ANCIEN CABINET PRADÈRE
PIERRE SABATÉ
Chirurgien-Dentiste du Lycée
SUCCESSEUR
DENTS & DENTIERS
(Systèmes perfectionnés)
OBTURATION
& EXTRACTION DES DENTS
sans douleur
Bd Paoli, 18, au 1er
Maison Benedetti

M. P. SABATÉ s'honneur de prévenir sa nombreuse clientèle, d'avoir à se mettre en garde contre certaines charlatanes ignorantes — se disant chirurgiens-dentistes — qui n'ont pas le droit d'exercer la profession et qui emploient des matières nuisibles à la santé pour la fabrication de dents artificielles.

Le Directeur-Gérant,
J. B. OLLAGNIER,

Bastia, Imprimerie Ollagnier.

Installation à Gaz et Acétylène
Jean Cini, ex ouvrier du Gaz
Place de l'Hôtel de Ville, 4, Bastia
Vente de becs, verres et manchons
Appareils sur commande
Abonnement pour l'entretien de l'éclairage. — Travail soigné et garanti.

Leçons de Solfège
Harmonie, Composition d'instruments à vents et à cordes.
E. Mathieu, chef de musique en retraite, Avenue Carnot, 10.

LA GRAINE S^T-VINCENT
guérit radicalement
CONSTIPATION
Hémorroïdes, maladies du Ventre
Foie, Vessie, Voies urinaires
Procure à Tous
Santé Vigueur
A. DETHOREY, Phien spécialiste, NANCY
envoi contre mandat
Boîte 2 francs. — *Dans toutes les Pharmacie*

LIQUEUR DE NOIX
SIMONCELLI
par M. SIMONCELLI
CORTE-BASTIA-NICE
Médaille d'argent. Exposition de Nantes (1897). Croix de mérite et Médaille d'or Expositions Internationale de Nantes (1903)
Double de propriétés stomachiques, reconnues par les sommités médicales de Montpellier qui en ont fait l'analyse et notamment par M. Germain, l'un des maîtres les plus distingués de la Faculté de Médecine de cette ville, cette Liqueur fabriquée exclusivement avec des noix de première qualité, se recommande aux estomacs délicats par ses propriétés digestives, son arome et son velouté.
Elle est recommandée aux personnes souffrant de maux d'estomac désireuses d'atténuer leurs souffrances, dans les cas d'épidémie et souveraine contre le mal de mer et les calculs.
La Liqueur de Noix se prend à tout moment et après chaque repas pour activer la digestion. Elle s'administre par petits verres à liqueur.
Dépôt à la Villa près Carlo et à Bastia chez M. Lenzani, pharmacien, place des Terreaux.
Se méfier des contrefaçons.

Mme MASSEL-WOOD
Chirurgien-dentiste
a l'honneur de prévenir sa nombreuse clientèle que son cabinet est ouvert tous les jours à **Ajaccio,** de 8 heures du matin à 4 heures du soir, **Cours Grandval,** en face Cardinali, photographe, et à **Bastia, 1, rue de l'Opéra,** en face des magasins Orenga,
du 1er au 8 de chaque mois.

MADAME BERTI
Sage-femme
Coin de l'Ormeau, près de la Marine
Consultations. — Vaccination

Librairie Ollagnier



ENCRIERS



à fermeture automatique élastique
Système Colombani
Encriers classiques. — Encriers portatifs. — Encriers administratifs. — Encriers de fantaisie. — Encriers réclames.



L'ARGUS DE LA PRESSE
Fondé en 1879
LE PLUS ANCIEN BUREAU DE COUPURES DE JOURNAUX
Lit, découpe et traduit tous les journaux du monde, en fournit les extraits sur n'importe quel sujet.
PARIS. — 14, rue Drouot, — IX^e
CORRESPONDANTS de l'ARGUS : St-Pétersbourg, Londres, Berlin, Vienne, New-York, Lisbonne, Genève, Bruxelles, Constantinople, Athènes, Dublin, Buenos, Milan.

Les Illustrations de la Corse
PAR NOVELLINI
La Corse au XVIII^e siècle, Allégories (Salon de 1870).
Sur papier de Chine, format 80×57 . . . 40 fr
Sur papier blanc. — — . . . 25 fr

HOMMES CÉLÈBRES
Sambuccio d'Alando (Salon de 1878).
Sampiero Corso.
Pascal Paoli.
Napoléon Bonaparte.
Sur papier de Chine, format 40×30. Chaque. 12 fr

Mgr Dévote, Patronne de la Corse (Salon de 1879).
Sur papier de Chine, format 65×50 . . 25 fr
Sur papier Chine, format 40×30 (Réduction). 12 fr

EN VENTE :
A AJACCIO, chez l'auteur et chez M. de Peretti, Libraire.
A BASTIA, chez M. OLLAGNIER, Libraire

ÉCONOMIE — ÉLÉGANCE
LA MODE ILLUSTRÉE
Journal de la Famille
TRANSFORMÉ
AGRANDI
SOUS LA DIRECTION DE Mme Alice RAYNEY
PRIX D'ABONNEMENT :
Seine, Seine-et-Oise : 2 mois, 3 fr.
Départements : 2 mois, 3 fr. 50 c.
56, rue Jacob, 56 — PARIS
Toutes les Dames ont le plus grand intérêt à se servir DES PATRONS DÉCOUPÉS DE " LA MODE ILLUSTRÉE "
AVEC LESQUELS ON PEUT FAIRE
TOUS LES VÊTEMENTS CHEZ SOI
Demander à l'Administration du Journal un NUMÉRO SPÉCIMEN de 16 pages in-4, avec gravure coloriée sur la 1re page, envoyé gratis et franco.

Cordonnerie Modèle
(Ancienne Maison Grimaldi)
Eugène PERICCHI, successeur
33, Boulevard Paoli, 33
BASTIA
HIVER 1905-1906



Grand choix de chaussures pour Hommes, Dames et Enfants
Rayon spécial de chaussures de luxe
Grand assortiment de chaussures fourrées
Choix considérable de pantoufles
Prix défiant toute concurrence
M. Eugène PERICCHI a l'honneur d'informer ses clients de l'intérieur et du Cap qu'il apportera tous ses soins aux commandes qui lui seront transmises.
N. B. — La maison se charge des réparations.

HOTEL D'EUROPE
ADÉLAÏ DE COLOMBANI
Bastia — 3 et 5, rue de l'Opéra — Bastia
Cet Hôtel se recommande par sa belle situation, au centre de la ville, à proximité des principaux établissements.
Il possède, en outre, un superbe jardin éclairé à l'acétylène, où les clients peuvent prendre leur repas pendant l'été.
Banquets — Noces — Festins
Pension à des prix modérés

MAISON DE CONFIANCE
BIJOUTERIE MATTEI
20, Boulevard Paoli
La BIJOUTERIE MATTEI a l'honneur de prévenir sa nombreuse clientèle, qu'elle ne vend que des articles absolument garantis, or 18 karats et argent 1er titre. Tous les objets par elle mis en vente sont marqués au prix connus et ont déjà subi une réduction sur les prix de vente.
La Bijouterie MATTEI pourra livrer aux prix les plus réduits, tous articles de joaillerie, bijouterie, orfèvrerie, montres, chaînes, parures, *alliances,* etc., etc., broches or et argent 1er titre
Sa devise est de vendre « bon et bon marché. »
Spécialité de stylets Vendetta-Corse. Réduction de 10 pour cent et garanti 18 karats.

L'Art de Gagner de l'Argent à la Bourse
5 ans de succès, a valu à l'Auteur les félicitations des Financiers les plus distingués. — Envoi Gratis. — GAILLARD, 5, rue Feydeau Paris.

(Demandez dans tous les Cafés) Le CÉDRATINE de la Maison L.-N. MATTEI et Cie, liqueur très appréciée des gourmets.

MATÉRIAUX DE CONSTRUCTION
Chaux hydrauliques et Ciments, marques de Villeneuve et Lafarge du Teil. — Plâtres gris et blanc. Carreaux-Mosaïques en ciment. — Briques plates et rondes. — Carreaux. — Tomettes — Tuyaux en poterie et en grès.
FERS A PLANCHER I
Fers à barres: Plats, Ronds, Carrés, Fil de fer, Ronces artificielles
TUYAUX EN FONTE, EN GROS
Appareils Sanitaires
Charles CLEMENT & Cie
Entrepôts aux Magasins Généraux à Boulevard de Cardo, 1



Lisez tous les Jeudis le
Journal des Voyages
La plus attrayante des publications hebdomadaires.
ROMANS D'AVENTURES
par les auteurs les plus célèbres :
Louis Boussenard, Paul d'Ivoi, Henry Lebarque, etc.
Récits d'Explorations. — Nombreuses Variétés.
SUPERBES ILLUSTRATIONS
15 centimes le Numéro. En vente partout.
Abonnement de Trois Mois avec Prime contre mandat-poste de 2 fr. 50, adressé, 168, rue Montmartre, Paris.

Aux tempéraments délicats offrez un
VIN DU CAP CORSE
à base de Quinquina
de la Maison L.-N. MATTEI, & Cie — BASTIA (Corse)
Apéritif Tonique Fortifiant
Ce vin que nous offrons avec confiance aux Consommateurs diffère complètement de tous ceux connus à ce jour; d'un goût agréable au palais, il est à la fois tonique et apéritif.
Pris avant les repas, il excite l'appétit, pris après il active et facilite la digestion.
Demandez dans tous les bons Etablissements un Vin du Cap Matei

XXXI^e ANNÉE — VENDREDI 2 MARS 1906 — N° 61

Le Petit Bastiais

5 CENTIMES — JOURNAL QUOTIDIEN — 5 CENTIMES

Rédaction & Administration : 3, Boulevard du Palais, Bastia
J.-B. OLLAGNIER, Directeur
Les annonces sont payées d'avance et reçues aux Bureaux du Journal.
Faits divers 1 fr. — Réclames (3e page), 0.75 — Divers, 0.30 — Judic. 1er, 0.25

ABONNEMENT (*Payable d'avance*)

	un an	6 mois	3 mois
CORSE	20 fr.	10 fr.	5 fr.
AUTRES DÉPART.	32 »	12 »	6 »

UNION POSTALE, ET AUTRES PAYS : le port en sus.
On ne répond pas des manuscrits déposés.

BIBLIOTHÈQUE MUNICIPALE BASTIA

COUR D'ASSISES DE LA CORSE
L'Affaire Castellani

LE CALENDRIER

Fête d'Aujourd'hui : Saint Luce.
Soleil : (heure nationale)
Lever, 6 h. 10 m. — Coucher, 5 h. 21 m.
Premier quar., le 2. — Pleine Lune, le 10.
Fête de Demain : Sainte Conigonde.

1er MARS

Assainissement de la Corse

Rapport médical à M. l'Ingénieur sur la Situation sanitaire du Domaine national agricole de Casabianda

(Suite)

Pendant que l'on travaillait à doter le domaine d'une source fraîche, limpide, vivifiante, on commençait aussi l'*assainissement* à proprement parler de cette contrée. Tour à tour les petits marais de Teppe-Rosse, de Letticaticcio, situés dans la commune d'Aleria, à proximité de la station du chemin de fer, ont été desséchés. On a de la sorte atténué les dangers d'intoxications dans cette zône entourant la voie ferrée, zône si fréquentée durant toute l'année, principalement pendant la saison dangereuse (août et septembre), au moment des moissons et des vendanges.

Dans l'intérieur du Domaine, les 45 hectares de l'étang de Ziglione ne tarderont pas à être comblés et remplacés par une belle et vaste prairie artificielle.

L'étang del Sale (198 hectares) et le marais de Debbie (16 hectares) n'ont pas encore été l'objet de travaux de dessèchement, mais nous savons qu'un projet de comblement est soumis à l'approbation de l'autorité supérieure. Là, aussi, dans un avenir rapproché, à la place de marécages, véritables foyers d'infection, milieux de culture pour les moustiques, nous verrons s'étendre et prospérer de belles et rémunératrices cultures.

En poursuivant les travaux d'assainissement, on cherche à éviter, par des mesures préventives hygiéniques, toutes les causes d'infection paludéenne. Les flaques d'eau stagnante ont disparu, celles qui se produisent sont l'objet d'une surveillance constante, on nettoie les bords des étangs, les canaux d'aval d'arrosage ; on enlève toutes les plantes susceptibles de se putréfier et de devenir une source d'infection.

Ces mesures préventives produisent leur salutaire effet, non seulement sur le Domaine, mais sur toute la région d'Aleria. L'assainissement complet de Casabianda fera régner la salubrité sur une grande étendue de la contrée avoisinante.

Par le comblement des étangs, par le dessèchement des marais, par la disparition des flaques d'eau stagnante, on a mis obstacle à la pullulation des moustiques ; il y a des périodes assez longues de l'année, pendant lesquelles on ne découvre aucun de ces animaux dangereux. Les moustiquaires, placées aux fenêtres, protègent les appartements contre toute introduction d'insectes, mais le système de défense ne sera parfait que lorsque toutes les ouvertures et les portes des habitations, qui permettent si facilement l'entrée des animalcules (mouches, cousins, moustiques, etc.), seront garnies de toiles métalliques. Cette amélioration si facile ne saurait tarder à être complétée.

⁂

M. Laveran, l'éminent professeur membre de l'Académie de médecine, auquel nous devons la découverte de l'hématozoaire du paludisme, en visitant le Domaine de Casabianda, a bien voulu donner des conseils que le service des Ponts et Chaussées s'est empressé de suivre. Grâce aux mesures prises, la victoire sur l'anophèle est bien près d'être remportée.

Non seulement, ainsi que nous le disions plus haut, ces animaux nuisibles diminuent, mais ils tendent à disparaître. L'atténuation du paludisme marche de pair, du reste, avec la destruction des moustiques, et l'on a pu constater que chaque effort, tenté avec succès contre ces derniers, entraîne la diminution des affections malariques. Devant ces constatations, nous ne pouvons nous empêcher de rendre un respectueux hommage à ceux qui, par leurs travaux, sont arrivés à découvrir l'ennemi, à organiser la lutte contre lui et à rendre ainsi un grand service à l'humanité.

On est donc presque parvenu à Casabianda à chasser le paludisme de cette région où il sévissait à l'état endémique. Les statistiques, critérium infaillible, prouvent que toutes les réformes ou travaux accomplis : Amenée de l'eau potable, construction ou aménagement de logements sains, régime hygiénique, pose de toiles métalliques, distribution de quinine, éducation médicale, ont tous contribué à l'œuvre de l'assainissement.

Voici le relevé des cas de fièvres malariques depuis le début de nos observations :

1897-98,	90	cas de fièvres palustres.
1899,	64	—
1900,	36	—
1901,	16	—
1902,	8	—
1903,	14	—
1904,	17	—
1905,	22	—

L'augmentation des cas de fièvre que semble accuser la statistique de ces dernières années n'est pas due à une recrudescence du paludisme. Elle provient de ce que nos observations s'exercent maintenant sur un plus grand nombre de sujets. Depuis 1903, nous nous occupons, en effet, non plus seulement des ouvriers attachés directement au Domaine et de leurs familles, mais aussi des Italiens qui travaillent au comblement de l'étang de Ziglione.

Nous ferons de plus observer que l'établissement d'une école mixte à Casabianda a permis aux parents de garder leurs enfants auprès d'eux. Si donc le personnel dépendant du domaine, se composait autrefois de 150 à 180 personnes, il atteint maintenant un chiffre presque double, c'est-à-dire 250 à 300 sujets.

Nous avons remarqué en 1904 et 1905 que les enfants ont été plus souvent contaminés que les adultes. La maladie débutait souvent chez eux par des troubles gastro-intestinaux, qui cédaient assez facilement au traitement prescrit, mais les accès consécutifs, à forme intermittente, persistaient, et rarement ils ont été aussi tenaces et aussi violents qu'en 1905. Sur 22 cas de fièvres 16 se sont manifestés chez des enfants.

Comme les autres années, nous avons constaté que les ouvriers, aujourd'hui bien rares, qui émigrent pendant la saison chaude, sont à leur retour au domaine facilement sujets à l'infection malarique. Ceux qui résident constamment à Casabianda et qui se soumettent d'une façon continue et intelligente aux mesures de prophylaxie présentes, restent indemnes de paludisme. Aussi pendant les mois de juillet et d'août, nous n'avons eu à enregistrer que 4 cas de fièvres palustres.

Mais en retour, dans le courant de septembre et d'octobre, mois réputés les plus dangereux, il est survenu une épidémie de dysenterie qui éprouva des familles entières. Cette affection, que nous voulions au début rattacher à l'intoxication paludéenne, n'a pas cédé devant le traitement par la quinine ; le régime alimentaire seul en a eu raison. Ces complications intestinales forment une entité morbide absolument indépendante de l'état malarique. Nous n'hésitons pas d'ailleurs à leur donner comme cause l'alimentation défectueuse de certaines familles d'ouvriers.

En dehors du paludisme, nous avons rarement d'autres maladies à noter ; l'état sanitaire est excellent et les décès ne se produisent que très rarement. Quoique cette région soit anémiante, et que les fièvres débilitent l'organisme, nous n'avons eu aucun cas de tuberculose ; seuls les enfants sont parfois délicats et il faut combattre chez eux l'anémie et la tendance au lymphatisme. Il convient de faire remarquer que la plupart de ces enfants naissent et vivent à la plaine l'hiver et l'été sans jamais la quitter.

Cet état sanitaire, exceptionnellement heureux, a diminué dans une notable proportion les journées de chômage, qui étaient autrefois très nombreuses. En outre, la confiance et la sécurité des ouvriers est devenue complète ; ils se sentent protégés, ils ne redoutent plus la malaria et ils travaillent tranquilles, heureux de remplir leur labeur quotidien.

Docteur PASCAL ZOCCARELLI.

Gazette Electorale

Lettre de la Balagne

Muro, le 27 février 1906.

La cueillette des olives bat son plein, et la récolte de cette année, qui ne laisse rien à désirer tant au point de vue de la quantité que de la qualité, dépassera à coup sûr les prévisions les plus optimistes.

Les représentants de la place de Marseille et de Nice ont déjà fait leur apparition dans nos parages et tout nous fait espérer que les offres qui nous seront faites seront assez rémunératrices. Tant mieux, « abondance de bien ne nuit jamais, » et tout irait pour le mieux dans notre chère Balagne si nos braves populations n'allaient pas trouver bientôt dans les agitations de la politique, une étrange diversion à leurs si paisibles occupations du moment.

La période électorale nous paraît, en effet, d'ores et déjà virtuellement ouverte. Dame ! ce n'est pas chose assurément banale que d'avoir à discuter les chances d'un candidat, qui personnifie la lutte à l'ombre d'un olivier, le traditionnel symbole de la paix. Quoiqu'il en soit, la piste électorale est largement ouverte ; c'est à qui arrivera bon premier.

Pour l'instant nous sommes heureux de signaler le passage dans les diverses communes du canton de Muro de M. le docteur Santelli, l'honorable conseiller général de l'Ile-Rousse, candidat aux prochaines élections législatives. Le brave Docteur, qui est originaire de notre canton par sa famille qui habite le coquet village de Lavatoggio, reçoit de nos populations l'accueil le plus sympathique.

Un électeur.

L'Etat des Récoltes

La bureau de la Statistique agricole publie les renseignements suivants qui lui ont été fournis par le Préfet de la Corse, d'après les rapports des professeurs d'agriculture :

Le temps humide et neigeux des derniers jours de janvier a retardé les travaux agricoles. La germination des blés tardifs a été entravée par le froid, de sorte que la levée est irrégulière et très lente.

En montagne, les végétaux et les mûriers sont protégés contre les rigueurs de l'hiver par une épaisse couche de neige.

Les prairies et les pâturages ont été très éprouvés par la gelée.

Dans le vignoble, les défoncements et la taille ont été interrompus par le mauvais temps.

Les amandiers se présentent dans de bonnes conditions.

Cour d'Assises

Audience du 1er mars 1906

Présidence de M. FAVELLI, conseiller

L'affaire Castellani

Une animation extraordinaire règne ce matin aux abords du palais. Bien avant l'heure de l'audience, une foule de curieux s'agite sur tout le parcours qui mène l'accusé. De la station d'arrêt à la grille du palais de justice, c'est une haie ininterrompue de gens venus là dans l'espoir d'apercevoir ce Castellani, dont le crâne bouleversé, il y a quelques mois, la Corse entière. On se souvient de la lugubre découverte, faite en octobre dernier, dans le sentier qui conduit à travers la montagne, de Farinole à San Martino de Lota. Le cadavre d'un marchand ambulant était trouvé horriblement mutilé à quelques pas d'un mulet errant au libertà.



HYACINTHE CASTELLANI

Les soupçons se portèrent aussitôt sur Castellani Hyacinthe, qui avait quitté Farinole en compagnie du malheureux Giansilly. Arrêté par le maire de Sorio, Castellani fut conduit à la maison d'arrêt de notre ville, et l'instruction révéla contre lui toute une série de crimes et de délits. Il fut reconnu comme l'auteur du vol commis sur une brave femme de Luri, et sur une pauvre religieuse du couvent de Saint Hyacinthe. De nombreuses tentatives de viol lui sont également imputées. Avec cela nos longue liste de vols, escroqueries, etc. Pendant deux ans, Castellani a parcouru la Corse commettant toutes sortes d'exactions.

L'opinion publique, justement émue, attend pour ce criminel indigne d'être Corse, le châtiment qu'il mérite. Cependant nous ne pouvons que déplorer la manifestation hostile à Castellani, les cris de « à mort l'assassin », qui a accueilli l'arrivée de Castellani. Pour le soustraire à la curiosité malveillante de la foule, on a fait pénétrer l'accusé en voiture.

Castellani arrive au Palais à 11 heures et demie, il a eu dans la matinée un long entretien avec son jeune défenseur, Me de Montera junior. Le vénérable doyen de l'Ordre des Avocats a bien voulu prêter aussi à ce malheureux, sur lequel pèse une accusation capitale, l'appui de son merveilleux talent.

Castellani est un jeune homme de 27

...sse, de taille moyenne et de forte corpulence. Il se dit le nommé ; son air joyeux ne dénote aucune inquiétude, et sa physionomie plutôt douce et souriante ne décèle rien de ses instincts criminels. Il est vêtu d'un complet de velours et porte la haute cravate rouge des paysans et spécialement des charretiers corses. Malgré son assurance, l'attitude hostile de la foule semble lui être pénible.

Cette affaire d'une gravité exceptionnelle occupera cinq audiences.

La Cour est composée de MM. le conseiller Sorelli, président, de MM. Gobbaldi, conseiller, de Pigeretti, président de tribunal civil et Colonna d'Istria, juge, assesseurs.

M. Carbuccia, général Angeli occupe le siège du ministère public.

L'audience est ouverte à midi et demie.

Sur les réquisitions de M. l'avocat général et vu la longueur des débats, la Cour décide qu'un magistrat supplémentaire et quatre jurés supplémentaires seront adjoints au jury du jugement.

On procède à l'appel des témoins. Ils sont 70, huit cependant ne répondent pas à l'appel de leur nom. Ce sont les nommés Rominier Remo, en religion sœur Saint-Isidore, Modesti, Grandi, Maestracci, Pomonti, Simoni, Lombardi et Solari.

Incident

A propos de l'absence du témoin Rominier, en religion sœur Saint-Isidore, Mme Hyacinthe de Moutera ne dit, et Hyacinthe de Moutera junior, défenseurs de Castellani, déposent sur le banc de la cour des conclusions tendant au renvoi de l'affaire à une prochaine session ou tout au moins à ce que l'accusation de viol sur la personne de la dame Rominier, soit disjointe des autres chefs d'accusation et jugée dans un débat particulier à la prochaine session.

Les honorables défenseurs soutiennent qu'il est indispensable que le témoin soit mis en présence de celui qu'elle accuse et qu'il n'y jamais assez de garanties de sincérité.

Sœur Isidore d'ailleurs, entendue une première fois par la gendarmerie, a déclaré qu'elle avait été violée. Une simple tentative, mais qu'elle n'avait pas subi les derniers outrages. Elle est revenue plus tard sur cette déclaration en affirmant qu'elle avait été odieusement violée. La présence de la vénérable femme est d'autant plus nécessaire, qu'en cas de refus de se faire visiter on n'a même pas connu dans toutes les affaires de viol, un certificat médical.

M. Angeli, avocat général s'oppose au renvoi. La sœur Isidore est partie et on ignore où elle est. Elle a peut être été envoyée à l'étranger et il n'est point sûr qu'elle puisse revenir à une prochaine session si le renvoi demandé par les honorables défenseurs est accordé. La procédure révèle d'ailleurs des charges tellement accablantes contre Castellani que le témoignage de la sœur Saint-Isidore n'est point indispensable à la manifestation de la vérité M. l'avocat général s'oppose énergiquement au renvoi de l'affaire ainsi qu'à la disjonction du chef d'accusation concernant le viol perpétré sur Rominier Rémo en religion sœur Isidore.

Après une réplique de Me Hyacinthe de Moutera, la Cour se retire en chambre du conseil pour délibérer.

Elle en rapporte un arrêt déclarant qu'il n'y a pas lieu de renvoyer l'affaire ni de disjoindre l'accusation de viol envers sœur Isidore.

M. le greffier Orsatti donne lecture de l'acte d'accusation qui est ainsi conçu :

Acte d'accusation

Originaire de Calacuccia, Castellani Hyacinthe avait pendant quelque temps gardé les bestiaux, mais il n'avait pas tardé à mener une existence vagabonde, vivant de rapine, d'escroquerie et de vol, se procurant au besoin par l'intimidation et les menaces les ressources qu'il n'avait pu obtenir au moyen de manœuvres frauduleuses. Il avait rendu complices dans ces conditions en 1904 et 1905 de nombreux délits qui ont motivé son renvoi devant le tribunal correctionnel de Bastia. 1. Les hasards de sa vie errante le menèrent le 6 octobre 1905 sur le territoire de Sainte-Marie de Lota, tout près du couvent de Saint-Hyacinthe ; vers 5 heures du soir, il rencontra la sœur Rena Rominera qui s'était rendue au lavoir de la communauté pour y chercher une vache. Dès qu'il l'eut aperçue Castellani se précipita sur la religieuse la renversa au pied, la saisit à la gorge, la renversa à terre et malgré sa résistance parvint à la violer 2. Quelques jours après, le 13 octobre, Franz Marie le surprenait montant des figues sur sa propriété au lieu dit Grosse territoire de Lori. Elle lui demanda si elles étaient bonnes. Castellani la invita faire quelques pas, pour la rejoindre il lui lança le revolver sur elle et la menaça de lui brûler la cervelle si elle ne se donnait pas à lui. Il put consommer le viol, malgré les cris de sa victime qui essaya vainement de lui résister. 3. Après un double forfait, Castellani se rendit à Farinole. Il y fit le 18 octobre la rencontre d'un autre Noble, Clansily Antoine-Marie, marchand de tabac ambulant, qui, sa tournée terminée, devait rentrer à Bastia. Castellani s'offrit à l'accompagner.

L'attitude de celui-ci paraissait cependant si étrange que quelques personnes demandèrent le marchand de tabac de voyager avec lui. Clansily lui-même avait manifesté quelques craintes. « On me dit qu'il veut me tuer en passant la montagne déclara-t-il mais je n'ai fait de mal à personne et je n'ai rien à craindre. » et ils partirent le lendemain. Le 29 octobre Orsini Jean et Damien Filippi qui se rendaient à Bastia furent donnés en arrivant à Ponte-al-l'Acato d'y trouver le malet de Clansily à l'abandon. Orsini essaya d'entraîner le mulet dans la direction de Bastia. La bête résista et se dirigea vers deux rochers entre lesquels Orsini aperçut le cadavre du marchand de tabac. Le corps était couché sur le dos, les bras relevés au-dessus de la tête, l'extrémité de la manche gauche de la veste couvrait complètement la main, ce qui démontrait que le corps avait dû être traîné à cet endroit après le crime, ainsi que l'indiquaient d'ailleurs les touffes et les herbes couchées sur le sol dans le même sens. La figure était presque méconnaissable, l'os frontal gauche, l'arcade de l'orbite brisés en plusieurs morceaux laissaient voir *les méninges et le cerveau*. Le maxillaire supérieur était broyé, le nez enfoncé les os du nez, le maxillaire inférieur, *les dents brisées, le cadavre portait* en outre cinq plaies par arme à feu, les deux derniers coups tirés lorsque Clansily était mort et déjà transporté à l'endroit où il a été retrouvé. Les soupçons se portèrent immédiatement sur Castellani qui fut mis en état d'arrestation, le 23 octobre, par le Maire de la commune de Sorio, où il s'était rendu. Interrogé par le Maire Castellani déclara d'abord se nommer Albertini et être complètement étranger à l'assassinat de Clansily qu'il ne connaissait pas. Sur les instances du Maire il finit par donner son véritable nom et par reconnaître qu'il se trouvait avec Clansily à Ponte-al-l'Acato, mais il affirma qu'ayant fait la rencontre d'un brigand, il avait pris la fuite sans savoir ce qu'était devenu son compagnon de route. Au cours de l'information Castellani a persisté dans ce système détruit par les éléments de la procédure qui a établi à l'évidence que Castellani avait prémédité l'assassinat de Clansily pour lui soustraire sa montre et a plus grande partie de l'argent qu'il avait sur lui. — Crime qu'il a accompli froidement et avec une sauvagerie inouïe. La montre de la victime formellement reconnue par le beau frère et la sœur de celui-ci, ainsi que par l'horloger Bottari et dont Castellani n'a pu justifier la provenance, se trouvait le lendemain du crime entre les mains de l'accusé qui demeura de s'en défaire l'avait donnée en échange au voiturier Marc Joseph-Marie.

Interrogatoire

M. le Président procède, ainsi qu'il suit, à l'interrogatoire de l'accusé.

D. — Comment vous appelez vous ?

R. — Hyacinthe Castellani, âgé de 29 ans, berger.

D. — Vous êtes accusé d'avoir violé une sœur du couvent de St-Hyacinthe, d'avoir également violé une malheureuse mère de famille, près de Lori, et d'avoir assassiné le colporteur Clansili pour lui voler sa montre et une petite somme d'argent.

R. — Je suis innocent. Je suis heureux *que ce jour soit enfin arrivé pour proclamer* mon innocence. Dieu sait que je suis innocent. Je suis aussi innocent que l'enfant *Jésus* de la messe de minuit.

D. — Vous avez été condamné 3 fois pour délits forestiers. Cela ne signifie pas grand chose mais les renseignements fournis sur votre compte sont excessivement mauvais. Vous fréquentiez les buvettes.

R. — Je ne suis toujours conduit avec honneur. S. je vais quelquefois dans les buvettes c'est pour y trouver du monde. J'aime beaucoup la société.

D. — Partout où vous passez vous commettez un délit. Là vous prenez un fusil ; là vous vous emparez d'une mule, ailleurs vous volez du bétail.

R. — Tout cela est inexact.

D. — A chaque instant vous changez de nom ? Un jour vous vous nommez Jean Albertini, le lendemain Castelli, une autre fois vous prenez le nom de Campana, dans une autre circonstance vous donnez celui de Matatracci.

R. — *Je changeais de nom parce que la* justice me rechercha it pour un prétendu délit commis à Sartene et dont j'étais innocent.

R. — Je suis mal avec mon frère pour des raisons politiques et pour des affaires de partage.

D. — Vous avez menacé votre frère de mort. Un jour vous lui demandez cent sous, il vous les refuse, vous lui répondez alors : « Si tu ne me les donne pas, tes cloches de demain tinteront pour toi le glas funèbre. »

R. — Tout cela est inexact. *Mon frère* m'en veut à mort depuis le jour où j'ai voulu voter pour M. Antoine Gveini.

D. — Vous avez eu un jour la prétention de loger votre frère et votre belle-sœur au milieu d'une bande de cochons que vous aviez volés à Guagno et comme votre belle-sœur vous faisait des observations, vous lui avez répondu : « Quand les chats arrivent les souris doivent partir. » Vous tirâtes la langue en temps des *coups de feu dans votre domicile.*

R. — Il est vrai que j'ai amené des cochons à la maison, mais je n'ai menacé personne.

D. — Votre frère a été obligé de quitter la maison que vous habitiez en commun, vous êtes allé le relancer dans son nouveau logement pour le poursuivre de vos tracasseries.

R. — Cela n'est pas.

D. — Vous avez trouvé un jour votre *frère malade*, perdu dans la neige, presque mourant. Vous avez refusé de lui prêter secours. Il serait mort là sans l'intervention d'un certain *Negroni*.

R. — C'est vrai. J'étais mal avec lui.

D. — Le 7 octobre, étiez-vous près du couvent de Saint-Hyacinthe?

R. — Je crois le savoir à moi qu'il n'y avait pas ni sœurs ni moines en France, j'en vois cependant à ma grande surprise aujourd'hui à cette audience.

D. — La sœur que vous avez violée a passé à un de ses vis en Algérie, donnant ses soins aux orphelins et aux malades. Là-bas les Arabes et les Kroumirs l'ont respectée. Il lui a fallu vous rencontrer pour subir un pareil outrage.

R. — Je n'ai pas violé de sœur, je suis innocent.

D. — Vous vous présentez à cette sœur revolver en poing, vous l'avez menacée de force en lui disant : « Il faut que ce soir *j'ai ta peau.* » Elle s'est défendue comme elle a pu. Vous l'avez renversée. Vous l'avez serrée et vio'emment à la gorge qu'il y a eu des traces de strangulation. Pour vaincre sa résistance vous êtes tombé sur elle à coups de poing. Quand elle était épuisée par la lutte vous avez relevé ses vêtements et vous l'avez violée. /

R. — J'ignore si la religieuse a été victime d'un pareil attentat. En tout cas, je vous jure que je n'en suis pas l'auteur, car ce jour-là j'étais à Olmeta.

D. — Quel intérêt a cette sœur à vous accuser?

R. — *Si la sœur a des relations avec le* curé, je n'en dois pas supporter les conséquences. Je demande 10.000 francs de dommages intérêts.

D. — Voudriez vous faire la foi ?

R. — Personne ne m'a jamais considéré comme tel.

D. — Le 14 octobre, à Lori, vous avez commis le même crime sur une mère de famille. Vous lui avez dit : « Nous sommes seuls il n'y a devant nous que le ciel et la terre. Si tu *cries je t'envoie deux coups* de revolver » et vous l'avez violée dans les mêmes conditions que la pauvre sœur. Puis, vous lui avez dit : « Silence! ou vous aurez à faire à moi. »

R. — Je suis innocent.

L'affaire est renvoyée au continuation à demain.

Souscription
pour la famille Venturini

5e LISTE :

Avocat de Carolis, 5 fr., Barbisino, 2, Yve Saretti, 3, Viale Ignace, 2, Badaroi, armurier, 2, Anonyme, 2, Vincentelli, 2, Hoek Rouvrey, 2, Bourgeois frères, 3, Anonyme, 2, André Olisagnier, 2, Balbi et Angeli, 1, Simoncelli, inventeur de la liqueur de noix, Cardo, 1, Anonyme, 1, Poricchi, 1, Yve Vachier, 1, Cagnazzuli, 1, *Lota, confiseur*, 1, Lavartai, 1, Fabro, charcutier, 1, Cruciani, 1, Anonyme, 1, Cressan, 1, Lavie, 1, Brizzi, Nougatine, 1, L. Tudici, modes, 1, Colombo, 1. Teilliet, 1, Anonyme, 1, Anonyme, 1, Giudicelli, 0.50, L'Apache, 0,50, Noisette fils, 0,50, Anonyme, 0,50, Scinetro, 0 50, Passalacqua, 0,50, Sieco, coiffeur, 0,50, Sassarri, 0,50, Antoni, officier d'administration coloniale, 0,50, Anonyme, 0,25, Calicasso, 0,25, Anonyme, 0,25. Total : 50 fr. 65.

La somme de 30 fr. a été remise par la commission à la veuve Venturini pour satisfaire à des besoins immédiats.

⁂

A la réunion de la Circea qui a eu lieu mardi au Théâtre, une quête a été faite par les rampolli au profit des familles des victimes du nouveau port.

Le produit de cette quête s'est élevé à la somme de 37 francs 75, qui a été versée à nos bureaux.

OBSÈQUES
DE M. LE PREMIER PRÉSIDENT
Xavier de Casabianca

Mercredi matin le drapeau a été hissé en berne au palais de justice ; la Cour, sur la proposition de M. le Premier Président Colin, a immédiatement levé l'audience en signe de deuil.

Les obsèques ont eu lieu jeudi à deux heures de relevée. Pendant deux jours la maison n'a pas désemplit, car chacun a tenu à apporter à la famille l'expression de ses regrets.

Selon les recommandations expresses *du regretté défunt*, les honneurs auxquels il avait droit, n'ont pas été rendus ; aucun discours n'a été prononcé ; il n'y avait ni fleurs ni couronnes.

Le cercueil était porté à bras par de dévoués habitants de Venzolasca, venus presque tous pour rendre les derniers devoirs à celui qui a illustré leur commune.

Le deuil était conduit par MM. P.-P. de Casabianca, ancien sénateur ; Louis de Casabianca ; L. de Casabianca, ancien député ; P. de Casabianca, receveur des finances ; leurs beaux-frères, MM. Virgitti, juge d'instruction ; Colonna de Leca, maire de Lumio ; et M. le Curé de Venzolasca. Immédiatement après la famille, M. le premier président Colin et tous les Membres de la Cour ; les Membres des tribunaux civil et de commerce, les Avocats, les Avoués, etc., les hauts fonctionnaires de la ville, les représentants des administrations civiles, et une foule très compacte dans les rangs de laquelle on remarquait un grand nombre de parents et d'amis venus de la Casinca et d'autres points de l'île.

Sur tout le passage de ce long cortège, les magasins étaient fermés.

A l'église Saint-Jean-Baptiste, l'absoute a été *donnée* par M. le chanoine-archiprêtre Casanova.

L'inhumation a été faite dans la chapelle familiale de la Filippina.

Nous renouvelons à MM. de Casabianca, Virgitti et Colonna de Leca, l'expression de la grande part que nous prenons à leur douleur.

LES HÉMORROIDES

Peu de personnes ignorent quelle triste famille constituent les hémorroïdes, car c'est une *des affections les plus répandues* ; mais comme on n'aime pas à parler de ce genre de souffrances, même à son médecin, on sait beaucoup moins qu'il existe depuis quelques années, un médicament, l'ELIXIR DE VIRGINEYNDARI, qui les guérit radicalement et sans danger. On n'a qu'à écrire, 2, rue de la Tuberie, Paris, pour recevoir franco la brochure explicative. On verra combien il est facile de se débarrasser de la maladie la plus pénible, quand elle n'est pas la plus douloureuse. *Le Boscn, 4 fr 50, franco.* Exiger sous l'enveloppe de chaque flacon la signature de garantie NYRDARH.

Petite Gazette

Variations Atmosphériques du 1er mars

Thermomètre — 7 heures du matin + 9 à midi + 14-3 à 6 heures du soir + 11 3
Maxime + 15- Minima 7 4
Baromètre - 7 heures du matin, 762 mm. à midi, 765 mm. 6 heures du soir, 765 mm.
Vent. — Dans la matinée, N. O.
Dans l'après-midi, id.
Etat du ciel, découvert.
Pluviomètre, à 7 h. du matin : 2 mm

⁂

Au Palais

A l'occasion de la mort de M. le premier président de Casabianca, le drapeau a été hissé en berne au Palais de justice, et la Cour, sur la proposition de M. le président Colin a levé l'audience en signe de deuil.

⁂

Un soldat blessé

Au moment où il passait dans la rue Boutarie, avant hier soir, vers 10 heures, le jeune Sorba Pierro, soldat au 14e de ligne, en garnison à Nice, *actuellement en* permission à Marseille, a croisé une bande de jeunes gens qui, sans provocation aucune de sa part, lui ont tiré plusieurs coups de revolver. Le jeune soldat a été blessé au dos et au côté droit. Conduit à la Permanence, il y a reçu les meilleurs soins du docteur Bauneller ; puis il a été transporté à l'hôpital militaire. Une enquête est ouverte et le service de la sûreté recherche activement les auteurs de cette tentative de meurtre.

⁂

Infanticide

Le cadavre d'un enfant nouveau-né a été trouvé dans la commune de Centuri, il a été transporté hier à Bastia, dans une caisse.

Une enquête est ouverte. On croit à un infanticide.

⁂

Au Port

Services de vapeurs Arthur C. Southwall.

Arrivée : Vapeur anglais *Garnet*, capitaine Rattray, de 1.005 tonneaux, reparti à destination de Londres et Anvers.

⁂

Objets perdus

Il a été perdu deux clés réunies par un anneau.

Les rapporter au bureau du journal contre récompense.

⁂

Tirs de cartouches

Des tirs de cartouches à blanc seront exécutés par les compagnies du 163e régiment d'infanterie, le vendredi 2 mars 1906, de une à 4 *heures du soir, sur la route du col* de Teghime.

⁂

A vendre

Pour cause de départ, une chambre *à coucher style Louis XV*.

S'adresser : 28, B4 Paoli, au 1er.

AVIS DE DÉCÈS

M. Michel Sicurani, sous-officier en retraite, Mme Michel Sicurani et leurs enfants ; M. Charles Sicurani, sous-officier en retraite, comptable à l'usine de St-Gobain, Mme Charles Sicurani et leurs enfants ; Mlles Dévote, Marie et Madeleine Sicurani ; M. François Sicurani ; M. Charles Grazi,

Les familles Grazi, Colombani, Leonelli, Antoni, Ristori, Campana, Parsi, Virgitti, Automari et Cesari,

Ont la douleur de faire part à leurs parents, amis et connaissances, de la perte cruelle qu'ils viennent d'éprouver en la personne de

Mme Jeanne Sicurani
Née GRAZI

leur mère, grand-mère, sœur, belle-sœur, tante et cousine, décédée le 1er mars 1906, à l'âge de 77 ans, et les prient d'assister à son enterrement qui aura lieu vendredi, 2 du courant, à 4 heures du soir.

On se réunira à la maison mortuaire, B4 Saint-Angelo, 9.

Les familles de Gardin et de Chanay,

Ont la douleur de faire part à leurs amis et connaissances de la perte cruelle qu'elles viennent d'éprouver en la personne de

M. Gaston du Gardin
Sous Inspecteur des Douanes à Bastia

décédé à l'âge de 46 ans, muni des Sacrements de l'Eglise.

La levée du corps aura lieu *samedi*, 3 mars, à 9 heures du matin.

On se réunira, 27, rue de l'Opéra.

Le présent avis tient lieu de lettre de faire part.

L'Inspecteur, chef du service, et le personnel des douanes de la Corse, *ont la douleur* de faire part du décès de

M. du Gardin
Sous-Inspecteur Divisionnaire à Bastia

La levée du corps aura lieu samedi, 3 mars, à neuf heures du matin, rue de l'Opéra, 27.

DERNIÈRES NOUVELLES

Service télégraphique spécial du *Petit Bastiais* 00113

BOURSE DE PARIS

	28 fév.	1er mars
Rente 3 0/0 ancien	99.30	99.47
— 3 0/0 nouveau	99.30	99.20

ex-coupon.

LA DÉLATION
Nouvelles fiches

Paris, 1er mars.

MM. Gauthier de Clagny et Grosjean soulèveront demain, à l'occasion de la discussion du chapitre premier du budget de la guerre un incident relatif aux fiches de délation et aux délégués administratifs.

L'affaire du « Libau »
devant
LE TRIBUNAL DE MARSEILLE
Cinquième audience

Marseille, 1er mars.

La publicité donnée par la presse aux débats du procès sensationnel qui se déroule actuellement, devant notre première chambre civile, continue à attirer une foule considérable au Palais de justice.

Malgré la rigueur de la température, la salle des Pas-Perdus est envahie, dès huit heures du matin, par un nombreux public, composé en majorité de Corses, qui discutent avec animation sur l'issue probable donnée par le Tribunal aux conclusions déposées par Me Vidal-Naquet, *au nom des familles des* victimes.

A 8 heures et demie, un coup de sonnette retentit ; c'est le tribunal qui fait son entrée dans la salle d'audience.

Le président donne immédiatement la parole à Me Talon, du Barreau de Marseille, qui se lève à la barre M. Crapieu Luiggi, propriétaire de l'*Insulaire* navire affrété par la Compagnie Fraissinet.

L'éminent avocat du barreau de Marseille, présente de nombreux arguments *pour démontrer que la* faute du capitaine Arnaud, commandant l'*Insulaire*, ne peut pas entraîner la responsabilité du propriétaire du navire lui même.

Me Talon termine sa plaidoirie en demandant au Tribunal d'écarter la responsabilité de M. Luiggi.

Le président donne ensuite la parole à Me Antran, du barreau de Marseille, qui est chargé de soutenir *les intérêts du certaine* Arnaud, commandant l'*Insulaire*

L'honorable défenseur cassis de démontrer que le capitaine Arnaud n'a commis aucune faute.

Sur la proposition du Président, Me Antran consent à remettre à demain la suite de sa brillante plaidoirie.

L'audience est levée à midi et renvoyée à demain.

UN PROCÈS
en séparation de corps

Paris, 1er mars.

Le tribunal civil de la Seine a ajourné à quinzaine la demande en séparation de corps de la comtesse de Castellane, contre son mari, le comte Boni de Castellane, député des Basses-Alpes.

Les nouveaux Evêques

Paris, 1er mars.

Le « Figaro » publie la dépêche suivante que lui adresse son correspondant à Rome :

« Les plupart des cardinaux évêques déclarent qu'ils éviteront les conflits pouvant survenir à l'occasion de la loi de Séparation et qu'ils prendront contact avec les préfets partout où il sera possible de le faire. »

Entrée officielle
du général Gallieni

Clermont-Ferrand, 1er mars.

Le général Gallieni, récemment appelé au commandement du 13e corps d'armée à Clermont Ferrand, a fait son entrée officielle dans cette ville.

Le général Gallieni, qui est un peu souffrant, a été chaleureusement acclamé par la population.

LA LOI DE SÉPARATION
L'INVENTAIRE
DES BIENS D'ÉGLISE
EN PROVINCE

Privas

Paris, 1er mars.

Le percepteur, revenant d'inventorier l'église de Moctier, a été assailli par des coups de pierre.

Il a été transporté à Annonay, où les soins qu'exigeait son état, lui ont été prodigués.

Champels

Paris, 1er mars.

Le correspondant de « l'Echo de Paris » à Le Puy, télégraphie :

La situation est grave dans le département de la Haute-Loire.

La population de Champels, qui est très surexcitée, s'arme pour repousser une deuxième tentative qui va être faite pour procéder à l'inventaire des biens de la paroisse.

⁂

Le Puy, 1er mars.

Les derniers télégrammes qui ont été reçus de Champels confirment que cinq personnes ont été blessées, mais aucune dangereusement, lors des sérieux incidents qui se sont produits dans la journée d'hier.

Aujourd'hui, 12 gendarmes ont été blessés dans les diverses communes de ce département ; mais leurs blessures sont loin d'être graves.

Saint-Alban

A Saint Alban, dans la Lozère, sept brigades de *gendarmerie ont* tenté tentativement, à cinq reprises, d'approcher de l'église.

Un coup de fusil qui était destiné à un gendarme, a atteint à la bouche une femme, au moment où elle criait : « Vive Dieu ! »

Cette malheureuse femme est morte le lendemain des suites de sa blessure.

L'inventaire n'a pas eu lieu, trois *gendarmes* et un serrurier ont été grièvement blessés.

AU MAROC
Arrestation
d'un protégé français

Londres, 1er mars.

Le correspondant de « Standard » à Tanger, télégraphie :

Sur l'ordre de Maghzen, le gouverneur de Rabat a fait emprisonner un protégé français, à cause des relations qu'il entretenait avec le vice-consulat français.

La révolution se prépare

Paris, 1er mars.

Le correspondant du « Journal » à Algésiras, annonce que la situation au Maroc est très grave et qu'une révolution formidable est préparée contre le Sultan.

Les Morts du Jour
Le général Clément

Paris, 1er mars.

On annonce la mort du général Clément, ancien commandant de la 65e brigade d'infanterie.

LA QUESTION MAROCAINE
LA CONFÉRENCE D'ALGÉSIRAS

Algésiras, 1er mars.

Les délégués allemands paraissent uniquement occupés à amoindrir l'influence française au Maroc.

Les projets de Banque

Algésiras, 1er mars.

La question de la Banque a fait un grand pas en avant.

La question de la juridiction est celle de la répartition du capital ; elles ont été renvoyées aux chefs des missions pour de nouvelles instructions.

L'impression générale est que l'entente pourrait se faire sur la question de la Banque et un léger espoir de succès de la conférence reste.

Le projet viendra devant la conférence en comité.

Il se passera encore quelque temps avant que cette question soit terminée et que l'on passe à celle de la police.

L'impression à Berlin

Berlin, 1er mars.

Les milieux officiels se montrent optimistes. Ils déclarent que le nouvel aide mémoire présenté par M. Revoil ouvre la porte à la prolongation des négociations.

L'Allemagne ne pouvait pas accepter le premier projet de police *tel qu'il était présenté, parce qu'il* n'offrait pas assez de garanties.

L'Allemagne reconnaît la position spéciale de la France et n'est pas opposée à ce qu'elle ait prépondérante au Maroc, mais elle ne peut pas reconnaître une politique française qui serait exclusiviste.

Un échec de la conférence ferait peser une gêne pénible sur la situation politique et économique de l'Europe.

A Berlin on envisage la conférence sous l'aspect de cette devise : « Ni vainqueur ni vaincu. »

La « Gazette de Francfort » dit que si la conférence ne réussit pas, *la guerre n'en sera pas la* conséquence, mais, pendant longtemps, subsistera une tension sérieuse entre l'Allemagne et la France.

LE PARLEMENT
Chambre des Députés
Séance du matin

Présidence de M. DOUMER

La séance est ouverte à 9 h.

L'un des secrétaires donne lecture du procès-verbal de la dernière séance qui est adopté.

Le budget

Suite de la discussion du projet de loi portant fixation du budget général de l'exercice 1906.

Ministère de la Guerre

Suite de la discussion du budget du ministre de la guerre.

M. Bouhey-Allex

député de la Côte d'Or, regrette de ne pas voir dans le rapport un plan d'ensemble adopté par le ministère de la guerre.

L'orateur estime qu'il était préférable d'employer à l'organisation des troupes de couverture, l'argent consacré aux fortifications.

M. Bouhey-Allex termine en disant qu'il faudrait faire dans l'armée une place plus large au cycle et à l'automobile.

M. Rousset

député de la Meuse, soutient que les fortifications n'ont jamais sauvé un pays.

Il fait ensuite remarquer que l'offensive convient au tempérament français, et ajoute que les camps retranchés, pourvus de batteries puissantes et nombreuses, rendent de grands services aux troupes.

L'orateur critique l'insuffisance des approvisionnements de réserve et estime que la ville de Nancy ne doit pas être fortifiée.

La séance est levée.

Séance de l'après-midi

Présidence de M. DOUMER

La séance est ouverte à 2 h. 35.

Le secrétaire donne lecture du procès verbal de la séance du matin qui est adopté.

Le budget

Suite de la discussion du projet de loi portant fixation du budget général de l'exercice 1906.

Ministère de la Guerre

Suite de la discussion du budget du ministère de la guerre.

M. de La Ferronnays

demande que les frais de transport *d'un militaire, décédé en activité de* service, soient avancés par l'établissement où le décès a eu lieu.

M. Messimy

député de la Seine, dit qu'il faut *organiser notre artillerie lourde*, employer judicieusement nos ressources et réduire les troupes de cavalerie.

L'orateur fait observer que nos généraux sont trop âgés et que l'état-major est noyé dans les paperasses.

Il importe de modifier les règles de l'avancement et de constituer un grand conseil de la défense.

M. Raiberti

député des Alpes-Maritimes, trouve que nous entretenons dans nos arsenaux un matériel de réserve trop considérable.

Il faut faire un effort pour aborder les réformes organiques de l'administration militaire où une grande cohésion est indispensable.

La valeur morale de l'armée française ne peut être comparée à aucune autre.

L'orateur estime qu'il faut laisser l'avancement des officiers aux chefs hiérarchiques seulement.

Les généraux ne sont pas préparés au commandement des grandes unités. Il importe de remédier à cet état de choses.

M. Raiberti termine en disant que la France est prête à repousser victorieusement toute agression si nous restons unis.

M. Klotz

rapporteur du budget de la guerre, déclare que sous aucun régime l'armée n'eut une puissance comparable à celle d'aujourd'hui.

Le député de la Somme fait l'historique des réformes accomplies, pour atteindre cette perfection et ajoute que notre préparation à la guerre peut seule garantir la paix.

L'orateur fait remarquer que les questions financières relatives à la défense nationale devraient être discutées par un Conseil composé des ministres de la Guerre, de la Marine, des Colonies, des Finances et des Affaires étrangères.

M. Klotz dit que les ministres doivent poser la question de confiance quand il leur faut des crédits pour la défense nationale.

« Nous devons, ajoute-t-il, conserver la paix, mais non au prix de la dignité nationale.

« Les théories antimilitaristes n'ont pas de succès dans notre pays. »

M. Vaillant

député de la Seine, interrompt l'orateur car ces mots :

« Les révolutionnaires veulent la paix en toute occasion. »

M. Klotz

répond : « Nous aussi, mais nous voulons la paix par la préparation à la guerre. »

M. Jaurès

député de Tarn, interrompant à son tour, s'écrie ; « Nous ne voulons pas nos amis détenus à Clairvaux. »

M. Klotz

termine ainsi : « Si vous ne voulez pas vous associer à cette œuvre de patriotisme vous en supporterez toute la responsabilité. »

La séance est levée et renvoyée à demain matin.

EN RUSSIE
LA RÉVOLUTION
A LODZ

Saint-Pétersbourg, 1er mars.

Sept dépôts des monopoles de l'Etat ont été pillés par des révolutionnaires.

Les caisses ont été dévalisées.

Aucun des voleurs n'a pu être arrêté.

A VARSOVIE

Saint-Pétersbourg, 1er mars.

Une bande de socialistes révolutionnaires ont détruit une imprimerie qui refusait d'imprimer une proclamation révolutionnaire.

Une autre bande de malfaiteurs ont volé une somme importante dans le bureau central des téléphones.

ÉTAT-CIVIL

NAISSANCES

Leandri François. — Frigara Antoinette-Rose Toussainte. — Gaillelle Bruno.

DÉCÈS

Du Gardin Gaston-Marie Emile, sous-inspecteur des douanes, marié, 46 ans, de Marseille.

de Casabianca François-Marie, premier président honoraire, veuf, 88 ans, de Venzolasca.

Straboni Jean-Paul, retraité, marié, 70 ans, de l'Ile-rousse.

DÉPOT CENTRAL

1, rue Neuve Saint-Jean, 1, Bastia

POMMES DE TERRE
EN GROS
pour semence et consommation

Early, Pertnis, etc., etc.

Ails, légumes, savons, café, etc.
Gros et détail

AVIS

La Maison Dominique Mattei situé place St-Nicolas, Bastia, vient de recevoir un lot de pétrole Atlantic qu'elle mettra à la vente, de 0,40 le litre.

On y trouvera également :

du Bally, et en grand assortiment de savonnettes parfumées de 0,30 à 0,50 la pièce.

des dattes, oranges, raisins secs malaga, figues sèches blanches du pays.

Pates Riviere et Carret assorties, le kilo 0.80 c. Les deux paquets de 250 gr. chaque, 0,45 cent.

Lessive 1re qualité.

du sel gros blanc et sec des îles d'Hyères et du sel fin de table.

Pharmacie Teilliet

10, Bd du Palais, Bastia

Emulsion normale d'huile de foie de morue aux hy. ophosphites de soude et de chaux.

Le litre 2 fr 25, le 1/2 litre 1 fr. 25.

Huile pure de Foie de morue,

ÉTABLISSEMENTS
L.-N. MATTEI & C^IE
BASTIA (Corse)

Manufacture de tabacs, cigares et cigarettes. Grand choix de tabacs en feuilles pour fabrication de cigares. Fournitures complètes pour bureaux de tabacs. Cigares et cigarettes de la Havane et de toutes provenances. Cigarettes d'Orient, Algériennes, Egyptiennes, Russes, Américaines, Belges, Suisses et Havane. Cigarettes de toutes sortes sans colle, faites à la main et à la machine.

Cigares en Boites assortis

GRANDE DISTILLERIE BASTIAISE

Rhum et Tafia de la Martinique, importation directe; Grande Fine Champagne, à des prix très réduits; Eau-de-Vie de vin et Eau-de-Vie de marc depuis 1885; Spécialité de Vermouth de Turin; Vins fins de toutes marques et toutes provenances; Vins blancs des premiers crûs du Cap, tels que :

MALVOISIE SEC, GENOVESELLA DOUX, MUSCATS, ETC., ETC.

MANUFACTURE DE TABACS, CIGARES ET CIGARETTES

GRAND ASSORTIMENT DE TABACS DE TOUTES PROVENANCES

VIN DU CAP-CORSE AU QUINQUINA

APRÈS VOS REPAS, prenez un verre de liqueur:

LA CÉDRATINE

si justement appréciée des gourmets.

Ne fumer que l'excellent *CIGARE MATTEI* ou ne pas fumer

XXXI^e ANNÉE — DIMANCHE 4 MARS 1906 — N° 63

Le Petit Bastiais

5 CENTIMES — JOURNAL QUOTIDIEN — 5 CENTIMES

Rédaction & Administration : 8, Boulevard du Palais, Bastia
J.-B. OLLAGNIER, Directeur

Les annonces sont payables d'avance et reçues aux Bureaux du Journal.
Faits divers, 1 fr. — Réclames (3e page), 0.75 — Divers, 0,30 — Judiciaires, 0.25

ABONNEMENT (*Payable d'avance*)

	un an	6 mois	3 mois	
Corse.....	20 fr.	10 fr.	5 fr.	Union postale, et autres Pays: le port en sus.
Autres Départ.	26 »	13 »	6 »	

On ne répond pas des manuscrits déposés.

00714

BIBLIOTHÈQUE BASTIA MUNICIPALE

COUR D'ASSISES DE LA CORSE

L'affaire Castellani. -- Les témoins

LE CALENDRIER

Fête d'Aujourd'hui : Saint Casimir.
Soleil : (heure nationale)
Lever, 6 h. 04 m. — Coucher, 5 h. 24 m.
Premier quar., le 2. — Pleine Lune, le 10.
Fête de Demain : Saint Adrien.

3 MARS

SCÈNES DE LA VIE BASTIAISE

V

Marie-Madeleine

Vincent était près d'elle. Il ne savait comment lui parler pour motiver cet entretien devancé sur celui du lendemain. Il rompit pourtant le silence et dit doucement, bien doucement :

— Madame... pardon...

La belle Italienne fit un mouvement.

— Pardon d'interrompre votre prière, mais... madame...

— Monsieur... répondit à demi-voix la veuve.

— Si vous saviez combien mon bonheur... sat grand !... je n'ai pu résister au désir de...

— Monsieur.

— Vous voir, vous parler, vous dire que... j'éprouve pour vous une de ces affections ignorées jusqu'ici.

— Mon Dieu, faut-il croire les hommes lorsqu'ils vous parlent ainsi ?

— Madame, répondit Vincent en s'agenouillant à côté d'elle comme pour prier à son tour, je suis sincère en vous disant que je vous aime, que vous avez mis le trouble dans mon âme et que lorsque je reçus votre billet...

— Oh ! une imprudence de ma part, vous devez en convenir, Monsieur, interrompit-elle pudiquement.

— Imprudence ! dites donc une inspiration divine, car vous avez fait un heureux .. Ah ! Madame, Madame, laissez moi vous remercier pour ce premier bonheur de ma vie.

Et Vincent lui prit la main et la porta à ses lèvres.

— Oh ! Monsieur...

— Non, laissez-moi presser cette main afin qu'elle puisse vous transmettre le fluide de mon amour.

Vincent commençait à s'emballer.

— Laissez-moi, poursuivit il, vous dire que notre amour aura son apothéose, une destinée pleine d'enchantements. Oh ! ma tendre amie, dites-moi que votre cœur me sera ouvert ; dites-moi que votre âme ressentira les mêmes émotions que la mienne, dites, parlez, afin que je puisse m'enivrer de cette affection sainte...

—Sainte, n'est-ce pas, Monsieur, placée sous le regard de Dieu.

— Oui, sous le regard de Dieu, car vous êtes mon paradis d'ici-bas.

Et Vincent, emballé en plein, déposait des baisers brûlants sur la main gantée de son idole.

— *Quelle heureuse rencontre* aujourd'hui. La Providence nous a favorisés, elle nous a réunis naturellement, sans attendre le lendemain ; n'est-ce pas, ma bien-aimée ?

— Monsieur... balbutia-t-elle toute émue des événements précipités, vous me rendez... toute confuse...

— Oh ! merci, merci, pour cette bonne parole.

Et Vincent, transporté au vingtième ciel, serra la main de son adorable interlocutrice et la porta à ses lèvres en la couvrant encore de baisers.

Il se fit un léger silence.

Elle le rompit, remise un peu de sa première émotion, et demanda à Vincent :

— Allez-vous souvent en Italie ?

— Mais oui.. quelquefois...

— Aimez-vous Pise ?

— Oh ! je l'adore.

Il adorait tout en ce moment, ce brave Vincent.

— Mais vous préférez Paris, incontestablement.

— Non, j'aime mieux Bastia, avec vous surtout.

— Vous habitez Paris pourtant, habituellement.

— J'habite Bastia.

— En découvrir sans doute, demanda en souriant l'Italienne, voulant connaître ainsi l'existence de l'aspirant de son cœur.

— Non, madame, je suis avocat...

— Ah ?...

Puis elle pensa : Ils sont avocats tous deux.

— Oui, Madame, mais ne craignez rien, je ne me consacrerai pas entièrement à mes dossiers ; vous serez, je vous le jure, ma meilleure occupation, l'objet de mes constantes attentions.

— Vous êtes un galant homme, Monsieur. Que pensiez-vous de moi, lorsque vous me voyiez à Pise ?

— Moi ? répondit Vincent étonné, à Pise ?... je pensais... que vous étiez aussi adorable que ce soir.

— Est-ce bien vrai ce que vous m'avez écrit ?

— Oh ! Madame, l'expression vraie de mon cœur, de mon âme, je vous le jure, ma chère Madeleine.

L'Italienne fit un brusque mouvement.

— Monsieur Aurèle... ce nom n'est pas le mien, dit-elle vivement et troublée.

Vincent fit à son tour un sursaut.

— Aurèle ?... mais vous faites erreur, Madame.

— Comment... Monsieur...

— Je m'appelle Vincent et non Aurèle qui est un de mes amis.

— Mais alors... mon Dieu !

Et la veuve bouleversée, cacha sa tête dans ses mains en balbutiant quelques paroles inintelligibles.

— Mais... pourquoi cette méprise ?... voyons, parlez, Madame, je vous en prie...

Cette dernière resta silencieuse, toujours dans la même attitude.

— Mais dites moi la vérité, Madame, oh ? je vous en supplie...

PHILIPPE TORELLI.

(*A suivre*).

PROPOS EN L'AIR

Hommes et Masques

Décidément, les hommes ont une très haute opinion d'eux-mêmes.

C'est ainsi que se trouvant sans doute trop beaux, ils ont cherché à s'enlaidir en s'affublant de toutes sortes de costumes ridicules, en cachant les traits d'un visage trop vulgaire sous des masques grossiers et grotesques.

Jetez un regard sur cette foule qui s'étale sur les places et les boulevards, chaque jour de carnaval et de la mi-carême. Voyez toutes ces diaboliques figures qui passent, sautant, riant, criant, comme dans un décor d'outre-tombe. Sont-ce bien nos semblables, ces bipèdes qu'agite pareille folie ?.. Pourquoi ce long, à jarrets minces, qui vient me froler, a-t-il éprouvé le besoin de s'orner le dos d'un immense promontoire, pour faire croire à une infirmité qu'il n'a pas? Est-ce peut être parce qu'il n'a la bosse de rien du tout ?.. Pourquoi cet autre promène-t il un monstrueux appendice nasal, considérablement pointu et long d'une aune?.. Dans la vie quotidienne et pratique a-t-il peut être à subir les désavantages d'un nez camard?.. Est-ce parce qu'il a le corps — et l'esprit — trop lourd, que cet autre se voit dans la dure nécessité de s'appuyer sur deux bâtons?.. Et ce dernier, maigre et long comme un pied de héron, s'est-il aperçu qu'il a la cervelle trop étroite pour en être arrivé à la compléter par une immense tête d'English, aussi creuse toutefois que la sienne ?..

Pauvre humanité, qui rit de ses propres défauts, qui enlaidit ce qu'elle a de meilleur, qui tourne au grotesque les infirmités qu'elle devrait tâcher de bannir de son sein !

Ce qui est — je n'oserai dire révoltant — mais au moins ridicule, c'est qu'on a cru bon d'ériger en institution ce passe-temps où semble sombrer la mentalité humaine. Ne vante-t-on pas aujourd'hui telle ville pour la gaieté, le burlesque et le succès de son carnaval ? Ne voit on pas chaque année des populations se faire une concurrence acharnée afin de remporter aux yeux du monde un grand prix de savoir-faire dans le ridicule et la sottise ? Si bien qu'aujourd'hui, c'est prédire une haute destinée à une ville, qu'affirmer qu'elle marche vers un avenir des plus... carnavalesques.

D'ailleurs, l'institution peut très bien devenir nationale; n'accorde-t on pas déjà toutes sortes de congés en l'honneur du Mardi-Gras ? Ainsi, ces messieurs de la Cour ne siègent pas ce jour-là ; les militaires et les potaches quittent leurs bottes respectives, avec permission de dix heures et de minuit... Bientôt — afin d'être en parfait accord avec les modernes aspirations — le carnaval sera international. Ce que n'auront pu faire les rois de la terre, asservir tous les peuples et les unir en une même nation, Sa très Haute Majesté Carnaval le fera... Et cela à la grande joie du monde entier.

Ce résultat se déduit d'ailleurs logiquement du caractère même de l'esprit humain : ce que fait l'un, tous veulent le faire. Il prit un jour fantaisie à quelqu'un d'additionner un nez postiche à celui dont lui fit don Dame Nature ; aussitôt tous le firent ; ceux qui vinrent après, suivirent l'exemple des ascendants ; l'hérédité s'en mêla sans doute, et cela se pratiqua ainsi — sans que l'on sut pourquoi — pendant des siècles. Il en est de même aujourd'hui : ce que Nice, Naples, etc., font avec tant d'éclat, l'Italie et la France entières veulent le faire, puis toute l'Europe le voudra, et cela s'étendra à toutes les parties du monde, au grand profit de l'internationalisme.

Bref, je ne vois presque pas de différence entre cette histoire et l'aventure du marin anglais qui s'étant endormi dans un bois, en Océanie, après s'être couvert le chef d'un bonnet de nuit, s'aperçut que tous les singes d'alentour en avaient fait autant.

J'ajouterai pour la clarté de l'anecdote que l'infortuné marin avait à ses côtés un sac contenant les bonnets de nuit de tout son équipage.

Et dire qu'il y a des gens qui osent nier la parenté de l'homme et du singe !..

JACQUES.

Bastia s'amuse

Les meilleures choses ont hélas ! une fin, et notre jeunesse bastiaise en sait quelque chose.

Samedi dernier, c'était au bal de la Méditerranée, avec le triomphe de la valsé lente, la plus agréable des soirées. Comme la maison de Socrate, les salons du Cercle étaient trop petits pour contenir la société choisie et nombreuse qui avait répondu aux invitations des brillants organisateurs.

Dimanche, l'après-midi, sur la Place Saint-Nicolas et le soir sur la Traverse, un vent de folie s'était emparé des promeneurs, d'habitude apathiques, et les confetti restèrent seuls, le lendemain, pour témoigner de l'ardeur des luttes courtoises ; mais rien n'a dépassé la journée du mardi gras. A la Cyrnéenne, un berceau abandonné dans un coin avait été sans doute placé comme un symbole dont la signification n'était pas très explicite, à moins que ce ne fut un don de M. Piot.

La matinée des Rampolli justifiait, peut-être, ce meuble insolite, il est des choses si bizarres dans la vie.

Le carême est enfin arrivé. Paix à ses cendres et à son mercredi.

LIGUE DE L'ENSEIGNEMENT

Conférences publiques

La Province dans le Roman

Rechercher dans les principaux romanciers du siècle dernier et de nos jours la description pittoresque, la peinture fidèle de nos provinces de France, la Corse comprise, les exposer avec beaucoup d'élégance et de clarté au public choisi des Conférences populaires, tel a été le but que s'est proposé jeudi dernier dans sa causerie, notre très distingué sous-préfet, M. Montigny.

Hâtons-nous de dire que l'aimable conférencier a pleinement réussi dans sa tâche : La Muse des Comices agricoles qu'Alphonse Daudet nous montre dans son joli conte, si rebelle aux invocations du « Sous-Préfet aux champs, » fut, on peut le dire, sans flatterie, des plus propices et des plus bienveillantes pour le Sous-Préfet à la ville.

Il nous est agréable de souligner chez le même homme l'alliance d'une grande science administrative et d'un goût très développé pour les belles lettres.

Avec le sympathique conférencier comme guide, faisons — autant que le permet une brève analyse — notre tour de France à la fois geographique et littéraire. C'est d'abord Flaubert qui décrit son pays natal, la Normandie, avec la précision et l'observation qui le caractérisent. L'auteur de « Mme Bovary » passait souvent toute une après-midi à regarder la campagne sous des verres de couleur ; ce qui le distingua par dessus tout, c'est le souci d'une rigoureuse exactitude à laquelle il mêle cependant une supérieure ironie ; rappelons la description minutieuse de la Pharmacie de M. Homais, où le persiflage éclate à chaque mot.

Si l'on veut avoir une idée exacte de la vie du paysan Normand, c'est dans Guy de Maupassant qu'il faudra le chercher, car l'auteur de la « Ficelle » est l'un des plus naturalistes de nos écrivains ; il nous montre le type du paysan Normand, aussi bien que Gascon, tout

jours hésitant et méfiant, « épiant l'œil du vendeur, cherchant sans fin à découvrir la ruse de l'homme et le défaut de la bête ».

Des citations de Flaubert et Maupassant nous emportons l'impression d'une Normandie laborieuse et riche, mais banale et dépourvue de poésie.

Il n'en est pas de même pour la Bretagne, où guidés par Pierre Loti, nous admirons un pays moins plantureux mais plus pittoresque. L'auteur de « Mon frère Yves » nous fait sentir tout le charme du paysage breton, avec ses petits chemins creux, bordés d'ajonc et de genêts, le vieux clocher « baignant dans le ciel bleu en pleine lumière ses fines découpures grises marbrées de lichens jaunis. » Ici, ce n'est plus du naturalisme, c'est de la poésie, c'est un alliage heureux de réalité et d'idéalisme, et voilà justement ce qui fait l'originalité particulière de Loti. Mais le voyage est long, et il faut nous hâter : nous voici maintenant en Touraine, patrie de Rabelais, Descartes, Balzac, Paul-Louis Courier et Alfred de Vigny. Dans ce cadre admirable, dans la terre classique des châteaux, Balzac place le « Lys dans la vallée » et la « Grenadine. » Inutile de dire que sous la palette puissante de ce maître styliste, la Touraine apparaît pleine de charme et de vie. (Rappelons les belles pages qu'il consacre aux vendanges, à la récolte des noix et des châtaignes).

Après les riants paysages de Touraine, nous suivons le conférencier en Vendée : M. René Bazin nous initie dans la « Terre qui meurt » à la vie du paysan vendéen, et nous révèle toute la poésie de cette contrée singulière. L'ouvrage touche à la sociologie : c'est l'histoire d'une famille de Lourais se détachant peu à peu du sol natal, espérant trouver fortune à la ville. Ce n'est là qu'un mirage, et la réalité leur réserve de dures déceptions. Cependant, le père Toussaint Luminaeu reste obstinément attaché à la terre qu'il aime. Aux jeunes villageois, atteints de la nostalgie de la ville, il faut conseiller la lecture de l'œuvre de M. René Bazin ; y trouveront la description des joies toujours réconfortantes de la vie aux champs ; ils y puiseront le vif sentiment de leur dignité et de leur indépendance ; ils aimeront davantage « le glorieux état de ceux qui font vivre ce monde. » Nous regrettons que le défaut de place ne nous permette pas de citer cette belle page.

Dans le même ordre d'idées, M. Eugène Leroy « Jacquou-le-Croquant » et M. Emile Guillaumin, « La vie d'un simple, » ont dépeint en termes savoureux l'existence du paysan Périgourdin et Bourbonnais. « D'être cultivateur, dit le métayer de M. Guillaumin, de vivre en contact avec le sol, avec l'air et le vent, un orgueilleux contentement me venait ; et je plaignais les boutiquiers, les artisans qui passent leur vie entre les quatre murs d'une même pièce et les ouvriers d'industrie emprisonnés dans des ateliers où il fait chaud, où l'air est vicié, et les mineurs qui travaillent sous terre ; je me sentais le vrai roi de mon royaume et je trouvais la vie belle. »

Après une halte en Provence, pays du soleil et du mistral, immortalisé par Daudet dans « Numa Roumestan, » le sympathique conférencier nous montre notre île de Corse dans le roman contemporain. Ce n'est pas dans « Colomba » qu'il faut aller chercher des descriptions pleines de coloris : l'intérêt de l'ouvrage réside dans la conception du style et le caractère dramatique du récit. A cet égard, nous devons chercher ailleurs des impressions vécues. Guy de Maupassant, Jean Lorrain, Emile Bergerat, éprouvent tous une même émotion délicate en apercevant la Corse, sensation unique, inoubliable de beauté, que l'un de nos éminents compatriotes, à la fois homme politique et écrivain, a su traduire en une page bien connue.

M. Montigny n'a pas eu l'intention d'épuiser un sujet des plus vastes ; pour être complet, il aurait fallu rêver avec André Theuriet, dans les forêts du Centre et de l'Est, suivre Georges Sand dans le Berry, Eugène Fromentin, dans l'Aunis, Ferdinand Fabre, dans les Cévennes, bien d'autres encore. Ce qu'il en a dit suffit à montrer à ses auditeurs que partout la terre de France est belle et séduisante, et que ses diverses régions ont inspiré à nos meilleurs écrivains des pages admirables, dignes d'être lues et goûtées.

En quelques mots aimables, M. Poletti, professeur au Lycée, membre de la Ligue de l'Enseignement, a adressé à M. le sous-préfet Montigny, des remerciements mérités, pour le concours précieux qu'il apporte à l'œuvre des conférences populaires.

La prochaine Conférence sera faite jeudi prochain, par M. Courtillet, professeur au Lycée, sur « l'Originalité de La Fontaine, dans les « Amours de Psyché. »

A. Gu.

MUSIQUE MILITAIRE

PLACE SAINT-NICOLAS

Programme du 4 mars, à 3 h.

Le Béarnais,	Gartner.
Leichte Cavalerie, ouv.,	Suppé.
Sobre las Olas, valse,	Rosas.
Lakmé, fant.	Delibes.
Mignonnette, mazurka,	Chomel.

Le Chef de Musique, J. LANT.

Cour d'Assises

Audience du 2 mars 1906

Présidence de M. SAVELLI, *conseiller*

L'affaire Castellani

18e témoin. — Raibaldi Louis, boucher. Castellani a le lendemain du crime payé des consommations dans sa buvette. Il avait prêté 5 francs au nommé Marcelli.

19e témoin. — Alberti Jean, boucher à Bastia. Le lendemain du crime Castellani est entré dans la buvette où j'étais. Il tremblait. Il a bu d'un trait un verre d'absinthe. Il a ensuite changé de montre avec Mori.

20. — Orsini Jean-Jérôme en passant à Pietra a l'Arsto, a découvert le cadavre du malheureux Gianelli dissimulé sous des bruyères. Il était affreux à voir.

21e témoin. — Damiani Félicité a trouvé dans la montagne le cadavre de Gianelli. Ce malheureux avant de partir avec Castellani lui avait dit : « Cet homme m'a dit qu'il me tuerai en passant la montagne. Mais je n'en crois rien. Pourquoi me tuerait-il ?

22e témoin. — Paoletti Angèle-Marie. J'ai un jour rencontré Castellani qui m'a offert 5 francs. Comme je les refusais, il m'a dit : « Pour gagner 2 francs un homme travaille toute une journée, et vous vous ne voulez pas gagner 5 francs en cinq minutes. » Je repoussais ses propositions avec indignation.

23e témoin. — Pomonti François. J'ai vu la vieille Castellani qui m'a dit en parlant du colporteur. « Voyez-vous, il faut se méfier de cet homme » Castellani avait des pièces d'or et plusieurs billets de banque.

24e témoin. — Nicolai Angèle-Marie. Castellani m'a offert 6 francs si je consentais à me livrer à lui. J'ai refusé il m'en a offert 11. Comme je persistais dans mon refus, il me dit en sortant un revolver : « Voyez vous si je vous rencontre seule à la campagne ces cinq balles seront pour vous.

25e témoin. — Pozzo di Borgo dit que Castellani et la victime avant de partir ont bu avec lui quatre bouteilles de vin. A un moment donné le Niolin était sorti, Castellani se mit à se rechercher disant : « S'il est parti sans moi gare à lui. » Il est revenu un pan plus tard avec la victime et ils sont partis ensemble. La victime m'a dit que des femmes l'avaient prévenu que Castellani l'aurait tué en passant la montagne. Puis il a ajouté : après tout je suis un homme comme lui.

Le témoin Servetto Léon, est appelé.

Incident

Me Hyacinthe de Montera reproche le témoin comme étant beau-fils des parties civiles et dépose des conclusions dans ce sens, qui sont combattues par Me l'Avocat général et par Me de Caraffa, organe des parties civiles.

La Cour après en avoir délibéré décide que ce témoin sera entendu.

36e témoin. — Servetto Léon déclare que la montre que Castellani a échangée avec celle du Mari appartient à son beau-frère. Il la reconnaît sans aucune restriction.

Audience du 3 mars

On continue l'audition des témoins.

On appelle Servetto Marie-Françoise, sœur du malheureux Gianelly.

Me Hyacinthe de Montera senior et Me Hyacinthe de Montera junior déposent de nouvelles conclusions tendant à ce que ce témoin qui est fille des parties civiles ne soit pas entendue sous la foi du serment.

M. l'avocat général et Me de Caraffa combattent ces conclusions.

La Cour ordonne que le témoin sera entendue sous la foi du serment.

37e témoin. — Servetto Marie-Françoise raconte les préparatifs qui ont accompagné le départ de son malheureux frère. Elle reconnaît parfaitement la montre de la victime qui est celle que Castellani a, le lendemain du crime, remise à Mori. La sœur de la victime supplie MM. les Jurés. « Puisque mon frère est mort, que l'assassin lui-même périsse, dit-elle. »

38e témoin. — Novella J. Antoine. Quelques minutes avant le crime j'ai vu passer sur la montagne la victime Gianelly précédée de son mulet et suivie de Castellani.

39e témoin. — Galli, armurier. Quelque temps avant le crime, Castellani a acheté chez moi un pistolet à percussion centrale. Les balles et les douilles trouvées sur le lieu du crime s'adaptent parfaitement à ce pistolet.

30e témoin. — M. l'armurier Bedani, a examiné les douilles et les balles trouvées sur les lieux, affirme aussi qu'elles s'adaptent exactement au pistolet de Castellani.

31e témoin. — Benigni Antoine était à la maison d'arrêt le jour où Castellani fut amené. Il dormait à côté de moi. La nuit il criait : « E morta ! E morta ! » Je lui disais le lendemain qu'il avait rêvé la nuit ; il me répondit : « Ne dites rien à personne, je vous en supplie. »

32 et 33e témoins. — Tomasinini Joseph et Biasini Jean-Pierre confirment la précédente déposition.

34e témoin. — Modesti Benoit, a bu la veille du crime chez M. Pozzo-di-Borgo, avec Castellani et la victime. Celle ci étant sorti à un moment donné, l'accusé se mit à sa recherche disant : « Si le niolin est parti sans moi malheur à lui. » Il l'a retrouvé et ils sont revenus ensemble peu après, puis ils sont partis pour la montagne. Le lendemain j'ai appris que Gianelli avait été assassiné.

35e témoin. — Puzzico Ange-François, gardien de phare de St-Florent. Le lendemain du crime Castellani est venu me trouver pour me prier de ressemeler ses souliers. Il a regardé l'heure à sa montre qui, disait-il, lui avait été donnée tantôt par son beau-père, tantôt par sa femme.

36e témoin. — Gilormini Toussaint, boucher à Bastia. Le lendemain du crime Castellani a changé de casquette avec moi.

37e témoin. — M. l'horloger Bottai Anselme. La montre que vous me montrez appartenait au malheureux Gianelli. C'est moi qui l'ai réparée il y a quelque temps, et j'y ai gravé à l'intérieur mes initiales et la date de la réparation. C'est d'ailleurs ce que je fais toutes les fois.

38e témoin. — Casanova Ange-Antoine. La victime m'a dit qu'il devait rentrer à Bastia et que Castellani tenait à l'accompagner. « On m'a même averti, a-t-il ajouté, qu'il me tuerait en passant la montagne, mais je n'en crois rien. Ce n'est pas pour me prendre les quelques sous que j'ai dans ma poche qu'il me tuera. »

39e témoin. — Giuseani Philippe. J'ai donné à manger au mulet de la victime avant son départ de Farinole. Un instant après Gianelli a quitté le village en compagnie de Castellani. J'ai su le lendemain qu'il avait été assassiné.

40e témoin. — Albertini Etienne. Castellani vint me trouver dans les premiers jours de septembre et promit de me porter 1,000 francs, dans les premiers jours de novembre. Ces 1000 francs, m'a-t-on, dit devaient lui être remis par une femme pour tuer M. le professeur Corteggiani.

41e témoin. — Alessandri Jean-Pierre. J'ai rencontré un jour dans les environs de Bastia Castellani qui m'a prié de lui acheter en ville 20 cartouches calibre 12. Il a voulu me donner 20 sous pour ma peine ajoutant : L'argent ne me manque pas.

42e témoin. — Davalle Jerôme. Le lendemain du crime Castellani est entré dans une buvette où j'étais, près de St-Antoine. Il tremblait, son attitude m'a impressionné et je me suis douté que j'avais en présence de l'assassin du malheureux Gianelli.

43e témoin. — Louis Sabecco, buvetière. Confirme la précédente déposition.

44e témoin. — Paoli Absalon, cultivateur. Le lendemain du crime Castellani, est venu chez moi et m'a demandé de le faire accompagner par mon gendre chez un nommé Dominique Castellani. L'attitude de cet homme m'a tellement impressionné que j'ai refusé.

Les Loteries

Des billets anonymes m'on achète :
Mon argent est pour ma toilette.
En achetant du Congo, tô !
Je gagne teint frais et beauté.

Une Marseillaise, à Victor Vaissier.

Souscription pour la famille Venturini

6e LISTE :

Muraccioli, Entrepreneur, 5 fr. Dias, expéditionnaire, 2, Luciani, comptable, 1, Augé, 1, Mariani, retraité, Cellucoli, 1, Padovani André, 1, Gietti, 1, Mateo, 0,50, Rossi, charretier, 0,50, Guidon, 0,50, Carboni, 0,75 Leca, 0,50, Chipponi, 0,50, Gatsella, 0,50, Cipriani, 0,50, Carega, 0,25, Perlegro, 0,25 Osseo, 0,50, Mariani Paul, 0,25, Pierrolino, 0,25, Fossani, 0,50, Cini 0,50, Raffaelli, 0,50, Chechini 0,25, Santelli, 0,50, Guelnini Jean, 0,50, Vanini, 0,50, Poggi François, 0,50, Poggi Antoine, 0,50, Anonyme 0,50, Negroni, 0,25, Cherubini, 0,50, Ureli, 0,50, Cavallini, 0,50, Alfonsi, 0,50, Cavani fils, 0,50, Pierantoni, 0,50, Pierrin, 0,50 Santucci de Joseph, 0,50, Padovani, forgeron, 0,50, Corbani Marie, 0,50, Dominichetti, 0,52, Molinelli, 0,50, Anelli, 0,50, Mechi, 0,25, Franceschini, 0,50, Petinati, 0,50, Petrolacci, 0,25, Solasca, 0,25, Guerrieri 0,25, Pantalacci 0,50. —

Total, 32 fr. 50.

Quête du Lycée, 5 fr. 6 professeurs, 5. M. Batteni (Nouveau-Porto) 10. —

Total, 20 francs.

Souscription faite dans nos bureaux :

Direction du Gaz, 10.00 ; MM. Anderson et fils, 5.00 ; André Pietri, 5,00 ; Abbé Sacripanti, 5.00,

Collecte de la « Cirnea », 37.75. —

Total.. 62.75.

Petite Gazette

Variations Atmosphériques du 3 mars

Thermomètre — 7 heures du matin 14 8
à midi 15 3 à 6 heures du soir + 13 3
Maxima + 15 7 Minima 11 ;
Baromètre — 7heures du matin, 762 mm.
à midi, 764 mm. 6 heures du soir, 764 mm.
Vent. — Dans le matinée, S. E. faible.
Dans l'après-midi, id.
Etat du ciel, découvert.
Pluviomètre, à 7 h. du matin : 0 mm

∴

Aux Quinze-Vingts

Une pension annuelle et viagère de cent francs sur les fonds de l'hospice des Quinze-Vingts a été accordée aux dames Lanfranchi Marthe-Marie veuve Maselli, d'Ajaccio, Mesti Maria veuve Meglioli ; d'Ajaccio ; Ordioni Marie Antoinette veuve Filippi, de Coggia ; Giannoni Angèle, veuve Celeri, de Pietrasenera.

∴

Obsèques

Hier, à l'église Sainte-Marie ont eu lieu les obsèques de Mme veuve Marguerite Dolpino, née Chersia, décédée à l'âge de 65 ans. Le deuil était conduit par son gendre, M. Jérôme Emanuelli, le négociant de la haute-ville bien connu, entouré de nombreux parents et amis. Après l'absoute, l'inhumation a été faite au cimetière.

Nous présentons à M. Jérôme Emanuelli et à sa famille toutes nos condoléances.

∴

Vol

Dans la nuit de vendredi à samedi des malfaiteurs, restés inconnus, ont pénétré dans l'épicerie que Mme Daomar Barbarine exploite au numéro 3 du boulevard Saint-Angelo.

Les voleurs se sont introduits dans le magasin par la porte qui donne sur le vestibule, en faisant sauter la serrure. Une fois à l'intérieur les malandrins ont ouvert le tiroir et se sont emparés d'une somme de 6 francs 50 qui s'y trouvait. Mais ils ne devaient pas s'arrêter leurs exploits : ils ont ouvert une malle en brisant la serrure et y ont dérobé une somme de 65 francs comprenant deux pièces de 20 fr., une pièce de 10 fr. en or et trois pièces de cent sous.

Ils ont emporté, en outre, deux pains de sucre, trois saucissons, quatre pains, des haricots, de l'huile, des pommes de terre et des berlingots.

Comme on le voit, le vol est assez *important* et *ceux qui l'ont perpétré* ont pu opérer à leur aise sans être dérangés. Il faut retenir aussi que le vent qui soufflait, cette nuit là, avec une certaine violence, a quelque peu facilité leurs opérations.

Il sera dit que nous aurons à enregistrer toutes les semaines quelque drame...

A la police de redoubler d'ardeur et de vigilance.

∴

Bois

On désire acheter de fortes quantités de bois d'aulne (ezi).

S'adresser à M. A. Padovani, agence maritime, Bastia.

NOUVELLES RELIGIEUSES

PAROISSE SAINT-JEAN-BAPTISTE. — La station quadragésimale sera prêchée par M. l'abbé Gays, missionnaire diocésain d'Auch, les dimanches, mercredis et vendredis, à 4 heures, et les samedis à 8 heures du soir, pour les hommes.

SOCIÉTÉS et SYNDICATS

SOCIÉTÉ Ste-DÉVOTE. — Les membres participants sont avisés que le 5 du courant aura lieu la perception de 9 à 11 heures, au siège social Ed du Palais, 8.

Prière au retardataire de se mettre en règle.

Le trésorier, L. Raibaldi.

PRÉVOYANTS DE L'AVENIR. — Dimanche, 4 février, réunion mensuelle à la Mairie de 10 à 11 heures.

Adhésion de nouveaux membres.

Les retardataires sont tous amendables.

Le président, Angerry.

SOCIÉTÉ DES ANCIENS SOUS-OFFICIERS. — Dimanche, 4 mars, à 8 heures du matin, à la Mairie, réunion du bureau, et à 9 heures, assemblée générale des membres participants.

Ordre du jour : Versement de la cotisation. — Compte-rendu de la situation financière. — Réception de nouveaux adhérents. — Election pour le renouvellement du bureau.

COMPAGNIE MÉDITERRANÉENNE DE NAVIGATION

NOUVEAUX SERVICES RAPIDES

Corse — Algérie — Tunisie — Italie

Départs de Bastia

		Arrivées à		
Jeudi	4 heures soir.	Marseille.	Vendredi,	7 heures m.
Jeudi	9 heures soir.	Nice	Vendredi	6 heures m.
Dimanche	10 heures matin.	Tunis	Lundi,	11 heures m.
Samedi	10 heures soir.	Naples.	Dimanche,	5 heures s.
Jeudi	minuit.	Livourne.	Vendredi,	4 heures m.
Samedi	10 heures matin.	Nice & Marseille	(commercial).	

Départs de

		Arrivées à Bastia	
Marseille	Samedi, 3 heures s.	Dimanche	6 heures m.
Nice	Samedi, 10 heures m.	Samedi	7 heures s.
Tunis	Mercredi, midi.	Jeudi	6 heures m.
Naples	Mercredi, 5 heures soir.	Jeudi	1 heure s.
Marseille	Mercredi, 3 heures soir.	Jeudi	11 heures m.
Livourne	Vendredi, minuit.	Samedi	4 heures m.
Cette	Jeudi, midi.		
Marseille	Mardi, soir.	(commercial), Jeudi 7 heures matin.	
Nice	Mercredi, soir.		

Marseille — Ajaccio — Propriano

Départ de		Arrivées à	
Marseille	Dimanche, 4 heures soir.	Ajaccio	Lundi, 7 heures matin.
Ajaccio	Lundi, 5 heures soir.	Propriano	Lundi, 5 heures soir.
Propriano	Mardi, 11 heures m.	Ajaccio	Mardi, 1 heure soir.
Ajaccio	Mardi, 5 heures s.	Marseille.	Mercredi, 7 heures matin.

DERNIÈRES NOUVELLES

Service télégraphique spécial du *Petit Bastiais*

00115

BOURSE DE PARIS

	2 mars	- 3 mars
Rente 3 0/0 anciens	99.50	— 99.60
Rente 3 0/0 nouvelle	99.20	— 99.25

ex-coupon.

NOUVELLES JUDICIAIRES

Paris, 2 mars.

Sont nommés suppléants de la justice de paix du canton d'Evisa :

M. Versini, en remplacement de M. Masseoni

M. Arrighi, en remplacement de M. Leca.

Nouvelles Universitaires

SESSION DU BACCALAURÉAT

Paris, 3 mars.

La première session du baccalauréat, dans les départements, est fixée au 5 juillet prochain.

RÉUNION des Cardinaux français

Paris, 3 mars.

Une réunion des cardinaux français a eu lieu aujourd'hui à l'archevêché de Paris, sous la présidence du cardinal Richard.

Une délégation d'évêques assistait à la séance.

Dans cette réunion on a simplement préparé le programme de l'assemblée plénière des évêques de France qui aura lieu prochainement.

Les Obsèques de Mlle Cunéo d'Ornano

Paris, 3 mars.

Ce matin, ont eu lieu, à Paris, les obsèques de Mlle Emilie Cunéo d'Ornano, décédée à l'âge de 64 ans.

Mlle Cunéo d'Ornano était la sœur de M. Gustave Cunéo d'Ornano, député de la Charente.

Effondrement D'UNE MAISON A LYON

Nombreuses victimes

Lyon, 3 mars.

La nuit dernière, dans la rue Bugeaud, une maison s'est écroulée, ensevelissant sous les décombres de nombreuses personnes.

Cinq cadavres d'enfants ont été déjà retirés.

L'incendie des magasins du Vieux-Palais à Toulon

Un million de dégâts

Toulon, 3 mars.

L'autorité judiciaire a ouvert une enquête sur les causes du violent incendie qui, la nuit dernière, a détruit complètement les grands magasins dits du Vieux Palais, situés au bas de la ville.

On sait que les dégâts dépassent un million.

A PARIS ARRIVÉE d'Edouard VII

Paris, 3 mars.

Le roi d'Angleterre a quitté hier soir le palais de Buckingham et s'est rendu à la gare de Victoria, d'où il est parti pour Portsmouth, où l'attendait le yacht royal, « Victoria and Albert ».

Ce matin le yacht royal, ayant à bord le roi d'Angleterre, a appareillé pour Cherbourg.

Le « Victoria and Albert » était escorté de deux croiseurs et de six contre torpilleurs.

L'arrivée d'Edouard VII à Cherbourg a donné lieu à une manifestation grandiose.

Le roi d'Angleterre et les marins anglais ont été chaleureusement acclamés.

Dès son arrivée à Cherbourg, Edouard VII est parti pour Paris, où il est arrivé dans la soirée.

Sa Majesté, qui voyage dans le plus strict incognito, demeurera à l'ambassade anglaise, jusqu'à mardi prochain, puis repartira pour Biarritz.

LA LOI DE SEPARATION L'INVENTAIRE DES BIENS D'ÉGLISE EN Pprovince

Dans la Haute-Loire

Le Puy, 3 mars.

Le receveur de l'enregistrement, qui se rendait ce matin à l'église Saint-Martin des Fougères pour procéder à l'inventaire des biens de cette paroisse, a reçu un coup de fusil qui l'a blessé au bras gauche.

L'agent des domaines a rebroussé chemin avec les gendarmes de l'escorte.

L'auteur du coup de feu n'est pas connu.

Dans les communes voisines une grande résistance est préparée.

Les paysans aiguisent les fourches et les faux, et s'arment de leurs fusils et de leurs revolvers.

L'avancement DANS LA MAGISTRATURE

Paris, 3 mars.

« L'Echo de Paris » annonce que le projet de loi réglementant les conditions de l'entrée et de l'avancement dans la magistrature ; instituera un examen pour l'entrée dans la magistrature, limitera l'avancement au choix et à l'ancienneté et organisera l'inspection et le contrôle des magistrats.

A MADAGASCAR

Terrible cyclone

Un village détruit. — Trente cadavres retrouvés. — Dégats considérables. — Un village en partie submergé.

Tananarive, 3 mars.

Un télégramme de Tananarive annonce qu'un terrible cyclone a ravagé plusieurs provinces.

Le village de Mahacore a été complètement détruit. Les habitations des indigènes ont été abattues, les récoltes sont perdues. Le paya a été entièrement ravagé sur un parcours de plus de 50 kilomètres.

De nombreux malgaches ont péri dans le sinistre.

On a déjà retrouvé les cadavres de trente indigènes.

Presque tous les européens, résidant à Mahanore sont blessés.

Par suite de la crue subite d'un fleuve, le village de Manajary a été en partie submergé. Plusieurs personnes se sont noyées.

Des dégâts considérables sont signalés dans la province de Tionaranson.

EN ESPAGNE

M. Romero Robledo

Madrid, 3 Mars.

On annonce la mort de M. Romero Robledo, ancien ministre d'Espagne.

LA QUESTION MAROCAINE

LA CONFÉRENCE D'ALGÉSIRAS

LA BANQUE D'ÉTAT

Les principaux articles sont réservés

Algésiras, 3 mars.

La Conférence s'est réunie ce matin, à 10 heures, en séance plénière.

Les délégués ont examiné les divers articles du projet sur la Banque d'Etat.

Les dix-sept articles rédigés par le comité de rédaction ont été adoptés.

Les trois principales questions relatives à la formation du capital, au droit de préférence des établissements français et à la juridiction pour la Banque ont donné lieu à une longue discussion.

Les délégués français et allemands n'ont pu tomber d'accord.

La Conférence a dû, ainsi que l'avait fait le comité de rédaction, réserver les trois principales questions sur la Banque.

Aucun progrès n'a été réalisé. Le désaccord subsiste sur les principaux points.

La Conférence s'est terminée à midi.

La Question de la Police

PROPOSITION DE L'ANGLETERRE

DIX PUISSANCES *ont voté contre* L'ALLEMAGNE

Algésiras, 3 mars.

Aujourd'hui au cours de la réunion de la Conférence, et en pleine discussion du projet sur la Banque d'Etat, le délégué anglais Sir Nicholson a proposé de discuter très prochainement la question de la police.

Le marquis Visconti-Venosta, délégué italien, a aussitôt appuyé la proposition du délégué anglais, également soutenue par le comte Cassini, délégué russe, et par M. Révoil, plénipotentiaire français.

L'Allemagne, l'Autriche et le Maroc ont repoussé la proposition de l'Angleterre.

Un vote général a été décidé. Dix puissances ont voté la proposition anglaise.

L'Allemagne s'est trouvée seule avec l'Autriche et le Maroc, en présence de toutes les autres puissances représentées à la Conférence.

A la suite de ce vote, qui est un échec pour la politique allemande, la Conférence a décidé que la question de la police sera examinée par le comité de rédaction, lundi dans l'après-midi.

L'ATTITUDE de Guillaume II

Londres, 3 mars.

Le « Times » publie un télégramme de son correspondant à Berlin disant qu'au moment propice l'empereur d'Allemagne annoncera que la France et l'Allemagne sont d'accord sur les questions de principe dont les détails restent à régler.

EN AMÉRIQUE

UN CYCLONE A MERIDIAN

21 Blancs et 100 Nègres tués

New-York, 3 mars.

Un cyclone s'est abattu sur la ville de Meridian dans l'Etat de Mississipi.

Trente maisons ont été détruites. De nombreux incendies se sont déclarés.

On évalue le nombre des morts à 120 environ, parmi lesquels 21 blancs et 100 nègres.

AVIS

La Maison Dominique Mattei aîné place St-Nicolas, Bastia, vient de recevoir un lot de pétrole Atlantic qu'elle mettra à la vente, de 0,40 le litre.

On y trouvera également :

du Bally, et un grand assortiment de savonnettes parfumées de 0,30 à 0,50 la pièce.

des dattes, pruneaux, raisins secs malaga, figues sèches blanches du pays.

Pates Rivoire et Carret assorties, le kilo 0,80 c. Les deux paquets de 250 gr. chaque, 0,45 cent.

Luzerne 1re qualité.

du sel gros blanc et sec des Iles d'Hyères et du sel fin de table.

AVIS DE DÉCÈS

M. Michel Sicursani, sous-officier en retraite, Mme Michel Sicursani et leurs enfants ; M. Charles Sicursani, sous-officier en retraite, comptable à l'usine de St-Gobain, Mme Charles Sicursani et leurs enfants ; Miles Dévote, Marie et Madeleine Sicursani ; M. François Sicursani ; M. Charles Grazi ;

Les familles Grazi, Colombani, Leonelli, Antoni, Ristori, Campana, Parsi, Virgilli, Antomari et Cesari,

Ont la douleur de faire part à leurs parents amis et connaissances, de la perte cruelle qu'ils viennent d'éprouver en la personne de

Mme Jeanne Sicurani

Née GRAZI

leur mère, grand-mère, sœur, belle-sœur, tante et cousine, décédée le 1er mars 1906, à l'âge de 77 ans, et les prient d'assister à son enterrement qui aura lieu dimanche, à du courant, à 9 heures et demie du matin.

On se réunira à la maison mortuaire, 84 Saint-Angelo, 9.

---

42 — FEUILLETON DU PETIT BASTIAIS

Le Conducteur d'Omnibus

PAR

ALFRED SIRVEN & A. SIÉGEL

PREMIÈRE PARTIE

Les Deux Enfants

1877

De cette façon, il était au courant de ce qui se passait à Gesumes et, en voyant de l'argent aux Bérard, il n'y avait pas à redouter qu'ils abandonnassent l'enfant, qui était pour eux une source de profit.

D'ailleurs nous n'oublierons sans apporter à la situation des changements dignes d'être rapportés.

Jeanne abîmée dans une sorte d'abrutissement douloureux et hors d'état de s'abandonner à aucune préoccupation matérielle, avait facilement consenti à déléguer à Mérouille une procuration générale pour la gérance de la fortune considérable qu'elle tenait de son père.

Le coquin ne se refusait plus rien et menait une existence de nabab, jouant un jeu d'enfer partout où il rencontrait des adversaires dignes de lui, trompant sans scrupules la comtesse avec des aventurières qu'il couvrait d'or. Les millions fondaient littéralement dans ses mains et l'héritage entier de Deslauriers n'aurait pas duré longtemps si une catastrophe imprévue n'avait éclaté tout à coup.

Un jour qu'il avait été rapidement au banquier de Jeanne pour demander des fonds il avait été plongé dans la stupeur par la dépêche suivante qu'il reçut au lieu des espèces attendues :

« Impossible ouvrir un nouveau crédit. Créanciers de la succession Deslauriers ont mis opposition entre mes mains. Immeubles de la comtesse sous séquestre provisoire par décision du tribunal. »

C'était un véritable coup de foudre.

La fortune de Jeanne compromise, perdue peut-être !... Mérouille avait envisagé toutes les éventualités, excepté celle-là.

Voyageant loin de Paris depuis plusieurs mois, il n'avait pu être prévenu à temps des bruits qui couraient dans le monde financier.

Il était inquiétant, faute d'avoir vu l'orage se former, à le conjurer au moment où il se déchaînait.

A la mort de Deslauriers, sa situation pécuniaire était en apparence d'une solidité à toute épreuve, mais en apparence seulement.

La Compagnie générale d'électricité, gigantesque entreprise industrielle qu'il dirigeait, la base et le pivot de toutes les affaires auxquelles il était intéressé, traversait une phase difficile.

Des exploitations concurrentes, organisées à l'étranger, arrivaient au même but dans des conditions de bon marché incomparable.

Grâce à une invention géniale que Robert de Chelles, la compagnie louait aux usines de la force motrice électrique, offrant mille avantages sur la vapeur.

Mais un brevet à peu près semblable pris par un Américain avait réduit à néant les espérances de Deslauriers.

Par une coïncidence comme il s'en rencontre quelquefois, la même découverte avait été faite à peu près en même temps à Paris et à New-York, si bien qu'il était impossible de savoir à laquelle des deux compagnies, la française et l'américaine, la priorité existant en fait, revenait de droit.

Le brevet d'invention dont Deslauriers était possesseur était pour cette cause, frappé de caducité.

Il n'était plus seul propriétaire du procédé, qu'il ne pouvait fournir aussi avantageusement que son rival, à cause de la main d'œuvre toujours plus élevée en France.

Un procès maladroitement engagé avait déjà englouti des sommes énormes.

Tant que Deslauriers avait vécu, ses actionnaires sentaient obligations, confiants dans son énergie et dans son habileté, s'étaient résignés à attendre l'issue de ce procès qu'ils espéraient gagner.

Mais Deslauriers mourut et le procès fut perdu. Des centaines de millions se trouvaient englouties sans espoir.

Les intéressés, furieux, n'en prirent à la succession du défunt.

Deslauriers s'intitulait avec orgueil le Napoléon de l'industrie. En cette qualité, il avait foi en son étoile et, sûr de sa force, traitait le Code avec un peu trop de sans-gêne.

Les capitalistes déçus, ne pouvant qu'il avait violé la loi sur les sociétés, et la justice le rendit responsable des sommes perdues.

Tout noté, Jeanne de Bérly, sa fille unique et son héritière, devenait responsable.

Des reprises furent exercées contre elle.

De hautes influences furent mises en mouvement et la justice se prêta, contrairement à ses habitudes, à une action rapide.

Ainsi que la dépêche du banquier en avertissait Mérouille, l'argent qui était en dépôt fut frappé d'opposition, et toutes les propriétés de la comtesse furent mises provisoirement sous séquestre.

Un syndicat s'était formé parmi les créanciers du défunt, et l'on comprendra avec quel acharnement passionné l'affaire fut conduite, quand on saura que le président de ce syndicat, principal actionnaire en déconfiture, n'était autre que le comte de Bérly.

Avec une habileté remarquable, il avait manœuvré pour que les mandataires de sa femme n'eussent pas le temps de prendre leurs précautions et bien que Mérouille, porteur d'une procuration générale, avait été prévenu trop tard.

Dans la vie de plaisirs fastueux et de débauches insensées qu'il menait, il s'était endormi dans une sécurité dangereuse.

Ses yeux, trop longtemps fermés, ne s'ouvraient que pour constater le désastre aux trois quarts consommé.

Mais il n'était pas homme à abandonner la partie sans lutter jusqu'au bout, surtout en présence d'un enjeu aussi formidable.

La ruine de Jeanne était la sienne, comme son million était les siens, ces millions dont le chiffre fantastique était fait pour l'éblouir et dont il avait déjà goûté les délices.

Il vendit quelques hôtels chez des banquiers d'Alger et, tranquille toujours la comtesse à ses soins, revint en France par le premier paquebot.

Le comte était un adversaire redoutable, mais il espérait bien triompher de lui en dernier ressort.

La confiance que Jeanne avait en lui était si grande qu'elle apprit les événements avec indifférence, ne doutant pas d'un dénouement heureux de l'activité et à l'intelligence de Mérouille.

Cette fois cependant, il dut se déclarer vaincu.

Les tristes antécédents de la comtesse au point de vue de la moralité, l'irrégularité déplorable de sa situation actuelle, et l'indignité de son mandataire, mettaient contre elle les préjugés les plus sûrs et les plus sévères qui eussent à se prononcer.

Mérouille dépensa un peu perte des trésors d'ingéniosité et de persévérance.

A suivre

AU BON MARCHE

PRIX FIXE | **BARBISINO** | PRIX FIXE

BASTIA — 9, Rue de l'Opéra, 9 — BASTIA

Vente réclame.
Aperçu de quelques prix

Serviettes de toilette, nid d'abeilles, avec liteaux rouges, la serv. 0.20
Bas noir pour Dames, sans couture, semelle et talon double, la paire 0.50
Vitrage guipure blanche, festons bordés, le mètre . . . 0.20
Tricot chandail pour homme, fond couleur, le tricot . . . 0.95
Services damassés, 12 serviettes et la nappe, le service . . 5.95
Pochettes soie, la pochette. 0.30
Mouchoirs de poche pour homme, fond couleur, grandeur 60 centimètres, le mouchoir. 0.15
Jupons nansouk avec volants garnis de dentelle, toutes nuances, le jupon 1.95
Chemises pour Hommes, rayures fantaisie, la chemise . . 1.45

CHAUSSURES

Richelieu pour Dames, jaune ou noir, forme nouvelle, double semelle cousue, la paire 2.95
Bottines boutons ou lacets, avec ou sans bout vernis, la paire à partir de 3.50
Richelieu pour Hommes, jaune ou noir, forme mode, double semelle, cousue, la paire 4.50
Bottines pour Hommes, claque veau, double semelles cousue, article recommandé, la paire 6.45

CONFECTIONS

Grand rabais sur tous les articles de confections pour Hommes Jeunes Gens et Enfants.
Complets pour Hommes, cheviotte toutes nuances de drap fantaisie le complet à partir de 10 fr. 50.
Complets en drap pour Jeunes Gens, à partir de 8 fr. 95.
Complets pour Enfants de 3 à 12 ans, drap uni ou fantaisie, nouveaux modèles, le complet à partir de 2 fr. 45.
Pantalons pour Hommes, drap toutes nuances, le pantalon à partir de *2* fr. 75.

9, Rue de l'Opéra **AU BON MARCHÉ** 9, Rue de l'Opéra

XXXIe ANNÉE — LUNDI 5 MARS 1906 — N° 64

Le Petit Bastiais

5 CENTIMES — JOURNAL QUOTIDIEN — 5 CENTIMES

Rédaction & Administration : 8, Boulevard du Palais, Bastia
J.-B. OLLAGNIER, Directeur

Les annonces sont reçues aux Bureaux du Journal.
Faits divers, 1 fr. — Réclames (3e page), 0.75 — Divers, 0.30 — Judiciaires, 0.25

ABONNEMENT (*Payable d'avance*)

	un an	6 mois	3 mois	
Corse	20 fr.	10 fr.	5 fr.	UNION POSTALE, ET AUTRES PAYS : le port en sus.
Autres Départ.	22 »	12 »	6 »	

On ne répond pas des manuscrits déposés.

BIBLIOTHÈQUE DE BASTIA

LE CALENDRIER

Fête d'Aujourd'hui : Saint Adrien
Soleil : (heure nationale)
Lever, 6 h. 04 m. — Coucher, 5 h. 34 m.
Premier quar., le 2. — Pleine Lune, le 10.
Fête de Demain : Saint Théophile.

4 MARS

ARMONS D'ABORD LA RÉPUBLIQUE

La Chambre discutait, hier, le budget de la guerre. M. Dejeante, député socialiste, a demandé au ministre, M. Etienne, quelques explications sur une circulaire récente. Il s'agit des enterrements de soldats. Par une circulaire du 15 novembre, préparée par M. Berteaux, mais signée par M. Etienne, il était décidé que tous les enterrements de soldats seraient civils, sauf si les décédés avaient fait connaître qu'ils désiraient des obsèques religieuses. Dans ce système, les obsèques religieuses étaient l'exception.

Certes, on conçoit parfaitement un état de mœurs où les choses se passeraient ainsi, dans la vie civile ; mais cet état de mœurs n'est point le nôtre, ou du moins il ne l'est pas encore. C'est pourquoi l'expérience n'a pas été favorable à la circulaire du 15 novembre. Le ministre a reçu des réclamations, et se rendant aux bonnes raisons qui parvenaient jusqu'à lui, il a modifié la circulaire qu'il avait trouvée dans le testament de M. Berteaux. M. Etienne a très simplement et très bravement répondu, hier, à M. Dejeante : « J'ai estimé que je n'avais pas le droit d'imposer des obsèques civiles à qui n'en voulait pas. C'est ce qui aurait pu arriver en cas de décès subit. J'ai pensé qu'il valait mieux enterrer les militaires suivant leur culte. » Voilà le bon sens ! Ajoutons : Voilà la vraie libre pensée !

Nous voyons tous les jours des gens qui font profession d'indifférence, et même d'incroyance religieuse consacrer par une cérémonie à l'église, au temple ou à la synagogue tous leurs événements de famille. Pour beaucoup, c'est une simple marque de bienséance et aussi de respect envers les usages des aïeux. La tradition est ainsi établie ; et quiconque veut rompre avec elle, le fait en connaissance de cause et par un acte explicite de sa volonté. Encore une fois, on peut imaginer une société avec des usages contraires ; mais, notoirement, il n'en est pas ainsi. Dans ces conditions, pourquoi l'armée ferait-elle exception à la règle commune ? Pourquoi serait-elle chargée de propager des exemples antireligieux ? Pourquoi imposerait-on des obsèques civiles à des croyants ou à des jeunes gens qui n'y auraient jamais pensé ?

Personne n'attache la valeur d'une manifestation quelconque aux obsèques célébrées dans le culte où on naquit. Il n'en est pas de même des obsèques civiles. M. Etienne n'y peut rien. A l'âge où l'on est au régiment, on ne songe guère à prendre des dispositions pour le lendemain de la mort. Dans le système de la circulaire du 15 novembre, la plupart des enterrements de soldats — même des enterrements de séminaristes — seraient des cérémonies civiles. Ne voit-on pas que ceci ne serait pas conforme à la réalité des choses ? M. Etienne veut la liberté pour tout le monde, mais que le régiment ne fasse pas double emploi avec les ligues de propagande antireligieuse.

Et puis, enfin, la montre de M. Dejeante retarde de deux ou trois années. En voilà assez de la mauvaise plaisanterie qui nous a causé tant d'humiliations et tant d'angoisses. Qu'est-ce que ces députés français qui ne lisent le budget de la guerre que pour voir si quelque curé ne pourrait pas se glisser par une fissure ? Qu'est-ce que ces représentants du pays qui ont passé leur temps à faire la chasse aux infirmières non laïques, et qui ne voyaient pas les « manquants » aux magasins d'approvisionnements et de munitions ? M. Millerand disait que l'obsession des luttes religieuses fut « desséchante ». Elle fut pire. On ne saura jamais tout le mal que le général André et M. Camille Pelletan, ces organisateurs de la défaite, ont fait à la patrie. L'anticléricalisme à outrance dans l'armée, avec l'oubli de toutes les précautions nécessaires et avec le système des fiches, nous a valu l'alerte du mois de juin dernier. Les sectaires devraient avoir la pudeur de rester tranquilles.

Il y a un peu plus de cent ans, la Convention nationale leur eût terriblement demandé compte au nom de la patrie qu'ils avaient laissée sans défense. Sous prétexte de républicaniser l'armée, ils ont *manqué à leur consigne, qui était* d'armer la République. Qu'ils se taisent. C'est, pour eux encore plus que pour nous, le meilleur parti.

(*Le Temps*).

ÉLECTIONS LÉGISLATIVES

Gazette Electorale

ARRONDISSEMENT DE BASTIA

PROFESSION DE FOI DE M. GAUDIN

ÉLECTEURS,

La Corse se meurt de la politique.

Nous assistons impuissants et attristés au spectacle lamentable d'un pays complètement délaissé courant à l'épuisement et à la ruine.

Et cependant les luttes politiques ayant pris fin les efforts de ceux qui ont reçu mission de nous représenter et de nous défendre auraient pu être utilement portés sur d'autres terrains et conjurer le mal.

Tout autres paraissent avoir été leurs préoccupations.

Aussi la plupart des projets qui devaient assurer la prospérité de notre département n'ont-ils point fait un pas depuis plus de vingt ans, et c'est à peine si, en période électorale, nous les voyons remettre en question.

Dans une sphère modeste j'ai souvent combattu pour l'intérêt général, et si mes efforts ont été vains, tous me rendront cette justice que ma voix fut toujours mise avec ardeur et conviction au service de mon pays.

J'ambitionne aujourd'hui de le représenter au parlement.

Mon passé politique est connu.

Je m'honore de ne jamais avoir renié nos gloires Napoléoniennes, et d'être constamment resté fidèle à mes parents et à mes amis.

A ce titre j'espère les retrouver autour de moi.

Lorsqu'en 1888 mes concitoyens me portèrent à la mairie de Bastia, *je fis la* déclaration suivante :

« Plébéien de naissance, démocrate » par tempérament, je ne cesserai » d'être attentif aux besoins de la classe laborieuse, et je m'efforcerai de » donner satisfaction, dans la plus » large mesure, aux légitimes revendications qu'elle formulera. »

Tel j'étais alors, tel on me retrouve aujourd'hui.

J'ajoute que parmi les libertés dont je me suis toujours déclaré partisan, je place la liberté d'enseignement et la liberté de conscience aujourd'hui méconnues ou menacées.

Je ne voudrais pas que l'Etat ait le monopole exclusif de l'éducation de la jeunesse, estimant que, par l'émulation, l'instruction se répand plus large et plus féconde, et voulant que le chef de famille conserve le droit d'élever ses enfants dans le culte de la Religion de ses pères.

Comme catholique jamais je n'aurais consenti à déchirer le Concordat, acte de juste réparation et de sage prévoyance politique, qui fut l'œuvre du plus grand Génie des temps modernes, œuvre de concorde et d'apaisement qui a assuré à la France plus d'un siècle de paix religieuse.

Je ne suis donc pas avec ceux qui ont déclaré la guerre à Dieu et qui prétendent le chasser de ses temples.

Jaloux de la bonne renommée de nos armées de terre et de mer, qui sont la sauvegarde de l'honneur national et une garantie d'ordre et de sécurité, je n'aurais jamais couvert de mon vote les atteintes portées à leur prestige par l'odieuse campagne de délation, *car* j'attends d'elles le relèvement de la Patrie.

La solution des problèmes sociaux méritant une large part dans les préoccupations parlementaires, *je suis pour* la liberté du travail, équitablement réglé, sans contraintes d'aucune sorte, et rémunéré suivant les exigences et les conditions actuelles de la vie ; mais je me déclare l'adversaire résolu de toute agitation dans la rue et des revendications soutenues par la violence.

Je ne saurais oublier, enfin, que l'arrondissement de Bastia est un arrondissement essentiellement maritime, et que les vaillants pionniers de la mer, dont l'existence est si précaire, ont droit à toute la sollicitude des pouvoirs publics. Je m'engage à défendre leur cause.

Je n'aurai pour cela qu'à m'inspirer de l'exemple de mon père, qui tour à tour administrateur de la marine à Rogliano et à Bastia, a laissé au sein des populations de ces deux quartiers un souvenir durable de justice et de bonté.

L'amour de mon pays primant toute considération personnelle ou politique, je ne refuserai pas mon concours à un gouvernement qui se montrerait réellement soucieux des intérêts de la Corse, et sans rien abdiquer des principes que je viens d'exposer, je garderai mon entière indépendance dans tout autre cas.

Si mon programme pouvait rallier la majorité des électeurs de l'arrondissement de Bastia, je ferais tous mes efforts pour le faire triompher.

Antoine GAUDIN,
Maire de Bastia,
Membre du Conseil Général
de la Corse.

Bastia, le 2 Mars 1906.

Arrondissement de Calvi

M. Pierre Capifali, le sympathique président du syndicat agricole de Calvi et de la section calvaise du Syndicat d'initiative corse, nous adresse la lettre suivante :

Calvi, 2 mars 1906.

Monsieur le Directeur,

Le « Petit Bastiais » a annoncé hier que je viens de poser ma candidature aux prochaines élections législatives dans l'arrondissement de Calvi.

Votre bonne foi a été évidemment surprise par un Lemice-Terrieux quelconque.

N'en déplaise à votre correspondant anonyme, je ne suis pas candidat, n'ayant nullement envie d'augmenter le nombre de ceux qui briguent les suffrages des électeurs balanins.

Puissent ces derniers être clairvoyants et n'accorder leur confiance qu'à un homme désintéressé et capable de défendre *énergiquement* les intérêts de notre chère Balagne !..

Veuillez agréer, etc.

PIERRE CAPIFALI.

Le Mardi-gras
à la Cirnea

Les bals des tout-petits inaugurés par la Cirnea depuis deux années sont toujours couronnés du plus grand succès. C'est ainsi que le jour du Mardi Gras cet lion, dans le péristyle du théâtre, la plus jolie fête d'enfants que l'on puisse imaginer. Une foule de petits masques envahit la jolie salle très éclairée et décorée avec goût. Je voudrais les nommer tous, ces beaux bébés, mais j'ai trop peur d'en oublier ; ils étaient jolis à ravir dans leurs costumes d'arlequins, de pierrots, toréadors, habits rouges, charretiers, bandits, et les petites filles avaient une grâce sans pareille sous leurs riches déguisements de dauseuses, bouquetières, paysannes corses, arlésiennes, bretonnes, gitanes et folies.

L'aimable Présidente de la Cirnea avait composé un programme si alléchant, si varié, que les papas, les mamans, les grands frères et les grandes sœurs étaient accourus en appl'audir les interprètes. Le gramophone ouvrit la séance, qui se continua par une ronde corse très poétique, très harmonieuse. Les entr'actes ne furent pas longs ! tous les enfants, agitant le blanc drapeau corse, dansèrent une polonaise que dirigèrent avec beaucoup de grâce Mlle Anne de Carbuccia et M. Jean Petri-Grazco.

Une petite comédie : « La Cigale et la Fourmi » fut interprétée avec finesse par Mlle Anne de Carbuccia (la cigale) et Mlle Loulette Lazzaroti (la fourmi). On applaudit beaucoup et longtemps les deux mignonnes actrices. Mlle Lulette Lazzaroti fut une fourmi charmante, à la voix d'or, aux gestes charmants ; Mlle Anne de Carbuccia remplit son rôle de cigale en artiste. Sa diction d'une pureté remarquable et son organe merveilleux l'ont tout particulièrement distinguée.

J'ai vu, dans un fauteuil de velours, un Napoléon au riche et fin costume, qui écoutait avec le plus vif intérêt un chœur de petites filles. Ce beau Napoléon mérite qu'on le nomme, et c'est M. André Lazzaroti. Je veux aussi nommer les gentilles interprètes du chœur des « Conspirateurs de Madame Angot. » C'étaient Mlles Loulette Lazzaroti, Angèle Donati, Fanny Donati, Marie et Apollonie Orenga, Denise Perrier, Andrée Lazzaroti.

Plusieurs danses ont suivi : quadrilles, valses, pants et tancu (danse corse). Les jolis petits messieurs faisaient avec le plus grand sérieux leurs invitations aux demoiselles, et les couples tournaient joyeux, légers.

Une autre comédie : « Jardinière et Bouquetière, » enchanta l'auditoire. Mlle Madeleine de Geffory (*Jardinière*) y remporta le plus grand succès par sa verve et son entrain. Mlle Mimi Gregori (*Bouquetière*) fut idéale du manières et façons.

On applaudit vivement Mlle Angèle Donati dans la chanson de Botrel : « La Petit Grégoire, »

La Sérénade de Braga valut à Mlle Faustine Renucci les meilleurs éloges. Son violon, à déjà des vibrations exquises et c'est avec enthousiasme qu'on l'applaudit.

Une brillante Farandole fut organisée pour la plus grande joie des enfants.

On avait laissé pour la fin la comédie corse : « U vetsinu di Cirnea. » Les nombreux acteurs y ont rempli leur rôle avec naturel et à-propos. Cirnea (Mlle Louis de Montera, deux ans !) a fait un débat avec une conviction digne d'éloges. Mlles Fanny de Geffory, Marie Orenga, Fanny Donati (*petites filles corses*), ont eu la correction et les jeux de scène voulus.

Mais les Fées furent le clou de la pièce.

Mlle Angèle Donati (*une fée*), portait une ample tunique bleu-pâle, constellée d'argent et lamée d'or.

Mlle Denise Perrier (*une fée*), semblait vêtue d'un nuage rose perlé d'or pâle.

Mlle Faustine Renucci (*une fée*), longue robe blanche, recouverte de tulle plissé blanc, brodée de cabochons multicolores ; grand voile noir étoilé, baguette enchantée sertie de perles.

La marraine et le parrain Corses (Mlle Andrée Lazzaroti et M. Godefroy Valenti), ont eu, pour leur costume, couleur locale et leur interprétation le plus grand succès.

La fête fut un triomphe, et se termina par un goûter exquis et par une sauterie très animée.

Nos félicitations vont aux organisateurs, aux interprètes et surtout à l'infatigable et charmante Présidente de la Cirnea.

«AU « JOURNAL OFFICIEL »

Ministère de la Guerre
École supérieure de guerre

Les officiers dont les noms suivent ont été admis à prendre part aux épreuves orales des examens d'admission à l'école supérieure de guerre :

MM.

Martinaggi, lieutenant au 15e d'infanterie.

Aloisi, lieutenant au 16e.

Ducasi, lieutenant au 40e.

Ministère des Colonies

M. Fondacci Antoine-Pierre-Marie, commis de 3e classe des directions de travaux, du port de Toulon, est désigné pour continuer ses services à l'arsenal de Saïgon.

Ce que disent les Journaux

Le Gaulois

A propos du débat sur la conférence d'Algésiras :

« On n'aura vraiment pas la peine de faire une révolution devant l'ennemi si nous devions subitement à l'automne d'un empereur la dictature irresponsable d'un ministre républicain. Il me paraît que M. Rouvier aurait tout intérêt à ne rien devant la conférence les précautions nécessaires de la France et non ses concepts personnels. Un ne sait comment le consentir faire à lui et au principal auteur de cet humiliant échec, mais d'échapper par une issue de secours sur place aux mains qui le vous raient saisir. »

Le Soleil

Sur la situation politique :

« A l'intérieur, comme à l'extérieur, nous avons même système d'intrigues et même complot. On lance le pays dans les pires aventures, on l'expose aux ruines et aux hontes, à la guerre civile ou religieuse, sans que ce pays, notre souverain, sous le prétexte du régime d'opinion, sache ou on le mène, ou on le traîne ; que le cabinet lui réservent le silence calculé des ministres et le silence complice des députés. Quant au pays, il n'a rien à voir et entendre ; il n'a qu'à se soumettre, à se taire, à payer, à solder aux prix de sa liberté, de son sang, de son argent, les folies et sottises tramées dans l'ombre, décrétées sans contrôle, par les pouvoirs occultes qui gouvernent le pays et décident de sa sécurité, de son honneur, de sa fortune, sans daigner l'avertir et le consulter. »

Cour d'Assises

Audience du 3 mars 1906

Présidence de M. FAVELLI, conseiller

L'affaire Castellani

Ce matin. — Simon Ange-Dominique, 1er juge à Parcuol. Avant de partir avec Castellani la victime me fit part de ses craintes. Des femmes, m'a-t-il dit, m'ont promis que cet homme ne tuerait en route, mais je le crois l'enfant moins qu'il est lui-même capable de me tuer. »

4e et 5e témoins. — Sammatei Jean-Dominique et Sammatei Anna. Le jour même du crime, vers 6 heures et demie du soir, Castellani, tremblant, pâle, vint nous demander à dîner dans notre auberge, près de Carbo. Après avoir mangé il sortit une poignée de pièces d'or et d'argent qu'il examina un mes après les mettre sur la table. A un moment donné, une pièce est tombée par terre, je me baissai pour la ramasser. Lorsque, me dit-il, Castellani des nouveaux le mirait qui sans doute, provenant du miroir de la cheminée. Lui ayant demandé s'il était seul, il nous a répondu : J'ai laissé un ami sur la montagne, mais il ne viendra pas.

6e témoin. — Mortini douze des rensegnements sur la mentre de la victime qu'il a eu occasion de voir. C'est bien cela qui m'est aujourd'hui présentée.

7e témoin. — Cardinali. Le lendemain du crime, j'étais dans la bouvet Tadini en même temps que Castellani. A un moment donné, il a tiré sa montre, j'ai vu que c'était celle de la victime.

8e témoin. — Lani Thérèse de Sorio Castellani se présenta à diverses reprises chez moi et me fit des propositions malhonnêtes que je repoussais avec indignation, et en le traitant de cochon et de voyou, il me disait : « Vous-tu si tu y consens ou non, tu y retourneras. Je prévois M. et Mme de Pétrosemolo dont j'étais l'objet de la part de mon homme, il me dit : « Arrête le char vous, pousse-toi-là tout de suite. Nous n'avons rien à ce moment là et nous nous empressons de lui obéir. C'est ainsi qu'il est arrêté.

9e témoin. — Pierre-Paul Colombani me fit que le lendemain du crime il a vu des taches de sang sur la manche gauche et pantalon de Castellani.

10e témoin. — Simone Antoine-Joseph. Castellani s'est vanté avec moi d'avoir volé son homme et de l'avoir ensuite jeté dans le torrent.

Castellani dit que ce témoin ment. Il veut le perdre parce qu'il lui a prêté 124 fr.

11e témoin. — Léon Antoine. « Un jour sur la route de Carbo, Castellani m'aborde et me propose de vendre à lui pour assassiner M. Carbognani.

La audience est levée et reprendra, d'après lui, une prime de 1,000 fcs et un revolver à celui qui le débarrassera de son ennemi.

15e témoin. — Vincenzi Dominique m. Castellani se présenta un jour chez moi se disant l'ami de mon fils et me proposa de me vendre une mule pour la somme de 200 francs. Je la connaissais cette vente. Il me remit une mule. Je lui donnais 160 fr.

disant que je lui livrerai les 100 autres, après avoir essayé la bête pendant quelques jours. Il revint huit jours après, et comme j'avais m'avait satisfait, je lui donnais les 100 autres francs que je lui avais promis. J'ai appris plus tard que Castellani avait volé cette mule à Cervione chez M. Tarcaroni.

16e témoin. — Sarrocca Marie ménagère à Brando. Castellani lui a proposé de se livrer à lui.

Castellani réplique qu'il a eu la disposition des femmes autrement jolies que ce témoin.

16e témoin. — Santini Assagne, propriétaire à Canari. Castellani a dénoncé sa malhonnête de campagne et y a volé un fusil.

17e témoin. — Tafani André Castellani lui a secrètement quatorze agneaux.

18e témoin. — Les témoins Sarroca Louise, Terrazzoni Pierre, Lombardi Joséphine Sammi Jean et Pomonti Marie, déposent ensuite de diverses escroqueries dont ils ont été l'objet de la part de Castellani.

Avant de lever l'audience Me Hyacinthe de Montera jeune s'élève contre les manifestations qui attendent chaque jour l'accusé à sa sortie du palais de justice et l'accompagnent jusqu'à la prison. Quand la Justice tient un homme en chaîne et le met dans l'impossibilité de se défendre, elle a du moins le devoir de le faire respecter.

L'audition des témoins est terminée. L'audience est renvoyée à lundi pour le réquisitoire et les plaidoiries.

A la fin de ces longs débats, nous devons rendre hommage au talent avec lequel M. le président Savelli les a dirigés. L'interrogatoire de l'accusé a été conduit avec un ordre parfait et une habileté rare et qui fait le plus grand honneur à ce magistrat.

GAZETTE DÉPARTEMENTALE

FURIANI. — Mme Fiorelli Marie Lucie, née Franceschi, a été nommée débitante de tabacs et de poudres à feu de la régie, à Furiani.

⁂

ILE-ROUSSE. — M. Balbi, lieutenant des douanes au Havre, est nommé lieutenant indépendant à l'Ile-Rousse.

⁂

ZUANI. — Le Conseil d'Etat ayant invalidé les élections municipales de Zuani, il a été procédé, dimanche dernier, à de nouvelles élections.

La liste présentée par M. Lepidi Antoine Jean, maire sortant, a été élue à l'unanimité.

⁂

SAINTE LUCIE DE TALLANO. — M. Alexandre Filippi, ancien instituteur, *est décédé à l'âge de 78 ans. Le défunt* avait quitté l'enseignement il y a plus de vingt ans, fatigué de la petite tyrannie administrative qui contrariait sa liberté politique et ses amitiés personnelles et n'était consacré entièrement à l'éducation de sa nombreuse famille.

Grâce au concours de son dévoué frère, il avait admirablement réussi dans sa tâche. Ses enfants occupent aujourd'hui des situations enviables. Il n'avait d'ailleurs cessé de se rendre utile à ses concitoyens par ses conseils éclairés et sa grande bonté. Aussi est-il mort pleuré des siens, regretté de tous, mais, au surplus, de tous les sacrements de l'Eglise. Ses funérailles ont eu lieu lundi avec beaucoup d'apparat, au milieu d'un concours immense de personnes venues de tous les points de l'arrondissement.

Le vénérable chanoine Etori, curé doyen de Ste-Lucie, a donné l'absoute, et M. Quilichini, le distingué directeur de l'école communale, a prononcé les paroles d'adieu.

Nous adressons nos sincères condoléances à M. Xavier Filippi, pharmacien et frère du défunt, à ses fils : M. François Filippi, surveillant général du lycée de Bastia, M. Antoine Filippi, docteur en médecine, M. Xavier Filippi, étudiant en pharmacie à Montpellier, et à toute sa sympathique famille. — X.

⁂

Voici le discours de M. Quilichini :

Mesdames, Messieurs,

La foule nombreuse et recueillie se pressant autour de cette bière, dit, mieux que mon parole ne saurait l'exprimer, combien est regretté celui que nous conduisons à sa dernière demeure. Je viens, néanmoins, en proie à la plus légitime émotion et profondément attristé, dire un mot sur l'homme de bien qu'a été M. Filippi.

M. Alexandre Filippi se destina de bonne heure à l'enseignement. Après de solides études à l'école normale d'Ajaccio il débuta en 1855 à Moroseglia à l'Ecole Paoli comme instituteur, et pendant plus de trente ans — dont 25 à St-André de Tallano — il en exerça les fonctions. Dévoué à ses devoirs, consciencieux et honnête, partout où il a passé, il a laissé le souvenir rafraîchissant d'une nature aimante et affectueuse. De sa longue carrière il a eu à subir les misères inhérentes au métier ; le cours de sa vie a été souvent troublé par la tourmente des événements, mais comme le voyageur surpris par l'orage, il l'a laissé passer. Et le lendemain, lorsque le soleil a reparu, buvant les dernières ondées, le citoyen a repris sa place, n'ayant abandonné aucune de ses *convictions et prêt plus que jamais à faire* son devoir avec fermeté et courage. C'est que M. Filippi n'a jamais perdu son sang-froid. Fuyant le bruit et le tumulte, toujours modeste et toujours obscur, il a su, humble serviteur de la démocratie, accomplir dans le silence et le devoir sa féconde mission. Cela ne l'a pas empêché d'être l'éducateur consciencieux, le conseiller avisé et prudent. Que de services rendus aux populations rurales ! Son jugement éclairé, son esprit conciliant, la sincérité de ses convictions, ainsi que l'invariabilité absolue de ses principes lui ont attiré l'estime et le respect de ses concitoyens. Sa vie toute de travail et de sacrifices a été consacrée à l'école et au foyer domestique. Il a partagé son temps et son cœur entre ses jeunes élèves et sa nombreuse famille. Doué d'une perspicacité sans égale il a sondé les profondeurs de l'avenir. Après avoir étudié ses moyens d'action et fixé le but à atteindre, il a fondé vaillamment vers « les longs espoirs et les vastes pensées ». L'avenir des enfants, n'est-ce pas le rêve de tous les pères de famille ? Quelle plus noble ambition que de songer aux siens ! Améliorer leur situation, faire prospérer sa famille n'est-ce pas le but de la société telle qu'elle est comprise de nos jours ? M. Filippi, lentement, mais sûrement, sans faiblesse ni vertige, s'est atteint à cette besogne, et grâce au concours de son dévoué frère, ses efforts ont été couronnés de succès. Ses enfants occupent aujourd'hui des situations enviables. Je ne veux pas blesser par mes éloquences pareilles *des susceptibilités toujours en éveil, mais* il me sera permis de dire que ses estimés pourront bien, en signe de reconnaissance et de pieux filiale, lui dresser une chapelle dans leur cœur.

Je voudrais qu'il fut en mon pouvoir d'adoucir l'inconsolable douleur des membres de la famille qui après avoir prolongé par leur tendresse la vie de M. Filippi, aujourd'hui survivent et pleurent. Cette mort quelque prévue n'en a pas moins frappé douloureusement son entourage. Son cher fils, le docteur, a eu la consolation de lui prodiguer les ressources de son art, et les femmes n'ont cessé de l'entourer de soins affectueux et intelligents, mais Francois et Xavier ont dû atrocement souffrir en apprenant l'affreuse nouvelle. Est-ce que leur père, se débattant dans les souffrances de la mort, n'a pas tendu ses mains vers eux, n'a pas cherché les absents...

Je salue votre mémoire, M. Filippi, d'un souvenir attendri et ému. Séparons nous, Messieurs, de cette dépouille mortelle, en conservant pieusement le fidèle souvenir de cet homme dont la vie a été si utile à son pays et à sa famille.

L'Application de la Loi de Séparation

Bonifacio

Dans l'après-midi d'hier, vers 2 heures, M. Paravicini, receveur des domaines, s'était rendu à la paroisse de Bonifacio, pour procéder à l'inventaire des biens ecclésiastiques. Sur la grande porte de l'église, le vénérable curé, M. Poli, entouré d'une grande affluence de fidèles, lit une protestation énergique dans laquelle il s'indigne véhémentement contre la loi absurde et tyrannique pour la quelle les églises. Les cloches carillonnent furieusement. Les fidèles en grand nombre s'empressent de courir à l'église où déjà le receveur procède à l'inventaire, seul, n'ayant pu trouver de témoin.

La nef est littéralement envahie par des vieillards, des femmes et des enfants qui crient, pleurent, hurlent. La bousan est indescriptible. Tout à coup on voit s'affaisser M. Paravicini comme une masse sur les dalles. Une panique générale court parmi les fidèles qui courent sur le coup, à une attaque foudroyante d'apoplexie. Ce n'était qu'un évanouissement. Le Receveur fut conduit au bras de M. Carrega, maire, à son domicile, n'ayant repris définitivement connaissance.

Naturellement cet accident a empêché la continuation de l'inventaire qui aura repris incessamment.

A ce sujet, la population Bonifacienne si calme d'ordinaire, mais si susceptible lorsqu'il s'agit de profaner sa religion, se promet d'empêcher la continuation de l'inventaire des diverses chapelles. Afin d'empêcher toute collision regrettable, la troupe sera requise pour maintenir l'ordre.

Petite Gazette

Conférences populaires

La Société nationale des conférences populaires a décerné un diplôme d'honneur à M. le docteur Orticoni, médecin aide-major au 142e d'infanterie.

⁂

Carnet mondain

On annonce le prochain mariage de M. le lieutenant Padovani, du 52e régiment d'infanterie, avec Mlle Madeleine Catherine Arrandel.

⁂

Nécrologie

Nous avons appris avec regret la mort de Mme veuve Sicurani Jeanne, née Grazi, décédée dans sa soixante-dix-septième année. C'était une excellente mère de famille, vénérée de ses enfants et entourée de l'estime publique.

Ses obsèques ont eu lieu ce matin, à 9 heures, en l'église Sainte Marie, au milieu d'un nombreux concours d'amies.

Nous présentons à MM. Sicurani et à Mlles Sicurani, déjà si cruellement éprouvés, il y a six mois par la mort de leur regretté père, nos bien sincères condoléances.

⁂

Feu de cheminée

Un feu de cheminée s'est déclaré hier matin, vers 11 heures, au 3e étage de la maison portant le numéro, 2 de la rue des Muleta.

Grâce au concours empressé de l'agent Antonini et des voisins, le feu a pu être éteint après une heure de travail assidu.

⁂

Mariage

Nous avons appris avec plaisir le mariage de Mlle Marie-Madeleine Avazzi avec M. Simon-François Massiracci.

Nous adressons aux jeunes époux toutes nos félicitations.

⁂

Enfant abandonné

Dimanche après-midi, à Ajaccio, quelques instants avant l'appareillage du vapeur *Taurus*, de la Compagnie Fraissinet, une femme, un bébé au bras, avisant une jeune fille, Mlle Mattei, sur le point de partir, lui dit en l'abordant :

— Je vous confie pour quelques minutes cet enfant ; sa mère qui part avec vous, viendra vous le prendre.

Et l'enfant passa dans les mains de la jeune fille et le *Taurus* prit le large, sans que la mère se soit présentée. La jeune fille a dû donc, pendant toute la traversée, garder le bébé et, dès l'arrivée du paquebot à Marseille, elle s'est empressée de se rendre au rès de M. Lannes, commissaire de police du 15e arrondissement, qui a fait admettre l'enfant à la Maternité.

⁂

Au Port

Vap. « Nomidia, » cap Mattei, de Naples, 21 passagers diverses.

— Vap. « Bolognano, » cap. Merlin, de Livourne, 42 passag., div.

— Vap. « Cyrnos, » cap. Maury, de Nice, 31 pas., diverses.

— Vap. « Vizzavona, cap. Beverini, de Marseille, 5 passag., div.

— Vap. « Garnet, » cap. Rattray, de Gênes, 11 passagers, diverses.

— Vap. « Ibéria, » cap Lelièvre, de Tunis, 10 passager, diverses.

— Vap. « Alessandro Volta, » cap. Dodero, arrivé de Livourne, 5 passagers, diverses.

— Vap. « Balkan, » cap. Ballier, de Marseille, 21 passag., div.

⁂

Mots de la fin

— Vous ne vous baignez pas ?

— Non, mon bon, la mer est trop calme, j'attend qu'il y ait une tempête pour pouvoir lutter avec les éléments.

⁂

Maladies des yeux

Docteur Alexandroff, Cours Grandval, 2, à Ajaccio.

Les malades qui entrent en traitement dans sa Clinique, sont placés sous la direction d'une dame française compétente.

⁂

Objets perdus

Il a été perdu deux clés réunies par un anneau.

Les rapporter au bureau du journal contre récompense.

⁂

Pharmacie Centrale

Produits chimiques et pharmaceutiques des premières maisons de Paris, livrés seulement après examen et garantis absolument purs. Spécialités françaises et étrangères. Analyses médicales et industrielles.

Emulsions d'huile de foie de morue aux hypophosphites. Eminemment reconstituantes ces émulsions, grâce à leur goût agréable, sont acceptées par les estomacs les plus délicats.

M. Leigi, pharmacien de 1re classe, place Saint-Nicolas, Bastia.

SOCIÉTÉS et SYNDICATS

ASSISTANCE PUBLIQUE. — Les membres de la dite société sont invités à se réunir, munis de leur brassard, aujourd'hui à midi et demie, au siège social, pour assister aux obsèques de feu Giordani Felix, membre de la Société, décédé à l'hospice civil de Bastia.

DÉPOT CENTRAL

1, rue Neuve Saint-Jean, 1, Bastia

POMMES DE TERRE

EN GROS

pour semence et consommation

Eaux, Pétrole, etc., etc.

Huiles, légumes, savons, cafés, etc.

Gros et détail

COMPAGNIE MÉDITERRANÉENNE DE NAVIGATION

NOUVEAUX SERVICES RAPIDES

Corse — Algérie — Tunisie — Italie

Départs de Bastia

		Arrivées à	
Jeudi	4 heures soir.	Marseille.	Vendredi, 7 heures m.
Jeudi	9 heures soir.	Nice	Vendredi 6 heures m.
Dimanche	10 heures matin.	Tunis	Lundi, 11 heures m.
Samedi	10 heures soir.	Naples	Dimanche, 5 heures s.
Jeudi	minuit.	Livourne	Vendredi, 4 heures m.
Samedi	10 heures matin.	Nice & Marseille	(commercial).

Départs de

		Arrivées à Bastia	
Marseille	Samedi, 3 heures s.	Dimanche	6 heures m.
Nice	Samedi, 10 heures m.	Samedi	7 heures s.
Tunis	Mercredi, midi.	Jeudi	6 heures m.
Naples	Mercredi, 5 heures soir.	Jeudi	4 heures s.
Marseille	Mercredi, 3 heures soir.	Jeudi	11 heures m.
Livourne	Vendredi, minuit.	Samedi	4 heures m.
Cette	Jeudi, midi.		
Marseille	Mardi, soir.	(commercial), Jeudi 7 heures matin.	
Nice	Mercredi, soir.		

Marseille — Ajaccio — Propriano

		Arrivée à	
Marseille	Dimanche, 4 heures soir.	Ajaccio	Lundi, 7 heures matin.
Ajaccio	Lundi, 5 heures soir.	Propriano	Lundi, 5 heures soir.
Propriano	Mardi, 11 heures m.	Ajaccio	Mardi, 1 heure soir.
Ajaccio	Mardi, 5 heures s.	Marseille	Mercredi, 7 heures matin.

DERNIÈRES NOUVELLES

Service télégraphique spécial du *Petit Bastiais*

00117

Le Syndicat d'initiative de la Corse

Paris, 4 mars.

Le Conseil d'administration du Touring Club de France a voté la *somme de cinq cents francs* pour le Syndicat d'initiative de la Corse.

LE SÉJOUR d'Edouard VII

Paris, 4 mars.

Edouard VII, accompagné de lord Barthia, ambassadeur d'Angleterre à Paris, a assisté, ce matin, au service religieux qui a été célébré à la chapelle évangélique.

A l'Elysée

A 2 heures de l'après midi, le roi d'Angleterre, qui voyage cependant dans le plus strict incognito, s'est rendu à l'Elysée où il a été reçu dans le grand salon de réception par M. Fallières, qui était entouré de tous les membres du gouvernement.

Après quelques minutes d'entretien, les deux Chefs d'Etat se sont retirés dans le salon contigu au grand salon de réception, et se sont entretenus pendant une demi-heure.

Après cet entretien, Edouard VII a prié le président de la République de le présenter à Mme Fallières.

Cette visite terminée, Edouard VII est rentré à l'ambassade d'Angleterre.

M. FALLIÈRES

à l'Ambassade d'Angleterre

A 4 heures, le président de la République, accompagné de M. Rouvier, est arrivé à l'ambassade d'Angleterre, afin de rendre sa visite au roi Edouard VII.

M. Emile Loubet

Contrairement à ce que plusieurs journaux ont annoncé, E. Loubet VII ne s'est pas rendu rue Dante.

M. Loubet, qui est rentré ce matin de Montélimar, est allé aujourd'hui déposer sa carte à l'ambassade d'Angleterre.

Grand dîner

Un grand dîner a été offert ce soir par le roi d'Angleterre, auquel assistaient M. et Mme Loubet, M. et Mme Maurice Rouvier, etc.

Inauguration d'un Monument

Paris, 4 mars.

L'inauguration du monument élevé à la mémoire de Falgière. l'illustre statuaire, mort il y a quelques années, à Paris, a eu lieu aujourd'hui, à 2 heures et demie, au cimetière du Père Lachaise.

La cérémonie a été très simple.

Ce monument est dû au sculpteur Marqueste.

Les Morts du Jour

Paris, 4 mars.

M. Marquis

On annonce la mort de M. Marquis, sénateur de la Meurthe-et-Moselle, décédé à l'âge de 72 ans.

Avocat à la Cour d'appel de Paris, M. Marquis avait été élu pour *la première fois sénateur en 1883* ; depuis vingt-trois ans, il avait toujours représenté ce département au Sénat.

LA LOI DE SEPARATION

L'INVENTAISE DES BIENS D'ÉGLISE

EN PROVINCE

Luçon

Paris, 4 mars.

Le supérieur du Grand séminaire, ainsi que trois séminaristes ont été arrêtés pour outrages aux autorités.

Jouin-sous-Châtillon

Le vicaire de Jouin-sous-Châtillon a été arrêté également pour insultes aux agents.

Annecy

Le curé de Larronger, ayant frappé le receveur qui s'était présenté pour procéder à l'inventaire de son église, a été arrêté par la gendarmerie, mais il n'a pas tardé à être délivré par la foule.

Le receveur et les gendarmes se sont vus dans l'obligation de rebrousser chemin, et à une allure qui n'était pas ordinaire.

Thonon-les-Bains

Le receveur de l'enregistrement, qui s'était présenté pour l'inventorier l'église de Thonon-les-Bains, a dû se retirer sans accomplir sa mission.

Toute la population, qui était massée devant l'église, l'en a empêché, malgré les vingt gendarmes qui escortaient le receveur.

Une bagarre sanglante n'est produite, par suite du manque de sang-froid de la gendarmerie.

Cinq gendarmes ont été blessés grièvement.

Poligny

Quand le percepteur pénétra dans l'église, il fut obligé de rebrousser chemin, des fagots soufrés brûlaient sur le sol.

Pendant plus de vingt minutes, le percepteur et les gendarmes durent se tenir devant la porte de l'église exposée aux tirs de la population.

Dans l'Archipel de la Société

Terrible cyclone

LES ILES AU VENT ravagées

Paris, 4 mars.

Un télégramme de San Francisco annonce qu'un terrible cyclone a fait des ravages considérables dans l'archipel de la Société.

A Taïti, les dégats s'élèvent à plus *d'un million ; on ne connaît pas* encore le chiffre exact des victimes.

A Papeiti, une centaine de maisons environ ont été détruites par les inondations.

Le chiffre des victimes n'est pas encore connu.

EN ITALIE

Le suffrage universel

Milan, 4 mars.

Une grande réunion populaire en faveur du suffrage universel, a été tenue aujourd'hui, à Milan.

Quatre députés ont pris la parole, ils ont été très applaudis.

La réunion a pris fin après le vote d'une résolution réclamant l'extension du suffrage à tous les citoyens majeurs sans exception, y compris les femmes.

EN ANGLETERRE

L'escadre anglaise à Gibraltar

Londres, 4 mars.

Le ministre de la marine a été avisé ce matin de l'arrivée, à Gibraltar, de deux divisions de cuirassés.

La flotte anglaise, qui est maintenant réunie, comprend une trentaine de navires avec 5.000 hommes d'équipage.

A MONTEVIDEO

Evénements graves

Paris, 4 mars.

Des télégrammes de Buenos Aires annoncent que des événements très graves viennent de se produire dans la capitale de la République de l'Uruguay.

La censure a arrêté les nouvelles.

On sait cependant que tous les clubs de l'opposition ont été fermés à Montevideo ; que des perquisitions très minutieuses y ont été faites et que des arrestations nombreuses ont été opérées.

D'autres détails font défaut.

EN ALLEMAGNE

Les armements continuent

Londres, 4 mars.

Le « Central-News » annonce qu'on achève précipitamment, à Cincinnati, la commande de 2 500 000 fr. de machinerie destinée aux chantiers maritimes de Kiel.

EN RUSSIE

LA RÉVOLUTION EN POLOGNE

La répression

Saint-Pétersbourg, 4 mars.

Les journaux mènent une campagne très vive contre le gouvernement qui tolère que la police opère des perquisitions et des arrestations arbitraires.

Sous les moindres prétextes, les paysans sont fouillés, les domiciles violés.

Ces faits surexcitent extrêmement les populations et provoquent de continuelles attaques contre le personnel de la police par représailles.

Les Juifs

Saint-Pétersbourg, 4 mars.

Aucune mesure restrictive concernant le droit de domicile des juifs n'a été prise par le gouvernement.

TRANSPORTS DIRECTS

entre Bastia et les ports du Nord

Services bi-mensuels de vapeurs de **BASTIA** pour

LONDRES, LIVERPOOL, NEWCASTLE ANVERS, HAMBOURG

et les ports d'ESPAGNE

Pour dates des départs et tous les renseignements s'adresser à M. ARTHUR C. SMITHWELL

Bastia

AVIS DE DECÈS

Mme veuve Olivari ; Mlles Catherine et Adélaïde Olivari ; M. et Mme Jacques Olivari, née Richard, et leurs enfants ;

Ont la douleur de faire part à leurs parents amis et connaissances, de la perte cruelle qu'ils viennent d'éprouver en la personne de

M. Jean-Jacques Olivari

Membre de la Chambre de Commerce Administrateur de la Banque de France

leur fils, frère et oncle, décédé le 4 mars 1906, muni des Sacrements de l'Eglise.

Les obsèques auront lieu aujourd'hui, à 2 heures et demie de relevée.

On se réunira, à la maison mortuaire, Bd de Cardo, 3.

Mme veuve Giordani et ses enfants ; Mme veuve Pedroni ;

Les familles Carlotti, Scamponi, Sébastien Scamponi, Tristani, Franceschi et Rossi,

Ont la douleur de faire part à leurs parents, amis et connaissances, de la perte cruelle qu'ils viennent d'éprouver en la personne de

M. Félix Giordani

leur époux, fils, cousin et allié, décédé à Bastia, à l'âge de 32 ans.

L'enterrement aura lieu aujourd'hui, 5 du courant, à 1 heure de relevée.

On se réunira à l'Hôpital Civil.

Grand entrepôt de Vins

CORSES, D'ALGÉRIE & D'ITALIE

ORESTE BIAGINI

5, Avenue Carnot, Bastia

GRAND PRIX

à l'Exposition Internationale de Bastia

VINS DE TABLE

D'ALGÉRIE : Rouge, 0,30 et 0,25 c. le litre. Blanc, 0,30 c. le litre.

DU PAYS : Rouge 0,30 et 0,25 c. le litre. Blanc à 0,40 c. le litre.

VIN A DESSERT

provenant des meilleurs crus 0,60 à 1 fr. la bouteille (verre à rendre)

VIN DE CHIANTI (Italie)

1 fr. 25 le flacon de 2 litres 1/2 environ

Vins mousseux 1 fr. 25.

Muscat de Frontignan à 1 fr.

Vermouth de Turin à 1 fr. 30.

Vin de Malaga à 1 fr. 20.

Vin Madère, Gentiane, 1 fr. 20.

Apéritif « Le Pof » 1 fr. 25.

Quinquina « Ponponet, » 1 fr. 20.

HUILE D'OLIVE pure garantie 1 franc le litre.

LIVRAISONS A DOMICILE

Conditions spéciales pour le Gros

La Maison prête le matériel à titre gracieux.

Dépositaire de la Société Hollandaise. — Planches de Pin laricio de toutes dimensions. Lattes à plafonds et Liteaux pour toitures. Chevrons, poutres et madriers.

Bois de toutes dimensions sur commande.

Scierie de bois de pin, blanche 1 fr. le sac

CHOCOLAT MENIER

43 FEUILLETON DU PETIT BASTIAIS

Le Conducteur d'Omnibus

PAR

ALFRED SIRVEN & A. SIÉGEL

PREMIÈRE PARTIE

Les Deux Enfants

1877

La victoire définitive de leurs adversaires de la jeune femme, combattue par le comte de Derly, et elle se révolta un jour, complètement dépossédée de ce qui lui revenait de son père, et n'ayant pour tout bien que les larmes de la fortune qu'elle avait reçue de sa mère, c'est-à-dire fort peu de chose, tout compte fait, une dizaine de mille francs de rente.

— La misère, quoi ! dit Mérouille en lui apprenant la vérité.

Le temps des voyages fantastiques et des fantaisies insensées était passé.

Il fallait maintenant se résigner à une existence de petits rentiers.

Pas un instant, Mérouille ne songea à rendre, par son travail, à sa maîtresse, un peu de sa splendeur passée.

Après avoir bouleversé de fond en comble, il ne lui convenait pas de l'avoir à sa charge.

Il eut un moment la pensée de l'amener à réaliser le reliquat de ce qu'elle possédait, et de se faire remettre en espèces liquides. Ensuite, il prendrait la fuite, n'ayant plus rien à tirer d'elle.

S'il ne donna pas suite à cet abominable projet, ce ne fut pas par un dernier scrupule de délicatesse, ni même par un sentiment de pitié pour la malheureuse femme dont le plus grand tort avait été de s'abandonner à lui.

Jeanne de Derly avait encore des ressources à recueillir dans sa famille et, cyniquement, Mérouille exploitait ces espérances.

Ensuite — le coquin voyait de loin — il se faisait ce raisonnement : Le comte de Derly est dans un état de santé misérable. Il peut mourir d'un jour à l'autre. Son immense fortune reviendra, en ce cas, à sa fille unique, la petite Marie. Il sera difficile de retirer à la mère, après le décès du mari, la tutelle de l'enfant. Bien qu'avec l'usufruit de cette fortune, on pourrait encore mener une existence superbe.

En attendant, il se gardait bien de reprendre Marie aux Bérand. Au milieu de la médiocrité relative dans laquelle il était obligé de vivre avec la confesse, entrevoir les deux dans une modeste villa de Neuilly, la présence de la petite serait une gêne et une occasion de dépenses.

Là-bas, à Orgemont, elle ne coûtait presque rien. Il serait toujours temps d'aller l'y chercher si l'on avait besoin d'elle.

L'événement attendu, on peut même dire escompté par Mérouille, se produisit.

Le comte succomba au milieu d'une de ses crises atroces.

Mérouille se crut, cette fois, maître de la situation, mais il avait compté sans la haine du mari de Jeanne, haine farouche qui survivait à la mort elle-même.

Toutes les précautions du comte était-il prises pour enlever à sa femme la tutelle de sa fille.

XIX

Quand M. Ducroux, le très honnête et très estimé juge de paix du huitième arrondissement entra, correct dans sa belle tenue officielle, toutes les personnes présentes dans la salle d'audience se levèrent.

Le conseil de famille avait été réuni conformément à la loi, sur la demande de Stéphane de Derly, frère du défunt, pour statuer sur la tutelle de Marie.

Une quinzaine de personnes en tout, partagée par moitié entre les parents et amis du comte et ceux de Jeanne.

La jeune femme, vêtue de noir, disparaissait sur son agitation, car elle allait livrer un grand combat dans les conditions les plus désavantageuses.

L'assistance de Mérouille, absent comme bien l'on pense, lui faisait défaut.

Autour d'elle, des cousins éloignés et d'ancienne amis de Desbuviers venus là par politesse, l'air très ennuyé, sans aucune sympathie, sans aucune estime pour elle, n'étaient disposés à ne lui prêter qu'un concours aussi peu actif, aussi peu compromettant que possible.

Du côté de Stéphane, au contraire, un groupe passionné de membres de la famille de Derly, ayant épousé le ressentiment de leur parent contre celle qui avait déshonoré leur nom.

Prévoyant que la lutte serait inégale dans ces conditions, Mérouille avait fait accompagner la conférence par un avocat chargé de la soutenir, bien que cela fut contraire aux usages.

Maître Jeanne avait présenté Me Jovesaint comme un ami, et l'avait désigné pour faire partie du conseil de famille, bien avant bien été de l'admettre.

Il est superflu d'ajouter que cet avocat très retors, choisi par Mérouille, avait reçu les instructions les plus minutieuses de ce dernier.

M. Ducroux commença par donner lecture des articles du Code en vertu desquels la convocation du conseil de famille avait eu lieu.

— Nous nous trouvons dans une situation anormale, expliqua-t-il. Nous sommes réunis pour nous occuper des intérêts d'une enfant qui a disparu. La famille du père accuse la mère de cette disparition. La mère, de son côté, affirme que l'enfant a été enlevée et cachée par l'ordre de son père. C'est là une question hors de notre compétence, et j'invite les personnes présentes à ne pas engager, sur ce point, une discussion qui resterait forcément sans résultat. Nous agirons comme si les choses étaient normales.

Nous nommerons le subrogé-tuteur chargé d'assister la tutrice naturelle dans l'administration de la fortune de l'enfant mineure et nous prendrons, à ce sujet seulement, toutes les dispositions nécessaires.

Je vous rappellerai que, conformément à la loi, la séparation n'est que le relâchement du lien conjugal et que l'épouse, contre qui cette séparation a été prononcée, conserve ses droits de tutelle maternelle.

En conséquence, je vous propose de nommer subrogé tuteur le frère du père défunt. Je pense que vous serez tous d'accord là-dessus.

L'avocat de Jeanne, stylé par Mérouille, demanda la parole pour soulever une première objection.

— Je ne suis pas ici l'avocat, mais l'ami de Mme de Derly. C'est en cette qualité que je viens présenter en son nom quelques observations que son émotion et son état de santé l'empêchent de développer elle-même. Au cours des événements douloureux que sont déroulés dans ces dernières années, Mme de Derly a pu constater de la part de M. la vicomte, devenu comte de Derly, une hostilité persistante, systématique, acharnée. C'est ce qui dans l'intérêt même de l'enfant, il ne soit pas préférable de nommer un autre subrogé-tuteur.

Mme de Derly accepterait celui des parents de son mari que le conseil de famille désignerait, pourvu que ce ne fut pas M. Stéphane de Derly.

(A suivre)

RENTE FRANCAISE

Les porteurs doivent écrire de suite à M. A. TUMIN, *Directeur de la* **Banque Générale de Crédit**, 16, rue Vivienne, *Paris, pour recevoir gratuitement une* **importante** *communication.*

CHLORO-ANEMIE, TUBERCULOSE, CONVALESCENCE
Tout état de langueur et d'amaigrissement ayant pour cause la débilitation trouve une guérison prompte et certaine par l'emploi du
VIN DE VIAL au Quina, Suc de Viande et Lacto-Phosphate de Chaux

Cordonnerie Modèle
(Ancienne Maison Grimaldi)
Eugène **PERICCHI**, successeur
33, Boulevard Paoli, 33
BASTIA
HIVER 1905-1906



Grand choix de chaussures pour Hommes, Dames et Enfants
Rayon spécial de chaussures de luxe
Grand assortiment de chaussures fourrées
Choix considérable de pantoufles
Prix défiant toute concurrence

M. Eugène PERICCHI a l'honneur d'informer ses clients de l'intérieur et du Cap qu'il apportera tous ses soins aux commandes qui lui seront transmises.
N. B. — La maison se charge des réparations.



Royal Windsor
LE CÉLÈBRE
RÉGÉNÉRATEUR DES CHEVEUX
AVEZ-VOUS DES CHEVEUX GRIS?
AVEZ-VOUS DES PELLICULES?
Vos cheveux sont-ils faibles ou tombent-ils?
SI OUI,
Employez le ROYAL WINDSOR, qui rend aux Cheveux gris leur nuance et la beauté naturelles de la jeunesse. Il arrête la chute des Cheveux et fait disparaître les Pellicules. Il est le SEUL Régénérateur des Cheveux modèle. Résultats inespérés. Vente toujours croissante.
Exiger sur les flacons les mots Royal Windsor En vente chez les Coiffeurs-Parfumeurs en flacons et demi-flacons.
ENTREPOT : 20, rue d'Enghien, PARIS
Envoi franco sur demande du Prospectus contenant détails et attestations.

HOTEL D'EUROPE
ADÉLAÏ DE COLOMBANI
Bastia — 3 et 5, rue de l'Opéra — Bastia
Cet Hôtel se recommande par sa belle situation, au centre de la ville, à proximité des principaux établissements.
Il possède, en outre, un superbe jardin éclairé à l'acétylène, où les clients peuvent prendre leur repas pendant l'été.
Banquets — Noces — Festins
Pension à des prix modérés

OUTILS pour AMATEURS et INDUSTRIE — LE MELLE

MATÉRIAUX DE CONSTRUCTION
Chaux hydrauliques et Ciments, marques de Villeneuve et Lafarge du Teil. — Plâtres gris et blanc. Carreaux-Mosaïques en ciment. — Briques plates et rondes. — Carreaux. — Tomettes. — Tuyaux en poterie et en grès.
FERS A PLANCHER
Fers à bacon: Plats, Ronds, Carrés, Fil de fer, Ronces artificielles.
TUYAUX EN FONTE, EN GROS
Appareils Sanitaires
Charles CLEMENT & Cie
Entrepôts aux Magasins Généraux & Boulevard de Cardo, 1.

Mme MASSEL-WOOD
Chirurgien-dentiste
a l'honneur de prévenir sa nombreuse clientèle que son cabinet est ouvert tous les jours à **Ajaccio**, de 8 heures du matin à 4 heures du soir, **Cours Grandval**, en face Cardinali, photographe, et à **Bastia**, **1, rue de l'Opéra**, en face des magasins Orenga,
du 1er au 8 de chaque mois.

Librairie Ollagnier



ENCRIERS



à fermeture automatique élastique
Système Colombani
Encriers classiques. — Encriers portatifs. — Encriers administratifs. — Encriers de fantaisie. — Encriers réclames.

MADAME BERTI
Sage-femme
Coin de l'Ormeau, près de la Marine
Consultations. — Vaccination

MESDAMES
Vous économiserez sûrement
500 francs par an
sur le prix de vos Toilettes, si vous voulez faire usage du journal de Modes
« LA SAISON »
le seul au Monde donnant par numéro environ 60 GRAVURES INÉDITES de Modes, avec Patrons. C'est vous dire que les parties techniques, *Modes et Travaux de Mains* y sont traitées d'une façon magistrale.
Cet organe ne publie aucun roman, ce qui permet de le laisser entre toutes les mains.
Modestie Tranquillité reflètent dans ses modèles
6 francs par an ou 25 cent. le numéro avec un Supplément de Modes, une Planche de Patrons ou un Panorama en couleurs.
Numéro Spécimen gratuit, 30, rue de Lille, Paris

TUMEUR

Les Illustrations de la Corse
PAR NOVELLINI
La Corse au XVIIIe siècle, Allégorie (Salon de 1870).
Sur papier de Chine, format 80×57 . . . 6 fr
Sur papier Vélin — — . . . 3 fr

HOMMES CÉLÈBRES
Sambucuccio d'Alando (Salon de 1878).
Sampiero Corso.
Pascal Paoli.
Napoléon Bonaparte.
Sur papier de Chine, format 40×30. Chaque . 2 fr

Ste Dévote, Patronne de la Corse (Salon de 1879).
Sur papier de Chine, format 65×50 . . . 5 fr
Sur papier Chine, format 40×30 (Edition) . 2 fr

EN VENTE :
A AJACCIO, chez l'auteur et chez M. de MORETTI, Libraire.
BASTIA, chez M. OLLAGNIER, Libraire.



Maux de Dents
guéris radicalement
par les **Boulettes Dentaires**
de A. FOURGEAUD, Pharmacien, à Périgueux
Refusez toute Contrefaçon. Exigez la signature ci-contre
Dépôts : Pharmacies Luigi à Bastia, Raffaelli à Corte, Padovani à l'Ile-Rousse, Scaglione, 2, cours Napoléon, à Ajaccio.

La Cédratine
Cette liqueur fabriquée avec les cédrats de la Corse par LOUIS-NAPOLÉON MATTEI, inventeur du **Amaro**, est douée d'une propriété de beaucoup supérieure à toutes les autres liqueurs digestives, elle a de plus l'avantage lorsqu'elle est étendue d'eau, d'être apéritive, digestive et antispasmodique.
Enfin, c'est une bienfaisante et agréable liqueur, dont l'usage journalier à modéré ne peut que faciliter toutes les fonctions de l'organisme.
Réclamez dans tous les établissements la liqueur **La Cédratine**

ANCIEN CABINET PRADÈRE
PIERRE SABATÉ
Chirurgien-dentiste du Lycée
SUCCESSEUR
DENTS & DENTIERS
(Systèmes perfectionnés)
OBTURATION
& EXTRACTION DES DENTS
sans douleur
Bd Paoli, 18, au 1er
Maison Benedetti

M. P. SABATÉ a l'honneur de prévenir sa nombreuse clientèle, d'avoir à sa motive sa garde toutes sortes charlatans empiriques — ou dits chirurgiens-dentistes — qui n'ont pas le droit d'exercer la profession et qui emploient des matières nuisibles à la santé pour la fabrication de dents artificielles.

Le Directeur-Gérant,
J.-B. OLLAGNIER.
Bastia, Imprimerie Ollagnier.

Installation à Gaz et Acétylène
Jean Cini, ex ouvrier du Gaz
Place de l'Hôtel de Ville, 4, Bastia
Vente de becs, verres et manchons
Appareils sur commande
Abonnement pour l'entretien de l'éclairage; — Travail soigné et gratuit.

Leçons de Solfège
Harmonie, Composition d'instruments à vents et à cordes.
E. Mathieu, chef de musique en retraite, Avenue Carnot, 10.

LA GRAINE St-VINCENT
guérit radicalement
CONSTIPATION
Hémorroïdes, Maladies du Ventre
Foie, Vessie, Voies urinaires
Procure à Tous
Santé. Vigueur
A. DETHOREY, Pharmacien spécialiste, NANCY
envoi contre mandat
Boîte 2 francs. — *Dans toutes les Pharmacies*



Lisez tous les Jeudis
le
Journal des Voyages
Le plus attrayant des publications hebdomadaires.
ROMANS D'AVENTURES
par les auteurs les plus célèbres
Louis Boussenard, Paul d'Ivoi, Henry Lafargue, etc.
Récits d'Explorations, de Nombreuses Variétés.
SUPERBES ILLUSTRATIONS
Abonnement de Trois Mois avec Prime contre mandat-poste de 2 fr. 50, adresser, 156, rue Rochechouart, Paris.
15 centimes le Numéro.
En vente partout.

Aux tempéraments délicats offrez un
VIN DU CAP CORSE
à base de Quinquina
de la Maison L.-N. MATTEI, & Cie — BASTIA (Corse)
Apéritif Tonique Fortifiant
Ce vin que nous offrons avec confiance aux Consommateurs diffère complètement de tous ceux connus à ce jour; d'un goût agréable au palais, il est à la fois tonique et apéritif.
Pris avant les repas, il excite l'appétit, pris après il active et facilite la digestion.
Demandez dans tous les bons Etablissements un **Vin du Cap Mattei**

XXXIe ANNÉE — MARDI 6 MARS 1906 — N° 65

Le Petit Bastiais

5 CENTIMES — JOURNAL QUOTIDIEN — 5 CENTIMES

Rédaction & Administration : 8, Boulevard du Palais, Bastia
J.-B. OLLAGNIER, Directeur
Les annonces sont payables d'avance et reçues aux Bureaux du Journal.
Faits divers 1 fr. — Réclames (3e page), 0.75 — Diverses, 0.30 — Judiciaires, 0.25

ABONNEMENT (*Payable d'avance*)

	3 mois	6 mois	1 an	
Corse	2.50 fr.	4.50 fr.	8 fr.	Union postale, et autres pays le port en sus.
Autres Départ.	3.25	6.25	12	

On ne répond pas des manuscrits déposés.

LE CALENDRIER

Fête d'Aujourd'hui : Saint Théophile.
Soleil : (heure nationale)
Lever, 6 h. 04 m. — Coucher, 5 h. 24 m.
Dernier quar., le 2. — Pleine Lune, le 10.
Fête de Demain : Saint Thomas d'Aquin.

5 MARS

Les Curiosités de la Semaine

Il y a des rois qui ne sont guère mieux partagés que le président de la République française sous le rapport de leur liste civile. Le roi de Roumanie, par exemple, ne reçoit que 1.250 000 francs par an et le roi de Grèce reçoit à peine plus que le chef de l'Etat en France, — 1.331,000 frs au lieu de 1,200 000 francs.

Par contre, il en est qui touchent la forte somme.

La plus grosse liste civile est celle du czar : elle atteint 43,750,000 francs, mais elle est grevée de très lourdes charges, puisqu'elle a à supporter toutes les dotations de la famille impériale. L'empereur d'Autriche vient ensuite avec 24 millions 687,500 francs. Guillaume II ne touche rien comme empereur d'Allemagne, mais comme roi de Prusse il reçoit 19 949.120 francs. La liste civile du roi d'Italie est de 15 millions et celle du roi d'Espagne de 9,210 000 francs; celle du prince régent de Bavière de 6,750 750 fr., celle du roi des Belges de 4 millions 350 000 francs, et celle du roi de Portugal de 3 millions.

Quant au roi d'Angleterre, sa liste civile est de 11.750.000 francs, mais il faut y ajouter les revenus considérables des domaines de la Couronne et les apanages de la famille royale qui s'élèvent à près de 3 millions.

Les amis de Venise, et ils sont nombreux parmi nous, apprendront avec plaisir que la reconstruction du campanile de St-Marc est en bonne voie. Les travaux de fondation sont terminés : La charge de l'édifice s'appuiera sur d'énormes blocs de pierre, assurant un équilibre plus stable que les anciens fondements : on se rappelle que la tour penchait légèrement vers le Nord.

Le ciment armé sera utilisé sur une vaste échelle et le futur campanile sera à même de résister même à un tremblement de terre.

L'aspect extérieur du campanile sera semblable à l'ancien ; la partie décorative doit être édifiée en pierre de taille, mais le clocher, tout en métal, sera surmonté d'un paratonnerre.

Le mauvais œil.

Un théâtre a eu la bonne idée, ces jours-ci, à propos de je ne sais plus quelle représentation à bénéfice, de faire chanter toute la série des charmants refrains d'Offenbach. Un seul homme, jadis, a conservé une haine terrible pour Offenbach, et cet homme, ce fut Théophile Gautier.

Le bon Théo était superstitieux comme un poète et comme un enfant. Il croyait au mauvais œil et, en particulier, à celui d'Offenbach. Son fils Toto ne craignait pas de railler là-dessus l'auteur de « Mademoiselle de Maupin ». Un jour qu'ils passaient ensemble rue Vivienne, le portrait d'Offenbach leur apparut à la vitrine d'un photographe. Aussitôt Théo conjura le mauvais présage en faisant les cornes avec deux doigts. Toto se mit à railler doucement son père.

— J'ai été voir la « Belle Hélène », dit-il, et le lustre ne m'est pas tombé sur la tête. Et, tu vois en ce moment même, je parle d'Offenbach... Or, il ne m'arrive rien.

Ils tournèrent le coin de la rue. Toto marchait devant.

Alors, en plein boulevard, lui appliquant au bas des reins un paternel coup de pied, Théophile Gautier, mollit riant, mollit fâché, dit à son fils :

— Tu vois bien qu'il t'arrive quelque chose.

Toujours les Américains.

Savez-vous ce que viennent d'inventer les directeurs de l'hôtel Bellevue Stratfort, à Philadelphie ? Ils ont organisé un patinage sur le toit de leur immeuble. Chaque jour, la société la plus *select* de la ville va à ce *skating* ; on s'y amuse, on y rit, on y cause, c'est un succès sans précédent.

Durant ce temps, à New-York, une compagnie immobilière fait construire dans Cortland street une maison qui comptera trente étages. Installera-on sur le toit un patinage ?

Cambronne dessinateur.

On vient d'exhumer le livre de comptes d'un homme qu'un geste — et un mot — ont rendus à jamais célèbre : le général Cambronne.

Le glorieux vaincu de Waterloo demeurait vers 1840, à Nantes, sa ville natale. Et, comme un bourgeois, il tenait à jour son « livre de comptes ». Ce qu'il y a de particulier dans ce registre, c'est non le texte qui est quelconque, mais les illustrations.

En regard de chaque article se trouve le prix et l'image de l'objet : une paire de rasoirs, 1 franc ; 1 gigot de sanglier, 4 francs ; une robe pour Mme Cambronne avec ses annexes (etc), la doublure, la soie, le liseré et la façon 37 francs et 10 sous, une vache, 135 francs, etc. Et chaque fois le guerrier s'amusait à croquer, non sans verve mais fol, la robe, le gigot de sanglier ou la vache de 135 francs.

On ne connaissait guère Cambronne dessinateur. A noter que, sur le livre de comptes du général, les mots « aumône » et « charité » reviennent à chaque feuillet : cet homme brave était un bravehomme.

Historiettes.

Christian IX, ce roi débonnaire, dont la simplicité était si appréciée des Danois, visitait un jour l'école primaire.

— Quels sont les grands rois du Danemark ? demanda-t-il aux enfants.

Un élève cita Waldemar le Victorieux et d'autres héros. Un autre, stimulé par l'instituteur, leva la main à son tour pour demander à répondre.

— Connais-tu encore un grand roi de Danemark ? interrogea le monarque.

— Christian IX, répartit l'enfant.

— Et qu'a-t-il fait de grand ?

L'écolier rougit, balbutia et finit par murmurer :

— Je ne sais pas.

— Ne te trouble pas ! mon petit, reprit Christian IX, en souriant. Je ne le sais pas plus que toi.

LA TURBINE
et la Navigation moderne

L'application de la turbine à la propulsion des vaisseaux a pris, depuis quelques années, une extension considérable, grâce aux avantages que présente le nouveau moteur, spécialement dans ses applications aux paquebots et vaisseaux de commerce à grande vitesse.

Abstraction faite de quelques essais, le premier paquebot à turbines fut le « King-Eward, » construit en 1901. Il fut suivi de près par le « Queen Alexandra, » la « Queen, » « l'Onward » et « l'Invicta, » destinés au service Calais-Douvre ; le « Brigthon » et le « Dieppe, » faisant la traversée Dieppe-Newhaven ; le « Londonderry » et le « Manxman, » pour la ligne Heysham Belfast et quelques autres.

A la même époque, la marine militaire anglaise, adoptant les procédés nouveaux, équipait à turbine ses torpilleurs « Viper, » « Cobra » et « Eden, » ainsi que « l'Amethyst, » croiseur de 2e classe.

De son côté, la France appliquait la turbine à ses torpilleurs 243, 293. L'Allemagne faisait de même pour son croiseur de 2e classe « Lubeck. »

Les grandes compagnies qui exploitent les services transatlantiques ont suivi le mouvement. Nous avons vu apparaître successivement le « Victorian » et le « Virginian, » de la ligne Allan ; la « Carmania, » appartenant à la Compagnie Cunard, et qui effectue ses premières traversées.

L'amirauté anglaise a construit le « Dreadnought » à turbines, qui a été lancé à Portsmouth le 19 février dernier, et qui dépassera en vitesse et en puissance tous les cuirassés existants. Son déplacement sera de 18,000 tonnes et ses turbines lui permettront une vitesse de 20 nœuds. Enfin, la Compagnie Cunard a en chantier ses deux nouveaux paquebots à grande vitesse destinés à la ligne de New York et déplaçant 40,000 tonnes.

On jugera, par ces quelques données de l'extension que prend le nouveau mode de propulsion. Il peut paraître utile d'indiquer ici, d'après l'expérience acquise, les avantages principaux de la navigation par turbines si l'on établit une comparaison entre le « Londonderry » et le Manxman » mus par turbines, d'une part, et d'autre part, « l'Antrim » et le « Donegal, » exactement semblables aux deux premiers, sauf qu'ils sont entraînés par des machines alternatives, le résultat fut une accélération de trois quarts de nœud correspondant à un accroissement de puissance de 14 0/0, toutes proportions gardées.

Passons maintenant à la marine de guerre. L'Amirauté anglaise a construit dernièrement quatre croiseurs d'un déplacement de 3 000 tonnes, de formes et de dimensions identiques. Un seul de ces vaisseaux entraîné par des turbines fit 23,6 nœuds, alors que les autres n'en faisaient que 22,1.

La ligne Allan a pu augmenter de 60 le nombre des passagers, sur le « Virginian, » paquebot à turbines, par rapport aux navires similaires de cette compagnie. Le « Virginian, » comme le « Victorian, » également à turbines, transportent chacun 1.620 passagers.

Des expériences intéressantes ont été commencées sur la « Carmania » et la « Caronia » exécutées par la Compagnie Cunard sur les mêmes plans, que la « Carmania » par des machines alternatives.

On comprend que tout parallèle entre ces deux vaisseaux soit du plus haut intérêt au point de vue de la navigation future, et que les conclusions auxquelles on arrivera puissent exercer une action décisive sur l'avenir de la turbine à vapeur.

Les spécifications de ces deux paquebots, *absolument identiques*, sont les suivantes : longueur totale, 212 mètres ; largeur, 22 mètres 50 ; hauteur, 17 mètres ; tirant d'eau, 10 mètres 5 ; déplacement, 30.000 tonnes ; machine, 21.000 chevaux.

L'aménagement intérieur et tout particulièrement la ventilation ont été étudiés avec soin.

La « Carmania » peut contenir 3.000 passagers. Le point le plus intéressant du bâtiment est, sans contredit, la chambre des machines. On ne voit qu'un certain nombre de cylindres réunis par des coulisses où passe la va-

---

44e — Feuilleton du Petit Bastiais

Le Conducteur d'Omnibus

PAR

ALFRED SIRVEN & A. SIÉGEL

PREMIÈRE PARTIE

Les Deux Enfants

1877

Le subrogé-tuteur ne doit pas être l'ennemi de la tutrice ; il doit être indépendant pour rester intègre. La méchanceté entre eux peut produire des effets fatals pour les intérêts du mineur. Je demande donc que M. Stéphane de Berly soit, dès à présent, écarté comme subrogé-tuteur.

Ces paroles, écoutées dans un silence étonné par les parents et amis de Jeanne, soulevèrent des protestations unanimes de la part des personnes qui entouraient Stéphane.

Celui-ci, invité par le juge de paix à faire connaître sa pensée, se leva et, tirant un papier de sa poche, répondit avec le plus grand calme :

« — Mon sentiment n'est rien ici ; la seule volonté qui doive prévaloir est celle de mon pauvre frère ; elle se trouve consignée dans l'acte authentique et notarié que j'ai remis à M. le juge de paix, en le priant de vouloir bien en donner lecture.

M. Dureveu lut de sa voix claire l'acte contenant les suprêmes dispositions du comte de Berly et qui était ainsi conçu :

« Au moment de paraître devant Dieu, j'affirme que la mort seule m'empêche de demander à la justice de déclarer indigne d'être la tutrice de ma fille, la femme qui a déshonoré mon nom et dont l'incondulte continue à être aussi scandaleuse que notoire.

« Je charge mon cher frère Stéphane d'intenter sur ce chef, après ma mort, une action auprès des tribunaux compétents, et je le prie de vouloir bien accepter les fonctions de tuteur de ma fille.

« J'espère qu'il parviendra à découvrir sa retraite et que, aidé de sa très estimable épouse, il élèvera l'enfant dans des sentiments d'honneur, que sa mère est incapable de lui inculquer.

« Ma liberté d'esprit étant entière, je signe.

« Comte de Berly. »

La lecture de ce document était un coup de théâtre.

Jeanne poussa un grand cri et s'évanouit.

Quand elle eut repris sa connaissance, après avoir reçu les soins nécessités par son état, la séance, interrompue, continua.

L'avocat Jersaint fit entendre une énergique protestation. Il était contre les lois de l'humanité et de la nature de prétendre enlever à une mère la tutelle de sa fille. Ce serait une raison suffisante pour que la justice réduisit à néant les ostensibles préoccupations d'un homme vindicatif dont l'approche de la mort avait encore attisé la haine au lieu de l'apaiser. Ces prétentions, Mme de Berly se réservait de les combattre à outrance devant toutes les juridictions. Mais dès à présent, le comte Stéphane de Berly était plus que jamais son adversaire déclaré, elle insistait pour que les fonctions de subrogé-tuteur fussent dévolues à un autre.

— Oui ! oui ! murmura Jeanne d'un air égaré.

Jersaint fut complètement battu.

Les dernières dispositions du comte déclaient à ses accusateurs la conduite à tenir.

Ils soutinrent avec énergie Stéphane qui fut nommé subrogé tuteur à une grande majorité, Jeanne ayant été abandonnée au dernier moment par ceux-là même qu'elle avait amenés.

Sur le surplus des désirs exprimés par le défunt, le juge de paix se déclara incompétent.

Du nouveau procès se succédèrent, dont les résultats furent autant de désastres pour la comtesse.

La justice décida en dernier ressort que la garde de l'enfant appartenait à la famille du père défunt. La tutelle fut cédée à la mère pour cause d'indignité, et confiée à Stéphane de Berly.

Maintenant Jeanne n'avait plus qu'une ressource : retrouver sa fille et l'enlever une seconde fois.

L'autocleux Méronville parut l'encourager dans ce projet. En réalité, il jouait un double jeu.

Trop ferré sur le droit pour se faire illusion au sujet de l'issue probable de l'action judiciaire, certain en présence de l'acte par lequel le feu comte avait fait connaître ses dernières volontés, il avait dirigé mollement la défense de Jeanne.

D'ailleurs, sans se compromettre ouvertement vis-à-vis de lui, Stéphane avait eu l'adresse de lui faire savoir par un tiers qu'il saurait récompenser une trahison.

A partir de ce moment, Méronville, comprenant que son intérêt pouvait être de passer à l'ennemi, apporta tous ses soins à étudier le camp de l'adversaire.

Stéphane de Berly se méfiait-il dans son cloître et mesquine demeure d'Auteuil où les circonstances le confinaient, quand il avait espéré aller habiter le somptueux hôtel de son frère aîné.

Méronville, pour la satisfaction de ses projets personnels, avait opéré une manœuvre dont la réussite avait été complète.

Sur son conseil, la comtesse avait demandé aux tribunaux, qui lui avaient enlevé la garde et la tutelle de sa fille, de décider que, puisque l'enfant ne se retrouvait pas aucune pension ne devait être allouée à son tuteur pour l'entretien et l'éducation de sa pupille.

La justice fit droit à cette requête et cédée à la mère pour cause d'indignité, et confiée à Stéphane de Berly.

Maintenant Jeanne n'avait plus qu'une ressource : retrouver sa fille et l'enlever une seconde fois.

Méronville, instruit de ce qui se passait chez l'oncle de Marie, comprit le projet qu'il y avait à tirer de la situation.

Il se présenta un jour hardiment chez Stéphane qui ne fut pas très surpris de le voir, parce que depuis longtemps il faisait des efforts inouïs pour entrer en relations avec lui.

Cependant, M. de Berly le reçut du haut de sa grandeur et, très sec :

(A suivre.)

pour. Là, pas de tiroirs, de bielles, de manivelles, s'agitant en sens divers avec des bruits plus ou moins discordants. La vapeur qui sort de cette dernière se rend dans les deux autres turbines à basse pression, montées sur les arbres hélices, puis, enfin, aux condenseurs. Comme on le sait, la turbine ne transmet le mouvement que dans un sens. Aussi, a-t-on dû monter, sur les arbres hélices, des turbines spéciales de marche arrière. Tout le travail du mécanicien de quart, au lieu d'avoir à surveiller des organes compliqués, se borne désormais à la manœuvre des valves réglant l'arrivée de la vapeur dans les cylindres.

La turbine à vapeur est basée sur le même principe que la turbine hydraulique, seulement la turpine hydraulique comporte en plus 60 à 80 palettes. Sur la « Carmania » les cylindres enveloppes des turbines ont 3 mètres 30 de diamètre, pour les basses pressions; le nombre total des ailes, disposé à soit sur l'arbre moteur, soit sur le cylindre qui l'enveloppe, dépasse un million, (exactement un million, 125 mille). Ces moteurs sont remarquables par leur absence de vibration». En outre, on n'a la sensation d'aucun mouvement, on ne voit pas la rotation rapide des arbres moteurs enfermés dans les cylindres.

Des comparaisons faites entre ces deux services, il resulte que le transatlantique a turbines a donné une allure supérieure d'un nœud comme a celle du transatlantique à moteurs classiques. Le « Carmania » a file 20 nouds 20. Les vibrations verticales du navire sont presque nulles, alors qu'à bord de l'autre bâteau en dépit d'une construction remarquable des machines, elles sont relativement très appréciables. Les passagers seront très sensibles à la suppression presque totale des vibrations. Le « Daily Telegraph » cite le cas de deux invités assis au fumoir, et dont l'un, après une demi heure de marche, attendait encore le départ.

Il est évident qu'il y a là un triomphe de la turbine.

En résumé, de toutes parts nous voyons éclore de nombreuses tentatives de faire aboutir la question des turbines. Sans aucun doute, ces recherches seront couronnées de succès, et, dès maintenant, on peut prévoir la disparition dans un avenir plus ou moins éloigné des machines alternatives appliquées jusqu'ici à la propulsion des bâteaux.

A notre connaissance, aucun paquebot français, même parmi les plus récents, n'est à turbines.

Cependant, la Compagnie Cunard a fait mettre en chantier des géants qui auront 240 mètres de long et seront munis de turbines. Ces monstres marins devront filer 25 nœuds !!

Jusqu'à présent, le record de la vitesse était tenu par les paquebots allemands « Kaiser Wilhelm der Grosse » et « Deutschland » filant chacun 23 nœuds. Du coup, l'Angleterre va rattraper la suprématie avec une supériorité de 2 nœuds sur les paquebots allemands.

Ajoutons avec modestie que la « Savoie » et la « Lorraine, » de la Compagnie Transatlantique filent chacun 20 nœuds.

Terminons en disant que M. C. A. Parsons, inventeur de la machine à turbines, a fait récemment une conférence à Newcastle sur les essais du « Carmania. »

Nécrologie

M. DU GARDIN

La levée du corps de M. du Gardin, sous-inspecteur des douanes à Bastia, décédé le 1er mars courant, a été effectuée samedi 3, à 9 heures du matin, avec toute la solennité qu'il convenait de donner à cette funèbre cérémonie.

M. du Gardin, par la rectitude de ses sentiments, la scrupuleuse conscience et l'esprit de justice qu'il manifestait à chaque instant dans l'exercice délicat de ses fonctions, avait su s'attirer l'estime absolue de tous ceux qui l'avaient approché.

Il est mort au champ d'honneur du devoir, il y a quelques jours à peine, au retour d'une inspection fatigante, il était terrassé par le mal terrible qui devait le vaincre, malgré sa jeunesse et sa constitution robuste, et malgré les soins dévoués qui lui furent prodigués.

Toutes les autorités civiles et militaires ainsi que les notabilités du commerce et du monde des affaires, étaient représentées. Remarqués dans le cortège: MM. le Premier Président de la Cour d'Appel, le Sous-Préfet, le Maire, le Procureur de la République, le Président de la Chambre de Commerce, le Lieutenant Colonel directeur de l'artillerie, l'Administrateur de la Marine, l'ingénieur des ponts et chaussées, le Proviseur du lycée, le Directeur des Chemins de fer, l'Agent général de la Compagnie Transatlantique, etc.

M. le Général gouverneur de la Corse, en tournée d'inspection, s'était fait représenter par un des officiers de son état-major.

Le cercueil qui disparaissait sous les fleurs était porté par six agents des brigades de Bastia. Trois superbes couronnes offertes, l'une par le personnel des deux services de l'inspection des douanes, la seconde par le Sous-Inspecteur d'Ajaccio, en son nom personnel, la troisième par un ami de la famille, étaient également tenues par trois agents des douanes.

Tous les douaniers disponibles encadraient, en armes, le cercueil, sous le commandement de M. le lieutenant Foret. Une délégation de gendarmes accompagnait également le convoi.

Les cordons du poêle étaient tenus par MM. Fasquelle, sous-inspecteur des douanes à Ajaccio; Alerini, receveur principal à Bastia; Poggi, inspecteur-adjoint des eaux et forêts, suppléant M. l'inspecteur de cette administration en congé, et Taillandier, capitaine de gendarmerie, faisant fonctions de commandant.

Le deuil était conduit par deux des fils du défunt, son frère, vérificateur des Douanes à Marseille, ses beau père et beau-frère, MM. de Chanay.

L'Administration des Douanes était représentée par l'inspecteur, chef de service, M. Vermersch, assisté du personnel du service sédentaire de la résidence, des officiers et d'un certain nombre d'agents des postes extérieurs qui étaient venus se joindre à eux.

Une courte cérémonie a été effectuée à l'église paroissiale de Saint-Jean et le cercueil a été placé provisoirement dans une chapelle annexe où il est resté déposé jusqu'à lundi matin à 7 heures. A ce moment il a été transféré à bord du vapeur « Balkan », à destination de Marseille où aura lieu l'inhumation.

Nous nous inclinons devant cette tombe prématurément ouverte, et nous prions respectueusement Madame du Gardin et les cinq pauvres petits orphelins qu'a frappés si durement cette catastrophe de croire à la part bien vive que nous prenons à leur douleur.

⁂

Avant de se séparer à jamais de son regretté collaborateur, et en présence du personnel, M. l'inspecteur, chef de service, a rendu un hommage mérité à la mémoire du défunt.

Nous reproduisons ci-après l'allocution prononcée par M. Vermersch.

Mes chers Collaborateurs,

Avant de nous séparer à jamais des restes mortels de M. du Gardin, j'ai le devoir bien douloureux d'adresser, au nom des deux services de l'inspection, un suprême adieu à celui qui fut pour nous un collaborateur dévoué et éclairé, un camarade bienveillant, plutôt qu'un chef, pour tout le personnel qu'il était appelé à diriger, et notre réunion actuelle est un dernier témoignage de la haute estime qu'il nous inspirait.

M. du Gardin est mort dans la fleur de l'âge, à 46 ans, au moment où il allait accomplir sa 23e année de service, et alors qu'après un labeur acharné, il venait de franchir l'échelon le plus difficile de la carrière administrative.

Entré dans nos rangs sous les auspices de son père qu'il avait eu la douleur de perdre tout jeune encore, il fit ses débuts à Cette en décembre 1883. Les hasards de la vie administrative l'appelèrent à Dieppe, en janvier 1886, et son dévoué Directeur, M. de Tastes, distinguant ses qualités naturelles et administratives, ne tarda pas à obtenir sa nomination au chef lieu de la Direction.

Ce fut, au Havre, en 1888, que je le connus pour la première fois et que je pus apprécier la droiture de ses relations et la haute droiture de son caractère. Justement estimé de ses chefs, il y eut sans doute accompli tout au moins la première période de sa carrière, mais, originaire du midi, où résidait sa famille dont il avait le désir légitime de se rapprocher, il sollicita et obtint, en 1893, sa nomination à Marseille. Il y franchit tous les échelons du cadre de la visite et subit avec succès les épreuves de la sous-inspection à la suite desquelles l'Administration lui confia, en juin 1903, la direction de la sous-inspection divisionnaire de Bastia. Cet éloignement lui fut un premier déchirement et marqua le commencement des épreuves qu'il a subies au cours de ces dernières années. Embarqué le 7 juin 1903 à bord du courrier postal le « Liban », M. du Gardin fut au nombre des naufragés. Je n'ai pas à retracer ici cette catastrophe dont le souvenir est encore présent à la mémoire de tous et qui a laissé tant de deuils dans le département. Grâce à son sang-froid et à son énergie, il put échapper au désastre. Toutefois, il en éprouva une commotion terrible, et c'est peut-être là qu'on pourrait retrouver la cause initiale de cette mort prématurée.

A peine remis de ces émotions et des fatigues physiques qui en résultèrent, il rejoignit son poste, où il acquit rapidement l'estime et la sympathie de tous ceux qui l'ont connu et apprécié. Un témoignage tangible nous en a été donné samedi par les autorités civiles et militaires de la Ville ainsi que par les notabilités du commerce local et du monde des affaires qui ont tenu à venir se grouper en grand nombre autour des restes mortels de notre regretté camarade. Je suis être, en cette circonstance, votre interprète fidèle en les priant ici de bien vouloir agréer l'expression sincère de notre profonde reconnaissance.

Le désir le plus cher de M. du Gardin était de se rapprocher de sa famille, mais une mort inattendue n'a pas laissé à l'Administration le temps de faire droit à ce vœu, si légitime. Il nous est enlevé en pleine possession de ses brillantes qualités, dans toute la force de l'âge et alors qu'un bel avenir s'ouvrait devant lui.

M. du Gardin était un fonctionnaire modèle: toujours il s'inspira des sentiments les plus élevés de justice et d'équité; sous des apparences réservées, parfois même froides, se cachait une extrême bienveillance. Par ailleurs, absolu était son dévouement aux intérêts supérieurs dont il avait la sauvegarde, et ses connaissances professionnelles étaient aussi solides qu'étendues.

De même, l'existence de l'homme privé fut toujours empreinte de haute dignité.

En un mot, grâce à ses qualités natives et à son éducation de famille, il avait du devoir, sous toutes ses formes, la conception la plus noble, et il laissera parmi nous le souvenir d'un homme juste, consciencieux et bienveillant.

Adieu, mon cher du Gardin, vous avez grandement mérité les regrets de tous ceux qui vous ont connu. Que leur expression sincère puisse apporter quelque adoucissement à la douleur immense de votre digne compagne, de vos jeunes enfants à qui vous allez manquer dès leur début dans la vie, et des autres membres de votre famille à qui je renouvelle ici, au nom de tout le personnel des Douanes de la Corse, l'assurance émue de nos sentiments de respectueuse condoléance!

⁂

M. JEAN-JACQUES OLIVARI

C'était une figure bien sympathique que celle de M. Jean-Jacques Olivari, qui vient de succomber à la maladie dont il souffrait depuis si longtemps. Fils de ses œuvres, il avait fondé avec son regretté frère une des plus importantes maisons de commerce de l'île. Son activité infatigable, son entente des affaires, son esprit d'initiative tendaient à développer chaque jour ses relations.

Entouré de l'estime publique, il siégea plusieurs fois au conseil municipal, au tribunal de commerce et à la commission administrative de l'hôpital civil. Il était encore membre de la Chambre de Commerce et administrateur de la Banque de France.

Dans toutes ces fonctions, il sut apporter le plus grand tact et il a toujours soutenu avec indépendance et ferme'é les intérêts de sa ville natale.

Dans la vie privée, c'était le meilleur homme du monde. Son frère, en disparaissant prématurément, laissa un orphelin: il en fit son fils et se consacra entièrement à son éducation et à son avenir. L'affection qu'il portait à son neveu était bien payée de retour, et celui qu'il laisse pleure en lui son second père.

Très obligeant pour tous, il était le plus sincère des amis, et il a toujours mis au service de l'amitié les relations qu'il avait su se créer.

Il a vu venir la mort en brave, en chrétien, regrettant surtout de ne pouvoir plus être utile aux siens.

Une foule considérable suivait son cercueil et témoignait ainsi des profondes sympathies dont il était entouré. Son neveu n'aura qu'à s'inspirer de son exemple pour assurer la prospérité de sa maison et pour mériter la considération de ses concitoyens.

Le deuil était conduit par son neveu, M. J. Olivari, conseiller municipal, et M. le capitaine Rolacci.

Les cordons du poêle étaient tenus par MM. le maire Gaudio, Musso, ancien président du tribunal de commerce, Dominique Thiers, membre de la Chambre de Commerce, et J. B. Bourgeois, administrateur de la Banque de France.

Deux splendides couronnes avaient été offertes par la Chambre de commerce et la famille.

Nous offrons à M. J. Olivari et à sa famille, l'expression de nos vives condoléances.

Cour d'Assises

Audience du 5 mars 1906

Présidence de M. SAVELLI, conseiller

L'affaire Castellani

La partie civile

Me de Carafla prend le premier la parole.

Le père et la mère de la victime vivaient heureux au Niolo, ayant un fils qui par son travail de chaque jour subvenait à tous leurs besoins, quand par une soirée mauvaise d'automne ils furent informés par une dépêche que leur enfant était gravement malade et les réclamait. Ils partirent immédiatement et, en arrivant à Bastia, ils apprirent la vérité dans toute son horreur: Gianelly Antoine-Marie avait été assassiné dans la montagne et son cadavre déposé de tout ce qu'il avait été odieusement mutilé.

Cet assassin n'est autre que Castellani. Tout, dans cette affaire, prouve sa culpabilité.

Il est parti de Farinole avec la victime, il a été vu le soir même sur la crête de la montagne et il a reconnu lui-même qu'il était là présent au moment où Gianelly a succombé. Son attitude après le crime établit qu'il a été acteur et non simplement témoin comme il le prétend. Quelques instants après avoir quitté la montagne il arrive à la buvette Sammarcelli et là il ne garde bien de faire connaître que son compagnon de route a été assassiné à ses côtés. Il se rend à Bastia, à Furiani, à Biguglia, rentre à Bastia, se dirige vers Suerta, cause avec de nombreux individus qu'il rencontre et ne raconte à personne le crime auquel il a assisté.

Il est arrêté à Sorio, grâce au courage, à l'habileté et au sang-froid du maire Rocorcelli; il invoque un alibi, en donnant un faux nom et en prétendant qu'au moment du crime de Pietra all'Arata il était du côté de Corte.

D'autres preuves accablantes existent contre l'accusé. Les balles qui ont traversé la victime sont identiques à celles du pistolet trouvé sur Castellani. Chez Sammarcelli, le lendemain, à la place qu'occupait Castellani on a trouvé des débris de miroir, et les poches de la malheureuse victime contenaient un miroir dont la glace était brisée. La montre de la victime reconnue par les membres de sa famille, par l'horloger Bottai qui l'avait marquée au burin de signes particuliers, a été donnée par Castellani le lendemain du crime à un sieur Mori en échange de la montre de celui-ci. A la maison d'arrêt, lors de son arrestation il a eu des cauchemars à la suite desquels il a crié pendant la nuit: « Il est mort, il est mort! », et comme ses voisins de lit le lendemain lui demandaient à ce sujet ce qu'il avait eu, Castellani a crié en colère: « Ne dites pas cela. Un gardien pourrait entendre. »

Castellani a donc donné la mort à Gianelly.

Il a préméditè son crime. A Farinole il n'a pas quitté sa victime, a tenu à partir avec elle et une fois le crime commis il a essayé de cacher le cadavre pour que la justice ne put pas le retrouver.

Le mobile de ce crime est le vol. Gianelly avait de l'argent sur lui, plus de vingt cents francs, produit de la vente de deux balles d'herbe corse et sur son cadavre on n'a trouvé qu'une somme insignifiante, 1 fr. 89.

Ce crime odieux doit être envisagé avec sévérité. Aucune circonstance de la cause ne saurait permettre aux jurés d'atténuer la gravité de la faute commise par l'accusé. L'acte lui-même est hideux. Castellani a non seulement assassiné; il a même mutilé le cadavre de sa victime dont il a littéralement mis la tête en bouillie. Le mobile du crime est le vol, mobile rare heureusement en Corse où l'on tue pour se venger, pour tuer même sans raison légitime, mais où l'on ne tue pas pour voler. Et quand d'aussi rares forfaits ont été commis, rare aussi a été la sévérité avec laquelle on les a appréciés. Castellani n'était pas ivre et c'est en vain que l'on voudrait prétendre qu'il ne jouit pas de toute la plénitude de ses facultés mentales. Il a eu beau jouer à l'audience une pareille comédie, sa conduite astucieuse après le crime, pour essayer de se soustraire aux recherches de la justice, a établi qu'il se rendait parfaitement compte de ses actes et qu'il doit en assumer toute la responsabilité.

Me de Carafla, en terminant, au nom des vieux parents de Gianelly demande aux jurés de rendre un verdict conséquent avec la gravité de la faute commise, avec la conduite et les instincts pervers de l'accusé, coupable de toute sorte de mauvaises actions, verdict qui, tout en accordant aux parties civiles la juste satisfaction à laquelle elles ont droit, aura l'approbation de la Corse entière de la pointe du Cap aux bouches de Bonifacio.

L'audience est renvoyée en continuation à demain pour les plaidoiries et le verdict.

MUSIQUE MILITAIRE

PLACE SAINT-NICOLAS

Programme du 6 mars, à 3 h.

Oberlander, allégro,	Rixner.
Ouverture symphonique,	Wettge.
Venezia, valse,	Désormes.
Les Vêpres Siciliennes, fant.,	Verdi.
Des Philifons, polka,	XXX.

Le Chef de Musique, J. LAMY.

Société des anciens Sous-Officiers

A M. le Vice-Président de la Société des anciens sous-officiers et assimilés. Bastia.

Monsieur le Vice-Président,

Au cours de l'assemblée générale, tenue hier à l'Hôtel de Ville, j'ai constaté que je ne pouvais plus compter sur l'autorité nécessaire pour présider nos réunions.

Dans ces conditions, mon devoir m'impose de vous adresser ma démission de président.

Je reste dans le rang avec l'entière satisfaction du devoir accompli.

Recevez etc.

Bastia, le 5 mars 1906,

P. P. MONTI

Buvette du Théâtre

Mise en adjudication

La saison théâtrale devant commencer le Jeudi 8 du courant, M. le Maire donne avis que l'exploitation de la buvette sera consentie par voie de soumission cachetée sur la mise à prix de cent francs, immédiatement exigibles.

Les soumissions seront reçues jusqu'à mercredi matin, à 11 heures au secrétariat de la Mairie.

Elles seront ouvertes le soir, à 6 heures en présence des intéressés.

Bastia le 5 mars 1906

Le Maire, A. GAUDIN.

ÉTAT-CIVIL

MARIAGES

Canot Emile-Louis-Joseph, commerçant de Rouen, et Rossi-Marie Liberata, de Bastia.

NAISSANCES

Carletti Emile César. — Lota Pascal. — Malfatti Antoine.

DÉCÈS

Colombe Cécile, 60 ans, de Bastia.

Girolami Marie-Antoinette, 73 ans, de Bastia.

Olivari Jean-Jacques, négociant, célibataire, 66 ans, de Bastia.

DERNIÈRES NOUVELLES

00119

Service télégraphique spécial du *Petit Bastiais*

BOURSE DE PARIS

	3 mars	5 mars
Rente 3 0/0 anciens	99.60	99.50
[illegible]	99.25	99.20
		ex coupon.

PALMES ACADÉMIQUES

Paris, 5 mars.

Sont promus au grade d'officier d'académie:

MM. Giacomoni, publiciste, à Sainte Lucie de Tallano;

Iatria, notaire, Petreto-Bicchisano.

Matteï, directeur de la musique municipale de Centuri;

Paimesani, conseiller général, Pindicorte di Gaggio;

Le docteur Pitti Ferrandi, conseiller général, Pietra di-Verde;

Sialelli, publiciste, Corte;

Valenti, greffier en chef de la Cour d'appel, Bastia.

Nouvelles Militaires

Cadre de réserve

Paris, 5 mars.

M. le général de division d'Amboix de Larbont, membre du comité technique de la cavalerie, est placé à dater de ce jour, dans la 2e section (réserve) du cadre de l'état-major général de l'armée.

Les richesses minières DE LA CORSE

Lettre de M. Paul Santarelli à M. Thadée Gabrielli, député.

Paris, 5 mars.

M. Paul Santarelli, administrateur des sociétés d'Ouani et de Francardo, a adressé à M. Thadée Gabrielli, la lettre suivante.

Monsieur le député,

A mon retour de Corse, j'apprends que vous avez fait une conférence géologique, dans le département de l'Aube, pour démontrer que la Corse, trop riche en fonctionnaires, ne pouvait l'être également en cuivre et en charbon.

Un juge de paix de vos amis, qui assistait à la conférence, a soigneusement recueilli votre opinion dont il se sert pour discréditer l'industrie naissante du pays que vous représentez.

J'ignore dans quel but et sur quels documents vous pouvez soutenir que la Corse, pays minier par excellence, ne contient pas de richesses minérales. Mais, pour vous démontrer que ces documents, quels qu'ils soient et d'où qu'ils viennent, sont erronés, j'offre de vous verser 2.500 francs pour vous permettre d'envoyer un ingénieur à votre choix qui sera chargé de faire un rapport sur les mines que je lui indiquerai.

Si ce rapport, contre votre attente, était très favorable à l'avenir minier de la Corse, vous verserez une somme égale à la commune de Sermano, dont vous êtes le conseiller général, somme que sur mes indications la commune emploiera à faire des recherches de cuivre sur ces biens et qui suffira, ne vous en déplaise, à faire constater que, dans votre propre canton, il existe des affaires minières fort intéressantes.

En faisant ce versement, vous reconnaîtrez loyalement qu'on peut être un député bien intentionné et ignorer les ressources de son propre pays au grand détriment de ses électeurs.

Veuillez agréer, etc.

PAUL SANTARELLI,
Administrateur des Sociétés d'Ouani et de Francardo, 46, rue de Londres, Paris.

LA LOI DE SÉPARATION

L'INVENTAISE DES BIENS D'ÉGLISE

Corte

Les opérations de l'inventaire des biens du Petit Séminaire de Corte ont donné lieu à une manifestation considérable.

La patriotique population Cortenaise a été indignée de l'arrestation de Mademoiselle Peraggi et de M. Danobili qui avaient protesté simplement contre cet inventaire.

Les personnes arrêtées ont été accompagnées jusqu'à la maison d'arrêt par toute la population qui a tenu à protester ainsi contre ces arrestations.

EN PROVINCE

Saint-Amand

A Saint-Amand-sur-Sèvre les manifestants ont jeté sur les autorités des pierres et des barres rouges au feu.

Six arrestations ont été opérées.

L'AFFAIRE DREYFUS

La parodie de la Justice d'après LE COMMANDANT CUIGNET

Paris, 5 mars.

Le commandant Cuignet annonce dans « l'Eclair » qu'il va publier incessamment des renseignements très sérieux sur la parodie de la justice de la Cour de cassation au sujet de l'affaire Dreyfus.

Les Morts du Jour

Madame Constans

Paris, 5 mars.

On annonce la mort de Madame Constans, la femme de notre ambassadeur à Constantinople.

LA QUESTION MAROCAINE

LA CONFÉRENCE D'ALGÉSIRAS

LA RUPTURE est inévitable

Algésiras, 5 mars.

Le délégué d'une des grandes puissances a déclaré au correspondant du « Temps » à Algésiras qu'un point où en sont les choses, la presse a le devoir de préparer l'opinion publique à la rupture des négociations.

« Dans les circonstances actuelles, a-t-il ajouté, il me paraît impossible d'éviter l'échec de la Conférence. »

Réunion du Comité

Algésiras, 5 mars.

Le comité des délégués à la Conférence s'est réuni, cet après-midi.

La police au Maroc

Pendant cette réunion, les délégués russes ont déposé un exposé d'un projet de police.

La discussion de ce projet a été renvoyée à la séance de jeudi prochain.

La Banque d'Etat

Algésiras, 5 mars.

La séance de mercredi prochain sera consacrée exclusivement à l'examen du projet de la Banque d'Etat.

Tiragesfinanciers

Ville de Paris 1898

L'obligation portant le n° 66 300 est sortie remboursable à 100 000 francs.

L'obligation n° 488.060 est sortie remboursable à 50 000 francs.

Foncières-1885

L'obligation portant le n° 667 879 est sortie remboursable à 100.000 francs.

L'obligation n° 539.183 est sortie remboursable à 25.000 francs.

Foncières 1879

Les obligations portant le numéro 1 294 582 et le n° 1 632.593 sont sorties remboursables chacune à 100 000 francs.

L'obligation portant le n° 140 013 est sortie remboursable à 25.000 francs.

LE PARLEMENT

Chambre des Députés

Séance du matin

Présidence de M. DOUMER

La séance est ouverte à 9 h.

L'on des secrétaires donne lecture du procès-verbal de la dernière séance qui est adopté.

Le budget

Suite de la discussion du projet de loi portant fixation du budget général de l'exercice 1906.

Ministère de la Guerre

Suite de la discussion du budget du ministère de la guerre.

M. Louis Martin

député du Var, appelle l'attention du ministre de la guerre sur la pension de retraite des gardiens de batterie.

M. Etienne

ministre de la guerre, répond qu'il s'occupera de ces sous-officiers.

M. Le Herissé

député d'Ille-et-Vilaine, parle en faveur des portiers-consignes.

Le ministre de la Guerre

répond que les portiers consigne pourront désormais le titre d'adjudant.

Chapitres 30 à 43

Les chapitres 30 à 43 sont ensuite mis aux voix et adoptés successivement.

La séance est levée et renvoyée à 2 heures de l'après midi.

Séance de l'après-midi

Présidence de M. DOUMER

La séance est ouverte à 2 h. 35.

Le secrétaire donne lecture du procès verbal de la séance du matin qui est adopté.

Les fraudes douanières

L'ordre du jour appelle la discussion en première délibération sur les propositions de loi: 1. de M. Selle, relative aux fraudes en douanes commises dans l'intérieur des navires; 2. de M. J. Thierry sur la répression de la fraude douanière en matière de navigation, tendant à remplacer pour les navires de plus de 250 tonneaux la confiscation par une saisie conservatoire garantissant le payement des amendes fixées par la loi (sous réserve qu'il n'y aura pas de débat).

Après une assez longue discussion ces diverses propositions sont adoptées.

Le budget

Suite de la discussion du projet de loi portant fixation du budget général de l'exercice 1906.

Ministère de la Guerre

Suite de la discussion du budget du ministère de la guerre.

Chapitres 44 à 56 bis

La Chambre commence la discussion du chapitre 44.

M. Fleury Ravarin demande au ministre si rien ne manque en cas de mobilisation générale.

Le ministre répond que tout est prêt pour la mobilisation.

M. Fleury Ravarin se déclare satisfait.

Les chapitres 44 à 53 sont successivement mis aux voix et adoptés.

Secours et gratifications

La Chambre passe ensuite à la discussion du chapitre 54: Secours et gratifications de réforme.

M. Gauthier de Clagny

questionne à ce sujet le ministre de la guerre.

Le député de Seine-et-Oise demande au ministre si les secours continueront à servir à une basse besogne électorale et si les enquêtes seront toujours confiées aux mouchards des préfets.

Les délégués administratifs

M. Gauthier de Clagny critique le système des délégués administratifs, maintenus par les préfets et déclare que la Chambre ne peut pas voter des gratifications à cette catégorie d'individus.

Le ministre de l'intérieur

répond que le gouvernement ne reconnaît pas les délégués administratifs.

M. Dubief ajoute que les préfets ont cependant le droit de se renseigner comme ils peuvent.

M. Ribot

dit que l'on doit tenir compte de mérite et non des opinions politiques dans la distribution des secours et gratifications.

M. Grosjean

ajoute que les dispenses militaires ne doivent pas être accordées également à la faveur.

Le ministre de la Guerre

répond que l'administration militaire tient seulement compte de la situation matérielle des intéressés.

M. Grosjean

fait remarquer que les commandants de corps d'armée sont obligés de tenir compte de l'avis des préfets pour accorder les dispenses.

Le ministre de la Guerre

déclare que les préfets donnent bien leur avis pour les dispenses, mais les commandants de corps d'armée ne sont pas obligés de s'y conformer.

Il ajoute que les délégués administratifs n'existent plus.

Motion Gauthier

En présence de la déclaration du ministre de la guerre, M. Gauthier de Clagny retire sa motion.

L'incident est clos.

Motion Roussel

Le député de la Meuse dépose une motion, aux termes de laquelle le gouvernement a accordé chaque année un secours de cinquante francs aux anciens soldats.

Cette motion est adoptée.

Motion Berry

Le député de la Seine dépose une motion tendant à accorder, dans le prochain budget, une pension aux anciens militaires âgés de 60 ans, une retraite par l'Etat, parce qu'ils ont servi sous le régime de la loi de 1832.

Cette motion est adoptée.

Nouvelle motion

M. Georges Berry dépose une nouvelle motion tendant, dans le prochain budget, une pension de 100 francs aux soldats ou retraités ayant fait 14 ans de services, exclusivement à la loi de 1881.

Cette motion est également adoptée.

Derniers chapitres

Le chapitre 54, ainsi que les derniers chapitres du budget du ministère de la guerre, sont ensuite mis aux voix et adoptés successivement.

La séance est levée et renvoyée à demain matin.

AVIS DE DÉCÈS

(BELGODERE)

Mme Joséphine, veuve Jean-Toussaint Mortini, née Bonavita; Mlle Hermine Mortini; MM. Jean et Jean-Pierre Mortini; Mme Vve Vincentelli et son fils; M. Paul-Marie Louni, capitaine au 11e régiment territorial; M. Jacques-André Louni; M. et Mme Marius Mortini; M. Jean-Pierre Mortini, vérificateur des douanes; Mlles Claire-Marie et Aurélie Mortini; MM. Thomas et Michel Mortini; Mme Angèle, veuve Mortini; Mme Vve Colombani; M. Louis Colombani, étudiant en droit; M. Martin Marchetti, de Santa Reparata de Balagne, et sa famille; M. Joseph Marselli, de Casanc, et sa famille;

Ont la douleur de faire part à leurs parents, amis et connaissances, de la perte cruelle qu'ils viennent d'éprouver en la personne de

M. Jean-Toussaint Mortini

Propriétaire

leur époux, père, oncle, cousin-germain et allié, décédé à Belgodère, à l'âge de 69 ans, muni des Sacrements de l'Eglise.

Le présent avis tient lieu de lettre de faire part.

Bijouterie-Horlogerie
DANESI fils
Boulevard Paoli, 16, Bastia

M. Danesi fils, ancien élève des fabriques d'horlogerie de Besançon, a l'honneur de prévenir sa nombreuse clientèle qu'il se charge de toutes sortes de réparations de montres et pendules, à des prix défiant toute concurrence.

M. Danesi, faisant lui-même toutes les réparations, est à même de livrer un travail très soigné et garanti.

BASTIA-QUINQUINA
AU VIN DE BANYULS
SPÉCIALITÉ
de la Maison Bourgeois frères
BASTIA (Corse)
Apéritif
Digestif
Fortifiant

Marque recommandée
CUGNAC — FINE CHAMPAGNE
BOULESTIN & Cie
COGNAC

65 ANNÉES DE SUCCÈS
HORS CONCOURS, PARIS 1900
GRAND PRIX, St-Louis 1904
RICQLÈS
SEUL VÉRITABLE ALCOOL DE MENTHE
CONTRE LES
MAUX de CŒUR, de TÊTE, d'ESTOMAC
et les INDIGESTIONS
EAU de TOILETTE et DENTIFRICE
antiseptique
EXIGER le RICQLÈS

ANCIEN CABINET PRADÈRE
PIERRE SABATÉ
Chirurgien-Dentiste
du Lycée
SUCCESSEUR
DENTS & DENTIERS
(Systèmes perfectionnés)
OBTURATION
& EXTRACTION DES DENTS
sans douleur
Bd Paoli, 18, au 1er
Maison Benedetti

M. P. SABATÉ a l'honneur de prévenir sa nombreuse clientèle, d'avoir à se mettre au goût moins artistes obtenus dans nos cliniques — ne feront chirurgiens-dentistes — qui n'ont pas le droit d'exercer la profession et qui emploient des matières nuisibles à la santé pour la fabrication de leurs articles.

Le Directeur Gérant,
J. B. OLLAGNIER,

Bastia, Imprimerie Ollagnier.

Installation
à Gaz et Acétylène
Jean Cini, ex ouvrier du Gaz
Place de l'Hôtel de Ville, 4, Bastia
Vente de becs, verres et manchons
Appareils sur commande
Abonnement pour l'entretien de l'éclairage: — Travail soigné et garanti.

Leçons de Solfège
Harmonie, Composition
d'instruments à vents et à cordes.
E. Mathieu, chef de musique en retraite, Avenue Carnot, 10.

LA GRAINE St-VINCENT
guérit radicalement
CONSTIPATION
Hémorroïdes, Maladies du Ventre
Foie, Vessie, Voies urinaires
Procure à Tous
Santé, Vigueur
A. DETHOREY, Phien spécialiste, NANCY
envoi contre mandat
Boîte 2 francs. — *Dans toutes les Pharmacies*



Les Illustrations de la Corse
PAR NOVELLINI

La Corse au XVIIIe siècle, Allégorie (Salon de 1870).
Sur papier de Chine, format 80×57 . . . 6 fr
Sur papier blanc. — — . . . 5 fr

HOMMES CÉLÈBRES
Sambocuccio d'Alando (Salon de 1878).
Sampiero Corso.
Pascal Paoli.
Napoléon Bonaparte.
Sur papier de Chine, format 40×30. Chaque. 2 fr

Ste Dévote, Patronne de la Corse
(Salon de 1879).
Sur papier de Chine, format 60×50 . . . 5 fr
Sur papier Chine, format 45×30 Bibliothèque 2 fr

EN VENTE :
A *AJACCIO*, chez l'auteur et chez M. de PERETTI, Libraire.
BASTIA, chez M. OLLAGNIER, Libraire

ÉCONOMIE — ÉLÉGANCE
LA MODE ILLUSTRÉE
Journal de la Famille
TRANSFORMÉ
AGRANDI
sous la Direction de Mme Alice RAYMOND
PRIX D'ABONNEMENT :
Seine, Seine-et-Oise : 1 mois, 2 fr.
Départements : 3 mois, 2 fr. 50 c.
56, rue Jacob, 56 — PARIS
Toute la Mode est le plus grand intérêt à la mode
DES PATRONS DÉCOUPÉS
DE " LA MODE ILLUSTRÉE "
AVEC LESQUELS ON PEUT FAIRE
TOUS LES VÊTEMENTS CHEZ SOI
Demandez à l'Administration du journal un NUMÉRO SPÉCIMEN de 16 pages in-4°, avec gravure coloriée sur la 1re page, envoyé gratis et franco.
Le Numéro se trouve en vente dans tous les Kiosques de Kiosque, 56, rue Jacob, Paris.
On s'abonne également dans toutes les Librairies et dans tous les Bureaux de Poste.

Demandez dans tous les Cafés CEDRATINE de la Maison L.-N. MATTEI et Cie, liqueur très appréciée des gourmets.

Mme MASSEL-WOOD
Chirurgien-dentiste
a l'honneur de prévenir sa nombreuse clientèle que son cabinet est ouvert tous les jours à **Ajaccio**, de 8 heures du matin à 4 heures du soir, **Cours Grandval**, en face Cardinali, photographe, et à **Bastia**, **1, rue de l'Opéra**, en face des magasins Orenga,
du 1er au 8 de chaque mois.

Librairie Ollagnier



ENCRIERS



à fermeture automatique élastique
Système Colombani
Encriers classiques. — Encriers portatifs. — Encriers administratifs. — Encriers de fantaisie. — Encriers réclames.

MADAME BERTI
Sage-femme
Coin de l'Ormeau, près de la Marine
Consultations. — Vaccination







Cordonnerie Modèle
(Ancienne Maison Grimaldi)
Eugène PERICCHI, successeur
33, Boulevard Paoli, 33
BASTIA
HIVER 1905-1906



Grand choix de chaussures pour Hommes, Dames et Enfants
Rayon spécial de chaussures de luxe
Grand assortiment de chaussures fourrées
Choix considérable de pantoufles
Prix défiant toute concurrence
M. Eugène PERICCHI a l'honneur d'informer ses clients de l'intérieur et du Cap qu'il apportera tous ses soins aux commandes qui lui seront transmises.
N. B. — La maison se charge des réparations.

HOTEL D'EUROPE
ADÉLAÏ DE COLOMBANI
Bastia — 3 et 5, rue de l'Opéra — Bastia
Cet Hôtel se recommande par sa belle situation, au centre de la ville, à proximité des principaux établissements.
Il possède, en outre, un superbe jardin éclairé à l'acétylène, où les clients peuvent prendre leur repas pendant l'été.
Banquets — Noces — Festins
Pension à des prix modérés

MAISON DE CONFIANCE
BIJOUTERIE MATTEI
20, Boulevard Paoli
La BIJOUTERIE MATTEI a l'honneur de prévenir sa nombreuse clientèle, qu'elle ne vend que des articles absolument garantis, or 18 karats et argent 1er titre. Tous les objets par elle mis en vente sont marqués au prix connus et ont déjà subi une réduction sur les prix de vente.
La Bijouterie MATTEI pourra livrer aux prix les plus réduits, les articles de joaillerie, bijouterie, orfèvrerie, montres, chaînes, parures, *alliances*, etc., etc., broches or et argent 1er titre
Sa devise est de vendre « bon et bon marché. »
Spécialité de stylets Vendetta-Corse. Réduction de 10 pour cent « garanti 18 karats.

L'Art de Gagner de l'Argent à la Bourse
5 ans de succès, a valu à l'Auteur les félicitations des Financiers les plus distingués. — Envoi Gratis. — GAILLARD, 5, rue Feydeau Paris.

MATÉRIAUX DE CONSTRUCTION
Chaux hydrauliques et Ciments, marques de Villeneuve et Lafarge du Teil. — Plâtres gris et blanc. Carreaux-Mosaïques en ciment. — Briques plates et rondes. — Carreaux. — Tomettes — Tuyaux en poterie et en grès.
FERS A PLANCHER I
Fers à barres: Plats, Ronds, Carrés, T et de fer, Bandes artificielles.
TUYAUX EN FONTE, EN GROS
Appareils Sanitaires
Charles CLEMENT & Cie
Entrepôts aux Magasins Généraux & Boulevard de Gardo, 1.

Lisez tous les Jeudis
le
Journal des Voyages
Le plus attrayant des publications hebdomadaires.
ROMANS D'AVENTURES
Louis Boussenard, Paul d'Ivoi, Henry Lafurgue, etc.
Récits d'Explorations. — Nombreuses Variétés.
SUPERBES ILLUSTRATIONS
15 centimes le Numéro. En vente partout.
Abonnement de Trois Mois avec Prime contre mandat-poste de 2 fr. 50, adressé, 168, rue Montmartre, Paris.

Aux tempéraments délicats offrez un
VIN DU CAP CORSE
à base de Quinquina
de la Maison L.-N. MATTEI, & Cie — BASTIA (Corse)
Apéritif Tonique Fortifiant
Ce vin que nous offrons avec confiance aux Consommateurs diffère complètement de tous ceux connus à ce jour; d'un goût *agréable* au palais, il est à la fois tonique et apéritif.
Pris avant les repas, il excite l'appétit, pris après il active et facilite la digestion.
Demandez dans tous les bons Etablissements un Vin du Cap Mattei

XXXIe ANNÉE — MERCREDI 7 MARS 1906 — N° 66

Le Petit Bastiais

5 CENTIMES — JOURNAL QUOTIDIEN — 5 CENTIMES

Rédaction & Administration : 8, Boulevard du Palais, Bastia
J.-B. OLLAGNIER, Directeur
Les annonces sont payables d'avance et reçues aux Bureaux du Journal.
Faits divers, 2 fr. — Réclames (3e page), 0,75 — Divers, 0,50 — Judiciaires, 0,25

ABONNEMENT (*Payable d'avance*)

	un an	6 mois	3 mois
Corse	20 fr.	10 fr.	5 fr.
Autres Départ.	22 »	12 »	6 »

Union postale, un numéro pays: le port en sus.
On ne répond pas des manuscrits déposés.

COUR D'ASSISES DE LA CORSE

CONDAMNATION A MORT DU BANDIT CASTELLANI

LE CALENDRIER

Fête d'Aujourd'hui: St Thomas d'Aquin.
Soleil : (heure nationale)
Lever, 6 h. 00 m. — Coucher, 5 h. 27 m.
Premier quar., le 2. — Pleine Lune, le 10.
Fête de Demain : Saint Jean de Dieu.

6 MARS

AUTOUR D'UNE « PREMIÈRE »

L'illustre compositeur français, M. Camille Saint-Saëns, aime beaucoup la Corse qui le lui rend avec usure. On sait qu'ayant été, dernièrement, notre hôte, il rencontra chez nous un accueil que je qualifierais de flatteur s'il pouvait être, pour une personnalité comme la sienne, encore question de flatteries. La première nuit qu'il passa à Bastia, le maître fut réveillé par une brillante sérénade. Les mélomanes du terroir lui donnaient une harmonieuse bienvenue. Moins assoiffé de manifestations que de quiétude et de sommeil réparateur, l'éminent musicien se le tint pour dit. Et de retour de ses pérégrinations intérieures, il s'avisa, pour garantir son incognito, de s'aller percher dans une auberge des plus modestes et des plus ignorées de la ville haute. Mais la nouvelle de son arrivée et de son nouveau gîte, fila comme une traînée de poudre. Les amateurs bastiais sont inexorables. Et au cours de cette même nuit, dans l'escalier branlant de l'auberge, toute une explosion de tambourinades et de cornets à pistons vint édifier M. Saint-Saëns sur l'inconvénient inhérent aux grandeurs et à la renommée. Plus touché néanmoins qu'il ne voulait le paraître, il songea que tant de gentillesses en valaient peut-être une autre, et il se hâta d'entreprendre de compagnie avec un estimable auteur, M. Augé de Lassus cette collaboration d'où devait sortir son œuvre bénjamine *L'Ancêtre*, opéra bur pleut drame lyrique roulant sur des choses de Corse.

Ce n'est point à Paris, pour une fois, mais au grand théâtre de Monte-Carlo que s'est donnée cette première, éminemment retentissante. Il faut dire que l'œuvre est dédiée à Son Altesse Sérénissime le prince Albert, qui n'a rien négligé pour l'auréoler d'un éclat prestigieux et durable. Cette tentative intéressante de décentralisation artistique avait attiré — est-il besoin de le dire? — un regain d'affluence cossue dans les petits Etats de S. A. Dès longtemps, les fauteuils à trois, voire même à cinq louis, s'enlevaient avec célérité, et c'est devant un parterre sinon de rois, du moins de grands-ducs moscovites et un peu aussi de toute la fine fleur de la presse parisienne, du demi-monde et du rastaquouérisme huppés, qu'on a levé le rideau.

Le drame de M. de Lassus est échafaudé sur le vieux thème de la vendetta. M. Saint-Saëns a d'ailleurs choisi lui-même pour personnifier cette épineuse institution la *Bergère de Venzolasca* que l'on voit trôner aux vitrines des librairies, sur la couverture de la partition — pastoure qui, dédaigneuse de houlettes fleuries et de pipeaux rustiques, arpente les côteaux, affublée d'une inquiétante carabine et d'une paire de bottes à faire pâlir toute une chambrée d'artilleurs. L'action concerne deux familles aux relations empreintes d'une certaine fraîcheur, les « Fabiani » et d'hypothétiques « Pietra-Nera. » L'on y voit un vieux moine à barbe limoneuse s'efforcer vainement — moins heureux en cela que le curé de Carbini — de ramener aux saines notions de fraternité, ces deux tribus ennemies. Une antique et farouche matrone, Nunziata, apôtre des vendette à outrance, s'emploie à maintenir chez ceux de sa race le feu sacré du ressentiment. Un jeune officier de l'empereur, Tebaldo Pietra-Nera, qui s'en vient filer le parfait amour au village (de gos jours, les sous-lieutenants sont plus fiers, ma chère!) et avec une Fabiani encore! nouveau Roméo rêvant avec cette autre Montaigu d'inaccessibles accordailles. L'idylle a pour témoin un peuple de jeunes filles allant emplir leur urne à la fontaine et de gardeurs de porcs, costumés en bateliers de Venise. D'ailleurs, à ne contempler qu'une Corse de contrebande, l'auditoire n'aurait sûrement pas perdu grand chose. Mais l'on doit à la vérité de reconnaître que, lorsque à la scène du second acte, on apporte sur une civière de branchages le corps du pauvre Leandri assassiné par Tebaldo, la sombre aïeule Nunziata entonne un « vocerato » à faire croire que MM. A. de Lassus et Saint-Saëns sont des fervents des dimanches de la Circna. Le dénouement est saisissant dans sa sobriété. Nunziata, pour venger la mort de Leandri, tire sur Tebaldo, le meurtrier. Mais par une erreur due à sa myopie désastreuse encore qu'excusable à cet âge, c'est sa fille Margarita qu'elle atteint mortellement, tout comme Rigoletto tue sa Gilda bien-aimée, croyant frapper ce grand passionné de roi de France.

Jamais le génie du maître ne se serait plus splendidement manifesté que dans cette partition profonde et souple, sévère et gazouillante. Et puisque l'on retrouve dans les motifs de l'*Ancêtre* le doux frisselis des sources bleuissant aux fougeraies de la Castagniccia, et la gamme impétueuse des vents qui tour à tour met sur les hêtres du Guscione, des accords onctueux de grandes orgues et des heurts trépidants de chevauchée lointaine, laissons la Corse revendiquer avec orgueil la gloire de semblables inspirations.

La soirée d'ailleurs aura été bonne pour elle. Plus que ne pourrait le faire la meilleure affiche du mieux intentionné des syndicats d'initiative, l'*Ancêtre* aura reporté l'attention du monde chic de la Riviera sur un pays qui ne souffre que de l'oubli maintenu autour de son nom et où tout sollicite le visiteur, y compris (pourquoi pas?) cette sempiternelle vendetta si stupidement posée en épouvantail et que des impresari avisés eussent vite constitué aux yeux des névrosés millionnaires en *very well great attraction*... Un grand merci à M. Saint-Saëns. Je ne saurais pourtant lui souhaiter de repasser par Bastia. Il essuya, une première fois, des sérénades. Cette fois-ci son affaire est claire... Il ne coupera pas au banquet par souscriptions !

PROPOS EN L'AIR

Gelles qui nous « lâchent »

Il n'y a sûrement pas dans l'univers un *être aussi inconstant* que la femme.

La fidélité est un don qu'à chacun la Nature fit avec plus ou moins de prodigalité. Mais je crois que vous ne trouverez pas dans toute l'échelle animale un type qui en ait eu une aussi maigre part que la femme. Pour ma part, j'en *suis convaincu : je n'ai jamais rien vu* qui mous « lâche » aussi brusquement, au plein bonheur et plein espoir, que ces compagnes à longs cheveux ayant malheureusement plus longues les griffes pour nous emprisonner et les jambes pour nous fuir.

Je ne croyais toutefois possibles pareils déboires qu'en cette phase passablement grotesque de la vie que nous appelons « l'amour ». L'expérience est venue élargir immensément l'horizon de mes connaissances ; ce ne sont pas uniquement les amoureux que les femmes plaquent ». Les amoureux ne rapportent souvent rien — si ce n'est un troisième compagnon plutôt ennuyeux que gai ; la femme qui les écarte est donc à la rigueur excusable. Mais se débarrasser de qu'iqu'un qui constitue pour nous une source de bien être et de... gloire, voilà *ce que je ne comprends pas*. Et c'est pourtant le fait qui vient d'intriguer ces quelques jours — quelques jours seulement, car là bas on n'a pas le loisir de s'en occuper plus longtemps, — la société parisienne : Mme Le Bargy a soudainement « lâché » « La Rafale » de M. Bernstein.

L'œuvre avait eu le plus grand succès de la saison ; on en était déjà à la 150e représentation. On espérait atteindre sûrement la 200e, sans le manvais vouloir, sans l'inconstance de Mme Le Bargy.

La nouvelle du départ de cette artiste fut comme une véritable *rafale* — bien plus puissante que celle de M. Henry Bernstein — s'abattant sur le Gymnase. Les recettes qui, la veille, étaient de 3.000 francs, tombèrent à 1 700 francs. Dieu sait combien pour un artiste qui vit de sa plume, les bonnes recettes sont plus expressives que les longs applaudissements !

Quels sont les motifs qui ont décidé Mme Le Bargy à agir aussi...lâchement ? On n'ose les deviner ! Est ce par soudaine *antipathie pour l'auteur* ? Aurait-elle été victime d'une passion violente pour la Grande-Bretagne ou quelqu'une de ses fils, puisqu'elle a anticipé de quelques mois sur un engagement contracté avec le Directeur d'un théâtre de Londres ?.. A-t-elle inopinément trouvé de gros défauts à « la Rafale » ?.. Je n'essaierai jamais de percer ce mystère. Sais-je pas combien multiple est le cœur de la femme, depuis la grande artiste et l'altière princesse jusqu'à l'humble beautiquière amoureuse ?

Ce que je vois pourtant de très clair dans *toute cette affaire, c'est que* « la Rafale » ne sera plus jouée et que M. Bernstein ne verra pas sa 200e... Ce n'est décidément pas à Bastia que les bonnes rafales — même venant de Paris — risqueraient de tomber !

Les paroles consolantes n'ont toutefois pas *manqué au pauvre auteur* ; même de la part de Mme Le Bargy qui lui a dit sur un ton très convaincu : « Que voulez vous, j'ai un engagement à Londres ; et puis, après tout, vous avez été joué 150 fois... Que voulez-vous de plus ?.. En vérité, vous êtes un gourmand !.. »

« Vous êtes un gourmand ! » Ce cri du cœur il me semble l'avoir déjà entendu autre part, en tout autres circonstances... Ce fut, je crois, un soir que je rentrais chez moi sur mes escaliers, une bonne refusait des demandes sans doute excessives. Comme elles se ressemblent toutes ces femmes dans leurs existences si diverses !

M. Bernstein qui montre tant de fine psychologie dans ses œuvres n'en a pas eu pour un sou dans sa vie pratique. Il aurait dû songer que Mme Le Bargy avait déjà joué de bien mauvais tours à plusieurs de ses collègues et que les trop grandes artistes, bien plus facilement que les autres, changent de rôle.

JACQUES.

NOTA. — Quelques personnes ont cru se voir prises à partie dans mon article « Hommes et Masques » et jugé nécessaire de s'en plaindre ; entre autres un Monsieur qui, paraît-il, se distingua dans la soirée de mardi par une phénoménale tête d'Anglais. Je tiens à prévenir mes lecteurs que je me suis placé dans le dit article à un point de vue très général et que jamais je n'eus l'idée de tourner quelqu'un en ridicule. D'ailleurs, pourquoi aurais-je parlé de tel Monsieur en particulier plutôt que d'un autre ? Cela me conduit à d'étranges mais exactes conclusions sur l'anthropocentrisme de certains esprits.

J.

Cour d'Assises

Audience du 5 mars 1906
Présidence de M. SAVELLI, conseiller



Le Bandit Castellani

Réquisitoire

M. Angeli, avocat général, prend la parole.

Il déclare qu'après la plaidoirie très complète et très émouvante de Me de Caraffa, il aurait mauvaise grâce à insister. Pour l'honorable organe du ministère public la culpabilité de Castellani en ce qui concerne le crime de Pila a été démontrée d'une façon définitive. Castellani quoique jeune est déjà un brigand redoutable. C'est un Corse maquillé d'Italien. Il a été très mauvais soldat, à son retour en Corse il s'est adonné à l'oisiveté et à la boisson. A chaque instant il fait des scènes aux membres de sa famille qu'il va jusqu'à menacer de mort. Il parcourt la Corse d'un bout à l'autre, se procurant des ressources à l'aide du vol, pistolet et revolver au poing. La femme exerce sur cet homme un attrait irrésistible. « Romani une femme ne pesse par la tête, *a-t-il dit, il faut que je la possède.* » Et l'éminent organe de l'accusation rend un public hommage à la mémoire de la commune de Sorio et à tous ceux qui ont contribué à l'arrestation de Castellani.

Le 6 octobre, à San Martino di Lota, Castellani, remontrant une religieuse du couvent de ce hameau, se jette sur elle renverse au poing et immédiatement il assouvit sur elle sa redoutable passion. La malheureuse a beau se débattre, elle devient la proie de Castellani; il la viole après l'avoir violentée. On dira peut-être que Castellani pouvait avoir mieux. Sœur Isidore a 50 ans. On a oublié le vers du poète : « Qu'importe le flacon pourvu qu'on ait l'ivresse » Castellani pouvait ce qui lui tombait entre les mains. Le viol a été consommé, la chose est incontestable, puisque sœur Isidore l'a avoué à toute la communauté ainsi qu'à M. le Juge d'instruction. Voilà pour le premier chef d'accusation.

Le deuxième chef d'accusation est encore un viol sur une femme mariée qui était allée aux champs. Ceci se passait sur le territoire de Lucciana, les auteurs ses traces de vi lence ont été constatées par le docteur Romanini. Castellani nie, il ne sait, mais il a mauvaise grâce à disparaître systématiquement quand la présence a été constatée à San Martino-di-Lota et à Lucciana.

L'avocat général arrive enfin à l'assassinat de Pietra al l'Arete autrefois chef d'accusation. MM. les jurés savent déjà dans quelles circonstances a été accompli cet horrible forfait. Un homme de mœurs très douces, sympathique à tout le monde, vivant de son travail, a le malheur de rencontrer Castellani à Farinole et le lendemain il tombe sous les coups de ce criminel ; son cadavre, on l'a trouvé percé de cinq coups de feu, dans une sorte de couloir, entre deux rochers, il était presque méconnaissable, le spectacle était horrible à voir. Il y a été découvert grâce à l'instinct du chien. Un docteur peut-il subsister dans l'esprit de MM. les jurés un seul doute sur la culpabilité de Castellani, après ce faisceau de preuves qui est venu éclairer d'une lueur sinistre l'acte odieux qu'il a commis.

L'accusé est à Farinole, le 18, il y trouve Gianoli qu'il ne quittera plus, le lendemain il le tue en s'acharnant ensuite sur son cadavre, le traîne et dans un endroit impraticable on le voit à le faire disparaître. Castellani a beau nier, il a beau dire qu'il est innocent comme l'enfant Jésus qui vient de naître. Et pourtant les charges qui pèsent sur lui sont écrasantes. A Sorio, au moment de son arrestation, il a fait passer pour un certain Alb rini, puis il avoue se nommer Castellani et donne du drame de Pietro all'Arete un récit fantaisiste. Son système de défense est démenti par tous les éléments de la procédure.

Son arrivée au restaurant du Lavoro est caractéristique, il est tout frissonnant et pâle d'émotion, tout le fait trembler. Il ne fait servir à manger, il paye en monnaie divisionnaire dont il examine les pièces. Il laisse tomber quelque chose à terre, c'est un débris de verre du miroir de Gianoli. Autre preuve de sa culpabilité irréfragable celle là, c'est la montre de Gianoli, témoin muet mais éloquent, montre qu'il s'empresse d'échanger contre une autre montre dès le lendemain du crime. Cette montre était très caractéristique, l'heure de midi au lieu de se trouver au sommet du cadran comme dans toutes les montres se trouve de côté et à gauche. Donc Castellani, aussitôt après avoir tué Gianoli s'a fouillé et emporté tout ce qu'il avait dans ses poches en avant soin toutefois de lui laisser 1 fr. 80 c.

M. l'avocat général termine son remarquable réquisitoire par une émouvante péroraison et supplie MM. les Jurés de rendre un verdict sévère de culpabilité.

Audience du 6 mars

L'audience a été ouverte à midi.

Une foule considérable assiste à la dernière journée de ce long procès.

Dès l'ouverture de l'audience, M. le président donne la parole à Me de Montera junior, l'un des défenseurs de Castellani.

Plaidoirie
de Me de Montera junior

Le jeune maître suit pas à pas l'accusation et n'a pas de peine à établir que Castellani est complètement innocent des monstrueux crimes qui lui sont reprochés.

Me de Montera, qui au cours de sa plaidoirie a eu de très beaux moments de véritable éloquence, s'est élevé contre ces manifestations qui déshonorent toute une population et dont Castellani a été l'objet lors de son arrestation et durant son parcours de la prison au palais de Justice.

Il parle ensuite des antécédents judiciaires de son client auquel on ne peut reprocher qu'un caractère violent mais nullement pervers. Toutes les charges qui pèsent sur Castellani ne sont pas fondées. Les voix dont l'accusé se serait rendu coupable, n'ont pas été démontrés.

Le jeune maître a hâte d'arriver au drame de Pietra à l'Arsto et ici encore il prouve l'inanité des charges qui pèsent sur le malheureux Castellani. Les débris de verre de miroir trouvés au restaurant du Lavoro peuvent être des morceaux de verre d'un miroir appartenant à une autre personne qu'à la victime. Du reste rien ne ressemble à un autre miroir qu'un miroir semblable. Or, ces miroirs sont dans le commerce, dans les paysans en ont.

Parlant ensuite de la montre qui aurait appartenu à la victime et qui a été, dit-on, entre les mains de Castellani, l'éloquent défenseur essaye d'établir que l'horloger qui aurait réparé la montre de la victime n'avait pas affirmé d'une façon certaine qu'elle ressemblait exactement à celle qui avait été en la possession de l'accusé.

Dans ces conditions ces charges n'étant pas probantes les jurés n'hésiteront pas, pour éviter une effroyable erreur judiciaire à rendre Castellani à la liberté.

Dans tous les cas il y a doute sérieux existe dans cette affaire, l'accusé doit en bénéficier, et l'éloquent défenseur, dans une émouvante péroraison, supplie le Jury d'accorder à Castellani, qui ne jouit pas de la plénitude de ses facultés mentales, les circonstances atténuantes.

Plaidoirie
de Me de Montera senior

Me de Montera senior prend à son tour la parole. Avec cette verdeur qui fait l'admiration de tous ceux qui ont le plaisir de l'écouter, l'éminent doyen du barreau a prononcé une remarquable plaidoirie.

Dès le début il dit que Castellani relève beaucoup plus des médecins aliénistes que du Code pénal. Sa responsabilité est limitée. C'est l'accusé ? Je tous les reproches qui lui ont été adressés par l'accusation, aucun n'est fondé. Castellani n'a pas été mauvais soldat. Au moment qu'il fallait faire face à l'ennemi, Castellani a été au feu un bon et excellent soldat. Castellani jouit-il de la plénitude de ses facultés mentales ? L'honorable défenseur soutient que non. Ce qui le prouve c'est qu'au lieu de se débarrasser des objets compromettants qui appartenaient à la victime, Castellani au lieu de les faire disparaître s'empresse de les échanger. C'est pourtant le produit du vol et la façon dont il s'y prend pour les faire disparaître indique une mentalité incomplète. Et alors, quel est le devoir du jury, puisque la responsabilité de l'accusé est limitée ?

Me de Montera espère que MM. les Jurés n'hésiteront pas à rendre un verdict négatif à toutes les questions qui leur seront posées. Mais, au cas qu'ils voudraient retenir l'accusé comme coupable ils se souviendront que Castellani ne jouit pas de la plénitude de ses facultés mentales et qu'il mérite à tous égards que des circonstances atténuantes lui soient accordées. Ils au ont pitié d'un malheureux qui n'a d'autre appui que celui de ses défenseurs.

Le président déclare les débats clos.

Après les formalités d'usage, le jury entre dans la chambre de ses délibérations, et il en sort une demi-heure après.

Le Verdict

Le Jury rentre avec un verdict affirmatif sur toutes les questions, et muet sur les circonstances atténuantes.

La salle d'audience est absolument envahie par un public de moins en moins soucieux des convenances et qui fait un tapage des plus déplacés en pareille circonstance.

Il s'agissait pourtant de deux vies, mais il n'y avait ni une dame ni une demoiselle de moins qu'à l'ordinaire.

M. Chaumié a rappelé par une récente circulaire, que le public ne devait pas transformer les salles d'audience en salles de spectacle.

Il serait, peut-être, bon de se montrer à l'avenir plus sévères à l'entrée des places réservées.

M. le conseiller Saveili, qui préside ces débats avec une grande compétence et une réelle fermeté, donne l'ordre de faire assoir tout le monde. Les gendarmes y parviennent à grand'peine.

Me de Montera prend des conclusions demandant acte de ce que le verdict primitif du Jury ne portait pas la mention : « Oui à la majorité » et que le second ne peut valider une nullité acquise à la défense.

Castellani interpellé n'il n'a rien à objecter sur l'application de la peine requise impassible, il dit simplement : « Je suis un bon homme, innocent ; avant de quitter le champ de bataille jusqu'au dernier jour je n'ai pas peur. Je crie : « Vive l'Empereur ! Vive Napoléon ! »

A part ce speech très peu justifié par les circonstances, il ne manifeste aucune émotion et semble accepter son sort d'un cœur léger, pendant que le public délibère à haute voix et que la Cour est en train de préparer le jugement qui sonnera comme un glas funèbre aux oreilles de ce malheureux.

En exécution de ce verdict, la Cour se retire dans la Chambre de conseil pour délibérer.

La Condamnation

En conséquence la Cour vu le verdict reconnaissant Castellani coupable de l'assassinat de Gianoly et des deux viols, le condamne à la PEINE DE MORT et dit que l'exécution aura lieu sur une des places publiques de la ville de Bastia.

Pour parvenir aux étages supérieurs on secoud si au premier surtout, dont l'escalier était transformé en pyramide roulante, il a fallu pénétrer par la fenêtre des water-closets que défendaient vaillamment un moine expulsé et quelques élèves.

Afin d'empêcher toute tentative de rébellion de la part du personnel enseignant M. le sous-préfet Ortoli, a fait ouvrir toutes les crèves dans la grande salle du réfectoire, transformée en chambre de sûreté.

Dès lors, l'inventaire a pu s'opérer, sans interruption et sans incidents notables jusqu'à la nuit tombante.

⁂

Conduit devant M. le Procureur de la République, l'un des prévenus, M. l'abbé Feloe, a été remis en liberté.

Quant à M. Xavier Denobili il a été maintenu entre d'arrestation sous l'inculpation de bris de clôture et d'outrages aux agents de la force publique et au commissaire de police, et écroué à la maison d'arrêt.

⁂

Pendant que M. le commissaire et les gendarmes reconduisaient les prévenus au parquet, quelques femmes assises sur les bords de la route ont crié : « A bas les gendarmes ! A bas les voleurs ! »

Arrivée, l'une d'elles, une jeune fille de 20 ans, Jules Peraggi Jeanne, a été conduite au parquet et écrouée à la maison d'arrêt, malgré les protestations d'une foule bouleuse et menaçante.

Nous regrettons, pour notre compte, cet incident, la démolisse en question, étant une brave jeune fille, de très bonne famille. Mais la loi est dure, même pour les filles d'esprit et de conduite.

Les deux prévenus seront jugés demain, à l'audience des flagrants délits.

Espérons que le tribunal ne sera pas trop sévère pour eux.

⁂

En terminant ce court compte-rendu, rappelons que dès le début de l'opération, M. le Supérieur inventoriateur, a été calme, digne et courtois

25 gendarmes et 100 hommes de troupe du 173e ont assuré le service pendant l'opération qui somme toute, n'a pas été trop pénible.

Encore une fois, force est restée à la loi.

VIDI.

Erratum

Lire, dans notre numéro du 6 mars, deuxième page, première colonne, quatrième ligne :

La « Carmania » possède trois arbres. Sur l'arbre central se trouve la turbine à haute pression. Le vapeur qui sort de cette dernière, etc.

Petite Gazette

Variations Atmosphériques du 6 mars

Thermomètre — 7 heures du matin 10 4 à midi : 15·1 à 5 heures du soir + 12 2 Maxima + 15·5 Minima 7·.

Baromètre 7 heures du matin, 780 mm. à midi, 780 mm. 6 heures du soir, 779 mm.

Vent. — Dans la matinée, S. E. faible. *Dans l'après-midi, id.*

Etat du ciel, quelques nuages.

Pluviomètre, à 7 h. du matin : 0 mm

⁂

Dans les consulats

Nous apprenons avec plaisir que M. Ordioni, consul de France à Malte, vient d'être nommé consul de 1re classe.

Nous adressons à notre excellent compatriote toutes nos félicitations.

⁂

Décès

M. Grépillon, officier d'administration de 1re classe à la direction du génie de Bastia, vient d'avoir la douleur de perdre sa mère, Mme veuve Grépillon née Amiel, décédée à Marseille, dans sa quatre-vingtième année.

Nous prenons une vive part au deuil cruel qui frappe M. Grépillon ainsi que les familles Amiel et Caussé et leur présentons nos bien sincères condoléances.

⁂

Mouvement des passagers

Pendant le mois de janvier, la Compagnie Fraissinet a effectué sur Marseille : 9 voyages de Bastia, 9 d'Ajaccio, 4 de Calvi ou Ile-Rousse.

Le nombre des passagers a été de : 684 de Bastia, 393 d'Ajaccio; 84 de Calvi ou Ile-Rousse ; total, 1.161.

Il a été transporté : de Bastia, 564 tonnes, d'Ajaccio et Propriano, 621, de Calvi ou Ile-Rousse, 127 ; total, 1.312.

En outre, il a été transporté par la Compagnie Méditerranéenne 305 passagers de Bastia et 101 d'Ajaccio.

Total des passagers, 1.567.

⁂

Au Port

Services de vapeurs Arthur C. Southwell,

Arrivée : vapeur « Segotian » capitaine David Evans, de 736 tonneaux, venant de Livarsea, reparti à destination de Liverpool.

⁂

Mots de la fin

— Monsieur désire-t-il dîner de suite ou plus tard.

— Tout de suite.

— Parfait ! Monsieur sera servi dans 25 minutes.

AVIS DE DÉCÈS

M. et Mme Jean-Baptiste Carbuccia ; M. et Mme Alexandre Honelli ; Les familles Massinal de Lama, Davichi, Carbuccia et Colombani.

Ont la douleur de faire part à leurs parents, amis et connaissances, de la perte cruelle qu'ils viennent d'éprouver en la personne de

Mme Vve Thérèse Carbuccia

Née MASSIANI

leur sœur, belle-sœur, tante et cousine décédée le 6 mars 1906.

Les obsèques auront lieu ce matin, à dix heures, Hôtel Benedetti, Boulevard Paoli.

REMERCIEMENTS

Mme veuve Marie Aussel, M. et Mme Albert Carribre, M. Théophile Aussel remercient les habitants d'Aleria et les employés du domaine de Casabianca des marques de sympathie qu'ils n'ont cessé de leur témoigner à l'occasion de la mort de leur regretté

Théophile Aussel

Haute-Nouveauté

MAISON ROGIALLI

Place Saint-Nicolas, Bastia (Corse)

Exposition Internationale de Bastia Médaille d'Or avec Croix de Mérite

Saison Automne-Hiver

Chaque saison, à la réception de ses marchandises de grande nouveauté et d'une beauté exceptionnelle, MM. les clients ont pu se rendre compte de la modicité des prix que la Maison ROGIALLI peut offrir.

Elle vient présenter sa nombreuse et fidèle clientèle qu'elle a reçu pour la saison *Automne-Hiver* un riche assortiment de draperie, pouvant satisfaire tous les goûts de ses nombreux clients et défier toute concurrence.

Etoffes anglaises de premier choix, vêtements sur mesure pour Hommes, Dames Enfants, Militaires et Ecclésiastiques.

Grand assortiment de gilets fantaisie, bretelles, gravates, chemises, pochettes, lastoks, etc., etc.

N. B. — Sur demande on se rend à domicile et on envoie des échantillons dans l'intérieur

L'Application de la Loi de Séparation

L'Inventaire du Petit Séminaire de Corte

Nos lecteurs se rappellent que l'inventaire, du Petit Séminaire de Corte avait été ajourné le 12 février dernier à cause d'une irrégularité dans la notification.

Il a eu lieu lundi, 5 courant, à dix heures, mais non sans difficulté.

Les portes et les fenêtres du rez-de-chaussée avaient été fortement barricadées, et il a fallu recourir à la hache du sapeur pour détruire ces ouvrages de fortification improvisée.

A la première sommation du commissaire de police, les vitres de l'imposte de la porte principale ont volé en éclats et, c'est par hasard, que M. Terramorsi n'a pas été blessé. Son chapeau seul a été endommagé.

L'abbé Feloe, et M. Denobili Xavier signalés comme étant les auteurs de cet acte de violence et de cris injurieux à l'adresse des agents de la force publique, ont été mis en état d'arrestation, pendant que l'une des portes latérales attaquée, a été brisée.

LIGUE DE L'ENSEIGNEMENT

Conférences publiques

Jeudi prochain, 8 mars, à trois heures précises, M. G. Courtilier, professeur de seconde au Lycée, fera au Palais de Justice, salle du Tribunal de commerce, une conférence sur l'originalité de La Fontaine dans *Les amours de Psyché*.

LE COMITÉ.

Impressions d'audience

Pendant le long intervalle qui sépare le verdict du jury et les divers arrêts de la Cour, Castellani que l'attente de l'arrêt fatal ne semble pas émouvoir outre mesure, s'entretient posément avec divers avocats présents à la barre.

Pas un muscle de son visage ne révèle la moindre émotion, cette foule qui se presse autour de sa sellette pour une cause ou il joue un rôle forcé, lui est indifférente. Il demande si son arrêt sera cassé, si le régime alimentaire des condamnés devient meilleur. La seule idée qu'il pourra se procurer quelques variations à son menu lui cause un plaisir extrême.

« D'ailleurs, dit-il, je ne crains pas la mort, je suis innocent et les jurés ont sali leur conscience. »

La Loi de Séparation

L'INVENTAIRE DES BIENS D'ÉGLISE

A PARIS

A Notre-Dame

Le père Janvier, prêchant le carême dimanche à Notre Dame avait engagé les catholiques à résister à la loi, et avait ajouté que, dans certains cas, l'obéissance à certaines lois était une trahison.

Le parquet de la Seine a décidé de poursuivre le père Janvier pour provocation à la désobéissance aux lois.

EN PROVINCE

Paris, 6 mars.

Fayenne

A la suite des opérations de l'inventaire, à *l'église Arcanges*, le marquis d'Arcanges, maire de la commune, chef d'escadron de cavalerie, en retraite, a été arrêté pour refus à l'agent du gouvernement.

Dunkerque

Le bruit court que, pendant l'inventaire, un boucher a été tué et le percepteur grièvement blessé.

Cet événement sanglant se serait produit dans une église aux environs de Dunkerque.

Bressuire

Après cinq heures de travail opiniâtre, les gendarmes durent abattre la barricade qui avait été élevée dans l'église.

Plusieurs gendarmes ont été blessés.

Nueil-les-Aubiers

Les manifestants ont jeté de l'eau de chaux sur les gendarmes qui accompagnaient l'agent des domaines.

L'inventaire n'a pu être opéré.

Mont-de-Marsan

Presque toute la population, *ayant le maire à sa tête*, M. Cezerac, ancien député, a reçu le receveur de l'enregistrement à coups de clefs.

Plusieurs gendarmes ont été blessés.

Freycinet-la-Cluche

Le percepteur, accompagné de plusieurs brigades de gendarmerie et d'une compagnie d'infanterie, a été reçu à coups de fusil.

Une vingtaine de coups ont été tirés, personne heureusement n'a été atteint.

La force armée n'a pas fait usage de ses armes.

Le percepteur a reçu dix coups de pierre au visage.

LA QUESTION MAROCAINE

LA CONFÉRENCE D'ALGÉSIRAS

Arrivée

DU

Duc et de la Duchesse d'Orléans

Algésiras, 6 mars.

Le duc et la duchesse d'Orléans sont arrivés ce matin, venant de Londres.

Après déjeuner, le duc s'est entretenu avec plusieurs diplomates sur les travaux de la conférence.

La question de la Police et les déclarations

DES PRINCIPAUX DÉLÉGUÉS

Algésiras, 6 mars.

A la séance d'hier, le duc d'Almodovar, présidant de la conférence, a déclaré que la question de la police, la plus capitale du programme, peut assurer seule le succès de la réforme.

M. Bacheracb, délégué russe, a dit que le mandat de police doit être confié à la France et à l'Espagne, les seules puissances qui soient en mesure de concourir à la réorganisation de la police Marocaine.

M. de Radowitz, délégué de l'Allemagne, a déclaré que toutes les puissances, représentées à la Conférence, doivent prendre part à l'organisation de la police.

M. Revoil a dit que la France veut respecter l'indépendance et la souveraineté du Sultan.

Notre délégué a ajouté que seules, l'Espagne et la France, étaient aptes à l'organisation qui ne comporterait qu'un effectif de 2.000 hommes et qui serait de courte durée.

Les délégués de l'Angleterre, de l'Espagne et du Portugal se sont ralliés aux paroles de M. Révoil.

LE DÉPART d'Edouard VII

Paris, 6 mars.

S. M. Edouard VII a quitté Paris, ce matin, se rendant à Biarritz, où il a été précédé par les princesses Béatrix et Ena de Battenberg.

Le roi d'Angleterre est accompagné par son secrétaire et son médecin.

A son départ de la gare d'Austerlitz, le roi a été salué par M. Rouvier, président du Conseil ; le lieutenant-colonel Ebener, officier d'ordonnance du président de la République ; M. Mollard, directeur du protocole ; M. Lépine ; sir Francis Bertie, ambassadeur d'Angleterre et par tous les membres de l'ambassade.

Le roi s'est montré de très bonne humeur.

EN ITALIE

Incendie à Fucecchio

EFFONDREMENT

d'une salle de bal

16 morts. — 60 blessés

Pise, 6 mars.

A Fucecchio, dans la province de Pise, un incendie s'est déclaré dans la maison où un grand bal populaire avait lieu.

Tout à coup, le plancher de la salle de bal s'effondra. Près de deux cents personnes tombèrent les unes sur les autres à l'étage inférieur.

Le nombre des victimes s'élève à une centaine environ.

On connaît exactement le chiffre des morts et des blessés qui ont été dirigés sur l'hôpital ; plusieurs personnes ont pu rentrer chez elles pour se faire soigner.

La consternation est grande à Fucecchio, car ce douloureux événement met en deuil une grande partie de la population.

LE PARLEMENT

Chambre des Députés

Séance du matin

Présidence de M. DOUMER

La séance est ouverte à 9 h.

L'un des secrétaires donne lecture du procès-verbal de la dernière séance qui est adopté.

Le budget

Suite de la discussion du projet de loi portant fixation du budget général de l'exercice 1906.

Ministère de la Marine

L'ordre du jour appelle la discussion du budget du ministère de la marine.

La discussion générale est ouverte.

L'amiral Bienaimé

le premier orateur inscrit, monte à la tribune.

Le député de la Seine démontre que le budget, présenté par le ministre de la marine, ne fournit que des indications vagues sur le programme naval.

Notre marine, déclare l'orateur doit servir à la défense du littoral, aux communications entre la métropole et nos Colonies.

La suppression de l'artillerie *moyenne réalise des progrès assez sérieux.*

Les croiseurs cuirassés sont d'une utilité fort contestable.

Il faut une fois pour toutes exclure de la flotte les inutilités coûteuses.

Après la discours du vice-amiral Bienaimé qui occupe toute la séance, la suite de la discussion est renvoyée à cet après midi.

La séance est levée.

Séance de l'après-midi

Présidence de M. DOUMER

La séance est ouverte à 2 h. 35.

Le secrétaire donne lecture du procès verbal de la séance du matin qui est adopté.

Concours hippique

A l'ouverture de la séance la Chambre adopte le projet de loi portant ouverture d'un crédit de 110 000 francs destiné à l'organisation d'un concours central hippique.

La liberté électorale

M Anthime Ménard demande à interpeller le gouvernement sur la manière dont le ministre de l'intérieur compte faire respecter les instructions adressées aux préfets pour assurer la liberté électorale.

La Chambre décide que cette interpellation sera classée à la suite des autres.

Le budget

Suite de la discussion du projet de loi portant fixation du budget général de l'exercice 1906.

Ministère de la Marine

Suite de la discussion du budget du ministère de la marine.

M. Louis Martin

dit que l'état de la marine dépend uniquement de la volonté du gouvernement.

Le député du Var se déclare partisan des nouveaux types de nos unités de combat.

L'orateur demande le rajeunissement des cadres et proteste vivement contre la réduction des effectifs des ouvriers des arsenaux.

M. Lockroy

monte ensuite à la tribune.

L'ancien ministre de la marine, qui provoque l'attention générale, félicite d'abord M. Thomson d'avoir apporté un programme naval et d'avoir fait appel aux conseils techniques.

L'orateur attire l'attention du Parlement sur les efforts de l'Allemagne au point de vue naval.

« La marine, dit le député de la Seine, jouera un grand rôle dans les guerres futures.

» La victoire appartiendra à ceux qui auront la maîtrise de la mer. »

M. Lockroy compare ensuite les forces maritimes de la France avec celles de l'Allemagne.

L'ancien et éminent ministre de la marine termine ainsi son remarquable discours :

« Nous avons eu une coupable défaillance de 1902 à 1904.

» Nous devons maintenant adopter un type unique réunissant à la fois et la vitesse d'un croiseur et la force d'un cuirassé. Cette remarquable unité de combat, l'Angleterre vient de la réaliser.

« Nous avons, jusqu'ici, exagéré l'épaisseur et le poids de nos cuirassés.

» Fortifier la défense nationale, est le meilleur garantie de la paix.

» Nous devons défendre l'intégrité de notre territoire et le faisceau de nos libertés. »

Ces paroles soulèvent les applaudissements de la Chambre entière.

M. Lockroy, en descendant de la tribune, reçoit les félicitations de la plus grande partie de ses collègues.

Eloges de M. Doumer

Le président prend ensuite la parole, et, s'adressant à M. Lockroy, s'exprime en ces termes :

Je crois être l'interprète de la Chambre entière en félicitant M. Lockroy de son discours aussi éloquent dans la forme que patriotique dans le fonds.

Les paroles du président sont couvertes par les applaudissements unanimes de la Chambre.

La séance est suspendue.

Reprise de la séance

A la reprise de la séance, M. Charles Bos, rapporteur du budget de la marine, monte à la tribune.

M. Charles Bos

fait également une comparaison des *flottes allemande et française.*

« Bastia, dit-il, doit devenir le point de concentration des flottes françaises dans la Méditerranée.

» Nous devons mettre sans retard des cuirassés sur les chantiers, mais il importe que la méthode de travail dans les arsenaux subisse, avant tout, *d'importantes réformes.*

La suite de la discussion est renvoyée à demain matin.

La séance est levée.

SÉNAT

Présidence de M. ANTONIN DUBOST

La séance est ouverte à 3 h. 35.

L'un des secrétaires donne lecture du procès-verbal de la dernière séance qui est adopté.

Eloge funèbre

A l'ouverture de la séance, le président prononce *l'éloge funèbre* de M. Marquis qui, depuis vingt-trois ans, représentait au Sénat le département de Meurthe-et-Moselle.

Interpellation Cicéron

Le président annonce qu'il a reçu de M. Cicéron, sénateur de la Guadeloupe, une demande d'interpellation.

Cette interpellation est fixée à la prochaine séance.

Interpellation Gaudin

M. Gaudin de Villaine demande à interpeller le gouvernement sur *de nouvelles illégalités* qui ont été *commises à Constance*, à l'occasion des inventaires.

Cette interpellation est renvoyée à mardi prochain.

Election d'un Vice-Président

Le président annonce ensuite qu'il va être procédé à l'élection d'un vice président.

M. Loubet, seul candidat, est élu par 155 voix en remplacement de M. Dubost, élu président.

La séance est ensuite levée et renvoyée à jeudi.

EN CHINE

Le mouvement

xénophobe

Tokio, 6 mars.

Le correspondant du « Daily Telegraph » télégraphie que les ministres de France et d'Angleterre, à Pékin, réclament une prompte satisfaction de la Chine au sujet de l'assassinat de cinq maristes à Nan Gang.

⁂

La presse japonaise dit que les désordres de 1900 vont recommencer sous peu.

TRANSPORTS DIRECTS

entre Bastia

et les ports du Nord

Services hebdomadaires de vapeurs de MARSEILLE pour

LONDRES, LIVERPOOL, NEWCASTLE, ANVERS, HAMBOURG et les ports d'ESPAGNE

Pour autres ports s'adresser à MM. les consignataires à Marseille

M. ARTHUR C. SOUTHWELL

Fondé

COMPAGNIE MÉDITERRANÉENNE DE NAVIGATION

NOUVEAUX SERVICES RAPIDES

Corse — Algérie — Tunisie — Italie

Départs de Bastia

		Arrivées à	
Jeudi	4 heures soir.	Marseille	Vendredi, 7 heures m.
Jeudi	9 heures soir.	Nice	Vendredi, 6 heures m.
Dimanche	10 heures matin.	Tunis	Lundi, 11 heures m.
Samedi	10 heures soir.	Naples	Dimanche, 5 heures s.
Jeudi	minuit.	Livourne	Vendredi, 4 heures m.
Samedi	10 heures matin.	Nice & Marseille	(commercial).

Départs de

		Arrivées à Bastia	
Marseille	Samedi, 3 heures s.	Dimanche	6 heures m.
Nice	Samedi, 10 heures m.	Jeudi	7 heures s.
Tunis	Mercredi, midi.	Jeudi	6 heures m.
Naples	Mercredi, 5 heures soir.	Jeudi	1 heure s.
Marseille	Mercredi, 9 heures soir.	Jeudi	11 heures m.
Livourne	Vendredi, minuit.	Samedi	4 heures m.
Gênes	Jeudi, midi.	(commercial), Jeudi 7 heures matin.	
Marseille	Mardi, soir.		
Nice	Mercredi, soir.		

Marseille — Ajaccio — Propriano

Départ de		Arrivées à	
Marseille	Dimanche, 4 heures soir.	Ajaccio	Lundi, 7 heures matin.
Ajaccio	Lundi, 5 heures soir.	Propriano	Lundi, 5 heures soir.
Propriano	Mardi, 11 heures m.	Ajaccio	Mardi, 1 heure soir.
Ajaccio	Mardi, 5 heures s.	Marseille	Mercredi, 7 heures matin.

DERNIÈRES NOUVELLES

Service télégraphique spécial du *Petit Bastiais*

00121

BOURSE DE PARIS

	5 mars	6 mars
Rente 3 0/0 cotée	99.50	99.45
Rente 3 0/0 ancien	99 20	99 35
Rente 4 0/0	ex-coupon.	

Les richesses minières

DE LA CORSE

Réponse de M. Thadée Gabrielli, député, à la lettre de M. Paul Santarelli.

Paris, 6 mars.

J'apprends que vous publiez aujourd'hui une lettre de M. Paul Santarelli, prétendant que dans ma conférence géologique faite dans le département de l'Aube, j'aurais dit que la Corse, riche en fonctionnaires, ne peut l'être en mines.

Je tiens à protester immédiatement contre cette insinuation, d'autant moins fondée, que je n'ai jamais été dans le département de l'Aube, ni fait de conférence géologique.

J'ajoute que je n'ai jamais eu à émettre mon avis sur les richesses minières de la Corse.

J'espère que M. Paul Santarelli, que j'ai prévenu par lettre, tiendra lui-même à rectifier son erreur.

Veuillez agréer, etc.

THADÉE GABRIELLI,
Député.

Conseil des Ministres

Paris, 6 mars.

Les ministres se sont réunis ce matin, à 9 heures, à l'Elysée, sous la présidence de M. Fallières.

Les inventaires

Le ministre de l'intérieur a annoncé que les *inventaires des Eglises* seraient complètement terminés le 15 mars.

M Debief a ajouté qu'il a été *surpris dans des communes*, où des conflits sanglants sont à craindre, et qu'il ne sera procédé à aucune désolation des biens, tant que les *inventaires* ne seront pas faits conformément à la loi.

Les concours des journaux

M. Chaumié, ministre de la justice, a soumis à la signature présidentielle un projet de loi relatif aux concours ouverts par les journaux.

La conférence d'Algésiras

M. Rouvier, ministre des affaires étrangères, a communiqué au conseil les télégrammes relatifs aux travaux de la conférence d'Algésiras.

Affaires courantes

Le Conseil s'est ensuite occupé de l'expédition des affaires courantes.

Grande Vente de Blanc

Du 1er au 15 Mars

Chez Mme Vve Thérèse CARBUCCIA

Née MASSIANI

Rue Napoléon, 1, Bastia

Cette vente sera très importante, car Mme Vve Carbuccia, désirant liquider son stock de blanc, a fait des sacrifices considérables sur les prix de vente.

Elle offre à sa nombreuse clientèle et au public en général, des occasions exceptionnelles.

Elle vend : Draps de lit, Taies d'oreiller, Serviettes, Nappes, Essuie-mains, Tabliers, Jupons, Chemises, Pantalons, Camisoles, Bas, Chaussettes, Gants, Cravates, Mouchoirs, Corsets, Ceintures, Bretelles, Jarretières, Parapluies, Ombrelles, Cannes, Tapis de table, Couvertures de voyage, Descentes de lit, Tapis de pied, Rideaux, Stores, Couvre-lits, Couvre-pieds, Couvre-chaises, Couvre-canapés, Couvre-fauteuils, Couvre-divans, Couvre-tables, Couvre-meubles, Couvre-pianos, Couvre-lavabos, Couvre-commodes, Couvre-buffets, Couvre-tiroirs, Couvre-bureaux, Couvre-étagères, Couvre-consoles, Couvre-cheminées, Couvre-glaces, Couvre-tableaux, Couvre-portes, Couvre-fenêtres, Couvre-volets, Couvre-persiennes, Couvre-stores, Couvre-rideaux, Couvre-draps, Couvre-taies, Couvre-serviettes, Couvre-nappes, Couvre-essuie-mains, Couvre-tabliers, Couvre-jupons, Couvre-chemises, Couvre-pantalons, Couvre-camisoles, Couvre-bas, Couvre-chaussettes, Couvre-gants, Couvre-cravates, Couvre-mouchoirs, Couvre-corsets, Couvre-ceintures, Couvre-bretelles, Couvre-jarretières, Couvre-parapluies, Couvre-ombrelles, Couvre-cannes, Couvre-tapis de table, Couvre-couvertures de voyage, Couvre-descentes de lit, Couvre-tapis de pied, Couvre-rideaux, Couvre-stores, Couvre-couvre-lits, Couvre-couvre-pieds, Couvre-couvre-chaises, Couvre-couvre-canapés, Couvre-couvre-fauteuils, Couvre-couvre-divans, Couvre-couvre-tables, Couvre-couvre-meubles, Couvre-couvre-pianos, Couvre-couvre-lavabos, Couvre-couvre-commodes, Couvre-couvre-buffets, Couvre-couvre-tiroirs, Couvre-couvre-bureaux, Couvre-couvre-étagères, Couvre-couvre-consoles, Couvre-couvre-cheminées, Couvre-couvre-glaces, Couvre-couvre-tableaux, Couvre-couvre-portes, Couvre-couvre-fenêtres, Couvre-couvre-volets, Couvre-couvre-persiennes, Couvre-couvre-stores, Couvre-couvre-rideaux, Couvre-couvre-draps, Couvre-couvre-taies, Couvre-couvre-serviettes, Couvre-couvre-nappes, Couvre-couvre-essuie-mains, Couvre-couvre-tabliers, Couvre-couvre-jupons, Couvre-couvre-chemises, Couvre-couvre-pantalons, Couvre-couvre-camisoles, Couvre-couvre-bas, Couvre-couvre-chaussettes, Couvre-couvre-gants, Couvre-couvre-cravates, Couvre-couvre-mouchoirs, Couvre-couvre-corsets, Couvre-couvre-ceintures, Couvre-couvre-bretelles, Couvre-couvre-jarretières, Couvre-couvre-parapluies, Couvre-couvre-ombrelles, Couvre-couvre-cannes, Couvre-couvre-tapis de table, Couvre-couvre-couvertures de voyage, Couvre-couvre-descentes de lit, Couvre-couvre-tapis de pied, Couvre-couvre-rideaux, Couvre-couvre-stores, Couvre-couvre-couvre-lits, Couvre-couvre-couvre-pieds, Couvre-couvre-couvre-chaises, Couvre-couvre-couvre-canapés, Couvre-couvre-couvre-fauteuils, Couvre-couvre-couvre-divans, Couvre-couvre-couvre-tables, Couvre-couvre-couvre-meubles, Couvre-couvre-couvre-pianos, Couvre-couvre-couvre-lavabos, Couvre-couvre-couvre-commodes, Couvre-couvre-couvre-buffets, Couvre-couvre-couvre-tiroirs, Couvre-couvre-couvre-bureaux, Couvre-couvre-couvre-étagères, Couvre-couvre-couvre-consoles, Couvre-couvre-couvre-cheminées, Couvre-couvre-couvre-glaces, Couvre-couvre-couvre-tableaux, Couvre-couvre-couvre-portes, Couvre-couvre-couvre-fenêtres, Couvre-couvre-couvre-volets, Couvre-couvre-couvre-persiennes, Couvre-couvre-couvre-stores, Couvre-couvre-couvre-rideaux, Couvre-couvre-couvre-draps, Couvre-couvre-couvre-taies, Couvre-couvre-couvre-serviettes, Couvre-couvre-couvre-nappes, Couvre-couvre-couvre-essuie-mains, Couvre-couvre-couvre-tabliers, Couvre-couvre-couvre-jupons, Couvre-couvre-couvre-chemises, Couvre-couvre-couvre-pantalons, Couvre-couvre-couvre-camisoles, Couvre-couvre-couvre-bas, Couvre-couvre-couvre-chaussettes, Couvre-couvre-couvre-gants, Couvre-couvre-couvre-cravates, Couvre-couvre-couvre-mouchoirs, Couvre-couvre-couvre-corsets, Couvre-couvre-couvre-ceintures, Couvre-couvre-couvre-bretelles, Couvre-couvre-couvre-jarretières, Couvre-couvre-couvre-parapluies, Couvre-couvre-couvre-ombrelles, Couvre-couvre-couvre-cannes, Couvre-couvre-couvre-tapis de table, Couvre-couvre-couvre-couvertures de voyage, Couvre-couvre-couvre-descentes de lit, Couvre-couvre-couvre-tapis de pied, Couvre-couvre-couvre-rideaux, Couvre-couvre-couvre-stores, Couvre-couvre-couvre-couvre-lits, Couvre-couvre-couvre-couvre-pieds, Couvre-couvre-couvre-couvre-chaises, Couvre-couvre-couvre-couvre-canapés, Couvre-couvre-couvre-couvre-fauteuils, Couvre-couvre-couvre-couvre-divans, Couvre-couvre-couvre-couvre-tables, Couvre-couvre-couvre-couvre-meubles, Couvre-couvre-couvre-couvre-pianos, Couvre-couvre-couvre-couvre-lavabos, Couvre-couvre-couvre-couvre-commodes

RENTE FRANÇAISE

Les porteurs doivent écrire ilensuite à M. A. TUMIN, *Directeur de la* **Banque Générale de Crédit**, 16, rue Vivienne, *Paris, pour recevoir gratuitement une* **importante** *communication.*

CHLORO-ANEMIE, TUBERCULOSE, CONVALESCENCE
Tout état de langueur et d'amaigrissement ayant pour cause la dénutrition trouve une guérison prompte et certaine par l'emploi du...
VIN DE VIAL au Quina, Suc de Viande et Lacto-Phosphate de Chaux

LIBRAIRIE OLLAGNIER

L'ANCÊTRE
Drame lyrique en trois actes
Représenté pour la première fois le 24 février 1906, au théâtre de Monte-Carlo.
Poème de L. Augé de Lassus
Musique de C. SAINT-SAENS
Partition pour chant et piano.
Prix : 20 francs ; franco port.



ENCRIERS



à fermeture automatique élastique
Système Colombani
Encriers classiques. — Encriers portatifs. — Encriers administratifs. — Encriers de fantaisie. — Encriers réclames.

MADAME BERTI
Sage-femme
Coin de l'Oiseau, près de la Marine
Consultations. — Vaccination

ANCIEN CABINET PRADÈRE
PIERRE SABATÉ
Chirurgien-Dentiste
du Lycée
SUCCESSEUR
DENTS & DENTIERS
(Systèmes perfectionnés)
OBTURATION
& EXTRACTION DES DENTS
sans douleur
Bd Paoli, 18, au 1er
Maison Benedetti

M. P. SABATÉ a l'honneur de prévenir sa nombreuse clientèle, d'avoir à se mettre en garde contre certains charlatans ambulants — se disant chirurgiens-dentistes — qui n'ont pas le droit d'exercer la profession et qui empêchent des accidents graves à la société pour la fabrication de fausse articulation.

Le Directeur-Gérant,
J. O. OLLAGNIER.

Bastia, Imprimerie Ollagnier.

Mme MASSEL-WOOD
Chirurgien-dentiste
a l'honneur de prévenir sa nombreuse clientèle que son cabinet est ouvert tous les jours à **Ajaccio**, de 8 heures du matin à 4 heures du soir, **Cours Grandval**, en face Cardinali, photographe, et à **Bastia, 1, rue de l'Opéra**, en face des *magasins Orenga*,
du 1er au 8 de chaque mois.

Installation
à Gaz et Acétylène
Jean Cini, ex ouvrier du Gaz
Place de l'Hôtel de Ville, 4, Bastia
Vente de becs, verres et manchons
Appareils sur commande
Abonnement pour l'entretien de l'éclairage : — Travail soigné et gratuit.

Leçons de Solfège
Harmonie, Composition
d'Instruments à vents et à cordes.
E. Mathieu, chef de musique en retraite, Avenue Carnot, 10.

LA GRAINE St-VINCENT
guérit radicalement
CONSTIPATION
Hémorroïdes, Maladies du Ventre
Foie, Vessie, Voies urinaires
Procure à Tous
Santé, Vigueur
A. DETMOREY, Phien spécialiste, NANCY
envoi contre mandat
Boîte 2 francs. — *Dans toutes les Pharmacies*

L'ARGUS DE LA PRESSE
Fondé en 1879
LE PLUS ANCIEN OFFICE DE COUPURES DE JOURNAUX
Lit, découpe et traduit tous les journaux du monde, en fournit les extraits sur n'importe quel sujet.
PARIS. — 14, rue Drouot, — IXe
CORRESPONDANTS de L'ARGUS : St-Pétersbourg, Londres, Berlin, Vienne, New-York, Lisbonne, Genève, Bruxelles, Constantinople, Athènes, Dublin, Berne, Milan.

Les Illustrations de la Corse
PAR NOVELLINI
La Corse au XVIIIe siècle, Allégorie (Salon de 1870).
Sur papier de Chine, format 90×67 . . . 6 fr
Sur papier blanc. — — . . . 3 fr
HOMMES CÉLÈBRES
Sambucciolo d'Alando (Salon de 1878).
Sampiero Corso.
Pascal Paoli.
Napoléon Bonaparte.
Sur papier de Chine, format 40×30. Chaque. 2 fr
Ste Dévote, Patronne de la Corse (Salon de 1879).
Sur papier de Chine, format 65×50 . . . 5 fr
Sur papier Chine, format 40×30 (Edition) 2 fr
EN VENTE :
A AJACCIO, chez l'auteur et chez M. de CASTELLI, Libraire.
A BASTIA, chez M. OLLAGNIER, Libraire.

Le Salon de la Mode
TOUS LES SAMEDIS
Le plus Élégant et le plus Pratique des Journaux de Modes
PREMIÈRE ÉDITION
avec gravures noires
Un An.... 14 f. — Six Mois. 7 f 50
Le N° : 25 centimes
SECONDE ÉDITION
avec 32 gravures coloriées
Un An.... 22 f. — Six Mois. 11 f 50
Le N° : 50 centimes
SPÉCIMENS GRATIS
Adresser les demandes à E. Henry PETIT, Rue
3, rue des Filles-Saint-Thomas, PARIS

☞ Demandez dans tous les Cafés : LA DRATINE de la Maison L.-N. MATTEI et Cie, liqueur très appréciée des gourmets.



Lisez tous les Jeudis
le
Journal des Voyages
La plus attrayante des publications hebdomadaires.
ROMANS D'AVENTURES
par les auteurs les plus célèbres :
Louis Boussenard, Paul d'Ivoi, Henry Lafargue, etc.
Récits d'Explorations. — Nombreuses Variétés.
SUPERBES ILLUSTRATIONS
Abonnement de Trois Mois avec Prime contre mandat-poste de 2 fr. 50, adressé, 446, rue Montmartre, Paris.
15 centimes le Numéro. En vente partout.

Cordonnerie Modèle
(Ancienne Maison Grimaldi)
Eugène PERICCHI, successeur
33, Boulevard Paoli, 33
BASTIA
HIVER 1905-1906



Grand choix de chaussures pour Hommes, Dames et Enfants
Rayon spécial de chaussures de luxe
Grand assortiment de chaussures fourrées
Choix considérable de pantoufles
Prix défiant toute concurrence
M. Eugène PERICCHI a l'honneur d'informer ses clients de l'intérieur et du Cap qu'il apportera tous ses soins aux commandes qui lui seront transmises.
N. B. — La maison se charge des réparations.

HOTEL D'EUROPE
ADÉLAÏ DE COLOMBANI
Bastia — 3 et 5, rue de l'Opéra — Bastia
Cet Hôtel se recommande par sa belle situation, au centre de la ville, à proximité des principaux établissements.
Il possède, en outre, un superbe jardin éclairé à l'acétylène, où les clients peuvent prendre leur repas pendant l'été.
Banquets — Noces — Festins
Travaux à des prix modérés ☞

MAISON DE CONFIANCE
BIJOUTERIE MATTEI
20, Boulevard Paoli
La BIJOUTERIE MATTEI a l'honneur de prévenir sa nombreuse clientèle, qu'elle ne vend que des articles absolument garantis, or 18 karats et argent 1er titre. Tous les objets par elle mis en vente sont marqués au prix connus et ont déjà subi une réduction sur les prix de vente.
La Bijouterie MATTEI pourra livrer aux prix les plus réduits, des articles de joaillerie, bijouterie, orfèvrerie, montres, chaînes, parures, *alliances*, etc., etc., broches or et argent 1er titre
Sa devise est de vendre « bon et bon marché. »
Spécialité de stylets Vendetta-Corse. Réduction de 10 pour cent à garantis 18 karats.

MATÉRIAUX DE CONSTRUCTION
Chaux hydrauliques et Ciments, marques de Villeneuve et Laforge du Teil. — Plâtres gris et blanc. Carreaux-Mosaïques en ciment. — Briques plates et rondes. — Carreaux. — Tomettes — Tuyaux en poterie et en grès.
FERS A PLANCHER I
Fers à barres : Plats, Ronds, Carrés, Fil de fer, Ronces artificielles.
TUYAUX EN FONTE, EN GROS
Appareils Sanitaires
Charles CLEMENT & Cie
Entrepôts aux Magasins Généraux & Boulevard de Cardo, 1.

Aux tempéraments délicats offrez un
VIN DU CAP CORSE
à base de Quinquina
de la Maison L.-N. MATTEI, & Cie — BASTIA (Corse)
Apéritif Tonique Fortifiant
Ce vin que nous offrons avec confiance aux Consommateurs diffère complètement de tous ceux connus à ce jour; d'un goût agréable au palais, il est à la fois tonique et apéritif.
Pris avant les repas, il excite l'appétit, pris après il active et facilite la digestion.
***Demandez dans tous les bons Etablissements un* Vin du Cap Mattei**

XXXIe ANNÉE — JEUDI 8 MARS 1906 — N° 67

Le Petit Bastiais

5 CENTIMES — JOURNAL QUOTIDIEN — 5 CENTIMES

Rédaction & Administration : 8, Boulevard du Palais, Bastia
J.-B. OLLAGNIER, Directeur
Les annonces sont payables d'avance et reçues aux Bureaux du Journal.
Faits divers, 1 fr. — Réclames (3e page), 0.75 — Divertiss. 0.30 — Judiciaires, 0.25

ABONNEMENT (*Payable d'avance*)

	un an.	6 mois	3 mois	
Corse.....	20 fr.	10 fr.	5 fr.	UNION POSTALE, ET AUTRES PAYS le port en sus.
Autres Départ.	26 »	13 »	6 »	

On ne répond pas des manuscrits déposés.

00122
BIBLIOTHÈQUE MUNICIPALE BASTIA

LE CALENDRIER

Fête d'Aujourd'hui : Saint Jean de Dieu.
Soleil : (heure nationale)
Lever, 5 h. 58 m. — Coucher, 5 h. 38 m.
Premier quar., le 2. — Pleine Lune, le 10.
Fête de Demain : Sainte Françoise.

7 MARS

LA CORSE

Quand on veut entreprendre le relèvement d'un pays, c'est aux jeunes gens qu'il faut s'adresser. Les anciens conseillent, les jeunes agissent : c'est une division du travail ; à chacun selon son tempérament, à chaque tempérament son rôle et la collaboration de toutes les intelligences et de toutes les énergies en vue de l'utilité commune.

La rééducation est œuvre vaine ; l'éducation seule est effective et efficace. La même activité, le même zèle que l'on déploierait pour dissiper les préjugés des uns et secouer l'inertie des autres, il vaut mieux les dépenser pour mettre en valeur les natures neuves. Si l'on propose de rénover un pays, c'est à la jeunesse que l'on s'adressera : ici, il s'agirait de former un groupe : *La Jeunesse Corse*.

De futurs citoyens ne peuvent, ne doivent vivre ignorants des aptitudes de leur sol, inconscients de leurs ressources morales, insouciants de leurs destinées. Comment les générations de demain comprendront-elles leur tâche, sauront-elles le plan tracé pour elles par les hommes des générations actuelles, si elles n'ont été préparées à comprendre et à exécuter leur programme ?

Il y a de jeunes Corses qui, établis sur le continent, ne connaissent pas l'île. Il y a nombre de jeunes Corses qui, claquemurés dans leurs vallées, ne connaissent pas et ne connaîtront peut-être de longtemps le continent

Voilà donc des frères qui, par leurs origines ancestrales, par leurs intérêts patrimoniaux, ont nombre de liens communs et qui n'ont pas pris, qui peut être jamais ne prendront de contact, ne noueront entre eux de relations, n'établiront pas de commerce, c'est-à-dire, en son sens le plus large, d'échange de pensées, de sentiments, de produits. Sans unité, pas d'union. Sans union, c'est une formule sonore et simplement claironnante que de s'écrier : « Pour la Corse, par la Corse. »

Il faut donc, dans l'intérêt général et ultérieur de l'île, chercher un moyen de rapprocher et de maintenir rapprochés les Corses du continent et les Corses de l'île, un moyen de faciliter leur éducation réciproque, les insulaires réveillant chez les continentaux le patriotisme local et loyaliste, et les continentaux en entraînant les insulaires dans le courant des idées modernes, méthode de travail et d'association.

C'est ainsi que se dessine un plan d'une éducation primordiale et immédiate : la constitution d'une *Jeune Corse*.

Quel idéal s'imposerait à ce groupement régénérateur d'hommes résolus à l'action ? Il n'y en a qu'un qui corresponde aux besoins de l'île et qui soit digne d'une République pratiquement démocratique : c'est la restauration économique de la Corse.

Reconnaître par un inventaire méthodique les richesses de l'île, recenser les obstacles au plein épanouissement de ses forces, adapter son intelligence, sa science et employer son énergie à féconder le sol, à exploiter le sous-sol, à utiliser la situation géographique, préparer aux représentants des pouvoirs publics un terrain favorable à leur intervention financière et à leur tutelle administrative, forcer, par une lutte raisonnée et constante contre l'inertie quelle qu'elle soit, l'attention de tous, voilà qui mérite bien les méditations et l'initiative de la *Jeune Corse*.

Les moyens de susciter le mouvement existent-ils ? L'occasion, les circonstances sollicitant, aujourd'hui, les bonnes volontés ; dans l'île, sur le continent, déjà des jeunes gens, qui ont la prévision de leur sort, en qui s'éveille la conscience du devoir de demain, se montrent prêts à tenter l'effort du relèvement. N'importerait-il pas de nourrir ces aspirations généreuses ? Là est l'avenir de l'île.

L'Exposition Coloniale ne pourrait-elle faire surgir ce rapprochement des jeunes Corses de l'île et du continent ?

Serait-il impossible d'organiser, cette année, des excursions scolaires de la Corse sur le Continent, pour permettre aux jeunes lycéens, collégiens et normaliens de visiter Marseille et l'Exposition Coloniale ?

Dans l'île, les associations d'anciens élèves pourraient former ces groupements, recueillir les adhésions. A Marseille, le Syndicat d'Initiative des intérêts corses pourrait étudier les détails matériels de cette croisière ; conditions avec les Compagnies de navigation, hospitalisation dans les établissements de l'Etat, à des conditions qui permettraient aux modestes de supporter les frais de voyage et de séjour.

L'année suivante, en sens inverse, une caravane des Continentaux rendront aux compatriotes dans leur île la visite reçue l'an passé.

Peut-être même, et il faudrait souhaiter qu'il en fût ainsi, la caravane se grossirait-elle de recrues n'appartenant par aucun lien de famille à l'île. La croisière grandissant, les relations s'étudieraient en même temps qu'elles se noueraient à chaque excursion. Une œuvre de coéducation commencée par un tourisme à double courant se compléterait par une œuvre de propagande. La Corse, mieux connue de ses fils peu à peu serait aussi mieux connue de ses amis. Le nombre de ceux qui s'intéresseraient à son relèvement économique serait accru, leur cohésion plus forte et leur travail plus fructueux.

Il existe des associations philanthropiques, des syndicats agricoles, des syndicats d'initiative. Voici, grâce aux associations d'anciens élèves des divers degrés, une puissante institution à fonder, ce serait un remarquable facteur de l'éducation sociale si nécessaire à l'île, la *Jeunesse Corse* : elle daterait sa naissance de l'Exposition Coloniale de Marseille. Ce pourrait être l'ère du relèvement économique. Paoli ne l'a-t-il pas dit à ses compatriotes : « Regardez vers Marseille : là est le commerce, là sera votre prospérité. »

GASTON VALRAS.

(*Sémaphore*).

MUSIQUE MILITAIRE

PLACE SAINT-NICOLAS

(*Programme du 8 mars à 3 h.*).

Les Cadets, allégro,	Sousa.
Concordia, ouv.,	Poutteaille.
Soirée d'Avril, valse,	Deprét.
Les Magos, fant.,	Messenet.
Joyeux Ebats, polka,	Wesly.

Le Chef de Musique, J. LAMY.

LIGUE DE L'ENSEIGNEMENT

Conférences publiques

Aujourd'hui jeudi, 8 mars, à trois heures précises, M. G. Courtillier, professeur de seconde au Lycée de Bastia, fera au Palais de Justice, salle du Tribunal de commerce, une conférence sur l'originalité de La Fontaine dans *Les amours de Psyché*.

LE COMITÉ.

Commission sanitaire
DE L'ARRONDISSEMENT DE BASTIA

Séance du 28 février 1906

M. le Sous-Préfet dépose sur le bureau compte-rendu des travaux de la commission permanente de préservation contre la tuberculose.

Le Conseil après examen du projet de construction d'un groupe scolaire à Morsiglia modifié à la suite d'observations de M. le Vice-Recteur, émet un avis favorable. Il regrette toutefois que la municipalité n'ait pu faire précéder au projet, l'alimentation de l'immeuble en eau potable, mais en présence de l'impossibilité absolue de réaliser cette amélioration immédiatement, le Conseil considère que la fontaine communale située à 300 mètres environ et qui alimente la population du village sera suffisante pour le moment.

M. le Président fait connaître ensuite que l'application de la loi sur la protection publique se poursuit lentement. A la suite de pressantes invitations plusieurs municipalités se sont décidées à prendre les arrêtés réglementaires prescrits par la loi. — *Le Conseil est d'avis d'approuver les règlements modèle B, présentés par les communes de Sisco Olmo Cervione, Pino, Murato, Pieve, Rapale, Canalta, Quercitello, Barbaggio, San-Gavino di Tenda, Santo-Pietro di Tenda, Loreto di Casinca et Penta di Casinca.*

L'administration préfectorale va insister de nouveau auprès des municipalités retardataires et aura recours en cas de refus ou de négligence persistante, à la réglementation d'office.

Le Conseil prend connaissance de la circulaire ministérielle du 31 janvier 1906 relative à la statistique sanitaire et en approuve les dispositions. Il charge un de ses membres de participer à ce travail dès que le service d'épidémies aura été réorganisé.

Ce que disent les Journaux

Le Rappel

De M. Charles BAUER, sujet du discours de M. Jaurès :

« Plus d'armée, plus de flotte, et puis si par hasard les Allemands étaient assez fous pour chercher querelle à la France dépourvue de tous moyens de défense, à la voix de M. Jaurès les milices nationales se lèveraient en masse. Elles n'auraient ni fusils, ni canons, ni balles, ni projectiles, mais, nouveau Tyrtée M. Jaurès les enflammerait de son éloquence. Que pourraient faire, je vous le demande, les deux germaniques cuirés des Prussiens ainsi emballées ? Ils n'oseraient plus sciater, et de même, que pourraient les lourdes cuirassées de Guillaume lorsqu'elles seraient attaquées par les intrépides marinières montées sur leurs barques de pêche ? »

La République Française

Admirez cette fin de législature. On dirait la fin d'un régime. On se détruit, on se dénonce et on se bat partout. La démocratie se désole de notre République parlementaire et tourgeoise. Notre idéal de liberté et de fraternité lui doit cet indifférent. Elle s'enrôle dans le socialisme et s'exalte pour la guerre des classes.

45e FEUILLETON DU PETIT BASTIAIS

LE Conducteur d'Omnibus
PAR
ALFRED SIRVEN & A. SIÉGEL
PREMIÈRE PARTIE
Les Deux Enfants
1877

— Je m'explique difficilement le but de votre visite, lui dit-il.

Mérouille ne se déconcerta pas et répliqua sans la moindre gêne :

— Je croyais, au contraire, que vous l'attendiez avec une certaine impatience, cette visite. Vos nombreuses tentatives pour découvrir votre pupille sont restées infructueuses. Peut-être serait-il possible de vous la faire retrouver. Combien donneriez-vous à l'homme qui vous rendrait ce service ?

Le visage de Stéphane exprima une vive satisfaction.

Le cynisme de l'offre permettait d'espérer que la somme offrant était tombé assez bas pour ne pas montrer trop d'exigences pécuniaires.

— Il y a dix mille francs pour celui qui me ramènera mes nièces, dit-il.

Mérouille haussa les épaules.

— Je ne vous demande pas l'aumône, dit-il avec effronterie. Jouons cartes sur table. Les revenus de l'enfant se montent à plus de huit cent mille francs. Suis-je bien informé ?

— Parfaitement.

— Il vous plairait d'avoir la jouissance de cette rente, mais vous ne le pouvez pas tant que votre pupille ne sera pas auprès de vous. Croyez-vous que je vais vous faire cadeau de huit cent mille francs à dépenser par an pour la somme dérisoire dont vous me parlez ? Je pourrais vous dire : Part à deux. A moi la moitié des revenus de la petite, et je vous cède le reste. Je serai plus modeste. Je me contenterai de cent mille francs par an tout le temps que durera la minorité de votre nièce.

— Cent mille francs par an ? vous êtes fou !

— Soit, je suis fou, dit tranquillement Mérouille, or, comme il n'y a rien à faire avec les fous, vous trouverez bon que je me retire.

Il fit un pas pour sortir.

— Où voulez-vous que je prenne cent mille francs par an pour vous les remettre ? s'écria Stéphane. Ma fortune est entamée par le conseil de famille, que diable ! Jamais on n'autorisera une prodigalité aussi insensée !

— Oh ! les conseils de famille, les tuteurs n'en manquent, vous savez ! Avec la jouissance des revenus de votre pupille et je suis persuadé que vous les dépenserez à votre guise et sans être gêné par personne.

Stéphane réfléchit un instant.

— Par cela, c'est pas pratique. Avez-vous une autre combinaison à me proposer ?

— Peut-être.

Le mari de Palmyre dressa l'oreille.

— 80, au lieu des revenus de la fortune, je vous donnais la disposition du capital qui se monte à seize millions, que diriez-vous ?

— Les seize millions à moi ? balbutia Stéphane pris d'un étourdissement subit.

— Vous êtes pour moi une ancienne connaissance, M. de Berly. Je suis au courant de vos goûts, de votre carrière et de tout votre passé. Je sais que vous souffrez cruellement de la médiocrité dans laquelle vous devaient Levivenir d'autrefois n'est pas mort en vous ; il n'est qu'endormi. Réveillons le donc, s'il vous plaît !

Stéphane regarda avec effarement l'homme qui lisait ainsi dans sa pensée, et à qui aucun de ses désirs les plus secrets ne semblait être étranger.

Il demeurait muet « à la parole tentatrice de Mérouille qui prenait tout d'un coup à ses yeux des proportions gigantesques.

Ce dernier poursuivit d'une voix brève :

— Il vous faut des millions pour être heureux ? Eh bien ! je vous les apporte. Ecoutez-moi. Admettez que l'on ne trouve pas votre nièce. Vous faites prononcer la déclaration d'absence dans les délais légaux et vous devenez légitime possesseur de la fortune de votre frère, dont vous êtes l'unique héritier.

— C'est vrai, balbutia Stéphane d'une voix mourante.

Le malheureux, d'une pâleur livide, était accusé par une émotion violente.

Il n'avait pas encore songé à tout cela. Il s'était vu tuteur de sa nièce, administrateur, non pas propriétaire de ses millions.

Maintenant, sous la suggestion de Mérouille, tout un nouvel horizon s'ouvrait devant lui.

Les sinistres desseins de Palmyre étaient dépassés, détruits par ces combinaisons autrement séduisantes.

Hébété, saisi de vertige, il était sans force contre les appels de sa conscience qui lui commandait de ne pas prêter l'oreille à ces paroles damnées.

— Une déclaration d'absence, c'est cela, répéta-t-il comme se parlant à lui-même, si l'enfant se retrouve plus tard, j'en serai quitte pour opérer une restitution.

— D'autant plus, reprit Mérouille avec un accent singulier, qu'elle peut ne pas se retrouver.

Que signifiait cette phrase énigmatique ?

Etait-il question de manœuvrer de telle sorte que sa nièce demeurât éternellement cachée ?

Stéphane laissa tomber sa tête dans ses mains et ne prit à rêver.

La voix, tout à coup et insistante, lui fit sursauter.

— Soyez tranquille, monsieur, le comte, il ne sera pas nécessaire d'user de moyens violents. Il n'y a qu'à laisser l'enfant où elle est pendant cinq ans. Au bout de ce temps, vous obtiendrez des tribunaux la déclaration d'absence. Les huit millions seront à vous.

— Huit millions ? vous voulez dire seize.

— Pardon, je ne me trompe pas. Nous partagerons par moitié. C'est mon dernier mot. Aucun conseil de famille n'osera pour vous gêner dans votre libéralité. Vous serez maître de disposer d'une fortune qui vous appartiendra.

Huit millions, c'est encore un joli denier, je suppose. J'achète plus que il vous refuse, vous n'en aurez pas un sou. La petite Marie, dont seul je connais la retraite, reparaîtra, et vous ne qui ne passera. Le conseil de famille s'assemblera, votera une pension pour l'entretien et l'éducation de la petite et, en dehors de cette pension, vous n'aurez pas la libre disposition d'un centime de ses revenus. Vous resterez dans votre médiocrité et vous subirez le supplice de Tantale à côté de ces millions auxquels vous n'aurez pas le droit de toucher.

Réfléchissez-y, c'est huit millions dont vous vous contentiez ou rien !

Stéphane laissa tomber sa tête dans ses mains et ne prit à rêver.

La voix, tout à coup et insistante, lui fit sursauter et impérieuse de Mérouille exerçait sur lui une influence qui l'effrayait.

(*A suivre*).

Il ne manquerait plus au milieu de cette permanente Mi-Carême que de reprendre la grande affaire. N'ayez crainte ; on y a déjà pensé. La Chambre y a passé hier deux heures d'horloge, et à des scènes d'ivresse et d'incohérence présidait un gouvernement sans idée, sans programme et sans courage. Tout est faux, tout est sale, tout a été dans ce dernier chapitre du lamentable expirant. Il est grand temps d'ouvrir les fenêtres et de rendre la parole à la nation.

Le Gaulois

Sur les inventaires :

« Aucun parti n'a le droit de revendiquer à son profit un mouvement qui est, qui doit demeurer exclusivement religieux. C'est une révolte des consciences, ce n'est pas une agitation politique. Ce qu'il en adviendra dans l'avenir nous l'ignorons autour de la croix et non sous une bannière timbré, d'une fleur de lys ou d'un aigle que nous prenons nos positions de combat. Pour notre part, nous nous refusons à dénaturer le geste chrétien en lui attribuant une signification trop restreinte, et lorsque sonnera l'heure de la lutte électorale, c'est pour le droit de l'Eglise, c'est pour la liberté de conscience d'où découlent toutes les libertés, que nous livrerons bataille. »

Le Soleil

A propos du discours d'Edouard VII à l'archevêque de Canterbury :

« Edouard VII ne croit pas diminuer son peuple, en faisant appel à la religion et à ses ministres pour inspirer ses actes et bénir ses œuvres. Quelle leçon pour les sectaires qui ne songent qu'à renier, bafouer, outrager le passé traditionnel de la France chrétienne, pour sauver leur misérable existence parlementaire ou électorale. Aussi l'Angleterre s'élève et s'étend, et nous, hélas ! nous semblons marqués pour les catastrophes et la décadence. »

Cour d'Assises

Audience du 7 mars 1906

Présidence de M. SAVELLI, conseiller

Le Drame de Pietricaggio

L'affaire qui commence aujourd'hui et qui occupera cinq audiences, est l'épilogue d'un drame qui s'est déroulé à Pietricaggio, le 24 septembre dernier : drame terrible où trois personnes ont trouvé la mort, où d'autres ont été blessées, et qui a failli dégénérer en bataille générale.

On sait quelle est malheureusement, dans certains de nos villages, la surexcitation des esprits à la veille d'une élection.

A Pietricaggio, l'adjoint Castelli Charles-Mathieu, se séparant de la liste du maire Riolacci, voulut briguer à son tour l'écharpe municipale et poser sa candidature pour l'élection du 24 septembre. Le mécontentement perça jusque dans la propre famille de la femme de Castelli.

Le 23 septembre une rixe éclata au cours de laquelle trois personnes ont péri : dans le parti Castelli, son propre frère, Castelli Paul ; dans le camp opposé, Bonifazi Charles-Marie et Poli Pierre-Louis, sergent d'infanterie coloniale, qui passait chez ses parents son congé de convalescence.

Neuf accusés, parmi lesquels deux femmes, comparaissent pour ces faits devant la Cour d'assises.

Au banc de la défense sont assis Mes de Montera senior, Denori, de Carafa, Nivaggioli, de Montera junior et Scampucci.

M. Agostini occupe le siège du ministère public.

La formation du jury n'a pu s'effectuer qu'après 3 heures par suite des congés accordés par la Cour.

Les jurés dont le nom sort au tirage fait la veille, n'ayant pas été touchés par la citation ne se présentent pas. Il faut donc procéder à un nouveau tirage.

Les noms de MM. Renzi Charles, Casanova Joseph et Favia Paul sortent de l'urne. En attendant que l'huissier puisse trouver ces Messieurs l'audience est suspendue.

Sur les réquisitions du ministère public vu la longueur des débats, M. de Figarella, président du tribunal civil, est invité à siéger comme assesseur, et deux jurés supplémentaires sont adjoints au jury de jugement.

Après de nombreuses formalités, M. le greffier Ovsattoni, donne lecture de l'acte d'accusation qui ainsi conçu :

Acte d'accusation

La commune de Pietricaggio est depuis longtemps profondément troublée par les luttes politiques et les haines de famille. Elle a été le théâtre de nombreux attentats et, récemment encore, en 1903, une rixe sanglante motiva le renvoi en correctionnel de trois des accusés : Poli Eustache-Mathieu et ses deux fils Pascal-Alfred et François-Félix. Poli père fut condamné à six mois d'emprisonnement. A l'occasion des élections municipales du 1er Mai 1904, le maire actuel Riolacci Etienne réussit à enlever le pouvoir municipal par une voix de majorité, grâce au vote d'un incapable. Cette élection ayant été annulée, le collège électoral fut de nouveau convoqué pour le 24 septembre 1905.

Des deux côtés on se préparait à la lutte avec ardeur. Le parti Riolacci y mettait d'autant plus d'acharnement qu'un de ses chefs les plus actifs, Castelli Charles-Mathieu, dit Charles-Louis, adjoint municipal, avait passé dans l'autre camp avec tous les siens. Cette défection devait fatalement donner lieu à des incidents graves. Déjà le 14 août 1905 le sieur Bereni Pierre-Paul, sa vieille mère et ses parents, les époux Guerreau, avaient été l'objet de violences graves de la part des Poli, des Bonifaci et des Colombani. A la suite de ces faits les sieurs Bereni et Guerreau qui étaient à raison de leur influence politique plus particulièrement visés par leurs adversaires, avaient été obligés pour mettre leurs existences à l'abri de quitter la Corse pour aller s'établir en Algérie.

Castelli, qui avait pris après leur départ la direction du parti, essaya vainement d'obtenir le concours de son beau-père, le sieur Colombani. Celui-ci lui manifesta même son mécontentement pour sa conduite. La dame Castelli émue de cette situation qui avait amené la brouille entre son père et son mari, supplia celui-ci de revenir à ses anciens amis ou tout au moins de renoncer à la lutte, mais Castelli resta inflexible. L'attitude de ses beaux-parents l'irrita au contraire très vivement et le 22 septembre 1905, après une nouvelle démarche de sa femme, il donna libre cours à sa colère, proférant contre eux sous les fenêtres même de leur maison toutes sortes d'injures. Ses amis réussirent cependant à le calmer et à le ramener dans la boutette du sieur Lucfranchi Paul-Pierre. Quelques instants après, alors que cet incident paraissait oublié, Castelli quittant cet établissement croisa sur la place Casalio, son parent Orsini Xavier, dont il avait vainement sollicité le suffrage quelques jours auparavant et lui lança, en signe de mépris, un cigare en pleine poitrine. Orsini dépose aussitôt par terre la selle qu'il portait et se dirige rapidement vers sa maison très proche de cet endroit pour y chercher une arme, pendant que son beau-frère le garde-champêtre Bonifaci François-Antoine s'approchait de Castelli et lui reprochait violemment l'acte qu'il venait de commettre.

Les femmes Poli Anne Françoise et Bonifaci Marie-Lucie intervinrent également en criant et en invectivant Castelli. L'alsacien sortit alors un revolver de gros calibre à six coups qu'il braqua sur ses adversaires, malgré les supplications de ses amis, qui lui conseillaient de se retirer. Atteint à ce moment là au bout de l'épaule par une pierre qui venait de lui lancer la femme Poli, l'adjoint Castelli tira sans l'atteindre, un premier coup de feu sur la femme Bonifaci. Le garde-champêtre Bonifaci qui venait de s'armer d'un fusil fit feu à son tour sur Castelli Charles-Mathieu qui fut blessé par onze petits plombs à la cuisse, au ventre et à la main droite. Castelli riposta en tirant sur Bonifaci sans l'atteindre.

De nombreuses personnes étant accourues au bruit des détonations, plusieurs coups de feu furent échangés entre l'adjoint, son frère Castelli Paul-Ours, son cousin Poli Ange-Antoine et le garde Bonifaci, son frère Bonifaci Charles-Marie, Orsini Xavier, Poli Eustache-Mathieu et ses trois fils Pierre-Louis, sergent d'infanterie coloniale, Pascal-Alfred et François-Félix, ce dernier et le garde armés de fusils les autres de revolvers et de pistolets. Castelli Paul-Ours qui venait d'être atteint par un premier coup de feu à la poitrine, fut relevé par sa femme qui essaya de le faire rentrer à la maison. Poli Pierre-Louis qui avait été blessé lui-même dans la bagarre par Castelli Charles-Mathieu et Poli Ange-Antoine fit feu sur Castelli Paul-Ours et sur sa femme avec un revolver et les blessa tous les deux. Mortellement atteint Castelli Paul-Ours prit la fuite, poursuivi par ses adversaires il s'affaissa au bout d'un petit ravin, pour ne plus se relever.

Au même moment l'adjoint Castelli fit feu par derrière sur Bonifaci Charles-Marie, qui tomba foudroyé. Après la mort de Bonifaci Charles-Marie, tous ses parents, le garde-champêtre, Poli Eustache-Mathieu, Poli François Félix, Poli Pascal-Alfred, Orsini Xavier, les femmes Poli et Bonifaci se précipitèrent sur Castelli Charles-Mathieu, désarmé, le renversèrent à terre et le frappèrent à la tête avec l'intention de l'achever, les hommes à coups de crosse de fusils ou de revolvers, les femmes à coups de pierres et lui firent de nombreuses blessures. La femme Poli le frappa en outre avec un stylet ou un canif au poignard, derrière l'oreille gauche. Cette blessure aurait pu être très grave si le coup n'avait pas été amorti par le col de la veste. Castelli put échapper à la mort en sautant au bas d'un talus.

Pendant ce temps le sergent Poli s'était armé d'un fusil et avait fait feu, sans l'atteindre, sur Poli Ange-Antoine au moment où il se réfugiait dans la maison Bandini. Cette bagarre sanglante avait pris fin, lorsque le garde champêtre Bonifaci, apercevant à sa fenêtre la femme Parigi Marie, sœur de l'adjoint Castelli, qui pleurait la mort de son frère Paul-Ours, tira sur elle un coup de fusil. Le projectile ne l'atteignit pas, il a été retrouvé dans la boiserie de la fenêtre. Le sergent Poli Pierre-Louis dont les blessures superficielles étaient presque complètement guéries a succombé le 3 octobre 1905, à la maison d'arrêt de Corte, à une attaque de tétanos provoquée par ces mêmes blessures.

L'audience est renvoyée en continuation à demain.

CASTELLANI
dans sa Cellule

Castellani qui, avant-hier, avait écouté impassible la lecture de l'arrêt qui le condamnait à mort, et avait même déclaré qu'il saurait mourir courageusement, est maintenant entièrement abattu. Il est pâle, soucieux, ses traits sont tirés, il refuse de prendre toute nourriture. Il s'est un peu ranimé, cependant après avoir reçu la visite de ses deux défenseurs.

Dès que Mes de Montera, sénior et junior ont pénétré hier matin dans sa cellule il s'est levé et leur a longuement serré la main en proie à une émotion indescriptible. « Je vous remercie de tout cœur, leur a-t-il dit, vous avez été avec moi dans mon malheur l'unique consolation, et j'ai vu que vous avez tout tenté pour me sauver. » Ses défenseurs ont essayé de relever alors son courage abattu. « Ne vous laissez point décourager, leur ont-ils dit, espérez dans la clémence du Chef de l'Etat. Vous êtes un des premiers condamnés à mort dont il aura à s'occuper, et sans doute il vous graciera. D'ailleurs, avant tout, vous allez signer votre pourvoi en cassation. »

Les deux Maîtres ont ensuite pris congé de Castellani qui a longuement insisté pour qu'ils reviennent souvent le voir. « Je vous en supplie, leur a-t-il dit, ne m'abandonnez pas, je suis si malheureux. »

Castellani a les entraves aux pieds. Il passe sa journée dans un préau situé devant le cachot des condamnés à mort, où il est écroué la nuit. Deux braves gardiens ne le quittent jamais et font tous leurs efforts pour lui rendre moins triste ces quelques jours qu'il lui reste à vivre. Depuis la visite de ses défenseurs, le condamné a repris courage. Il fume avec délices d'excellents cigares qu'ils lui ont apportés et joue à *scopa* avec ses gardiens.

LE DRAME
DU NOUVEAU-PORT

Constitution de Pietri Pierre

Depuis quelques jours le parquet avait été avisé que le nommé Pietri Pierre-Marie, l'un des auteurs du double homicide volontaire commis sur Vincenti Antoine et Venturini Auguste, voulait se constituer prisonnier.

Cette constitution a eu lieu hier soir, à Lupino.

Le brigadier Bertrand, informé que Pietri voulait se constituer entre ses mains, s'est rendu, vers 7 heures, en compagnie de l'agent Paolatti, à Lupino ; ils y trouvèrent cet inculpé qui les suivit jusqu'à la maison d'arrêt ; Pietri a été écroué en vertu d'un mandat de dépôt provisoire.

Cet individu serait, d'après les dires de ceux qui ont assisté au drame, le principal auteur des crimes qui ont été commis à la buvette Porri, dans la soirée du 19 février dernier.

Il aurait fait feu avec le revolver de Giacomini, encore en fuite. Cette arme, remise par ce dernier inculpé au chef de train Mosca, a été saisie et déposée au greffe.

La constitution de ce criminel dangereux entre les mains du brigadier Bertrand fait honneur à ce brave agent de la force publique.

Nécrologie

Mme veuve Thérèse Carboccia, née Massiani, a été emportée en peu de jours par une pleurésie qui est restée rebelle à la science des plus habiles praticiens. Elle s'est éteinte doucement, mardi matin, dans les bras de sa sœur et de sa nièce qui n'ont jamais quitté son chevet depuis qu'elle s'était alitée.

Mme Carboccia appartenait à l'honorable famille Massiani, de Lams.

Les obsèques ont eu lieu mercredi à 10 heures. Le deuil était conduit par son beau-frère, M. Jean-Baptiste Carboccia, le propriétaire de la grande maison de nouveautés et de confections, et ses neveux, MM. Alexandre Bonelli et Davichi. Une affluence nombreuse a suivi le cortège jusqu'à l'église Saint Jean Baptiste, où l'absoute a été donnée en présence de toutes les congrégations de la ville.

Une immense couronne de fleurs naturelles, offerte par les habitants de Cardo et six autres couronnes étaient portées par de jeunes employés de la maison Carboccia.

L'inhumation a été faite dans le caveau de la famille.

Nous adressons à MM. Jean-Baptiste Carboccia et Alexandre Bonelli, ainsi qu'aux familles Massiani, Davichi et Carboccia toutes nos condoléances.

Dispute conjugale

Je l'adore, il m'en faut :
Je me sens énervée
Lorsque je suis privée
Du savon de Congo.

Mme X..., à Victor Vaissier.

Postes et Télégraphes

Avis

Le 20 avril, à 10 heures du matin, il sera procédé à la Direction des Postes à Ajaccio, à l'adjudication de l'entreprise de transport des dépêches *pendant neuf années* de la gare de Bastia au bureau des postes de cette ville.

Les demandes écrites des candidats, accompagnées d'un certificat de moralité et de nationalité française, devront parvenir à M. le Directeur des postes et des télégraphes à Ajaccio, le 27 mars au plus tard.

Le public pourra prendre connaissance, soit à la Direction des postes à Ajaccio, soit au bureau des postes de Bastia, du cahier des charges et du modèle de la voiture spéciale devant être affectée à ce service.

Ajaccio, le 6 mars 1906.

Le Directeur des Postes et des Télégraphes de la Corse,
RUFF.

Petite Gazette

Variations Atmosphériques du 7 mars

Thermomètre — 7 heures du matin + 10 0 à midi + 15 2 à 6 heures du soir + 12 3 Maxima + 15 6 Minima + 7 1.

Baromètre 7 heures du matin, 779 mm. à midi, 779 mm. 6 heures du soir, 779 mm.

Vent. — Dans la matinée, N. E. faible. Dans l'après-midi, S. E. id.

Etat du ciel, quelques nuages.

Pluviomètre, à 7 h. du matin : 0 mm

⁂

Service funèbre

Un service funèbre sera célébré, ce matin, à 9 heures, pour le repos de l'âme de Mgr Rigo.

⁂

Contraventions

L'inspecteur Ristori a dressé, hier procès-verbal contre la dame L. Eugénie, bouchère, qui, contrairement à l'arrêté municipal avait abattu clandestinement huit cabris on agneaux pour être livrés à la consommation.

— Procès-verbal a été également dressé contre la dame A. Carmelis, buvetière, pour fermeture tardive de son établissement.

⁂

A vendre

Belle voiture d'occasion ; s'adresser à la Compagnie du Gaz.

⁂

Au Port

Vap. « Numidia, » cap. Mattei, de Marseille, 33 passagers divers.

— Vap. « Ibéris, » cap. Lellèvre, de Nice, 79 passager, diverses.

AVIS

La Maison Dominique Mattei aîné place St-Nicolas, Bastia, vient de recevoir un lot de pétrole Atlantic qu'elle mettra à la vente, de 0,40 le litre.

On y trouvera également :

du Bully, et un grand assortiment de savonnettes parfumées de 0,30 à 0,50 la pièce.

des dattes, pruneaux, raisins secs malaga, figues sèches blanches du pays.

Pates Rivoire et Carrat assorties, le kilo 0,80 c. Les deux paquets de 250 gr. chaque, 0,45 cent.

Lucerne 1re qualité.

Du sel gros blanc et sec des Iles d'Hyères et du sel fin de table.

CHLORO-ANEMIE, TUBERCULOSE, CONVALESCENCE

Tout état de langueur et d'amaigrissement ayant pour cause la dénutrition trouve une guérison prompte et certaine par l'emploi du

VIN DE VIAL « Quina, Suc de Viande et Lacto-Phosphate de Chaux »

COMPAGNIE MÉDITERRANÉENNE DE NAVIGATION

NOUVEAUX SERVICES RAPIDES

Corse — Algérie — Tunisie — Italie

Départs de Bastia

Jeudi	4 heures soir.	
Jeudi	9 heures soir.	
Dimanche	10 heures matin.	
Samedi	10 heures soir.	
Jeudi	minuit.	
Samedi	10 heures matin.	

Arrivées à

Marseille	Vendredi, 7 heures m.
Nice	Vendredi 6 heures m.
Tunis	Lundi, 11 heures m.
Naples	Dimanche, 5 heures s.
Livourne	Vendredi, 4 heures m.
Nice & Marseille	(commercial).

Départs de

Marseille	Samedi,	3 heures s.
Nice	Samedi,	10 heures m.
Tunis	Mercredi,	midi.
Naples	Mercredi,	5 heures soir.
Livourne	Vendredi,	minuit.
Cette	Jeudi,	midi.
Marseille	Mardi,	soir.
Nice	Mercredi,	soir.

Arrivées à Bastia

Dimanche	6 heures m.
Samedi	7 heures s.
Jeudi	1 heure m.
Jeudi	11 heures m.
Samedi	4 heures m.

(commercial), Jeudi 7 heures matin.

Marseille — Ajaccio — Propriano

Départ de

Marseille	Dimanche,	4 heures soir.
Ajaccio	Lundi,	5 heures soir.
Propriano	Mardi,	11 heures m.
Ajaccio	Mardi,	5 heures s.

Arrivées à

Ajaccio	Lundi, 7 heures matin.
Propriano	Lundi, 5 heures soir.
Ajaccio	Mardi, 1 heure soir.
Marseille	Mercredi, 7 heures matin.

DERNIÈRES NOUVELLES

Service télégraphique spécial du *Petit Bastiais* 00123

LA CHUTE DU MINISTÈRE

BOURSE DE PARIS

	6 mars	7 mars
Rente 3 0/0 amortie	99 45	99 50
— 3 0/0 perpétuelle	99 35	99 45
	ex-coupon.	

L'affaire du « Liban »

devant

LE TRIBUNAL DE MARSEILLE

Septième audience

Marseille, 7 mars.

Les débats de l'affaire du « Liban » ont été repris ce matin à 9 heures, devant la 1re Chambre civile du tribunal de Marseille.

Toute l'audience a été consacrée aux répliques faite par MM. Astraud et Couve, défenseurs de M. Fraissinet.

L'affaire a été renvoyée en continuation à demain matin.

UNE LETTRE
de M. Guilloteaux

Paris, 7 mars.

M. Guilloteaux, député du Morbihan, a adressé une lettre à M. Rouvier, président du conseil, l'informant que si les opérations de l'inventaire sont continuées dans la région d'Auray, on doit redouter les pires catastrophes, et qu'il rend le gouvernement responsable des malheurs qui pourraient arriver.

LE PARLEMENT

Chambre des Députés

Séance du matin

Présidence de M. DOUMER

La séance est ouverte à 9 h.

L'un des secrétaires donne lecture du procès-verbal de la dernière séance qui est adopté.

Le budget

Suite de la discussion du projet de loi portant fixation du budget général de l'exercice 1906.

Ministère de la Marine

L'ordre du jour appelle la discussion du budget du ministère de la marine.

M. Guilloteaux

député du Morbihan, réclame des secours pour les marins et les pêcheurs, victimes de catastrophe.

M. Ferrero

député du Var, demande la relève ment du salaire des ouvriers des arsenaux, et proteste contre le travail à la tâche.

Le ministre de la Marine

répond aux différents orateurs qui ont pris part à la discussion du budget de la marine.

M. Thomson dit qu'avant de prendre aucune décision, il a toujours consulté les comités techniques.

Le grouvement de nos escadres laisse à désirer, mais au sujet de l'armement nous avons la supériorité sur l'Allemagne.

Le ministre ajoute que toutes les grandes nations construisent des croiseurs cuirassés et que le Conseil supérieur de la marine a proposé de construire des cuirassés et des croiseurs cuirassés d'un tonnage de beaucoup supérieur à celui des unités en construction.

La suite du discours de M. Thomson est renvoyée à cet après-midi.

La séance est levée.

Séance de l'après-midi

Présidence de M. DOUMER

La séance est ouverte à 2 h. 35.

Le secrétaire donne lecture du procès verbal de la séance du matin qui est adopté.

L'INVENTAIRE DES BIENS D'ÉGLISES

INTERPELLATION PLICHON

sur la

Catastrophe de Boeschèpe

Dès l'ouverture des débats MM. Plichon, Henry Cochin et l'abbé Lemire, députés du Nord, demandent à interpeller le gouvernement sur la catastrophe de Boeschèpe.

La discussion immédiate de cette interpellation est ordonnée.

M. Plichon

soutient que le curé de Boeschepe a prêché le calme, mais la population a été exaspérée par l'attitude de représentants de l'autorité.

La manière dont on procède aux inventaires est une véritable provocation. La loi de séparation n'est pas une loi d'apaisement, mais une loi qui encourage le meurtre.

M. Guieysse

député du Morbihan, fait observer que les provocations sont venues des amis de l'Eglise.

Ce sont les membres de la droite qui ont réclamé l'inventaire, ajoute M. Guieysse, et la loi est actuellement violée avec accompagnement de violences par ceux qui les ont faites.

Les instructions, suivies par les catholiques, viennent de Rome.

Il est nécessaire que la loi reçoive pleine satisfaction.

En terminant l'orateur dépose un ordre du jour invitant le gouvernement à assurer le respect de la loi.

M. Briand

député de la Loire, soutient que l'inventaire a été demandé pendant la discussion de la loi, par les membres de l'opposition et notamment par M. Ribot.

Aujourd'hui les membres de la droite excitent les populations en disant que la République veut déconfessionnaliser l'Eglise.

Violent tumulte

— De violentes protestations se produisent.

— Le tumulte est indescriptible.

M. Briand, continuant son discours, déclare, qu'il admire les paysans qui défendent sincèrement leur foi, mais il souhaite que ces malheureux ne soient pas les premières victimes de leur erreur.

Les vrais coupables sont ceux qui répandent le mensonge.

— Un nouveau tumulte se produit.

La responsabilité des événements douloureux que l'on déplore, retombera sur eux.

Quand l'émotion sera calmée, ces braves gens s'apercevront qu'on a abusé de leur crédulité.

On fait de la politique sous le prétexte de la religion.

Le gouvernement ne permettra pas qu'on fasse échec à la loi.

La fin du discours de M. Briand est accueillie par une double salve d'applaudissements à gauche et par de violentes protestations à droite.

L'affichage du discours de M. Briand

L'affichage du discours de M. Briand, demandé par la gauche, est mis aux voix

Nombre de votants	592
Majorité absolue	297
Pour l'adoption	307
Contre	225

La Chambre a voté l'affichage.

Sur la demande de M. Benoist, député de la Meuse, on ajoutera au discours de M. Briand les noms des députés qui ont voté l'article 3 de la Loi de séparation.

M. Lasies

prend à son tour la parole.

Le député du Gers proteste contre le sang versé et ajoute que le gouvernement aurait dû montrer plus de tact dans l'application de la loi.

M. l'abbé Lemire

interpelle à son tour le gouvernement sur les événements de Boeschèpe, et demande qui est responsable du meurtre du boucher Ghysel.

M. l'abbé Lemire ajoute que l'inventaire n'est plus considéré comme une mesure de préservation.

« Nous ne voulons pas l'inventaire avec le concours de la force armée, continue-t-il ; les paysans ne veulent pas qu'on dépouille leurs églises.

« On a eu tort de fixer, en 15 mars, la fin des inventaires. Il fallait attendre la constitution des associations cultuelles.

« Les agitations violentes qui se manifestent partout sont un danger public. »

M. l'abbé Lemire, violemment interrompu par la droite et applaudi par la gauche, termine en disant :

« Je laisse à d'autres le soin de faire de la politique.

« Nous ne voulons pas la guerre de religion, mais nous exigeons que le gouvernement ait le respect de notre conscience. »

Le ministre de l'Intérieur

fait le récit de l'incident de Boeschèpe.

M. Dubief dit que 200 personnes se sont jetées sur le percepteur. A cette vue un gendarme et le fils du percepteur ont tiré chacun un coup de revolver.

L'enquête dira quelle est la balle qui a tué la victime.

Le ministre ajoute que les inventaires sont de simples mesures de conservation, mais que l'excitation a eu lieu dans la presse réactionnaire et dans les églises.

Le gouvernement ne s'inclinera pas devant la rébellion et aucune dévolution de biens ne sera faite tant que les inventaires ne seront pas accomplis.

M. Ribot

député du Pas-de-Calais, se demande si nous sommes sur le chemin de la pacification ou de la guerre religieuse.

Les inventaires sont nécessaires avant la dévolution des biens, mais l'agitation, favorisée par les partis politiques, fait beaucoup de mal au pays.

Le gouvernement aurait dû activer le règlement d'administration publique sur la loi de Séparation.

L'orateur termine en disant que la violence est un mauvais moyen pour obtenir l'apaisement.

Il demande à tous les partis de renoncer à la violence, car la loi de Séparation sera acceptée quand elle sera reconnue une loi de paix.

L'affichage des discours de M. Ribot de M. l'abbé Lemire et du Ministre de l'Intérieur

Sur la demande de plusieurs députés la Chambre vote par 275 voix contre 211 l'affichage du discours de M. Ribot.

La Chambre ordonne ensuite par 293 voix contre 184 l'affichage du discours de M. l'abbé Lemire.

Les députés de la gauche proposent l'affichage de discours de M. Dubief, ministre de l'intérieur.

L'affichage du discours de M. Dubief est ordonné par 315 voix contre 257.

M. Bignon

député de la Seine-Inférieure, propose l'affichage des débats complets relatifs aux inventaires des biens d'Eglises.

La proposition de M. Bignon est rejetée par 381 voix contre 145.

M. Lerolle

député de la Seine, reprenant la discussion dit que la majorité a soulevé l'indignation générale.

Les catholiques ont le droit de protester contre les inventaires, car la loi renferme des pièges

Le ministre de l'Intérieur

annonce qu'il a reçu une dépêche disant que la victime de Boeschèpe a été tuée par la balle du revolver dont s'est servi le fils du percepteur pour défendre son père.

Les Ordres du Jour

Le président annonce qu'il a reçu neuf ordres du jour.

Le président du Conseil

fait connaître que le gouvernement appliquera la loi avec prudence, tact et sagesse.

M. Coutant

député de la Seine, demande que la même modération soit également employée dans les grèves.

M. Gayraud

député du Finistère, demande que des négociations soient entamées avec le Vatican au sujet de l'application de la loi de Séparation.

M. Massé

député de la Nièvre, demande si le gouvernement est décidé à appliquer la loi.

Le président du Conseil

répond qu'il l'appliquera avec modération pour concilier le respect de la loi avec le maintien de la paix publique.

Sur une nouvelle demande de M. Massé, M. Rouvier dit qu'il n'a pas à négocier avec les chefs de l'Eglise catholique et ajoute qu'un pareil débat ne peut pas se renouveler chaque jour.

« Ceux qui n'ont pas confiance dans le gouvernement, déclare M. Rouvier, voteront contre lui. »

Le ministre de l'Intérieur

fait le récit de l'incident de Boeschèpe.

M. Dubief dit que 200 personnes se sont jetées sur le percepteur. A cette vue un gendarme et le fils du percepteur ont tiré chacun un coup de revolver.

L'enquête dira quelle est la balle qui a tué la victime.

Le ministre ajoute que les inventaires sont de simples mesures de conservation, mais que l'excitation a eu lieu dans la presse réactionnaire et dans les églises.

Le gouvernement ne s'inclinera pas devant la rébellion et aucune dévolution de biens ne sera faite tant que les inventaires ne seront pas accomplis.

M. Ribot

député du Pas-de-Calais, se demande si nous sommes sur le chemin de la pacification ou de la guerre religieuse.

Les inventaires sont nécessaires avant la dévolution des biens, mais l'agitation, favorisée par les partis politiques, fait beaucoup de mal au pays.

Le gouvernement aurait dû activer le règlement d'administration publique sur la loi de Séparation.

L'orateur termine en disant que la violence est un mauvais moyen pour obtenir l'apaisement.

Il demande à tous les partis de renoncer à la violence, car la loi de Séparation sera acceptée quand elle sera reconnue une loi de paix.

Ordre du Jour
de M. PÉRET

La priorité est accordée à l'ordre du jour déposé par M. Péret, député de la Vienne, et qui est accepté par le gouvernement.

Le président met aux voix cet ordre du jour, qui est ainsi conçu :

La Chambre prenant acte des déclarations du gouvernement passe à l'ordre du jour.

Nombre de votants	501
Majorité absolue	251
Pour	234
Contre	267

L'ordre du jour Péret est rejeté par 33 voix de majorité.

LA CHUTE
du Ministère

A la suite du vote sur l'ordre du jour Péret, M. Rouvier déclare que le gouvernement, ayant été mis en minorité par la Chambre, se désintéresse complètement de la suite des débats.

M. Rouvier et tous les membres du cabinet quittent immédiatement la salle.

Après le départ des ministres, la séance est aussitôt levée et renvoyée à lundi.

La Chute
du MINISTÈRE

Paris, 7 mars.

Après la séance de la Chambre, M. Rouvier, président du Conseil, s'est rendu à l'Elysée et a remis au président de la République la démission du Cabinet.

M. Fallières a prié M. Rouvier, ainsi que les autres membres du gouvernement, de conserver leur portefeuille jusqu'à la formation du nouveau Cabinet.

LA LOI DE SEPARATION

L'INVENTAIRE
DES BIENS D'ÉGLISE

La version officielle

sur

les événements de Boeschepe

Hazebrack, 7 mars.

La version officielle des événements qui se sont produits à Boeschepe au sujet de l'inventaire des biens ecclésiastiques, fait connaître que les opérations de l'inventaire avaient eu lieu sans incidents, quand, tout à coup, des individus armés ont pénétré dans la sacristie où se trouvait le percepteur.

Ce fonctionnaire, chargé de l'inventaire a été assailli assailli et blessé.

Le fils du percepteur, voyant son père en danger, tira un coup de revolver sur les assaillants.

Un boucher, nommé Ghysel, atteint mortellement a succombé peu d'instants après.

Les gendarmes n'ont pas tardé à arriver sur les lieux, mais les agresseurs avaient déjà disparu.

On croit que les individus armés qui ont assailli le percepteur étaient des contrebandiers.

Ils sont activement recherchés par la gendarmerie.

Privas

Les habitants de Roche-Pauls ont barricadé les portes de l'église avec de gros madrier et ont fait bâtir de sacrifier dans la grande nef.

Les routes qui aboutissent aux villages sont barrées par des troncs d'arbres.

Sur la place de l'église des chasseurs traqués ont été cernés pour empêcher la cavalerie d'avancer.

Le chef d'escadron de gendarmerie est tombé dans un bois et s'est sérieusement contusionné.

Les manifestants ont été réfoulés par les troupes.

DÉPOT CENTRAL

1, rue Neuve Saint-Jean, 1, Bastia

POMMES DE TERRE

EN GROS

pour semences et consommation

Early, Perteis, etc., etc.

Aux, légumes, savons, cafés, etc.

Gros et détail

TOURCOING 1906

LIBRAIRIE OLLAGNIER

L'ANCÊTRE

Drame lyrique en trois actes

Représenté pour la première fois le 24 février 1906, au théâtre de Monte-Carlo.

Poème de L. Augé de Lassus
Musique de C. SAINT-SAENS

Partition pour chant et piano.

Prix : 20 francs ; *franco port.*



ENCRIERS



à fermeture automatique élastique
Système Colombani

Encriers classiques. — Encriers portatifs. — Encriers administratifs. — Encriers de fantaisie. — Encriers réclames.

MADAME BERTI
Sage-femme
Coin de l'Ormeau, près de la Marine
Consultations. — Vaccination

ANCIEN CABINET PRADÈRE
PIERRE SABATÉ
Chirurgien-Dentiste
du Lycée
SUCCESSEUR
DENTS & DENTIERS
(Système perfectionné)
OBTURATION
& EXTRACTION DES DENTS
sans douleur
Bd Paoli, 18, au fer
Maison Benedetti

M. P. SABATÉ a l'honneur de prévenir sa nombreuse clientèle d'avoir à sa mettre en garde contre certains charlatans ambulants — ex-dentistes-chirurgiens-dentistes — qui n'ont pas le droit d'exercer sur la profession et qui emploient des matières animales à la santé pour la protection de toute artificielle.

Le Directeur Gérant,
J. F. OLLAGNIER.

Bastia, Imprimerie Ollagnier.

Indispensable aux Campagnes
L'ALMANACH DE LA BASTILLE ou VILLARE

Cordonnerie Modèle
(Ancienne Maison Grimaldi)
Eugène PERICCHI, successeur
33, Boulevard Paoli, 33
BASTIA



HIVER 1905-1906

Grand choix de chaussures pour Hommes, Dames et Enfants
Rayon spécial de chaussures de luxe
Grand assortiment de chaussures fourrées
Choix considérable de pantoufles

Prix défiant toute concurrence

M. Eugène PERICCHI a l'honneur d'informer ses clients de l'intérieur et du Cap qu'il apportera tous ses soins aux commandes qui lui seront transmises.
N. B. — La maison se charge des réparations.

HOTEL D'EUROPE
ADÉLAÏ DE COLOMBANI
Bastia — 3 et 5, rue de l'Opéra — Bastia

Cet Hôtel se recommande par sa belle situation, au centre de la ville, à proximité des principaux établissements.
Il possède, en outre, un superbe jardin éclairé à l'acétylène, où les clients peuvent prendre leur repas pendant l'été.
Banquets — Noces — Festins
Pension à des prix modérés

MAISON DE CONFIANCE
BIJOUTERIE MATTEI
20, Boulevard Paoli

La BIJOUTERIE MATTEI a l'honneur de prévenir sa nombreuse clientèle, qu'elle ne vend que des articles absolument garantis, or 18 karats et argent 1er titre. Tous les objets par elle mis en vente sont marqués au prix connus et ont déjà subi une réduction sur les prix de vente.
La Bijouterie MATTEI pourra livrer aux prix les plus réduits, des articles de joaillerie, bijouterie, orfèvrerie, montres, chaînes, parures, *alliances*, etc., etc., broches or et argent 1er titre
Sa devise est de vendre « bon et bon marché. »
Spécialité de stylets Vendetta-Corse. Réduction de 10 pour cent et garanti 18 karats.

L'Art de Gagner de l'Argent à la Bourse
5 ans de succès, a valu à l'Auteur les félicitations des Financiers les plus distingués. — Envoi Gratis. — GAILLARD, 5, rue Feydeau Paris.

MATÉRIAUX DE CONSTRUCTION
Chaux hydrauliques et Ciments, marques de Villeneuve et Lafarge du Teil. — Plâtres gris et blanc. Carreaux-Mosaïques en ciment. — Briques plates et rondes. — Carreaux. — Tomettes — Tuyaux en poterie et en grès.
FERS A PLANCHER
Fers à barres: Plats, Ronds, Carrés, Fil de fer, Rouces artificielles.
TUYAUX EN FONTE, EN GROS
Appareils Sanitaires
Charles CLEMENT & Cie
Entrepôts aux Magasins Generaux & Boulevard de Cardo, 1.

Mme MASSEL-WOOD
Chirurgien-dentiste
a l'honneur de prévenir sa nombreuse clientèle que son cabinet est ouvert tous les jours à **Ajaccio**, de 8 heures du matin à 4 heures du soir, **Cours Grandval**, en face Cardinali, photographe, et à **Bastia**, **1, rue de l'Opéra**, en face des magasins Orenga,
du 1er au 8 de chaque mois.

Installation à Gaz et Acétylène
Jean Cini, ex ouvrier du Gaz
Place de l'Hôtel de Ville, 4, Bastia
Vente de becs, verres et manchons
Appareils sur commande
Abonnement pour l'entretien de l'éclairage; — Travail soigné et garanti.

Leçons de Solfège
Harmonie, Composition d'Instruments à vents et à cordes.
E. Mathieu, chef de musique en retraite, Avenue Carnot, 10.

LA GRAINE St-VINCENT
guérit radicalement
CONSTIPATION
Hémorroïdes, Maladies du Ventre
Foie, Vessie, Voies urinaires
Procure à Tous
Santé, Vigueur
A. DETHOREY, Phien spécialiste, NANCY
envoi contre mandat
Boîte 2 francs. — *Dans toutes les Pharmacies*

LIQUEUR DE NOIX
par M. SIMONCELLI

Médaille d'argent, Exposition de Bastia (1887). Croix du mérite et Médaille d'or Exposition Internationale de Bastia (1903)

Succès de propriétés stomachiques, reconnues par les sommités médicales de Montpellier qui en ont fait l'analyse et notamment par M. Chamberland, l'un des maîtres les plus distingués de la Faculté de Médecine de cette ville, actuellement fabriquée exclusivement avec des noix de première qualité, on recommande aux personnes affaiblies par une propriété digestives, ses arômes et ses vertus.
Elle est recommandée aux personnes souffrant de maux d'estomac douloureux, d'estomac lourd et vertiges, dans les cas d'épidémie et recommandée contre le mal de mer et les coliques.
La Liqueur de Noix se prend à tout moment et après chaque repas pour activer la digestion.
Elle s'exporte par petits verres à Dessert.
Dépôt à la Villa près Cardo et à Bastia chez M. Crolard, pharmacien, place des Tarramone.
Se méfier des contrefaçons.



Lisez tous les Jeudis
le
Journal des Voyages
La plus attrayante des publications hebdomadaires.
ROMANS D'AVENTURES
Louis Boussenard, Paul d'Ivoi, Henry Lafarque, etc.
Récits d'Explorations, se Nombreuses Variétés.
SUPERBES ILLUSTRATIONS
15 centimes le Numéro. En vente partout.
Abonnement de Trois Mois avec Prime contre mandat-poste de 2 fr. 50, adressé, 140, rue Montmartre, Paris.



Maux de Dents guéris radicalement par Boulettes Dentaires
de A. POURCHEROT, Pharmacien, à Périgueux
Notice avec les Boulettes. Exiger la véritable grand modèle.
Dépôts : Pharmacies Luigi à Bastia, Raffaelli à Corte, Padovani à l'Ile-Rousse, Sorgiola, à cours Napoléon, à Ajaccio.

Les Illustrations de la Corse
PAR NOVELLINI

La Corse au XVIIIe siècle, Allégorie (Salon de 1870).
Sur papier de Chine, format 80×57 . . . 6 fr
Sur papier blanc. — — . . . . 5 fr

HOMMES CÉLÈBRES
Sambucuccio d'Alando (Salon de 1878).
Sampiero Corso.
Pascal Paoli.
Napoléon Bonaparte.
Sur papier de Chine, format 49×30. Chaque. 2 fr

Ste Dévote, Patronne de la Corse (Salon de 1879).
Sur papier de Chine, format 65×50 . . . 5 fr
Sur papier Chine, format 40×30 (Réduite). 2 fr

EN VENTE !
A *AJACCIO*, chez l'auteur et chez M. de PERETTI, Libraire.
BASTIA, chez M. OLLAGNIER, Libraire

LE MONITEUR DE LA MODE
paraissant tous les 3 mois
20 PAGES GRAND FORMAT
LE PLUS ANCIEN ET LE PLUS ANTIPATHIQUE DES JOURNAUX DE MODES
CONTIENT :
PLUS DE MODÈLES NOUVEAUX
PLUS DE TRAVAUX À L'AIGUILLE
PLUS DE LITTÉRATURE
PLUS DE RECETTES DE CHOIX
PLUS DE RENSEIGNEMENTS
QU'AUCUN AUTRE
3 MOIS : 4 francs — UN AN : 14 francs
ÉDITION : contenant une Gravure coloriée et un Patron découpé dans les 8e, 9e et 10e N°.
3 MOIS : 5 fr. 50 — UN AN : 20 francs
ADM. BOUDARD, Editeur, 3, r. du 4-Septembre

Aux tempéraments délicats offrez un
VIN DU CAP CORSE
à base de Quinquina
de la Maison L.-N. MATTEI, & Cie — BASTIA (Corse)
Apéritif Tonique Fortifiant

Ce vin que nous offrons avec confiance aux Consommateurs diffère complètement de tous ceux connus à ce jour; d'un goût agréable au palais, il est à la fois tonique et apéritif.
Pris avant les repas, il excite l'appétit, pris après il active et facilité la digestion.

Demandez dans tous les bons Etablissements un Vin du Cap Mattei

XXXIe ANNÉE — VENDREDI 9 MARS 1906 — N° 68

Le Petit Bastiais

5 CENTIMES — JOURNAL QUOTIDIEN — 5 CENTIMES

Rédaction & Administration : 8, Boulevard du Palais, Bastia
J.-F. OLLAGNIER, Directeur
Les annonces sont payables d'avance et reçues aux Bureaux du Journal.
Faits divers 1 fr. — Réclames (3e page), 0.75 — Divers, 0.30 — Judic., 0.25

ABONNEMENT (*Payable d'avance*)

	un an	6 mois	3 mois	
Corse	20 fr.	10 fr.	5 fr.	UNION POSTALE, ET AUTRES PAYS le port en sus.
Autres Départ.	22 »	12 »	6 »	

On ne répond pas des manuscrits déposés.

LA CHUTE DU MINISTÈRE

BIBLIOTHÈQUE BASTIA MUNICIPALE

LE CALENDRIER

Fête d'Aujourd'hui : Sainte Françoise.
Soleil : (heure nationale)
Lever, 5 h. 58 m. — Coucher, 5 h 28 m.
Premier quar., le 2. — Pleine Lune, le 10
Fête de Demain : Saint Eraclio.

8 MARS

Le Nouveau Tarif postal

A voir depuis quelque temps, revenir sans cesse sur le tapis, sans jamais être adopté, le *poncif* de modification du tarif postal, le public abusé se demandait si, ainsi qu'on lui avait promis une fois de plus, la réforme serait réalisée cette année.

Les procédés à la Pénélope de nos législateurs avaient en effet rendu sceptique.

En 1903, 1904 et 1905, la question de l'abaissement de la taxe des correspondances fut très agitée ; mais chaque fois que le gouvernement en entrevoyait la solution, il demandait l'ajournement de la discussion, rendant ainsi inutile le travail sur le sujet fait suivant son désir et qu'en son nom le rapporteur de la commission du budget des postes présentait aux Chambres.

De sorte que le projet né un beau jour avec des signes non douteux de vitalité tenace, fut enterré peu après, ressuscité ensuite, escamoté de nouveau, pour reparaître enfin métamorphosé et quasiment méconnaissable.

Son odyssée est intéressante et mérite qu'on ne l'ignore point.

Quelques esprits chercheurs eurent l'ingénieuse idée de comparer les tarifs appliqués — pour l'affranchissement des lettres circulant dans les limites de leur régime intérieur — par les différents pays de l'Union postale universelle ou assimilés. Le résultat les surprit.

Ainsi, tandis qu'en Allemagne les lettres sont soumises au tarif de 12 centimes et demi jusqu'à 15 grammes, de 25 centimes jusqu'à 250 grammes ; qu'en Angleterre, le prix pour les mêmes objets est de 10 centimes jusqu'à 28 grammes et demi, de 20 centimes de 57 grammes à 114 grammes, et à partir de 114 grammes, de 5 centimes par 57 grammes ; qu'en Suisse, la lettre coûte 10 centimes jusqu'à 250 grammes ; que la Belgique, les États-Unis, etc. ont adopté le tarif de 10 centimes, on payait encore en France 15 centimes par 15 grammes ou fraction de 15 grammes.

Cette trouvaille attisa leur curiosité ; ils continuèrent leurs investigations. Ce fut autre chose. Ils obtinrent ces chiffres édifiants :

Une lettre pesant 250 grammes est passible d'une taxe de 10 centimes en Suisse, de 25 centimes en Allemagne, de 35 centimes en Angleterre, et de 2 fr. 55 en France.

Vous avez bien lu ? Deux francs *cinquante-cinq centimes*, c'est-à-dire de quoi faire, un jour de foire, cinquante et un tours de carrousel sur des chevaux de bois.

Je ne sais exactement ce qui se passa chez les statisticiens qui firent ces découvertes. Je suppose qu'ils ne dormirent plus. Les chiffres qu'ils avaient trouvés devaient effectuer devant leurs yeux une danse désespérée ; sans doute ils montaient et descendaient, allaient de droite à gauche, se poursuivaient, se bousculaient, s'entrechoquaient.

Je m'imagine encore qu'au restaurant ou à l'hôtel, dans le potage légèrement vert qu'on leur servit, quelques vermicelles flottaient, surnageaient ; ils représentaient non plus l'alphabet, des animaux, ou des étoiles, mais des chiffres, et lesquels ? des deux et des cinq, 2.55 quoi ?

S'ils n'éprouvèrent pas précisément *ces annuis, les statisticiens en connurent certainement d'autres non moins cruels qui les poussèrent à vouloir sans délai la modification du tarif postal.*

Entre temps, ils n'oublièrent point d'aller pleurer dans le gilet des journalistes qui firent du boucan, trouvèrent pour saisir l'opinion publique d'originales et décisives ressources.

Ce qui précède, c'est la note comique.

La vérité vraie est que le « Matin » imprima des cartes postales à l'adresse du Président du conseil — si je ne me trompe ; — le verso qui devait recevoir l'indication des noms, de l'adresse et la signature des prétendus réclamants, représentait des timbres indiquant le prix d'affranchissement des lettres dans différents États ; ces cartes déposées dans les boîtes des bureaux de poste devaient parvenir à M. Combes sans que l'expéditeur eût besoin de l'affranchir.

L' « Echo de Paris » trouva autre chose, qui ne manquait assurément pas de poids. Il fit observer que payer quinze centimes pour envoyer une simple carte-lettre d'une rue à l'autre d'une même ville, c'est acquitter une lourde taxe ; qu'à ce prix on peut téléphoner trois minutes à l'intérieur du réseau de Paris, c'est-à-dire exposer le contenu de sa carte et obtenir la réponse. Idée lumineuse qui porta ses fruits. Incidemment, je vous dirai qu'en effet, depuis cette judicieuse remarque et *lorsque j'ai besoin de faire tenir un mot à mes amis L.... ou Z..., je ne leur adresse jamais une carte-lettre* qui me coûterait trois sous ; je cours à la cabine téléphonique publique de Bastia et, après quelques *allô* ! j'ai, avec le plaisir de tailler une causette, celui d'avoir *illico* une réplique ; cela trois pour sous par trois minutes de conversation.

Mais revenons à notre sujet.

Grâce aux démarches dont j'ai parlé plus haut et à la campagne de presse vaillamment menée, la Chambre fut, dès 1903, saisie d'une proposition de loi tendant à abaisser le taux d'affranchissement des lettres à dix centimes jusqu'à 15 grammes ; à quinze centimes pour le poids de 15 à 50 grammes ; vingt centimes de 50 à 100 et ainsi de suite en ajoutant 5 centimes par 50 grammes ou fraction de 50 grammes.

A la taxe actuelle, proportionnelle *au poids et nettement prohibitive* pour les lettres pesantes, devait être substitué un tarif clair, facile à retenir et à appliquer ; il suffisait de se rappeler qu'à partir de 50 grammes le port des lettres était identique à celui des papiers d'affaires et des *échantillons, à savoir : 5 centimes* par 50 grammes.

Ravissante proportion qui ne vécut hélas ! même pas l'espace d'un ministère.

En janvier 1905 on reparla d'elle : M. Sembat fit distribuer un rapport *supplémentaire au budget* des postes et des télégraphes ; il évaluait à 46 millions le déficit qui serait résulté pour le Trésor de l'application de la mesure projetée ; s'inspirant des expériences antérieures et notamment de celle de 1878, M. Sembat fit remarquer qu'à *un abaissement du tarif* correspondrait fatalement une augmentation du trafic et dès lors la perte n'aurait pas atteint 35 millions pour la première année ; et encore, dans ce chiffre, le rapporteur comprenait les dépenses résultant de la modification de la taxe et nécessitées par le renfort considérable de personnel, les moyens supplémentaires d'action des services de relevage, de tri et de distribution des correspondances.

Bref, M. Sembat estimait que l'équilibre budgétaire ne serait pas rétabli avant douze années.

En présence de ces évaluations, on hésita ; on examina si, en remaniant d'autres tarifs, il ne serait pas possible d'atténuer le déficit prévu.

C'est dans ces dispositions d'esprit que fut conçu le fameux projet déposé en avril 1905 sur le bureau des Chambres ; ce nouveau texte préconisa la création du tarif de dix centimes pour les lettres avec la base actuelle de calcul de quinze en quinze grammes et la suppression des taux de 1 et 2 centimes pour les imprimés non périodiques de 1 à 15 grammes, à l'égard desquels un minimum de 3 centimes devait être applicable.

Dès qu'elles connurent ce projet, les chambres de commerce s'empressèrent de protester avec un ensemble touchant contre le minimum d'affranchissement des imprimés non périodiques ; elles se cramponnèrent à cette insignifiante question des prospectus et des réclames que personne ne lit et qui encombrent les bureaux de poste.

On élimina du texte primitif (d'avril 1905) la partie relative aux imprimés, et, dans les premiers jours de septembre 1905, la Chambre des députés vota l'abaissement à dix centimes de la taxe des lettres.

Rien ne paraissait devoir plus s'opposer à la réalisation d'une réforme dont on ne cessait de nous entretenir. De toutes parts on disait que très probablement au mois de décembre (1905) le nouveau tarif des lettres devait entrer en vigueur.

Et de toutes parts on le crut. Certaines publications — dont l'Almanach des Postes — d'habitude bien documentées, se laissèrent prendre. Etant postdatées, elles ne craignirent pas de donner comme taxe des lettres, celle de 10 centimes par 15 grammes, qui sans doute aurait vu le jour avant leur apparition.

Et le premier janvier 1906 le public ébaubi lut cette information prématurée, hélas, et que l'Administration des Postes dût faire démentir par des avis affichés dans les salles d'attente de ses bureaux et imprimés dans les journaux.

Cette fois, c'était du Sénat que venait tout le mal. Lorsqu'à son tour il fut appelé à discuter le projet, il fit remarquer que l'Administration des Postes n'était pas en mesure d'assurer le service nouveau ne disposant ni du matériel ni des agents nécessaires.

La « Grise postale, » « l'Enfer des Postes, » faisaient alors verser des flots d'encre, passionnaient les esprits ; on ne pouvait décemment s'occuper de réformes à ce moment ; et lorsqu'en décembre 1905, on revint à la charge, le président du Conseil obtint le vote de deux douzièmes provisoires, l'ajournement de la question de l'abaissement à dix centimes de l'affranchissement des lettres du service intérieur et du même coup des créations d'emplois corrélatives de cet abaissement de tarif.

Depuis, le projet dormait dans les cartons du Sénat, en compagnie de bien d'autres lois, dont la Chambre, il y a de nombreuses années, a effectué avec succès la première discussion.

Tout récemment on le tira de sa léthargie.

On se souvient des débats mouvementés qui marquèrent l'adoption de la réforme postale.

Le Sénat était peu disposé à se prononcer favorablement ; il n'a rien moins fallu que la manifestation éclatante de la Chambre et la ferme insistance du Président du Conseil, pour vaincre son obstination et l'amener à voter l'article unique de la loi du 27 février 1906, dont voici le texte complet :

« Dans le service intérieur et dans les relations franco-coloniales, la taxe des lettres affranchies est fixée à 10 centimes par 15 grammes ou fraction de 15 grammes.

« La taxe des lettres non affranchies est fixée à 20 centimes par 15 grammes ou fraction de 15 grammes.

« Les lettres insuffisamment affranchies sont frappées d'une surtaxe égale au double de l'insuffisance de l'affranchissement.

« La part des cartes électorales, comme celui des circulaires électorales et des bulletins de vote, est fixé à dix centimes par 25 grammes quel que soit le mode d'expédition, sous bande ou sous enveloppe ouverte.

« La date d'application de ces diverses dispositions est fixée au 16 avril 1906. »

FACTOR.

PROPOS EN L'AIR

Sur la peine de mort

C'est tout de même une bien drôle d'idée que de trancher la tête à un condamné à mort.

Je me suis souvent demandé quelles considérations utilitaires ou sentimentales ont pu conduire les hommes à cet *acte de raccourcissement vis-à-vis de ceux qui les gênent.* A t-on voulu qu'à l'amoindrissement moral corresponde, comme par une règle loi de symétrie, un égal amoindrissement physique ?

Il est vrai, d'autre part, que tous les grands criminels ont le cerveau plus ou moins malade ; et peut-être pour vivre en parfaite harmonie avec les règles d'une honnête chirurgie, a-t-on trouvé fort utile d'amputer l'organe affligé.

Quoiqu'il en soit, je trouve la chose d'un macabre passablement grotesque.

Ce que je conçois encore fort peu, c'est l'exhibition sur la place publique, du condamné qui va être exécuté.

Un médecin ou un chirurgien qui se respecte opère chez lui sans s'abaisser jusqu'au rôle de charlatan de la rue annonçant chaque péroraison et chaque extraction de dents par un long roulement de tambour.

Le public amateur de bons et de mauvais spectacles ne manque jamais à l'appel du tambour de l'honorable M. Rousticoret, seul détenteur de la bienfaisante poudre dentifrice bien connue, ni à celui de l'honnête M. Deibler. Ce sont toujours les mêmes têtes, allongées par la curiosité pâles par le découragement, que vous retrouvez s'extasiant devant les merveilleux effets de la poudre dentifrice, composant un condamné à la sortie du palais, comme on compose un ministère ou un président, suivant avec une attention fébrile les détails d'une exécution capitale. Et c'est très souvent de ce même public de badauds et d'attentifs au crime que sortent ceux qui se montreront un jour sur la bascule et terrible sellette de la cour d'assises.

Mais, à tout seigneur tout honneur ! N'oublions pas que pour une condamnation à mort la masse des désœuvrés, soûlant la chopine et le tabac, se voit grossir d'un choix, souvent criard pour la circonstance, de toilettes féminines. Elles sont toutes là, pour se faire admirer les femmes aux jolis minois ; elles sont venues contempler de leurs grands yeux naïfs — mais si trompeurs — la tête qui devra rouler dans le panier de Deibler comme un troupeau de choux dans la corbeille d'une revendeuse. Elles

ont mis leurs plus beaux atours pour venir voir le mal fait à un homme et tâcher d'en faire à beaucoup d'autres par leur bouche rieuse et leurs grands yeux naïfs.

Et plus d'une doit songer que la peine de mort ne peut les atteindre, elles! que partout éclatera leur supériorité écrasante sur l'homme très faible...

Je crois le temps fini pour la Cour d'Assises des audiences de gala; je m'abonais. L'autre jour, j'ai pu constater que, moins la laideur de la réalité, une Cour d'assises est presque une salle de théâtre. Hommes, femmes, enfants, gros bonnets et maigres travailleurs, grandes dames et modestes ouvrières, *fonctionnaires et écoliers*, tous étaient venus écouter une sentence terrible et surprendre sur le visage d'un malheureux le frisson de la peur devant l'abîme désormais inévitable...

Savez-vous ce que j'ai cru voir alors?... Il m'a semblé que chacun de ces hommes, chacune de ces femmes et de ces enfants avaient des plumes sur la tête, des tatouages hideux sur leurs faces endurcies, et des tomahawks aux mains comme les Peaux Rouges de l'Amérique.

JACQUES.

Un Scandale

Un tribunal comme il y en a peu. C'est assurément le Tribunal de Bastia.

Après la mort du regretté président Mattei, de nombreuses affaires se trouvèrent en retard, les membres du tribunal étant constamment appelés à compléter la Cour d'assises.

Depuis le commencement de cette session, M. le Président du Tribunal et M. Cristofini assistent en qualité d'assesseurs; les affaires du tribunal de première instance sont plus que pendantes: elles se trouvent indéfiniment suspendues, si on ne porte remède à cet état de choses.

On avait pensé à hâter la réception de M. de Figarelli à la Cour; mais de nombreux jugements n'ayant pas été rendus à la suite d'une maladie grave de l'un des juges, il conviendrait au contraire, d'attendre le rétablissement de ce dernier, sans quoi l'on serait obligé de replaider toutes les affaires, ce qui ne contribuerait qu'à aggraver le retard existant.

La Chancellerie semble aussi se préoccuper fort peu des intérêts des contribuables et des plaideurs. Depuis le mois d'août, la place de juge de paix du 2e canton est vacante; depuis six mois M. Pierangeli a donné sa démission de substitut du procureur de la République. Contrairement à tous les précédents cette démission n'a pas encore été acceptée et la vacance précitée n'a pas encore été comblée.

Pauvres justiciables!

Cour d'Assises

Audience du 8 mars 1906

Présidence de M. SAVELLI, *conseiller*

Le Drame de Pietricaggio

Interrogatoire

M. le Président procède à l'interrogatoire des sept accusés.

Castelli à qui la procédure reproche d'être la cause de tout ce qui est arrivé, reconnaît avoir jeté un bout de cigare à Xavier Ornini, mais c'était, dit-il, une plaisanterie. Il nie cependant avoir tiré le premier coup. Il n'a fait que ripposter. Il n'est pour rien dans la mort de Bonifaci qui a été tué par son frère Paul Castelli.

Le garde-champêtre Bonifaci avoue avoir tiré sur Castelli, mais après avoir essuyé le feu de celui-ci qui, dit-il, est l'origine de tout le mal, et qui, après avoir insulté Ornini, et menacé les Poli de son revolver, a insulté sa femme.

Poli Ange-Antoine nie avoir fait feu sur le sergent Poli.

Ornini Xavier affirme qu'après avoir été insulté par Castelli et quand il a vu celui-ci sortir un revolver et tirer, il est rentré chez lui pour s'armer, mais son père ne l'a plus laissé sortir.

Le père Poli, ses deux fils Félix et Pascal-Alfred, protestent contre les accusations dont ils sont l'objet. Ils sont arrivés quand tout était fini.

Poli Marie-Françoise, épouse et mère des précédents, nie avoir lancé une pierre à l'adjoint Castelli et l'avoir frappé plus tard d'un coup de poignard.

Quant à la femme du garde-champêtre Bonifaci, elle n'a absolument rien à se reprocher.

Audition des témoins

Les témoins sont assignés à la requête du ministère public. Il ont déjà été entendus. On recueillera demain la déposition des deux autres et les plaidoiries commenceront immédiatement.

Les nommés Lanfranchi, Reginensi et Battestini, qui accompagnaient l'adjoint Castelli, racontent tour à tour le drame sanglant auquel ils ont assisté et où trois personnes ont trouvé la mort. Commencés par une discussion à propos d'un bout de cigare, cette scène s'est terminée par une véritable bataille rangée.

Le sieur Castellati reconnaît avoir prêté à l'adjoint Castelli le revolver dont il s'est servi.

M. et Mme Pietrini affirment que Castelli a tiré le premier.

La veuve du malheureux Paul Castelli, l'une des victimes fait connaître comment elle s'est blessée à la main au moment où elle allait entraîner son mari.

La sœur de l'adjoint Castelli dit à son tour que le garde-champêtre Bonifaci lui a tiré un coup de fusil au moment où elle se mettait à la fenêtre, heureusement sans l'atteindre.

Enfin M. Marchetti raconte comment la gendarmerie a procédé à l'arrestation de Poli Ange-Antoine, qui s'était réfugié chez lui.

L'audience est renvoyée en continuation à demain.

LE DRAME DU NOUVEAU-PORT

Le nommé Pietri Pierre-Marie, qui s'est constitué mercredi soir, a été conduit hier devant M. le juge d'instruction.

Après avoir établi son identité, le magistrat instructeur lui a fait connaître les crimes qu'on lui impute.

Pietri a refusé de répondre, ajoutant qu'il désirait s'expliquer en présence d'un avocat.

Placé sous mandat de dépôt, il a été aussitôt écroué.

Dans l'après-midi, Pietri a fait connaître par lettre à *M. le Juge d'instruction*, qu'il choisissait pour conseil Me M...r.

Le Courrier de Nice

Grande a été la déception parmi les nombreuses personnes qui, hier, attendaient le courrier de la Compagnie Fraissinet venant de Nice; l'attente fut longue et le courrier n'arriva pas...

Dans l'après-midi, on connut tout le mystère: le paquebot « Cyrnos, » parti de Nice mercredi soir, s'était trouvé tout-à-coup dans l'impossibilité de continuer sa route par suite d'une grave avarie survenue dans les machines; un piston, nous a-t-on dit, ne fonctionnait plus. Le « Cyrnos » aurait sans doute passé de longs moments en pleine mer sans la charitable intervention du vapeur « Tavignano » de la Compagnie Méditerranéenne, lequel faisait également route sur Bastia. Le « Cyrnos » pût ainsi être remorqué jusqu'à Villefranche où seront sans doute faites les réparations nécessaires.

La conclusion de cette mésaventure d'un des meilleurs marcheurs de la Compagnie Fraissinet est que *l'on a souvent besoin d'un plus petit que soi*, puisque en effet, le « Tavignano » est un des bateaux d'ordre inférieur de la Méditerranéenne. D'autre part, il est un fait vraiment regrettable: c'est que le commandant du « Cyrnos » n'ait pas cédé le Courrier qu'il avait à son bord au « Tavignano. » *Cela dénote* l'état d'esprit qui règne dans la Compagnie Fraissinet. Nombreuses étaient pourtant les personnes dont les affaires exigeaient une prompte réception de leur correspondance.

Rien d'ailleurs n'empêchait le commandant du « Cyrnos » de livrer les sacs de dépêches à des gens dont la loyauté s'était suffisamment manifestée.

Ce n'est sûrement pas par de telles façons d'agir que la Compagnie Fraissinet pourra s'attirer les sympathies des chargeurs et des voyageurs. Il est vrai que lorsqu'un concurrent nous sauve d'un petit malheur, il n'a pas droit à nos amabilités puisqu'il pourrait tôt ou tard nous en causer un bien plus grand.

L'Application de la Loi de Séparation

Saint André de Tallano

La question « Inventaire » a Saint André de Tallano a provoqué à deux dates différentes, de la part de la population, une résistance, qui est loin d'être commune.

Convoqué une première fois pour le 10 courant, M. le Curé assisté de son conseil, allait au devant de M. l'Agent des Domaines qu'accompagnait le Maire, et lui remettant les clés de l'église, lui a fait constater que les portes étaient fermées et que la population était barricadée à l'intérieur. Les sommations du Maire, ses menaces mêmes ne purent avoir raison d'une certaine exaltation légitime qui aurait pu engendrer des conflits, si on avait voulu aller à l'encontre.

Force fut donc au représentant du Gouvernement de se retirer et d'en référer à l'autorité supérieure.

La décision à intervenir n'a pas tardé. M. le sous-préfet de Sartène, inopinément, sans convocation ni notification régulières aucunes aux intéressés, se présentait le 45 courant escorté de trois brigades de gendarmerie, capitaine en tête, de 50 hommes de troupe commandés par un lieutenant, et accompagné du Commissaire de police de Sartène et du Maire et réclamait au Curé les clés de l'église.

Ce déploiement de forces n'avait pas échappé à des habitants de la commune, qui avaient assisté dans la matinée à un spectacle du même genre dans la paroisse de Sainte-Lucie. Ces fidèles n'ayant pas eu le temps matériel de prévenir la population entière, avaient eu celui d'escalader le clocher, d'entrer à l'église et de barricader les portes en dedans.

M. le Curé, devant l'invitation qui lui était faite de remettre les clés, s'exécuta, après avoir lu au représentant du Gouvernement une énergique protestation. On se présente de là aux portes de l'église qui restaient. M. le Maire invité à requérir des hommes pour les enfoncer, ne peut en trouver, et M. le Sous-Préfet est obligé de demander deux militaires au chef du détachement.

Des leviers en fer, transportés dans la commune sur la voiture du sous-préfet, consommèrent l'œuvre. Les portes cédèrent et l'accès de l'église fut ainsi obtenu.

L'opération de l'inventaire se fit alors sans autres incidents.

Bonifacio

Monsieur le Directeur,

Me voilà contraint de sortir de la réserve que m'impose ma qualité de fonctionnaire et cela pour redresser une communication de votre journal, du 5 courant, relative à l'inventaire des biens de l'église curiale de Bonifacio. Il y est dit notamment: « La nef est littéralement envahie par des vieillards, des femmes et des enfants qui crient, prient, hurlent. Le bouzan est indescriptible. Tout à coup on voit s'affaisser M. Paravicini comme une masse sur les dalles. Une panique générale court parmi les fidèles, qui courent sur le coup à une attaque foudroyante d'apoplexie. Le Receveur fut conduit au bras de M. Carrega, maire, à son domicile sans avoir repris définitivement connaissance ».

L'inventaire s'est, au contraire, effectué dans le plus grand calme, sans cas d'apoplexie ni autres, etc.

Je me demande quel mobile a pu déterminer votre correspondant à dénaturer ainsi les faits. Il paraît que pas s'être rendu exactement compte de la portée de son acte dont le moindre effet a été de m'attirer incontinent moult télégrammes de condoléances dont tous n'étaient pas avec réponse payée. Mais ce n'est pas pour m'attirer de nouveaux frais de correspondance inutile ni pour sacrifier à un amour-propre déplacé que je prends la liberté de vous prier de vouloir bien insérer cette rectification dans le plus prochain numéro de votre estimable journal, à la même place et dans le même texte que les lignes qui l'ont motivée. C'est exclusivement pour rendre hommage à la vérité et aux Bonifaciens qui ont su respecter en moi, à tout prix, l'agent d'exécution d'une loi de leur pays. En terminant permettez-moi d'ajouter, Monsieur le Directeur, que votre correspondant s'est laissé aveugler par la passion au point de me faire marcher au bras de M. le maire avant d'être revenu de mon évanouissement.

Veuillez agréer etc.

P. D.

Receveur de l'Enregistrement.

LES VARICES

L'ELIXIR DE VIRGINIE NYRDAHL guérit les Varices, quand elles sont récentes; *il les améliore et les rend inoffensives* quand elles sont invétérées. Il supprime la faiblesse des jambes, la pesanteur, l'engourdissement, les douleurs, les enflures. Il prévient les ulcères variqueux ou les guérit, et empêche leurs récidives fréquentes. Traitement facile et peu coûteux. Le flacon, 4 fr 50, franco. Nyrdahl, 2, rue de la Tacherie, Paris. Envoi gratuit de la brochure explicative. Exiger sur l'enveloppe de chaque flacon la signature de garantie Nyrdahl.

Petite Gazette

Variations Atmosphériques du 8 mars

Thermomètre — 7 heures du matin + 10 6 à midi + 14 7 à 6 heures du soir + 13 Maxima + 15 2 Minima — 6 8

Baromètre — 7 heures du matin, 775 mm. à midi, 774 mm. 6 heures du soir, 772 mm.

Vent. — Dans la matinée, E. faible.

Dans l'après-midi, N. modéré.

Etat du ciel, découvert.

Pluviomètre, à 7 h. du matin : 0 mm

⁂

Nos hôtes

Le prince de Flandre, frère de S. M. Léopold, roi des Belges, arrivé par le courrier de Tunis et voyageant incognito.

Descendu au Grand Hôtel Lingénieur.

⁂

Fête scolaire

A l'occasion de la mi-carême, le Proviseur de notre lycée offre aux enfants des petites classes un petit divertissement sous forme de matinée dansante parée et costumée.

Nous donnerons incessamment le programme de cette petite fête qui aura lieu le 22 *mars*, de 2 heures à 5 heures de l'après midi.

⁂

Carnet mondain

On vient de célébrer en l'église Notre-Dame du Bon Voyage, à Cannes, le mariage de notre compatriote, M. Marius de Matra, le distingué commis de 1re classe des services civils en Cochinchine, avec Mlle Thérèse Clase, fille du regretté capitaine de frégate Clase, décédé l'année dernière.

En raison de deuils récents qui ont frappé les deux familles, la cérémonie a gardé le caractère de la plus stricte intimité.

La très charmante épouse a été conduite à l'autel par son frère, M. Philippe Georges Clase, qui l'a assistée comme témoin avec son oncle, M. Philippe Clase. Les témoins de M. de Matra étaient son frère, M. Louis de Matra, administrateur en Indo-Chine, et son beau-frère, M. Vincentelli, fonctionnaire colonial.

Nous offrons aux jeunes époux qui se préparent à partir pour l'Extrême-Orient nos sincères félicitations et nos affectueux vœux de bonheur.

⁂

Erratum

La couronne en fleurs naturelles qui a été déposée sur le cercueil de Mme Veuve Thérèse Carbuccia, a été offerte par M. Vincent Carbuccia, jardinier, parent de la défunte, et non par les habitants de Cardo.

⁂

Mourant dans un portail

Hier soir, vers 7 heures et demie, l'Assistance Publique était informée que le nommé Giuliani Paul-Jérôme, 45 ans, cordonnier, de Speloncato, sans domicile fixe, se trouvait dans le vestibule de la maison portant le n° 13 de la rue Napoléon.

Aussitôt, les dévoués membres de cette société se chargeaient du *transport du malade à l'hôpital civil*, où il leur fut impossible de le faire admettre : on leur répondit qu'il n'y avait pas de place.

En présence du refus formel qui leur était opposé par le personnel de l'hôpital, les membres de l'Assistance Publique transportèrent le malade dans leur local, 24, rue de l'Opéra où on lui prodigua tous les soins que réclamait son état.

Nous ne saurions trop féliciter l'Assistance Publique pour ce nouvel acte d'humanité.

⁂

A vendre

Belle voiture d'occasion; s'adresser à la Compagnie du Gaz.

⁂

Au Port

— Vap. « Vezzinona, cap. Beverini, de Livourne, 4 passag., div.

— Vap. « Balkan, » cap. Bellier, de Livourne, 15 passag., div.

— Vap. « Pélion, » cap. Terrade *Marseille, 40 passag., div.*

— Vap. « Alessandro Volta, » cap. Dodero, de Porto-Torres, 1 passager, diverses.

Vap. « Numidia, » cap. Mattei, de Naples, 24 passagers diverses.

— Vap. « Ibéria, » cap. Lelièvre, de Tunis, 17 passager, diverses.

NOUVELLES RELIGIEUSES

ORATOIRE SAINT-ROCH. — Vendredi, samedi et dimanche auront lieu, dans le dit oratoire, les prières, dites des Quarante Heures, pour le repos de l'âme des protecteurs, bienfaiteurs et confrères décédés de la confrérie.

Vendredi et samedi, le matin : messe à 8 heures ; le soir : Office des trépassés et Salut à 7 heures.

Dimanche, office à 9 heures, suivi de la messe avec exposition et salut du T. S. Sacrement.

UNE OFFRE aux Habitants de Bastia

Venant de quitter les travaux du Port-Neuf que je suivais comme conducteur, j'offre mes aptitudes pour études et constructions de projets aux habitants de Bastia qui voudraient faire bâtir : maisons de commerce ou de rapport, *châteaux ou villas de type* français et autres.

J'accepterais également toute réparation à faire, soit à des murs de clôture, des magasins, soit pour des caves, écuries, hangars, etc., etc.

Ancien élève des Ecoles Nationales d'Arts et Métiers, je me chargerais d'*installations de machines à vapeur*, d'usines, de moulins à farine et à huile. Constructions de fours à chaux et à briques de systèmes récents.

Je ferais gratis les *Etudes* des projets dont on me *confierait l'exécution*.

Mon passé d'ingénieur-mécanicien, pendant 10 années, aux houillères du Creusot ; pendant 6 années aux usines Cail de Paris ; de chef de section aux chemins de fer et canaux de l'Etat ; d'entrepreneur de travaux publics, m'enhardit d'assurer mes futurs clients d'une *sérieuse exécution* des travaux et d'*études raisonnées et pratiques* pour les avant-projets et renseignements divers dont ils auraient besoin. Je traiterais à forfait ou pour une surveillance à honoraires fixes par jour ou par mois.

Ayant d'excellentes références je me lierais à un bailleur de fonds qui aurait l'intention de faire bâtir.

A. AUGÉ,

Ingénieur-constructeur,

2, rue du Nouveau-Port, Bastia.

Scierie Mécanique ET Tonnellerie

Minelli près Bastia

Spécialité de caisses d'emballages de tous modèles.

Fabrication et vente de fûts de toutes contenances en châtaignier sauvage Corse, hêtre et chêne.

Echalas pieux de vigne.

Sciure de pin à 1 franc le sac.

Bois de chauffage 4 fr. 50 les 250 kilos.

N. B. — Pour tous renseignements s'adresser à M. Antoine Emanuelli, industriel, seul propriétaire-Directeur.

CHOCOLAT MENIER

DERNIÈRES NOUVELLES

Service télégraphique spécial du *Petit Bastiais*

00125

BOURSE DE PARIS

	7 mars	8 mars
Rente 3 0/0 ancien	99.50	99.60
— 3 0/0 nouveau	99 45	99.80

ex-coupon.

CONSEIL D'ARRONDISSEMENT

Elections de Vezzani

Paris, 8 mars.

Les électeurs du canton de Vezzani sont convoqués pour le 25 mars courant, à l'effet d'élire un conseiller d'arrondissement en remplacement de M. Battesti dont l'élection a été annulée.

DOUANES

Paris, 8 mars.

M. Badoz lieutenant des douanes au Hâvre, est nommé lieutenant indépendant à Pe-Rousse.

L'affaire du « Liban »

devant

LE TRIBUNAL DE MARSEILLE

Huitième audience

Marseille, 8 mars.

L'affaire du « Liban » a été reprise aujourd'hui devant la première Chambre du tribunal civil de Marseille.

Me Talon, défenseur de M. Luigi a pris la parole au début de l'audience répondant à Me Decori et Couve.

La réplique de Me Talon a pris fin vers midi.

Les débats ont été renvoyés à lundiprochain pour le dépôt des conclusions du ministère public.

LA LOI DE SEPARATION

L'INVENTAIRE DES BIENS D'ÉGLISE

Suspension des opérations

Paris, 8 mars.

Les inventaires des biens d'Eglises ont été *suspendus* dès aujourd'hui.

Ils ne seront repris qu'à la constitution du nouveau cabinet, mais le règlement d'administration publique sera publié ces jours-ci.

Les poursuites

Paris, 8 mars.

Le juge d'instruction, *chargé de* procéder à une information régulière à la suite des incidents qui se sont produits dans diverses églises de Paris à l'occasion de l'inventaire, a rendu une ordonnance renvoyant devant le tribunal correctionnel de la Seine les curés des églises Saint-François Xavier, Saint-Pierre du Gros-Caillou, *Saint-Roch* et Notre-Dame de Plaisance, sous l'inculpation d'infraction à la loi de Séparation.

Vannes

Le capitaine De Croy, du 35e régiment d'artillerie, ayant refusé d'envoyer les outils pour enfoncer les portes de l'église Sainte-Anne, a été mis aux arrêts de forteresse.

L'Assemblée plénière DES ÉVÊQUES

Paris, 8 mars.

La commission des Cardinaux a terminé ses travaux et fixé au 13 mars courant l'assemblée plénière des évêques de France.

Cette assemblée aura lieu à l'archevêché de Paris.

L'ESCADRE ITALIENNE à Toulon

Paris, 8 mars.

Une dépêche de Rome annonce que l'escadre italienne de la Méditerranée, sous le commandement du duc de Gênes, visitera prochainement le port de Toulon.

COUR DE CASSATION

Le procès Danval

La Cour de Cassation a décidé qu'il n'y avait pas lieu de reviser le procès du pharmacien Danval, condamné aux travaux forcés et récemment gracié pour avoir empoisonné sa femme.

A MARSEILLE

La grève des terrassiers

Marseille, 8 mars.

Les ouvriers terrassiers de Marseille ont voté la grève générale.

On craint que d'autres corporations ouvrières ne se mettent en grève.

Les grévistes sont calmes. Aucun incident ne s'est produit.

UNE ALLIANCE Anglo-Espagnole

Paris, 8 mars.

Le « Journal » se croit en mesure d'affirmer que le mariage du roi d'Espagne avec la princesse Ena de Battenberg sera suivi d'un traité d'alliance entre l'Espagne et l'Angleterre.

LE PARLEMENT

SÉNAT

Présidence de M. ANTONIN DUBOST

La séance est ouverte à 3 h. 35.

L'un des secrétaires donne lecture du procès-verbal de la dernière séance qui est adopté.

Projets de loi d'intérêt local

Le Sénat adopte sans discussion divers projets de loi d'intérêt local.

La séance est levée et renvoyée à mardi.

LA QUESTION MAROCAINE

LA CONFÉRENCE D'ALGÉSIRAS

La Banque d'Etat

Algésiras, 8 mars.

La Conférence, réunie en séance *plénière*, a continué aujourd'hui la discussion sur le projet de la Banque d'Etat.

Les délégués sont tombés d'accord sur les questions de juridiction et de législation de la Banque.

La question des Censeurs est en bonne voie de règlement.

La question de la police

Algésiras, 8 mars.

A la séance d'aujourd'hui, les délégués autrichiens ont déposé un projet confiant à l'Espagne la police de Tetuan, Mogador et Mazaghan ; à la France la police de Tanger, Sarachs, Rabat et Safi et à la Suisse ou à la Hollande, la police de Casablanca.

Ce projet sera d'abord soumis à un comité de rédaction.

La prochaine séance pour la discussion des questions de la Banque d'Etat et de la police, est fixée à samedi.

La crise ministérielle ET LA Conférence d'Algésiras

Paris, 8 mars.

Rien ne sera modifié au sujet de la Conférence d'Algésiras.

Néanmoins si des complications surgissent M. Rouvier évitera d'engager la liberté d'action de son successeur.

Les Morts du Jour

M. Garjat

Paris, 8 mars.

On annonce la mort de M. Etienne Carjat, le célèbre photographe poète.

La Chute du MINISTÈRE

Paris, 8 mars.

La majorité qui a renversé hier le cabinet comprend toute la droite, la moitié des républicains progressistes, la plupart des socialistes et *un certain nombre de radicaux socialistes*.

La Presse française

Paris, 8 mars.

La plupart des journaux s'occupent de la chute du ministère survenue au cours de la discussion d'hier à la Chambre.

La « Lanterne » fait observer que le ministère est tombé pour n'avoir pas su faire des déclarations précises au sujet de l'application de la loi de Séparation.

« L'Humanité », sous la signature de M. Jaurès, prétend que le futur ministère doit lutter contre la puissance cléricale, contre les spéculateurs et doit être un gouvernement de paix.

Le « Soleil » écrit que le ministère a été enfoui sous une coalition de colères et de dédains.

M. Drumond, dans le « Libre Parole » soutient que les Juifs décideront de notre sort car ce sont les maîtres de la situation.

La Presse étrangère

Paris, 8 mars.

Le « Daily Mail » parle de la chute du cabinet et prétend qu'un changement de ministère entraîne toujours une période d'incertitude dont pourrait profiter un adversaire énergique comme l'Allemagne.

Le « Times » qu'on peut craindre une crise ministérielle qui se prolongerait, à cause du retard qui s'en suivrait dans les négociations d'Algésiras et de l'accentuation de la période d'hésitation qui règne depuis quelques jours à la Conférence.

Les journaux allemands parlent de la chute du ministère et la plupart d'entre eux se réjouissent de ce fait.

La Crise Ministérielle

Les combinaisons

Paris, 8 mars.

Le président de la République a reçu ce matin, à l'Elysée, M. Dubost, président du Sénat, et dans l'après-midi, MM. Rouvier, ancien président du Conseil, et Doumer, président de la Chambre des députés.

Plusieurs noms ont été mis en avant pour former le nouveau ministère, mais aucune combinaison n'a pu être définitivement arrêtée.

Combinaison Sarrien-Bourgeois

On assure que M. Léon Bourgeois accepte de faire partie du nouveau cabinet avec M. Sarrien comme président du Conseil

D'après certains bruits M. Léon Bourgeois accepterait le portefeuille des affaires étrangères, mais qu'il refuserait, à cause de son état de santé, la présidence du Conseil.

Propos de couloirs

Dans les couloirs de la Chambre on dit que M. Dubost, président du Sénat, aurait désigné à M. Fallières pour la présidence du Conseil, MM. Bourgeois ou Poincaré.

M. Doumer, président de la Chambre, aurait fait au président de la République les mêmes désignations en y ajoutant M. Millerand.

M. FALLIERES fait appel à M. Bourgeois

Le président de la République a reçu ce soir, à six heures M. Léon Bourgeois.

Le sénateur de la Marne, qui aurait été chargé de la formation du nouveau cabinet, fera connaître sa réponse demain dans la matinée.

Le nouveau Président du Conseil

Certains journaux désignent comme pouvant être appelés à la présidence du Conseil, MM. Poincaré, Bourgeois, Millerand, Clémenceau ou Chesnié.

M. Sarrien à l'Elysée

Le président de la République a reçu cet après-midi, M. Sarrien, président de la délégation des gauches.

M. Fallières lui a proposé de former le nouveau cabinet.

M. Sarrien a répondu qu'avant de prendre une décision, il désirait consulter ses amis.

EN ESPAGNE

A Miramar

LA PRINCESSE DE BATTENBERG

Saint-Sébastien, 8 mars.

Une dépêche de Saint-Sébastien annonce que hier matin la princesse de Battenberg a abjuré solennellement le protestantisme.

⁂

La princesse a fait ce matin sa première communion dans la chapelle du château de Miramar.

DERNIÈRE HEURE

A L'ÉLYSÉE

Paris, 11 h. s.

Le président de la République a reçu une seconde fois M. Dubost, président du Sénat, avec lequel il s'est entretenu de la crise ministérielle.

Il est à peu près certain que M. Fallières fera appeler demain le personnage politique auquel il confiera la mission de former le nouveau cabinet.

COMBINAISON MINISTÉRIELLE

Paris, 11 h. s.

Dans les milieux politiques, on prétend que M. Poincaré serait disposé à accepter les offres du Président de la République.

On donne même, comme très probable, la combinaison ministérielle suivante :

M. Poincaré
Présidence du Conseil et Finances
M. Léon Bourgeois
Affaires étrangères
Général Langlois
Guerre
M. Thomson
Marine
M. Sarrien
Intérieur
M. Chaumié
Justice
M. Georges Leygues
Instruction publique
M. Millerand
Commerce
M. de Saint-Germain
Colonies

EN RUSSIE

LA RÉVOLUTION

St-PÉTERSBOURG

Découverte de bombes

Saint-Pétersbourg, 8 mars.

La police a découvert à Saint-Pétersbourg un dépôt clandestin de 150 bombes et d'une grande provision d'explosifs.

Soixante arrestations ont été opérées dans le quartier ouvrier.

AVIS DE DÉCÈS

(URTACA)

Mme veuve Savelli ; M. Joseph Savelli ; M. Félix Savelli, étudiant en droit ; M. Jean Savelli ; Mlle Catherine Savelli ; Mme Dompierre Orabona, née Savelli ; M. Orabona, maire de Novella ; Mlle Victoire Savelli ; M. et Mme Arrighi de Casanova ; M. et Mme Giovannicelli ; Mlles Giovannicelli ; M. et Mme Micaelli ; M. et Mme Giordani ; Mme veuve Paoli ; M. Orsoni et ses enfants ;

Les familles Savelli, Passani, Franceschini, Santelli, docteur en médecine, Pollidori et Antonelli.

Ont la douleur de faire part à leurs parents, amis et connaissances, de la perte cruelle qu'ils viennent d'éprouver en la personne de

Mlle Mimi Savelli

leur fille, sœur, belle sœur, nièce et cousine, décédée à Urtaca, le 6 mars 1906, dans la vingt-sixième année de son âge, munie des Sacrements de l'Eglise.

L'enterrement a eu lieu jeudi matin, à Saint-Antonino.

Le présent avis tient lieu de lettre de faire part.

Priez pour elle!

Grand entrepôt de Vins

CORSES, D'ALGÉRIE & D'ITALIE

ORESTE BIAGINI

5, Avenue Carnot, Bastia

GRAND PRIX

à l'Exposition Internationale de Bastia 1906

VINS DE TABLE

D'ALGÉRIE : Rouge, 0,20 et 0,25 c. le litre. Blanc, 0,30 c. le litre.

DU PAYS : Rouge 0,30 et 0,35 c. le litre. Blanc à 0,40 c. le litre.

VIN A DESSERT

provenant des meilleurs crus

0,60 à 4 fr. la bouteille (verre à rendre)

VIN DE CHIANTI (Italie)

4 fr. 25 le Fiasco de 2 litres 1/2 environ

Vins mousseux 4 fr. 25.

Muscat de Frontignan à 4 fr.

Vermouth de Turin à 4 fr. 50.

Vin de Malaga à 4 fr. 50.

Vin Madère, Gentiane, 1 fr. 50.

Apéritif « Le Pif » 4 fr. 25.

Quinquina « Pamponet, » 4 fr. 50.

HUILE D'OLIVE pure garantie

4 francs le litre.

LIVRAISONS A DOMICILE

Conditions spéciales pour le Gros

La Maison prête le matériel à titre gracieux.

Dépositaire de la Société Hollandaise, — Planches de Pin laricio de toutes dimensions. Lattes à plafonds et Liteaux pour toitures. Chevrons, poutres et madriers.

Bois de toutes dimensions sur commande.

Sciure de bois de pin, blanche 1 fr. le sac

Pharmacie Teilliet

10, Bd du Palais, Bastia

Emulsion normale d'huile de foie de morue aux hypophosphites de soude et de chaux.

Le litre 2 fr. 25, le 1/2 litre 1 fr. 25.

Huiles pures de Foie de morue,

ÉTABLISSEMENTS

L.-N. MATTEI & Cie

BASTIA (Corse)

Manufacture de tabacs, cigares et cigarettes. Grand choix de tabacs en feuilles pour fabrication de cigares. Fournitures complètes pour bureaux de tabacs. Cigares et cigarettes de la Havane et de toutes provenances. Cigarettes d'Orient, Algériennes, Egyptiennes, Russes, Américaines, Belges, Suisses et Havane. Cigarettes de toutes sortes sans colle, faites à la main et à la machine.

Cigares en Boites assortis

GRANDE DISTILLERIE BASTIAISE

Rhum et Tafia de la Martinique, importation directe; Grande Fine Champagne, à des prix très réduits; Eau-de-Vie de vin et Eau-de-Vie de marc depuis 1885; Spécialité de Vermouth de Turin; Vins fins de toutes marques et toutes provenances; Vins blancs des premiers crûs du Cap, tels que :

MALVOISIE SEC, GENOVESELLA DOUX, MUSCATS, ETC., ETC.

MANUFACTURE DE TABACS, CIGARES ET CIGARETTES

GRAND ASSORTIMENT DE TABACS DE TOUTES PROVENANCES

VIN DU CAP-CORSE AU QUINQUINA

APRÈS VOS REPAS, prenez un verre de liqueur:

LA CÉDRATINE

si justement appréciée des gourmets.

Ne fumer que l'excellent *CIGARE MATTEI* ou ne pas fumer

XXXIe ANNÉE — SAMEDI 10 MARS 1906 — N° 69

Le Petit Bastiais

5 CENTIMES — JOURNAL QUOTIDIEN — 5 CENTIMES

Rédaction & Administration : 8, Boulevard du Palais, Bastia
J.-B. OLLAGNIER, Directeur

Les annonces sont payables d'avance et reçues aux Bureaux du Journal.
Faits divers, 1 fr. — Réclames 1re page, 0.75 — Divers, 0.30 — Judiciaire, 0.25

ABONNEMENT (*Payable d'avance*)

	1 an	6 mois	3 mois	
CORSE	20 fr.	10 fr.	5 fr.	UNION POSTALE, ET AUTRES PAYS : le port en sus.
AUTRES DÉPART.	26 »	12 »	6 »	

On ne répond pas des manuscrits déposés.

00126

BIBLIOTHÈQUE BASTIA MUNICIPALE

LA CRISE MINISTÉRIELLE

Cour d'Assises de la Corse

LE DRAME DE PIETRICAGGIO

LE CALENDRIER

Fête d'Aujourd'hui : Saint Eraclio.
Soleil : (heure nationale)
Lever, 5 h. 55 m. — Coucher, 5 h. 31 m.
Premier quar., le 2. — Pleine Lune, le 10.
Fête du Demain : Saint Grégoire.

9 MARS

Assainissement de la Corse

Rapport médical à M. l'Ingénieur sur la Situation sanitaire du Domaine national agricole de Casabianca.

(Suite et fin)

En résumé, nous pouvons affirmer que, principalement pendant ces dernières années, l'œuvre de l'administration des Ponts et Chaussées a été féconde en progrès sensibles. L'eau de source amenée au Domaine remplace l'eau boueuse et infectée de la rivière du Tagnone, les marais sont desséchés, les canaux sont surveillés et régulièrement nettoyés, le maquis est abattu et remplacé par des cultures, les logements transformés et modifiés, les ouvertures extérieures des habitations sont dotées de toiles métalliques, la quinine est distribuée largement et méthodiquement, le service médical est organisé, tels sont les travaux et les réformes heureuses opérées dans le Domaine national de Casabianda.

Malgré toutes ces améliorations, l'œuvre des Ponts et Chaussées a besoin d'être complétée. Il importe :

1° de continuer le comblement et le desséchement de l'étang del Sale et du marais de Debbie, travaux qui entraîneront l'assainissement complet du Domaine et de toute la région voisine.

2° de terminer les logements ouvriers et veiller à ce que ceux qui les habitent les entretiennent dans un état constant de propreté.

3° de mettre des moustiquaires aux portes, les toiles métalliques des fenêtres étant incapables de *protéger d'une façon* efficace et complète contre l'introduction des moustiques.

4° d'établir au Domaine le tout à l'égoût qui manque encore et de doter les habitations de water-closets simples mais conformes aux progrès de la *science*.

5° d'entretenir la propreté parfaite non seulement des égoûts, où pullulent souvent les larves de moustiques, mais aussi des écuries, des toits, des gouttières, des canalisations.

6° d'obtenir la suppression de *toute stagnation d'eau, mare, bassin*, flaque. Les flaques d'eau sont de véritables nids d'anophèles qu'il faut supprimer à tout prix.

7° de fournir méthodiquement au personnel non seulement de la quinine mais du quinquina.

8° de distribuer l'eau potable du Domaine aux différentes agglomérations voisines. Cette distribution, unie au comblement des étangs et au desséchement des marais, compiètera l'assainissement de cette plaine si fertile.

9° par des conférences et des publications de continuer l'éducation médicale et hygiénique du personnel et des ouvriers et d'obtenir les mesures d'hygiène individuelle : abstention de boissons alcooliques, alimentation saine, propreté. Pour cette dernière question, la création d'une salle, modeste, d'hydrothérapie, s'imposerait ; cette salle permettrait aux ouvriers d'avoir recours aux bains et aux douches qui tonifient l'organisme et empêchent l'éclosion de nombreuses affections.

Le paludisme étant une maladie évitable, il ne faut négliger pour la combattre aucun des moyens dont on dispose. Certes, nous reconnaissons que le but est bien près d'être atteint ; en jetant un regard en arrière, lorsque nous comparons le Casabianda d'hier au Domaine d'aujourd'hui, nous *sommes heureux et fier des progrès réalisés*, mais notre ambition est grande quand il s'agit de cette contrée dont le sol fécond pourrait être une source de richesse pour la Corse entière ; et nous voudrions la voir revenir à l'ère d'abondance qu'elle a connue *jadis au temps* de la domination romaine. L'histoire nous apprend en effet que c'était autrefois le grenier de Rome, ainsi que nous le dit un de nos brillants chroniqueurs : « De l'étang de Diana, qui était le port d'Aleria, des galères sortaient sans cesse pour conduire à Rome les riches présents de l'île. Une ville *prospère* s'étendait sur le rivage ; quelques ruines çà et là en marquent encore la trace, en attestent la grandeur. »

Mais pour mettre en valeur cette région si fertile et lui permettre de produire tout ce qu'elle peut donner, *il faut achever* de l'assainir. L'assainissement complet du Domaine entraînera l'assainissement des vastes plaines environnantes, des beaux villages d'Aleria, Ghisonaccia, Cateraggio, des magnifiques propriétés de Vadina, Padulone, etc.

En accomplissant cette œuvre à la fois utile, humanitaire, patriotique, l'administration des Ponts et Chaussées aura *travaillé* à la prospérité non seulement de la région d'Aleria, mais de tout le département. Puisse cette œuvre se poursuivre sur tous les points insalubres de notre pays ! et le jour où le paludisme aura cessé de sévir, *le jour où notre belle côte* orientale sera un sol fertile et sain, ce jour-là notre île que l'on appelle communément *Ile de beauté*, pourra être aussi appelée *Ile de santé*.

Docteur PASCAL ZUCCARELLI.

Les Courses d'Aleria

La Société des Courses d'Aleria a reçu l'approbation ministérielle : elle pourra dès lors, ainsi que les Sociétés d'Ajaccio et de Bastia, recevoir des allocations de l'Etat, du Département, de la Société française d'encouragement, de la Société du demi-sang, etc. Ces allocations lui permettront d'offrir aux amateurs des prix assez élevés.

La Société d'Aleria qui voit le nombre de ses membres augmenter tous les jours et qui est dirigée par des personnes très entendues en la matière, se propose d'acheter les terrains nécessaires à la construction d'un hippodrome. Ce projet sera réalisé pour les courses de 1907.

Celles de 1906, qui auront lieu dans le courant de mai, promettent un bon succès, si on en juge par les demandes de renseignements déjà parvenues au Comité. Nous ferons connaître ultérieurement le programme de ces courses.

«AU « JOURNAL OFFICIEL »

Récompenses honorifiques

La médaille d'honneur en bronze a été décernée à MM. Filippi Antoine Tommaint et Ambrosiani Pierre Paul, gardiens de la paix à Marseille : le 5 juin 1904, ont été grièvement blessés en se signalant par leur zèle et leur dévouement ;

et une mention honorable à M. Salicetti Joseph-Michel, adjudant au 24e régiment d'infanterie, déjà titulaire d'une lettre de félicitations : le 17 octobre, à Bernay, a maîtrisé un cheval emporté attelé à une voiture sans conducteur.



MONSEIGNEUR OLLIVIER
Evêque d'Ajaccio

Monseigneur OLLIVIER

Dans son récent voyage à Rome, après l'audience particulière, Monseigneur notre Evêque présenta au Saint Père le Vicaire général, *M. Ollivier, et il* le fit en des termes tels, que le Souverain Pontife daigna répondre aussitôt à Monseigneur : « J'en prends bonne note. »

Le Saint-Père s'est souvenu, et il a honoré le premier dignitaire du Clergé Marseillais en le mettant au nombre des nouveaux Evêques, dont la nomination est faite par le Saint-Père, depuis la rupture du Concordat.

Samedi, 10 février, M. le Vicaire général recevait des mains de Monseigneur l'Evêque une Lettre de Rome où Son Eminence le Cardinal Merry del Val, Secrétaire d'Etat, lui annonçait que le Saint-Père l'avait nommé évêque d'Ajaccio, et que Sa Sainteté l'appelait dans la Ville Eternelle pour y assister au Consistoire et pour être sacré. La Lettre recommandait en outre le secret.

C'était l'anniversaire du jour où le futur Evêque recevait le sacrement de Confirmation des mains de Monseigneur de Mazenod. L'illustre Prélat qui fut le véritable restaurateur du diocèse de Marseille avait été frappé de la physionomie intelligente et ouverte du petit confirmand, et il lui dit : « Tu seras un jour, évêque, toi. »

Né en 1843, sur la paroisse de Saint-Marcel, Marie-Joseph Ollivier fit avec succès toutes ses études classiques au Lycée de notre ville et ses études théologiques à notre Grand-Séminaire. Ordonné prêtre en 1868, il fut pendant quelques mois vicaire à Saint-Louis, mais bientôt il est nommé professeur à l'Ecole Belsunce où il enseigna avec distinction pendant dix ans les Belles-Lettres. Il était vicaire à Saint-Pierre-Saint-Paul depuis un an, quand, en 1888, la persécution religieuse s'attaquant d'abord aux Religieux, le concours des prêtres du clergé séculier fut nécessaire pour maintenir la prospère Ecole Saint-Ignace. M. Ollivier devint professeur de rhétorique à l'ancien Collège des Pères Jésuites, où il resta trois ans. Il était à peine depuis un an vicaire à Saint-Vincent-de-Paul, quand il

succéda, à l'Assomption du Lycée, au docte chanoine Magnan, qui avait distingué et guidé sa vocation et avait conservé pour lui la plus affectueuse estime.

M. Ollivier était déjà membre de la Commission d'examen pour les Maisons diocésaines d'éducation et membre et rapporteur de la Commission d'examen pour les travaux des Conférences ecclésiastiques, quand la confiance de Monseigneur Robert l'appela à remplacer M. le Vicaire général Olive qui venait de mourir.

Jusque là, M. Ollivier avait beaucoup lu et beaucoup retenu, mais la littérature française, les grands classiques surtout et l'histoire littéraire de notre pays formaient le principal objet de ses études, et il avait préparé au baccalauréat ès-lettres plusieurs jeunes gens des meilleures familles de notre ville. Devenu Vicaire général, il fut amené par une pente naturelle à étudier de plus près l'histoire religieuse du diocèse et les sciences sacrées, spécialement le droit ecclésiastique. Il acquit bientôt une rare compétence dans les règles multiples à suivre pour la conduite d'un procès de béatification et canonisation. Ses travaux dans cet ordre d'affaires ecclésiastiques, spécialement pour le procès du Vénérable Mgr Gault et de la Vénérable Anne-Madeleine Remuzat, l'apôtre du culte du Sacré-Cœur, lui permirent de faire une série de découvertes intéressantes. On sait aussi sa prédilection pour le culte des Reliques des Saints dont le trésor diocésain lui doit bien des recherches utiles au point de vue de leur authenticité et de leur histoire. Notons aussi que le nouvel Evêque d'Ajaccio est un curieux de l'Histoire de Provence et qu'il a une véritable passion pour les livres anciens et rares, comme pour les vieux manuscrits.

Supérieur ecclésiastique, jusqu'à ces derniers jours, des Religieuses Carmélites, Minimes, du Saint-Sacrement de Romans, du Sacré-Cœur de Saint-Charles, de Saint Joseph de Bourg, de Saint-Thomas de Villeneuve, du Bon-Secours, des victimes du Sacré-Cœur et de plusieurs autres, avant la dispersion et les condamnations à l'exil édictées par M. Combes, il montra à toutes un dévouement inlassable pour leurs intérêts spirituels et matériels.

Chargé depuis longtemps de l'Orphelinat de la Providence, dit de la Gare, il se plaisait à préparer, à multiplier et à présider les réunions et les fêtes des Dames patronnesses et celles des enfants.

Ce que les fidèles ne savaient pas peut-être, mais ce que les membres du Clergé savaient apprécier, c'est la rare compétence avec laquelle il présidait les examens des jeunes prêtres ; toutes les parties du programme étendu, Ecriture Sainte, Patrologie, Histoire de l'Eglise, Liturgie, Statuts synodaux, tout lui était familier comme s'il n'avait pas eu autre chose à faire que de préparer ces examens. Et tout en étant au courant des travaux modernes si importants dont nos textes sacrés ont été l'objet, fermement traditionnalistes et attaché aux décisions de Rome, il saisissait volontiers l'occasion de prémunir le jeune clergé contre toutes les hardiesses téméraires.

Ce serait omettre l'un des traits saillants de la physionomie du nouveau Prélat que de ne rien dire de ses prédications. Orateur sacré, il vise surtout à donner de la doctrine, à éviter ce qui sonne creux, il ne se plaît pas dans la forme qui d'ailleurs est toujours correcte et littéraire, mais, à ses yeux, d'une importance secondaire. C'est souvent dans saint Bernard, son père de l'Eglise de prédilection, et dans Bossuet, qu'il va puiser une parole, une pensée, un exposé qu'il développe et sait mettre en relief.

Il maintenant l'Evêque élu d'Ajaccio va avoir, avec les autres évêques français, l'insigne honneur d'être sacré par le Souverain Pontife, puis il nous reviendra, afin que prêtres et fidèles puissent lui offrir l'hommage de leur vénération et de leur sympathie, et recevoir les premices de ses paternelles bénédictions.

Et quand l'heure sonnera pour lui de s'embarquer dans notre port afin de se rendre dans sa ville épiscopale, nos prières et nos vœux le suivront à travers les flots bleus qui baignent les rivages de la Corse comme les rivages de Marse lle.

Puissent ces prières et ces vœux offerts au Cœur Sacré de Jésus, par l'intermédiaire de Notre Dame de la Confession, de Notre Dame de la Garde, de saint Eupraxe, patron d'Ajaccio, obtenir au nouveau successeur des Apôtres un épiscopat heureux, long et fécond en fruits de salut et particulièrement béni du Seigneur et de ses heureux diocésains.

L'Abbé T. BERTONE
(*L'Echo de N. D. de la Garde*).

Cour d'Assises

Audience du 9 mars 1906

Présidence de M. SAVELLI, *conseiller*

Le Drame de Pietricaggio

L'audience a été ouverte à midi.

Après l'interrogatoire des derniers témoins, M. le président donne la parole à *M. Angeli, avocat général, pour son réquisitoire.*

Réquisitoire

M. l'avocat général après avoir fait l'historique de cette sanglante affaire établit la part de responsabilité qui incombe à chacun des neuf accusés, les 2 femmes sont responsables J'avoir poussé leurs maris et d'avoir joué un rôle des plus actifs dans cette scène et de n'avoir pas eu une attitude de conciliation.

Il fait ensuite un magistral tableau du caractère violent et emporté de l'accusé Castelli, cause de la rixe sanglante par ses provocations. C'est lui qui a le premier tiré son revolver et occasionné cette tragédie terrible. Quant aux autres accusés leur rôle dans cette affaire est nettement défini, ils ont chacun une part de responsabilité, MM. les jurés seront inexorables, car il est temps, dit-il, dans une très vibrante conclusion, de mettre fin à des mœurs indignes d'un pays civilisé et dignes des peuplades de l'Afrique centrale.

Plaidoirie de Me Scampucci

La jeune débutant, avec beaucoup d'aisance et de facilité d'élocution, adresse dès le début de sa plaidoirie l'hommage de sa reconnaissance émue aux membres de la Cour et du barreau pour l'accueil sympathique qui lui a été réservé. Il démontrait ensuite par une argumentation très serrée la légende créée de toutes pièces, représentant l'accusé Castelli Charles-Mathieu comme un homme très violent et très redouté. Rien n'autorise l'accusation à parler d'hommes violents, alors qu'aucun incident de la vie quotidienne ne met ce détail en relief.

La condamnation encourue au régiment par Castelli ne saurait retenir l'attention, le code militaire n'ayant aucune relation avec le code pénal.

Le jeune défenseur examine ensuite la situation politique de la commune de Pietricaggio. Il explique pour quelles raisons son client était dans le camp adverse et saurait le triomphe du parti Pietrini.

Les Poli et les Bonifaci en conçurent un ressentiment qui ne s'est pas encore effacé et cet assel l'occasion de se venger. L'histoire du bout de cigare jeté par Castelli à Orsini est un prétexte pour faire entrer d'un drame sanglant une indéniable plaisanterie. C'était un geste d'appel qui n'avait rien d'injurieux.

Examinant le drame dans ses différentes péripéties, Me Scampucci établit que le premier à faire feu c'est le garde-champêtre et Castelli en ripostant a usé d'un droit strict conféré par la loi elle-même.

Le meurtre de Bonifaci Charles-Marie père du garde-champêtre, ne peut être *attribué à Castelli. Le projectile* trouvé dans le corps de Bonifaci n'est pas de calibre du revolver de l'accusé. De plus les jeunes Colombani ont vu l'ancien adjoint *faire feu sur Charles-Mathieu. Avec ces* constatations et ces témoignages aucun doute ne saurait plus exister dans l'esprit de MM. les jurés.

Les conclusions de l'expert, l'armurier militaire M. Picon, et les témoignages intéressés d'ennemis politiques ne sauraient être retenus.

D'après le témoin Battistini Camille, le meurtrier de Bonifaci est nettement désigné et ayant suivi pas à pas l'accusation, le jeune débutant, dans une très éloquente *péroraison, après avoir évoqué l'image de* Dario Castelli, née Colombani, cette nouvelle Ghisèbe qui attend la libération de Rodrigue sollicite l'acquittement de Castelli.

Nous sommes heureux de joindre toutes nos félicitations à celles de M. le Président des assises pour cette belle plaidoirie.

L'audience a été renvoyée à demain pour les plaidoiries de MMes de Carafla, Decori, de Montera et Nivaggioli.

GAZETTE DÉPARTEMENTALE

CORTE. — Mme veuve Casanova Julie-Joséphine-Marie, née Campana, a été nommée débitante de tabacs de la régie et de poudres à feu à Corte, en remplacement de son mari, décédé.

⁂

GHISONI. — Le maréchal des logis de gendarmerie Lanfranchi passe de Linguizzetta à Ghisoni.

⁂

LINGUIZZETTA. — La famille Sacripanti vient d'être cruellement éprouvée par la mort de M. Sacripanti Hyppolite. C'est une grande perte pour la famille de *son frère, le regretté Pierre-Paul*, et l'on peut dire que cet homme de bien, aux mœurs patriarcales, était la providence du village ; serviable par tempérament, il *n'oubliait pas qu'il devait faire le bien* autour de lui. Ses adversaires politiques même l'avaient en haute estime, et tous se plaisaient à reconnaître en lui un homme *intègre, bonhomme, un esprit conciliant.*

Aussi est-il universellement regretté, et tout le canton de Pietra a tenu à rendre un suprême hommage à cet homme de *bien en l'accompagnant à sa dernière demeure.*

Son corps a été déposé dans le tombeau de la famille.

Nous prions Mme *Sacripanti Séraphine*, sa sœur, cette digne femme si cruellement éprouvée par d'incessants malheurs, non moins que son beau-frère, M. Sacripanti Constantin, *sa belle-sœur, ses neveux et nièces*, et en particulier M. l'abbé Sacripanti, curé de Pietraners, son cousin-germain, de vouloir bien agréer l'expression de nos bien sincères condoléances.

Un habitant de Linguizzetta.

⁂

SOLARO. — M. Cervi Pierre-Félix *ex instituteur, est nommé instituteur à* Solaro, en remplacement de M. Leca, qui a obtenu un congé illimité.

⁂

CHIAVARI. — *M. Andreucci Joseph*, de Zevaco, a été nommé gardien ordinaire au pénitencier agricole de Chiavari, en remplacement de M. Lanfranchi, décédé.

⁂

LURI. — Samedi dernier ont eu lieu à Luri, en l'église paroissiale, les obsèques de Mme Assomption Calvani, née Frizza, épouse de M. Calvani *Frédéric*, agent comptable aux chemins de fer d'Algérie, et fille de notre sympathique ami, M. Frizza Joseph, chef gardien au phare de *la Giraglia*.

Toute la population de Luri et des villages environnants était accourue en foule derrière le cercueil de cette femme *aimée de tous par la douceur de son ca*ractère, par sa bonté infinie et par ses qualités de mère dévouée et d'épouse modèle.

A *peine âgée de 28 ans, elle laisse* à son malheureux époux deux enfants en bas âge que la triste sort a privée de leur mère.

Le deuil était conduit par MM. Frizza Joseph père ; Frizza François, chef gardien du phare d'Alistro ; Calvani, huissier du canton de Luri ; et Sarrochi Jean-Baptiste, commis-greffier au Tribunal de 1re Instance de Bastia, oncles et cousins-germains de la défunte.

Nos adresses à l'époux inconsolable, qui bien loin de Luri n'a pu assister aux obsèques de sa malheureuse compagne, et aux parents de la regrettée défunte, l'expression de nos sincères condoléances.

⁂

FIUMORBO. — Le maréchal des logis chef de gendarmerie Andusse passe de Ghisoni à Pruneli-di-Fiumorbo.

Postes et Télégraphes

Avis

Un concours pour l'admission à l'emploi de Dame dans l'Administration des postes et des télégraphes aura lieu les 20 et 21 avril prochain au chef-lieu de chaque département.

Les postulantes âgées de 18 ans au 30 juin 1906, et celles âgées de 25 ans au 1er janvier 1906, peuvent prendre part à ce concours.

Elles devront adresser leur demande au Directeur des postes et des télégraphes de la Corse à Ajaccio, avant le 25 mars courant.

Ajaccio, le 7 mars 1906.

Le Directeur des Postes et des Télégraphes de la Corse,
RUFF.

L'Application de la Loi de Séparation

Corte

A la suite des incidents qui se sont produits à l'occasion des opérations de l'inventaire au Petit Séminaire, Mademoiselle Jeanne Pieraggi et M. Xavier Denobili ont comparu à l'audience des flagrants délits.

La salle du tribunal était comble.

M. Xavier Denobili a été défendu éloquemment par Me Monnà, du barreau de Corte.

La défense de Mademoiselle Pieraggi a été présentée par Me Giannettini également du barreau de Corte.

Le siège du ministère public était occupé *par M. Manaud, procureur* de la République.

Mademoiselle Jeanne Pieraggi, dont la culpabilité n'a pu être établie) a été acquittée.

M. Xavier Denobili a été condamné à 10 jours de prison.

Valle di Campoloro

*La première fois l'agent du gouverne*ment n'a pas pu procéder à l'inventaire de l'église à cause de la manifestation bruyante et tumultueuse de la population.

Il est revenu le 21 février avec la force et deux témoins recrutés dans la douane.

M. l'abbé L. Napoléon Savelli, curé de la paroisse, qui devait s'absenter pour un jour, avait eu soin de fermer l'église.

Le lendemain l'agent du fisc s'est présenté pour la troisième fois, mais le curé n'a pas voulu céder les clefs de l'église malgré les sommations et les menaces qu'il lui a faites. Il lui a courageusement déclaré qu'il était fermement résolu à laisser crocheter les portes.

Depuis huit jours on garde à vue l'église de Valle dans le but d'y entrer au moment des cérémonies religieuses. Le curé s'étant aperçu de cette manœuvre a pris toutes ses précautions pour ne pas se laisser surprendre.

Petite Gazette

Variations Atmosphériques du 9 mars

Thermomètre — 7 heures du matin + 12 4 à midi + 15-7 à 6 heures du soir + 12 3 Maxima + 15 9 Minima + 8

Baromètre — 7 heures du matin, 758 mm. à midi, 760 mm. 6 heures du soir, 761 mm.

Vent. — Dans la matinée, S. O.
Dans l'après-midi, S. O.

Etat du ciel, couvert.

Pluviomètre, à 7 h. du matin : 0 mm

⁂

Nos hôtes

Le prince de Flandre, frère du roi de Belges, dont nous avons annoncé l'arrivée à Bastia, a quitté notre ville hier soir par le courrier de Nice.

⁂

Le Courrier de Nice

Le vapeur Cyrnos parti de Villefranche dans la soirée de jeudi, est enfin arrivé dans notre port hier matin à 10 heures et demie. Les réparations *nécessaires* ont été faites dans la journée d'avant-hier.

Cet incident a pourtant étonné bien des personnes, étant donné que le vapeur sortait tout récemment du bassin et avait une réputation de solidité remarquable ! Enfin tout est bien qui finit bien. Les personnes qui attendaient leur correspondance ont pu en prendre connaissance hier dans l'après-midi ; les passagers n'ont pas eu trop à se plaindre du double voyage qu'ils ont subi, étant donné que la mer a été très belle ces quelques jours.

Toutefois, il est à souhaiter qu'une compagnie adjudicataire réponde aux exigences du cahier des charges avec des paquebots sur lesquels passagers, marchandises et dépêches puissent être en sûreté. Nous rappelons à ce sujet, qu'il y a un mois, des marchandises embarquées sur le *Cyrnos* auraient à subir de graves avaries ; des farines débarquées à Bastia étaient hors d'état de servir. Pareils inconvénients portent tort aux chargeurs et aux commerçants ; la Compagnie devrait les prévenir.

⁂

Les Corses en Tunisie

Nous apprenons avec plaisir que M. Marchioni, receveur des postes à Mahdia, vient d'être nommé conseiller municipal de cette ville.

Ce choix fait le plus grand honneur à notre excellent concitoyen.

⁂

Décès

Nous apprenons d'Ancona la mort de Mme Marie Verrassier née Hautreux, décédée à la suite d'une courte maladie dans sa soixante-deuxième année.

Mme Verrassier, qui appartenait à une famille très connue et très estimée et de la Loire Inférieure, était la belle-mère de M. le docteur Morandi, médecin en chef de l'hôpital militaire de Bastia.

Nous offrons à Mme Morand et à M. le médecin en chef Morand l'expression de nos vifs regrets.

⁂

Récompenses honorifiques

Le ministre de la marine a décerné un témoignage officiel de satisfaction au matelot Franceschi Argante Mathieu, inscrit à Bastia, pour le sauvetage d'un enfant en danger de se noyer, à Bastia, le 3 juillet 1905

⁂

Pilules Suisses

Cuvres (Charente-Inférieure), 22 juin 1905. J'ai fait usage de vos Pilules Suisses contre la constipation dont j'étais atteinte depuis quelques mois. J'ai pu les apprécier et je reconnais que leur excellente réputation est méritée. Mme BARRY (Sig. lég.). Sté Hertzog, 28, rue Grammont, Paris.

⁂

A vendre

Belle voiture d'occasion; s'adresser à la Compagnie du Gaz.

⁂

Bois

On désire acheter de fortes quantités de bois d'aulne (aïzo).

S'adresser à M. A. Padovani, agence maritime, Bastia.

⁂

Avis

Tous les porteurs de valeurs minières sont priés de s'adresser pour tous renseignements à M. de Vincenti, remisier, 20, rue St Lazare, Paris.

⁂

A louer

— *Un magasin* situé rue de l'Opéra, 3, (ancienne librairie Fabiani).

— Un appartement au 3e étage de la maison Fantozzi, composé de 9 pièces, donnant sur la place St-Nicolas.

— Magasin au rez-de-chaussée sur la place St Nicolas.

S'adresser à M. Pierre Zanoni, 15, place St-Nicolas, Bastia.

SOCIÉTÉS et SYNDICATS

L'AVENIR DU PROLÉTARIAT. — Samedi, 10 courant, à 8 heures du soir, à la Maison syndicale pour le payement des cotisations de mars.

Les retardataires sont instamment priés de se mettre en règle.

ÉTAT-CIVIL

NAISSANCES

Gambiez Frédéric-David. — Giusti *Claude-Ange*.

DÉCÈS

Casarini Pierre, pêcheur, célibataire, 33 ans, de Bastia.

Canessa Catherine, 80 ans, de Bastia.

Bijouterie-Horlogerie
DANESI *fils*
Boulevard Paoli, 16, Bastia

M. Danesi fils, ancien élève des fabriques d'horlogerie de Besançon, a l'honneur de prévenir sa nombreuse clientèle qu'il se charge de toutes sortes de réparations de montres et pendules, à des prix défiant toute concurrence.

M. Danesi, faisant lui-même toutes les réparations, est à même de livrer un travail très soigné et garanti.

DERNIÈRES NOUVELLES

Service télégraphique spécial du *Petit Bastiais*

00127

BOURSE DE PARIS

	7 mars — 8 mars
Rente 3 0/0 ancien	99.60 — 99.65
3 0/0 nouveau	99.20 — 99.30
	ex-coupon.

LA LOI DE SÉPARATION

L'INVENTAISE DES BIENS D'ÉGLISE

Un nouveau règlement *d'administration publique*

Paris, 9 mars.

Le nouveau règlement d'administration publique concernant la constitution des associations cultuelles et la dévolution des biens, vient d'être arrêté par le Conseil d'Etat.

Ce règlement comprend 53 articles dont les deux, principaux sont l'article 3 et l'article 30.

L'article 3 porte que les biens de plusieurs paroisses limitrophes peuvent être dévolus à une seule association cultuelle.

L'article 30 vise en principe que les associations cultuelles s'organisent et fonctionnent librement sous les seules réserves édictées par la loi de Séparation.

La Crise Ministérielle

A L'ÉLYSÉE

Paris, 9 mars.

M. Poincaré

Le président de la République a reçu, ce matin, M. Poincaré, son ami personnel, avec lequel il s'est entretenu longuement.

M. Poincaré a engagé M. Fallières à confier à M. Sarrien la mission de constituer le cabinet.

M. Sarrien chargé de constituer le cabinet

M. Fallières a ensuite reçu M. Sarrien, président de la délégation des gauches, à qui il a offert la mission de constituer le cabinet.

Le député de Saône-et-Loire, a déclaré vouloir consulter de nouveaux amis, avant de donner une réponse définitive.

M. Rouvier

Paris, 9 mars.

Cet après-midi le président de la République a reçu M. Rouvier avec lequel il a eu un entretien de près d'une heure.

Les combinaisons

Paris, 9 mars.

De nombreuses combinaisons continuent à être mises en avant.

Plusieurs journaux publient la liste suivante qui circule dans les couloirs de la Chambre.

M. Sarrien
Présidence du Conseil et Intérieur
M. Thomson
Marine
M. Maujan
Guerre
M. Léon Bourgeois
Affaires étrangères
M. Trouillot
Commerce
M. Ruau
Agriculture
M. Mougeot
Colonies
M. Vallé
Justice
M. Symian
Beaux-Arts
M. Cochery
Finances
M. Gauthier
Travaux Publics
M. Dauzon
Postes et Télégraphes
M. Briand
Instruction publique

Les noms de MM. Maurice Faure et Massé sont également mis en avant pour le portefeuille de l'Instruction publique.

EN ESPAGNE

Les fiançailles du Roi

Echange de télégrammes

Madrid, 9 Mars.

Le roi Alphonse XIII a annoncé, par télégramme, au président de la République, ses fiançailles avec la princesse Ena de Battenberg.

M. Fallières a également répondu par télégramme au roi d'Espagne, lui exprimant ses vœux sincères de bonheur.

LA QUESTION MAROCAINE

LA CONFÉRENCE D'ALGÉSIRAS

La séance d'hier

Londres, 9 mars.

La presse anglaise est unanime à déclarer que la séance d'hier, à Algésiras, est d'un bon augure pour le succès de la conférence.

Plusieurs journaux de Londres disent que l'Allemagne semble changer d'attitude et serait désireuse d'arriver à une solution.

Ils font ressortir que la situation de la France à la conférence s'est raffermie par le vote de samedi et ajoutent que si l'Angleterre et les autres nations méditerranéennes appuient la France, c'est parce que cette dernière a le droit de son côté et que personne ne peut souffrir de la reconnaissance de ce droit de la France sur la police du Maroc.

EN RUSSIE

LA RÉVOLUTION

La flotte de la mer Caspienne

Saint-Pétersbourg, 9 mars.

Une dépêche de Bakou annonce que des désordres graves ont éclaté parmi les équipages de la flotte de la mer Caspienne.

A la suite de ces désordres trente matelots ont été arrêtés.

MOSCOU

Nouvelles grèves

Moscou, 9 mars.

De nouvelles grèves sont prévues à Moscou parmi les ouvriers de plusieurs usines et fabriques.

On craint même que les ouvriers et employés des chemins de fer ne quittent le travail.

Les banques de la ville sont gardées par les agents de police.

A VARSOVIE

Une bande de pillards

Saint-Pétersbourg, 9 mars.

La police a découvert à Varsovie une bande de pillards.

Elle a aussitôt tenté de mettre en *état d'arrestation tous les individus* de la bande dont plusieurs ont pris la faite.

Dans la poursuite un criminel a été tué et quatre autres blessés.

A TIFLIS

Un combat entre Cosaques et Tartares

Tiflis, 9 mars.

Un détachement de Cosaques a pénétré dans un village tartare du district de Batoum.

Les cosaques ont été reçus à coups de fusil par les habitants.

Ils ont été obligés de canonner le village.

Plusieurs maisons ont été détruites ; de nombreux tartares ont trouvé la mort dans le combat.

EN TURQUIE

Mutineries militaires

Constantinople, 9 mars.

Un régiment de cavalerie de la circonscription de Sivas, désigné pour aller dans le Yemen s'est mutiné.

Tous les cavaliers sauf une cinquantaine, ont pris la faite.

AU MAROC

Enlèvement d'un Européen

Londres, 9 mars.

Le correspondant du « Times » à Tanger, télégraphie :

Les autorités marocaines ont été prévenues qu'une tentative d'enlèvement d'un européen a été commise.

Raïsuli et les tribus

Des combats ont lieu entre les partisans de Raïsuli et des bandes de montagnards.

Les tribus fidèles à Raïsoli brûlent les villages.

DERNIÈRE HEURE

COMBINAISONS MINISTÉRIELLES

Paris, 10 h. 30 s.

Aucune décision définitive n'est encore intervenue.

M. Sarrien n'a pas fait connaître son acceptation ou son refus.

On pense toutefois qu'il présentera demain, dans la matinée, une combinaison au président de la République.

La « Presse » se croit en mesure d'affirmer que M. Sarrien offrira le portefeuille de l'Instruction publique à M. Briand, et celui du commerce à M. Millerand.

Le nouveau président du Conseil gardera M. Dujardin-Beaumetz aux Beaux-Arts.

Combinaison SARRIEN POINCARÉ-BOURGEOIS

Paris, 11 h. s.

On parle de plus en plus d'une *combinaison* Sarrien Poincaré-Bourgeois.

M. Léon Bourgeois aurait définitivement fait connaître à M. Sarrien qu'il acceptait le portefeuille des affaires étrangères.

D'après plusieurs journaux du soir, M. Sarrien aurait déjà reçu huit plusieurs adhésions.

On donne comme probable la liste suivante :

M. Sarrien
Présidence du Conseil et Intérieur
M. Poincaré
Finances
M. Léon Bourgeois
Affaires étrangères
M. Massé
Instruction publique
M. Thomson
Marine
M. Ruau
Agriculture
M. Briand
Commerce
M. de Saint-Germain
Colonies

Le ministère de la guerre serait donné au général Langlois ou à M. Clémenceau.

On parle même de M. Marjan pour succéder à M. Etienne.

Les noms de MM. Vallé et Crappi sont mis en avant pour le portefeuille de la justice et l'on désigne comme sous-secrétaire d'Etat des Beaux-Arts MM. Paul Meunier ou Symian, et des postes et télégraphes MM. Bécard ou Michel.

LOTERIE
des Enfants Tuberculeux d'Ormesson et de l'Institut Pasteur de Lille
Autorisée par arrêté Ministériel du 17 Janvier 1906
LOTS
UN MILLION
UNIQUE LOT
500.000
de **100.000-50.000**
TABLEAU COMPLET DES LOTS
1 à 500.000 500.000 | 2 à 100.000 200.000
1 - 50.000 50.000 | 2 - 20.000 40.000
3 - 10.000 30.000 | 5 - 5.000 25.000
25 - 1.000 25.000 | 40 - 500 20.000
1100 - 100 110.000
1175 lots de 2 dizaines pour 1.000.000 fr.
Les 2 lots de 100.000 et 50.000 francs sont remboursables au pair en 30 ans par voie de tirage au sort
1er Tirage **15 JUIN 1906** Prix du billet 1.000.000 fr. Prix de la dizaine 100 fr.
Le Billet : 50 fr. Collection exclusivement autorisée par arrêté ministériel à la vente dans tous les bureaux de Tabac de France, dans les principaux Cafés de notre ville, chez les Libraires et chez les Marchands de nouveautés et aux Bureaux de la Caisse : 23, rue Montmartre, Paris.
CHOCOLAT MENIER

46 — FEUILLETON DU PETIT BASTIAIS

Le Conducteur d'Omnibus

PAR

ALFRED SIRVEN & A. SIÉGEL

PREMIÈRE PARTIE

Les Deux Enfants

1877

Maigre lui, il semblait que cet homme le tenait sous son entière domination.

Qu'il le chassât aujourd'hui, demain il le rappellerait, il en était sûr.

A quoi bon, en ce cas, feindre une résistance qui devait durer si peu.

Ne valait-il pas mieux en finir tout de suite et de succomber sous le champ.

Il se redressa avec effort, et, l'œil brillant, la lèvre tremblante :

— Vous vous contenteriez de tenir l'enfant cachée ? demanda-t-il.

— Oui.

— Vous n'emploieriez aucun moyen violent ?

— Aucun.

— Encore faudrait-il que j'en fusse certain. Vous pourriez, par exemple, m'apprendre l'endroit où ma nièce continuerait à vivre.

— Pour cela, n'y comptez pas avant le jour où j'aurai touché ma part du gâteau. Mon secret est ma seule garantie, vous comprenez bien.

— Vous m'affirmez que l'enfant est entre les mains d'honnêtes gens qu'elle n'aura jamais de mauvais traitements à subir ?

— Je vous l'affirme. D'ailleurs, quand la déclaration d'absence aura été prononcée et que vous serez entré en possession, quand le partage aura été fait entre nous, rien ne s'opposera plus à ce que je vous apprenne la retraite de votre nièce. Vous serez aussi intéressé que moi à garder le secret, conclut Mérouallle avec un sourire.

— Et vous dites, reprit Stéphane, que tout cela demanderait ?

— Cinq ans !

— Cinq ans !... C'est bien long, fit-il avec un soupir, enfin soit ! encore cinq mortelles années de médiocrité et d'ennui, mais ensuite le luxe, la grande vie !...

— Sans compter qu'une maladie ou un accident peut enlever l'enfant d'ici là. En ce cas, je me charge de faire dresser un acte de décès en bonne forme, et cet acte je vous le vendrai pour le prix que je vous ai dit : huit millions.

— Pas de sang !... Je vous le défends ! murmura Stéphane d'une voix étranglée.

— Je vous obéirai, promit Mérouallle en se retirant, mais il n'est pas défendu d'envisager les circonstances... favorables.

Il sortit en murmurant :

— Je ferai de cet homme ce que je voudrai. Il est amorcé. Je le tiens.

XX

A Orsennes, Nais et les siens étaient tombés dans une misère noire.

L'auberge, de plus en plus désachalandée, n'était plus fréquentée que par les pires rôdeurs des environs.

A ce contact, Grand, déjà contaminé, s'était pourri jusqu'aux moelles.

Il avait repris ses anciennes habitudes d'ivrogne et, maintenant atteint d'alcoolisme, c'était une sorte de bête furieuse, dont il fallait redouter les accès effroyables.

La pauvre Nais, terrifiée, n'osait lui adresser le plus léger reproche ni faire entendre la plainte la plus timide.

A présent, ce n'était plus seulement d'être battue qu'elle avait peur.

Les coups ? elle en avait tant reçus qu'elle était devenue comme insensible.

Mais, à la moindre opposition maintenant, il parlait d'aller de son couteau. La misérable voyait rouge.

Usé par l'eau de vie et par l'absinthe, il roulait au dernier degré de l'abrutissement, ce qui, en lui éteignait toute conscience de ses actes, rendait plus dangereux ses instincts pervers auxquels il donnait libre cours.

Depuis longtemps, il n'était associé à une bande qui vivait de vols et de rapines.

D'abord, il n'était chargé de servir d'intermédiaire entre ses compagnons et des receleurs ; puis il avait consenti à faire le guet pendant que les autres exécutaient un mauvais coup ; il en était de la bande dont plusieurs ont pris la faite.

Dans la poursuite un criminel a été tué et quatre autres blessés.

A TIFLIS

Un combat entre Cosaques et Tartares

Tiflis, 9 mars.

Un détachement de Cosaques a pénétré dans un village tartare du district de Batoum.

Les cosaques ont été reçus à coups de fusil par les habitants.

Ils ont été obligés de canonner le village.

Plusieurs maisons ont été détruites ; de nombreux tartares ont trouvé la mort dans le combat.

EN TURQUIE

Mutineries militaires

Constantinople, 9 mars.

Un régiment de cavalerie de la circonscription de Sivas, désigné pour aller dans le Yemen s'est mutiné.

Tous les cavaliers sauf une cinquantaine, ont pris la faite.

AU MAROC

Enlèvement d'un Européen

Londres, 9 mars.

Le correspondant du « Times » à Tanger, télégraphie :

Les autorités marocaines ont été prévenues qu'une tentative d'enlèvement d'un européen a été commise.

Raïsuli et les tribus

Des combats ont lieu entre les partisans de Raïsuli et des bandes de montagnards.

Les tribus fidèles à Raïsoli brûlent les villages.

DERNIÈRE HEURE

COMBINAISONS MINISTÉRIELLES

Paris, 10 h. 30 s.

Aucune décision définitive n'est encore intervenue.

M. Sarrien n'a pas fait connaître son acceptation ou son refus.

On pense toutefois qu'il présentera demain, dans la matinée, une combinaison au président de la République.

La « Presse » se croit en mesure d'affirmer que M. Sarrien offrira le portefeuille de l'Instruction publique à M. Briand, et celui du commerce à M. Millerand.

Le nouveau président du Conseil gardera M. Dujardin-Beaumetz aux Beaux-Arts.

Combinaison SARRIEN POINCARÉ-BOURGEOIS

Paris, 11 h. s.

On parle de plus en plus d'une *combinaison* Sarrien Poincaré-Bourgeois.

M. Léon Bourgeois aurait définitivement fait connaître à M. Sarrien qu'il acceptait le portefeuille des affaires étrangères.

D'après plusieurs journaux du soir, M. Sarrien aurait déjà reçu plusieurs adhésions.

On donne comme probable la liste suivante :

M. Sarrien
Présidence du Conseil et Intérieur
M. Poincaré
Finances
M. Léon Bourgeois
Affaires étrangères
M. Massé
Instruction publique
M. Thomson
Marine
M. Ruau
Agriculture
M. Briand
Commerce
M. de Saint-Germain
Colonies

Le ministère de la guerre serait donné au général Langlois ou à M. Clémenceau.

On parle même de M. Marjan pour succéder à M. Etienne.

Les noms de MM. Vallé et Crappi sont mis en avant pour le portefeuille de la justice et l'on désigne comme sous-secrétaire d'Etat des Beaux-Arts MM. Paul Meunier ou Symian, et des postes et télégraphes MM. Bécard ou Michel.

LOTERIE
des Enfants Tuberculeux d'Ormesson et de l'Institut Pasteur de Lille
Autorisée par arrêté Ministériel du 17 Janvier 1906
LOTS
UN MILLION
UNIQUE LOT
500.000
de **100.000-50.000**
TABLEAU COMPLET DES LOTS
1 à 500.000 500.000 | 2 à 100.000 200.000
1 - 50.000 50.000 | 2 - 20.000 40.000
3 - 10.000 30.000 | 5 - 5.000 25.000
25 - 1.000 25.000 | 40 - 500 20.000
1100 - 100 110.000
1175 lots de 2 dizaines pour 1.000.000 fr.
Les 2 lots de 100.000 et 50.000 francs sont remboursables au pair en 30 ans par voie de tirage au sort
1er Tirage **15 JUIN 1906** Prix du billet 1.000.000 fr. Prix de la dizaine 100 fr.
Le Billet : 50 fr. Collection exclusivement autorisée par arrêté ministériel à la vente dans tous les bureaux de Tabac de France, dans les principaux Cafés de notre ville, chez les Libraires et chez les Marchands de nouveautés et aux Bureaux de la Caisse : 23, rue Montmartre, Paris.
CHOCOLAT MENIER

fois elle arrivait réguli rement au commencement de chaque trimestre.

Cela suffisait pour que Grand n'exerçât point sa brutalité sur la petite intruse, que son intérêt lui commandait de ménager.

Quand au pauvre Jean-Paul, le temps était passé où son père le prenait sur ses genoux, où il avait la chance d'échapper à la loi.

Arrêté à trois reprises différentes sous diverses inculpations, on l'avait toujours relâché faute de preuves suffisantes.

Mais la justice avait l'œil sur lui et, pour quelque temps du moins, il était obligé d'être prudent.

A l'auberge, tout n'allait de mal en pis, malgré le courage déployé par Nais.

La maison était mal famée et les honnêtes villageois craignaient de s'y montrer.

Même les rouliers de passage ne s'y arrêtaient plus de peur des rôdeurs à mine sinistre, capables d'assommer un homme pour le dépouiller, et qui avaient établi leur quartier général à la Carouge.

Jean-Paul et Marie grandissaient côte à côte et s'aimaient tous les jours davantage.

Le garçonnet était convaincu que la petite muette était sa sœur.

Il l'entourait d'une sollicitude vraiment touchante, n'imaginait à la distraire, devinait la peine qu'elle était impuissante à se causer par le geste et se tenait constamment auprès d'elle ainsi bien que si elle avait pu l'entendre.

La pension que Mérouallle envoyait pour l'enfant était des plus modiques,

(*A suivre*).

Cordonnerie Modèle

(Ancienne Maison Grimaldi)

Eugène PERICCHI, successeur

33, Boulevard Paoli, 33

BASTIA



HIVER 1905-1906

Grand choix de chaussures pour Hommes, Dames et Enfants

Rayon spécial de chaussures de luxe

Grand assortiment de chaussures fourrées

Choix considérable de pantoufles

Prix défiant toute concurrence

M. Eugène PERICCHI a l'honneur d'informer ses clients de l'intérieur et du Cap qu'il apportera tous ses soins aux commandes qui lui seront transmises.

N. B. — La maison se charge des réparations.

HOTEL D'EUROPE

A DÉLAI DE COLOMBANI

Bastia — 3 et 5, rue de l'Opéra — Bastia

Cet Hôtel se recommande par sa belle situation, au centre de la ville, à proximité des principaux établissements.

Il possède, en outre, un superbe jardin éclairé à l'acétylène, où les clients peuvent prendre leur repas pendant l'été.

Banquets — Noces — Festins

Réunion à des prix modérés

MAISON DE CONFIANCE

BIJOUTERIE MATTEI

20, Boulevard Paoli

La BIJOUTERIE MATTEI a l'honneur de prévenir sa nombreuse clientèle, qu'elle ne vend que des articles absolument garantis, or 18 karats et argent 1er titre. Tous les objets par elle mis en vente sont marqués au prix connus et ont déjà subi une réduction sur les prix de vente.

La Bijouterie MATTEI pourra livrer aux prix les plus réduits, des articles de joaillerie, bijouterie, orfèvrerie, montres, chaînes, parures, alliances, etc., etc., broches or et argent 1er titre

Sa devise est de vendre « bon et bon marché. »

Spécialité de stylets Vendetta-Corse. Réduction de 10 pour cent or garanti 18 karats.

L'Art de Gagner de l'Argent à la Bourse

5 ans de succès, a valu à l'Auteur les félicitations des Financiers les plus distingués. — Envoi Gratis. — GAILLARD, 5, rue Feydeau Paris.

OUTILS pour AMATEURS et INDUSTRIE — LE NELLE

MATÉRIAUX DE CONSTRUCTION

Chaux hydrauliques et Ciments, marques de Villeneuve et Lafarge du Teil. — Plâtres gris et blanc. Carreaux-Mosaïques en ciment. — Briques plates et rondes. — Carreaux. — Tomettes — Tuyaux en poterie et en grès.

FERS A PLANCHER I

Fers à barres: Plats, Ronds, Carrés, Fil de fer, Rouces artificielles.

TUYAUX EN FONTE, EN GROS

Appareils Sanitaires

Charles CLEMENT & Cie

Entrepôts aux Magasins Generaux & Boulevard de Cardo, 1.

LIBRAIRIE OLLAGNIER

L'ANCÊTRE

Drame lyrique en trois actes

Représenté pour la première fois le 24 février 1906, au théâtre de Monte-Carlo.

Poème de L. Augé de Lassus

Musique de C. SAINT-SAENS

Partition pour chant et piano.

Prix : 20 francs ; franco port.



ENCRIERS



à fermeture automatique élastique

Système Colombani

Encriers classiques. — Encriers portatifs. — Encriers administratifs. — Encriers de fantaisie. — Encriers réclames.

MADAME BERTI

Sage-femme

Coin de l'Ormeau, près de la Marine

Consultations. — Vaccination

ANCIEN CABINET PRADÈRE

PIERRE SABATÉ

Chirurgien-Dentiste du Lycée

SUCCESSEUR

DENTS & DENTIERS (Systèmes perfectionnés)

OBTURATION & EXTRACTION DES DENTS sans douleur

Bd Paoli, 18, au 1er

Maison Benedetti

M. P. SABATÉ a l'honneur de prévenir sa nombreuse clientèle d'avoir à se mettre en garde contre certains charlatans-dentistes ambulants — ne disant chirurgiens-dentistes — qui n'ont pas le droit d'exercer la profession et qui emploient des matières nuisibles à la santé pour la fabrication de dents artificielles.

Le Directeur Gérant,
J.-B. OLLAGNIER,

Bastia, Imprimerie Ollagnier.

Indispensable en Campagne

L'ALMANACH DE LA GAZETTE DU VILLAGE

Mme MASSEL-WOOD

Chirurgien-dentiste

a l'honneur de prévenir sa nombreuse clientèle que son cabinet est ouvert tous les jours à **Ajaccio**, de 8 heures du matin à 4 heures du soir, **Cours Grandval**, en face Cardinali, photographe, et à **Bastia**, **1, rue de l'Opéra**, en face des magasins Orenga,

du 1er au 8 de chaque mois.

Installation à Gaz et Acétylène

Jean Cini, ex ouvrier du Gaz

Place de l'Hôtel de Ville, 4, Bastia

Vente de becs, verres et manchons

Appareils sur commande

Abonnement pour l'entretien de l'éclairage: — Travail soigné et garanti.

Leçons de Solfège

Harmonie, Composition d'Instruments à vents et à cordes.

E. Mathieu, chef de musique en retraite, Avenue Carnot, 10.

LA GRAINE Sᵀ-VINCENT

guérit radicalement

CONSTIPATION

Hémorroïdes, Maladies du Ventre

Foie, Vessie, Voies urinaires

Procure à Tous

Santé, Vigueur

A. DETHOREY, Phien spécialiste, NANCY

envoi contre mandat

Boîte 2 francs. — *Dans toutes les Pharmacies*

LIQUEUR DE NOIX

DISTILLÉE

par M. SIMONCELLI

PROPRIÉTAIRE À BASTIA

Médaille d'argent, Exposition de Bastia (1897), Croix de mérite et Médaille d'or Exposition Internationale de Bastia (1903)

Boule de propriétés stomachiques, recommandée par les sommités médicales de Montpellier qui en ont fait l'analyse et notamment par M. Combemorre, l'un des maîtres les plus distingués de la Faculté de Médecine de cette ville, cette Liqueur fabriquée exclusivement avec des noix de première qualité, se recommande aux estomacs délicats par ses propriétés digestives, son arome et son velouté.

Elle est recommandée aux personnes souffrant de maux d'estomac désireuses d'atténuer leurs souffrances, dans les cas d'épidémie et notamment contre le mal de mer et les coliques.

La LIQUEUR DE NOIX ne prend à tout moment et après chaque repas pour activer la digestion. Elle s'absorbe par petites verres à liqueur.

Dépôt à sa Villa près Cardo et à Bastia chez M. LUCIANI, pharmacien, place des Terreaux.

Le meilleur des contrefaçons.

MESDAMES

Vous économiserez sûrement

500 f. par an

sur le prix de vos Toilettes, si vous voulez faire usage du journal de Modes

« LA SAISON »

le seul au Monde donnant par numéro environ 100 GRAVURES INÉDITES de Modes, etc. C'est vous dire que les parties techniques, *Modes et Travaux de Mains* y sont traitées d'une façon magistrale.

Cet organe ne publie aucun roman, ce qui permet de le laisser entre toutes les mains. *Modestie et Tranquillité* reflètent de ses modèles

6 francs par an ou 25 cent. le numéro avec un Supplément de Modes, une Planche de Patrons en un Panorama en couleurs.

numéro Spécimen gratuit, 30, rue de Lille, Paris









Lisez tous les Jeudis le

Journal des Voyages

La plus attrayante des publications hebdomadaires.

ROMANS D'AVENTURES

par les auteurs les plus célèbres

Louis Boussenard, Paul d'Ivoi, Henry Lafurque, etc.

Récits d'Explorations. — Nombreuses Variétés.

SUPERBES ILLUSTRATIONS

Abonnement de Trois Mois avec Prime contre mandat-poste de 2 fr. 50, adressé, 168, rue Montmartre, Paris.

15 centimes le Numéro. En vente partout.

Aux tempéraments délicats offrez un

VIN DU CAP CORSE

à base de Quinquina

de la Maison L.-N. MATTEI, & Cie — BASTIA (Corse)

Apéritif Tonique Fortifiant

Ce vin que nous offrons avec confiance aux Consommateurs diffère complètement de tous ceux connus à ce jour; d'un goût agréable au palais, il est à la fois tonique et apéritif.

Pris avant les repas, il excite l'appétit, pris après il active et facilité la digestion.

Demandez dans tous les bons Etablissements un Vin du Cap Mattei

XXXIe ANNÉE — DIMANCHE 11 MARS 1906 — N° 70

Le Petit Bastiais

5 CENTIMES — JOURNAL QUOTIDIEN — 5 CENTIMES

Rédaction & Administration : 8, Boulevard du Palais, Bastia

J.-B. OLLAGNIER, Directeur

Les annonces sont payables d'avance et reçues aux Bureaux du Journal.

Faits divers, 1 fr. — Réclames (3e page), 0.75 — Divorces, 0.30 — Judiciaires, 0.25

ABONNEMENT (*Payable d'avance*)

	un an	6 mois	3 mois
Corse	20 fr.	10 fr.	5 fr.
Autres Départ.	22 »	12 »	6 »

UNION POSTALE, ET AUTRES PAYS, le port en sus

On ne répond pas des manuscrits déposés.

00128

LE CALENDRIER

Fête d'Aujourd'hui : Saint Grégoire

Soleil : (heure nationale)

Lever, 5 h. 54 m. — Coucher, 5 h. 32 m.

Dernier quar., le 17. — Nouv. Lune, le 10.

Fête de Demain : Saint Macédoine

10 MARS

SCÈNES DE LA VIE BASTIAISE

V

Marie-Madeleine

L'hôtesse des Baleri se leva brusquement et dit d'une voix tremblante d'émotion :

— Oh ! laissez moi m'en aller, Monsieur, laissez-moi...

— Non, ne partez pas, restez, Madeleine... Madame, restez...

— Non, non, laissez-moi !

Et en le disant, elle se dirigea vers la porte de sortie.

Vincent la retenant encore, et d'une voix suppliante :

— Pardon, Madame... de grâce encore un mot, un seul...

Ces paroles furent entendues par Aurèle qui était toujours blotti au pied du banc.

La belle veuve, confuse mais résolue, ne se retourna point et sortit de la chapelle.

Au moment où Vincent allait franchir le seuil de la porte, Aurèle se présenta devant lui comme un fantôme.

— Eh bien ! la partie est-elle gagnée ? dit-il d'un air qui voulait tout simplement dire que Vincent l'avait perdue.

— Aurèle ! s'exclama Vincent, étonné.

— Moi-même, mon cher, et par votre faute tout est perdu.

— Sortons, oh ! sortons, nous avons à causer.

Et Vincent, fiévreux, entraîna Aurèle dans la rue.

— Eh bien ! êtes-vous content de votre œuvre à présent.

— Aurèle, je suis ahuri, je n'y comprends plus rien.

— Voyons, calmez-vous, mon ami, dit Aurèle avec dépit, et veuillez me raconter textuellement votre conversation, car il s'agit maintenant de mettre cartes sur table.

— Aurèle, je vais vous paraître ridicule ..

— Oh ! interrompit son ami, ridicule ! ne l'étais-je pas, moi, tantôt, blotti sous un banc, assistant ainsi bêtement à votre doux entretien... Mais de grâce, parlez...

— Et que voulez-vous que je vous dise, alors que moi-même j'y perds la tête.

Aurèle haussa les épaules avec impatience et dit sèchement :

— C'est que vous ne voulez rien dire, tant pis pour vous et pour moi.

— Je vous jure, mon ami, que cette femme est un mystère, et que vous êtes, vous, un mystérieux.

— Eh bien ! mon cher, reprenons respectivement notre rôle de rivaux et ne parlons plus de cet incident, la trêve est rompue.

— Aurèle, l'un ou l'autre est le joust de cette femme.

— Parole d'honneur ! elle m'a appelé Aurèle tandis que j'étais... Vincent.

— Aurèle ? elle vous a appelé Aurèle ? s'exclama-t-il, ah ! mon ami, vous avez compromis ma situation, vous m'avez déshonoré à ses yeux et tout cela par votre faute.

— Ah ! vous êtes bon, vous ! par ma faute ?...

— Oui, et puisque tout est perdu, je veux avoir la satisfaction de vous dire que cette charmante femme m'avait donné rendez-vous, ce soir à 6 heures à la chapelle de la Conception.

Vincent resta stupéfait.

Aurèle poursuivit :

— Je m'y rendais, lorsque pour la première fois, ce soir, vous me parûtes importun ; mais ne voulant pas trahir mon secret et la parole donnée de vous laisser aller tout seul, au sortir du café, je vous laissai agir, espérant pourtant reprendre ma revanche aussitôt après.

Vincent se croisant les bras, immobile de surprise :

— Comment ?... elle vous avait donné rendez-vous à la chapelle de la Conception, ce soir, à six heures, à vous, Aurèle ?

— A moi, Aurèle ?... oui, à moi, et pour preuve, lisez.

Il tira aussitôt de son calepin la lettre de l'hôtesse des Baleri et la mit sous les yeux de son ami, ahuri.

— Ah ! c'est trop fort !... s'écria ce dernier en lisant rapidement le billet. Marie !... elle s'appelle Marie !... ah ! tenez, lisez, mon cher, lisez à votre tour.

Et Vincent tira également de son portefeuille un billet qu'il mit sous les regards d'Aurèle.

— Lisez bien : « Après-demain, jeudi, à six heures, à l'église Saint-Joseph. Signé : Madeleine. »

— Madeleine ! s'exclama à son tour Aurèle, Madeleine, à six heures, à l'église Saint-Joseph ? au lendemain de l'autre rendez-vous et dans une chapelle encore ? mais c'est un démon, cette femme !

— Dites plutôt un diable qui voulait à tout prix entrer dans un bénitier.

— Un diable qui fait les églises, ah ! c'est de la dernière originalité, parole d'honneur.

— C'est la suprême force dans l'art de faire des dupes en amour.

— Elle était Marie pour moi.

— Et pour moi c'était Madeleine.

— Marie-Madeleine !

Et les deux amis se mirent à rire.

— Ah ! elle ne prenait pas le chemin du *refugium peccatorum*.

— Non, mais elle continuait ses études spéciales sur le cœur humain.

— Ou l'humanité souffrante.

— C'est plus juste. Diable ! j'aurais bien voulu me faire ausculter par elle.

— Et moi donc.

— Quel dommage, nom d'un chien ! d'avoir entravé ses études si intéressantes.

— Bah ! elle reviendra, si l'amour de l'art la tient tant au cœur.

Aurèle et Vincent continuèrent ainsi leurs lazzis, ou plutôt leurs épigrammes sur le dos de cette pauvre femme qui voulait courir deux lièvres à la fois dans le seul but de choisir le plus appétissant.

Mais la belle veuve n'avait pas songé à la morale du proverbe.

— Dînons ensemble, ce soir ?

— Parbleu ! et le champagne donc !

— Que nous payerons mutuellement.

— Que je payerai moi-même, car vous devez convenir, mon cher Aurèle, que j'ai été plus heureux que vous.

— En effet, vous avez pu entendre le roucoulement de sa voix.

— Entrevoir les éclats de ses yeux.

— Oh ! des yeux qui m'ont fait perdre la tête pendant deux jours.

— Et moi pendant deux nuits.

— Vous avez pu sentir son souffle.

— Mieux encore.

— Ah !...

— Pressé sa main, l'avoir dévorée de baisers, m'être enivré...

— Tandis que moi, interrompit Aurèle avec dépit, elle me coûte quinze louis au baccarat.

— Quinze louis ?... sans intérêts ?

— Sans le moindre intérêt. Imbécile ! je croyais que le fameux « malheureux au jeu, heureux en amour » avait une puissance ici-bas, mais mon illusion s'est envolée...

— Comme vos louis.

— Tout juste.

Et les rires continuèrent.

Le soir, Vincent paya du champagne.

PHILIPPE TONELLI.

(A suivre).

Les Richesses Minérales

de la Corse

Nous recevons de M. Paul Santarelli la correspondance suivante que nous nous empressons de publier :

Paris, le 6 mars 1906.

Monsieur,

En réponse au télégramme inséré dans votre numéro du 5 courant, M. Gabrielli, député de la Corse, m'a adressé la lettre ci-incluse que je vous serais très obligé de reproduire dans votre journal avec la réponse que je lui ai faite.

Avec tous mes remerciements, je vous prie de recevoir, cher Monsieur, mes bien sincères salutations.

PAUL SANTARELLI.

Lettre de M. Gabrielli

Paris, le 5 mars 1906

Monsieur,

Je viens de recevoir votre lettre et suis très surpris que vous ayez cru devoir la communiquer aux journaux de la Corse avant de vous renseigner.

Non seulement je n'ai fait aucune conférence dans l'Aube, mais je n'ai jamais mis le pied dans ce département. Vous êtes le premier à m'entretenir des mines d'Osani et de Francardo et je n'ai jamais eu à fournir des renseignements ni sur ces mines ni sur les richesses minérales de la Corse.

J'espère que vous voudrez bien reconnaître votre erreur et la rectifier dans les mêmes journaux qui ont publié ou publieront votre lettre.

Recevez, Monsieur, mes salutations empressées.

Signé : GABRIELLI,
Député de la Corse.

Réponse de M. Santarelli,

Paris, le 6 mars 1906.

Monsieur le Député,

Je reçois votre lettre du 5 courant.

Un juge de paix de Troyes dont je tiens le nom à votre disposition, a dit devant plusieurs personnes honorables qu'il avait été renseigné par vous sur le peu de valeur des affaires minières de la Corse, et notamment sur celles dont je suis administrateur.

Je puis vous fournir les preuves que les déclarations plusieurs fois repétées de ce juge nous ont causé un réel préjudice.

J'ai cru devoir communiquer ma lettre aux journaux, sans aucune animosité, croyez le bien, pour souligner le peu de neutralité bienveillante que nous rencontrons en général parmi les Corses et démontrer en même temps que si notre pays est inconnu, c'est parce qu'il est méconnu de ses enfants.

Je vous donne acte très volontiers que vous n'êtes pas allé dans l'Aube faire une conférence géologique sur la Corse.

La conclusion à tirer de cet incident c'est que, quand il s'agit d'apprécier l'industrie naissante d'un pays comme la Corse, on ne saurait apporter trop de réserves dans ses appréciations, car on est souvent tenté de se servir des expériences passées pour condamner les tentatives nouvelles, façon de raisonner que vous trouvez inexacte en politique et qui l'est aussi en affaires.

Veuillez agréer, Monsieur le Député, l'assurance de mes meilleurs sentiments.

P. SANTARELLI.

CHOSES ET AUTRES

Castellani ayant prédit la chute de la République au lendemain de sa condamnation, Rouvier et les membres du cabinet ont dû remettre leurs portefeuilles et passer la main.

Cette affaire Castellani était d'une importance capitale si l'on en juge par les résultats, mais motivait-elle cet empressement féminin, alors qu'il y avait deux vols à discuter.

Que les fournes marines ne puissent pas s'ensouvoir pour si peu, mais les pudiques et chastes jeunes filles, même celles qui ont dépassé la trentaine, ne devraient pas être admises à goûter d'aussi âpres sensations

Si le satyre du bois de Vincennes consentait à se déplacer et à venir faire un tour jusqu'ici, la force armée serait obligée de le protéger contre... la curiosité féminine.

***

Jean-Pierre Morali est dans nos murs. La circulation a aussi été interrompue sur la Traverse. La joie de nos populations à l'arrivée de son souverain ne connaît plus de bornes ; mais on aurait cette fois reculé les bornes de la bêtise humaine, et Dieu sait s'il faut aller loin avant de pouvoir s'arrêter.

La période électorale est ouverte et les électeurs commencent déjà à solliciter les suffrages de leurs candidats.

Les électeurs et non les candidats ont déjà exposé leurs programmes et ont juré de mettre au service de leurs élus toute l'activité et toute l'énergie nécessaires. D'aucuns seraient même décidés à faire le sacrifice de leur bourse et même de leur existence.

Malgré toutes ces belles promesses, ces bougres-là ne sont pas encore satisfaits. Nos candidats disent en effet à leurs électeurs : « Oui, vous nous promettez plus de beurre que de pain, parce que vous ne pouvez pas faire autrement, une fois que nous serons élus, vous ne penserez plus à nous.

» S'il faut désormais que les députés fassent vos affaires, ne voyez-vous pas que c'est la fin. « Chacun son métier et les vaches seront bien gardées. Le nôtre est assez pénible, sans y ajouter rien de plus. Chaque jour nous nous demandons avec anxiété ce que nous ne lerons pas demain ; nous sommes comme M. Badin de Courteline, nous nous épuisons à cette tâche ingrate et pénible sans parvenir à vous contenter. »

Ainsi parla le plus huppé de nos députés, en ne jetant le plus farouche et le plus dédaigneux des regards. J'en demeurai stupide tout comme le brave Cuma. Il y avait de quoi.

GIMA.

MUSIQUE MILITAIRE

PLACE SAINT-NICOLAS

Programme du 11 mars à 3 h.

Marche militaire,	Gangl.
L'Italienne à Alger,	Rossini.
Pizzicatiste, valse lente,	Waldy.
Sexinor de Lucie,	Donizetti.
La Source, mar. du ballet,	Delibes.

Le Chef de Musique, J. LUCY.

Ce que disent les Journaux

Le Petit Caporal

De M. Faure-Biguet, à propos de la condamnation du général Récamier :

« Ainsi il s'est trouvé des juges pour oser frapper un soldat aussi glorieux que le général Récamier. Six mois de prison à celui dont les magnifiques états de services portaient avec les noms de nos victoires d'Italie, d'Afrique et du Mexique, le souvenir de la défaite amère, durant laquelle il sut encore faire vaillamment son devoir. En vérité, nous ne connaissons pas de condamnation plus odieuse. »

L'Eclair

Sur la Séparation :

« La loi de séparation donne ce qu'elle promettait. Seulement la rapidité de la faillite déconcerte les parlementaires retors qui croyaient en avoir ajourné les effets désastreux après le renouvellement de la Chambre, après leur réélection. Ils encompagnent les sentiments anti-cléricaux de la majorité du pays pour alimenter leur popularité immédiate et comme ils n'ont pas l'habitude des calculs d'avenir à longues échéances, ils ne se mefiaient de rien. Ils ont sottement soufflé l'opium sur leur empressement à précipiter les inventaires d'églises. Cette faute irréparable trahit une profonde ignorance des sentiments qu'ils froissent, des idées qu'ils brutalisent et dont la révolte confond leur impéritie. »

La Petite République

De M. Turot, sur la question marocaine :

« Si l'Allemagne a toujours eu l'intention de demeurer quand même intransigeante et hargneuse, ou skeptique mal qu'elle aux envoyé l'Europe et les Etats-Unis à la conférence actuelle.

« En attendant, à Algésiras, on a montré son différend avec la France à l'exclusion de toutes les puissances, elle semptait par cela même, sinon de s'isoler

devant un jugement arbitral, qu'elle récusait d'avance, du moins de tenir compte dans une large mesure de ces invités. Ceux-ci viennent de lui donner une courtoise indication sur la nécessité d'arriver à une entente. »

Le Gaulois

A propos de la séparation :

« Le gouvernement, qui a toujours reculé devant le Parlement, ne se décidera pas à tenir tête aux catholiques. S'il avait prévu la tempête, il n'eût certainement pas agi ainsi, et le projet Briand qui l'a déchaînée. Ne pouvant abroger la loi, il cherche un moyen de l'adoucir, et c'est ici que le concours du Conseil d'Etat peut lui être utile. La minorité catholique d'Allemagne a triomphé de M. de Bismarck. La majorité catholique de France trouvera plus aisé de mettre à la raison les minuscules hommes d'Etat du Bloc. »

La République Française

De M. Noblemaire :

« On serait commettre une erreur grave que d'imaginer que le Pape va soit se dérober, soit s'en tenir là. Tous ceux qui approchent Pie X savent quelle force et quelle volonté se cachent derrière ces yeux de douceur et ce front de sérénité. Un des personnages les plus autorisés, les mieux renseignés du monde du Vatican, disait même ceci :

« Même s'il nous était prouvé que le « règlement, le fameux règlement d'administration publique, non seulement n'aggravera point la loi, mais encore l'améliorera, la fera moins draconienne, « moins anti-catholique, je ne pourrais « pas, non vraiment en conscience, je ne « pourrais pas dire que le Saint-Père va « permettre l'essai, va autoriser la formation des associations cultuelles.

« Si les associations cultuelles telles « que les organisent la loi et les règlements sont en dernier ressort jugées « par Rome contraires à la doctrine, à la « discipline, à la hiérarchie catholiques, « elles ne seront pas autorisées, voilà le « fait et voilà l'acte bien haut. »

Le Port de Bastia

Extrait des délibérations de la Chambre de Commerce de Bastia

Séance du 25 octobre 1905

M. le Président donne lecture de la lettre adressée par M. le Préfet à M. Astima, député, lui faisant savoir qu'il a transmis à M. le Ministre des Travaux publics la délibération de la Chambre de commerce de Bastia, en date du 17 mai écoulé relative aux travaux d'achèvement du Nouveau-port de Bastia ; qu'il a joint à cette délibération un rapport dressé par MM. les Ingénieurs et qu'il a donné un avis favorable à l'exécution de ces travaux.

M. le Président remercie M. le Préfet au nom de la Chambre de commerce pour l'empressement qu'il a mis à reconnaître l'urgence de ces travaux et à en demander l'exécution.

Ces travaux comprennent :

1° L'approfondissement du port sur quelques points.

Ce travail concerne l'extraction de quelques rochers qui gênent l'évolution des grands navires ; il était compris dans le devis de l'entreprise Crosnier résilié avant son achèvement.

La Chambre de commerce a depuis longtemps versé la moitié de la somme afférente à ce travail dont l'urgence est maintenant reconnue.

2° L'Epi Saint-Erasme qui doit abriter notre port contre la mer du S. E. est le seul travail qui reste à exécuter dans le programme des travaux d'achèvement du port, approuvé par décision ministérielle du 8 mai 1882. Ce travail trop longtemps ajourné s'impose comme absolument nécessaire pour arrêter la lame du S. E. et compléter la sécurité de notre port.

3° L'achèvement des quais de la Digue est d'une extrême urgence par ce que les quais actuellement existant sont d'une insuffisance reconnue par tous.

Il arrive trop souvent que les navires qui abordent notre port sont obligés d'attendre leur tour de quai.

L'état d'inachèvement des quais de la digue constitue en outre un véritable danger pour les navires qui entrent ou sortent quand souffle le vent du S.-O. si fréquent sur nos côtes.

Il y a quelques jours le « Persia » et le « Pélion » ont failli s'échouer sur la digue par l'extrême violence du vent du S. O. ou Libeccio.

Dans ces conditions d'insécurité et d'insuffisance de quais les transactions commerciales sont rendues difficiles et les conditions du ravitaillement plus coûteuses.

La Chambre de commerce par ses précédentes délibérations a sans cesse réclamé l'achèvement de ces travaux.

Il convient de rappeler ici que la construction du Nouveau port a été décidée en principe par la loi du 14 juillet 1845 ; que les travaux ont été entrepris en 1852 et qu'il s'est écoulé plus d'un demi-siècle sans qu'ils aient été conduits à terme.

L'insistance que met la Chambre de commerce pour obtenir leur achèvement n'est que trop justifiée par ces lenteurs absolument inouïes sur lesquelles il est de son devoir d'appeler l'attention du Gouvernement.

La Chambre de commerce approuve cet exposé de son président par un vote unanime. Elle le transforme en délibération et décide que copie de cette délibération sera adressée à M. le Ministre des travaux publics et à MM. les Sénateurs et Députés de notre département.

Pour copie conforme :

Le Président : AJACCIO.

Délibération du 21 février 1906

Monsieur le Président communique à la Chambre le rapport de MM. les Ingénieurs des ponts et chaussées relatif aux travaux du port de Bastia qui ont fait l'objet de la délibération du 25 octobre 1905 et qui comprennent :

1° L'approfondissement du port sur quelques points reconnus dangereux pour les navires de fort tonnage.

2° La construction de l'Epi Saint-Erasme.

3° L'achèvement des quais sur la digue du large.

M. le Président fait observer que M. l'ingénieur dans le rapport précité indique qu'elle sont les sommes qui ont été employées aux divers travaux exécutés avec les subsides de la Chambre et en fixe le total à 936 628 fr. 86.

Qu'en retenant même ces chiffres comme indiscutables la Chambre ayant déjà versé sur son subside forfaitaire la somme de 490.000 fr. est bien près d'avoir rempli ses obligations et qu'elle est en situation de les compléter en versant aux caisses de l'Etat les 10 000 fr. restant dus

Qu'elle ne saurait d'ailleurs être tenue de concourir au delà de ses engagements à des dépenses qui pourraient résulter de procès engagés auxquels elle est restée et devrait rester complètement étrangère.

Qu'enfin les objections soulevées pour les travaux d'approfondissement du Port, reconnus nécessaires et urgents, de même que pour ceux qui se rapportent à la continuation des quais sur la digue du large, ne sauraient faire obstacle à l'examen de la question de construction de l'épi Saint-Erasme et à sa prompte réalisation.

Que cet ouvrage fait partie du programme des travaux d'achèvement du port de Bastia approuvé par décision ministérielle du 8 mai 1882, après accomplissement de toutes les formalités d'enquête et sur avis conforme de la Commission nautique, que la construction de cet épi aura pour résultat certain de garantir le port contre les vagues venant du large et y mettra les navires en toute sécurité.

C'est pourquoi il est d'avis d'offrir à l'Etat de faire les avances nécessaires pour la construction de l'épi Saint-Erasme tel qu'il a été approuvé par la décision ministérielle du 8 mai 1882, à la condition toutefois que l'Etat lui tiendra compte de la moitié de ses avances pour les employer dans le délai le plus rapproché à sa part contributive dans les travaux complémentaires d'achèvement d'un port Saint-Nicolas déjà réclamés et dont la nécessité et l'urgence ne sont plus à démontrer.

La Chambre après en avoir délibéré,

Adopte la proposition de M. le Président, dit qu'elle sera transmise d'urgence à M. le Ministre des Travaux publics.

Pour copie conforme :

Le Président : J. J. AJACCIO.

Cour d'Assises

Audience du 10 mars 1906

Présidence de M. SAVELLI, conseiller

Le Drame de Pietricaggio

L'audience a été ouverte à midi.

De l'ouverture, le président donne la parole à Me de Caraffa, l'un des défenseurs de Castelli.

Plaidoirie de Me de Caraffa

Me de Caraffa remercie son confrère, Me Scampard, d'avoir bien voulu le charger de patronner une défaite et l'en félicite chaleureusement. Il a fait bien, une plaidoirie remarquable. Avec une clarté admirable il a combattu victorieusement toutes les charges de l'accusation jusqu'au bout de sa tâche sans faiblesse, sans défaillance, avec l'aisance d'un avocat expérimenté. La défense de Castelli a été présentée d'une façon complète et certes il ne serait gardé de prendre la parole, si Castelli, dans ce grave procès, n'était accusé que par M. l'Avocat général. Mais ce malheureux sera, dans un instant, attaqué avec une violence encore plus grande par les avocats des Poli-Bonifaci et Me de Caraffa est obligé d'intervenir à son tour pour tenir tête aux attaques que tous les ennemis de son client vont diriger contre lui de tous côtés à la barre, comme ils l'ont fait sur la place Castli le 22 septembre.

Me de Caraffa examine les faits du procès. Castelli n'a été un revolver de sa poche que parce qu'il a vu ses jours menacés. En effet, le garde champêtre après l'avoir injurié, le menaçait du fusil dont il s'était emparé, la femme Poli lui avait lancé une pierre et toute la tribu des Poli était là en armes, menaçante. Tous les témoins ont déclaré que Castelli n'est mis sur la défensive, qu'il a reculé de quelques pas et qu'il n'a fait feu qu'après avoir reçu un coup de pierre à l'épaule, après que le garde champêtre l'avait couché en joue.

Les interrogatoires des accusés Poli ne sauraient être pris en considération, tous les accusés étant en contradiction les uns avec les autres. Tantôt Castelli a tiré le premier coup sur Bonifaci Lucie, tantôt sur le garde-champêtre, d'après les uns il a fait feu, pour la première fois, sur Poli Pierre-Louis, d'après d'autres sur Poli Alfred. Ce qui prouve d'ailleurs que les accusés Poli et Bonifaci ne doivent pas être crus, c'est ce billet lancé par Poli Felix à Castelli à la suite d'une erreur, billet dans lequel cet accusé recommande à Orsini de faire une déclaration qui serait de nature à les innocenter.

Il résulte donc que Castelli n'a tiré qu'après avoir vu ses jours menacés après que, sans raison aucune, Bonifaci l'avait insulté, que la femme Poli lui avait lancé une pierre et que le garde champêtre avait tiré sur lui ou du moins l'avait couché en joue.

Castelli ne saurait donc être déclaré coupable des deux premières tentatives qui lui sont reprochées sur la personne de Bonifaci Lucie et sur celle de Bonifaci, garde champêtre.

On ne peut pas retenir sa culpabilité pour la troisième tentative qu'il aurait commise sur le sergent Poli après que celui-ci avait tiré sur son frère et qu'il tirait sur lui.

Me de Caraffa examine enfin les charges de l'accusation au sujet de l'homicide dont Castelli se serait rendu coupable sur la personne de Bonifaci Charles-Marie. Les deux seuls témoins qui parlent de ce fait ont été entendus à la dernière heure et ils ne sauraient inspirer confiance aux jurés, alors surtout que Battestini Camille entendu par la gendarmerie, par le juge d'instruction, n'a jamais cessé de déclarer qu'il avait vu de ses propres yeux Castelli Paul Ours frère fes sur Bonifaci Charles-Marie qui est tombé foudroyé.

Castelli ne saurait être puni quand bien même il aurait tué Bonifaci Charles-Marie. Celui-ci, en effet, venait de donner la mort à Castelli Paul Ours, frère de Charles-Marie, et celui-ci a agi obéissant à un mouvement auquel aucun homme n'aurait pu résister. A moins d'avoir de la boue dans les veines, on ne peut rester impassible en présence du meurtre d'un frère, être chair entre tous, et on homicide comme dans de pareilles conditions ne saurait être puni.

Castelli a survécu par miracle aux blessures qu'il a reçues. Il a reçu un coup de fusil au bas ventre, un coup de poignard au cou, de nombreux coups de crosse de pistolet et de fusil sur la tête. Sa veste a été littéralement criblée de balles. L'homme de l'art a constaté en effet, huit traces occasionnées par des projectiles de divers calibres.

Me de Caraffa demande en terminant, l'acquittement de son client au nom de la loi qui permet le meurtre pour défendre son existence ou celle d'autrui injustement menacées, au nom de l'humanité qui excuse l'homicide quand on a cédé à une force à laquelle on n'a pas pu résister.

« AU « JOURNAL OFFICIEL »

Ministère de la Guerre

M. Angeletti, capitaine au 3e rég. de hussards, passe au 11e de même arme et est maintenu dans les remontes, à Auriol.

M. Rocchereuil, officier d'administration de 1re classe, commandant le 2e section de commis et ouvriers militaires d'administration, a été désigné pour le 20e corps d'armée.

M. le lieutenant Franchi, du 3e rég. de tirailleurs tonkinois, passe au 8e rég. d'infanterie coloniale.

M. le capitaine Clanfareni, du bataillon de l'Afrique occidentale, passe au 1er rég. de tirailleurs sénégalais.

Le caporal de 2e classe Natali, employé à Miliaush, est élevé à la 1re classe.

Troupes coloniales

M. le capitaine Calandini, de l'infanterie coloniale, est inscrit sur le tableau de concours pour la légion d'honneur, en 1905, pour le grade de chevalier.

M. Colombani, stagiaire officier d'administration, est inscrit sur le tableau de classement pour le grade d'officier d'administration de 3e classe d'artillerie coloniale, section des comptables.

Injure Corrigée

Souvent femme varie...
Ce vieux proverbe est sot :
Toutes sont, je parie,
Fidèles au Congo.

E. L. Sclt, à Victor Vaissier.

Petite Gazette

Variations Atmosphériques du 10 mars

Thermomètre — 7 heures du matin + 12 8 à midi + 18· à 6 heures du soir + 13 7
Maxima 18 3 Minima 9 4
Baromètre — 7 heures du matin, 758 mm. à midi, 760 mm. 6 heures du soir, 760 mm.
Vent. — Dans la matinée, S. O.
Dans l'après-midi, calme.
Etat du ciel, couvert
Pluviomètre, à 7 h. du matin : 0 mm

⁂

Maison qui menace !

Cette nuit, vers une heure, tous les locataires de l'immeuble portant le numéro 16, de la rue Napoléon ont dû évacuer cette maison qui menace ruine.

Nous nous demandons, une fois de plus, ce que l'on attend pour faire réparer ou démolir les maisons qui menacent de s'écrouler sur la tête des locataires ou des passants.

⁂

Encore les... égoûts

Bastiais et touristes dirigent volontiers leur promenade du côté de la grande jetée Sud de Vieux-Port. D'une part les beaux arbres toujours verts de notre jardin public ; plus loin les à pic de la Citadelle au dessus desquels s'étagent majestueux et sombres les Bastions de l'antique forteresse Génoise ; plus loin encore, de la jetée on découvre coup d'œil unique, l'horizon en un immense d'où surgissent, tels des points d'interrogation, les îles italiennes ; au Sud « Punta d'Arco » et cette incomparable ligne des montagnes de notre côte orientale qui, bleues et lointaines s'estompent dans le ciel, en fond de décor.

Eh bien pour jouir de toutes ces beautés il faut affronter les émanations méphitiques et insupportables qui se dégagent de l'égoût collecteur de la Caserne de la Haute-Ville, placé au pied du jardin public et à un mètre environ au Sud de l'escalier Romieu.

Le service des Ports de Bastia fait balayer de la façon la plus scrupuleuse les quais de rive, pourquoi la municipalité ne ferait-elle de son côté, procéder aux travaux de couvertures de ce foyer d'infection et à son adduction sous la mer ?

Il y a là un réel danger pour la santé publique et il est étonnant que l'autorité militaire n'ait encore pris toutes mesures utiles, car une partie des casernes Watrin se trouve de ce côté.

⁂

Un peu de pudeur s. v. p.

Nous possédons, tout comme les grandes villes du continent, un service des pompes funèbres, mais ce n'est point, semble-t-il, pour que les choses se passent aussi décemment que possible. Un mort, a dit le poète, n'en allait tristement,

Rejoindre son dernier gîte,

mais combien plus tristement à Bastia, dans les lamentables corbillards du concessionnaire. Avant hier matin, à la montée de Lupino, une fois de plus après tant d'autres, la maigre et douloureuse haridelle du corbillard des pauvres, s'épuisait pour démarrer, en vains et pénibles efforts.

Lorsque l'arrêt se produit en dehors de la ville passe encore, mais que de fois ainsi en pleine Traverse ! Si le touriste et l'étranger s'arrêtent péniblement émotionnés par cet écœurant spectacle, le Bastiais, qui en a vu bien d'autres sans compter ce que l'avenir lui réserve, passe indifférent et serein. Question d'habitude d'ailleurs ; depuis le temps que ça dure, c'est à croire que nous n'aurons l'heure de voir, de sitôt, cesser un pareil état de chose.

⁂

On demande

Un appartement de 7 à 10 pièces. Prière d'envoyer renseignements au bureau du journal.

NOUVELLES RELIGIEUSES

ORATOIRE DE LA CONGRÉGATION. — La neuvaine en l'honneur du Grand Patriarche Saint-Joseph a lieu en l'oratoire de ce nom, à 5 heures du soir.

SOCIÉTÉS et SYNDICATS

DOTATION DE LA JEUNESSE DE FRANCE. — La perception des cotisations du mois courant, aura lieu dimanche, à la Mairie, de 9 à 11 heures du matin.

Tous les retardataires sont amendables.

Les adhérents du mois dernier sont priés de venir recevoir leurs livrets.

AVIS

La Maison Dominique Mattei aîné place St-Nicolas, Bastia, vient de recevoir un lot de pétrole Atlantic qu'elle mettra à la vente, de 0,40 le litre.

On y trouvera également :

du Bolly, et un grand assortiment de savonnettes parfumées de 0,30 à 0,50 la pièce.

des dattes, pruneaux, raisins secs malaga, figues sèches blanches du pays.

Pates Rivoire et Carret assorties, le kilo 0,80 c. Les deux paquets de 250 gr. chaque, 0,45 cent.

Lozerne 1re qualité.

du sel gros blanc et sec des îles d'Hyères et du sel fin de table.

COMPAGNIE MÉDITERRANÉENNE DE NAVIGATION

NOUVEAUX SERVICES RAPIDES

Corse — Algérie — Tunisie — Italie

Départs de Bastia

Jeudi	4 heures soir.
Jeudi	9 heures soir.
Dimanche	10 heures matin.
Samedi	10 heures soir.
Jeudi	minuit.
Samedi	10 heures matin.

Arrivées à

Marseille	Vendredi, 7 heures m.
Nice	Vendredi, 6 heures m.
Tunis	Lundi, 11 heures m.
Naples	Dimanche, 5 heures s.
Livourne	Vendredi, 4 heures m.
Nice & Marseille	(commercial).

Départs de

Marseille	Samedi, 3 heures s.
Nice	Samedi, 10 heures m.
Tunis	Mercredi, midi.
Naples	Mercredi, 5 heures soir.
Livourne	Vendredi, minuit.
Cette	Jeudi, midi.
Marseille	Mardi, soir.
Nice	Mercredi, soir.

Arrivées à Bastia

Dimanche	6 heures m.
Samedi	7 heures s.
Jeudi	1 heure s.
Jeudi	11 heures m.
Samedi	4 heures m.

(commercial), Jeudi 7 heures matin.

Marseille — Ajaccio — Propriano

Départ de

Marseille	Dimanche, 4 heures soir.
Ajaccio	Lundi, 5 heures soir.
Propriano	Mardi, 11 heures m.
Ajaccio	Mardi, 4 heures s.

Arrivées à

Ajaccio	Lundi, 7 heures matin.
Propriano	Lundi, 5 heures soir.
Ajaccio	Mardi, 1 heure soir.
Marseille	Mercredi, 7 heures matin.

DERNIÈRES NOUVELLES

Service télégraphique spécial du *Petit Bastiais*

BOURSE DE PARIS

	9 mars.	10 mars
Rente de 3 0/0 ancien	99.65	99.90
3 » nouveau	99 30	99 50

ex-coupon.

Mérite Agricole

Paris, 10 mars.

Ont été nommés dans l'Ordre du Mérite agricole,

au grade d'Officier

M. Balbi, agriculteur à Bastia.

au grade de Chevalier

MM.

Ambrosini, maire de Moncale.
Ciccoli, agriculteur, Bastia.
Giacomini, cultivateur, Sartene.
Licsila, agriculteur, Mont cello.
Luciani, maire de Lozzi.
Qallichini, agriculteur, à Pila-Canale.
Selareti, jardinier, Ajaccio.

Touring-Club de France

GRANDE EXCURSION en Corse

Cent touristes ont adhéré au voyage

Paris, 10 mars.

La liste ouverte par le Touring-Club de France pour le voyage à effectuer en Corse pendant les vacances de Pâques, a été close hier.

Le Touring Club a recueilli cent adhésions. Le succès de l'excursion est assuré.

M. Henri Bolard, délégué au service des voyages, va partir incessamment pour la Corse, afin de préparer sur les lieux même la partie matérielle de l'excursion qui sera des plus agréables.

L'INDO-CHINE

L'opinion du général Voyron

Paris, 10 mars.

Le général Voyron vient d'accomplir une grande tournée d'inspection en Indo-Chine.

Interviewé à Marseille par un reporter, le général a déclaré que pour assurer la sécurité en Indo-Chine, la France a besoin de bonnes alliances. Seule, elle ne pourrait pas, malgré les grands sacrifices qu'elle s'imposerait, faire face aux Japonais, car nous ne pouvons pas, a ajouté le général, compter sur la fidélité des indigènes.

M. JAURÈS chez M. de RADOLIN

Paris, 10 mars.

Le « Matin » se croit en mesure d'affirmer que M. Jaurès a, dans la matinée, rendu visite au prince de Radolin ambassadeur d'Allemagne à Paris.

Un démenti de M. Jaurès

Paris, 10 mars.

M. Jaurès, député du Tarn, dément qu'il ait rendu visite à l'Ambassadeur d'Allemagne à Paris.

Les Morts du Jour

Le général Magra

Paris, 10 mars.

On annonce la mort du général Magra, ancien commandant du génie du 20e corps d'armée.

ÉPOUVANTABLE CATASTROPHE

EXPLOSION DE GRISOU à Courrières

1.204 VICTIMES

Béthune, 10 mars.

Une épouvantable catastrophe s'est produite ce matin, vers sept heures, dans les mines de Courrières.

Cette catastrophe est due à une violente explosion de grisou qui s'est déclarée dans les fosses portant les numéros 2, 3 et 4.

On craint qu'il n'y ait un nombre considérable de victimes ; ce qui le fait croire c'est que, ce matin, à la reprise du travail, 1.800 ouvriers sont descendus dans les fosses.

Aucun d'eux n'a encore reparu, et l'on ignore s'ils ont tous péri.

Dès que l'alarme fut donnée, on organisa des secours, mais la violence de l'incendie empêcha tout travail dans les fosses.

Scènes déchirantes

Malgré le service d'ordre très sévère, la foule est considérable aux abords des puits.

Les femmes, les enfants des mineurs crient et pleurent ; les gendarmes les empêchent de s'approcher.

Plusieurs femmes tombent évanouies ; d'autres se livrent à des actes de folie, tant leur douleur est immense.

Le spectacle est lamentable.

Nouveaux détails

Lens, 10 mars.

La catastrophe de Courrières prend des proportions considérables.

D'après un ouvrier mineur qui a pu descendre dans un puits, le tableau des lieux du sinistre serait terrifiants.

On parle de plus de mille victimes, mais rien n'indique que ce chiffre soit exact.

Il faut croire cependant que le chiffre des morts est considérable, puisque aucun des ouvriers mineurs, descendus dans les puits numéros 2, 3 et 4, n'est encore remonté.

Le préfet du Pas-de-Calais et le sous-préfet de Béthune sont sur les lieux, ainsi que tout le haut personnel de la mine.

Dernières Nouvelles

Béthune, 10 mars.

Les dernières dépêches de Courrières annoncent que sur 1 795 ouvriers mineurs descendus ce matin dans les puits, 591 seulement sont remontés.

Le nombre des ouvriers restés ensevelis s'élèverait donc exactement à 1.204.

Plusieurs équipes de mineurs descendus pour porter secours à leurs infortunés camarades commencent à remonter.

On craint que toute tentative de sauvetage ne soit inutile.

Le parquet d'Arras est arrivé à Courrières pour commencer une enquête.

Des scènes déchirantes se renouvellent à chaque instant.

On ne peut se rendre compte de l'étendue de cette terrible catastrophe, qui plonge dans le deuil presque toute la population de Courrières, ce village qui compte 4.000 habitants environ, dont 2.000 sont employés aux mines.

M. Fallières

Paris, 10 mars.

Le président de la République en présence de ce terrible événement, a retenu à souper au bal des anciens élèves de l'Ecole normale supérieure qui devait avoir lieu ce soir.

Départ des Ministres de l'Intérieur et des Travaux publics

Dès que la nouvelle de la terrible catastrophe de Courrières est parvenue au ministère de l'intérieur, M. Dubief, accompagné de M. Gauthier, ministre des travaux publics, se sont rendus sur les lieux.

La Crise Ministérielle

M. SARRIEN accepte la mission de former le Cabinet

Paris, 10 mars.

Le président de la République a reçu ce matin MM. Sarrien et Léon Bourgeois, avec lesquels il a longuement conféré sur la situation ministérielle.

M. Fallières les a ensuite retenus à déjeuner.

M. Sarrien a fait connaître au président de la République, qu'il acceptait définitivement la mission de former le cabinet et qu'il s'était assuré le concours de MM. Bourgeois et Poincaré.

Les démarches

Paris, 10 mars.

En quittant l'Elysée, M. Sarrien s'est rendu chez MM. Briand, Clémenceau et Georges Leygues, mais il ne les trouva pas.

Le président de la Délégation des Gauches s'est ensuite rendu au ministère de l'agriculture pour conférer avec M. Ruau, pendant que M. Poincaré allait s'entretenir avec M. Thompson, au ministère de la marine.

La Combinaison SARRIEN-BOURGEOIS-POINCARÉ

Paris, 10 mars.

Ce soir, à 7 heures, MM. Briand et Clémenceau ont conféré avec M. Sarrien qui avait fait une démarche auprès d'eux.

⁂

Une réunion de plusieurs notabilités politiques, faisant partie du Bloc, aura lieu ce soir chez le président de la délégation des gauches.

Au Palais Bourbon

Paris, 10 mars.

On assure dans les couloirs de la Chambre que la combinaison Sarrien-Bourgeois Poincaré est prête à aboutir et l'on donne comme probable la combinaison suivante :

M. Sarrien
Présidence du Conseil
avec le portefeuille de la Justice
M. Léon Bourgeois
Affaires étrangères
M. Clémenceau
Guerre
M. Briand
Intérieur
M. Thomson
Marine
M. Poincaré
Finances

EN ESPAGNE

Le Roi d'Angleterre à Saint-Sébastien

Saint-Sébastien, 10 mars.

Le roi Edouard VII est arrivé à Saint-Sébastien, aujourd'hui à une heure.

Bien que le voyage du roi n'ait aucun caractère officiel, la ville lui a fait une brillante réception.

S. M. Edouard VII a déjeuné à Miramar, et est rentré dans la soirée à Biarritz.

00129

LA QUESTION MAROCAINE

LA CONFÉRENCE D'ALGÉSIRAS

La Banque d'Etat

Algésiras, 10 mars.

Les délégués se sont réunis ce matin, à 10 heures, en séance plénière pour continuer l'examen de la question de la Banque d'Etat.

La Conférence a accepté la proposition allemande relative à la nomination des Censeurs pour les banques d'Etat française, allemande, anglaise et espagnole.

L'entente n'est pas encore faite sur les questions de la participation et du contrôle.

La question de la police

Algésiras, 10 mars.

La Conférence a ensuite examiné la question de la police.

M. Radowitz délégué allemand, a fait une déclaration relative au projet français, lequel, a-t-il dit, contient beaucoup de bonnes choses.

Il a ensuite proposé de soumettre les projets français et autrichien sur la police à un comité de rédaction.

La Conférence a accepté la proposition de M. de Radowitz.

Les impressions

Algésiras, 10 mars.

La séance d'aujourd'hui a laissé une très bonne impression dans les milieux diplomatiques d'Algésiras.

On a beaucoup remarqué que la discussion a été empreinte d'une grande courtoisie, et que l'on a montré, au cours de la séance, un esprit des plus conciliants.

A Berlin

Berlin, 10 mars.

Les milieux officiels de Berlin et la plupart des journaux envisagent la question marocaine sous un aspect favorable.

On s'accorde à reconnaître que les difficultés, actuellement pendantes, seront résolues et que la Conférence est sortie de l'impasse qui a fait craindre un échec.

DERNIÈRE HEURE

LE NOUVEAU **MINISTÈRE**

Paris, 10 mars.

Le « Soir » donne comme certaine la combinaison ministérielle suivante :

M. Sarrien
Présidence du Conseil
M. Morlot
Sous-secrétaire d'Etat à l'Intérieur
M. Léon Bourgeois
Affaires étrangères
M. Poincaré
Finances
M. Vallé
Justice
M. Thomson
Marine
Général Brun
Guerre
M. de Saint-Germain
Colonies
M. Trouillot
Commerce
M. Bérard ou Ruau
Travaux Publics
M. Ruau ou Decker-David
Agriculture
M. Michel
Sous-secrétaire d'Etat des Postes
M. Briand
Sous-secrétaire d'Etat du Travail
M. Massé
Instruction publique
M. Couyba ou Paul Meunier
Sous-secrétariat des Beaux Arts

AVIS DE DÉCÈS

Mme veuve Pitti Ferrandi, née Lota ; M. le docteur François Pitti Ferrandi, membre du Conseil général ; M. Charles Pitti-Ferrandi, avocat à la Cour d'appel ; M. Antoine Pitti-Ferrandi ; Mme Thiers, née Pitti-Ferrandi, M. le docteur Thiers et leur fille ;

Mme veuve Pitti-Ferrandi, née Giuliani ; Mme veuve Buonaroti Lota ; Mme Louise Lota, en religion sœur Marie-Dominique de la Visitation ;

Mme veuve Cinarelli Lota ;

Les familles Nicolai, Frediano Donati, Docteur Pascal Zuccarelli, Felici, Ortoli, Xavier Sallicti, Piccaroli, Rigo, Lota, de Corsi, Cecconi, Antonetti, Stefanini, Massoni, Filippi, Patrimonio, Pomonti, Casalta, Levie Ramolino, Bladelli, Savelli,

Ont la douleur de faire part à leurs parents, amis et connaissances, de la perte cruelle qu'ils viennent d'éprouver en la personne de

M. ANTOINE-FÉLIX PITTI-FERRANDI
Avocat
Ancien Conseiller général

leur époux, père, grand'père, beau-frère, neveu-germain, oncle et cousin-germain, décédé le 10 mars, dans la 63me année de son âge, muni des Sacrements de l'Eglise.

La levée du corps aura lieu lundi 12, à 7 heures et demie du matin.

La Conférence a accepté la proposition de M. de Radowitz.

Les obsèques seront célébrées à Pietra di Verde, mardi matin, 13 du courant.

DÉPOT CENTRAL

1, rue Neuve Saint-Jean, 1, Bastia

POMMES DE TERRE
EN GROS
pour semence et consommation
Early, Perrins, etc., etc.
Aulx, légumes, savons, café, etc.
Gros et détail

SPÉCIFIQUE DEUTSCHLE

tuant instantanément les punaises

Insecticide sans odeur, inaltérable et inoffensif, pouvant être confié sans danger à des enfants.

PRIX : 0,30 et 0,60 le flacon.

Dépôt à Bastia rue du Nouveau-Port. N° 2 au 1er étage.

TRANSPORTS DIRECTS

entre Bastia
et les ports du Nord
Services bi-mensuels de vapeur de BASTIA pour
LONDRES, LIVERPOOL, NEWCASTEL
ANVERS, HAMBOURG
et les ports d'ESPAGNE
Pour dates des départs et tous les renseignements s'adresser à
Mr ARTHUR C. SOUTHWELL
Bastia.

Achetez les
Soieries Suisses
Demandez les échantillons de nos Soieries Nouveautés de printemps et d'été pour robes et blouses :
Habutai, Pompadour, Chiné, Rayé, Voile, Shantung, Broderie de St. Gall, Mousseline 120 cm de large à partir de fr. 1.25 le mètre en noir, blanc, uni et fantaisie.
Nous vendons directement aux particuliers aux mêmes prix que ceux soldés et les envoyons à domicile franco de port et de droits de douane.
Schweizer & Cie, Lausanne C 1

AU BON MARCHE

PRIX FIXE | **BARBI IS NO** | PRIX FIXE

BASTIA — 9, Rue de l'Opéra, 9 — BASTIA

Vente réclame.

Aperçu de quelques prix

Serviettes de toilette, nid d'abeilles, avec liteaux rouges, la serv. 0.20
Bas noir pour Dames, sans couture, semelle et talon double, la paire 0.50
Vitrage guipure blanche, festons bordés, le mètre . . . 0.20
Tricot chandail pour homme, fond couleur, le tricot . . . 0.95
Services damassés, 12 serviettes et la nappe, le service . . 5.95
Pochettes soie, la pochette. 0.30
Mouchoirs de poche pour homme, fond couleur, grandeur 60 centimètres, le mouchoir. 0.15
Jupons nansouk avec volants garnis de dentelle, toutes nuances, le jupon 1.95
Chemises pour Hommes, rayures fantaisie, la chemise . . 1.45

CHAUSSURES

Richelieu pour Dames, jaune ou noir, forme nouvelle, double semelle cousue, la paire 2.95
Bottines boutons ou lacets, avec ou sans bout vernis, la paire à partir de 3.50
Richelieu pour Hommes, jaune ou noir, forme mode, double semelle, cousue, la paire 4.50
Bottines pour Hommes, claque veau, double semelles cousue, article recommandé, la paire. 6.45

CONFECTIONS

Grand rabais sur tous les articles de confections pour Hommes, Jeunes Gens et Enfants.
Complets pour Hommes, cheviotte toutes nuances de drap fantaisie, le complet à partir de 10 fr. 50.
Complets en drap pour Jeunes Gens, à partir de 8 fr. 95.
Complets pour Enfants de 3 à 12 ans, drap uni ou fantaisie, nouveaux modèles, le complet à partir de 2 fr. 45.
Pantalons pour Hommes, drap toutes nuances, le pantalon à partir de 2 fr. 75.

9, Rue de l'Opéra **AU BON MARCHÉ** 9, Rue de l'Opéra

XXXIe ANNÉE — LUNDI 12 MARS 1906 — N° 71

Le Petit Bastiais

5 CENTIMES — JOURNAL QUOTIDIEN — 5 CENTIMES

Rédaction & Administration : 8, Boulevard du Palais, Bastia
J.-B. OLLAGNIER, Directeur

Les annonces sont payables d'avance et reçues aux Bureaux du Journal.
Faits divers 1 fr. — Réclames (3e page), 0.75 — Divers, 0.50 — Judiciaires, 0.25

ABONNEMENT (*Payable d'avance*)

	un an	6 mois	3 mois	
Corse	20 fr.	10 fr.	5 fr.	Union postale et autres Pays : le port en sus.
Autres Départ.	22 »	12 »	6 »	

On ne répond pas des manuscrits déposés.

LE CALENDRIER

Fête d'Aujourd'hui : Saint Grégoire
Soleil : (heure nationale)
Lever, 5 h. 54 m. — Coucher, 5 h. 32 m.
Dernier quar., le 17. — Nouv. Lune, le 10.
Fête de Demain : Saint Nantidaine.

11 MARS

Les Curiosités de la Semaine

Du danger de trop manger.

Dr M. Jean Ficot, dans la *Revue* : Les excès de la boisson et de la nourriture provoquent une quantité de maladies dont l'ensemble précipite l'arrivée de la vieillesse et de la sénilité. La gourmandise est, hélas, un péché capital qu'il faut expier sur notre terre. On n'y pense pas assez et la nature nous le fait cruellement payer.

Le jour où l'humanité aura compris et appliqué rigoureusement les principes de la nutrition rationnelle, notre jeunesse et notre santé se trouveront singulièrement fortifiées. Une quantité de médecins de la Faculté de Paris n'ont fait que renchérir sur ces remarques. Le docteur Robin a signalé les dangers que courent les enfants eux-mêmes, dès l'âge le plus tendre, à la suite de leur nourriture trop abondante.

En se basant sur les données acquises par les dernières conquêtes de la physiologie, on pourra dire que, tandis que les classes inférieures de la société se trouvent décimées par l'alcoolisme, les classes riches paient leur contribution douloureuse à l'albuminisme. Les deux extrêmes de la misère et de la richesse se rencontrent de la sorte sur le chemin des souffrances et des maladies. Les privations de la faim sont, en tout cas, moins nuisibles que les excès de la nourriture.

Avec les progrès de l'hygiène scientifique, la partie de l'humanité qui se nourrit trop s'apercevra, sans doute, qu'en abandonnant le superflu aux nécessiteux, elle travaillera avant tout pour son propre salut.

Le record du mariage.

Il vient de mourir à Budapest une vieille artiste hongroise, âgée de quatre-vingt-un ans, et dont la popularité fut grande : Mme Corneli Prielle.

Cette artiste avait évidemment le monopole du mariage... et du divorce.

En 1846, elle a été pendant un jour la fiancée du plus célèbre poète de la Hongrie, M. Petoeff. Un peu plus tard, elle a épousé l'acteur Szerdarhely, mais elle a divorcé encore avant la guerre de 1848. Elle s'est remariée avec le commandant des hussards Hidassy, puis a de nouveau divorcé pour épouser, pour la seconde fois, son premier mari, l'acteur Szerdarhely. Enfin, il y a trois mois, en dépit de ses trente ans de veuvage et de ses quatre-vingts printemps, elle s'était remariée avec l'homme de lettres Roezayay.

Au pays des dollars.

Nous recevons d'Amérique des nouvelles sur la tournée Sarah Bernhardt.

L'accueil fait par les Américains au programme de notre grande tragédienne a dépassé toutes les espérances. A Boston, les recettes se sont élevées : la « Sorcière, » à 4 958 dollars ; la « Dame aux Camélias, » 4.826 dollars ; « Adrienne Lecouvreur, » 4 976 dollars ; « Phèdre, » 4 652 dollars. Multipliez ces chiffres par cinq, et vous aurez la recette en francs.

Le train spécial qui transporte Mme Sarah Bernhardt de ville en ville, comprend, outre les cars pour la troupe, trois wagons de matériel, décors, costumes et accessoires, et le wagon spécial de Mme Sarah Bernhardt, confortablement aménagé : salon, salle à manger, deux chambres à coucher, salle de bains. Sage précaution, Mme Sarah Bernhardt emmène avec elle un chef français.

Nous ne reverrons pas de sitôt la grande voyageuse...

Encore un mot historique manqué.

Décidément, c'est la faillite successive de tous les mots historiques. En voici encore un auquel nous allions devoir renoncer aussi résolument qu'à celui de l'ambroisie.

On sait que William Pitt est mort, au lendemain d'Austerlitz, rongé de chagrin à la pensée des tristes destinées qui attendaient l'Angleterre. Ses derniers mots auraient été ce cri d'angoisse : « O mon pays ! » Or, lord Rosebery, à l'occasion du centenaire récent de la mort de Pitt (23 janvier 1906), a ramassé sur ce point la tradition. Il tient de source certaine que William Pitt adressa ses dernières paroles à un huissier de la Chambre des Communes, qui, dans la nuit du 22 au 23 janvier 1906, déposa à son chevet, de la part d'un ami, quelques pâtés de sanglier. Le grand homme rouvrit les yeux pour dire : « Je crois bien que je peux goûter les pâtés de Bellamy. »

Ce n'est pas beaucoup moins héroïque et c'est sensiblement plus conforme au niveau moyen des *ultima verba* que prononce le commun des mourants.

Les journaux espagnols signalent la présence, à l'hôpital provincial de Madrid, d'une femme originaire de Grenade, qui est âgée de cent-vingt-cinq ans. Elle est née en 1781, et elle a vu par conséquent trois siècles. Jamais, en sa longue existence, elle n'a éprouvé de maladie grave, et c'est la première fois qu'elle est obligée d'entrer à l'hôpital.

L'Académie de médecine a été saisie du cas et elle prépare un travail sur cet exemple extraordinaire de longévité. Ce qui fait dire assez irrévérencieusement aux journaux espagnols que maintenant que les médecins s'en mêlent, la pauvre vieille doit s'attendre à tout...

PIPELET.

PROPOS EN L'AIR

Bastia s'amuse

Qui donc a prétendu qu'on ne s'amusait pas à Bastia? Détracteurs, vous mériteriez d'être cloués au poteau des supplices, d'y voir descendre sur vous toutes les foudres du Ciel pour avoir jeté à sa face vos mensonges et votre ingratitude !

Les bienfaits qui nous viennent d'en haut et d'en bas sont innombrables. Jetez un regard autour de vous, observez, comptez, supputez, et, là où vous avez cru voir le mal, vous verrez la joie, le bonheur, le Bien.

N'avons-nous pas un ciel très bleu au-dessus de nous pour tremper nos yeux dans l'infini ? N'avons-nous pas un gai soleil pour réchauffer nos corps et réjouir nos âmes ? Songeons qu'il est, loin de nous mais sur le même globe, des peuplades qui gémissent sous un un froid de 40 degres au-dessous de zéro.

N'avons-nous pas une superbe Traverse où nous pouvons, au crépuscule, pendant les éternels et très doux *spring days*, vaguer en quête d'une âme sœur ? N'avons-nous pas une Chambre musicale où de talentueux et laborieux artistes savent si bien nous prodiguer le meilleur de leurs vastes répertoires ? N'avons nous pas la docte Cirnea et ses joyeux dimanches ? Et les concerts de charité en faveur de quelques-uns ou de plusieurs ?...

Grand Dieu ! qui donc ose se plaindre ?.. Quel est le galeux qui peut avoir l'âme assez mal façonnée pour jeter au milieu de la joie collective la plainte discordante ou le cri de haine ?..

Ma's laissons ces mécontents, qu'un verre de trop bu à la fête peut avoir exalté...

Nous n'avons pas de loi ma guarda e passa !

Le poète a bien raison. Songeons plutôt à saluer chez nous l'avènement d'une ère nouvelle, à favoriser à Bastia le triomphe de l'Art. L'Art ! Cert s, beaucoup ne le voient pas plus que le nient ; mais voyez le, il se montre partout chez nous... Le Boslon fait fureur, l'amour meurt et refleurit tour à tour sur les touches gémissantes ou criardes ; les airs des plus grands opéras et la romance napolitaine alternent harmonieusement dans nos soirées musicales ; la Malfichine même a eu dernièrement son inauguration dans une réunion fort joyeuse. D'aucuns ont voulu m'affirmer qu'elle fut dansée tout comme à Barcelone.

Malgré tout, même en présence de ces progrès réels, les mauvaises langues murmurent, ronchonnent et crient au scandale ! es envieux et les médisants sont si nombreux partout ! Quelques-uns ont osé me raconter qu'en un bal tout récemment, l'éclairage vint subitement à manquer, les lampes s'éteignirent brusquement comme en un conte oriental, aux grands tortillements de joie des jeunes invitées et invitées. Mais ce sont là choses très heureuses, où je ne chercherai donc à voir clair. Je me garderais bien d'ailleurs d'ajouter foi à d'aussi vilains propos et d'en parler plus longtemps. Ne froisserais-je pas bien des consciences, moi qui n'eut pas le bonheur de collaborer aux froissements de jupons de la dive soirée ?

En somme, ne nous plaignons pas... Bastia s'amuse ! Seulement les Bastiais sont très modestes. Ils n'aiment pas étaler leurs divertissements en plein air ; ils n'aiment pas ces fêtes bruyantes où accourt une foule hétérogène au roulement des tambours, aux notes stridentes des cuivres. Les passe-temps dans notre heureuse ville sont plus intimes, la joie de s'amuser est reclue au salon ou en la salle de réunion ; l'on se connaît mieux ainsi, l'on se comprend mieux. Certes, Bastiais et Bastiaises ne manquent pas de sagesse !

Pourvu toutefois qu'une telle intimité ne devienne trop étroite...

JACQUES.

Les Travaux d'Empierrement de la rue de l'Opéra

C'est avec la plus grande surprise que nous avons constaté que l'on a commencé à répandre les cailloux sur la chaussée de la rue de l'Opéra, et cela pour deux raisons.

La première, c'est qu'il ne semble pas que l'on ait procédé au cubage des cailloux, cette opération ne devant être faite qu'après que ces cailloux ont été débarrassés des détritus, des débris et des petits cailloux pouvant passer dans un anneau de 3 centimètres.

La deuxième, raison c'est que la chaussée n'a été l'objet d'aucune préparation pour recevoir l'empierrement ; on devait, en effet, préalablement pratiquer des défoncements sur les côtés, ayant 15 centimètres de profondeur environ, pour servir de point d'appui à l'empierrement ; celui-ci ne pouvant avoir une cohésion suffisante si, sous la pression du rouleau et du charroi, la couche

---

46 — FEUILLETON DU PETIT BASTIAIS

Le Conducteur d'Omnibus

PAR

ALFRED SIRVEN & A. SIÉGEL

PREMIÈRE PARTIE

Les Deux Enfants

1877

A peine eurent-ils disparu que Nais, serrant Marie avec empressement sur sa poitrine, s'écria en sanglotant :

— J'ai peur !... Je ne sais pas ce qu'ils vont comploter ensemble... mais j'ai peur !... peur pour Marie.

— Pour Marie ? répéta Jean Paul, le cœur serré.

— Oui et je donnerais gros pour savoir ce qu'ils vont se dire.

Le petit garçon se leva et résolument :

— Je vais tâcher de les suivre, de les entendre...

— Tu les espionnerais mon Jean-Paul ?

— Espionner mon père, c'est mal... mais tu me dis que c'est pour Marie ?

— Oui, c'est pour elle.

— En ce cas, j'y vais et je te jure que tu sauras tout.

Il s'enfuit en courant.

Devant lui, Girard et Méroualle marchaient côte à côte sur la route.

Il se jeta de côté et rampa dans les blés qui bordaient le chemin pour n'être pas aperçu.

Il manœuvra de façon à pénétrer derrière eux dans le cabaret, où ils entrèrent.

Les gens de la maison, reconnaissant en lui le fils du « Hérand » ne firent même pas attention à lui.

Jean-Paul connaissait parfaitement l'endroit où il se trouvait.

Plusieurs fois sa mère l'y avait envoyé chercher Girard, et il savait dans quelle salle il avait coutume de se livrer à ses libations.

Généralement, l'ivrogne se gardait de le suivre sur le champ.

Il fallait que l'enfant attendit qu'il fût disposé à l'accompagner.

Il se rendait alors dans une espèce de petit hangar construit derrière la maison.

Le cabaret du *Sabre de bois* était une mauvaise bicoque qui tombait en ruine. De tous côtés, dans les murs des hangars réparés à la diable, laissant pénétrer l'air du dehors.

Cela Girard le savait, mais il s'en moquait, parce que si la bâtisse était malade, la cave était excellente.

Ce qu'il ne savait pas, c'est que les lézardes des murs ne laissaient pas seulement entrer les courants d'air, mais qu'elles permettaient à une oreille fine d'entendre ce qui se passait au dedans.

Or, la salle où il se tenait de préférence et où, cette fois encore, il s'enfermait avec Méroualle, était située à l'extrémité du cabaret, séparée par une muraille délabrée du hangar où Jean-Paul s'était blotti.

L'enfant savait que de là, il entendrait tout ce qui se dirait à côté de lui.

Retenant son souffle, il écouta attentivement.

Au bout d'une demi-heure, sa pauvre figure intelligente toute pâle et son corps chétif tout tremblant, il se sauva, glacé de terreur par les paroles qui étaient arrivées jusqu'à lui.

Il revint à la charcuterie, où Nais l'attendait tout-à-fait, et se laissa tomber dans ses bras, en balbutiant, hors de lui :

— Mère !... Mère... si tu savais ! Ah ! c'est affreux.

XXI

Méroualle, pressé de jouir, n'était pas homme à attendre cinq ans la réalisation de ses rêves.

Aussi bien, pensait-il, les scrupules de Stéphane de Vert étaient absurdes. Par principe, il n'était pas partisan des moyens violents, mais cette fois, l'enjeu valait bien un crime.

Supprimer Marie, tel était le but qu'il se proposait d'atteindre dans le plus bref délai possible.

L'essentiel était d'y arriver sans se compromettre.

Avant de se prononcer chez les Hérand, les renseignements qu'il fit prendre sur eux lui permirent de concevoir un plan.

Il savait que la mère Nais avait une fille, bonne enfant qui s'était attachée à la petite, mais l'homme était une bête brute, un sectateur de la pire espèce.

Celui là était l'instrument tout désigné.

Ils ne furent pas longs à s'entendre.

Moyennant dix mille francs, le misérable s'engagea à le débarrasser de l'enfant à la première occasion.

Oh ! pas de violences, pas d'assassinats apparents ! Méroualle ne voulait pas de cela.

Un simple accident. La petite, par exemple, jouant sur la route... une charrette passant à fond de train... comme elle était sourde, elle ne se dérangerait pas et se trouverait broyée par les lourdes roues.

Avec une lucidité effrayante, Méroualle imaginait vingt autres solutions qu'il recommandait à Girard.

Celui-ci se faisait fort d'en finir avec Marie avant huit jours.

C'était cela que Jean-Paul avait entendu, cela qu'il répéta à sa mère, frappé d'horreur.

Malgré l'épouvantable que le garçon avait éprouvée, il avait conservé assez de sang-froid pour ne rapporter un détail qu'il ne parvenait pas à comprendre.

En parlant de Marie à Méroualle, Girard avait dit plusieurs fois :

— Votre fille.

Il rapporta nettement à sa mère cette singularité, en ajoutant :

— Ma petite sœur ne peut pas être la fille de cet homme.

— Non ! s'écria Nais avec énergie, elle n'est pas la fille de ce misérable ; elle est ma fille, à moi, à moi seule... car elle n'a que moi sur la terre pour la défendre et pour la sauver, la pauvre enfant !

Elle la pressa avec une tendresse farouche dans ses bras où l'enfant s'était réfugiée à l'entrée de Méroualle.

La sourde-muette avait toujours éprouvé une vive aversion pour l'amant de Jeanne.

Depuis plusieurs années qu'elle était confiée aux soins de Nais, le souvenir de sa première enfance s'était peu à peu effacé de son esprit.

Après cet elle reconnut sa mère si elle l'avait vue.

D'ailleurs, malgré les emportements passionnés de celle-ci, elle se sentait mieux aimée par Nais, dont l'affection était moins désordonnée.

Le temps qu'elle avait passé à voyager à la remorque de la route — et de Méroualle n'existait plus dans sa mémoire qu'à l'état de rêve assez triste.

Elle se souvenait bien que parfois une femme, très belle et très bonne, la couvrait de baisers et de caresses ; c'étaient des instants très doux auxquels elle ne pouvait songer sans éprouver une grande douceur ?... mais ces instants étaient courts, hélas !

(A suivre).

pierreuse ne peut s'arc-bouter sur les parties latérales de la chaussée.

Les travaux de cette rue ne paraissent avoir été l'objet d'aucun contrôle ; un certain nombre de pierres étaient d'une constitution lamelleuse et d'une nature assez friable, notamment le tas qui se trouvait près de la Traverse ; beaucoup de cailloux n'ont pas les dimensions voulues, et affectent une forme longue et plate.

La rue de l'Opéra a toujours été en mauvais état, et toujours en réparation. Les habitants de cette rue expriment le désir bien légitime, que puisqu'on procède à une réfection complète de la chaussée, les travaux soient conduits de manière à obtenir un empierrement durable, et sur lequel on ne soit pas obligé de revenir de sitôt.

Le Courrier de Livourne

Dans la nuit de vendredi à samedi une formidable tempête se déchaînait sur Bastia et sur le littoral de la mer Tyrrhénienne ; les paquebots de la Compagnie Fraissinet qui devaient effectuer leur service sur Livourne et Nice durent rester dans notre port. A 4 heures du matin seulement le *Balkan* osa partir pour Nice. Quant au *Cyrnos* une nouvelle avarie de machine le mit dans la triste obligation de ne pas s'aventurer dans un voyage qui aurait pu lui être funeste.

La prudence est un fort bel apanage ; la Compagnie Fraissinet en possède sûrement sa bonne part ! Il est toutefois des services postaux à assurer quand on a une adjudication à satisfaire. La Compagnie Fraissinet s'en soucie fort peu ; c'est ainsi que deux courriers entre Bastia et Livourne et vice-versa ont été coupablement négligés cette semaine. Aussi l'administration des Postes italiennes a jugé bon de remettre vendredi soir son courrier au commandant du vapeur *Tarignano*, de la Compagnie Méditerranéenne. Certes, en Italie, on connaît mieux la confiance en des gens loyaux qu'à bord du *Cyrnos* !

Le *Tarignano* quitta Livourne dans la nuit malgré une effroyable tempête ; durant toute la traversée le petit mais solide bâteau eut à lutter contre les assauts d'un terrible vent debout. Samedi, matin vers 6 heures, il entrait dans notre port à la stupéfaction générale.

Avouons franchement que les petits bateaux de la Compagnie Méditerranéenne tiennent aussi bien la mer, et parfois mieux, que les gros steamers de la Compagnie Fraissinet. Ce qui est plus surprenant, c'est que souvent ils les tirent de l'embarras, soit en les ramenant au port, soit en effectuant leur service !

«AU « JOURNAL OFFICIEL »

Récompenses au dévouement

Le ministre de la guerre a décerné une médaille d'honneur en bronze au cavalier Barbari Jean-Baptiste, du 11e régt de hussards ; au cours d'épidémies de scarlatine et de fièvre typhoïde qui ont sévi sur la garnison, pendant les années 1904 et 1905, a fait, à l'hôpital mixte de Tarascon, preuve d'un zèle et d'un dévouement remarquables.

Postes et Télégraphes

M. Marini Dominique, ancien militaire, a été nommé facteur des postes dans le département de la Seine.

Cour d'Assises

Audience du 10 mars 1906

Présidence de M. SAVELLI, *conseiller*

Le Drame de Pietricaggio

Plaidoirie
de Me H. de Montera junior

Me Hyacinthe de Montera junior examine tout d'abord la situation électorale de la commune de Pietricaggio au moment des élections municipales. Les Poli, dans cette affaire, avaient eu un tort, un seul, mais grand, celui d'élever à la dignité d'adjoint un homme taré tel que Castelli, jadis condamné pour vol par le Conseil de guerre. Mais Castelli est un être inquiet, turbulent, suscitant à chaque instant des difficultés, fomentant des troubles. Pour avoir leur tranquillité les Poli consentirent à satisfaire son ambition. Ils furent mal payés de leur amabilité. Dès qu'il fut adjoint Castelli voulut être maire, et il dit sans d'autres préambules au maire Riolacci : « Ote-toi de là que je m'y mette. » On refusa. Alors il tourna casaque et marqua par cette félonie la reconnaissance qu'il devait aux Poli. Ceux-ci ne s'en plaignaient pas. C'était un bon débarras. La présence du nom de Castelli sur la liste qu'ils patronnaient leur avait aliéné pas mal de sympathi s. Depuis que celui-ci les combattait les électeurs revenaient à eux. C'est ainsi qu'au moment où Castelli était de leur bord ils n'emportèrent les élections que par une voix de majorité. Le jour où Castelli les abandonna ils obtinrent 9 voix de plus que leurs adversaires.

Castelli nourrissait contre les familles Poli, Bon faci et Orsini une haine implacable. Prévoyant que le résultat des élections allait tourner à sa confusion, il chercha it toutes les occasions de fomenter des troubles, de produire une bagarre à la suite de laquelle il pourrait assouvir ses vengeances.

Une première fois dans la buvette Lanfranchi, il invita ses amis à crier aux armes et à commencer le feu. Ils refusèrent de le suivre. il se rend alors sous les fenêtres de ses beaux-parents qu'il accable des pires outrages. On l'entraîne de nouveau dans la buvette Lanfranchi. Il ressort, se rend sur la place Castli, et rencontrant Xavier Orsini qui la veille lui avait refusé son suffrage, il lui lance à la figure un bout de cigare qu'il avait à la bouche. Orsini demeure stupéfait.

Son beau-frère, le garde-champêtre Bonifaci intervient alors et adresse à Castelli des observations sur un ton très bienveillant. Celui-ci sort alors son revolver au poing et tire sur le garde-champêtre puis sur sa femme. Ce fut le signal de la bataille.

Me Hyacinthe de Montera junior déclare qu'il ne s'occupera que des accusés Orsini Xavier, Poli Marie-Françoise et Bonifaci Paulin.

Orsini Xavier est un honnête homme au passé irréprochable. Il est surtout remarquable par son extrême douceur. Insulté, gravement outragé, il ne répond pas, et rentre chez lui d'où son père ne le laisse plus sortir. Il est inexact qu'il soit revenu sur la place armé d'un fusil et qu'il ait tiré. Les témoins qui l'affirment mentent. Les diverses contradictions que l'on relève dans leurs dépositions le prouvent bien. MM. les Jurés n'hésiteront pas à rendre Orsini à la liberté.

Me Hyacinthe de Montera junior présente ensuite la défense des deux femmes et démontre que la procédure ne contient contre elles aucune trace sérieuse.

MM. les Jurés acquitteront la femme Bonifaci contre laquelle on ne peut rien argu r. Ils acquitteront aussi Francoise Poli dont le fils sergent d'infanterie coloniale, a été lamentablement assassiné par Orsini.

Me Hyacinthe de Montera junior fait un tableau saisissant de la mort du sergent d'infanterie coloniale Poli expirant dans les prisons de Corte sans que sa mère ait pu recueillir de ses lèvres une caresse d'adieu et dans une très éloquente péroraison il adjure les jurés d'absoudre les trois malheureux dont il a présenté la défense.

L'audience est levée et renvoyée en continuation à lundi.

BULLETIN COMMERCIAL

Syndicat Central des Agriculteurs de France

Cours des graines diverses au 1er mars

Avoine noire Bretagne.	Havre	21.00
Avoine rouge Oran....	Marseille	19.00
Avoine blanche Russie.	Marseille	18.00
Maïs roux Plata.....	Le Havre	17.75
Maïs Cinquantini.....	Marseille	20.50
Maïs Plata.....	Marseille	18.00
Orge de Russie.....	Marseille	17.75
Fèves lévées lavées et nettoyées.....	Marseille	24.00
Fèves concassées.....		18.00

Les prix ci dessus s'entendent par 100 kilos nus et pour expéditions de 5.000 kilos.

Pour quantités moindres, ils sont majorés de 0.25 à 0.50 par 100 kilos.

L'Application de la Loi de Séparation

Monticello

A 10 heures du matin devait avoir lieu l'inventaire.

Dès 8 heures l'église était remplie de femmes en prière et décidées à la résistance : les hommes attendaient sur la place l'arrivée de l'employé de l'enregistrement, M. Ferry, qui en effet arriva à l'heure indiquée.

M. le Curé, informé de la présence de l'envoyé du gouvernement, s'avance sur le perron de l'église, et lit une vive protestation à laquelle le bâtonnier répondirent par des cris enthousiastes de : « Vive la Religion. »

La grande porte de l'église, qui était entr'ouverte, se referma au moment où le receveur des domaines voulait y entrer. Il n'insista pas davantage devant la force et il se retira. Ajoutons à la louange des habitants que le tout s'est passé dans le calme le plus complet.

Enfin les portes s'ouvrirent et l'on récita très pieusement le chapelet en action de grâces.

Solaro

M. le Receveur de l'enregistrement accompagné d'un huissier et de deux gendarmes s'est présenté à l'église paroissiale de Solaro pour en faire l'inventaire.

En l'absence du curé, la population féminine s'est aussitôt portée sur la place de l'église, jeunes et vieilles femmes sont armées de bâtons et poussent des cris de colère contre l'agent du gouvernement. En même temps le glas funèbre retentit et un catafalque est dressé au milieu de l'église. Le signal d'alarme est donné à la campagne d'alentour d'où les hommes accourent en toute hâte pour renforcer le bataillon du sexe faible qui tient tête vaillamment à la gendarmerie.

Au fonctionnaire qui s'abrite sous l'autorité du gouvernement qui l'a chargé de cette besogne, le « gouvernement c'est nous, », répond une paroissienne enjuponnée.

Heureusement que l'agent des Domaines comprit la gravité de la situation et battit en retraite, avant l'arrivée sur le champ de bataille de courageux campagnards qui accouraient armés de leurs outils et décidés à en venir aux pires extrémités pour défendre leur église !

Marigoana

Le 19 février, arrivait dans notre commune M. Paiboe receveur des domaines d'Ersa. La cloche donne l'alarme par le tintement lugubre.

Les femmes accourent en bâte sur la place de l'église. L'agent du fisc, accompagné d'un conseiller municipal que les électeurs n'avaient nullement chargé de ce mandat, se présente devant la foule qui le reçoit par des hurlements, des cris, des vociférations qui traduisent la colère générale.

A grand peine le curé obtient le silence pour lire sa protestation. Les fidèles ferment les portes de l'église. Toute tentative du receveur des domaines pour les faire ouvrir paraissant inutile et la population semble triompher lorsque le maire intervient et obtient, après avoir longuement parlementé, que les portes s'ouvrent.

La foule est à ce moment la menaçante. Le curé trouvant qu'il n'est plus le maître chez lui se retire. L'attitude hostile des fidèles s'accentue encore davantage au point que l'agent du fisc se retire sans achever ses opérations. Il faliut une seconde intervention du maire pour qu'il put les reprendre.

Une victime du devoir

Les habitants de Montiers ont été péniblement impressionnés, ce matin, vers 10 heures, par l'assassinat commis sur le gardien de prison Santarelli, par le détenu Giorgini Roch, âgé de 22 ans, sujet italien.

Le crime a été commis pendant que le gardien-chef se trouvait dans son bureau, au premier étage. Le détenu Giorgini, qui était préposé à la cuisine, se trouvait dans une pièce au rez-de-chaussée avec le gardien auquel il a asséné un coup de hache ; après s'être emparé de ses clefs, il l'a enfermé dans un placard et est sorti de la prison, formant les portes sur lui, sans être remarqué.

Le gardien Santarelli est mort deux heures après ; il laisse une veuve et deux enfants.

Le parquet est sur les lieux. Le signalement de l'assassin qui est activement recherché, a été transmis à toutes les brigades de gendarmerie.

***

Après d'actives recherches, faites dans la journée d'hier par la gendarmerie et la police, pour retrouver Giorgini Roch, sujet italien, l'auteur de l'assassinat du gardien de prison Santarelli, que nous avons signalé, les agents convaincus que l'assassin n'avait pu sortir de Toutiers, établissant, des embuscades.

Vers 9 heures du soir, le brigadier Fillot et le gendarme Brunier, postés à un kilomètre de la ville, réussirent à appréhender l'assassin qui était encore porteur de la hache avec laquelle il avait assommé son gardien. Giorgini reconnut le fait sans manifester de repentir.

A sa réintégration à la prison, il faillit être lynché par une foule de curieux qui poussaient des cris : « A mort ! »

LÉGION D'HONNEUR

Sont inscrits sur le tableau de concours de la Légion d'honneur en 1906.

Pour le grade d'Officier

MM.

Gambarelli, chef de bataillon au 3e régiment de tirailleurs algériens.

de Jacheroux de Saint-Denis, chef de bataillon au 1er rég. étranger.

Pellegrini, chef de bataillon d'infanterie en retraite, au bureau de recrutement de Constantine.

Grille, lieutenant-colonel au 163e.

Pour le grade de Chevalier

MM.

Roca, capitaine d'infanterie hors cadres, au bureau de recrutement de Châlons-sur-Marne.

Lamy, chef de musique au 163e.

Cervoni, adjudant au 112e.

M. Casarini, officier d'administration de 1re classe aux hôpitaux militaires de la division de Constantine.

M. Cortoggiosi, officier d'administration de 1re classe commandant la 1re section d'infirmier, à Lille.

EXAMEN DES ASPIRANTES SAGES-FEMMES

AVIS

L'examen probatoire exigé des aspirantes sages-femmes aura lieu à Ajaccio et à Bastia :

pour la première session, le jeudi 22 mars 1906 ;

pour la deuxième session, le jeudi 4 octobre 1906.

Les inscriptions seront reçues au Vice-Rectorat de la Corse :

pour la *première session*, jusqu'au 15 mars 1906 ;

pour la deuxième session, jusqu'au 27 septembre 1906.

Vin blanc d'Alicante *de PINETO*

S'adresser à Mme Albert Gandia à Bastia, ou à M. Viliot à Pinero.

Prix avantageux

Petite Gazette

Variations Atmosphériques du 11 mars

Thermomètre — 7 heures du matin 12 ; à midi 17 ; à 6 heures du soir + 14 3 Maxima + 17 Minima + 9 2

Baromètre — 7 heures du matin, 765 mm. à midi, 764 mm. 6 heures du soir, 763 mm.

Vent. — Dans la matinée, S. E. faible. Dans l'après-midi, id.

Etat du ciel, couvert.

Pluviomètre, à 7 h. du matin : 0 mm

***

Arrestation

L'agent de police de service sur la place d'armes a arrêté hier soir et conduit au violon municipal le sieur G... Charles François qui, étant pris de boisson, s'était laissé aller jusqu'à satisfaire un besoin naturel, sur la dite place à 2 heures de l'après-midi.

Fouillé cet individu a été trouvé porteur d'un pistolet à deux coups et d'un couteau vendetta Corse. Il sera poursuivi pour outrages publics à la pudeur et port d'armes prohibés.

***

Au Port

Services de vapeurs Arthur C. Southwell.

Arrivé : vapeur Allemand *Amalfi*, cap. Staack, de 1 445 tonneaux, reparti à destination de Hambourg.

***

Cachets sérieux

M. Rousseuère, le chanteur de l'Opéra, va se rendre en Amérique en représentation ; on lui assure un cachet de 8.000 francs par soirée.

M. Rousselière, avant d'entrer au théâtre, était ouvrier fondeur, à Sidi-Bel-Abbès ; il gagnait trois fr. par jour.

Et l'on dit que la fortune ne vient pas... en chantant.

***

Mots de la fin

Pas plus malin que ça :

Le mot suivant est attribué au sculpteur Rodin.

Quelqu'un lui demandait :

— Est-ce que la sculpture est un art vraiment difficile ?

— Mais non ! répondit le maître. Vous n'avez qu'à prendre un bloc de marbre et un ébauchoir et à faire sauter tout ce qui n'est pas utile à la statue !

***

On demande

Un appartement de 7 à 10 pièces. Prière d'envoyer renseignements au bureau du journal.

***

Maladies des yeux

Docteur Alexandroff, Cours Grandval, 2, à Ajaccio.

Les malades qui entrent en traitement dans sa Clinique, sont placés sous la direction d'une dame française compétente.

***

A vendre

Belle voiture d'occasion ; s'adresser à la Compagnie du Gaz.

***

Bois

On désire acheter de fortes quantités de bois d'aulne (s'in).

S'adresser à M. A. Padovani, agence maritime, Bastia.

***

Avis

Tous les porteurs de valeurs minières sont priés de s'adresser pour tous renseignements à M. de Vincenti, remisier, 20, rue St Lazare, Paris.

***

Pharmacie Centrale

Produits chimiques et pharmaceutiques des premières maisons de Paris, livrés seulement après examen et garantis absolumentpurs. Spécialités françaises et étrangères. Analyses médicales et industrielles.

Emulsions d'huile de foie de morue aux hypophosphites. Emiement reconstituantes ces émulsions, grâce à leur goût agréable, sont acceptées par les estomacs les plus délicats.

M. Luigi, pharmacien de 1re classe, place Saint-Nicolas, Bastia.

Compte

de la Souscription publique pour le Monument à ériger sur la Place St-Nicolas à la mémoire des soldats Corses morts pour la Patrie

Solde Créancier au 31 décembre 1904		7.356 40	
Intérêts 1 an, 3 0,0		220 10	7.576 50
1905 24 Juillet. Espèces de Santi pour C. Lasserre. . . .		50 00	
Intérêts 180 jours, 3 0,0		00 65	50 65
1905 20 Déc. Espèces de Dque Thiers (souscr. Ch. de Comm.).		200 00	
Intérêts 11 jours, 3 0,0		0 10	200 10
1905 23 Déc. Subvention du Conseil Général (4e annuité). .		1.000 00	
Intérêts 9 jours, 3 0,0		0 75	1.000 75
Encaissé :			
12 c. obl. communales 80	1er mars 1905 à 6.597. . . .	80 36	
12 c. » »	1er sept. 1905 à 6.597. . . .	80 36	
10 c. » » 91	1er juin 1905 à 6.239. . . .	62 39	
10 c. » »	1er déc. 1905 à 6.239. . . .	62 39	
10 c. » foncières 95	1er avril 1905 à 5.359. . . .	53 59	
10 c. » »	1er oct. 1905 à 5 359. . . .	53 59	392 68
Solde Créancier au 31 Décembre 1905. . .			9.200 78

DERNIÈRES NOUVELLES

Service télégraphique spécial du *Petit Bastiais* 00131

PALMES ACADÉMIQUES

M. Renucci, maire de Feliceto, est nommé officier d'Académie.

ÉLECTIONS SENATORIALES

Basses-Pyrénées

Pau, 11 mars.

Les électeurs sénatoriaux étaient appelés, aujourd'hui, à élire un sénateur, en remplacement de M. Cassou, décédé.

Deux candidats étaient en présence : M. d'Iriart d'Etchepare, député radical de la première circonscription de Pau, et M. de Gontaut-Biron, député progressiste de la deuxième circonscription de Pau.

M. de Gontaut-Biron a été élu au premier tour de scrutin par 529 voix.

M. d'Iriart d'Etchepare en a obtenu 466

***

M. Cesbron, républicain, avait été élu sénateur, le 28 octobre 1900, par 646 voix sans concurrent.

- Nomination

Paris, 11 mars.

M. Vuillod, ancien sénateur du Jura, radical socialiste, a été nommé trésorier payeur général de la Nouvelle-Calédonie.

M. Vuillod, qui faisait partie du Parlement depuis 1893, ne s'était pas présenté aux dernières élections, afin d'assurer la victoire à la liste dont faisait partie M. Léon Bourgeois.

UNE Affaire d'espionnage à Toulon

Toulon, 11 mars.

La police de sureté avait été saisie depuis quelques jours d'une affaire d'espionnage, qu'elle n'avait pas voulu ébruiter, afin d'arriver plus facilement à la découverte des coupables.

Après plusieurs arrestations et plusieurs mises en liberté, le parquet a maintenu l'arrestation de la maîtresse d'un commerçant italien et d'un matelot que l'on dit appartenir au croiseur *Cécile*.

Le complice de ce matelot est très activement recherché à Montpellier.

Arrestation de cinq italiens à Nice

Nice, 11 mars.

Cinq sujets italiens, dont une femme, ont été arrêtés à la gare de Nice.

Ces Italiens sont compromis dans cette affaire d'espionnage.

AU MAROC

MADAME DU GAST capturée par un brigand marocain

Paris, 11 mars.

Le correspondant de la Tribuna à Algésiras, télégraphie à son journal que Mme du Gast vient d'être capturée par le brigand marocain Valiente.

Cette capture aurait été opérée à Ceuta.

Mme du Gast avait pris part, l'année dernière, à la course des canots automobiles Alger-Toulon, organisée par le « Matin. »

Un banquet *à M. Maxime Lecomte*

Paris, 11 mars.

Un banquet en l'honneur de M Maxime Lecomte, sénateur du Nord, rapporteur de la loi de Séparation au Sénat, devait être donné aujourd'hui à Avesnes.

En raison de la catastrophe de Courrières, ce banquet a été renvoyé à une date ultérieure.

De nombreuses notabilités politiques devaient y assister, notamment MM. Aristide Briand, Henri Brisson, etc.

La Crise Ministérielle

A L'ÉLYSÉE

Paris, 11 mars.

Le président de la République n'a fait appeler aujourd'hui aucun homme politique.

Il a eu cet après-midi un long entretien avec M. Rouvier, au sujet de la catastrophe de Courrières.

La combinaison Sarrien

Paris, 11 mars.

M. Sarrien a eu ce matin, à son domicile, rue de l'Observatoire, 22, un long entretien avec MM. Bourgeois, Poincaré, Clémenceau, Aristide Briand, Thomson et Ruau.

A la suite de cette réunion, on annonçait dans les milieux politiques que la combinaison Sarrien-Bourgeois-Poincaré était en très bonne voie.

La grande difficulté réside dans le désir de M. Clémenceau d'avoir le portefeuille de l'Intérieur.

***

Une nouvelle réunion a eu lieu ce soir, à cinq heures, également chez M. Sarrien.

Les mêmes personnalités politiques que ce matin assistaient à cette réunion, qui n'a pris fin qu'à 8 heures du soir.

LE NOUVEAU MINISTÈRE

Paris, 11 mars.

Les journaux du soir donnent la combinaison ministérielle su vante :

M. Sarrien
Présidence du Conseil et justice
M. Léon Bourgeois
Affaires étrangères
M. Poincaré
Finances
M. Clémenceau
Intérieur
Général Brun
Guerre
M. Thomson
Marine
M. Massé
Instruction publique
M. Briand
Commerce
M. de Saint-Germain
Colonies
M. Ruau
Travaux Publics
M. Trouillot
Agriculture
M. Michel
Sous-secrétariat d'Etat des Postes
M. Paul Meunier
Sous-secrétariat des Beaux Arts

Les Morts du Jour

Le général Toureng

Paris, 10 mars.

On annonce la mort de M. le général de brigade Toureng, du cadre de réserve, commandeur de la Légion d'honneur.

M. le général Toureng était âgé de 71 ans.

Le cardinal Calligari

Rome, 11 mars.

Un télégramme de Padoue annonce la mort du cardinal Calligari, archevêque de Padoue.

LA CATASTROPHE de Courrières

Les travaux de sauvetage

Lens, 11 mars.

Les travaux de sauvetage continuent, mais sans grand espoir.

Les dévoués sauveteurs ne remontent que des cadavres.

La population ouvrière de cette région est entièrement terrifiée par cette épouvantable catastrophe.

Sérieusement secondés par l'armée, les habitants de Courrières et des environs travaillent cependant, avec un dévouement remarquable, au sauvetage de leurs concitoyens.

Scènes de désespoir

Les scènes de désespoir d'hier se sont renouvelées aujourd'hui, au fur et à mesure que l'on remontait les cadavres, dont plusieurs sont affreusement mutilés.

Le service d'ordre a de la peine à retenir les familles des victimes qui veulent se précipiter pour reconnaître leurs morts.

Les secours

Les ministres de l'Intérieur et des Travaux publics, ainsi que l'officier d'ordonnance du président de la République, sont repartis dans la matinée pour Paris, en laissant un premier secours de 10.000 francs.

***

Le « Figaro » propose aux Français de se taxer un sou par tête.

Cette taxe, d'après ce journal, produirait une somme de deux millions.

***

Tous les maires du bassin houillier vont réunir immédiatement leurs conseillers municipaux, afin de voter des secours aux familles des victimes.

***

M. Basly, député et maire de Lens, déposera à la prochaine séance de la Chambre une demande de crédit de 500.000 francs.

La désolation est générale

La désolation est générale dans tout le bassin houillier.

Tous les drapeaux sont en berne, toutes les fêtes sont annulés.

Dans certaines communes environnant Courrières, le nombre des victimes est tel qu'il ne reste plus un seul homme valide.

Nouvelles victimes

A la liste des 1 204 victimes viennent s'ajouter encore de nouvelles victimes.

Un ouvrier en retraite, dont le fils travaillait à la mine, a voulu descendre dans la fosse, mais il n'a plus reparu.

Plusieurs sauveteurs ont péri asphyxiés par le gaz.

La reconnaissance des cadavres

Les habitants sont tellement abattus et énervés, qu'il est très difficile de leur faire entendre raison.

La reconnaissance des cadavres donne lieu à des scènes d'une violence telle, que le préfet du Pas-de-Calais a réquisitionné d'urgence cent-cinquante gendarmes et un bataillon d'infanterie.

AU VATICAN

Les Prélats Français

Rome, 11 mars.

La « Tribuna » annonce que le Pape a demandé leur démission à sept archevêques ou évêques français.

LA QUESTION MAROCAINE

LA CONFÉRENCE D'ALGÉSIRAS

La Presse allemande

Berlin, 11 mars.

La presse allemande qui, depuis plusieurs jours, avait évité les polémiques marocaines, recommence aujourd'hui à s'occuper de la conférence d'Algésiras.

Tous les journaux espèrent que la conférence aboutira à une entente générale.

L'entente

Berlin, 11 mars.

L'opinion des milieux officiels est que les chances d'une issue favorable à la conférence ont augmenté depuis ces jours derniers.

On attache une importance particulière à arriver à une entente sur la banque, estimant que l'accord sur la police en serait considérablement facilité.

DERNIÈRE HEURE

COMBINAISON MINISTÉRIELLE

Le Cabinet Sarrien

Paris, 11 h. 17 s.

D'après les déclarations faites par des personnalités politiques qui assistaient à la réunion de ce soir chez M. Sarrien, les pourparlers auraient fait un très grand pas, quoique l'accord ne soit pas encore complètement établi sur toutes les questions.

Une nouvelle réunion aura lieu chez M. Sarrien demain matin, à 9 heures.

AVIS DE DECÈS

Mme veuve Pitti Ferrandi, née Lota ; M. le docteur François Pitti Ferrandi, membre du Conseil général ; M. Charles Pitti-Ferrandi, avocat à la Cour d'appel ; M. Antoine Pitti-Ferrandi ; Mme Thiers, née Pitti-Ferrandi, M. le docteur Thiers et leur fille ;

Mme veuve Pitti Ferrandi, née Giuliani ; Mme veuve Bonaccorsi Lota ; Mme Louise Lota, en religion sœur Marie-Dominique de la Visitation ;

Mme veuve Cianarelli Lota ;

Les familles Nicolai, Frediani Donati, De Pascal Zaccarelli, Felici, Ortoli, Xavier Saliceti, Pierangeli, Rigo, Lota, de Corsi, Cecconi, Tristani, Antonetti, Stefanini, Massoni, Filippi, Patrimonio, Pomonti, Casalta, Lavie Romolino, Biadelli, Savelli,

Ont la douleur de faire part à leurs parents, amis et connaissances, de la perte cruelle qu'ils viennent d'éprouver en la personne de

M. ANTOINE-FÉLIX PITTI-FERRANDI

Avocat

Ancien Conseiller général

leur époux, père, grand'père, beau-frère, neveu-germain, oncle et cousin-germain, décédé le 10 mars, dans la 63me année de son âge, muni des Sacrements de l'Eglise.

La levée du corps aura lieu lundi 12, à 7 heures et demie du matin.

Les obsèques seront célébrées à Pietra di Verde, mardi matin, 13 du courant.

AVIS AU PUBLIC

Mme Zita Morati née Alam. ex-successeur de feu Mme veuvé Guiot, prévient sa nombreuse clientèle, qu'elle vient d'établir un nouveau laboratoire dans son magasin de vente, de sa spécialité de Gateaux Corses, boulevard Paoli, 27.

Mme Zita Morati n'a point de succursale.

Envoi sur commande.

Bijouterie-Horlogerie DANESI fils

Boulevard Paoli, 10, Bastia

M. Danesi fils, ancien élève des fabriques d'horlogerie de Besançon, a l'honneur de prévenir sa nombreuse clientèle qu'il se charge de toutes sortes de réparations de montres et pendules, à des prix défiant toute concurrence.

M. Danesi, faisant lui-même toutes les réparations, est à même de livrer un travail très soigné et garanti.

Pharmacie Teilliet

10, Bd du Palais, Bastia

Emulsion normale d'huile de foie de morue aux hypophosphites de soude et de chaux.

Le litre 2 fr. 25, le 1/2 litre 1 fr. 25.

Huiles pures de Foie de morue.

Marque recommandée

CUGNAC — FINE CHAMPAGNE

BOULESTIN & Cie

COGNAC

COMPAGNIE MÉDITERRANÉENNE DE NAVIGATION

NOUVEAUX SERVICES RAPIDES

Corse — Algérie — Tunisie — Italie

Départs de Bastia

Jeudi	4 heures soir.
Jeudi	9 heures soir.
Dimanche	10 heures matin.
Samedi	10 heures soir.
Jeudi	minuit.
Samedi	10 heures matin.

Arrivées à

Marseille	Vendredi, 7 heures m.
Nice	Vendredi, 6 heures m.
Tunis	Lundi, 11 heures m.
Naples	Dimanche, 5 heures s.
Livourne	Vendredi, 4 heures m.
Nice & Marseille	(commercial).

Départs de

Marseille	Samedi, 3 heures s.
Nice	Skimedi, 10 heures m.
Tunis	Mercredi, midi.
Naples	Mercredi, 5 heures soir.
Livourne	Vendredi, minuit.
Cette	Jeudi, midi.
Marseille	Mardi, soir.
Nice	Mercredi, soir.

Arrivées à Bastia

Dimanche	6 heures m.
Samedi	7 heures s.
Jeudi	1 heure s.
Jeudi	11 heures m.
Samedi	4 heures m.
(commercial), Jeudi 7 heures matin.	

Marseille — Ajaccio — Propriano

Départ de

Marseille	Dimanche, 4 heures soir.
Ajaccio	Lundi, 5 heures soir.
Propriano	Lundi, 11 heures m.
Ajaccio	Mardi, 5 heures s.

Arrivées à

Ajaccio	Lundi, 7 heures matin.
Propriano	Lundi, 3 heures soir.
Ajaccio	Mardi, 1 heure soir.
Marseille	Mercredi, 7 heures matin.

Cordonnerie Modèle

(Ancienne Maison Grimaldi)

Eugène PERICCHI, successeur

33, Boulevard Paoli, 33

BASTIA

HIVER 1905-1906

Grand choix de chaussures pour Hommes, Dames et Enfants

Rayon spécial de chaussures de luxe

Grand assortiment de chaussures fourrées

Choix considérable de pantoufles

Prix défiant toute concurrence

M. Eugène PERICCHI a l'honneur d'informer ses clients de l'intérieur et du Cap qu'il a apporté tous ses soins aux commandes qui lui seront transmises.

N. B. — La maison se charge des réparations.



Royal Windsor

LE CÉLÈBRE RÉGÉNÉRATEUR DES CHEVEUX

AVEZ-VOUS DES CHEVEUX GRIS? AVEZ-VOUS DES PELLICULES? VOS CHEVEUX SONT-ILS FAIBLES OU TOMBENT-ILS? SI OUI,

Employez le ROYAL WINDSOR, qui rend aux Cheveux gris la nuance naturelle de la jeunesse. Il arrête la chute des Cheveux et fait la disparaître les Pellicules. Il est le SEUL Préparateur contenant des Cheveux naturels. Remède incomparable contre toutes les affections du cuir chevelu. Nombreux témoignages de reconnaissance.

Exiger sur les flacons les mots Royal Windsor. En vente chez les Coiffeurs-Parfumeurs en Gros et Demi-Gros, chez les Coiffeurs-Parfumeurs de Bains et Grands Hôtels.

ENTREPOT : 38, rue d'Enghien, PARIS

Envoi franco sur demande du Prospectus contenant détails et attestations

MAISON DE CONFIANCE

BIJOUTERIE MATTEI

20, Boulevard Paoli

La BIJOUTERIE MATTEI a l'honneur de prévenir sa nombreuse clientèle, qu'elle ne vend que des articles absolument garantis, or 18 karats et argent 1er titre. Tous les objets par elle mis en vente sont marqués au prix connus et ont déjà subi une réduction sur les prix de vente.

La Bijouterie MATTEI pourra livrer aux prix les plus réduits, des articles de joaillerie, bijouterie, orfèvrerie, montres, chaînes, parures, alliances, etc., etc., broches or et argent 1er titre

Sa devise est de vendre « bon et bon marché. »

Spécialité de sujets Vendetta-Corse. Réduction de 10 pour cent or garanti 18 karats.

L'Art de Gagner de l'Argent à la Bourse

5 ans de succès, a valu à l'Auteur les félicitations des Financiers les plus distingués. — Envoi Gratis. — GAILLARD, 5, rue Feydeau Paris.

MATÉRIAUX DE CONSTRUCTION

Chaux hydrauliques et Ciments, marques de Villeneuve et Lafarge du Teil. — Plâtres gris et blanc. Carreaux-Mosaïques en ciment. — Briques plates et rondes. — Carreaux. — Tomettes. — Tuyaux en poterie et en grès.

FERS A PLANCHER I

Fers à barres. Plats, Ronds, Carrés, Fil de fer, Ronces artificielles.

TUYAUX EN FONTE, EN GROS

Appareils Sanitaires

Charles CLEMENT & Cie

Entrepôts aux Magasins Généraux & Boulevard de Cardo, 1.



Maux de Dents guéris radicalement par les Boulettes Dentaires

A. FOURGEAUD, Pharmacien, à Périgueux

Dépôts : Pharmacies Leluri à Bastia, Raffalli à Corte, Paduvani à l'Ile-Rousse, Scaffola, 2, cours Napoléon, à Ajaccio.

PHARMACIE Centrale du Nord

LE MEILLEUR MARCHÉ DE TOUT PARIS

132 et 134 Rue Lafayette.

Exclusivités en Parfums.

CATALOGUE FRANCO (200 pages).

TÉLÉPHONE — TIMBRE à 10 CENTS

Dépôt Général du PER GAFFARD

ÉCONOMIE — ÉLÉGANCE

LA MODE ILLUSTRÉE

Journal de la Famille

TRANSFORME AGRANDI

Sous la Direction de Mme Alice RAYMOND

PRIX D'ABONNEMENT :

Seine, Seine-et-Oise : 2 mois, 2 fr.

Départements : 3 mois, 2 fr. 50 c.

56, rue Jacob, 56 — PARIS

Toutes les Dames ont le plus grand intérêt à se servir DES PATRONS DÉCOUPÉS DE " LA MODE ILLUSTRÉE "

AVEC LESQUELS ON PEUT FAIRE TOUS LES VÊTEMENTS CHEZ SOI

Demander à l'Administration du Journal un NUMÉRO SPÉCIMEN de 36 pages in-8, avec gravure coloriée sur la 1re page, envoyé gratis et franco.

Le Numéro se trouve aussi chez tous les Libraires et dans tous les Dressoirs de Kiosques.

Demandez dans tous les Cafés la CÉRÉATINE de la Maison L.-N. MATTEI et Cie, liqueur très sortie des gourmets.

Mme MASSEL-WOOD

Chirurgien-dentiste

a l'honneur de prévenir sa nombreuse clientèle que son cabinet est ouvert tous les jours à **Ajaccio**, de 8 heures du matin à 4 heures du soir, **Cours Grandval**, en face Cardinali, photographe, et à **Bastia, 1, rue de l'Opéra**, en face des magasins Orenga,

du 1er au 8 de chaque mois.

Installation à Gaz et Acétylène

Jean Cini, ex ouvrier du Gaz

Place de l'Hôtel de Ville, 4, Bastia

Vente de becs, verres et manchons

Appareils sur commande

Abonnement pour l'entretien de l'éclairage. — Travail soigné et garanti.

LA GRAINE St-VINCENT guérit radicalement

CONSTIPATION

Hémorroïdes, Maladies du Ventre, Foie, Vessie, Voies urinaires

Procure à Tous

Santé, Vigueur

A. DETHOREY, Phien spécialiste, NANCY

envoi contre mandat

Boîte 2 francs. — *Dans toutes les Pharmacies*

JOURNAL HEBDOMADAIRE ILLUSTRÉ

Chroniques, Romans, Modes, Œuvres d'Art, Musique, Concours, etc.

La Famille

500.000 LECTEURS PATRONS GRATUITS

1 An 24 fr. — 6 mois 12 fr.

7, rue Cadet PARIS

Un très grand nombre de personnes ont retrouvé leur santé et la conservent par l'usage des

PILULES DÉPURATIVES du Docteur GOLVIN

Remède populaire depuis longtemps efficace, économique, inoffensif.

*Purifient le sang. Guérissent les Dartres, Boutons, Démangeaisons, Eczémas, Furoncles, Rougeurs, Taches de rousseur, Migraines, Névralgies, Rhumatismes, Maux de tête, Vertiges, Bourdonnements d'oreilles, Digestions pénibles, Manque d'appétit, Faiblesse, Anémie, Pâleurs, Epuisement, Vieillesse prématurée, Hémorroïdes, Constipation, Glaires, Vers, Glandes, Ulcères, Abcès, Tumeurs, Varices, Phlébites, Hydropisies, Coliques, Maladies de la Peau, Boutons, Dartres

de quatre discours a été voté, alors que ces discours sur une même question eussent conçus dans un esprit tout à fait différent. Les noms seuls de leurs auteurs montrent l'éclectisme avec lequel la Chambre a procédé.

La République Française

se réjouit que ses amis aient provoqué la chute du Cabinet. Nous n'avons pas compris, nous ne comprenons pas encore, la persistance qu'a mise M. Rouvier à conserver des fonctions qu'il était devenu parfaitement incapable d'exercer avec profit pour son pays et avec honneur pour lui-même.

Le Soleil

La chute du ministère était la seule sanction à cette séance incohérente, où personne n'eut le courage de ses opinions et la sincérité de ses indignations ; où l'on se débattait dans le désordre des mots et l'anarchie des idées.

« Séance affligeante et douloureuse, on nul n'osant s'affirmer, on se rejetait les responsabilités et on l'on assista à des effarements et des rapprochements qui ressemblaient à des expatiations ou des complaintes. Un instant vint, où le dégoût déborda et le ministère fut enfoui sous la coalition des colères et des dédains ».

Cour d'Assises

Audience du 12 mars 1906

Présidence de M. Savelli, *conseiller*

Le Drame de Pietricaggio

L'audience est ouverte à midi.

Plaidoirie de Me Decori

Me Decori est particulièrement chargé de la défense de Poli Ange-Antoine. Sa tâche, dit-il dès le début, n'est pas lourde et il n'aura pas de peine à innocenter son client sur lequel ne pèsent point de charges. Qui l'accuse en effet : l'infortuné sergent Poli qui, à son lit de mort persiste à déclarer, qu'il a vu Poli Ange-Antoine faire feu sur lui. Hélas ! les déclarations de ce mourant ne sauraient inspirer aucune confiance. N'a-t-il pas effrontément menti en affirmant qu'il n'avait point tiré !

Or, la procédure a démontré qu'il a tiré et qu'un de ces coups a atteint Paul Castelli. Le sergent Poli exprimait ne craignait point de travestir la vérité et ses déclarations ne pourront être d'aucun poids sur la décision que vont rendre messieurs les jurés.

La direction même des blessures prouve d'ailleurs que Poli Ange-Antoine n'a point tiré.

On lui reproche d'avoir pris la fuite, de s'être réfugié chez MM. Marchetti pour se soustraire aux recherches de la gendarmerie. Poli Ange-Antoine en effet, traqué par ses adversaires, a dû se réfugier chez M. Marchetti et c'est uniquement par crainte de ceux-ci qu'il n'en est plus sorti jusqu'au moment où il a été arrêté.

Dans une émouvante péroraison l'éminent maître supplie le jury d'acquitter un malheureux père de famille.

Plaidoirie de Me Nivaggioli

A son tour, et au nom de l'ordre des avocats qu'il a l'honneur de représenter, l'honorable bâtonnier adresse à son jeune confrère, Me Scamparni, ses plus chaudes, ses plus cordiales félicitations. Prenez place, lui dit-il, au sein de ce barreau toujours prêt à ouvrir ses rangs à la jeunesse et au talent et fournissez nous, le plus souvent possible, l'occasion d'applaudir à vos succès.

S'emparant ensuite des considérations générales dont M. l'avocat général a cru devoir entretenir MM. les jurés au début de son remarquable réquisitoire, Me Nivaggioli déclare que le mal est général, qu'il envahit la Corse entière et qu'il faut rechercher plus haut les responsabilités.

Après avoir exposé en quelques mots la situation électorale de Petricaggio, le distingué défenseur fait en termes saisissants le récit du drame qui s'est déroulé dans cette commune, le 23 septembre dernier, et qui n'est terminé par la mort du frère de l'adjoint d'un côté et de l'autre, du sergent Poli et de son oncle Charles-Marie Bonifaci, frère du garde-champêtre.

Si les faits se sont passés ainsi qu'il vient de l'exposer, une condamnation pourra-t-elle intervenir contre les divers membres des familles Poli et Bonifaci assis sur cette sellette ? L'honorable défenseur répond négativement. Il ne s'occupera pas des femmes Poli et Bonifaci ainsi que d'Orsini Xavier dont la déposition a été présentée de main de maître par son jeune confrère Me de Montera junior. Il laissera au vénéré doyen de l'ordre, Me de Montera senior, le soin de présenter la défense du frère Poli Eustache-Mathieu et de ses deux jeunes Pascal-Alfred et Félix Bornard sa discussion à l'examen des charges relevées contre le garde-champêtre François Antoine Bonifaci qui a été la tête du turc de ses contradicteurs.

Trois accusations pèsent sur François-Antoine Bonifaci. On lui reproche d'abord d'avoir attenté aux jours de l'adjoint Charles-Mathieu Castelli.

La procédure entière, le débat tout entier ont cependant établi à l'évidence que Castelli a le premier, tout désarmé, que le premier, il s'en est servi.

Pouvait-il fuir et s'enfermer chez son beau-frère et laisser ainsi son propre frère, sa femme, son neveu germain le sergent Poli, exposés aux coups d'un adversaire aussi redoutable que Castelli qui se trouvait en jour là sous le coup d'une surexcitation extrême et auquel il fallait à tout prix et des victimes et du sang ?

Est-il vrai qu'il se soit acharné à la fin de la scène sur Castelli Charles-Mathieu, qu'il l'aurait brutalisé avec la dernière sauvagerie ? Il a commis à ce moment des violences qu'il a toujours reconnues, violences qui ont à peine entamé une incapacité de travail de dix jours et l'accusation elle-même est obligée de reconnaître qu'il a agi à la vue du cadavre de son malheureux frère Bonifaci Charles-Marie auquel traîtreusement et par derrière l'adjoint Charles-Mathieu Castelli a logé une balle dans le dos.

En ce qui concerne le meurtre de Castelli Paul-Ours, Bonifaci ne saurait en être déclaré responsable. L'homme de l'art a déclaré que Castelli Paul a été atteint de deux projectiles de petit calibre : pistolet ou revolver. Or, Bonifaci n'a jamais eu en sa possession qu'un fusil. Au surplus, les auteurs du meurtre de Paul Castelli sont connus : ce sont le sergent Poli Ours-Pierre et Bonifaci Charles-Marie qui tous ces deux ont payé de leur vie cet attentat.

L'honorable bâtonnier se demande enfin, s'il doit abuser de la bienveillance de messieurs les jurés en discutant l'accusation de tentative de meurtre sur la dame Pariggi Marie. Qui donc en parle ? Uniquement la prétendue victime de ce prétendu attentat qui est la sœur de l'accusé, Castelli Ours-Mathieu et qui a déposé sous la garantie du serment ? Le trace de balle relevée sur le volet de la fenêtre à laquelle se trouvait cette femme, ne signifie rien, étant donné que dans cette triste journée du 23 septembre il a retenti à Petricaggio de vingt à trente détonations.

Dans une émouvante péroraison, l'excellent avocat supplie les jurés de rendre à la liberté un malheureux qui a suffisamment expié les torts qu'il peut avoir à se reprocher par la perte d'un frère et d'un neveu germain.

Plaidoirie de Me H. de Montera senior

Me Hyacinthe de Montera senior refait, à son tour, l'historique de cette malheureuse affaire au cours de laquelle trois hommes ont trouvé la mort. Il s'occupe lui pins spécialement de Poli Eustache-Mathieu et de ses deux enfants Poli Félix et Poli Alfred. Après avoir longuement examiné la situation politique de Petricaggio au 1er mai 1904 et des scènes de septembre 1905, Me de Montera démontre que la trahison de l'adjoint Castelli avait assuré le succès de la liste Poli-Riolacci.

Le grand maître discutant ensuite la scène lamentable du 23 septembre 1905, démontre que Poli Eustache-Mathieu ainsi que ses deux fils n'y ont pas pris part. Ils sont arrivés quand tout était fini.

L'éminent maître termine son admirable plaidoirie en faisant un pressant appel à l'humanité de messieurs les jurés en faveur de cette malheureuse famille Poli, qu'on a empêtrée toute entière sans épargner ni les vieillards, ni les femmes, ni les enfants dont l'un encore à la mamelle a dû suivre sa mère dans le cachot où on l'a jetée.

Cloture des débats

Le président déclare les débats clos.

Les défenseurs de Castelli faisant porter la question de provocation en faveur de leur client, M. le Président décide que cette question sera posée d'office pour chacun des accusés.

Le jury sera à répondre 74 questions.

Le Verdict

Le verdict du jury est négatif excepté en ce qui concerne Castelli Charles-Mathieu et Bonifaci François-Antoine qui sont reconnus coupables : le premier d'avoir donné la mort à Bonifaci Charles-Marie, le second d'avoir donné la mort à Castelli Paul.

Le jury déclare également Castelli Charles Mathieu coupable du délit de port d'arme prohibée. Il admet la provocation en faveur de Bonifaci François Antoine.

En conséquence la Cour condamne Castelli Charles-Mathieu à 7 ans de travaux forcés et Bonifaci François-Antoine à 5 ans d'emprisonnement sans interdiction de séjour.

Orsini Xavier, Poli Eustache-Mathieu, Poli Alfred et Poli Félix, Poli Marie-Françoise et Lucie Bonifaci sont acquittés.

⁂

Audience d'aujourd'hui :

Giuseppi J.-B., dit Rospo, Nicolai Antoine-Baptiste, dit Maestrino, tous deux cultivateurs, demeurant à Carbini, assassinat et complicité de ce crime.

Ministère public, M. Angeli, avocat général.

Défenseurs, Me de Montera senior, Nivaggioli, de Montera junior, S. de Carafa et Ch. Decori.

Cette affaire est la dernière de la session et occupera plusieurs audiences.

Nécrologie

M. A.-F. Pitti-Ferrandi

Vendredi matin, une bien triste nouvelle se répandait en ville et causait la plus profonde émotion : M. Antoine-Félix Pitti-Ferrandi était décédé subitement dans la nuit. L'émotion était particulièrement pénible pour ceux qui l'avaient rencontré la veille et s'étaient entretenus avec lui. Pris de malaise vers quatre heures, une heure après il avait cessé de vivre. On ne saurait décrire la douleur angoissante des siens devant un coup si cruel et si inattendu. La mort avait déjà accompli son œuvre que l'on doutait encore de la triste réalité.

M. Antoine-Félix Pitti-Ferrandi avait fait ses études au lycée de notre ville, puis s'était fait inscrire au barreau de la cour d'appel. Il exerça peu. Il était absorbé par la direction de ses propriétés et aussi par les obligations inhérentes à la situation politique de sa famille. Mais ses partisans trouvaient en lui les conseils les plus sûrs, en même temps que les avis les plus prudents.

Il fut sollicité, à un moment donné, d'entrer dans l'administration et accepta la vice-présidence du conseil de préfecture de la Corse, mais il ne put rester longtemps éloigné de sa famille et de ses affaires. Il rentra à Bastia. Il remplaça son regretté frère au Conseil général, et pendant une vingtaine d'années il siégea à l'assemblée départementale, jouissant de la grande popularité de ses aïeds dans le canton de Pietra-di-Verde, qu'il a pu d'ailleurs transmettre intacte à son fils.

Cette popularité était bien justifiée par le soin qu'il apportait à remplir son mandat et à se rendre utile en toutes circonstances aux habitants du canton. Son affabilité lui gagnait même les sympathies de ses adversaires. Il était tout heureux de pouvoir réussir dans ses démarches en faveur de ses amis et il ne se lassait jamais de faire prévaloir leurs droits. Il a rempli les fonctions de maire de Pietra, pendant plusieurs années, avec non moins de dévouement.

Les sentiments élevés qui distinguaient l'homme public s'allient aux mérites de l'homme privé. Aidé par une femme qui possède les plus rares qualités du cœur et de l'esprit, aujourd'hui abattue par l'irréparable malheur qui l'a frappée, il voulut faire de ses enfants des citoyens dignes du nom qu'ils portaient et de la situation de sa famille. Il a eu la satisfaction de voir l'aîné, praticien distingué, le remplacer au Conseil général et à la mairie ; le second terminer ses études de droit ; le troisième poursuivre avec ardeur sa préparation à l'Ecole polytechnique, et enfin sa fille unie à un de nos jeunes docteurs en médecine, entouré déjà de la confiance et de l'estime de tous.

C'est lorsqu'il pouvait contempler son œuvre avec quelque fierté qu'il a été subitement terrassé, sans s'apercevoir qu'il s'éteignait, sans pouvoir jeter un dernier adieu à ceux qui s'empressaient autour de lui.

Les regrets qui se sont produits au sein de notre population, les condoléances qui, de toutes parts, ont été adressées à la famille, disent assez combien est ressentie par tous la perte de cet excellent citoyen, et doivent être une légitime consolation pour ceux qui le pleurent.

⁂

La levée du corps a été faite lundi à sept heures, au milieu d'une affluence considérable, malgré l'heure matinale. Le cortège s'est rendu à la gare et le carrosse a été placé dans une voiture spéciale. Il a été dirigé sur Aléria accompagné d'un grand nombre de parents et d'amis de Bastia et de la Pietra.

Les obsèques doivent avoir lieu mardi à la Pietra, où se trouve le caveau familial.

Nous prions Mme Pitti-Ferrandi-Lota, M. le docteur Pitti-Ferrandi, M. l'avocat Pitti Ferrandi, Mme Thiers et M. le docteur Thiers, M. Antoine Pitti-Ferrandi, d'agréer l'expression de nos bien sincères condoléances.

«AU « JOURNAL OFFICIEL »

Ministère de la Justice

M. Pistri est nommé avoué près le tribunal de première instance de Nérac.

Ministère de la Guerre

Ecole de Saint-Maixent

Les élèves-officiers dont les noms suivent sont sortis de l'école militaire d'infanterie en 1906, dans l'ordre de mérite ci-après :

15. Baldoni, sergent, 6e bat. de chasseurs.
24. Bucani, sergent au 117e.
25. Rossini, sergent au 122e.
90. Poli, sergent au 127e.
131. Pinelli, sergent au 3e zouaves.
153. Filippi, sergent-major au 55e.
183. Albertini, sergent-major au 1er rég. étranger.

Justice militaire

Le sergent-major Marchi, de la prison militaire de Toulon, est promu à l'emploi d'adjudant greffier de 2e classe, et affecté au pénitencier militaire de Boscost.

Instruction publique

M. Zigliara, licencié ès lettres, répétiteur au lycée d'Annecy, est nommé professeur de grammaire au collège de Menton.

Commissariats

M. Solari, commissaire de police à Aubagne, est nommé commissaire de police à Marseille.

Votes de nos Députés

Scrutin sur l'ordre du jour de M. Raoul Péret dans les interpellations sur les inventaires, ainsi conçu :

« La Chambre, approuvant les déclarations du Gouvernement, passe à l'ordre du jour. »

Nombre de votants . .	501
Majorité absolue. . .	251
Pour l'adoption . .	234
Contre	267

La Chambre n'a pas adopté.

Les cinq députés de la Corse ont voté pour.

Gazette Ajaccienne

Ajaccio, 12 mars.

(De notre Correspondant particulier)

Grand bal

Le Syndicat des employés de commerce de notre ville va donner le 17 mars au soir, un grand bal dans la salle des fêtes de l'Hôtel-de-Ville.

Il nous suffira de rappeler le grand succès obtenu l'année dernière par le même Syndicat pour annoncer d'ores et déjà, que l'assistance sera nombreuse et des mieux choisies et que le succès de cette année ne le cédera en rien à celui de l'année passée.

Association Club-Amical

Nous apprenons avec un réel plaisir, que quelques jeunes gens de notre ville se sont réunis en vue de former une Association Amicale, dont le but serait d'organiser de petites fêtes intimes et de se créer ainsi quelques-unes des distractions qui manquent à leur âge.

Nous ne saurions trop féliciter les membres de la nouvelle société pour leur belle initiative, et principalement leur jeune et distingué président, M. Ignace Appietto, agent-voyer.

Beau temps

Depuis dimanche dernier, il fait à Ajaccio un temps superbe. Le soleil se lève radieux chaque matin et brille toute la journée avec un éclat vraiment printanier.

Il serait à souhaiter que les belles journées continuent, mais prenons garde... bien traître est le mois de mars.

Placards antimilitaristes

Cette nuit des placards antimilitaristes ont été placardés sur les murs de notre ville. A six heures du matin ils étaient lacérés par la police.

Petite Gazette

Variations Atmosphériques du 12 mars

Thermomètre — 7 heures du matin + 12 8 à midi = 16·4 à 6 heures du soir + 14· Maxima + 17· Minima — 10 1.

Baromètre — 7 heures du matin, 757 mm. à midi, 753 mm. 6 heures du soir, 750 mm.

Vent. — Dans la matinée, S. O. faible. Dans l'après-midi, id.

Etat du ciel, couvert.

Pluviomètre, à 7 h. du matin : 0 mm

⁂

Fête scolaire

Le Proviseur a l'honneur de prévenir les familles que toutes les petites sœurs et parentes des élèves du petit lycée, ne dépassant pas onze ans, peuvent participer au bal d'enfants qui sera donné le jeudi de la mi-carême.

Une répétition des figures d'ensemble pour les petits garçons et les petites filles, qui viendront à la fête parés ou costumés, aura lieu jeudi 15 mars, à une heure très précise de l'après-midi. Les parents peuvent accompagner leurs enfants. On entrera par la porte du petit lycée, boulevard Saint-Angelo.

⁂

Aux Affaires étrangères

Nous sommes très heureux d'annoncer que M. Jean de Sozzoni, fils de l'honorable directeur de la Banque de France, a été nommé attaché au ministère des affaires étrangères.

Nous lui adressons nos félicitations.

⁂

Académie des Sciences

Le docteur André Broca, professeur à la Faculté de médecine de Paris, et le docteur Torchini, préparateur de physique médicale à la même Faculté, viennent de présenter à l'Académie des Sciences les résultats de leurs récentes recherches « sur la durée de la décharge dans les tubes à rayons X »

Nous rappelons avec plaisir que l'un de ces savants, le docteur Turchini, est notre compatriote et un ancien élève de notre Lycée.

⁂

Tourisme

Un succès sans précédent a couronné la tentative du Touring-Club pour faire connaître la Corse. L'appel lancé par cette association a été entendu et, en quelques jours, les cent adhésions au voyage ont été recueillies. La liste est close.

Le délégué au Service des Voyages du T. C. F. M. Henri Boland, va partir pour la Corse, afin de préparer sur le terrain la partie matérielle de l'expédition ; le mot n'est pas trop fort pour caractériser l'audacieuse entreprise de faire parcourir à cent personnes, divisées en deux groupes seulement, en pays neuf.

⁂

Dispute

Dimanche soir, au moment où la musique militaire donnait son concert habituel, les sieurs L. Joseph, 24 ans, et R. Eugène, 20 ans, se prirent de dispute et causèrent du scandale sur la place Saint-Nicolas.

Procès-verbal leur a été dressé par la police.

⁂

Tirs de cartouches

Des tirs de cartouches à blanc seront exécutés par les compagnies du 163e régiment d'infanterie, le mardi 13 mars 1906, de six à neuf heures du matin, sur la route de Furiani.

⁂

On demande

Un appartement de 7 à 10 pièces. Prière d'envoyer renseignements au bureau du journal.

DERNIÈRES NOUVELLES

Service télégraphique spécial du *Petit Bastiais*

00133

BOURSE DE PARIS

	10 mars	12 mars
Rente 3 0/0 ancien	99.00	99.00
— 3 0/0 nouveau	99 50	99.60

ex-coupon.

L'Légion d'honneur

Réserve

Paris, 12 mars.

M. Pascal Zuccarelli, docteur en médecine à Bastia, médecin aide-major au régiment de réserve de la Corse, est inscrit au tableau de concours pour le grade de chevalier de la Légion d'honneur.

Nouvelles Militaires

Gendarmerie

Paris, 12 mars.

Par décision ministérielle, la brigade de gendarmerie de Sari-de-Portovecchio est transférée à Solenzara.

LE PRÉSIDENT du Conseil municipal de Paris

Paris, 12 mars.

Le Conseil municipal de Paris a procédé aujourd'hui à l'élection de son bureau pour 1906.

En vertu du roulement établi d'accord par les socialistes et les radicaux, ces derniers ont désigné, cette année, le président et deux secrétaires.

Les socialistes, de leur côté, ont choisi deux vice-présidents et deux secrétaires.

M. Chautard a été élu président.

MM. André Lefèvre et Pierre Morel ont été élus vice-présidents.

MM. Tantet et Sohier, radicaux ; Papirand et Lajarrige, socialistes, ont été élus secrétaires.

M. Bellan a été désigné comme syndic.

La Crise Ministérielle

Réunion chez M. Sarrien

Paris, 12 mars.

Une réunion à laquelle assistaient plusieurs personnalités politiques, a eu lieu ce matin chez M. Sarrien.

Le président de la délégation des Gauches, quoique fermement résolu à ne s'appuyer que sur les partis avancés de la Chambre, cherche à s'assurer le concours de quelques membres des partis modérés de la majorité républicaine.

C'est ainsi qu'il a fait appel à MM. Leygues et Barthou.

Ces personnalités politiques, étant disposées à faire partie de la combinaison Sarrien, il a été offert à M. Georges Leygues, le portefeuille des colonies et à M. Jean Barthou celui des travaux publics avec celui des postes et télégraphes.

MM. Leygues et Barthou doivent donner une réponse définitive dans la soirée.

Le portefeuille du commerce et de l'industrie a été offert à M. Gaston Doumergue, membre du groupe radical socialiste, qui aurait accepté.

Le programme du nouveau Cabinet

Paris, 12 mars.

Une nouvelle réunion a eu lieu cet après-midi chez M. Sarrien pour la discussion du programme du nouveau cabinet.

Cette discussion paraît devoir être longue et difficile.

Les principales questions portent sur les libertés syndicales, l'inventaire des biens d'Eglises, l'application de la loi de Séparation, les poursuites contre les antimilitaristes.

LA LOI DE SEPARATION

L'INVENTAIRE DES BIENS D'ÉGLISE

Démissions d'Officiers

Pau, 11 mars.

On annonce que M. Mangin d'Oinces, capitaine au 2e régiment de chasseurs, a démissionné pour ne pas participer à l'inventaire des biens ecclésiastiques, à Pontivy.

⁂

M. Courdere de Foulongue, capitaine au 49e régiment d'infanterie, qui refusa d'obtempérer à une réquisition du commissaire de police, à l'occasion des opérations de l'inventaire, aux églises de Bayonne, a adressé sa démission au ministre de la guerre.

LE PARLEMENT

Chambre des Députés

Présidence de M. Doumer

La séance est ouverte à 9 h.

L'un des secrétaires donne lecture du procès-verbal de la dernière séance qui est adopté.

La Catastrophe de Courrières

Le président parlant de la terrible catastrophe de Courrières dit que la Chambre ressent profondément la pitié et la douleur communes à tous, et s'associe aux malheurs des familles des infortunées victimes.

Il ajoute : « Le deuil de ces familles est un deuil national. Nous sommes en présence d'une des plus effroyables calamités qui se soient jamais abattues sur le monde du travail.

» Nous saluons respectueusement les malheureuses victimes obscures et vaillantes.

» Ces soldats de la lutte de l'homme pour arracher à la nature ses forces et ses richesses sont morts au devoir, par conséquent à l'honneur.

» Je suis certain d'être l'interprète de l'unanimité des membres de la Chambre en adressant à leurs familles et à leurs camarades l'expression de notre douloureuse sympathie. »

(Applaudissements prolongés.)

Ordre du jour Goujon

Le président met ensuite aux voix l'ordre du jour suivant présenté par M. Julien Goujon, député de la Seine-Inférieure :

La Chambre, profondément émue par l'effroyable catastrophe qui met en deuil la population ouvrière des mines de Courrières, lui adresse l'expression de ses plus vives et sympathiques condoléances.

Elle espère qu'un mouvement général de solidarité permettra de venir en aide aux familles des victimes.

Cet ordre du jour est adopté sans discussion et à l'unanimité.

500.000 francs aux familles des victimes

M. Basly, député du Pas-de-Calais, propose à la Chambre de voter une somme de 500 000 francs pour venir en aide aux familles des victimes de la catastrophe de Courrières.

L'urgence est déclarée sur cette proposition.

L'ouverture d'un crédit de 500 000 francs est adoptée à l'unanimité et sans discussion.

La séance est levée et renvoyée à mercredi, à 2 heures.

LA CATASTROPHE de Courrières

Nouveaux Détails

1.400 VICTIMES

Les travaux de sauvetage

Lens, 12 mars.

Par suite des émanations des cadavres qui commencent à entrer en décomposition, les ingénieurs redoutant une nouvelle explosion de grisou, les travaux de sauvetage ont été suspendus.

Quatre-vingt dix cadavres ont pu être remontés aujourd'hui. Ils sont presque tous méconnaissables.

La compagnie des mines évalue à 1.060, le nombre total des victimes.

Inondation de la mine

Lens, 12 mars.

Plusieurs pompiers de Paris sont arrivés avec leurs appareils respiratoires.

On croit qu'il faudra inonder la mine pour éteindre le feu. On bloquerait et murerait ensuite les parties incendiées de la mine, qui seraient abandonnées.

Pour les familles des victimes

Paris, 12 mars.

Les Compagnies houillères réunies de Paris ont envoyé une somme de 200.000 francs pour secourir les familles des victimes.

Détails complémentaires

Paris, 12 mars.

Une dépêche adressée de Lens à l' « Intransigeant » annonce que le feu continue ses ravages dans les fosses 2, 3 et 4.

On redoute une nouvelle explosion, et l'on a perdu tout espoir de remonter des mineurs vivants.

D'après la même dépêche, le nombre des morts est supérieur au chiffre avoué par la Compagnie. Plusieurs personnes affirment que le total des victimes s'élève à 1.400 environ.

Dix-sept sauveteurs, descendus aujourd'hui dans la mine, ont péri.

La consternation est générale dans le pays et l'on ne peut dépeindre l'état de la population qui augmente sans cesse aux abords des puits.

Au Parlement italien

Rome, 12 mars.

A l'ouverture de la séance de la Chambre, le Président fait part de la douloureuse émotion causée par la catastrophe de Courrières.

Il exprime à la nation amie les regrets de toute l'Italie qui partage les joies et les douleurs de la nation sœur.

La déclaration du Président a été accueillie par les applaudissements prolongés de toute la Chambre.

Les condoléances de Guillaume II

Berlin, 12 mars.

L'empereur Guillaume II a chargé M. de Radolin, ambassadeur d'Allemagne à Paris, d'exprimer ses condoléances personnelles et celles du gouvernement impérial, pour la catastrophe de Courrières.

EN ALLEMAGNE

Guillaume II à Wilhelmshaven

Berlin, 12 mars.

L'empereur s'est rendu aujourd'hui à Wilhemshaven, pour assister à la prestation de serment des recrues de la marine.

Guillaume II s'embarquera demain à bord du cuirassé « Kaiser-Wilhem II, » à destination d'Heligoland et de Bremerhaven.

EN AMÉRIQUE

LA MORT du Président de la République Argentine

Buenos-Ayres, 12 mars.

On annonce la mort de M. Quintana, président de la République Argentine.

EN RUSSIE

LA RÉVOLUTION

Attaque à main armée

Saint-Pétersbourg, 12 mars.

Une quinzaine d'individus, armés de fusils et de revolvers, ont attaqué, pendant la nuit, l'administration cantonale de Plantonshoe, se sont emparés de l'argent contenu dans la caisse, et ont pris la fuite.

Nouveaux troubles

Saint-Pétersbourg, 12 mars.

Les attentats révolutionnaires et les arrestations continuent.

La police de Varsovie a arrêté une trentaine de socialistes révolutionnaires, parmi lesquels treize soldats.

La panique règne à Kief, en raison des menées anarchistes.

DERNIÈRE HEURE

LE NOUVEAU MINISTÈRE

Paris, 12 mars.

Les journaux du soir donnent la combinaison ministérielle suivante, comme définitive :

M. Sarrien
Présidence du Conseil et justice
M. Léon Bourgeois
Affaires étrangères
M. Poincaré
Finances
M. Clémenceau
Intérieur
M. Etienne
Guerre
M. Thomson
Marine
M. Briand
Instruction publique et Cultes
M. Doumergue
Commerce
M. Georges Leygues
Colonies
M. Barthou
Travaux Publics et Postes

M. Ruau
Agriculture
M. Bérard
Sous-secrétariat d'Etat des Postes
M. Dujardin-Beaumetz
Sous-secrétariat des Beaux Arts

AVIS DE DÉCÈS

(SAINT-LAURENT)

Mme Vve P. B. Moracchini ; M. et Mme Pierre-Félix Moracchini, née Colombani ; M. le docteur et Mme Moracchini ; Mme Leschi, née Moracchini, M. Leschi, greffier-notaire à Salès, et leurs enfants ; Mme Bocmeur, née Leschi, M. Bocmeur, officier d'administration, et leur enfant ; M. François Moracchini, capitaine en retraite, Mme Moracchini et leur fils ; M. Moracchini, avocat, ancien magistrat ;

Les familles Emmanuelli, Ercole, Mattei, Brandizi, Borromei d'Alessani, Vincenti de Cambia, Moracchini, Porotti, Venturini, Vincenti et Negroni de St-Laurent, Colombani et Polidori de Morosaglia,

Ont la douleur de faire part à leurs parents, amis et connaissances, de la perte cruelle qu'ils viennent d'éprouver en la personne de

M. PIERRE-BAPTISTE MORACCHINI

leur époux, père, beau-père, grand-père, arrière grand père, frère, beau frère, oncle, cousin et allié, décédé à St-Laurent, le 11 mars 1906, à l'âge de 81 ans, muni des Sacrements de l'Eglise.

Le présent avis tient lieu de lettre de faire part.

M. Ignace Tommasi, maire de Sorbo-Ocagnano ; Mlles Caroline et Marie Catherine Tommasi ;

Les familles Tommasi ; Flach, procureur général ; Belgodere de Bognaja ; de Casabianca de la Casabianca ; Salicetti ; Santi ; Filippini ; Pirus ; Abbatucci de Bonifacio ; Berra de Corte ; Arrighi de Moltifao ; Gismarchi ; Suzzarini ; comte Raphël de Casabianca ; Astima ; de Suzzoni ; de Buttafoco ; Galeazzi ; Aloisi ;

Ont la douleur de faire part à leurs parents, amis et connaissances, de la perte cruelle qu'ils viennent d'éprouver en la personne de

M. Maurice Tommasi

Juge de paix de Dondeville (Seine Inférieure)

leur frère et cousin, décédé à Dondeville, dans la 53e année de son âge.

Le présent avis tient lieu de lettre de faire part.

AVIS DE MESSE

Toutes les messes qui seront célébrées en l'église Saint Jean-Baptiste, le mercredi, 14 courant, seront pour le repos de l'âme de

Madame de Zerbi

La famille assistera à la messe de dix heures.

BASTIA-QUINQUINA
AU VIN DE BANYULS
SPÉCIALITÉ
de la Maison Bourgeois Frères
BASTIA (Corse)
Apéritif Digestif Fortifiant

FIÉVREUX
Guérissez-vous avec la
DIANOSE
Dans toutes les colonies, ce produit est employé avec le plus grand succès.
Le traitement produit non seulement la guérison, mais empêche, en outre, le retour des accès de fièvre.
Aucun vertige, aucun bourdonnement d'oreille, aucune atteinte à l'estomac ne sont à craindre.
Que ceux qui souffrent des fièvres paludéennes emploient la Dianose. Ils seront étonnés par la rapidité de leur guérison !
Paris, A. Brau, Phien, 19, rue de Rennes, Bastia, Pierre Luciani, Phien, Pl. d'Hoches.
Prix du flacon : 3 francs.

LIBRAIRIE OLLAGNIER

L'ANCÊTRE

Drame lyrique en trois actes
Représenté pour la première fois le 24 février 1906, au théâtre de Monte-Carlo.
Poème de L. Augé de Lassus
Musique de C. SAINT-SAENS

Partition pour chant et piano.

Prix : 20 francs ; franco port.



ENCRIERS



à fermeture automatique élastique
Système Colombani

Encriers classiques. — Encriers portatifs. — Encriers administratifs. — Encriers de fantaisie. — Encriers réclames.

MADAME BERTI
Sage-femme
Coin de l'Ormeau, près de la Marine
Consultations. — Vaccination

ANCIEN CABINET PRADÈRE
PIERRE SABATÉ
Chirurgien-dentiste
du Lycée
SUCCESSEUR
DENTS & DENTIERS
(Systèmes perfectionnés)
OBTURATION
& EXTRACTION DES DENTS
sans douleur
Bd Paoli, 18, au 1er
Maison Benedetti

M. P. SABATÉ a l'honneur de prévenir sa nombreuse clientèle d'avoir à se mettre en garde contre certains charlatans ambulants — se disant chirurgiens-dentistes — qui n'ont pas le droit d'exercer la profession et qui emploient des matières nuisibles à la santé pour la fabrication de dents artificielles.

Le Directeur Gérant,
J. B. OLLAGNIER.

Bastia, Imprimerie Ollagnier.

Indispensable en Campagne
L'usage d'un almanach ne livre à aucun frais par exemple à la fois tous les renseignements sur les heures dans un pays, la justification et aussi une foule de renseignements d'une utilité pratique et journalière pour tous les habitants de la campagne, en livre qui les contient et qu'ils savent toujours où se procurer à tout instant, telle a été l'idée réalisée par
L'ALMANACH DE LA GAZETTE DU VILLAGE
En vente chez les Libraires et dans toutes les Gares.

Cordonnerie Modèle
(Ancienne Maison Grimaldi)
Eugène PERICCHI, successeur
33, Boulevard Paoli, 33
BASTIA
HIVER 1905-1906



Grand choix de chaussures pour Hommes, Dames et Enfants
Rayon spécial de chaussures de luxe
Grand assortiment de chaussures fourrées
Choix considérable de pantoufles

Prix défiant toute concurrence

M.r Eugène PERICCHI a l'honneur d'informer ses clients de l'intérieur et du Cap qu'il apportera tous ses soins aux commandes qui lui seront transmises.
N. B. — La maison se charge [illegible]

HOTEL D'EUROPE
A DÉLAI DE COLOMBANI
Bastia — 2 et 3, rue de l'Opéra — Bastia

Cet Hôtel se recommande par sa belle situation, au centre de la ville, à proximité des principaux établissements.
Il possède, en outre, un superbe jardin éclairé à l'acétylène où les clients peuvent prendre leur repas pendant l'été.
Banquets — Noces — Festins
Pensions à des prix modérés

OUTILS pour AMATEURS et INDUSTRIE — LE NELLS

MAISON DE CONFIANCE
BIJOUTERIE MATTEI
20, Boulevard Paoli

La BIJOUTERIE MATTEI a l'honneur de prévenir sa nombreuse clientèle, qu'elle ne vend que des articles absolument garantis, or 18 karats et argent 1er titre. Tous les objets par elle mis en vente sont marqués au prix connus et ont déjà subi une réduction sur les prix de vente.
La Bijouterie MATTEI pourra livrer aux prix les plus réduits, des articles de joaillerie, bijouterie, orfèvrerie, montres, chaînes, parures, *alliances*, etc., etc., broches or et argent 1er titre
Sa devise est de vendre « bon et bon marché. »
Spécialité de stylets Vendetta-Corse. Réduction de 10 pour cent or garanti 18 karats.

L'Art de Gagner de l'Argent à la Bourse
5 ans de succès, a valu à l'Auteur les félicitations des Financiers les plus distingués. — Envoi Gratis. — GAILLARD, 5, rue Feydeau Paris.

MATÉRIAUX DE CONSTRUCTION
Chaux hydrauliques et Ciments, marques de Villeneuve et Lafarge du Teil. — Plâtres gris et blanc. Carreaux-Mosaïques en ciment. — Briques plates et rondes. — Carreaux. — Tomettes — Tuyaux en poterie et en grès.

FERS A PLANCHER
Fers à barres : Plats, Ronds, Carrés, Pli de fer, Ronces artificielles.
TUYAUX EN FONTE, EN GROS
Appareils Sanitaires
Charles CLEMENT & Cie
Entrepôts aux Magasins Generaux & Boulevard de Cardo, 1.

Mme MASSEL-WOOD
Chirurgien-dentiste
a l'honneur de prévenir sa clientèle que son cabinet est ouvert tous les jours à **Ajaccio**, de 8 heures du matin à 4 heures du soir, **Cours Grandval**, en face Cardinali, photographe, et à **Bastia**, **1, rue de l'Opéra**, en face des magasins Orenga,
du 1er au 8 de chaque mois.

Installation
à Gaz et Acétylène
Jean Cini, ex ouvrier du Gaz
Place de l'Hôtel de Ville, 4, Bastia
Vente de becs, verres et manchons
Appareils sur commande
Abonnement pour l'entretien de l'éclairage. — Travail soigné et garanti.

LA GRAINE Sᵀ-VINCENT
guérit radicalement
CONSTIPATION
Hémorroïdes, Maladies du Ventre
Foie, Vessie, Voies urinaires
Procure à Tous
Santé, Vigueur
A. DETHOREY, Phien spécialiste, NANCY
envoi contre mandat
Boîte 2 francs. — *Dans toutes les Pharmacies*

TUMEUR

LIQUEUR DE NOIX
DISTILLÉE
par M. SIMONCELLI
PHARMACIEN A NERO
Médaille d'argent, Exposition de Bastia (1837). Croix de mérite et Médaille d'or Exposition Internationale de Bastia (1905)
Douée de propriétés stomachiques, reconnues par les sommités médicales de Montpellier qui en ont fait l'analyse et notamment par M. Combescure, l'un des maîtres les plus distingués de la Faculté de Médecine de cette ville, cette LIQUEUR fabriquée exclusivement avec des noix de première qualité, se recommande aux estomacs délicats par ses propriétés digestives, son arome et son velouté.
Elle est recommandée aux personnes souffrant de maux d'estomac désireuses d'atténuer leurs souffrances, dans les cas d'épidémie et autre raisons contre le mal de mer et les coliques.
La LIQUEUR DE NOIX se prend à tout moment et après chaque repas pour activer la digestion. Elle s'absorbe par petits verres à liqueur.
Dépôt à sa Villa près Cardo et à Bastia chez M. LUCIANI, pharmacien, place des Terreaux.
Se méfier des contrefaçons.



Maux de Dents
guéris radicalement par Pastilles Dentaires
de A. FOURCHAUD, Pharmacien, à Périgueux
Refuser toute fausse Dentalgique. Exiger la véritable pastille
Dépôts : Pharmacies Luigi à Bastia, Raffaelli à Corte, Padovani à l'Ile-Rousse, Scaglola, 2, cours Napoléon, à Ajaccio.

Les Illustrations de la Corse
PAR NOVELLINI

La Corse au XVIIIe siècle, Allégorie (Salon de 1870)
Sur papier de Chine, format 80×57 . . . 15 fr
Sur papier blanc. — — . . . . 7 fr

HOMMES CÉLÈBRES
Sambucuccio d'Alando (Salon de 1878).
Sampiero Corso.
Pascal Paoli.
Napoléon Bonaparte.
Sur papier de Chine, format 40×30. Chaque. 2 fr

Ste Dévote, Patronne de la Corse (Salon de 1879).
Sur papier de Chine, format 65×50 . . . 5 fr
Sur papier Chine, format 40×30 (Eden). 2 fr

EN VENTE :
A *AJACCIO*, chez l'auteur et chez M. de PERETTI, Libraire.
BASTIA, chez M. OLLAGNIER, Libraire

LE
Salon de la Mode
TOUS LES SAMEDIS
Le plus Élégant et le plus Pratique des Journaux de Modes
PREMIÈRE ÉDITION
avec gravure noire
Un An.... 14 f. — Six Mois. 7f 50
Le N° : 25 centimes
SECONDE ÉDITION
avec 12 gravures coloriées
Un An.... 28f. — Six Mois. 14f 50
Le N° : 50 centimes
SPÉCIMENS GRATIS
S'adresser les demandes à E. Henry PETIT, Editeur
5, rue des Filles-Saint-Thomas, PARIS



Lisez tous les Jeudis
le
Journal des Voyages
La plus attrayante des publications hebdomadaires.
ROMANS D'AVENTURES
Louis Boussenard, Paul d'Ivoi, Henry Lecomte, etc.
Récits d'Explorations. — Nombreuses Variétés.
SUPERBES ILLUSTRATIONS
15 centimes le Numéro. En vente partout.
Abonnement de Trois Mois avec Prime contre mandat-poste de 2 fr. 50, adressé, 168, rue Montmartre, Paris.

Aux tempéraments délicats offrez un
VIN DU CAP CORSE
à base de Quinquina
de la Maison L.-N. MATTEI, & Cie — BASTIA (Corse)
Apéritif Tonique Fortifiant

Ce vin que nous offrons avec confiance aux Consommateurs diffère complètement de tous ceux connus à ce jour; d'un goût agréable au palais, il est à la fois tonique et apéritif.
Pris avant les repas, il excite l'appétit, pris après il active et facilite la digestion.

Demandez dans tous les bons Etablissements un Vin du Cap Mattei

XXXIe ANNÉE — MERCREDI 14 MARS 1906 — N° 75

Le Petit Bastiais

5 CENTIMES — JOURNAL QUOTIDIEN — 5 CENTIMES

Rédaction & Administration : 8, Boulevard du Palais, Bastia
J.-B. OLLAGNIER, Directeur

Les annonces sont payables d'avance et reçues aux Bureaux du Journal.
Faits divers, 1 fr. — Réclames (3e page), 0.75 — Divers, 0.30 — Judiciaires, 0.25

ABONNEMENT (*Payable d'avance*)

	un an	6 mois	3 mois
CORSE.....	20 fr.	10 fr.	5 fr.
AUTRES DÉPART.	32 »	12 »	6 »

UNION POSTALE, ET AUTRES PAYS : le port en sus.

On ne répond pas des manuscrits déposés.

00134

BIBLIOTHÈQUE MUNICIPALE

LE CALENDRIER

Fête d'Aujourd'hui : Sainte Mathilde.
Soleil : (heure nationale)
Lever, 5 h. 48 m. — Coucher, 5 h. 35 m.
Dernier quar., le 17. — Nouv., Lune, le 10.
Fête du Demain : Saint Zacharie.

13 MARS

Ghisonaccia-Bonifacio

S'il existe un progrès social, au point de vue de la locomotion, c'est bien celui d'une locomotive fonctionnant au sein d'un arrondissement, où depuis des vingtaines de lustres environ, les administrés ont passé et passent sans l'y voir.

La Représentation Corse a eu dernièrement une entrevue privée avec le Ministre des Travaux Publics. Le mobile de sa démarche, à la fois délicate et noble, reposait, on le sait déjà, sur le prolongement de la ligne non encore ferrée, Ghisonaccia-Bonifacio.

Pour que ce tête à tête eut lieu dès les premiers jours de février, il a fallu que le député de Sartene (et il n'a fait que son devoir, et rien que son devoir), remît la question précitée sur le tapis de l'interpellation. Le jour où il s'est hasardé à devenir intéressant à la surveillance et à l'attention des Sartenais, il a été fier de voir sa proposition, conditionnellement adoptée par mains levées, et suivie d'un télégramme de félicitations.

C'est donc entendu et compris. Le prolongement d'un tronçon de chemin de fer aura lieu, je ne sais quand, dans l'arrondissement de Sartene, et ce tronçon, disons-le encore, et une fois pour toutes, c'est celui de Ghisonaccia à Bonifacio.

En attendant, je laisse de côté les restrictions calculées et les considérations politiques, grâce auxquelles la proposition Gabrielli a été adoptée, pour ne parler que des conditions suivant lesquelles le prolongement de ce tronçon pourra s'effectuer. Quelles sont donc ces conditions ?

D'abord, lors de l'interpellation du député de Sartene, il a été dit au Palais Bourbon que la ligne en question serait construite, et sans difficultés, si le Conseil général de la Corse trouvait dans la Corse elle-même les fonds nécessaires pour son prolongement. Voilà, n'est-ce pas, une condition qui ne manque pas de revêtir un caractère de pessimisme républicain. En effet, puisque la ligne a été déclarée, d'une manière officielle, d'utilité générale, comment ne pas trouver la condition intéressée et partiale ? N'est-ce pas, cher lecteur, que cette manière d'agir, de la part de l'Etat, est peu logique et nullement démocratique.

Et dire avec cela que la République, au dire des socialistes, est prête à donner sa vie pour ses... Sartenais. Mais, passons outre.

La solution apportée à ce problème économique et social indisposa un tantinet plusieurs membres du Conseil général insulaire, le jour où elle fut connue par eux. C'est pourquoi, la Représentation Corse, de concert avec le préfet, M. Phélut, a fait, le mois dernier, une démarche auprès de M. Gauthier, ministre des Travaux Publics. Quel en est donc le résultat ? Celui-ci, lui répond par des exemples : que la ligne Ghisonaccia-Bonifacio ne pouvait pas avoir un sort tout autre à celles de Nice à Coni, ou de Quillian à Montlouis.

Comme les départements des Alpes-Maritimes et de l'Aude, le département de la Corse devrait nécessairement intervenir dans l'achat des terrains.

Il est, sur ce, utile de remarquer que si la respectable dignité de la Représentation n'a pas déterminé M. Gauthier à donner une meilleure solution, une solution plus avantageuse, à la vie de tous les Sartenais, la situation toute particulière de la Corse, certes sagement développée par celle-là, a eu un tout autre effet.

Il résulte de cela, qu'il ne suffit pas, pour qu'une cause ait un bon dénouement, qu'elle repose sur des griefs équitables et justes ; il faut, de plus, que la cause elle-même soit bien précisée et expliquée. Le bon client fait l'avocat supérieur. Il y a donc lieu de louer l'attitude désintéressée de la délégation Corse. Mais, au fait, que lui a-t-il dit bénévolement M. Gauthier ? « que la ligne Ghisonaccia-Bonifacio pourrait être créée à l'une des trois conditions suivantes : ou que le département vote une partie de la somme prévue et arrêtée pour l'achat des terrains, et prenne à sa charge tout ce qui dépasserait les prévisions ; ou qu'il vote une somme supérieure à celle prévue, celui-ci ne devant payer que la moitié de la somme nécessitée par l'aléa ; ou enfin, qu'il se charge de toutes les dépenses nécessaires à l'achat des terrains, l'Etat, dans ce cas-ci, devant lui accorder une subvention honorable »

Puisque le Conseil général de la Corse est appelé à choisir et à statuer, un mois avant les élections législatives, MM. Balesi, Leccia et Carrega, celui-ci, surtout, en relation directe avec M. Gabrielli, ne doivent pas perdre de vue l'importance de cette convocation.

Puisque le Ministre de la guerre, M. Etienne, *fera en sorte* (et c'est lui-même qui se montre), que la contribution exigée du département soit la moins élevée possible, il est de toute nécessité que les conseillers généraux de l'arrondissement de Sartene s'entendent pour que leur proposition, bien étudiée, soit préférée et adoptée à l'unanimité.

A leur retour d'Ajaccio, puissent-ils apporter dans leurs cantons respectifs l'heureuse nouvelle que le *ferret opus* commencera peut-être le samedi qui précède les élections législatives.

Et quand, en 1910, viendra le renouvellement de la Chambre des députés, puissions-nous, en outre, même si M. Em. Arène n'est plus là, voir une autre ligne, celle de Bonifacio-Caldarello-Sartene, s'étendre, cette fois-ci, le lendemain des élections.

Dans tous les cas, un jour plus tôt ou plus tard, ça ne fait rien à l'affaire ; le hic, pour les habitants de l'arrondissement, de Sartene, c'est d'avoir la certitude de voyager, eux aussi, en chemin de fer, une année, au moins, avant qu'un déluge de maux les inonde, comme ils l'ont été, le 9 novembre 1892, par un cyclone doublement dévastateur.

NORMIS.

Lettre du Village

A quoi sert la neige

A se faire des boules, disent les enfants. Et de la glace sucrée aussi, dirais-je à mon tour.

Mais elle sert aussi à emmagasiner beaucoup d'humidité pour les plantations des vallées et des côteaux ; elle alimente les sources et détruit les larves ; et, autre avantage, puisque c'est là que j'en veux venir, elle est le véhicule par excellence pour le refoulement des montagnes atteintes de calvitie, en y laissant bien autendu des semis de graines.

L'occasion est véritablement propice. Les flancs de nos monts sont recouverts d'un blanc manteau d'hermine. Les grainetiers que l'on jette à la volée, se pénétrant d'humidité à mesure que la neige fond, Elles grossissent et arrivent ainsi pas à pas à toucher la terre où elles prennent racine.

Quelqu'un a commencé chez nous l'essai en employant la graine du pin. Il a choisi cette essence parce que tous les animaux la respectent. Il faut croire qu'il en est ainsi, puisque la graine de pin commence à être un article d'exportation pour le continent Autrichien, où on s'en sert pour boiser de vastes étendues de terrains.

Il faut que cette industrie soit assez florissante, pour que les intermédiaires qui peuvent, il y a quelques années, la graine jusqu'à sept francs le kilogramme, la paient encore à l'heure actuelle à fr. 50 Je ne dirai pas le produit qu'a retiré la dernière année de cette spéculation [illegible] ton de l'île ; je veux le laisser jouir tout [illegible] de son bonheur.

J'ajouterai simplement que dans bien des communes, il y a par ci, par là, comme vivant en anachorètes, des pins ayant échappé encore à la destruction. Prenez les pommes qu'ils fournissent, mettez les sur le sécheir à châtaignes ; allumez de bons feux. Au bout de trois ou quatre jours, le fruit s'ouvre comme une huître au soleil ; et la graine s'échappe : vous la ramassez sur le plancher de votre enivine.

Vous ne serez pas digne d'excuse ni de pardon, si, ayant de la graine, vous ne songez pas à en tirer parti.

Qui n'a pas, en effet, dans son héritage, des parcelles de terrain de qualité inférieure, où seul le pin peut s'acclimater. Qui n'aimera pas réserver dans son enclos, en coin de bonne terre, pour voir s'élever bientôt dans les airs, un petit bois qui jettera une note gaie dans votre campagne, qui abritera votre vigne ou votre verger contre les vents du Nord, ou qui servira de refuge à vos vaches ? Qui a bois, a or, disait Jacques Bujault.

Que si quelqu'un pousse l'extravagance jusqu'à vouloir semer sur le terrain communal, veuillez fermer les yeux et l'en excuser. Il souvient de laisser faire un peu de bien, après avoir laissé faire beaucoup de mal.

ASPRICCIA.

Les Travaux d'Empierrement
de la rue de l'Opéra

Bastia, 12 mars 1906.

Au Directeur du *Petit Bastiais*.

En réponse à l'article que vous avez publié dans le « Petit Bastiais » de ce jour, sur les travaux d'empierrement de la rue de l'Opéra, j'ai l'honneur de vous faire savoir que, contrairement à ce que vous affirmez, la pierre a été régulièrement cubée, ainsi que cela se pratique dans les entreprises similaires.

Il est inexact que l'on n'ait pas fait d'encaissement dans la chaussée : ce travail a été fait dans les parties de la rue où il n'existait pas naturellement.

La pierre est de bonne qualité et elle a été cassée conformément aux prescriptions du devis et suivant les procédés ordinairement adoptés.

J'affirme donc sans crainte d'être contredit par les gens compétents que

48 FEUILLETON DU PETIT BASTIAIS

Le Conducteur d'Omnibus

PAR
ALFRED SIRVEN & A. SIÉGEL

PREMIÈRE PARTIE

Les Deux Enfants
1877

Presque toujours, où la laissait seule, on l'enfermait, en la privait de toute liberté. Elle s'ennuyait à mourir. Puis, il y avait les heures où il fallait faire précipitamment, les semaines entières où l'on formait en voiture ou en chemin de fer. Les crises continuelles de Jeanne lui causaient des secousses douloureuses.

A présent, elle souffrait bien des horribles maux motivées par l'ivrognerie féroce de Girard, elle n'avait plus de beaux habits comme autrefois... Mais, malgré la misère, malgré tout, elle se sentait heureuse entre la bonne Nais et son cher Jean-Paul.

Elle n'était prise à aimer les bêtes et les choses dans cette maison où elle vivait depuis longtemps.

Il lui semblait que tout lui manquait : ou du jardinet où elle cultivait si bien, où du bon chien Capiston qui l'adorait, et même loin de ses amies les poules, qui venaient manger le grain jusque dans ses mentelles.

A la vue de Méroville, elle s'était mise à trembler d'instinct, saisie d'une crainte vague.

La tête cachée dans la poitrine de Nais, elle n'osait regarder du côté de cet homme qui lui faisait peur.

Elle avait, non pas entendu, puisqu'elle n'entendait rien, mais deviné qu'il était parti. Alors seulement, sa jolie figure s'était relevée, encore bouleversée par l'émotion, et tout le temps qu'avait duré l'absence de Jean-Paul, elle avait gentiment câliné Nais, essayant de calmer par ses caresses la terreur qu'elle finait sur son visage.

Dans ses baisers d'aujourd'hui, plus tendres que jamais, il y avait comme une prière.

Dans son langage muet, la sourdemuette suppliait Nais de ne pas l'abandonner, de la garder auprès d'elle et surtout de ne pas la laisser emporter par cet homme qui la repoussait et l'effrayait.

La pauvre femme sentait son amitié, pour la petite, s'augmenter de l'inquiétude qu'elle ressentait depuis que Girard s'était éloigné avec Méroville.

Jamais elle n'avait compris comme ce soir-là à quel point Marie lui était chère. La crainte de se la voir arracher la désolait.

Ce fut bien autre chose au retour de Jean-Paul.

Quand elle sut que la vie de l'enfant était menacée, elle n'eut plus qu'une pensée, la sauver.

Mais par quel moyen ?

Elle se sentait incapable de la défendre contre Girard, surtout dans les conditions où le crime était préméditié, d'après les inspirations de Méroville.

Elle ne serait pas toujours là pour veiller sur elle. On profiterait d'un instant pour amener la catastrophe, pour simuler l'épouvantable accident dans lequel la mignonne devait périr.

Il n'y avait qu'une chose à faire.

Fuir.

Emporter Marie loin de Girard et la cacher avec soin.

Mais où l'emporter ? A qui la confier ? Nais passa en revue dans son esprit toutes les personnes qu'elle connaissait.

Elle n'en trouvait pas une assez sûre, assez honnête !...

Souvent, dans cet enfer au milieu duquel elle vivait avec Girard, l'image de son mari, le bon Lariot, semblait passer devant ses yeux.

Elle regrettait sa conduite indigne envers lui, mais il était trop tard à présent pour aller se jeter à ses pieds et lui demander pardon.

Ah ! si elle avait osé !...

Dans la terrible circonstance où elle se trouvait, elle se serait rendue à Paris, elle aurait été trouver ses parents, elle lui aurait dit :

— Bats-moi, tue-moi, mais sauve cette pauvre enfant !

Il n'y fallait pas songer. Elle était morte à présent pour lui. Elle avait élevé entre eux une infranchissable barrière de honte.

Brusquement elle s'arracha à ce retour sur le passé.

L'heure était venue, non pas de méditer, mais d'agir.

Girard pouvait rentrer d'un instant à l'autre.

Il ne fallait pas qu'il trouvât l'enfant.

Elle habilla Marie avec une rapidité fébrile et lui mit quelques sous dans les mains. Après quoi, elle dit à Jean-Paul :

— Si ton père te demande en rentrant où je suis, tu lui diras que tu ne sais pas.

Le petit joignit les mains :

— Tu pars avec Marie ?

— Oui.

— Emmène-moi. J'ai peur de rester seul avec papa.

Nais eut un moment d'hésitation.

— Non, je ne peux pas l'emmener. D'ailleurs, je ne serai qu'un jour absente.

En voyant la maison déserte, il comprendrait, il courrait après nous et nous rattraperait peut-être. Demain seulement, il s'apercevra de la vérité. Alors, je n'aurai plus rien à redouter. Et puis... je ne peux pas l'emmener, mon pauvre Jean-Paul... J'ai pour toute fortune quelques francs que j'ai réussi à cacher à bon père pour les emporter dans un cas désespéré, j'ai à peine pour payer mon voyage et celui de Marie.

— J'ai peur !... J'ai peur !... répéta Jean-Paul d'un accent désespéré.

Nais eut une inspiration.

— Viens avec moi, lui dit-elle.

Et, serrant toujours Marie dans ses bras comme si elle eut craint qu'on ne voulût la lui prendre de force, elle conduisit son fils tout droit chez le maître d'école du village.

L'instituteur d'ici-même était un brave et excellent homme. Il aimait beaucoup le petit garçon qui, nous l'avons dit, était son meilleur élève.

Nais n'avait pas le temps de trouver un mensonge. Elle lui avoua, de la vérité, toute qu'elle pouvait lui laisser savoir.

— Je suis obligée de faire un petit voyage avec Marie, lui dit-elle. Je serai de retour demain sans faute. Mais vous connaissez mon mari. Il a le défaut de boire et, quand il est ivre, il est capable de vilaines choses. J'ai peur de laisser mon Jean-Paul avec lui pendant mon absence. Voudriez-vous me le garder pour cette nuit, je vous en serai bien reconnaissante.

La demande était peu ordinaire.

Un instant, le brave magister fut sur le point de refuser, craignant des ennuis, des responsabilités.

Mais la demande de Nais, par cela même qu'elle était inouïe, révélait une situation grave.

De plus, sa figure avait une expression d'angoisse poignante.

Son instinct pressentit qu'un mauvais drôle et sa brutalité était comme de tous. Il pouvait effectivement y avoir quelque danger à laisser le garçon, seul avec lui.

A suivre).

l'espérerment, tel qu'il est fait, se trouve dans de bonnes conditions, et que sous ma surveillance, les conditions du cahier des charges ont été jusqu'ici respectées par l'entrepreneur.

Veuillez agréer, etc.

ENOSTINI,
Architecte de la ville.

Ce que disent les Journaux

Le Radical

De M. Louis Martin député.

Le cabinet futur devra s'orienter fermement dans la voie des réformes sociales. Les événements apprendront, il aura pour intérêt de voir de donner plus de cohésion aux éléments républicains, tout en refoulant toutes les tentatives d'candidatures administratives dans lesquelles pourraient s'engager des fonctionnaires trop pressés.

Le Gaulois

dit qu'on oscillant convenablement entre les modérés et les violents, en disant aux uns : « Je suis oiseau, voyez mes ailes », et aux autres : « Je suis souris, vivent les rats », M. Rouvier devait forcément réunir contre lui ceux qui se défient des souris et ceux qui n'aiment pas les oiseaux. Pour conserver le pouvoir, il avait cependant fait de grands sacrifices. *Comme le* pay-san russe, poursuivi par les loups, qui leur jetait l'un après l'autre ses propres enfants, pour ralentir leur course infernale, il jetait aux voraces de l'extrême-gauche tous les articles de son programme, et finalement, comme il arrive au paysan russe, les loups l'ont dévoré. Il succombe surtout parce qu'il n'a pas compris la portée du mouvement qu'il s'est efforcé de combattre.

L'Eclair

souhaiterait, pour dénouer cette crise, pour trouver les collaborateurs dévoués et clairvoyants, les pilotes fermes et sûrs dont le pays a besoin, un président, un chef digne de ce titre et à la hauteur des devoirs qui le prennent, qui lui dictent l'impérieuse obligation d'aller vite et surtout de *ne pas se tromper*, car la dernière faute est commise. M. Fallières sera-t-il le dompteur du bloc ou le premier magistrat de la France ?

La Libre Parole

craint que la chute de M. Rouvier n'amène au pouvoir un ministère plus avancé. Allons-nous assister à une persécution plus violente encore, ou verrons-nous triompher au moins momentanément les idées de tolérance et de raison ? Nous n'en savons rien.

GAZETTE DÉPARTEMENTALE

CORTE. — Parmi les nouveaux officiers d'académie figure la jeune et distingué procureur de la République de Corte, M. Nanciel François, un magistrat qui a déjà fait ses preuves et devant lequel s'ouvre une très brillante carrière.

En lui adressant nos félicitations nous ne nommons que l'interprète des justiciables de l'arrondissement de Corte où il a su se créer tant de sympathies par son attitude digne et impartiale.

⁂

PENTA DI CASINCA. — La « Pentolaise », nouvelle Société de Secours Mutuels se trouve définitivement constituée. Voici la composition du bureau :

Président d'honneur : M. Fernand Limperani ; Président : M. Valentini, retraité ; Vice présidents : MM. Tavella et Lanciani, *retraités* ; *Trésorier* : M. Carbuccia, retraité.

M. Pomerati, docteur en médecine, déjà si avantageusement connu dans les cantons d'Ampugnani, Tavagna, Orezza, Castagne, est chargé de donner ses soins aux membres actifs.

Notre Société est en pleine prospérité ; elle compte environ cent membres, dont quelques uns honoraires, très généreux.

⁂

SERRA-DI-SCOPAMENE. — Il y a quelques jours disparaissait de ce monde une intelligence d'élite, un noble cœur, un homme éprouvé dans ses amitiés. Tel fut hélas ! le regretté Leccia Barthélemy, de Serra-di-Scopamene, le père du sympathique conseiller général de ce canton.

Cet homme de bien nous quitte après une longue existence et une vie sans tache. Il fit toujours le bien pour le bien. Il était universellement aimé et respecté. Que de conflits n'a-t-il pas apaisés ! Que de misères n'a-t-il pas secourues !

M. Leccia fut un de ces hommes qui méritent sans cesse leurs services au profit de leurs concitoyens. Son mandat large et élevé, caractère droit, serviable jusqu'au sacrifice de ses propres intérêts, tel fut cet homme dont la conduite reste toujours irréprochable et sans défaillance.

Sa famille éplorée, son fils attristé, greffier et conseiller général, ont lieu d'être fiers de recueillir un si bon patrimoine. Que ce dernier me permette de lui dire que je m'associe tristement à sa douleur qui est aussi celle de la population du canton de Serra. Je lui adresse également mes condoléances les plus sincères et les plus émues. — C. C.

Au Palais

La Cour s'est réunie dans la salle des audiences solennelles, en robes rouges et sous la présidence de M. le premier président Colin.

M. le premier président a désigné une délégation composée de MM. les conseillers Giulj et Gabrielli et de M. le substitut Agostini, chargée d'introduire M. le conseiller de Figarelli.

Il a été donné lecture du décret de nomination, puis M. de Figarelli a prêté serment et a pris rang sur les sièges de la Cour.

⁂

La Cour s'est de nouveau réunie, dans la chambre des audiences civiles, en robes noires, sous la présidence de M. le premier président Colin, et a admis au serment, MM. Massei, président du tribunal civil de Bastia ; J. Peretti, juge au tribunal civil d'Ajaccio ; Antoine Martini, juge au tribunal civil de Sartene ; Pierre Zevaco, substitut du Procureur de la République à Ajaccio.

M. le conseiller de Figarelli

Si jamais nomination a été bien accueillie par l'opinion publique et entièrement ratifiée par elle, c'est celle qui a valu à M. de Figarelli l'*honneur de faire partie de la Cour* d'Appel. C'est que personne n'ignore que ce magistrat compte de très longues années de service. Après avoir été successivement Substitut au Tribunal de Sartene, Substitut au tribunal de Bastia, Procureur à Calvi, Procureur à Corte, il a été appelé, au mois de janvier 1886, à diriger l'important Parquet de Bastia. Il l'a fait, pendant près de vingt années, avec un tact parfait et une rare compétence. Au mois de janvier de l'année dernière, le gouvernement lui confiait les hautes fonctions de président du tribunal civil de Bastia. Il s'y est montré ce qu'il avait été dans les parquets : magistrat laborieux, intègre, instruit et capable.

Appelé à juger de très importantes affaires civiles, il n'a pas reculé devant une besogne, des plus considérables, et les jugements qu'il a rendus témoignent d'un souci constant de rendre à chacun une exacte justice, en même temps que de connaissances juridiques approfondies. Esprit éclairé, ouvert aux idées libérales, il a su acquérir en outre une réputation de droiture et d'impartialité dont il peut être justement fier. Arrivé à la Cour, il y trouvera encore vivace le souvenir qu'y a laissé son oncle germain, M. le conseiller de Figarelli, qui a été un excellent magistrat, un jurisconsulte consommé en même temps qu'un président d'Assises remarquable.

Nous adressons au nouveau conseiller nos bien cordiales et sincères félicitations.

Cour d'Assises

Audience du 13 mars 1906

Présidence de M. GABRIELLI, *conseiller*

Le Drame de Carbini

L'affaire, sur laquelle le jury a aujourd'hui à se prononcer, revient pour la seconde fois devant la Cour d'assises. Elle amenait sur la sellette au mois de décembre dernier sept accusés qui ont été acquittés. Nicolai Jean Baptiste dit Maestrino et Giuseppi Jean-Baptiste dit Rospo, gardaient encore le maquis à cette époque. Ils se sont depuis constitués et comparaissent aujourd'hui à leur tour devant la Cour d'assises.

On se rappelle encore le drame sanglant qui s'est déroulé à Carbini le 1er mai dernier où le vénérable abbé Paul Nicolai et l'ancien maire Giuseppi, que chacun respectait et honorait, ont trouvé la mort. C'est encore sur cette malheureuse affaire que la justice est appelée à statuer.

M. le président Savelli, se trouvant indisposé, M. le conseiller Gabrielli, premier assesseur, dirige les débats. Il est assisté de MM. de Figarelli, nouvellement installé, et de M. le juge Cristofini.

Etant donné la longueur des débats la Cour s'adjoint en qualité d'assesseur M. le président Massei qui vient de prêter serment.

Elle décide aussi que deux jurés supplémentaires seront ajoutés au jury de jugement.

M. le greffier Orsattoni donne lecture de l'acte d'accusation :

Acte d'Accusation

Les élections municipales du 1er mai 1904 mettaient en présence à Carbini, le parti du maire Nicolai Camille, et celui des familles Giuseppi, Cucchi et Marcellesi. Au cours de la période électorale, les adversaires du maire avaient à diverses reprises manifesté leurs intentions de s'emparer du pouvoir, au besoin par la violence et notamment Marcellesi Don Paul, dit Sgrirato, homme à tout faire, ayant eu de nombreux démêlés avec la justice, Giuseppi Jean Charles, garde forestier et Cucchi Jean avaient tout organisé, bien décidés à empêcher par n'importe quels moyens le succès de la liste Nicolai.

Le maire Nicolai avait essayé de calmer les esprits et, pour assurer la sincérité des opérations électorales, appelé à faire partie du bureau deux de ses adversaires politiques Cucchi François et Cucchi Jacquemin. Le jour du scrutin Marcellesi Don Paul se présente une première fois au bureau pour demander au maire s'il était décidé à tenir certains engagements, puis une seconde fois dans l'après-midi, pour prendre connaissance de la liste d'émargement. A ce moment là le maire lui ayant fait observer qu'il consentait à faire droit à sa requête bien qu'elle fût contraire à la loi, Marcellesi lui répondit : « Nous avons pour nous la loi et les armes. »

Dans la soirée le triomphe du parti Nicolai étant assuré, ses adversaires se retirèrent devant la maison du garde-forestier Giuseppi et, vers 5 heures, alors que, d'un commun accord, on procédait au dépouillement les parts de chacun et qu'on se voit déjà que la majorité était acquise à la liste Nicolai, Marcellesi Don-Paul et Cucchi Jean se détachèrent du groupe et se *rendirent à la mairie. Ils frappèrent* violemment à la porte, disant à haute voix qu'on avait jeté dans l'urne des bulletins doubles. C'était le uniquement un prétexte imaginé par eux pour émouvoir la population et occasionner des troubles. L'assesseur Cucchi François ouvrit la fenêtre et dit à son frère et à Marcellesi de rester tranquilles ajoutant que tout se passait régulièrement et qu'ils étaient assez grands pour faire respecter leurs droits. Marcellesi est alors une altercation avec Giuseppi Jean dit Baritono, puis il s'éloigna avec Cucchi Jean en proie à une vive surexcitation et après avoir poussé le cri : « Aux armes ! ». A ce moment là tout le monde eut l'impression que les événements les plus graves allaient se dérouler C'est ainsi que Giuseppi Jean-Charles, de Jean Baptiste, conseilla à Nicolai Roch et à Nicolai Vincent de rentrer chez eux « parce qu'il y avait quelque chose » (sic).

D'autre part l'abbé Nicolai Jean qui se dirigeait vers le domicile de sa sœur, rebrousse chemin et se réfugia dans la maison du maire, en s'écriant : « Fermez les portes et les fenêtres. » Et comme l'abbé Nicolai Paul, fils du maire, se penchait légèrement pour fermer les contrevents d'une fenêtre, plusieurs détonations retentirent. L'abbé Nicolai atteint par deux projectiles à la région abdominale et à la cuisse droite succombait au bout de quelques heures. Presqu'au même moment Giuseppi Jean, qui suivait le chemin pour regagner sa demeure, tombait *foudroyé*, le tibia fracassé par une balle.

L'information a établi que les coups de feu tirés sur l'abbé Nicolai sont partis de la maison de Giuseppi Jean-Charles, garde forestier, distante de 35 mètres de la maison du maire et que les coupables sont : Giuseppi Don qui reconnaît avoir tiré sur la fenêtre où avait paru l'abbé, son père Giuseppi Jean Baptiste, dit Rospo, déjà condamné à 10 ans de réclusion pour vol qualifié qui a presque aussitôt pris la fuite, et Giuseppi Jean-Charles, garde forestier. En ce qui concerne ce dernier la gendarmerie a constaté que les heures trouvées sur la place de sa maison étaient identiques à celles contenues dans une cartouche de son fusil Lefaucheux. Il est établi également que le coup de feu qui a tué Giuseppi Jean est parti de la maison de l'ancien instituteur Nicolai Antoine-Roch et que l'auteur de ce coup de feu est Nicolai Antoine-Baptiste dit Maestrino, qui a pris la fuite immédiatement après le crime.

Nicolai Roch, Nicolai Joseph-Antoine et Terrazzoni Napoléon doivent être considérés comme complices de Nicolai Maestrino. Tous trois se sont trouvaient dans la maison à ses côtés, armés d'un fusil non loin de la fenêtre et prêts à faire feu.

Interrogatoire

Giuseppi Jean-Baptiste, dit Rospo, reconnaît avoir été condamné autrefois à 10 ans de réclusion pour vol. Néanmoins il soutient être absolument étranger au meurtre de l'abbé Nicolai. C'est son fils Don qui a tué l'abbé Nicolai. Il ne l'a fait qu'après avoir vu tomber son oncle, l'ancien maire Giuseppi.

Nicolai Antoine-Baptiste, dit Maestrino, a lui aussi été condamné à 15 jours de prison pour vol par la Cour de Bastia. Il est, dit-il, complètement innocent du meurtre de Giuseppi dont il ignore l'auteur. Il reconnaît pourtant avoir pris part au vote quoique incapable le 1er mai 1904.

L'audience est renvoyée en continuation à demain.

Théâtre Municipal de Bastia

Direction et Administration
SIMONGIOVANNI SETA

Jeudi, 15 mars 1906, 1re Représentation

BALLO IN MASCHERA

Opéra en 4 actes dal maestro G. Verdi

Personnages :

Amelia,	Mme Colonnelli
Oscar,	Mlle Pasini
Riccardo,	N. Danco
Renato,	N. Ferrari
Ulrica,	Mme Festoni
Samuel,	N. Villani
Tom,	M. Franzini
Servo,	N. N.

Chef d'Orchestre :
M. MANNO

Prix d'Entrée :
Baignoires, 2 fr. 50 — 1er rang de loges, 2 fr. 50 — fauteuils, 2 fr. — Stalles, 1 fr. 50 — 2e rang de loges, 1 fr. 50 — Parterre. 1 fr. — 3e rang de loges, 0,75. — Amphithéâtre, 0.50 cent.

Pour la location s'adresser à M. Poggi, coiffeur.

LIGUE DE L'ENSEIGNEMENT

Conférences publiques

Demain, jeudi, 15 mars, à trois heures de l'après-midi, M. R. Dupuch, professeur d'histoire au Lycée, fera au Palais de Justice, salle du Tribunal de Commerce, une conférence sur « la Journée du 24 février 1848. »

LE COMITÉ.

Petite Gazette

Variations Atmosphériques du 13 mars

Thermomètre — 7 heures du matin + 9 à midi + 10 à 6 heures du soir + 11 3 Maxima + 10 8 Minima + 8 8.

Baromètre 7 heures du matin, 756 mm. à midi, 759 mm. 6 heures du soir, 761 mm.

Vent. — Dans la matinée, S. O.

Dans l'après-midi, N.E. faible.

Etat du ciel, découvert.

Pluviomètre, à 7 h. du matin : 0 mm

⁂

Courriers en retard !

Le *Golo*, paquebot postal de la Compagnie Fraissinet, est arrivé lundi matin de Marseille à 1 heure et demie. Comme l'on sait, c'est la première traversée effectuée par ce vapeur de Marseille à Bastia.

Au moment où le bateau accostait en appuyant la poupe vers l'angle Nord-Ouest du port, on s'aperçut qu'il touchait ; cet incident, si malencontreux pour un premier voyage, occasionna une manœuvre de plus d'une heure.

Lundi soir, vers 5 heures, le *Golo* se détachait du quai, afin de quitter notre port. Il faisait grand vent. Le bateau dont le treuil d'arrière se refusait sans doute, à la manœuvre, vint buter le *Balkan* et racler durant plus d'une heure et demie, les tôles de ce vapeur : malgré les efforts de l'équipage et le grand déploiement de ballons amortisseurs, l'échelle du *Balkan* fut sérieusement endommagée. Finalement, le commandant du *Golo*, voyant l'impossibilité de mettre le cap sur la sortie du port, se décida à ne pas partir.

Le *Golo* a donc passé la nuit dans notre port, accosté le long du *Balkan* et n'est parti que mardi matin vers 10 heures..... pour Marseille, avec les dépêches retirées de la poste lundi à 3 heures du soir !

Pour un début, avouons que ce n'est vraiment pas fameux !

— Le paquebot postal de la Compagnie Fraissinet, qui fait le service de Marseille à Ajaccio, étant arrivé en retard dans ce dernier port, les dépêches du Continent ne seront distribuées que ce matin, vers midi.

⁂

Pour l'hygiène

La maison portant le n° 5 de la rue du Marché aux Poissons est obstruée depuis quelques jours et déverse des matières fécales dans la dite rue.

Les locataires et les passants se demandent ce que l'on attend pour le faire réparer d'urgence.

⁂

Mots de la fin

Au restaurant :

— Voyons, garçon, c'est dégoûtant ! Vous essuyez cette assiette avec votre mouchoir !

Le garçon, avec un bon sourire :

— Oh ! ça ne fait rien, monsieur, il était déjà sale !

⁂

On demande

Un appartement de 7 à 10 pièces. Prière d'envoyer renseignements au bureau du journal.

Demandez partout

« UN MORELLI »

Grand Vin Apéritif

Grand Prix à l'Exposition Internationale (Bastia 1905)

La plus Haute Récompense

UNE OFFRE
aux Habitants de Bastia

Venant de quitter les travaux du Port-Neuf que je suivais comme conducteur, j'offre mes aptitudes pour études et constructions de projets aux habitants de Bastia qui voudraient faire bâtir : maisons de commerce ou de rapport, châteaux ou villas de type français et autres.

J'accepterais également toute réparation à faire, soit à des murs de clôture, des magasins, soit pour des caves, écuries, hangars, etc., etc.

Ancien élève des **Ecoles Nationales d'Arts et Métiers**, je me chargerais d'installations de machines à vapeur, d'usines, de moulins à farine et à huile. Constructions de fours à chaux et à briques de systèmes récents.

Je ferais gratis les *Etudes* des projets dont on me *confierait l'exécution*.

Mon passé d'ingénieur-mécanicien, pendant 10 années, aux houillères de Creusot ; pendant 8 années aux usines Gail de Paris ; de chef de section aux chemins de fer et canaux de l'Etat ; d'entrepreneur de travaux publics, m'enhardit d'assurer mes futurs clients d'une *sérieuse exécution* des travaux et d'*études raisonnées et pratiques* pour les avant-projets et renseignements divers dont ils auraient besoin. Je traiterais à forfait ou pour une surveillance à honoraires fixes par jour ou par mois.

Ayant d'excellentes références je me lierais à un bailleur de fonds qui aurait l'intention de faire bâtir.

A. AUGÉ,
Ingénieur-constructeur,
2, rue du Nouveau-Port, Bastia.

DERNIÈRES NOUVELLES

Service télégraphique spécial du *Petit Bastiais* 00135

BOURSE DE PARIS

	12 mars	13 mars
Rente 3 0/0 amort.	99.90	99.90
— 3 0/0	99 40	99 60

ex-coupon.

LE NOUVEAU MINISTÈRE

Réunion chez M. Sarrien

Paris, 13 mars.

On donne comme certaine aujourd'hui la combinaison ministérielle que nous avons annoncée hier dans nos télégrammes de la « Dernière Heure. »

Ce matin une nouvelle réunion a eu lieu, à 9 heures, chez M. Sarrien. MM. Léon Bourgeois, Poincaré, Clémenceau, Etienne, Thomson, Briand, Doumergue, Georges Leygues, Barthou, Ruau, Bérard, Dujardin-Beaumez et Serrant y assistaient.

La discussion a été reprise sur le programme du gouvernement qui sera lu aux Chambres demain.

Les points essentiels du programme

Paris, 13 mars.

Cette après-midi les mêmes personnalités politiques se sont réunies de nouveau chez M. Sarrien.

La discussion a établi une entente parfaite sur les points essentiels du programme du gouvernement.

Au sujet de la liberté syndicale, la réunion décide que la situation actuelle ne serait pas modifiée avant qu'une solution législative ne soit intervenue.

En ce qui concerne les poursuites contre les antimilitaristes, il est à peu près certain que le nouveau ministère demandera l'amnistie générale pour les condamnés antimilitaristes.

Bénéficieraient également de la même amnistie tous ceux qui ont été condamnés pour résistance aux agents de l'autorité chargés des inventaires des biens d'Eglises.

LA CATASTROPHE de Courrières

Sauvetage impossible

Lens, 13 mars.

Toutes les tentatives de sauvetage ont échoué et les ingénieurs semblent avoir épuisé tous leurs moyens.

Les gaz qui se dégagent des fosses interdisent toute entrée dans les puits, et il est impossible de songer au sauvetage des autres mineurs.

Le chiffre officiel des disparus

Lens, 13 mars.

La Compagnie des mines de Courrières donne comme chiffre officiel 1.212 disparus.

Obsèques des victimes

Les condoléances du Pape

Lens, 13 mars.

Les obsèques des victimes du désastre de Courrières, non reconnues par leurs parents, ont eu lieu ce matin.

L'évêque d'Arras, qui présidait cette bien triste cérémonie, a prononcé l'oraison funèbre de ces modestes travailleurs.

Il a ensuite donné lecture d'un télégramme de condoléances adressé par le Pape.

Les discours

Au cimetière, M. Dubief, ministre de l'intérieur a pris la parole au nom du gouvernement.

Après avoir rendu hommage aux malheureuses victimes, il a fait l'éloge des intrépides sauveteurs.

Le ministre a donné l'assurance qu'aucun secours ne fera défaut aux familles des victimes.

M. Rose, député de la 1re circonscription de [illegible] M. Dupont, président du Conseil général du Pas-de-Calais, ont ensuite parlé au nom des populations de la région, si cruellement affligées.

MM. Selle et Lemaire, députés collectivistes, ont enfin prononcé des discours contre les compagnies houillères.

Les Parlements étrangers

Paris, 13 mars.

La Chambre belge et la Chambre autrichienne, au cours de leur séance d'aujourd'hui, ont exprimé leur vive sympathie pour les victimes de l'épouvantable catastrophe de Courrières.

LA LOI DE SÉPARATION

L'INVENTAIRE DES BIENS D'ÉGLISE

Lunéville

Lunéville, 13 mars.

Le lieutenant de Roux, du 9e régiment de chasseurs, a refusé de marcher pour appuyer les opérations des biens ecclésiastiques.

M. LOUBET A LA SOCIÉTÉ D'ENCOURAGEMENT *à l'Agriculture*

Paris, 13 mars.

La Société nationale d'encouragement à l'Agriculture a nommé président M. Loubet, membre de cette société.

L'ancien président de la République a prononcé un long et remarquable discours au banquet annuel de la société.

Plusieurs toasts ont été portés ensuite à l'ancien président de la République.

LE PARLEMENT

SÉNAT

Présidence de M. ANTONIN DUBOST

La séance est ouverte à 3 h. 35.

L'un des secrétaires donne lecture du procès-verbal de la dernière séance qui est adopté.

La catastrophe de Courrières

M. Antonin Dubost adresse aux victimes de l'effroyable catastrophe de Courrières l'expression des sympathies attristées du Sénat.

L'allocution du président est vivement applaudie sur tous les bancs.

Les condoléances du Sénat italien

M. Dubost donne ensuite lecture d'un télégramme de condoléances adressé par le président du Sénat italien.

Le vote d'une motion

Le président met aux voix une motion signée par un grand nombre de sénateurs portant que le Sénat tout entier prend part au deuil [illegible] manifestation qui frappe la population ouvrière de Courrières.

Cette motion est adoptée à l'unanimité.

500.000 francs aux familles des victimes

L'ordre du jour appelle ensuite la discussion d'une demande de crédit de 500.000 francs, adoptée par la Chambre des députés, pour venir en aide aux familles des victimes de la catastrophe de Courrières.

Cette proposition est adoptée à l'unanimité.

La séance est levée et renvoyée à demain.

Les Morts du Jour

Le comte de Blois

Paris, 13 mars.

On annonce la mort du Comte de Blois, sénateur de Maine-et-Loire, décédé à l'âge de 57 ans.

Né au château de Heillé (Maine-et-Loire) le 1er janvier 1849, M. Aymar-Georges, comte de Blois, était conseiller général du canton de Durtal et maire de Daumeray.

Il appartenait au Sénat depuis 1885 et faisait partie de la Droite.

M. de Blois a publié les mémoires du comte de Falloux, son oncle, et une nouvelle édition des lettres de Madame Swetchine.

LE MINISTÈRE

M. SARRIEN à l'Elysée

Paris, 13 mars.

M. Sarrien s'est rendu ce soir à l'Elysée, et a soumis à la signature présidentielle les décrets de nomination des nouveaux ministres.

Le ministère est constitué de la façon suivante :

M. Sarrien
Présidence du Conseil et justice
M. Etienne
Guerre
M. Clémenceau
Intérieur
M. Léon Bourgeois
Affaires étrangères
M. Thomson
Marine
M. Poincaré
Finances
M. Barthou
Travaux Publics et Postes
M. Ruau
Agriculture
M. Briand
Instruction publique et Cultes
M. Doumergue
Commerce
M. Georges Leygues
Colonies
M. Serrant
Sous-secrétaire d'Etat à l'Intérieur
M. Bérard
Sous-secrétariat d'Etat des Postes
M. Dujardin-Beaumetz
Sous-secrétariat des Beaux-Arts

Les décrets de nomination

Paris, 13 mars.

Les décrets de nomination des nouveaux ministres paraîtront demain matin au « Journal Officiel. »

La déclaration du Gouvernement

Paris, 13 mars.

Le nouveau ministère se présentera demain dans l'après-midi aux Chambres, où sera lue la déclaration du gouvernement.

LA QUESTION MAROCAINE

LA CONFÉRENCE D'ALGÉSIRAS

L'accord est impossible

La Banque d'Etat

Algésiras, 13 mars.

La Conférence s'est réunie ce matin, à 10 heures, en séance officielle.

Elle continue l'examen du projet de banque.

Après une assez longue discussion, l'accord a été impossible sur la répartition des parts à créer.

On n'a pu s'entendre sur les conditions dans lesquelles les parts du capital seront distribuées entre les puissances participantes et le consortium des banques signataires de l'emprunt de 1904.

Aucune solution définitive n'a été prise au sujet de l'article 25 et dernier, du projet instituant des censeurs.

L'Allemagne persiste à vouloir les faire désigner par le gouvernement marocain et la *France maintient* que la désignation de ces censeurs ne peut être faite que par les financiers intéressés.

LA POLICE

Nouveau désaccord

Algésiras, 13 mars.

Après l'examen de la question de la banque, la Conférence s'est constituée en séance de comité pour poursuivre l'examen de la question sur l'organisation de la police.

Abordant la question de la création, la Conférence n'a pu arrêter aucune solution définitive.

Les délégués ont essayé vainement d'aboutir à une entente.

L'accord paraît possible sur ce point essentiel.

EN RUSSIE

LA RÉVOLUTION

Sévère répression contre la rébellion

Nombreuses condamnations à mort

Saint-Pétersbourg, 13 mars.

On continue à sévir contre la rébellion manifestée par les troupes ou les fonctionnaires publics.

Dans la circonscription de Minsk, le tribunal du district de Rovnok a jugé 28 soldats des compagnies de discipline qui s'étaient rendus coupables de tentative de rébellion envers leurs chefs.

Treize de ces militaires ont été condamnés à la peine de mort et les cinq autres à celle des travaux forcés à perpétuité.

Mise en jugement du général Stœssel

Saint-Pétersbourg, 13 mars.

Le gouvernement a décidé en principe la mise en jugement du général Stœssel qui signa la reddition de Port-Arthur.

EN ITALIE

UN CYCLONE à Catanzaro

Rome, 13 mars.

Un cyclone s'est abattu sur la ville de Catanzaro, déjà si terriblement éprouvée par des tremblements de terre.

On n'a à déplorer aucune victime, mais des dommages matériels ont été causés par la violence du vent.

Les murs de la prison et de l'hôpital civil se sont écroulés.

Plusieurs autres bâtiments ont été endommagés.

Ce matin un léger tremblement de terre a été ressenti.

DERNIÈRE HEURE

A L'ÉLYSÉE

Les Nouveaux Ministres

Paris, 11 h. 15 s.

Les nouveaux ministres ont été présentés ce soir, à 9 heures, par M. Sarrien au Président de la République.

AVIS DE MESSE

Toutes les messes qui seront célébrées en l'Eglise Saint Jean-Baptiste, le mercredi, 14 courant, seront pour le repos de l'âme de

Madame de Zerbi

La famille assistera à la messe de dix heures.

Société Corse
pour le traitement des bois

AVIS

MM. les Actionnaires de la Société Corse pour le traitement des bois, sont informés que, conformément à l'article 34 des statuts, le Conseil d'administration a décidé que l'assemblée générale ordinaire aura lieu le samedi 31 mars courant, à 2 heures de relevée, au siège social dans les bureaux des Magasins généraux de Bastia.

N. B. — Pour assister à l'Assemblée, les propriétaires d'actions doivent, en conformité de l'art. 36 des statuts, avoir déposé leurs titres dans les caisses de la Société ou dans celles du Crédit Lyonnais, huit jours avant la date de l'assemblée générale et en avoir fait parvenir récépissé à la Société.

Scierie Mécanique
ET
Tonnellerie
Minelli près Bastia

Spécialité de caisses d'emballages de tous modèles.

Fabrication et vente de fûts de toutes contenances en châtaignier sauvage Corse, hêtre et chêne.

Echalas pleux de vigne.

Sciure de pin à 1 franc le sac.

Bois de chauffage à fr 50 les 950 k/gr.

N. B. — Pour tous renseignements s'adresser à M. Antoine Emmanuelli, industriel, seul propriétaire-Directeur.

TRANSPORTS DIRECTS

entre Bastia
et les ports du Nord
Services bi-mensuels de vapeur de BASTIA pour
LONDRES, LIVERPOOL, NEWCASTEL
ANVERS, HAMBOURG
et les ports d'ESPAGNE

Pour dates des départs et tous les renseignements s'adresser à
Mr ARTHUR C. SOUTHWELL
Bastia

CHOCOLAT MENIER

Mme MASSEL-WOOD
Chirurgien-dentiste
a l'honneur de prévenir sa nombreuse clientèle que son cabinet est ouvert tous les jours à **Ajaccio**, de 8 heures du matin à 4 heures du soir, **Cours Grandval**, en face Cardinali, photographe, et à **Bastia**, **1, rue de l'Opéra**, en face des magasins Orenga,
du 1er au 8 de chaque mois.

Installation
à Gaz et Acétylène
Jean Cini, ex ouvrier du Gaz
Place de l'Hôtel de Ville, 4, Bastia
Vente de becs, verres et manchons
Appareils sur commande
Abonnement pour l'entretien de l'éclairage. — Travail soigné et garanti.

LA GRAINE St-VINCENT
guérit radicalement
CONSTIPATION
Hémorroïdes, Maladies du Ventre
Foie, Veusie, Voies urinaires
Procure à Tous
Santé, Vigueur
A. DETHOREY, Phien spécialiste, NANCY
envoi contre mandat
Boîte 2 francs. — *Dans toutes les Pharmacies*

TUMEUR

LIQUEUR DE NOIX
par M. SIMONCELLI
Médaille d'argent. Exposition de Bastia (1887). Croix de mérite et Médaille d'or Exposition internationale de Bastia (1905).
Boisson de propriétés stomachiques, reconnues par les sommités médicales de Montpellier qui en ont fait l'analyse et notamment par M. Combescure, l'un des maîtres les plus distingués de la Faculté de Médecine de cette ville, cette Liqueur, fabriquée exclusivement avec des noix de première qualité, se recommande aux estomacs délicats par ses propriétés digestives, son arome et son velouté.
Elle est recommandée aux personnes souffrant de maux d'estomac désireuses d'atténuer leurs souffrances, dans les cas d'épidémie et souverain contre le mal de mer et les coliques.
La Liqueur de Noix se prend à tout moment et après chaque repas pour activer la digestion.
Elle s'absorbe par petits verres à liqueur.
Dépôt à sa Villa près Cardo et à Bastia chez M. LUCIANI, pharmacien, place des Terrasses.
Se méfier des contrefaçons.


Maux de Dents guéris radicalement par les Boulettes Dentaires
de A. FOURNEAUX, Pharmacien, à Périgueux
Exiger la véritable pointure
Dépôts : Pharmacie Luigi à Bastia, Raffalli à Corte, Padovani à l'Ile-Rousse, Scagliola, 2, cours Napoléon, à Ajaccio.

Les Illustrations de la Corse
PAR NOVELLINI
La Corse au XVIIIe siècle, Allégorie
Salon de 1879.
sur papier de Chine, format 80×55 . . . 45 fr
sur papier blanc, — — . . . 25 fr

HOMMES CÉLÈBRES
Sambucuccio d'Alando (Salon de 1878)
Sampiero Corso
Pascal Paoli.
Napoléon Bonaparte.
sur papier de Chine, format 40×30. Chaque. 12 fr

Ste Dévote, Patronne de la Corse
(Salon de 1879).
sur papier de Chine, format 65×50 . . . 75 fr
sur papier Chine, format 40×30 (Réduction). 25 fr

EN VENTE :
A AJACCIO, chez l'auteur et chez M. de PERETTI, Libraire.
BASTIA, chez M. OLLAGNIER, Libraire

LE MONITEUR DE LA MODE
paraissant tous les Samedis
20 PAGES GRAND FORMAT
LE PLUS ANCIEN ET LE PLUS ARTISTIQUE DES JOURNAUX DE MODES
CONTIENT :
PLUS DE MODÈLES NOUVEAUX
PLUS DE TRAVAUX D'AIGUILLE
PLUS DE LITTÉRATURE
PLUS DE RECETTES DE CUISINE
PLUS DE RENSEIGNEMENTS
QU'AUCUN AUTRE
3 MOIS : 4 francs — UN AN : 14 francs
EDITION 2 : contient une Gravure coloriée et un Patron d'usage dans les 1er, 2e et 3e N°.
3 MOIS : 8 fr. 50 — UN AN : 28 francs
ABEL GOUHAUD, Editeur, 3, r. du 4-Septembre


Lisez tous les Jeudis
le
Journal des Voyages
La plus attrayante des publications hebdomadaires.
ROMANS D'AVENTURES
par les auteurs les plus célèbres :
Louis Boussenard, Paul d'Ivoi, Henry Leturque, etc.
Récits d'Explorations, de Nombreuses Ventées.
SUPERBES ILLUSTRATIONS
15 centimes le Numéro. En vente partout
Abonnement de 1 an : Paris avec Prime contre mandat-poste de 5 fr. 20, adressé, 144, rue Montmartre, Paris.

LIBRAIRIE OLLAGNIER
L'ANCÊTRE
Drame lyrique en trois actes
Représenté pour la première fois le 24 février 1906, au théâtre de Monte-Carlo.
Poème de L. Augé de Lassus
Musique de C. SAINT-SAENS
Partition pour chant et piano.
Prix : 20 francs ; franco port.


NOUVELLE ENCRE GARDOT, DIJON
SANS RIVAL ET A COPIER
GARANTIE
MEILLEURE DES ENCRES

ENCRIERS

à fermeture automatique élastique
Système Colombani
Encriers classiques. — Encriers portatifs. — Encriers administratifs. — Encriers de fantaisie. — Encriers réclames.

MADAME BERTI
Sage-femme
Coin de l'Ormeau, près de la Marine
Consultations. — Vaccination

ANCIEN CABINET PRADÈRE
PIERRE SABATÉ
Chirurgien-Dentiste du Lycée
SUCCESSEUR
DENTS & DENTIERS
(Systèmes perfectionnés)
OBTURATION
& EXTRACTION DES DENTS
sans douleur
Bd Paoli, 18, ou 1er Maison Benedetti
M. P. SABATÉ a l'honneur de prévenir ses nombreux clientèle d'avoir à se mettre en garde contre certains charlatans ambulants — ou disant chirurgiens-dentistes — qui n'ont pas le droit d'exercer la profession et qui emploient des matières nuisibles à la santé pour la fabrication de fausse artificielles.

Le Directeur Gérant,
J. B. OLLAGNIER.
Bastia, Imprimerie Ollagnier.

Indispensable en Campagne
Faites d'un allumette ou deux à deux des qui ronflent à la fois tous les renseignements qu'on trouve dans un guide de publications d'avec une foule de renseignements d'une utilité pratique et instructive pour tous les habitants des campagnes, en contrant le tout gratuitement et par le seul fait de se mettre à tout instant, dans la 4e l'abonnement de l'ALMANACH de la BASTETTE du VILLAGE
Un fort volume in-8° de plus de 200 pages illustrées, contenant une foule de renseignements pratiques. Prix : 50 cent. Franco. Rue Jacob, 56, Paris.
CHEZ TOUS LES LIBRAIRES ET DANS TOUTES LES GARES

Cordonnerie Modèle
(Ancienne Maison Grimaldi)
Eugène PERICCHI, successeur
33, Boulevard Paoli, 33
BASTIA
HIVER 1905-1906

Grand choix de chaussures pour Hommes, Dames et Enfants
Rayon spécial de chaussures de luxe
Grand assortiment de chaussures fourrées
Choix considérable de pantoufles
Prix défiant toute concurrence
M. Eugène PERICCHI a l'honneur d'informer ses clients de l'intérieur et du Cap qu'il a apportera tous ses soins aux commandes qui lui seront transmises.
N. B. — La maison se charge des réparations.

HOTEL D'EUROPE
ADÉLAÏ DE COLOMBANI
Bastia — 2 et 5, rue de l'Opéra — Bastia
Cet Hôtel se recommande par sa belle situation, au centre de la ville, à proximité des principaux établissements.
Il possède, en outre, un superbe jardin éclairé à l'acétylène, où les clients peuvent prendre leur repas pendant l'été.
Banquets — Noces — Festins
Pension à des prix modérés

OUTILS pour AMATEURS et INDUSTRIE
RACHOIS & RÉCHOPS et PARAGRÉLES
SCIES : RUBAN, TOURS, MACHINES à bois
OUTILS FRANÇAIS et AMÉRICAINS par Boîtes d'Outils
LA MELLE (Deux-Sèvres), France

MAISON DE CONFIANCE
BIJOUTERIE MATTEI
20, Boulevard Paoli
LA BIJOUTERIE MATTEI a l'honneur de prévenir sa nombreuse clientèle, qu'elle ne vend que des articles absolument garantis, or 18 karats et argent fer titre. Tous les objets par elle mis en vente sont marqués au prix connu et ont déjà subi une réduction sur les prix de vente.
La Bijouterie MATTEI pourra livrer aux prix les plus réduits, des articles de joaillerie, bijouterie, orfèvrerie, montres, chaînes, cuivres, alliances, etc., etc., broches or et argent fer titre
Sa devise est de vendre « bon et bon marché. »
Spécialité de tissés Vendetta-Corse. Remise de 10 pour cent à gérant 18 Karats

L'Art de Gagner de l'argent à la Bourse
5 ans de succès, a valu à l'Auteur les félicitations des Financiers les plus distingués. — Envoi Gratis. — GAILLARD, 5, rue Feydeau Paris.

MATÉRIAUX DE CONSTRUCTION
Chaux hydrauliques et Ciments, marques de Villeneuve et Lafarge du Teil. — Plâtres gris et blanc. Carreaux-Mosaïques en ciment. — Briques plates et rondes. — Carreaux. — Tomettes — Tuyaux en poterie et en grès.

FERS A PLANCHER
Fers à barres : Plats, Ronds, Carrés, Fil de fer, Rouens artificiels.
TUYAUX EN FONTE, EN GROS
Appareils Sanitaires
Charles CLEMENT & Cie
Entrepôts aux Magasins Generaux & Boulevard de Cardo, 1.

Aux tempéraments délicats offrez un
VIN DU CAP CORSE
à base de Quinquina
de la Maison L.-N. MATTEI, & Cie — BASTIA (Corse)
Apéritif Tonique Fortifiant
Ce vin que nous offrons avec confiance aux Consommateurs diffère complètement de tous ceux connus à ce jour; d'un goût agréable au palais, il est à la fois tonique et apéritif.
Pris avant les repas, il excite l'appétit, pris après il active et facilite la digestion.
Demandez dans tous les bons Etablissements un **Vin du Cap Mattei**

XXXIe ANNÉE — JEUDI 15 MARS 1906 — N° 74

00136

Le Petit Bastiais

5 CENTIMES — JOURNAL QUOTIDIEN — 5 CENTIMES

Rédaction & Administration : 8, Boulevard du Palais, Bastia
J.-B. OLLAGNIER, Directeur
Les annonces sont payables d'avance et reçues aux Bureaux du Journal.
Faits divers, 1 fr. — Réclames (3e page), 0.75 — Diverses, 0.20 — Judiciaires, 0.25

ABONNEMENT (*Payable d'avance*)

	un an	6 mois	3 mois	
CORSE	20 fr.	10 fr.	5 fr.	UNION POSTALE, ET AUTRES PAYS: le port en sus.
AUTRES DÉPART.	32 »	12 »	6 »	

On ne répond pas des manuscrits déposés.

LE NOUVEAU MINISTÈRE

Déclaration Ministérielle

LE CALENDRIER

Fête d'Aujourd'hui : Sainte Mathilde.
Soleil : (heure nationale)
Lever, 5 h. 48 m. — **Coucher, 5 h. 35 m.**
Dernier quar., le 17. — **Nouv. Lune, le 10.**
Fête de Demain : Saint Zacharie.

14 MARS

NOS CHEMINS VICINAUX

Nous n'apprenons rien de nouveau à personne, en disant que nos chemins vicinaux sont dans un état lamentable. Les voitures n'y peuvent plus passer. Les charrettes sont obligées de réduire sensiblement leur charge. Chevaux, piétons, véhicules s'enfoncent à chaque instant dans des ornières effrayantes où l'on craint de laisser la vie. Les communications entre la plus grande partie des communes de la Corse sont ainsi devenues presque impossibles. Un pareil état de choses est dû, on le sait, au charroi des bois de châtaigniers dirigés vers les usines qui fabriquent l'acide gallique. Et cet état de choses menace de durer longtemps, et même de s'aggraver, au fur et à mesure que le charroi continuera, si on n'y apporte pas des remèdes sérieux. Les revenus des communes, les prestations ne suffisent plus à faire les réparations nécessaires, les subventions départementales n'y peuvent rien non plus.

Où trouver donc les remèdes nécessaires ? A notre avis, il n'y en a qu'un : celui qui consisterait à surimposer les vendeurs des bois de châtaignier et les industriels qui les achètent, c'est-à-dire ceux qui tirent des bénéfices de l'exploitation des châtaigniers, et qui sont cause des énormes dégradations que subissent nos chemins vicinaux. Il n'y aurait pas besoin de prendre des arrêtés spéciaux à cet égard. Il n'y aurait qu'à appliquer la loi du 21 mai 1836 qui n'a pas été abrogée, et dont voici le texte :

« Toutes les fois qu'un chemin vicinal, entretenu à l'état de viabilité par une commune, est habituellement et temporairement dégradé par des exploitations de mines, de carrières, ou de toute entreprise industrielle appartenant à des particuliers, à des établissements publics, à l'Etat, il peut y avoir lieu à imposer aux entrepreneurs ou propriétaires, suivant que l'exploitation ou le transport a eu lieu pour les uns ou les autres, des subventions spéciales, dont la quotité est proportionnée à la dégradation extraordinaire qui doit être attribuée aux exploitations. »

Il peut y avoir lieu, dit la loi, et non pas il y a lieu, c'est-à-dire que la mesure est facultative et non forcée.

Dans le cas qui nous occupe, une semblable mesure s'impose. L'application doit donc en être ordonnée. Dans l'esprit de la loi, ce sont ceux qui ont occasionné la dégradation extraordinaire des chemins vicinaux qui en doivent la réparation ; en l'espèce, ce sont les propriétaires des bois de châtaigniers et les fabricants d'acide gallique. Ce sont ceux-là qu'il s'agira de rechercher et de surimposer.

Nous n'avons pas à faire savoir aux autorités de quelle manière elles doivent s'y prendre pour que chacun soit taxé dans une juste proportion. La première des choses à faire sera d'évaluer, par voie d'expertise, les dégâts occasionnés, et une fois cette évaluation arrêtée, il s'agira de la répartir tant sur la tête des vendeurs que sur celle des acheteurs de châtaigniers, à raison d'un taux déterminé pour chaque mètre cube de bois.

D'aucuns, après avoir lu les lignes qui précèdent, s'imagineront que, faisant chorus avec ceux qui lèvent les bras au ciel en voyant disparaître nos châtaigniers, nos arbres à pain, comme on les appelle vulgairement, nous cherchons, nous aussi, un moyen pratique pour empêcher la destruction de nos forêts. Telle n'a jamais été notre pensée. Pour nous, l'industrie du bois de châtaignier est, comme toute autre industrie qui s'implante où se trouve la matière première, digne d'intérêt et capable d'apporter à notre pays des éléments sérieux de prospérité. Pourquoi la supprimer ? Nous devons au contraire l'encourager, chercher les moyens de la faire durer le plus longtemps possible, même éternellement. Ce moyen existe-t-il ? là est la grande question. Nous allons soumettre à nos lecteurs celui que nous croyons avoir trouvé. Il consisterait à faire remise aux propriétaires des châtaigniers de la surtaxe provenant de la dégradation des chemins vicinaux, s'ils justifiaient que lorsqu'ils ont détruit un vieux châtaignier, ils l'ont remplacé par un autre châtaignier ayant au moins cinq années de plantation.

Il y aurait dans chaque commune un registre spécial où il serait tenu un état exact des plantations faites par les propriétaires.

Au lieu du système d'interdiction que quelques-uns ont préconisé, mais que l'on ne peut pas admettre, puisqu'il serait une grave atteinte au droit de propriété, ce serait le système de la prime à la replantation.

Ce système commencerait à fonctionner dès que la réparation de nos chemins vicinaux serait achevée.

D'après ce système, comme on le voit, le propriétaire de châtaigneraies serait déchargé au bout de cinq années, s'il remplit les conditions voulues, de toute surimposition. Mais alors, objectera-t-on, qui paiera les réparations des chemins vicinaux ? Nous répondons : les fabricants d'acide gallique, eux seuls. Après tout, si la replantation des châtaigniers se fait, les premiers à en bénéficier, ce seront naturellement les propriétaires, mais encore plus les industriels fabricants d'acide gallique, car leur industrie ne durera que tout autant que dureront les châtaigniers, et Dieu sait combien dureront ces précieux arbres si on abat ceux qui existent sans les remplacer.

La question de nos chemins vicinaux est d'une importance capitale, il est urgent de la résoudre. J'ai donné la publicité aux humbles observations que j'émets dans ce journal, persuadé qu'il y a en elles tout au moins quelque chose dont les pouvoirs municipaux et départementaux chargés de nos intérêts, pourront profiter.

A eux d'agir aussi promptement que possible, car le mal à réparer est grave et le bien à faire sera énorme.

X.

Une Page d'Histoire bastiaise
VECUE EN 1791

Maintenant que le calme s'est fait à Bastia, autour de la Loi de Séparation, dont l'application ne donna lieu qu'à de bruyantes manifestations, pour et contre, qui n'amenèrent, heureusement, aucun incident grave, nous dirons qu'il n'en fut pas de même en 1791, lors de la promulgation de celle relative à la Constitution civile du clergé.

Qu'on en juge par la relation suivante, d'un fonctionnaire anonyme, témoin oculaire des faits qu'il raconte ainsi :

« Au mois de mai 1791, eut lieu à Bastia l'élection de l'évêque constitutionnel, que nous avions imposé par la force, après qu'elle eut été faite.

» On craignit une collision, on renforça la garnison de la ville. Mais le peuple en était encore à la résistance passive. On trouva dans l'urne épiscopale trois sortes de bulletins : plusieurs en blanc, une trentaine où était écrit le nom de Salon, les autres désignaient le chanoine Ignace-François Guasco, vicaire général de Mgr de Verclos, homme âgé et exemplaire que ses grandes vertus recommandaient.

» Il fut proclamé évêque au grand mécontentement de la population.

» Cela se passa dans l'église de Sainte-Marie, la cathédrale de Mariana et Accia.

» Le mois de juin suivant, les habitants de Bastia, hommes et femmes, protestèrent dans l'église Saint-Jean, contre cette loi qui mettait le pouvoir spirituel sous l'autorité temporelle.

» Mercredi dernier, au matin, jour des Rogations, le peuple sortit du temple, et fit une procession générale par la ville. On vit des hommes et des femmes marcher nu-pieds ; quelques-uns de ces hommes, la corde au cou, ainsi que les moines, traînaient des chaînes de fer ; d'autres se donnaient des coups sur le dos, avec des lames de fer.

» On mêla alternativement aux chants sacrés le cri de : « Vive notre sainte Religion ! » Sur cette pente l'effervescence est facile et une démonstration commencée ainsi à l'église et continuée dans la rue, devait, grâce au caractère enthousiaste et violent des Corses, se terminer tragiquement, car il y avait des poignards sous les cilices, et des armes dans les maisons.

» Le lendemain, 2 courant, des femmes ardentes se portèrent dans la cathédrale et voulurent placer les armoiries de Mgr de Verclos, ci-devant évêque de Mariana et Accia, qu'on avait ôtées après l'élection du nouvel évêque du département.

» Les mêmes femmes se portèrent ensuite à la demeure du nouvel évêque, enfoncèrent les portes pour entrer dans la maison, mais elles se retirèrent à la vue de quelques personnes armées.

» Dans ce moment, elles se saisirent du mari qui avait été planté à la porte de l'évêque, lors de son élection, le traînèrent à la marine et le brûlèrent.

» Ces troubles avaient été suivis de violences exercées contre les membres du Département, dont la plupart ont été réduits à s'embarquer de force.

» La sourde agitation qui régnait encore à Bastia, après ces troubles, eût un écho dans l'Assemblée Nationale, qui ordonna au général Paoli de marcher avec ses gens à lui, sur Bastia. A leur arrivée, il y eut peu de violences de leur part. Seulement, tout homme qui entrait dans la ville était nourri pendant trois jours aux frais des habitants. Les montagnards firent bonne chère ; le souvenir s'en est conservé : c'est ce qu'on nomme : la *Cocagne*.

» Comme l'esprit public n'était pas encore calme, on fit encore des démonstrations qui amenèrent des arrestations nombreuses, et les prisonniers furent transférés au château de Corte. »

Pour compléter cette historique relation des événements bastiais, de 1791, qu'on vient de lire, nous dirons : que Mgr de Verclos fut enlevé par les autorités et embarqué pour l'Italie, avant l'élection de l'évêque assermenté ; que Flora Oliva, dite la « colonnella, » était, l'épée à la main, à la tête des femmes qui firent les cents coups en cette affaire, et que les deux curés : Pino et Bajetto, ainsi que les prieurs des confréries, firent du nombre des personnes arrêtées.

Notre Colonnella, voyant opérer ces arrestations, quitta la nuit Bastia, pour se réfugier avec son fils à Capraja.

En 1793, le 22 octobre, l'Assemblée Constituante ayant proclamé une amnistie plénière, tous les prisonniers de cette célèbre manifestation furent mis en liberté, et les fugitifs purent rentrer.

Et pour terminer, il n'est pas sans intérêt de dire encore, que l'évêque Guasco, qui demeurait au premier étage de la maison Gandolfi, rue Saint Angelo, se rétracta avant de mourir, envers le curé Bajetta, qui lui pardonna son erreur, et le fit inhumer à Saint-Jean, au pied de la chapelle de Notre-Dame du Mont Carmel, sous le chapeau épiscopal, indicateur, suspendu à la voûte.

Un Amateur d'histoire locale.

LES NOUVEAUX MINISTRES

En attendant de voir à l'œuvre le nouveau Ministère, voici quelques notes biographiques sur les membres du nouveau Cabinet.

M. Sarrien
qui a pris la présidence du Conseil et la suite de M. Chaumié à la Justice, est né à Bourbon Lancy (Saône-et-Loire), le 15 octobre 1840.
Avocat comme la plupart de nos parlementaires et conseiller général, après avoir été maire de sa ville natale, il fit brillamment toute la campagne de 1870-71. Député depuis le 16 mai, il fut ministrable et ministre notamment aux postes et télégraphes en 1885 ; à l'intérieur le 13 décembre 1887 ; vice-président de la Chambre des députés de 1896 à 1898. Il donna sa démission comme ministre de la justice avec le cabinet Brisson en 1898.

M. Etienne
ministre de la guerre ; faisait partie du précédent cabinet. Député d'Oran, il fit partie des ministères Rouvier en 1887, Tirard en 1889. Il fut surtout nommé président du groupe Colonial de la Chambre qui contribua à nous donner un domaine que la France n'avait pas connu depuis Louis XV.

M. Poincaré
ministre des finances, est un des plus brillants avocats du barreau parisien. Emule et disciple de Waldeck Rousseau, il fut ministre de l'Instruction Publique avec M. Dupuy, le 4 avril 1893. Ministre des Finances avec le même ministère. De nouveau à l'Instruction Publique dans le cabinet Ribot en 1895 il fut vice-président de la Chambre, de 1895 à 1898. Il est resté éloigné des affaires pendant longtemps.

M. Clémenceau
à l'intérieur prendra la suite de feu mon ami Dubief, ainsi que le dénommait plaisamment M. Camille Pelletan.

Caractéristique assez curieuse pour un vieux parlementaire, « Ca tombera de ministères » refusa obstinément de reconstituer ce qu'il avait démoli la veille. C'était encore la meilleure preuve de sa bonne foi et de sa sincérité républicaine. Directeur de l' « Aurore » et ancien directeur de la « Justice, » son rôle politique est trop considérable pour le réduire ici en quelques mots.

M. Léon Bourgeois

Le ministre des affaires étrangères est trop connu pour que nous ayons besoin d'insister sur sa biographie. Toute sa longue carrière a été celle d'un homme d'élite. Tour à tour il a été préfet du Tarn, secrétaire général de la préfecture de la Seine et préfet de la Haute-Garonne. En 1886, il est appelé à la direction des affaires commerciales au ministère de l'intérieur ; en 1887 il est nommé préfet de police et un an plus tard sous-secrétaire d'État à l'intérieur (cabinet Floquet). En 1892 il est ministre de l'instruction Publique dans les cabinets Freycinet et Loubet. En 1895, ministre de la Justice dans le cabinet Ribot. En 1895 il est réélu par 8 583 voix ; depuis lors on l'a vu successivement ministre de l'intérieur et président du Conseil (1896), ministre de l'instruction Publique (1898), enfin président de la Chambre en juin 1902, et sénateur du Jura.

M. Léon Bourgeois est actuellement âgé de 55 ans.

M. Thomson

M. Thomson fut jadis un publiciste très connu ; il fut un des collaborateurs assidus de Gambetta à la « Patrie Française ». En 1875 il est nommé membre du conseil supérieur de l'Agriculture. En 1887 il est élu député de la 1re circonscription de Constantine et occupe ce siège jusqu'en 1898, date à laquelle il se présente avec succès dans la 2e circonscription. M. Thomson est né à Oran le 29 janvier 1848 ; le changement de ministère n'a apporté aucune modification dans ses fonctions. Il conserve le portefeuille de la marine qu'il avait dans le cabinet Rouvier.

M. Ruau

ministre de l'agriculture.

Ce dispensateur du poireau, dont les agriculteurs ne veulent plus et que seuls les politiciens recherchent, est député de Saint Gaudens.

Il a comme prénom Joseph, et son histoire et des moins longues, ce qui n'empêche nullement ce fonctionnaire heureux d'avoir conservé son portefeuille, ainsi que l'inflexible M. Barard dont nous nous reservons de faire la biographie, le jour où son histoire sera moins connue.

M. Barthou

député des Basses Pyrénées, M. Barthou fut élu en 1889 et fit partie en qualité de ministre des Travaux Publics du cabinet Dupuy en 1894. A l'intérieur en 1898, il fut le collaborateur de M Méline et ne prit plus part depuis à aucune combinaison.

Sa conversion plus à gauche contribuait dans une très large mesure à son retour aux affaires.

M. Briand

Le ministre de l'Instruction Publique n'a que 44 ans ; il est né à Nantes. Ce fut un des plus actifs partisans du socialisme : il fut en effet secrétaire du Comité général du parti Socialiste français et directeur politique de la « Lanterne ». Il a été élu en 1902 dans la 1re circonscription de Saint-Etienne. Rappelons qu'il fut rapporteur de la récente loi de séparation des Eglises et de l'Etat.

M. Doumergue

Né à Aigues-Vives (Gard) en 1863. Avocat en 1885 et magistrat en Cochinchine en 1890. Juge de paix en Algérie. En 1893 il est élu député par 10.101 voix. Secrétaire de la Chambre en 1895. Réélu en 1898. En 1902 M. Doumergue fait partie du cabinet Combes avec le portefeuille des Colonies. Il représente à la Chambre la 2e circonscription de Nimes.

M. Georges Leygues

connaît depuis longtemps les soucis des fonctions de ministre. Il a déjà été en 1894, ministre de l'instruction publique dans le cabinet Dupuy ; en 1895, ministre de l'intérieur dans le cabinet Ribot ; en 1898, ministre de l'instruction publique dans un second cabinet Dupuy. En 1898, M. Leygues avait été élu vice-président de la Chambre. Il fit partie en 1899 du cabinet Waldeck-Rousseau.

M. Sarraut

le sous-secrétaire d'E at à l'intérieur n'a que 34 ans ; il est né à Bordeaux. Il est l'auteur d'une étude historique et critique très intéressante : le « Référendum et la pédicrate : le Gouvernement direct en France ».

M. Sarraut a été élu pour la première fois en 1902 dans l'arrondissement de Narbonne (2e circonscription) comme candidat radical socialiste.

MUSIQUE MILITAIRE

PLACE SAINT-NICOLAS

Programme du 15 mars, à 3 h.

Oberlander, allégro,	Rixner.
Ouverture symphonique,	Wattgo.
Venezia, valse,	Désormes.
Les Vêpres Siciliennes, fant.,	Verdi.
Des Pfiffikus, polka,	XXX.

Le Chef de Musique, J. LANT.

Pétition

La pétition ci-dessous a été adressée par MM. Thiers frères, à MM. les députés Gabrielli et Gavini.

A l'occasion du procès que le Gouvernement de la Colombie a intenté à la Compagnie Nouvelle et à la Liquidation de l'Ancienne Compagnie de Panama en 1904, et qu'il a perdu, l'Administration de l'enregistrement a exigé le paiement d'une somme de 13.500.000 francs pour droits sur les actes de concession émanant d'un Gouvernement étranger et remontant à l'année 1878.

Bien que le jugement sur lequel cette perception est exigée ait condamné le Gouvernement Colombien aux dépens, ce n'est pas lui que l'Administration de l'Enregistrement a poursuivi, et c'est contre la Compagnie Nouvelle qu'elle a décerné une contrainte.

Or, la Liquidation de l'Ancienne Compagnie a une part considérable dans l'actif de la Compagnie Nouvelle, et comme la Liquidation n'a pour créanciers que les obligataires souscripteurs des divers emprunts de Panama, c'est sur ceux-ci que retombe en définitive la réclamation du fisc.

Ils sont au nombre de plus de deux cent mille souscripteurs ayant versé plus d'un milliard de francs ; ils viennent de toucher une première répartition de 10 0/0 et la minime épave qu'ils espéraient comme dernier dividende se réduirait à peu près à rien si l'on consacrait l'exigence du Trésor, lequel se trouverait au contraire, avec cette aubaine inattendue de 13 millions et demi, au nombre de ceux qui ont tiré profit de l'entreprise de Panama.

Le Parlement avait cependant compris en 1893 que les porteurs d'obligations méritaient quelque intérêt, car, dans la loi du 1er juillet 1893 réglant la procédure de liquidation de l'ancienne Compagnie, il avait voté la privilège de la remise de tous les droits de timbre et de transmission échus et à échoir sur tous titres d'actions et obligations de la Société, et il avait accordé le bénéfice de l'Assistance judiciaire au mandataire légal des porteurs d'obligations.

C'est par application du même principe que nous demandons l'exonération complète des droits aujourd'hui réclamés par l'Administration de l'Enregistrement.

Pour les 73 obligataires de Panama qui ont touché le 1er dividende par notre entremise :

THIERS Frères.

Cour d'Assises

Audience du 14 mars 1906

Présidence de M. GABRIELLI, *conseiller*

Le Drame de Carbini

L'audience est ouverte à midi.

Audition des témoins

1er témoin, M. le docteur Colonna d'Istria. — A examiné le cadavre de Giuseppi et de l'abbé Nicolai. Le premier a été atteint par un projectile qui entrant dans la bouche est sorti à la hauteur de l'oreille en faisant sauter le rocher.

L'abbé Nicolai portait une blessure à l'ombilic. Le volet de la fenêtre où il se trouvait au moment où il a été frappé portait aussi la trace d'un projectile.

2e témoin, Nicolai Camille, père du malheureux abbé Nicolai. — Présidait le bureau électoral au moment où on vint lui annoncer que son fils venait d'être assassiné. Avant de mourir, l'abbé lui a déclaré qu'il avait été frappé par un coup venant de la maison du garde forestier Giuseppi.

Le témoin ne peut désigner si l'auteur de la mort de son fils ni celui de l'ancien maire Giuseppi.

3e témoin, Emilie Giuseppi. — Parle des menaces proférées contre l'abbé Nicolai, par les Giuseppi et qu'elle aurait recueillies.

4e témoin, Anne-Marie Nicolai. — Giuseppi Don a dit un jour qu'on devait tirer sur les prêtres.

L'affaire de Carbini n'offre plus aucun intérêt. Elle avait donné lieu il y a trois mois à des débats passionnés. Mais aujourd'hui l'accord le plus complet est intervenu entre les parties en cause. Les témoins s'abstinent dans un silence complet. Le procès s'écoule tranquillement, sans incidents. Aucune interpellation n'est posée à ceux qui viennent déposer par les honorables défenseurs.

Etant donné la nouvelle tournure que prennent les débats il y a tout lieu de croire qui se termineront plutôt qu'on ne le pense. Il est évident en effet que les avocats présents à la barre ne parleront pas tous.

De nombreux témoins viennent déclarer les uns que les premiers coups sont partis de la maison Giuseppi, les autres qu'ils sont partis de la maison Nicolai. Tous ignorent quels peuvent être les auteurs de la mort de l'abbé Nicolai et de Jean Giuseppi. Le veuve de celui-ci elle-même dit aux jurés qu'elle pardonne à tous et elle serait heureuse de voir les accusés acquittés.

L'audition des témoins sera peut être terminée ce soir.

LIGUE DE L'ENSEIGNEMENT

Conférences publiques

Aujourd'hui, jeudi, 15 mars, à 3 heures de l'après midi, M. R. Dupuch, professeur d'histoire au Lycée, fera au Palais de Justice, salle du Tribunal de Commerce, une conférence sur « la Journée du 24 février 1848. »

LE COMITÉ.

UN SUICIDE
à la Caserne de Gendarmerie

Le gendarme Charles Laumon, 32 ans, originaire de la Haute-Marne, marié et père de trois enfants, dont l'aîné a 6 ans et le plus jeune 20 mois, était depuis quelques jours très affecté de l'état alarmant de sa femme qui était en traitement à l'hôpital civil, depuis quatre jours à peine.

Depuis trois semaines environ, les enfants du ménage Laumon étaient soignés par le personnel de la Caserne Saint-Joseph dont faisait partie Laumon, mais cela ne l'empêchait pas de se faire du mauvais sang ; il ne mangeait presque rien et ne dormait pas du tout.

Hier matin, vers 5 heures et demie, le malheureux gendarme voulut mettre fin aux tortures morales qu'il endurait en se tirant deux coups de revolver à la tête.

Le premier coup rata ; au second coup la balle pénétra à la tempe droite et sortit au-dessus de l'œil gauche.

Au bruit des détonations, les gendarmes accoururent et trouvèrent le malheureux Laumon étendu sur son lit, le visage ensanglanté : il leur raconta ce qui venait de se passer.

On fit appeler aussitôt M. le docteur Morucci qui lui prodigua ses meilleurs soins.

L'aide-major du régiment arrivait quelques minutes après à la caserne Saint-Joseph et ordonnait le transfert du blessé à l'hôpital militaire où il a été transporté par les soins de l'Assistance Publique.

Dans l'après-midi, Laumon a perdu connaissance et l'on désespère de le sauver.

Ajoutons que sa femme qui, comme nous le disons plus haut, est en traitement à l'hôpital civil, va beaucoup mieux depuis deux jours. Elle ignore encore le malheur qui la frappe.

Quant aux enfants ils ont été recueillis par le personnel de la caserne Saint-Joseph.

Bonne recette de Beauté

Pour avoir le teint beau,
Velouté comme pêche,
Se laver à l'eau fraîche
Où mousse le Congo.

Docteur L., à Victor Vaissier.

Théâtre Municipal de Bastia

Direction et Administration
SIMONGIOVANNI-SESTA

Jeudi, 15 mars 1906, 1re Représentation

BALLO IN MASCHERA

Opéra en 4 actes del maestro G. Verdi

Personnages :

Amelia,	Mme Colonnelli
Oscar,	Mlle Pasini
Riccardo,	M. Danco
Renato,	M. Ferrari
Ulrica,	Mme Fratoni
Samuel,	M. Villani
Tom,	M. Franzini
Servo,	N. N.

Chef d'Orchestre :
M. MANNO

Ouverture à 8 heures, lever du rideau à 8 heures et demie.

Prix d'Entrée :
Baignoires, 2 fr. 50 — 1er rang de loges, 2 fr. 50 — fauteuils, 2 fr. — Stalles, 1 fr. 50 — 2e rang de loges, 1 fr. 50 — Parterre, 1 fr. — 3e rang de loges, 0,75. — Amphithéâtre, 0,50 cent.

Pour la location s'adresser à M. Poggi, coiffeur.

Petite Gazette

Variations Atmosphériques du 14 mars

Thermomètre — 7 h. matin + 12 à midi — 15-8 à 6 heures du soir + 12 2 Maxima + 16° Minima + 9 7.

Baromètre — 7 heures du matin, 763 mm. à midi, 763 mm, 6 heures du soir, 763 mm.

Vent. — Dans la matinée, S. E. faible. Dans l'après midi, calme.

Etat du ciel, couvert.

Pluviomètre, à 7 h. du matin : 1 mm

⁂

De passage

M. Berthet, ingénieur en chef du département, descendu au Grand hôtel Lingénieur.

⁂

La loi Grammont ?

C'est à croire qu'elle est lettre morte à Bastia ; une fois de plus, hier matin, devant l'hôtel de France, il nous était donné, de nos bureaux, d'assister écœurés, à un spectacle qui se renouvelle trop souvent hélas, sur la Traverse ; de pauvres malades éreintés et dans l'impossibilité absolue de déplacer une charrette trop lourdement chargée, pliaient sous les coups de fouet et de trique, dans l'après midi un conducteur de tramways à peu près au même endroit, meurtrissait de coups de lanière, son maigre attelage trop meurtri déjà et souant la faim et la fatigue.

Un peu plus de vigilance et une sévérité impitoyable de la part de la police ramèneraient, nous en sommes certains, ces cochers inhumains au sentiment de la douceur.

NOUVELLES RELIGIEUSES

ORATOIRE SAINTE-CROIX. — La neuvaine préparatoire à la fête de l'Annonciation commencera, en l'oratoire de ce nom, vendredi, 16 courant, à 7 heures du soir.

ETUDE
DE Me JOSEPH FRANCESCHI
Notaire à Ersa

Vente de Meubles

Le huit avril prochain, à huit heures du matin, au domicile de feu M. Antoine Massoi, en vivant propriétaire, sis à Corte, hameau de la commune de Centuri, vente de meubles, effets mobiliers et outils de menuisiers, consistant en tables, lits en bois de noyer, garde robes, glaces, linges, établis, scies, etc., etc.

J. FRANCESCHI,
Notaire.

Nos Dépêches
DU JOUR

Postes et Télégraphes

Paris, 14 mars.

Par décision ministérielle, l'organisation d'un service télégraphique municipal est autorisée à Pontecovo, commune de Castello de Rostino.

Nouvelles Militaires

Infanterie

Paris, 14 mars.

MM. Lagarde, Cottin, et Boustous, sous-lieutenants au 163e régiment d'infanterie qui ont accompli deux ans dans ce grade, sont promus au grade de lieutenant, pour prendre rang du 1er avril, et maintenus à leur corps par décision ministérielle du même jour.

LE MINISTÈRE

Les décrets de nomination

Paris, 14 mars.

Le « Journal Officiel » publie ce matin les décrets de nomination des nouveaux ministres, qui ont été soumis hier, par M. Sarrien, à la signature du président de la République.

Réunion
DES MINISTRES

Paris, 14 mars.

Les ministres se sont réunis ce matin, à 9 heures, au ministère de la marine, sous la présidence de M. Sarrien.

Le président du Conseil a donné lecture à ses collègues de la déclaration ministérielle, à laquelle aucune modification n'a été apportée.

Les termes de cette déclaration avaient été arrêtés dans la réunion tenue hier soir chez M. Sarrien.

En quittant le ministère de la marine, les membres du gouvernement se sont rendus à l'Elysée, où les attendait le Président de la République.

Conseil des Ministres

Paris, 14 mars.

Les ministres se sont réunis ce matin, à 10 heures, à l'Elysée, sous la présidence de M. Fallières.

La Conférence d'Algésiras

M. Léon Bourgeois, ministre des affaires étrangères, a communiqué au conseil les télégrammes relatifs à la conférence d'Algésiras.

Les inventaires

M. Clémenceau, ministre de l'intérieur, a donné lecture des télégrammes envoyés par les préfets au sujet des opérations d'inventaires des biens de l'Eglise.

Le Conseil a décidé de télégraphier aux préfets et aux chefs des parquets des départements du Morbihan et de l'Ile-et-Vilaine, de procéder immédiatement à des enquêtes sur les incidents qui se sont produits à Sainte-Anne d'Auray et à La Chapelle-Janson.

Affaires courantes

Le Conseil s'est ensuite occupé de l'expédition des affaires courantes.

DERNIÈRES NOUVELLES

Service télégraphique spécial du *Petit Bastiais* 00137

BOURSE DE PARIS

	13 mars	14 mars
3 % amortissable	99,60	99,90
3 % anciens	99,60	99,60
3 % Rente perpétuelle	ex-coupon.	

LA LOI DE SÉPARATION
L'INVENTAIRE
DES BIENS D'ÉGLISE
EN PROVINCE

Paris, 14 mars.

Morbihan

15.000 manifestants

A Sainte-Anne d'Auray, 15.000 personnes environ, dont la plupart armées de bâtons, attendaient les fonctionnaires de l'enregistrement qui devaient venir procéder aux opérations de l'inventaire.

L'évêque du diocèse, précédé par le général Charrette et suivi des sénateurs du département, attendait également le représentant du gouvernement.

L'inspecteur des domaines, mis au courant des préparatifs de la résistance, a télégraphié qu'il ne se présenterait pas.

Ille-et-Vilaine

2 officiers et 10 soldats blessés

Les opérations d'inventaires dans la commune de La Chapelle Janson ont donné lieu à des incidents d'une extrême gravité.

Ces jours derniers, une tentative d'inventaire avait été faite, sans l'intervention de la force armée.

Les portes de l'église restèrent fermées à l'agent du gouvernement qui fut ainsi obligé de se retirer, sans avoir pu inventorier.

Aujourd'hui, 200 paysans environ, armés de bâtons et de fourches, ont essailli à coups de pierre un détachement du train des équipages qui manœuvrait sur la route.

Le capitaine commandant, un lieutenant et une dizaine de soldats ont reçu des blessures assez sérieuses.

Les voitures régimentaires ont été brisées.

Ce détachement a été obligé de regagner son cantonnement par les voies les plus rapides.

Un rapport a été adressé au général commandant le corps d'armée.

LA CATASTROPHE
de Courrières

L'opinion d'un ingénieur

Paris, 14 mars.

Un ingénieur des mines qui a pris part aux opérations de sauvetage à Courrières, adresse de Lens au « Journal » le télégramme suivant :

J'ai la conviction absolue que des mineurs vivants sont encore au fond de la mine. Malheureusement de grands éboulements empêchent des efforts rapides.

La grève des mineurs

Lens, 14 mars.

La grève a éclaté ce matin aux mines de Courrières, de Dourges et de Ostricourt.

Le nombre des grévistes est évalué à quatre mille environ.

Il règnement une grande agitation de galeries.

LE NOUVEAU MINISTÈRE
et la Presse

Paris, 14 mars.

Tous les journaux consacrent aujourd'hui des articles au nouveau ministère.

M. Jaurès dans « l'Humanité » écrit :

« Nous allons avec inquiétude la séance d'aujourd'hui. Il serait impossible aux socialistes de sanctionner une politique sociale de répression et de recul. »

M. Drumont dans la « Libre Parole » soutient que le nouveau ministère est ouvertement un ministère de guerre religieuse.

La « Petite République » fait observer que l'explosion de colère qui, dans la presse nationaliste, accueille le ministère, achève de le rendre sympathique.

Le « Figaro » rappelle l'opposition opiniâtre que fit le nouveau ministre de l'intérieur à tous les ministères et ajoute : « M Clémenceau renverserait un de ces quatre matins le ministère Sarrien-Clémenceau, que nous n'en serions pas autrement surpris. »

« L'Eclair » dans un article très remarqué prétend que M. Sarrien est un homme de paille et que le chef réel du Cabinet sera M. Clémenceau.

Les journaux républicains avancés parlent en termes élogieux du nouveau ministère, tandis que les organes du parti nationaliste et réactionnaire continuent leurs attaques contre le cabinet Sarrien et en particulier contre M. Clémenceau, ministre de l'intérieur.

LE PARLEMENT
Chambre des Députés

Présidence de M. DOUMER

La séance est ouverte à 9 h.

L'un des secrétaires donne lecture du procès-verbal de la dernière séance qui est adopté.

La catastrophe de Courrières

Le Président donne lecture de diverses dépêches de condoléances adressées par les Parlements étrangers, déplorant la catastrophe de Courrières.

La Déclaration
DU GOUVERNEMENT

M. Sarrien, président du Conseil, donne lecture de la déclaration du Gouvernement ainsi conçue :

« Le ministère qui se présente aujourd'hui devant vous a voulu faire l'union des républicains.

» Les Chambres doivent voter rapidement le budget et maintenir les conquêtes laïques de la République.

» Le Gouvernement assurera l'exécution de la loi de Séparation. Les inventaires qui ont rencontré une résistance inattendue et injustifiée seront continués.

» La loi de séparation des Eglises et de l'Etat a un caractère libéral. Le Gouvernement fera respecter la loi de Séparation dont on a essayé vainement de dénaturer le caractère.

» Il recherchera les origines et les responsabilités de l'agitation et ne tolérera pas qu'on détourne les fonctionnaires de leurs devoirs.

» Il exigera des officiers et des soldats le respect de la loi.

» Le Gouvernement soumettra au Sénat la question des retraites ouvrières et viendra au secours des agriculteurs rudement éprouvés.

» Il recherchera toutes les responsabilités dans la terrible catastrophe de Courrières et s'appliquera à améliorer la situation de la classe ouvrière si digne d'intérêt.

» Le Gouvernement continuera dans l'Afrique du Nord, la politique de ses prédécesseurs et, fidèle à l'alliance russe, il suivra à l'extérieur une politique de justice et de paix.

» Nous comptons, ajoute le Président du Conseil en terminant, sur le concours des Chambres pour mener à bien l'exécution de ce programme et nous sommes convaincus que tous les républicains répondront à notre appel. »

(Applaudissements prolongés).

Interpellation Flandin
SUR LA
politique générale du Cabinet

M. Etienne Flandin, député du Calvados, demande à interpeller le Gouvernement sur la politique générale du Cabinet.

La discussion immédiate est ordonnée.

M. Flandin

monte à la tribune et développe les termes de son interpellation.

Il faut tout d'abord remarquer que la loi de Séparation doit être appliquée avec tact et prudence, afin de mettre un terme à l'agitation qui se manifeste dans le pays.

Le Gouvernement s'expliquera sur les syndicats professionnels. Il faut que la Chambre connaisse quelles sont ses intentions à ce sujet.

Il importe également qu'il ne pratique pas la candidature officielle et il ne doit pas répudier l'initiation des délégués.

La propagande anti militariste ne sera pas tolérée.

Les instituteurs ne doivent pas s'occuper de politique, mais enseigner aux enfants le culte de la Patrie.

Le ministère doit gouverner avec tous les républicains sincères et s'attacher à ne pas perpétuer les discordes.

(Applaudissements sur divers bancs).

M. Basly

demande qu'une commission d'enquête soit désignée pour établir les responsabilités de la catastrophe de Courrières.

La grève qui a éclaté ce matin dans cette localité deviendra générale, si le Gouvernement ne prend pas les mesures que comporte la situation.

Le Président du Conseil

déclare que le Gouvernement fera la nécessaire pour que les responsabilités du désastre de Courrières soient établies.

M. Sarrien répond en ces termes au discours de M. Flandin :

« Nous serons les conseillers et les guides de la majorité républicaine.

» Nous ne rechercherons pas les conflits sanglants au sujet des inventaires, mais les résistances à la loi seront poursuivies et réprimées et nous assurerons le libre exercice des cultes.

» Au sujet des syndicats professionnels nous rappelons que la loi de 1884 n'autorise pas les syndicats des fonctionnaires, et le Gouvernement les obligo à assurer les services publics.

» La question des syndicats sera examinée.

» Nous assurerons la libre consultation du suffrage universel. Nous sommes les adversaires de la candidature officielle et nous voulons réaliser l'union des républicains pour résister aux entreprises factieuses.

» Le Gouvernement ne tolérera pas la désobéissance aux chefs de l'armée. »

(Applaudissements répétés).

M. Vaillant

député de la Seine, regrette que le gouvernement ne se prononce pas sur la liberté syndicale.

M. Zevaès

félicite le ministère de s'appuyer sur la gauche.

Il demande une enquête sévère sur la catastrophe de Courrières.

M. Magniaudé

député de l'Aisne, espère que la prochaine Chambre votera l'impôt sur le revenu.

M. de Fontaines

député de la Vendée, se plaint du traitement infligé aux condamnés pour protestation contre les inventaires.

L'AMNISTIE

M. Sembat, député de la Seine, fait observer que les explications du président du Conseil sur les syndicats des fonctionnaires sont insuffisantes.

L'orateur regrette que le gouvernement ne propose pas une large amnistie.

Le Président du Conseil

répond que le moment venu, le gouvernement soumettra à la Chambre une proposition d'amnistie.

M. Ribot

député du Pas-de-Calais, dit que le gouvernement ne doit pas laisser former de nouveaux syndicats de fonctionnaires.

L'orateur espère que le nouveau ministre de l'instruction publique fera respecter la loi sur les syndicats par les instituteurs publics.

Le Ministre
de l'Instruction publique

répond qu'il compte sur l'intelligence et le dévouement des instituteurs pour ne pas compliquer la tâche du Gouvernement.

M. Briand ajoute : « Je ne reviens rien de mon passé et je ne ferai pas à la veille des élections un geste hostile contre des fonctionnaires dévoués à la République. »

M. Ribot

demande que l'application de la loi de Séparation ait lieu sans violences, pour ne pas aboutir à une guerre civile.

Le Président du Conseil

répète qu'il ne veut pas de conflit sanglant, mais que la loi doit être obéie.

La discussion générale est close.

Ordre du Jour

Le Président met aux voix l'ordre du jour déposé par MM. Mougeot et Cooyba, ainsi conçu :

La Chambre, confiante dans le Gouvernement, passe à l'ordre du jour.

Nombre de votants	592
Majorité absolue	252
Pour l'adoption	305
Contre	197

Cet ordre du jour est adopté par 108 voix de majorité.

La séance est levée et renvoyée à demain matin.

SÉNAT

Présidence de M. ANTONIN DUBOST

La séance est ouverte à 3 h. 35.

L'un des secrétaires donne lecture du procès-verbal de la dernière séance qui est adopté.

Déclaration du Gouvernement

M. Léon Bourgeois, ministre des affaires étrangères, lit la déclaration du gouvernement.

La lecture de cette déclaration est applaudie par la gauche, est violemment interrompue par la droite.

Projets de loi d'intérêt local

L'ordre du jour appelle ensuite la discussion de plusieurs projets de loi d'intérêt local qui sont adoptés par le Sénat.

La séance est renvoyée à mardi.

LA QUESTION MAROCAINE
LA CONFÉRENCE D'ALGÉSIRAS
L'intervention des Puissances
LES EXIGENCES DE L'ALLEMAGNE

Algésiras, 14 mars.

Plusieurs délégués des puissances ont décidé de s'interposer entre les Allemands et les Français, pour trouver un terrain de conciliation.

L'optimisme de ces jours derniers a diminué depuis la séance d'hier.

On croit que les Allemands vont maintenir leurs exigences, inacceptables pour nous, au sujet de la Banque d'Etat et de la police.

On a la crainte que depuis la crise ministérielle française, de nouvelles instructions n'aient été adressées de Berlin, dictant à MM. de Radowitz et Tattenbach leur nouvelle attitude.

ÉTAT-CIVIL

NAISSANCES

Venturini Charles Philippe. — Furiani Joséphine-Marie-Marguerite. — Bagnoli Anne-Marie.

DÉCÈS

Monti Marie-Pierrette, 16 ans, de Bastia. Pescini Toussaint-Auguste, 14 ans, de Bastia.

La Maison
DOUE MATTEI aîné

Place Saint-Nicolas, Bastia

recevra très prochainement un chargement de sel gros des Iles d'Hyères. A l'arrivée du navire le sel sera vendu 10 fr. environ les 100 kilos.

COMPAGNIE MÉDITERRANÉENNE DE NAVIGATION

NOUVEAUX SERVICES RAPIDES

Corse — Algérie — Tunisie — Italie

Départs de Bastia

Jeudi	4 heures soir.
Jeudi	9 heures soir.
Dimanche	10 heures matin.
Samedi	12 heures soir.
Jeudi	minuit.
Samedi	10 heures matin.

Arrivées à

Marseille	Vendredi, 7 heures m.
Nice	Vendredi, 6 heures m.
Tunis	Lundi, 11 heures m.
Naples	Dimanche, 5 heures s.
Livourne	Vendredi, 4 heures m.
Nice & Marseille	(correspondance).

Départs de

Marseille	Samedi, 3 heures s.
Nice	Samedi, 10 heures m.
Tunis	Mercredi, midi.
Naples	Mercredi, 5 heures soir.
Livourne	Vendredi, minuit.
Gênes	Jeudi, midi.
Marseille	Mardi, soir.
Nice	Mercredi, soir.

Arrivées à Bastia

Dimanche	6 heures m.
Samedi	7 heures s.
Jeudi	4 heures s.
Jeudi	11 heures m.
Samedi	4 heures m.
(commercial), Jeudi 7 heures matin.	

Marseille — Ajaccio — Propriano

Départ de

Marseille	Dimanche, 4 heures soir.
Ajaccio	Lundi, 5 heures soir.
Propriano	Mardi, 11 heures m.
Ajaccio	Mardi, 6 heures s.

Arrivées à

Ajaccio	Lundi, 7 heures matin.
Propriano	Lundi, 5 heures soir.
Ajaccio	Mardi, 1 heure soir.
Marseille	Mercredi, 7 heures matin.

Cordonnerie Modèle

(Ancienne Maison Grimaldi)

Eugène PERICCHI, successeur

33, Boulevard Paoli, 33

BASTIA

HIVER 1905-1906

Grand choix de chaussures pour Hommes, Dames et Enfants

Rayon spécial de chaussures de luxe

Grand assortiment de chaussures fourrées

Choix considérable de pantoufles

Prix défiant toute concurrence

M. Eugène PERICCHI a l'honneur d'informer ses clients de l'intérieur et du Cap qu'il a portera tous ses soins aux commandes qui lui seront transmises.

N. B. — La maison se charge des réparations.

HOTEL D'EUROPE

ADÉLAÏ DE COLOMBANI

Bastia — 3 et 5, rue de l'Opéra — Bastia

Cet Hôtel se recommande par sa belle situation, au centre de la ville, à proximité des principaux établissements.

Il possède, en outre, un superbe jardin éclairé à l'acétylène, où les clients peuvent prendre leur repas pendant l'été.

Banquets — Noces — Festins

Pension à des prix modérés

OUTILS pour AMATEURS et INDUSTRIE — LE MELLE

MAISON DE CONFIANCE

BIJOUTERIE MATTEI

20, Boulevard Paoli

La BIJOUTERIE MATTEI a l'honneur de prévenir sa nombreuse clientèle, qu'elle ne vend que des articles absolument garantis, or 18 karats et argent 1er titre. Tous les objets par elle mis en vente sont marqués au prix connus et ont déjà subi une réduction sur les prix de vente.

La Bijouterie MATTEI pourra livrer aux prix les plus réduits, des articles de joaillerie, bijouterie, orfèvrerie, montres, chaînes, parures, *alliances*, etc., etc., broches or et argent 1er titre

Sa devise est de vendre « bon et bon marché. »

Spécialité de tissus Vendetta-Corse. Réduction de 10 pour cent or garanti 18 karats.

L'Art de Gagner de l'Argent à la Bourse

5 ans de succès, a valu à l'Auteur les félicitations des Financiers les plus distingués. — Envoi Gratis. — GAILLARD, 5, *rue Feydeau* Paris.

MATÉRIAUX DE CONSTRUCTION

Chaux hydrauliques et Ciments, marques de Villeneuve et Lafarge du Teil. — Plâtres gris et blanc. Carreaux-Mosaïques en ciment. — Briques pleines et rendes. — Carreaux. — Tomettes — Tuyaux en poterie et en grès.

FERS A PLANCHER

Fers à barres: Plats, Ronds, Carrés, Fil de fer, Rouleaux artificiels.

TUYAUX EN FONTE, EN GROS

Appareils Sanitaires

Charles CLEMENT & Cie

Entrepôts aux Magasins Généraux & Boulevard de Cardo, 1.

Lectures pour Tous

Voir ses articles parfois reproduits, cités, commentés par les grands journaux de Paris, de province et de l'étranger, n'est-ce pas une preuve la plus flatteuse consécration du succès. Pas de mois où les « Lectures pour Tous » n'alimentent les colonnes de la presse.

Comment s'en étonner, après l'apparition d'un numéro tel que celui de Mars? Qu'elle obtienne de S. S. Pie X des déclarations reconnaissantes, qu'elle interroge M. Fallières sur ses projets, qu'elle nous décrive de façon vivante et pittoresque l'organisation de la Conférence d'Algésiras ou les secrets du ravitaillement, l'attrayante périodique met-elle merveilleusement illustrée de la Librairie Hachette et Cie répond toujours aux préoccupations les plus actuelles du public. C'est la raison qu'il faut avoir lue pour être au courant de tous les grands événements de notre temps.

Voici, d'ailleurs, les titres des articles nombreux et variés que contient le n° de Mars :

Notre interview de M. Fallières, Président de la République. — A qui s'occupent nos jeunes filles. — La matière à tabis au temps de Louis XIII. — A la Conférence d'Algésiras. — Un que S, X, c'est X pesos de la séparation. — Combien y a-t-il de Français? — C'était le bon temps! dessins. — La vision de Pierrette Vinary, nouvelle par Henry Bordeaux. — Ce que l'homme peut faire de sa plus belle conquête. — L'inauguration du Nord-Express, roman. — Nevajo, marche two-step. — La dernier mystère des contenants habités.

Abonnement. Un an: Paris, 6 fr.; Départements, 7 fr.; Etranger, 9 fr. — Le N°, 50 centimes.

Mme MASSEL-WOOD

Chirurgien-dentiste

a l'honneur de prévenir sa nombreuse clientèle que son cabinet est ouvert tous les jours à **Ajaccio**, de 8 heures du matin à 4 heures du soir, **Cours Grandval**, en face Cardinali, photographe, et à **Bastia**, **1, rue de l'Opéra**, en face des magasins Orengia,

du 1er au 8 de chaque mois.

Installation à Gaz et Acétylène

Jean Cini, ex ouvrier de Gaz

Place de l'Hôtel de Ville, 4, Bastia

Vente de becs, verres et manchons

Appareils sur commande

Abonnement pour l'entretien de l'éclairage: — Travail soigné et garanti.



Les Illustrations de la Corse

PAR NOVELLINI

La Corse au XVIIIe siècle, Allégories (Salon de 1879).

1er papier de Chine, format 50×52 . . . 15 fr.
1er papier blanc. — — . . . 5 fr.

HOMMES CELEBRES

Bambuccio d'Alando (Salon de 1878).
Sampiero Corso.
Pascal Paoli.
Napoléon Bonaparte.

1er papier de Chine, format 60×80. Chaque. 25 fr.

Mme Dévote, Patronne de la Corse (Salon de 1876).

1er papier de Chine, format 65×50 . . . 5 fr.
1er papier Chine, format 40×30 (Réduit). 25 fr.

EN VENTE :

A *AJACCIO*, chez l'auteur et chez M. di PIRETTI, Libraire.

BASTIA, chez M. OLLAGNIER, Libraire

Economie — Elégance

LA MODE ILLUSTRÉE

Journal de la Famille

TRANSFORMÉ

AGRANDI

sous la Direction de Mme Alice RAYMOND

PRIX D'ABONNEMENT :

Seine, Seine-et-Oise : 7 mois, 5 fr.
Départements : 7 mois, 5 fr. 50 c.

56, rue Jacob, 56 — PARIS

Toute la Mode sur le plus grand intérêt à se servir

DES PATRONS DÉCOUPÉS

DE " LA MODE ILLUSTRÉE "

AVEC LESQUELS ON PEUT FAIRE

TOUS LES VÊTEMENTS CHEZ SOI

Demander à l'Administration du Journal un NUMÉRO SPÉCIMEN de 16 pages in-4°, avec gravure coloriée sur la 1re page, envoyé gratis et franco.

Un fabricant ne manquera pas de vous dire : Ne vous découragez pas, mon produit est bon, mais il faut de la réclame. Et il a raison. Il faut de la réclame, mais pas n'importe laquelle. Il faut de la réclame qui ne soit pas trop coûteuse, qui ne vous ruine pas, qui ne vous fasse pas perdre le bénéfice que vous espérez. Il faut de la réclame qui vous rapporte. Il faut de la réclame qui vous donne des clients, qui vous donne de la clientèle. Il faut de la réclame qui vous donne de l'argent.

Décidément, l'AMARO MATTEI est un véritable nectar. C'est encore le roi des apéritifs.

Ne pas oublier que l'**Amaro Mattei** est utile pendant l'été et indispensable pendant l'hiver.



Lisez tous les Jeudis

le

Journal des Voyages

Le plus attrayant des publications hebdomadaires.

ROMANS D'AVENTURES

par les auteurs les plus célèbres :

Louis Boussenard, Paul d'Ivoi, Henry Lafargue, etc.

Récits d'Explorations. — Nombreuses Nouvelles.

SUPERBES ILLUSTRATIONS

Abonnement de Trois Mois avec Prime contre mandat-poste de 2 fr. 50, adressé, 146, rue Montmartre, Paris.

15 centimes le Numéro. En vente partout.

LIBRAIRIE OLLAGNIER

L'ANCÊTRE

Drame lyrique en trois actes

Représenté pour la première fois le 24 février 1906, au théâtre de Monte-Carlo.

Poème de L. Augé de Lassus

Musique de C. SAINT-SAENS

Partition pour chant et piano.

Prix : 20 francs ; franco port.



ENCRIERS



à fermeture automatique élastique

Système Colombani

Encriers classiques. — Encriers portatifs. — Encriers administratifs. — Encriers de fantaisie. — Encriers réclames.

MADAME BERTI

Sage-femme

Coin de l'Ormeau, près de la Marine

Consultations. — Vaccination

ANCIEN CABINET PRADÈRE

PIERRE SABATÉ

Chirurgien-Dentiste

du Lycée

SUCCESSEUR

DENTS & DENTIERS

(Systèmes perfectionnés)

OBTURATION

& EXTRACTION DES DENTS

sans douleur

Bd Paoli, 18, au 1er

Maison Benedetti

M. P. SABATÉ a l'honneur de prévenir sa nombreuse clientèle, d'avoir à sa maison un garde-soutien certaine charlatans ambulants — se disant chirurgiens-dentistes — qui n'ont pas le droit d'exercer la profession et qui emploient des matières nuisibles à la santé pour la fabrication de leurs articulées.

Le Directeur Gérant,
J. B. OLLAGNIER.

Bastia, Imprimerie Ollagnier.

Indispensable à la Campagne

L'ALMANACH DE LA GAZETTE DU VILLAGE

Aux tempéraments délicats offrez un

VIN DU CAP CORSE

à base de Quinquina

de la Maison L.-N. MATTEI, & Cie — BASTIA (Corse)

Apéritif Tonique Fortifiant

Ce vin que nous offrons avec confiance aux Consommateurs diffère complètement de tous ceux connus à ce jour; d'un goût agréable au palais, il est à la fois tonique et apéritif.

Pris avant les repas, il excite l'appétit, pris après il active et facilite la digestion.

Demandez dans tous les bons Etablissements un Vin du Cap Mattei

XXXIe ANNÉE — VENDREDI 16 MARS 1906 — N° 75

Le Petit Bastiais

5 CENTIMES — JOURNAL QUOTIDIEN — 5 CENTIMES

Rédaction & Administration : 8, Boulevard du Palais, Bastia

Les annonces sont payables d'avance et reçues aux Bureaux du Journal.
Faits divers, 1 fr. — Réclames (3e page), 0.75 — Divers, 0.30 — Judiciaires, 0.25

ABONNEMENT (*Payable d'avance*)

	un an	6 mois	3 mois	
CORSE	20 fr.	10 fr.	5 fr.	UNION POSTALE, ET AUTRES PAYS: le port en sus.
AUTRES DÉPART.	22 »	12 »	6 »	

On ne répond pas des manuscrits déposés.

LE CALENDRIER

Fête d'Aujourd'hui : Saint Liberat.
Soleil : (heure nationale)
Lever, 5 h. 43 m. — Coucher, 6 h. 37 m.
Dernier quar., le 17. — Nouv. Lune, le 24.
Fête de Demain : Saint Patrice.

15 MARS

Abdication impossible

Il ne faut pas que l'opinion française se méprenne sur ce qui se passe en ce moment à Algésiras. L'Allemagne remet en question les points mêmes qui semblaient acquis. De ses « concessions, » dont on fit si grand bruit, il ne reste aujourd'hui rien, absolument rien. C'est Bismarck qui a dit que l'indignation et la surprise n'étaient pas « un état d'esprit politique. » Nous ne sommes ni indignés ni surpris. Nous constatons seulement que, tenace et obstinée, l'Allemagne revient, sous le couvert d'une inspection qui n'en serait pas une et d'une internationalisation qui amorcerait la mainmise allemande, à son vieux dessein de s'introduire au Maroc. A ce dessein persistant — que précise une dépêche du correspondant parisien du *Berliner Tageblatt*, où les vues anciennes de l'Allemagne sur Casabianca sont publiquement confessées — s'oppose et s'opposera notre ferme volonté de ne rien accepter de semblable. Et, si ce désaccord entraîne l'échec de la conférence, du moins saura-t-on sans conteste à qui, de cet échec, incombe la responsabilité.

C'est donc un devoir strict, puisque l'Europe est témoin au débat, de montrer une fois de plus à son impartialité combien peu soutenable est la prétention allemande d'attribuer à l'inspecteur — accepté par la France en échange de l'acceptation par l'Allemagne de la police franco-espagnole — le commandement d'un port. On dit qu'à défaut de ce commandement l'inspecteur ne sera pas suffisamment occupé. Croit-on vraiment que huit ports à inspecter, dans un pays où les communications sont difficiles toujours, impossibles parfois ; qu'une vérification portant sur la discipline, la bonne administration, le payement régulier de la solde, la correction internationale des méthodes appliquées doivent laisser à ce fonctionnaire tant de loisirs ? Comment peut-on songer d'ailleurs à placer cet inspecteur loin de Tanger, à l'astreindre à une besogne de commandement et d'organisation, où il risque de réussir moins bien que ceux qu'il inspectera ? *Quis custodiet custodem* ? Qui inspectera l'inspecteur, si celui-ci commande en même temps qu'il inspecte, — alors surtout que, de toute évidence, l'inspecteur suisse ou hollandais sera d'une moindre compétence que les officiers français et espagnols, déjà rompus aux affaires marocaines, sur lesquels il aura la haute main ? Par quel artifice enfin, alors qu'on prétend admettre le mandat franco-espagnol, vient-on annuler ce mandat par un détour, en créant un inspecteur qui, étant en même temps un collaborateur, soustrait à la France et à l'Espagne une partie de l'objet de leur mandat ? Nous le répétons : si l'Allemagne maintient cette prétention, la France qui a tant cédé, qui ne lutte plus que pour le minimum de ses intérêts essentiels et pour sa dignité, n'aura qu'à opposer son *veto* à une proposition néfaste et humiliante. Le *statu quo* vaut mieux qu'une telle abdication.

De même en ce qui concerne la banque. Si l'Allemagne persiste à ne pas reconnaître pratiquement le droit indiscutable qu'ont les établissements français d'obtenir une compensation à l'abandon de leur privilège ; si au lieu des quatre parts réclamées par M. Révoil pour le consortium de ces établissements, elle persiste à n'en vouloir accorder que deux, il est impossible de discerner quelles raisons nous pourraient déterminer à souscrire bénévolement à notre propre dépossession. L'Allemagne veut que la Banque d'Etat soit le tombeau de nos droits et de nos intérêts. Libre à elle ! Mais alors refusons de collaborer à la création de cette banque. Mieux vaut pas de banque du tout que celle qu'on nous propose. D'autant que si, ultérieurement, le sultan a besoin d'argent, c'est nécessairement à nous qu'il devra s'adresser. L'Allemagne a-t-elle intérêt à pousser la France à se servir contre elle des armes financières qui sont en son pouvoir au Maroc et aussi en Europe.

Comme il est expliqué plus loin dans nos Propos diplomatiques, les instructions adressées à nos représentants sont formelles. Et personne ne fait au gouvernement qui va naître l'injure de penser qu'il les puisse modifier. Nous n'avons donc qu'à maintenir nos positions en laissant à l'Allemagne la responsabilité de l'échec que risque de provoquer son intransigeance. Sans doute on comprend l'impression de lassitude qui règne à Algésiras et le désir qu'ont les délégués d'en finir. Mais ce désir, si naturel soit-il, ne saurait nous coudre au sacrifice de notre honneur et de notre intérêt. Puisqu'à la dernière heure comme à la première, l'Allemagne se dérobe et se retire ; puisqu'elle veut prendre pour elle une part de ce Maroc dont elle s'est présentée comme la tutrice désintéressée ; puisque son insistance à exclure Casablanca du mandat franco-espagnol ne peut s'expliquer que par cette arrière-pensée, nous préférons au piège ainsi tendu le maintien d'un *statu quo* que, d'accord à Fez avec l'Angleterre et l'Espagne, nous aurons mille moyens de défendre contre les menées allemandes.

(Le Temps).

Mérite Agricole

Sont nommés dans l'ordre du Mérite agricole,

au grade d'officier

M. Balbi Joseph, agriculteur à Bastia, 40 ans de pratique agricole, chevalier du 23 juillet 1890.

au grade de chevalier

MM.

Ambrosini Jean-Baptiste, propriétaire, maire de Moncale, 25 ans de pratique agricole.

Casioni Paul Félix, garde-général des eaux et forêts à Khenchela : préparation des importantes exploitations du Chélia et des Ouled-Yacoub 20 ans de services.

Ciccoli Louis, conducteur des ponts et chaussées à Bastia, collaboration aux projets d'assainissement de la côte orientale de la Corse. 25 ans de services.

Darili Joseph, propriétaire à Constantine : nombreuses récompenses, 40 ans de pratique agricole.

Ferraro Denis Dominique, ministier, propriétaire agriculteur, bonifieur de Bon-Sande : nombreuses primes d'encouragement pour son élevage, création de plantations, 25 ans de pratique.

Giacomini François, cultivateur à Sartène, reconstitution de vignobles.

Liccia Cyprien, agriculteur à Monticello, construction de puits artésiens, plantations de cédratiers et de citronniers, 40 ans de pratique agricole.

Luciani Jean-Etienne, agriculteur, maire de Lozzi, création d'une pépinière pour la culture du châtaignier, 21 ans de pratique agricole.

Quilichini Ange-André, agriculteur à Pila-Canale, reconstitution de vignobles, 40 ans de pratique.

Rizzoli Jules-Jean-Antoine, garde général de la compagnie des lièges de la petite Kabylie, à Bessombourg, 32 ans de services.

Sciaretti Dominique-Antoine, jardinier, à Ajaccio, 20 ans de pratique agricole.

Vittini Léon, chef du cabinet du ministre des travaux publics.

ÉLECTIONS LÉGISLATIVES

Arrondissement de Calvi

Profession de foi de M. le Docteur Santelli

Chers concitoyens,

Candidat aux élections législatives du 29 avril, j'ai l'honneur de solliciter vos libres suffrages.

Je ne suis pas un inconnu parmi vous. Depuis plus de vingt ans, j'exerce ma profession dans notre arrondissement et il y a bientôt quinze ans que je siège au Conseil général de la Corse.

Né parmi vous, ayant toujours vécu de votre vie commune, je me crois à même de connaître vos véritables besoins et d'apprécier vos légitimes aspirations. A ce titre, je fais un pressant appel à toute votre confiance.

En parfaite communion d'idées avec vous tous, je reste fidèle à vos traditions les plus nobles, j'affirme hautement ma foi catholique.

Partisan résolu de toutes les libertés, je suis de ceux qui pensent que l'idée religieuse librement conçue doit pouvoir se manifester librement et sans entraves. Mes convictions sur ce point sont et demeurent inébranlables.

Je ne m'attarderai pas à vous faire ici, au point de vue politique, des déclarations de principes sonores, retentissantes, mais le plus souvent creuses et vides de sens.

Fier des origines essentiellement plébéiennes de ma famille, je m'honore d'appartenir à la démocratie républicaine.

Je donnerai tout mon concours au gouvernement républicain vraiment soucieux de ses devoirs et sincèrement respectueux de la liberté et des droits du citoyen, droits sacrés, intangibles.

Consciente de toutes ses responsabilités, la démocratie doit poursuivre sans défaillance, dans l'apaisement et l'équité, toutes les réformes urgentes que réclame notre état social. Ma profession me mettant journellement en contact direct avec les humbles travailleurs de nos campagnes dont la véritable situation a été trop longtemps ignorée ou méconnue, c'est surtout vers ces déshérités de la fortune que doit se porter toute la bienveillance des classes dirigeantes.

En sollicitant l'honneur de vous représenter, je n'ai en vue que l'intérêt supérieur de notre chère Balagne. Vous m'avez déjà vu à l'œuvre. Ai-je besoin de vous rappeler un passé de dévouement à vos intérêts ? Ce titre d'ancien attaché à la préfecture les invitait au silence.

Il ne fait pas bon, pensaient-ils, se mêler des affaires de ces gens-là.

Nais voyait le moment où elle allait être obligée de repartir pour Orsennes avec Marie.

Elle ne pouvait rester plus longtemps à Paris, d'abord faute de ressources, ensuite parce qu'il était impossible de laisser indéfiniment Jean-Paul à la charge du bon maître d'école.

Elle avait promis d'être de retour le lendemain et elle devait tenir sa parole.

Cependant, il lui semblait par trop dur d'avoir fait inutilement le voyage.

Tout, se disait-elle, tout, plutôt que de revenir chez elle avant d'avoir mis la pauvre mignonne à l'abri du danger.

Tout en s'informant, elle s'était éloignée peu à peu de la rue d'Argout.

Maintenant, de maison en maison et de rue en rue, elle se trouvait sur la place du Palais-Royal.

Le hasard l'avait conduite devant le bureau d'omnibus.

Une voiture de la ligne Batignolles-Clichy-Odéon débouchait à ce moment, par la rue de Rohan.

Nais tressaillit.

C'était sur cette ligne que son mari était conducteur.

Si Lériel était précisément sur cette voiture ?

Quelle folie ! pensa-t-elle.

(A suivre.)

---

49 — FEUILLETON DU PETIT BASTIAIS

Le Conducteur d'Omnibus

PAR

ALFRED SIRVEN & A. SIÉGEL

PREMIÈRE PARTIE

Les Deux Enfants

1877

D'ailleurs, Nais partait d'être de retour le lendemain.

Comme il hésitait encore, elle lui dit :

— Monsieur le maître d'école, en me rendant le petit service que je réclame de vous, vous aurez peut-être accompli la meilleure action de votre vie. Il faut que je parte, il le faut !... mais je veux m'éloigner tranquille... j'ai besoin de ma tête, voyez-vous ?... si vous me refusez, je ne saurais plus à qui m'adresser... il y aura de quoi devenir folle !... C'est un nom de ces deux pauvres enfants que je vous supplie en grâce !...

Elle parlait d'un ton si sincère et si déchirant, que l'excellent homme, ému, se décida tout à coup.

— Je ne veux rien savoir de plus, dit-il, laissez-moi Jean-Paul et soyez tranquille. Vous le retrouverez ici à votre retour.

— Merci ! dit-elle de toute son âme.

Elle embrassa son fils, lui murmura à l'oreille quelques mots, lui fit échanger un baiser furtif avec Marie et sortit de chez l'instituteur.

Une carriole passait sur la route se rendant à Figanon, où était située la station de chemin de fer la plus proche.

Elle appela la paysanne qui conduisait le cheval et moyennant quelques sous, obtint de monter dans la voiture avec Marie.

Une demi-heure après, elle demandait à la gare un billet de troisième et une demi-place pour Paris.

Paris ? pourquoi plutôt Paris...

Parce que c'est là que courent d'instinct les gens qui, comme Nais, partent sans savoir où ils vont.

A Paris ! répéta-t-elle convulsivement, à Paris !

XVII

Le train entra dans la gare d'Orléans à une heure assez avancée dans la soirée.

Pendant le voyage, Nais avait eu le temps de réfléchir.

Toujours la même question se posait :

Qu'allait-elle faire de Marie ?

Une idée s'imposait.

Essayer de découvrir sa mère et la lui remettre.

Une mère saurait toujours bien défendre son enfant.

Nais se rappelait les anciennes confidences de Mme Wouters, la directrice de l'hôtel d'Anvers, au sujet des Comberieux, mais c'était tout ce qu'elle savait sur l'origine de la petite.

A la suite de quel drame la mère de Marie, qui paraissait l'adorer, avait-elle été obligée de se séparer d'elle aussi brusquement ?

Nais ne l'était souvent demandé sans parvenir à s'expliquer ce mystère.

Un détail, relevé par la maîtresse d'hôtel, était resté gravé dans son esprit.

L'enfant ne semblait pas éprouver d'affection pour son père.

Son père ! Etait-il bien son père seulement, ce Combarieux, ou plutôt ce Mérouille, car Nais savait son véritable nom, inscrit sur la carte qu'il lui avait laissée en lui remettant l'enfant.

Cette carte, qu'elle avait conservée précieusement, elle l'avait emportée à tout hasard.

Elle la tira de sa poche et relut l'adresse qu'elle connaissait par cœur :

— 41, rue d'Argout.

C'était là qu'elle irait.

Mérouille ne pouvait pas être revenu d'Orsennes et elle aurait des chances de trouver seule la mère de Marie.

Elle lui dirait tout et lui remettrait sa fille.

Un instant, elle fut retenue par une effrayante pensée.

Si cette femme était complice de son mari ?

Mais elle rejeta bientôt cette supposition abominable.

Elle était trop mère elle-même pour avoir pu s'y tromper, la mère de la petite mariée l'aimait et, loin de tremper dans un crime odieux, la protégerait mieux que personne contre tous les périls.

Il y avait si longtemps qu'elle avait quitté Paris elle ne se rappelait plus son chemin.

Il ne lui restait pas beaucoup plus que la somme nécessaire pour payer son retour à Orsennes, où elle était décidée à revenir le plus tôt possible à cause de son cher Jean-Paul.

Elle dut accomplir à pied le chemin qui sépare la gare d'Orléans de la rue d'Argout, où elle arriva exténuée de fatigue, après s'être plusieurs fois trompée de route.

Comme les petites jambes de Marie ne pouvaient le suivre, elle l'avait portée presque tout le temps.

Rue d'Argout, elle eut à subir un désappointement complet.

Mérouille avait quitté la maison depuis longtemps. Son cabinet d'affaires était tenu faute de clientèle et il était parti en cachant son nouveau domicile.

Rien ! aucun indice qui pût permettre de le rejoindre.

Quand à Mme Mérouille, on n'en avait jamais entendu parler dans le quartier.

Les concierges de la maison étaient nouveaux. Ils ne purent lui fournir aucun renseignement.

Les boutiques se fermaient les unes après les autres.

Impossible de s'adresser aux commerçants des environs qui, d'ailleurs, ne pouvaient donner que des indications nulles.

Mérouille ? un ancien employé de la police ? quelques uns se souvenaient de lui, mais restaient discrets.

peler que toujours, avec une ardeur toujours, j'ai lutté au Conseil général pour le triomphe de vos justes revendications. Il n'a pas dépendu de moi que nos services maritimes postaux n'aient été mieux organisés pour répondre aux besoins et aux vrais desiderata du pays.

Mes idées sur notre situation économique, si précaire surtout au point de vue agricole, vous sont aussi parfaitement connues.

Il est temps de sortir de l'ornière de la vieille routine et de s'engager résolument dans la voie des innovations utiles.

Appelé il y a deux ans à collaborer à la formation du Syndicat professionnel agricole de l'arrondissement de Calvi, dont j'ai l'honneur d'être le vice-président, j'aurai toujours à cœur de seconder de tous mes efforts l'intelligente initiative et le zèle si bien connu de tous ses adhérents : ensemble et d'un commun accord nous poursuivrons l'œuvre de relèvement que nous avons entreprise.

Français avant tout, je n'aurai jamais rien de commun avec les doctrinaires inconscients ou criminels qui après avoir souillé le drapeau tricolore, emblème vivant de l'honneur national et de l'idée de Patrie, travaillent systématiquement à la désorganisation de notre vaillante armée : seule, mais forte et respectée, l'armée peut, à l'heure du danger, assurer notre intégrité territoriale, garantir notre sécurité, et nous permettre ainsi de garder dignement notre rang dans le concert des nations.

Vive la Balagne ! Vive la République !

Docteur SANTELLI,
Membre du Conseil général de la Corse,
Vice-Président du Syndicat agricole
de l'Arrondissement de Calvi.

Ile-Rousse, le 15 mars 1906.

Conseil d'Etat

PENSION CIVILE. — LES VEUVES DES FONCTIONNAIRES.

Le Conseil d'Etat vient de rendre en matière de pension, un arrêt qui a pour résultat d'améliorer sensiblement la situation des veuves de fonctionnaires civils.

Conformément à la loi du 9 juin 1853, le fonctionnaire ou employé civil admet, avant d'avoir accompli 25 ou 30 années de service, d'infirmités résultant notoirement de l'exercice de ses fonctions, peut sans le bénéfice de certaines justifications, obtenir une pension. S'il meurt après la concession de cette pension, sa veuve en obtient de droit la réversion : il lui suffit de demander.

Mais, si, par espoir de devoir ou avancement espéré en fonctions, atteint des mêmes infirmités et décédait après avoir simplement la mairie sa pension, la jurisprudence dénie à sa veuve dans ce cas spécial d'indivisité, le droit de réclamer la réversion. Le texte de la loi avait semblé faisait : il fallait pour que la veuve ou d'infirmité fut réversible qu'elle eût été « obtenue » par le mari, c'est-à-dire qu'elle lui eût été concédée avant sa mort.

La jurisprudence vient de faire un pas des plus heureux. En effet, se fondant sur ce que la fonction assez absurde d'infirmité pensée en réalité les mêmes droits, qu'il eût obtenu sa pension ou qu'il l'eût simplement demandée, le Conseil d'Etat vient sur le pourvoi d'une dame Flamand, dont le mari était décédé inspecteur de l'enseignement primaire de déclarer la veuve d'un fonctionnaire recevable à poursuivre la liquidation de la pension simplement demandée par le mari, et comme conséquence la réversion à son profit.

GAZETTE DÉPARTEMENTALE

CORTE. — Nous apprenons avec un bien vif plaisir que M. Versini, garde-général des Eaux et Forêts à Corte, vient d'être nommé inspecteur-adjoint adjoint à Chaumont (Haute-Marne).

Toutes nos félicitations pour cet avancement bien mérité.

⁂

EVISA. — Ont été nommés suppléants du juge de paix du canton d'Evisa :

MM. Versini Joseph Antoine, en remplacement de M. Masseoni ; et Arrighi Simon, ancien maire, en remplacement de M. Luca.

⁂

BONIFACIO. — Le brigadier de gendarmerie Royer passe de Bonifacio à Pont-novo.

⁂

SILVARECCIO. — Mardi dernier s'éteignait à Silvareccio Mlle Françoise Angeli. Depuis plus de six mois déjà, un mal incurable, que ni les soins dévoués de sa famille, ni les lumières de la science médicale n'avaient pu enrayer, la tenait clouée sur un lit de douleur !

Qui dira les angoisses de cette longue maladie ! Et pourtant jamais ses lèvres ne s'ouvrirent pour une plainte ! Au milieu de ses souffrances les plus cruelles, elle trouvait encore des mots pour consoler tous les siens groupés à son chevet.

Si voyant perdue, elle voulut mourir, comme elle avait vécu, en bonne chrétienne et ses dernières paroles furent des mots de consolation pour sa mère, la malheureuse veuve que jamais elle n'avait voulu quitter, pour ses deux jeunes sœurs, pour l'oncle qui lui tenait lieu de père.

Ses obsèques ont eu lieu mercredi, 14, au milieu d'une grande affluence de population qui, par des chemins rendus impraticables, était accourue rendre un dernier hommage à la jeune fille accomplie que tous aimaient et estimaient.

A la sortie de l'église, Mlle Marie Angeli, amie de la défunte, en fit l'interprète de tous en lui disant le dernier adieu en termes émus et choisis.

Le deuil était conduit par MM. A.-A. Angeli, Giuliani et Franceschi, entourés de leurs nombreux parents.

Nous offrons à la mère et aux sœurs désolées, à M. Angeli, aux familles Giuliani et Franceschi, nos plus sincères condoléances. — *Un ami.*

⁂

Voici le discours prononcé par Mlle Marie Angeli.

Mesdames, Messieurs,

S'il est vrai qu'ici bas nous ne faisons que traverser une vallée de misère et que tout n'est qu'amertume et ennui, la séparation terrestre d'avec les êtres qui nous sont chers devrait remplir nos cœurs d'une quiétude infinie. Mais la douleur ne raisonne pas, si sur cette tombe, si prématurément ouverte, je viens dire un suprême et douloureux adieu !

A ma voix inhabile et émue, la force de l'expression manquera peut-être ; mais les sentiments qui débordent du mon cœur, je l'espère, sauront y suppléer et si mon courage me trahit, si des sanglots étouffent ma parole...

Farà come colui che piange e dice...

Que vous dirais-je de la vie si brève hélas ! si si bien remplie de celle dont nous déplorons la perte. Intelligente, affable, d'une humeur toujours égale, elle avait, avec l'amitié, l'admiration de tous ceux qui l'approchaient.

Sur les bancs de l'école elle se faisait chérir de ses jeunes compagnes, par sa modestie, la douceur et l'aménité de son caractère. Jeune fille, elle était l'objet de notre admiration. Fille respectueuse, sœur aimante, elle était la consolation de ses sœurs orphelines.

Un mal mystérieux et incurable l'a ôté ravie à l'affection des siens. Elle s'est éteinte doucement, dans les bras de sa famille désolée, après avoir rempli tous ses devoirs de chrétienne.

Pieusement, devant sa dépouille, répondant à l'appel de l'amitié, j'accomplis un devoir douloureux et sacré !

Puisse, chère Françoise, le spectacle de cette foule nombreuse et recueillie, groupée autour de ce cercueil, être une consolation pour tes parents éplorés ! Puisse le temps pui entraîne, dans son cours rapide les jours et les chagrins apporter quelque adoucissement à l'amertume de leur douleur.

Chère amie, repose en paix.

Nécrologie

M. Maurice Tommasi

M. Maurice Tommasi, juge de paix de Bonifacio, est décédé le 10 mars courant dans cette ville, laissant derrière lui les regrets unanimes de tous les habitants de ce riche et populeux canton de la Seine-Inférieure. C'était le juge de paix conciliant par excellence, affable, bienveillant et juste. Il appartenait à une des familles les plus connues de la Corse par ses traditions libérales, et lorsqu'il a été nommé magistrat sur le continent, le gouvernement de la République a voulu récompenser son dévouement absolu à la cause démocratique.

Dans le canton de Valcovato où il jouissait d'une grande popularité, il était aimé de tous. Le paysan, le laboureur trouvaient en lui l'ami sincère et dévoué qui n'aurait épargné ni ses peines ni ses soins pour leur être agréable. Aussi la nouvelle de sa mort a été accueillie avec la plus profonde tristesse.

Nous offrons à sa famille éplorée nos plus sincères condoléances.

Cour d'Assises

Audience du 15 mars 1906

Présidence de M. GABRIELLI, *conseiller*

Le Drame de Carbini

L'audience est ouverte à midi.

Audition des témoins

Les débats se poursuivent toujours avec la même monotonie. L'accord est complet entre les Nicolai et les Giuseppi. Les témoins, paraissent tous obliés au mot d'ordre, déclarent qu'ils ignorent entièrement quels pourraient être les motifs de la mort de l'abbé Nicolai et de Jean Giuseppi.

A un moment donné, cependant, M. l'avocat général rappelant M. Camille Nicolai lui fait observer que dans certains mémoires qu'il adressait à M. le Procureur général, il affirmait la culpabilité de Giuseppi J. B. dit Rospo.

M. Camille Nicolai répond qu'il a, en effet, toujours soupçonné Giuseppi dit Rospo d'être l'un des auteurs ou des complices de la mort de son fils. Il sait qu'il se trouvait, au moment du crime, dans la maison d'où sont partis les coups de feu. Mais il ne peut dire s'il a tiré. Cela personne ne le sait.

D'autre part, l'abbé Bonelli déclare que, d'après l'opinion publique, Nicolai Antoine dit Bastrinin, a donné la mort à l'infortuné Giuseppi. Bastrinin « du reste fait l'aveu au vicaire de Portovecchio. Personne cependant ne l'a vu tirer et ne peut affirmer qu'il soit réellement coupable.

Le défilé des témoins est presque terminé. Il n'en reste plus que cinq. Ils seront entendus aujourd'hui, après quoi la parole sera immédiatement donnée à M. l'Avocat général qui prononcera son réquisitoire.

« AU JOURNAL OFFICIEL »

Légion d'honneur

M. Zuccarelli J.-F., médecin aide-major de 1re classe aux services du territoire en Corse, est inscrit au tableau de concours pour la croix de chevalier de la Légion d'honneur.

Palmes académiques

Ont été nommés *Officiers d'Académie* :

M. Renucci Charles, maire de Falicono.

M. Defendini Philippe, contrôleur à la Société française des muscitons à Ivry-les-Moulineaux.

Instruction publique

M. Colonicini Antoine, principal du collège de Manosque, est appelé aux mêmes fonctions au collège de Pomiers.

Décorations étrangères

M. Zevaco, entrepreneur à Tunis, est nommé officier de l'ordre du Nichan Iftikar.

Finances

M. de Battistini Paul-Gaston, percepteur des contributions directes à Villefranche du Périgord, a été nommé receveur des finances de 3e classe à Barcelonnette.

Ministère de la Guerre

Ecole de Saint-Maixent

Les élèves de l'école d'infanterie dont les noms suivent sont promus au grade de sous lieutenant et affectés aux régiments ci-après :

MM. Rossini, au 15 ; Poli au 48e ; Ducani, au 55e ; Pinelli, au 77e ; Filippi, au 81e ; Albertini, au 154e ; Baldoni, au 23e bat. de chasseurs.

NOUVELLES RELIGIEUSES

ORATOIRE SAINT ROCH. — Aujourd'hui, commencera dans cet oratoire, la neuvaine préparatoire à la fête de l'Annonciation de la Sainte Vierge.

Le matin, à Saint Roch, après la messe de 9 heures.

Le soir, à 4 heures, à la chapelle du Fango : En cas de mauvais temps, matin et soir à Saint Roch.

Petite Gazette

Variations Atmosphériques du 15 mars

Thermomètre — 7 heures du matin + 12·2 à midi 15·8 à 6 heures du soir + 12 Maxima + 15·8 Minima + 9·8.

Baromètre — 7 heures du matin, 769 mm. à midi, 770 mm. 6 heures du soir, 771 mm.

Vent. — Dans la matinée, calme. Dans l'après-midi, calme.

Etat du ciel, découvert.

Pluviomètre, à 7 h. du matin : 1 mm

⁂

Dans les ambassades

Nous sommes heureux d'apprendre que M. le contre amiral de Fauque de Jonquières, commandeur de la Légion d'honneur, est nommé attaché naval près l'ambassade de France à Berlin.

Cette nomination, si flatteuse pour l'ancien commandant de la marine en Corse, ne surprend personne ; M. de Fauque de Jonquières est, en effet, en même temps qu'un officier général des plus remarquables, un homme du monde parfait ; il occupera dignement le nouveau poste de choix où vient de l'appeler la confiance du Gouvernement.

Nous prions respectueusement M. l'amiral de Jonquières de vouloir bien agréer tous nos compliments.

N. B.

⁂

Récompense à la mutualité

Une médaille de bronze a été décernée à M. le capitaine Vassor Louis-Etienne-Thomas, du 89e rég. d'infanterie, pour services rendus à la mutualité.

⁂

A Rome

Nous sommes informés que du 26 au 28 mars, des Jeux Olympiques vont avoir lieu à Rome, et qu'à cette occasion les Compagnies de Chemin de fer offrent une réduction de 75 0,0 aux voyageurs qui auraient en la précaution de se munir de tickets, dits tessère, dont le coût est de 3 francs et qui procureront cet avantage.

Les billets à prix réduits seront valables du 10 mars au 14 avril pour l'aller et retour.

On en trouvera soit à l'Agence de la Compagnie Méditerranéenne à Bastia, quai du Nouveau Port, soit à l'agence de Livourne des frères Gondrand.

Nous croyons être agréables à nos lecteurs en les avisant de cette bonne occasion, dans le cas où quelques-uns d'entr'eux désireraient se rendre à Rome, pour la semaine Sainte, et ce n'est pour assister aux Jeux Olympiques.

⁂

La Promotion Académique

Chaque année la liste de palmes est une jolie pour les stations. Celle du mois de janvier nomme officier de l'instruction publique Mme Félix Litvinne, la célèbre cantatrice qui avait reçu la rosette deux ans auparavant.

La liste contient en outre :

24 personnes déjà « distinguées » ;
9 morts ;
2 déserteurs ;
7 forçats ;
4 mystérieux personnages qu'il est impossible de trouver et qui, sans doute, n'existent pas.

Ces révélations scandaleuses montrent avec quel soin sont faites les propositions.

⁂

Avis

Tous les porteurs de valeurs minières sont priés de s'adresser pour tous renseignements à M. de Vincenti, remisier, 20, rue St Lazare, Paris.

LE RETOUR D'AGE

L'ELIXIR DE VIRGINIE Nyrdahl rajeunit les visages, la plénitude, la vivacité, les hémorragies et nuances nouveaux entre tous les accidents du retour d'âge ; hémorragies, congestions, vertiges, étouffements, palpitations, gastralgies, troubles digestifs et nerveux, insomnies. Nyrdahl, 2, rue de la Tacherie, Paris. Le Baron, 45, fr. 50, France. Il vous garantit de la bienfaisance expérience. Exiger sur l'étiquette de chaque flacon la signature de garantie Nyrdahl.

AVIS DE DÉCÈS

Mme veuve Pomonti, née Patrimonio ; M. E. Pomonti, professeur au lycée ; Mme S. Pomonti, et leurs enfants ; Mme Bonnet, née Pomonti, M. Bonnet, inspecteur des eaux et forêts, à Gap, et leurs enfants ; le comte et la comtesse Patrimonio ; Mme veuve Casalta ; Mme veuve Patrimonio ; Mme veuve Ciavarelli ;

Les familles Pomonti, Sisco, Pietri, Raffalli, Patrimonio, Sari et docteur Frisoni,

Ont la douleur de faire part à leurs parents, amis et connaissances, de la perte cruelle qu'ils viennent d'éprouver en la personne de

M. Peppo Pomonti
Vice Consul de France
Conseiller civil en Tunisie

décédé, le 15 mars 1906, muni des Sacrements de l'Eglise.

Et les prient d'assister à ses obsèques qui auront lieu le samedi, 17 mars, à 10 heures du matin.

On se réunira à la maison mortuaire, 8, boulevard de Cardo.

Vignes Américaines
Plants racinés 1er choix

Riparia X Rupestris 3 309 (garantis)
Riparia Gloire de Montpellier
Rupestris Monticola et Metallica
M. ETIENNE DE SUSINI, Boulevard du Palais, Bastia.

Vin blanc d'Alicante
de PINETO

Saltresser à Sme Albert Gandia à Bastia, ou à M. Villot à Pineto.
Prix avantageux

AVIS AU PUBLIC

Mme Zita Morati née Adam, successeur de feu Mme veuve Guizot, prévient sa nombreuse clientèle, qu'elle vient d'établir un nouveau laboratoire dans son magasin de vente, de sa spécialité de Gateaux Corses, boulevard Paoli, 27.

Mme Zita Morati n'a point de succursale.

Envoi sur commande.

UNE OFFRE
aux Habitants de Bastia

Venant de quitter les travaux du Port-Neuf que je suivais comme conducteur, j'offre mes aptitudes pour études et constructions de projets aux habitants de Bastia qui voudraient faire bâtir : maisons de commerce ou de rapport, châteaux ou villas de type français et autres.

J'accepterais également toute réparation à faire, soit à des murs de clôture, des magasins, soit pour des caves, écuries, hangars, etc., etc.

Ancien élève des Ecoles Nationales d'Arts et Métiers, je me chargerais d'installations de machines à vapeur, d'usines, de moulins à farine et à huile. Constructions de fours à chaux et à briques de systèmes récents.

Je ferais gratis les *Etudes* des projets dont on me confierait l'exécution.

Mon passé d'ingénieur-mécanicien, pendant 10 années, aux houillères du Creusot ; pendant 6 années aux usines Gail de Paris ; de chef de section aux chemins de fer et canaux de l'Etat ; d'entrepreneur de travaux publics, m'enhardit d'assurer mes futurs clients d'une *sérieuse exécution* des travaux et d'*études raisonnées et pratiques* pour les avant-projets et renseignements divers dont ils auraient besoin. Je traiterais à forfait ou pour une surveillance à honoraires fixes par jour ou par mois.

Ayant d'excellentes références je me lierais à un bailleur de fonds qui aurait l'intention de faire bâtir.

A. AUGÉ,
Ingénieur-constructeur,
2, rue du Nouveau-Port, Bastia.

Marque recommandée
COGNAC — FINE CHAMPAGNE
BOULESTIN & Cie
COGNAC

DERNIÈRES NOUVELLES

Service télégraphique spécial du *Petit Bastiais* 00139

BOURSE DE PARIS

	14 mars	15 mars
Rente 3 0/0	99.80	99.65
Rente 3 0/0 amortissable	99.75	99.50
	ex-coupon.	

LA DATE DES ÉLECTIONS LÉGISLATIVES

Paris, 15 mars.

Dans les milieux politiques, on prétend que le gouvernement serait décidé à fixer, au dimanche 13 mai, le premier tour de scrutin des élections à la Chambre des députés.

Le second tour de scrutin aurait lieu le dimanche 27 mai.

RENDEMENT DES IMPOTS

Paris, 15 mars.

Le produit des impots et revenus indirects pour le mois de février écoulé s'élève à la somme de 203.377.000 francs.

Ce produit présente une plus-value de 7.060.000 francs par rapport aux évaluations budgétaires, et une augmentation de 12.364.000 francs par rapport aux recouvrements de février 1905.

LOTERIE DE L'Allaitement maternel

Numéros gagnants

Paris, 15 mars.

Le gros lot de 200.000 fr. est gagné par le numéro 2.236.312.

Le lot de 100.000 francs est gagné par le numéro 2.625.440.

Le lot de 25 000 francs est gagné par le numéro 102.658.

Le lot de 10.000 francs est gagné par le numéro 533.746.

Dix autres lots gagnent chacun 1.000 francs.

Dix autres lots gagnent chacun 500 francs.

Enfin cinq cents lots gagnent chacun

100 francs.

LA LOI DE SEPARATION L'INVENTAIRE DES BIENS D'ÉGLISE

Les églises inventoriées

Paris, 15 mars.

Le ministre de l'intérieur fait connaître que le chiffre des eglises inventoriées à ce jour s'élève à 20.253.

Dans l'Ardèche

Une église transformée en forteresse

La population de Coucouron est disposée à empêcher, à tout prix, l'inventaire de son église.

Aussi, afin de résister à la force armée, les habitants de cette commune ont transformé l'église en une véritable forteresse, en n'oubliant pas d'y entasser des munitions et des provisions.

La loge maçonnique de Nancy

Le gouvernement a prescrit une enquête au sujet des incidents qui se sont produits, à Nancy, à la suite des opérations de l'inventaire de la cathédrale.

On sait que l'inventaire de la cathédrale a été fait par surprise. Aussi, par esprit de vengeance, plusieurs groupes de manifestants se sont rendus devant la loge maçonnique, dont ils ont enfoncé la porte, saccagé le temple, et emporté les objets rituels.

LA DIRECTION *de l'AURORE*

Paris, 15 mars.

M. Ranc, sénateur de la Corse, prend, à dater de ce jour, la direction de « l'Aurore », en remplacement de M. Clémenceau, qui fait partie du nouveau Cabinet, comme ministre de l'Intérieur.

L'affaire du « Liban » devant LE TRIBUNAL DE MARSEILLE

Les conclusions du Ministère public

Marseille, 15 mars.

L'affaire du « Liban » a été reprise aujourd'hui devant la 3e chambre civile de Marseille.

Au début de l'audience la parole est donnée au substitut du Procureur de la République qui donne lecture de ses conclusions.

L'organe du ministère public conclut au rejet des conclusions des demandeurs et déclare que le tribunal ne peut que valider l'abandon de l'épave fait par la compagnie Fraissinet.

Aucune faute ne pouvant être relevée contre elle.

Le substitut regrette que les armateurs soient légalement libérés par l'abandon du navire.

Il espère que si la Compagnie ne peut pas être condamnée à des dommages-intérêts, elle saura du moins venir en aide aux familles des victimes de la catastrophe.

L'organe du ministère public termine en déclarant que moralement il est certain que la Compagnie a des fautes énormes à se reprocher et la responsabilité de la catastrophe pèsera toujours sur elle, mais que malheureusement aucun texte ne permet de l'atteindre au point de vue matériel.

Après le dépôt des conclusions, le tribunal déclare que l'affaire est mise en délibéré et que le jugement sera rendu prochainement.

⁂

Les conclusions du procureur ont été sévèrement jugées par l'auditoire, en grande partie composé de Corses, qui tout en reconnaissant que la Compagnie Fraissinet avait abandonné l'épave du « Liban » pour des raisons faciles à comprendre, se demandaient si les familles des cent victimes qui gisent au fond de l'eau depuis le 7 juin 1903, n'avaient pas droit à des dommages-intérêts.

Les Morts du Jour

Le contre-amiral Antoine

Paris, 14 mars.

On annonce la mort de M. le contre-amiral Antoine, du cadre de réserve, commandeur de la Légion d'honneur, décédé à l'âge de 63 ans.

LA CATASTROPHE de Courrières

Nouveaux détails
1905 victimes

Lens, 15 mars.

D'après les contrôles qui ont été établis aujourd'hui par les ingénieurs des mines de Courrières, le chiffre maximum des victimes s'élèverait à 1905.

Les mines en feu

Le sauvetage suspendu

Un incendie s'est déclaré ce matin aux mines de Courrières.

Le feu qui existait depuis quelques jours à la fosse numéro 3, s'est généralisé et a gagné rapidement les autres fosses.

Les travaux de sauvetage ont été ainsi complètement interrompus.

La grève des mineurs

Lens, 15 mars.

La grève des ouvriers des mines de Courrières, de Dourges et de Obstitcourt prend des proportions considérables.

Les grévistes qui étaient hier près de quatre mille, atteignent aujourd'hui le chiffre de 9 000.

Ils ont tenu cet après-midi une réunion dans laquelle ils ont maintenu leur demande d'augmentation de salaire.

Les grévistes ont été très calmes ; aucun incident ne s'est produit.

LE PARLEMENT Chambre des Députés

Séance du matin

Présidence de M. DOUMER

La séance est ouverte à 9 h.

L'un des secrétaires donne lecture du procès-verbal de la dernière séance qui est adopté.

Le budget

Suite de la discussion du projet de loi portant fixation du budget général de l'exercice 1906.

Ministère de la Marine

Reprise de la discussion du budget du ministère de la marine.

Le Ministre de la Marine répond aux divers orateurs qui ont pris part à la discussion générale.

Après avoir parlé des différentes marines étrangères il démontre que nous sommes en avance sur l'étranger au sujet de la défense sous-marine.

Nous devons, ajoute-t-il, développer notre armement pour garder cette avance.

M. Thomson parle ensuite des ouvriers de la marine. Il reconnait que les salaires des employés et ouvriers des arsenaux de l'Etat sont insuffisants, et promet d'apporter une amélioration à la situation de ces modestes travailleurs.

Le ministre fait ensuite l'éloge des marins français. Il soutient que les manœuvres navales de 1905 ont montré l'endurance de nos équipages et la résistance de nos navires.

En terminant M. Thomson dit que le pays devra faire de lourds sacrifices, car le seul moyen d'assurer la paix c'est de préparer la guerre.

M. Flandin

député du Calvados, demande la réduction du service militaire des inscrits maritimes.

Il dit que des écoles professionnelles maritimes devraient être fondées pour recruter de bons marins.

La séance est levée.

Séance de l'après-midi

Présidence de M. DOUMER

La séance est ouverte à 2 h. 35.

Le secrétaire donne lecture du procès verbal de la séance du matin qui est adopté.

Démission de M. Doumergue

Le président donne lecture de la lettre de M. Doumergue, ministre des Colonies, qui annonce sa démission de vice-président de la Chambre.

Le budget

Suite de la discussion du projet de loi portant fixation du budget général de l'exercice 1906.

Ministère de la Marine

Suite de la discussion du budget du ministère de la marine.

M. Braud

député de la Charente-Inférieure, voudrait savoir si le matériel des arsenaux est mis en harmonie avec le progrès de la science.

M. Leygue

député de la Haute-Garonne, constate les progrès réalisés dans nos constructions navales.

L'orateur croit qu'il faut pouvoir concentrer nos flottes avec rapidité et que la construction du canal des deux mers est indispensable.

M. Bos

critique nos constructions navales.

L'orateur condamne certains de nos croiseurs cuirassés et insiste pour l'unification du calibre de l'artillerie dans la marine.

L'amiral Bienaimé

député de la Seine, expose diverses critiques sur nos navires de guerre, et fait ressortir la nécessité de construire de gros cuirassés rapides.

La discussion générale est close.

Projet de résolution

M. le vice-amiral Bienaimé, dépose un projet de résolution invitant le gouvernement à réorganiser divers services de la marine.

La Chambre a adopté.

Motion Lasies

M. Lasies, député de Gers, développe une motion invitant le gouvernement à faire les démarches nécessaires pour obtenir le quart de place sur les chemins de fer, en faveur des ouvriers des arsenaux.

Les Chapitres

Les chapitres 1 à 26 sont ensuite mis aux voix et adoptés.

La séance est levée et renvoyée à demain matin.

LA QUESTION MAROCAINE *LA CONFÉRENCE D'ALGÉSIRAS*

Situation critique

L'INTRANSIGEANCE DE L'ALLEMAGNE

Algésiras, 15 mars.

Il n'y a pas eu aujourd'hui de réunion plénière.

La situation depuis trois jours n'a pas fait de progrès ; elle reste toujours tendue.

D'un côté, les délégués de la France considèrent une entente sur la banque comme impossible si l'Allemagne n'augmente pas le nombre des parts données au Consortium des banques françaises pour racheter son droit de préférence.

D'un autre côté, les délégués allemands n'ont pas encore fait connaître si l'Allemagne accepte finalement les transactions définitives que la France a déclaré indispensables après le sacrifice qu'elle a fait, en acceptant un délégué étranger.

Tiragesfinanciers

Ville de Paris 1865

L'obligation numéro 100 108 est sortie remboursable à 150.000 fr.

L'obligation 829.269 est remboursable à 50.000 francs.

Obligations Suez

L'obligation numéro 56.620 est sortie remboursable à 150.000 fr.

L'obligation numéro 308.928 est remboursable à 25.000 francs.

L'obligation numéro 319. 122 gagne 25.000 francs.

Aux Iles Hawai

Eruption d'un volcan

New-York, 15 mars.

Le volcan des Iles Hawai est entré en éruption.

Trois villages ont été complètement détruits par la lave.

On compte de nombreuses victimes.

EN RUSSIE LA RÉVOLUTION

A St-PÉTERSBOURG

Vol à main armée

Saint-Pétersbourg, 15 mars.

Des individus armés ont arrêté au passage une voiture postale contenant des sacs de dépêches.

Les malfaiteurs ont soustrait une somme de 16.630 roubles environ, puis ils ont pris la fuite.

Dans plusieurs rues de la ville les perquisitions domiciliaires continuent et plusieurs arrestations d'ouvriers sont opérées chaque jour.

A BIELESTOK

Assassinat d'un changeur

Saint-Pétersbourg, 15 mars.

Une dépêche de Bielestok annonce que des étudiants armés ont pénétré chez un changeur auquel ils ont réclamé de l'argent.

Le changeur ayant refusé de leur donner la somme qu'ils demandaient, a été assailli et tué à coups de couteau.

Un des employés du changeur a été grièvement blessé.

Les auteurs de cet assassinat sont activement recherchés.

Bijouterie-Horlogerie
DANESI fils
Boulevard Paoli, 16, Bastia

M. Danesi fils, ancien élève des fabriques d'horlogerie de Besançon, a l'honneur de prévenir sa nombreuse clientèle qu'il se charge de toutes sortes de réparations de montres et pendules, à des prix défiant toute concurrence.

M. Danesi, faisant lui-même toutes les réparations, est à même de livrer un travail très soigné et garanti.

Etude de Me de GENTILE

Avoué licencié en Droit, 5, Boulevard de Cardo, Bastia

VENTE SUR SAISIE IMMOBILIÈRE

Il sera procédé le sept avril prochain 1906, à une heure de relevée, en l'audience des criées du tribunal civil de première instance de Bastia, séant au palais de justice, à Bastia, à la vente au plus offrant et dernier enchérisseur, des biens immeubles ci-après désignés situés sur les territoires des communes de Ville de Pietrabugno et de Bastia, arrondissement de Bastia, en huit lots formés et sur les mises à prix fixées ainsi qu'il suit :

Biens situés sur le territoire de Ville de Pietrabugno

Premier Lot

1. Terre sise au lieu dit Perelli, de la contenance de huit ares, dix huit centiares environ, portée au numéro 90 de la matrice cadastrale de Ville de Pietrabugno, section A, tenant du nord, à Simoni Marie-Dominique, du Sud, à Romani Paul et frère, de l'Est, à Vincenti Joseph.

2 Terre sise au lieu dit Bugliermuscolo, de la contenance de quinze ares, soixante-huit centiares environ, portée au numéro 112 de la matrice cadastrale, section A, tenant du Nord, à Cervonacce Jean-Pierre, du Sud, à Braccini Joseph-Marie, de l'Est, à Rossi Sauveur et Cervonacce Jean-Pierre.

3. Terre sise au lieu dit Vigonza, et châtaigneraie, de la contenance de trente-neuf ares, cinquante-cinq centiares environ, portées aux numéros 181 p., 181 p. et 182 p. de la matrice cadastrale section A, tenant du Nord, à Gualtella Ignace, du Sud, à Pieroschi Joseph, de l'Est, à Romani Jean-Pierre, de l'Ouest, à Pierrini Antoine-Sébastien.

Mise à prix : vingt francs, ci . . . . . 20 fr.

Deuxième lot.

1. Terrain planté sis au lieu dit Piscina, de la contenance d'un are, soixante-quinze centiares environ, porté au numéro 356 de la matrice cadastrale, section A, tenant du Nord, à la Fabrique de Ville, du Sud, au ruisseau de la Fontaine, de l'Ouest aux héritiers de Simoni Pascal.

2. Terre sise au lieu dit Guiolo, de la contenance de quinze ares, vingt-cinq centiares environ, portée au numéro 1027 de la matrice cadastrale, section A, tenant du Nord, aux héritiers de Casanova Pierre, du Sud au chemin de l'atrimonio à Canale, de l'Est, aux héritiers de Casanova Antoine.

3. Terre sise au lieu dit Primatelli, de la contenance de neuf ares, soixante-trois centiares environ, portée au numéro 1143 de la matrice cadastrale, section A, tenant du Nord aux héritiers de Cervonacce Jean-Erasme, de l'Est, aux héritiers de Casanova Pierre, de l'Ouest, aux héritiers de Pieroni Antoine.

Mise à prix : vingt francs, ci . . . . . 20 fr.

Troisième lot.

1. Terre sise au lieu dit Scale, de la contenance de trente ares, soixante-deux centiares environ, portée au numéro 546 de la matrice cadastrale, section B, tenant du Sud, aux héritiers Figarella Césarine, de l'Est au. héritiers Romani Jean-Pierre, de l'Ouest, aux héritiers de Romani Romain.

2. Terre sise à Brugnatola, de la contenance de vingt-neuf ares, trente-quatre centiares environ, portée aux numéros 542, 561 et 600 de la matrice cadastrale, section C, tenant du Nord à Gualtella Ignace, aux héritiers Casanova Dominique et aux héritiers Montalti Jules, du Sud à ce dernier, et aux héritiers Casanova Xavier.

3. Terre sise au lieu dit Capanna, de la contenance de vingt ares, quatre-vingts centiares environ, portée au numéro 623 de la matrice cadastrale, section C, tenant du Nord à Vincenti Louis, du Sud, à Magnaschi Joseph-Marie, de l'Est, à Cima Antoine (les héritiers), de l'Ouest, aux héritiers Vincenti Toussaint.

Mise à prix : vingt francs, ci . . . . . 20 fr.

Quatrième lot.

1. Terre ci-devant vigne, sise au lieu dit Santorio, de la contenance de trente-un ares, dix-huit centiares environ, portée aux numéros 729, 730 et 732 de la matrice cadastrale, section C, tenant du Nord à Pieroschi Dominique, du Sud, aux héritiers de Cervonacce Pierre, de l'Est au chemin de service, de l'Ouest aux héritiers de Pierangeli César.

2. Terre et oliviers sis au lieu dit Bangano, de la contenance de deux ares, quarante-neuf centiares environ, portés aux numéros 70 et 87 de la matrice cadastrale, section D, tenant du Nord, aux héritiers Rossi François-Marie et Gualtella Ignage, du Sud, aux héritiers Camalletti Jean, de l'Est, aux héritiers Natalini André.

3. Terre sise au lieu dit Valata, de la contenance de deux ares, trente-deux centiares environ, portée au numéro 854 de la matrice cadastrale, section D, tenant du Nord, aux héritiers Vincenti Marc-André, du Sud, aux héritiers Franceschi César, de l'Est, au chemin de l'Ouest, aux héritiers Matteoli Joseph-Louis.

Mise à prix : vingt francs. ci . . . . . 20 fr.

Cinquième Lot.

1. Terre sise au lieu dit Pucciaja, de la contenance de cinquante-cinq ares, quatorze centiares environ, portée au numéro 44 de la matrice cadastrale, section E, tenant du Nord, aux héritiers Vincenti Vincent, au Sud, aux héritiers Molinelli Marie, de l'est, aux héritiers Rossi Louis et Sauveur, de l'Ouest aux héritiers Camalletti Jean-Baptiste.

2. Oliviers et terre sis au lieu dit Argilla, de la contenance de quatre ares, soixante-cinq centiares environ. portés au numéro 108 de la matrice cadastrale, section D, tenant du Nord, aux héritiers Gualtella Joseph-Antoine, du Sud aux héritiers Martinetti Antoine-Louis, de l'Est et de l'Ouest aux héritiers Vincenti Joseph.

3. Terre et châtaigneric sises au lieu dit Scalle, de la contenance de neuf ares, vingt-huit centiares, portées aux numéros 231 et 242 de la matrice cadastrale, section E, tenant du Nord, à Varese Sébastien, du Sud, aux héritiers Francesclii César, de l'est, au Ruisseau de calle, de l'Ouest, aux héritiers Francesclii César.

Mise à prix : vingt francs, ci . . . . . 20 fr.

Sixième lot.

1. Terre, jardin et olivette sis au lieu dit Mangano, de la contenance de cinq ares, cinquante-six centiares environ, portés aux numéros 654 p., 655 p., 656 p. et 661 p. de la matrice cadastrale, section E, tenant du Nord, aux héritiers Vincenti Joseph, de l'Est, aux héritiers Vincenti Marc-André, de l'Ouest au chemin de service.

2. Terre sise au lieu dit Lisciolo, de la contenance de dix ares, trente-six centiares environ, portée aux numéros 730 et 741 de la matrice cadastrale, section E, tenant du Nord aux héritiers Marinetti et à Romani Paul et frère, de l'Ouest aux héritiers Camalletti Jean-Baptiste.

3. Oliviers et terre sis au lieu dit Pietrabugno, de la contenance de sept ares, vingt-quatre centiares environ, portés au numéro 4043 de la matrice cadastrale, section E, tenant du Nord et de l'Ouest à Simoni Toussaint, du Sud, à la Fabrique de Pietrabugno, de l'Est, aux héritiers Testa Jean.

Mise à prix : vingt francs, ci . . . . . 20 fr.

Septième lot.

1. Oliviers et terre sis au lieu dit Poggiole, de la contenance de cinq ares, trente-un centiares environ, portés aux numéros 69 et 386 de la matrice cadastrale, section D, tenant du Nord aux héritiers Natalini André et aux héritiers Simoni Jean-Baptiste, du Sud au chemin public, de l'Est, aux héritiers Gualtella Marie et aux héritiers Simoni Pascal.

Bien situé sur le territoire de la ville de Bastia

Bois taillis sis au lieu dit Scandolaja, de la contenance de vingt-trois ares, soixante-cinq centiares environ, portés au numéro 1806, section F, de la matrice cadastrale de Bastia, tenant du Nord, du Sud et de l'est aux biens communaux de la ville de Bastia, de l'Ouest à Lucciardi Augustin.

Mise à prix : dix francs, ci . . . . . 10 fr.

Huitième Lot.

Maison d'habitation et four sis à Gualtella, hameau de la commune de Ville de Pietrabugno dont le sol est portée aux numéros 120 p. et 322 p. de la matrice cadastrale, section D, elle se compose de six pièces au rez-de-chaussée ; elle a deux portes d'entrée du côté Nord ; quatre fenêtres du côté Sud ; elle comprend en outre deux fonds, cave ou écurie, ayant leur porte d'entrée vers le Sud ; elle tient du Nord au chemin de Ville à Farinole, du Sud à un site qui est sa dépendance ; de l'Est aux héritiers de Cristiani Simon-Mathieu, de l'Ouest, à Vincenti Loius, greffier, par en haut à Mulinelli Louis.

Mise à prix : deux cents fr. ci . . . . . 200 fr.

Les immeubles ci-dessus désignés ont été saisis sur les sieur et dame : Ferri-Pisani Estelle, et Mofinelli Vincent, conjoints, propriétaires, domiciliés et demeurant à Ville de Petrabugno, par les sieurs et dames :

1. Anziani Marie-Nonciade veuve Dominique Anziani.
2. Anziani Ange-Toussaint.
3. Anziani François.
4. Anziani Marie-Ursule et Maestracci Antoine, conjoints.
5. Anziani Catherine et Borghi Louis, conjoints.
6. Anziani Virginie.
7. Anziani Angéline et Borghi Pio, conjoints.
8. Caraffa Ange-Féliz, tant en nonom personnel, qu'en sa qualité de père et tuteur légal de ses enfants mineurs : Caraffa Eugène-François, Caraffa Adolphe et Caraffa Madeleine, issus de son mariage avec feu dame Anziani Agathe, tous les dits saisissants, propriétaires, domiciliés et demeurant à San Martino di Lota, ayant pour avoué Me de Gentile, demeurant à Bastia, 5, boulevard de Cardo.

Il est déclaré, conformément aux dispositions de l'article 696 du code de Procédure civile, modifié par la loi du 21 mai 1858, que tous ceux du chef desquels il pourrait être pris inscription sur les dits immeubles saisis, pour raison d'hypothèque légale, devront requérir cette inscription avant la transcription du jugement d'adjudication.

Fait et rédigé par l'avoué poursuivant soussigné à Bastia, le quatorze mars mil neuf cent six.

DE GENTILE,
avoué licencié.

Dûment enregistré.

Le Directeur Gérant,
J. B. OLLAGNIER,

Bastia, Imprimerie Ollagnier.

L'excellent Cigare MATTEI

le meilleur à 10 centimes

Aux tempéraments délicats offrez un

VIN DU CAP CORSE

à base de Quinquina

de la Maison L.-N. MATTEI, & Cie — BASTIA (Corse)

Apéritif Tonique Fortifiant

Ce vin que nous offrons avec confiance aux Consommateurs diffère complètement de tous ceux connus à ce jour; d'un goût agréable au palais, il est à la fois tonique et apéritif.

Pris avant les repas, il excite l'appétit, pris après il active et facilite la digestion.

Demandez dans tous les bons Etablissements un Vin du Cap Mattei

XXXIe ANNÉE — SAMEDI 17 MARS 1906 — No 76

Le Petit Bastiais

5 CENTIMES — JOURNAL QUOTIDIEN — 5 CENTIMES

Rédaction & Administration : 8, Boulevard du Palais, Bastia
J.-B. OLLAGNIER, Directeur

Les annonces sont payables d'avance et reçues aux Bureaux du Journal.
Faits divers, 1 fr. — Réclames (3e page), 0.75 — Divers, 0.50 — Judiciaires, 0.25

ABONNEMENT (*Payable d'avance*)

	un an	6 mois	3 mois
Corse	20 fr.	10 fr.	5 fr.
Autres Départ.	25 »	12 »	6 »

UNION POSTALE, ET AUTRES PAYS : le port en sus.

On ne répond pas des manuscrits déposés.

00140

BIBLIOTHÈQUE DE BASTIA MUNICIPALE

LE CALENDRIER

Fête d'Aujourd'hui : Saint Patrice.
Soleil : (heure nationale)
Lever, 5 h. 45 m. — Coucher, 5 h. 37 m.
Dernier quar., le 17. — Nouv. Lune, le 24.
Fête de Demain : N. D. de la Miséricorde.

16 MARS

La Légende du Trésor

Elle va s'affaiblissant ; je l'ai connue dans toute sa puissance ; elle était, pour ainsi dire, article de foi parmi nos maîtres-maçons, et je plaisante souvent mon vieil ami *Cazzola* sur ses anciennes espérances toujours renaissantes et toujours déçues. Il est peu de nos maisons sur lesquelles *Cazzola* n'ait exercé son marteau ; depuis la Citadelle jusqu'au quartier du Marché en passant par le *Pontetto*, le *Carruggio diritto*, les *Jésuites* et le *Vieux Port*, il les a explorées à peu près toutes. Homme d'expérience, ouvrier intelligent, on l'appelait là où il y avait une ouverture à percer dans un ancien mur, une voûte ou un plafond à réparer, un magasin à aggrandir, un étage à exhausser. Et c'était pour lui des émotions toujours nouvelles. Dès que la muraille sonnait creux, qu'une poutre devait être déplacée, un pavé enlevé, sournoisement *Cazzola* éloignait tout le monde ; il se défiait même de son manœuvre qu'il congédiait sous le prétexte le plus futile, comme par exemple d'aller voir l'heure qu'il était à Sainte-Marie ou à Saint-Jean. Ce n'était assurément pas que le brave homme voulut enfreindre les lois de la probité ; il était fixé et sur ses droits et sur ses devoirs, il connaissait les dispositions de l'article 716 du Code Civil qu'il baragouinait ainsi : « Si lou Tézor il est trové dans le fonde d'altroui, il appartient per moitié à celoui qui la découvert, et per moitié à lou propriétaire »

Les jeunes gâcheurs de mortier qui avaient passé par l'école primaire, s'amusaient à lui faire répéter cette maxime juridique que *Cazzola* débitait avec beaucoup de solennité, jusqu'au moment où il s'apercevait qu'on se moquait de lui. Très rageur, il empoignait alors sa règle à crépissage, et c'était autour de lui une débandade générale avec des rires fous.

Une ombre plane sur l'existence de *Cazzola* ; d'autres, plus heureux, des privilégiés, ont eu la chance de découvrir des écus rouillés ou terreux, ce suprême bonheur lui a été refusé, jamais son rêve ne s'est réalisé. Et cependant, me disait-il souvent, le trésor existe, j'en ai la conviction ; les anciens, qui craignaient les guerres, les inimitiés, les voleurs, avaient l'habitude de cacher leurs économies dans un trou de mur, une excavation de poutre, une cachette sous un pavé. Les prêtres et les moines qui se sont sauvés pendant la Révolution ont laissé des trésors qu'ils espéraient retrouver au retour. Où tout cela est-il passé ? Voilà, il faut de la chance, et le guignon me poursuit.

C'était une idée fixe, quelque chose comme la manie du joueur qui poursuit une martingale ou l'aberration de l'homme qui s'affole d'une *morgandine*, à cette différence près cependant que la passion de *Cazzola* ne le ruinait pas, et, loin de l'en détourner, le rendait encore plus acharné au travail. Aussi, si l'actif ouvrier n'avait jamais rencontré cette fortune subite que son imagination faisait miroiter devant ses yeux, en revanche, peu à peu, il avait ramassé un pécule qui a assuré le repos et l'aisance de ses vieux jours. Bien souvent je l'ai proposé en exemple aux jeunes ouvriers avec lesquels votre radoteur de serviteur aime à converser.

Maintenant que presque toutes nos vieilles maisons ont été, soit restaurées, soit transformées, le trésor est de plus relégué dans le domaine des hypothèses invraisemblables. Le manœuvre qui a gouaillé son patron, à propos de ses vaines espérances, arrive à la maîtrise avec un scepticisme qui le préserve des folles chimères. D'ailleurs, qui est-ce qui songe aujourd'hui à enfermer son or ou son argent dans des cachettes mystérieuses ? L'Etat, les compagnies, le commerce, l'industrie, la caisse d'épargne offrent à chacun des placements plus ou moins sûrs, mais toujours autrement lucratifs que l'antique bas de laine enfoui dans la paillasse. Les placements sont entrés dans les habitudes ; la bonne femme qui se récriait autrefois à la pensée d'échanger ses gros écus ou ses *jaunets* brillants contre le papier de la Banque de France, est familiarisée aujourd'hui avec les dessins variés et compliqués dont toute compagnie orne ses actions et obligations.

Le *Trésor* a vécu ; ce n'est plus qu'une légende.

SYNDICAT D'INITIATIVE DES INTÉRÊTS CORSES

La grande salle de la Société pour la Défense avait mise à la disposition du Syndicat fut hier trop petite pour contenir toutes les personnalités de la colonie corse se désireuses d'assister à la conférence que devait faire M. Gaston Vuiran, professeur d'histoire au Lycée d'Aix, sur « le Relèvement économique de la Corse ».

A 10 heures précises, M. Cortechiato, après avoir remercié les auditeurs présents et excusé MM. de Gaffory et Borelli, empêchés, donne la parole au conférencier.

M. Vuiran, avant d'aborder son sujet, cite une visite courtoise traditionnelle qu'font les habitants d'un gros village de la Corse, Borgo, sano. Si l'un d'eux édifie une construction, il est d'usage que chacun apporte sa pierre au chantier ; ainsi, dit-il, feront tous les Corses, et c'est pourquoi j'ai voulu moi aussi apporter aujourd'hui mon concours à l'œuvre entreprise.

Cette œuvre comprend le relèvement économique de la Corse : il faut voir, d'une part, ce qui est, ce qui existe, l'actuel, et d'autre part, ce que l'on peut espérer, ce que l'on peut atteindre d'un programme que nous essaierons d'élaborer.

Posons-nous deux questions : d'abord la Corse est-elle pourvue de l'outillage économique ? Ensuite est-elle pourvue du numéraire susceptible de mettre en œuvre cet outillage, de le développer et de lui faire rendre le summum possible ?

La Corse peut être fécondée : elle possède des terrains d'alluvion, des terrains d'arrosage, des terrains baignés de soleil, mais dont les uns ont besoin d'être desséchés, les autres défrichés et cultivés.

La situation qu'elle occupe sur les routes maritimes exige que soit créée, au premier plan, dans l'outillage économique, la question des transports ; transports dans l'île ou voies ferrées ; transports hors de l'île ou campagnes de navigation.

De quels moyens de transports disposet-elle actuellement ? Elle possède trois lignes de chemins de fer se dirigeant l'une sur Ajaccio, l'autre sur Bastia et la troisième sur Calvi. Elle est reliée par la voie maritime, avec des services fréquemment trop espacés et irréguliers, avec Marseille, Nice, la Tunisie, l'Algérie et l'Italie.

Ces communications sont insuffisantes pour l'écoulement des produits qui restent sur place, n'arrivent point à dédrayer le paysan de son travail ; d'autre part, les tarifs mettent les produits corses en infériorité sur tous les marchés où ils se trouvent concurrencés par les produits algériens. Cela explique le grand nombre de terres disponibles laissées sans productivité. La Corse est isolée ; elle ne possède pas le numéraire nécessaire ! La Corse est un pays pauvre ; elle arrivera dernière de tous les départements français comme rendement foncier ; le centime additionnel y vaut 6.300 francs, alors qu'il s'élève dans le plus pauvre des départements de la métropole à 7.300. D'où aggravation de charges déjà lourdes. La propriété rend peu, non en tant que produits, mais parce que le produit ne pouvant être exporté perd sa valeur marchande.

Qu'en résulte t-il ? Une terre féconde, riche, qui manque des leviers nécessaires pour être mise en valeur.

L'un de ces leviers est le travail ; or, la Corse manque d'hommes en tant que nombre et parfois aussi en tant que qualité.

Il y existe des écoles où l'on trouve des boursiers, où se forment des intelligences aptes à bien des efforts ; mais que deviennent ces intelligences ne trouvant point dans leur pays le champ d'exploitation pour qu'elles puissent s'utiliser ; elles gagnent le continent.

Le paysan corse qui n'arrive pas à nourrir sa famille, s'exaspère ; il va chercher ailleurs un sol plus hospitalier ; c'est ainsi que se sont formées sur tous les points du Littoral ces colonies corses de Marseille restées les plus importantes.

Ceux-là mêmes qui, ne pouvant se résigner à se « gaver du sol natal, restent en Corse, ne retrouvent plus assez de courage et d'énergie pour conserver à la terre toute sa valeur et en extraire tous les produits. C'est le découragement, l'affaissement moral du paysan corse.

L'Union que vous avez constituée le Syndicat d'initiative des intérêts corses, a pour but de passer du réel au possible, en recherchant les moyens de reconstituer le capital et de féconder le travail.

Qu'y a-t-il à faire au point de vue des transports ? des voies ferrées ? La question est actuellement pendante devant le ministère.

Nous n'interviendrons que pour poser en principe ceci : Quoi que l'on nous donne, acceptons-le ; prenons, nous verrons par la suite s'il est possible d'obtenir plus et mieux.

Outre les voies ferrées, il faudrait à la Corse, pour ses relations intérieures, un réseau de tramways sur route, et entre les chemins de fer et les Compagnies de navigation, un ensemble d'installations combinées susceptibles de relier directement la Corse aux diverses nations du continent.

Il faudrait également établir — et c'est là un point capital — des relations entre Malte et notre île. Malte comprend une superficie de 31.800 hectares, avec 660 habitants par kilomètre carré. Son commerce total se chiffre par 154 millions, dont 107 d'importation ; Malte, découverte de terres productives, manque du nécessaire pour assurer son existence. Il y aurait là, pour la Corse agricole, un centre de débouchés tout indiqué.

Il faudrait encore que la Corse soit reliée par des services rapides, réguliers, avec la France, l'Italie, l'Algérie et la Tunisie.

Où la Corse trouvera-t-elle le capital, le numéraire qui lui fait actuellement défaut ?

D'abord, dans le développement du tourisme ; M. Bolard, avec un dévouement auquel il convient de rendre hommage, s'est efforcé de créer en Corse le tourisme, qui, dit-il, profite à tous. En effet, le tourisme, c'est l'immigration accidentelle, et l'on sait que les sites merveilleux, les panoramas splendides, les excursions accidentées s'offrent chez nous à profusion aux yeux émerveillés du voyageur.

On doit rechercher aussi l'immigration définitive par la création de sanatoria. La Corse présente au point de vue climatologique des conditions spéciales ; elle renferme dans ses deux types de stations, une cure d'air et une d'eau, des stations thérapeutiques que la Faculté a souverainement reconnues.

En outre, elle est située sur la route de nos mouvements coloniaux, de nos pays tropicaux où l'homme donne son courage et vitalité à la France et n'en rapporte toujours que l'anémie, la faiblesse et parfois même, hélas ! la mort.

Pour l'homme qui regagne le sol natal cette transition ne permet pas au traitement nécessaire d'être préparé. Entre le climat d'adoption, la colonie et le climat natal, il doit exister une zone intermédiaire : La Corse n'est-elle pas la station naturelle appelée à remplir ce rôle ; n'a-t-elle pas l'air pur le soleil chaud et transparent, la vie à bon marché et j'ajouterai l'hospitalité réputation que vous méritez si bien. Pourquoi la France ne ferait-elle pas en Corse ce que l'Allemagne et l'Angleterre ont fait dans une île occupant une situation analogue : Madère, où existe un sanatorium somptueux pour colons riches.

Nous arrivons à ce qui concerne la rénovation morale du paysan. Pour obtenir cette rénovation, il est nécessaire : 1. d'intéresser le travail manuel ; 2. de renouveller l'enseignement par la création de l'enseignement technique et de bien imprégner le peuple d'une seule idée qui est qu'il n'existe qu'une seule noblesse, celle du travail.

Il faut refaire l'éducation financière du Corse et que les capitaux s'intéressent aux affaires corses, tramways sur route, industrie hôtelière, etc., etc.

Il faut refaire son éducation sociale. La Corse a passé par 3 périodes : 1. Epoque de la famille resserrée, forteresse ; 2. Epoque difficile de défense contre l'invasion Romaine ; 3. Epoque des associations, des Syndicats. C'est l'époque actuelle.

C'est pourquoi a été créé le Syndicat d'Initiative des Intérêts corses qui, par un labeur opiniâtre et la solidarité fraternelle, atteindra le but pour lequel il est conçu : le relèvement économique du beau pays de Corse.

D'innombrables applaudissements couvrent les dernières par les du conférencier qui, pendant près de deux heures, tint l'auditoire sous le charme d'une parole éloquemment châtiée, chaude et sympathique.

M. Cortechiato remercie l'orateur et l'assure qu'à l'avenir il trouvera chez nous, non seulement un siège au Syndicat, — mais partout où bat un cœur corse !

Remarqués dans l'assistance, MM. Victor Jean et Duvergier, conseillers généraux, Quilici, Corsi, docteur Moroni, Aurélio Franceschi-Ste, le sympathique secrétaire de la Défense du Commerce d'Ornano, le banquier bien connu. La Société Philanthropique corse, la Rédaction du journal « La Corse » et le bureau du Syndicat d'Initiative de Provence.

A. FRUNET.

(*Marseille Républicain*).

« AU JOURNAL OFFICIEL »

Ministère de la Marine

Officiers mariniers

Sont débarqués à Toulon :

du *Condé*, le premier maître canonnier Scotto ; du *Galilée*, le maître mécanicien Olive.

Sont embarqués :

Sur le *Kléber*, le premier maître de manœuvre **Nassimi** ; sur le *Caiman*, le second maître mécanicien Poggi ; sur le *Marceau*, le second maître infirmier Febvai.

Troupes coloniales

M. Casablanca, médecin aide-major de 2e classe au 4e régt. d'infanterie coloniale, est désigné pour le Tonkin.

M. Michini, pharmacien aide major de 2e classe, en résidence libre, servira en activité hors cadres à la Nouvelle-Calédonie.

CHOSES ET AUTRES

Jeudi soir, grâce à l'infatigable impresario, M. Simongiovanni, nous eûmes, un « Ballo in Maschera » splendidissimo ; aussi est ce sans réserves, que nous lui adressons tous nos remerciements pour l'agréable audition dont il nous a gratifiés.

Il conviendrait cependant de procéder par ordre et de ne pas être diffus dès le début de cet exposé. Mais que voulez vous ? La représentation ayant pris fin à une heure du matin, lorsqu'on a comme moi contracté la déplorable habitude de se coucher à minuit et demi, il y a là un changement dont l'effet le plus immédiat est de vous laisser le lendemain à votre réveil, la tête ainsi lourde que les idées.

Je sais que cette déclaration va amoncer bien des sourires.

On m'accordera, en tout cas, que la plupart de mes lecteurs ont perdu depuis longtemps l'habitude de veiller et que le théâtre était devenu pour les Bastiais un extra sensationnel prenant aussitôt les allures d'un événement mondain.

Désormais, nous pourrons aller au théâtre sans être tenu d'en parler un mois à l'avance.

Toute la critique est au premier rang, la salle est littéralement bondée, les loges et les baignoires donnent à l'œil émerveillé des spectateurs la plus agréable des impressions.

Le beau monde qui s'y prélasse, n'a plus cet aspect cadavérique occasionné par le fond blanc et le mauvais éclairage de la salle.

Le blanc et or donne à notre salle un air connu du meilleur effet avec ce fond de tapisseries rouges, dont le principal mérite à nos yeux est de rendre à nos gentes bastiaises leur juvénile santé.

Les toilettes tranchent beaucoup moins et le coup d'œil n'y perd rien, bien au contraire.

Par cette innovation, notre municipalité a conquis bien des suffrages... féminins et notre Auguste maire en donnant cette satisfaction à la coquetterie, perché mignon, de ces dames a prouvé sa parfaite connaissance du cœur humain.

La profession de chroniqueur théâtral n'offre par elle-même aucune satisfaction pécuniaire. Elle nous permet cependant, de distribuer des louanges et d'acerbes critiques. La troupe de M. Simongiovanni me met cette fois en état.

Malgré quelques inexpériences, l'exécution a été en tout point parfaite, et l'orchestre, sous l'habile direction du maestro, a été soutenu jusqu'au bout par des exécutants aussi parfaits que nombreux.

Comme ensemble ce n'est pas mal du tout. En tout cas pour vingt sous on ne peut avoir la prétention d'entendre Mme

Higlon, et si les artistes ne sont pas des aigles, on ne doit pas oublier que l'impresario est livré à ses propres moyens sans l'aide d'une subvention.

Je ne veux pas terminer sans adresser à M. l'Architecte municipal des éloges mérités pour le goût parfait qui a présidé à l'ornementation de la salle. Une simple observation, toutefois. Qui nous débarrassera des vents coulis ?

Les artistes et les spectateurs ont le désagrement de s'enrhumer, après avoir éprouvé des sensations de fraîcheur plutôt désagréables, quoique nous soyions aux approches de la bonne saison.

⁂

Le nouveau ministère s'est formé sous la direction de M. Sarrien, ancien président de la délégation des gauches.

Il y aura, comme on dit, un fameux coup de barre à gauche. Quelques personnalités politiques, MM. Clémenceau, Briand, Bourgeois et Poincaré, forment l'appoint le plus considérable de la nouvelle combinaison.

Le « fameux tombeur de ministères », dont les phrases à panaches occasionnèrent jadis tant de crises ministérielles, ne pourra plus que se renverser lui-même Ce sera toujours un point acquis. Seul le triste M. Bérard a voulu fournir un peu d'ombre à ce puissant tableau.

C'est l'obscurité à côté de la lumière ; ce sera en tout cas la seule fois où il aura servi à quelque chose. Qui s'en serait douté ?

GIHA.

Cour d'Assises

Audience du 16 mars 1906

Présidence de M. GABRIELLI, *conseiller*

Le Drame de Carbini

L'audience est ouverte à 1 heure.

On entend les gendarmes présents à Carbini au moment des coups de feu et le maréchal des logis Désemery, commandant la brigade du Levie, qui a procédé aux premières constatations.

Les gendarmes l'Ingut et Pinaud donnent des renseignements sur la position du cadavre de l'infortuné Giuseppi. Le premier a recueilli, à deux reprises différentes, les déclarations de l'infortuné abbé Nicolai qui, avant de rendre le dernier soupir, a tenu à écrire de sa propre main sur une feuille de carnet ces mots : « Je pardonne à tous et je meurs innocent. »

Les agents de la force publique ne peuvent dire d'où sont partis les premiers coups ni quels sont ceux qui ont donné la mort à l'abbé Nicolai et à Jean Giuseppi.

Me H. de Montera fait observer que la copie du plan communiqué à MM. les jurés et à la défense n'est point conforme à l'original qui se trouve à la procédure. Si l'on examine, en effet, l'original, on peut se convaincre que le témoin qui se trouvait sur la place de la salle du scrutin n'a pas pu, comme il le prétend, voir Giuseppi Rospo dans la maison du garde forestier au moment où les coups de feu ont retenti. Deux corps de bâtiment, en effet, masquent entièrement la maison d'où les coups de feu sont partis, à ceux qui se trouvaient sur la place de la salle du scrutin. Or, la copie du plan ne permet pas de faire ces constatations extrêmement importantes pour la défense de Giuseppi Rospo. Il serait donc indispensable de communiquer à MM. les jurés l'original du plan.

M. le Président donne acte que l'original du plan sera soumis à l'appréciation de MM. les jurés.

L'Application de la Loi de Séparation

Ile-Rousse

Une première tentative d'inventaire avait eu lieu à l'Ile-Rousse le 15 février dernier sans résultat, on trouvera plus loin la protestation que M. le Vicaire Alfonsi, Lt. de curé, prononça à cette occasion.

Le 6 mars, M. le Receveur de l'Enregistrement se présentait de nouveau à la porte de l'église accompagné cette fois de M. le Sous-Préfet et de M. le Procureur de la République.

En présence de la surexcitation qui régnait en ville depuis plusieurs jours, on avait jugé nécessaire de requérir toutes les brigades de gendarmerie de l'arrondissement et une compagnie du 46e. Une foule immense se pressait sur les lieux et à l'intérieur de l'église, remplie à la réunion et à une retentissante manifestation de ses sentiments catholiques.

A l'arrivée des agents du gouvernement, tandis que les portes se fermaient derrière lui, le vicaire, qui n'avait reçu aucune notification, s'avança vers ces messieurs et demanda au Sous-Préfet quel est le motif de sa présence.

— Je viens pour assurer l'application de la loi.

— Etes-vous nanti de l'arrêté préfectoral prescrit par l'article 4 du décret du 29 décembre 1905 ?

— Je viens au nom de la loi.

— Cette loi vous êtes donc le premier à la violer.

Et s'adressant à la foule : « Monsieur le sous-préfet viole la loi. »

— Adressez-vous à moi et non au public.

— La liberté de parole n'est pas encore abolie en France, que je sache. C'est la seule arme qui nous reste pour nous défendre. J'en use. (Nombreux cris de : Vive la Liberté)

M. Alfonsi fait alors entendre dans une vibrante improvisation l'écho des sentiments d'indignation que soulève la loi inique dans son cœur ardent de catholique et d'apôtre, de citoyen libre et de français. Son éloquente et vigoureuse protestation, en face des représentants de l'autorité, fut un acte de vrai courage apostolique : la reproduction d'un passage que nous avons pu retenir, hâchés par les interruptions du sous-préfet, à qui M. Alfonsi ne cesse de répondre avec énergie et à propos, pourra mieux que tous les commentaires la faire apprécier :

« J'ai protesté une première fois, je proteste encore et je ne cesserai jamais de protester contre l'acte odieux, criminel et sacrilège que vous venez perpétrer. »

Le sous-préfet : « C'est la loi. »

« La loi qui ordonne cet acte est une injustice ; dictée par la haine, elle viole le droit et ne peut qu'engendrer l'indignation et provoquer le désordre. Elle est l'œuvre tyrannique d'un gouvernement de sectaires et de francs-maçons. »

Ici la voix de M. Alfonsi est couverte par les applaudissements et les cris répétés de : « A bas les francs-maçons ! A bas les voleurs ! A bas le gouvernement ».

Le sous-préfet : « Lisez votre protestation et ne parlez pas si haut. »

« Ce n'est pas à vous, M. le sous-préfet, qu'il appartient de régler le ton de ma voix, et pour lire ma protestation, il faudrait que je l'eusse écrite. »

Et continuant : « Ce gouvernement déshonore tous les Français, chrétiens, tous les Français simplement honnêtes, tous les citoyens qui sentent battre un cœur dans la poitrine, qui n'ont pas encore perdu le sentiment de la Liberté, tous ceux qui ne sont pas avachis dans l'esclavage officiel. »

Applaudissements frénétiques. A ce moment le sous-préfet paraît s'entretenir avec le Procureur. M. Alf.-mi le rappelle à l'attention qu'il lui doit, en disant :

« Je vous prie, M. le sous-préfet, de bien m'écouter, car vous pourriez plus tard mal interpréter le sens de mes paroles :

« Je méprise ce gouvernement. Et au nom du Dieu que je sers, au nom de la conscience blessée, au nom du droit méconnu, au nom de la liberté opprimée, au nom de la justice foulée aux pieds, je me révolte ouvertement contre cette loi. »

Le sous-préfet : « Vous êtes violent ».

« J'assume sans crainte la responsabilité de toutes les paroles que je prononce en ce moment. Oui, cette loi est violatrice de conscience, destructive de droit, de justice et de liberté. Partout, quoiqu'il arrive, dans tous les actes de ma vie publique, je mépriserai et j'apprendrai à mépriser un pareil gouvernement ; partout, quoiqu'il arrive, je flétrirai et j'apprendrai à flétrir de pareilles lois ».

Levant la main vers l'église : « Je le jure devant Je Christ que vous venez insulter. »

Deux mille voix répondent : « Nous le jurons aussi, nous le jurons ! »

L'enthousiasme est à son comble, et les formidables applaudissements que soulèvent les paroles du vaillant abbé montrent que tous les braves gens qui l'entourent, l'approuvent et pensent comme lui.

Le sous-préfet fait les sommations : « Au nom de la loi, ouvrez. »

Le Vicaire : Au nom de la liberté, nous n'ouvrirons pas. » A la troisième sommation le sous-préfet : « Gendarmes, faites votre devoir. »

Deux gendarmes saisissent M. Alfonsi ; mais la population extrêmement surexcitée, résolue à défendre à tout prix son pasteur, crie : « Lâchez-le ». L'arrestation n'est pas maintenue.

M. Alfonsi déclare alors : « Ces portes s'ouvriront, mais que l'on sache que nous ne cédons pas à la force ; nous cédons à des considérations d'un autre ordre : Nous ne voulons pas entendre les braves soldats du 46e auquel j'appartiens, à une besogne qui déshonorerait le drapeau, notre drapeau vierge encore de toute victoire, mais aussi de toute souillure. »

Et ce n'est que sur les instances du vicaire, ce n'est que par amour et pour l'honneur de l'armée, que, malgré leur désir de rester jusqu'au bout, les musulmans se décident à abandonner la clef d'une porte.

La belle protestation de M. Alfonsi a eu un grand retentissement dans toute la Balagne. Les félicitations les plus chaleureuses lui arrivent de toutes parts. Il les a bien méritées. Sa noble attitude et son courageux langage honorent chez lui le prêtre et le soldat.

Un Patriote.

Valle-de-Campoloro

Comme on le sait, les opérations de l'inventaire n'ont pu avoir lieu le 12 février à Valle-de-Campoloro, à cause de la manifestation tumultueuse des paroissiens. Le vingt-un du même mois l'agent des domaines assisté de la force armée se présente à nouveau pour dresser l'inventaire. Mais en vain, le curé étant absent.

Le lendemain, nouvelle visite au presbytère ; conseils, menaces, tout est employé pour intimider M. l'abbé Napoléon Savelli, qui reste inflexible et n'écoute que la cri de sa conscience : « Crochetez ! crochetez ! » ne cesse-t-il de répéter. Devant une attitude si énergique, l'agent du gouvernement se retire.

A partir de ce jour, l'église est gardée à vue dans le but de surprendre le curé, comme on l'a fait à Cervione, au moment des cérémonies religieuses. Celui-ci s'étant aperçu de cette manœuvre, prend toutes les précautions pour déjouer ce subterfuge. Les jours ordinaires il célèbre à Cervione et le dimanche dans une chapelle paroissiale, à un kilomètre environ de la Commune.

Forcés doit enfin rester à la loi. Le 3 mars, M. Dubieu, assisté d'un commissaire spécial, de deux soldats du génie, et de trois brigades de gendarmerie, commandées par le lieutenant de Vecchiato, se présente pour crocheter, cette fois-ci. A midi, la gendarmerie cerne l'église et une heure après on requiert le curé qui reçoit les agents du gouvernement à la porte de l'église. Il demande quelle est leur mission, s'oppose à l'opération, en faisant remarquer que son conseil de fabrique n'a pas été prévenu.

Il renouvelle sa protestation ; indigné, il déclare qu'il ne cédera qu'à la force brutale, et il répond à M. le commissaire Giannoni, qui lui réclame les clefs de l'église : « Non, vous ne les aurez pas, je refuse net. » Sur ce, ordre est donné aux sapeurs d'enfoncer immédiatement la porte.

Les sapeurs éprouvent quelques difficultés à ouvrir la serrure à cause des cailloux que des enfants y avaient introduits.

Pietri persistant à protester contre les agissements dont il est l'objet, a été confronté hier avec Mosca Charles et la buvetière Porri Antoinette.

Cette dernière quoique assistée de son conseil, Me Nivaggioli, refuse tout d'abord de désigner l'auteur des coups de feu.

Elle répond d'une manière vague aux interpellations du magistrat instructeur puis pressée de questions, finit par désigner Pietri comme l'auteur des cinq coups de revolver qui ont donné la mort à Venturini Augusta, Vincenti Antoine, et blessé Bicchierai Dominique.

Porri persiste à déclarer que Giacomini n'était pas dans la buvette le soir du drame.

Mosca a vu Pietri Pierre tirer le premier coup de feu. Il ne peut pas dire par qui ont été tirés les autres coups.

Pietri oppose des dénégations formelles aux dires de Mosca et de Porri Antoinette.

Cette femme, ajoute-t-il, ne dit pas la vérité pour mettre à couvert son amant, Giacomini François, sérieusement compromis dans cette affaire.

Chronique Théâtrale

La troupe Simongiovanni a débuté jeudi soir devant une salle comble. Notre théâtre, dont des mains habiles avaient réparé « des une l'irréparable outrage, » offrait cet air de jeunesse. un peu fausse et pommadée, il est vrai, mais pas trop désagréable, pour la raison surtout que le délabrement l'est davantage. Ce qui restera éternellement jeune, c'est l'élégance de notre société bastiaise, ce sont votre grâce, mesdames, et l'art exquis de l'offrir si bien à nos yeux parée d'étoffes d'un goût rare et de bijoux les mieux portés. Ce qui ne vieillira jamais, c'est l'esprit de notre gros public qui est un peu gouailleur et bruyant, il est vrai, mais très artiste et d'une enthousiasme facile. Il n'a pas perdu l'habitude d'applaudir, je souhaite qu'il perde celle de siffler.

Tout fait prévoir que notre nouvelle troupe ne s'attirera jamais sa mauvaise humeur. Il est difficile de se faire une idée sûre du talent des interprètes du « Ballo in maschera » à l'audition de ce seul opéra ; mais déjà l'impression générale est satisfaisante. Ce sont en général des artistes consciencieux. Il ne sont pas accablés par leur rôle.

Mme Colonelli a bien été à la hauteur du sien, elle nous a donné une Amelia parfaite, une voix ferme et très sonnante et des accents sincèrement passionnés.

M. Duneo (Ricardo) a beaucoup d'aisance dans la voix et dans le jeu ; le duo « Teco io sto » a été très bien soupiré. Aussi le public a-t-il bissé énergiquement ; il en a été de même pour la barcarolle « Le dolci canzoni ».

Oscar est bien gentil, mais d'un brio qui n'est pas encore assez éveillé.

Le baryton Ferrari est un artiste jeune mais très consciencieux, il chante avec beaucoup de correction et possède très bien l'art de nuancer sa phrase, les notes graves semblent le gêner, c'est sans doute un effet du trac, le début est largement compensé par de solides qualités de chanteur, par exemple un parfait medium dans le changement de timbre, si je puis ainsi m'exprimer ; il a eu très bien à s'élever avec le célèbre « E sol ti » .

Mlle Frattoni a un jeu très expressif et pas mal de voix. Un bravo spécial pour la basse Franzini, à tous les points de vue impeccable.

En somme, bonnes soirées en perspective. Je demande pardon au lecteur de la cause que peuvent présenter ces courtes impressions, j'en demande pardon aux artistes, l'espace restreint dont je dispose ne me permet pas de donner sur eux quelques détails biographiques à même d'intéresser le public. Le mal n'est pas grand, vient de me dire l'un d'eux par moi interviewé : qu'importe que l'on sache comment nous avons chanté avant de nous rendre ici, l'essentiel est d'être bien accueillis à présent.

L'accueil sera bienveillant, j'en suis sûr. Il ne le sera pas moins pour l'orchestre aussi, que M. Manno, son jeune chef, dirige avec beaucoup de compétence. Les éléments ne sont pas nombreux mais excellents ; il y a certainement des lacunes mais au nous plaignons pas ; si nous avons connu de meilleurs jours, on n'en a pas une raison pour nous montrer difficiles. Aussi est-ce avec infiniment de plaisir que nous souhaitons la bienvenue à la nouvelle troupe. Puisse-t-elle rester parmi nous jusqu'à l'été. Tant pis pour ses nuits, ils dédommageront !

RAMPINI.

Théâtre Municipal de Bastia

Direction Simongiovanni-Sota

A la demande générale, ce soir samedi, 2me et dernière représentation de

Ballo in Maschera

Opéra en 4 actes de Verdi

Pour la location s'adresser à M. Poggi, coiffeur.

COMPAGNIE FRANÇAISE DES EAUX

Le Directeur de la Cie des Eaux, à l'honneur d'informer la population que des réparations sur la conduite d'amenée nécessitant le retrait de l'eau, auront lieu dans la nuit de samedi à dimanche.

En conséquence le service des Eaux sera suspendu ce soir vers 10 heures pour n'être rétabli que demain dans la matinée.

MM. les abonnés sont priés de veiller à ce que leurs robinets soient fermés pour éviter des accidents en cas d'arrivée subite des eaux.

Petite Gazette

Mérite agricole

Parmi les récentes nominations dans l'ordre national du Mérite agricole, nous avons relevé avec une réelle satisfaction la promotion au grade d'officier de M. Joseph Balbi, un des gros propriétaires terriens de notre ville.

M. Balbi est en effet un agriculteur intelligent, habile, passionné, comprenant le charme de la vie des champs, où il passe la majeure partie de son temps, surveillant et dirigeant avec une rare compétence d'importants travaux agricoles.

Bien au courant des nouveaux procédés de culture, parfaitement initié aux méthodes rationnelles propres à combattre les vieilles routines et à déraciner les anciens préjugés, il se plaît à mettre son savoir et son expérience au service de ses compatriotes, prodiguant les conseils et les encouragements à tous ceux qui croient avoir besoin de ses lumières et de ses connaissances.

La distinction dont il vient d'être l'objet est incontestablement des plus méritées, et nous l'en félicitons bien cordialement.

⁂

École des Frères

Dimanche, 18 courant, une quête sera faite à Saint Jean, après les vêpres par Mmes de Carbuccia, Humbert Guasco, Mlles de Caraffa et Lota-Gavini, en faveur de l'école chrétienne, privée depuis quinze ans des subsides de l'Etat.

La Directeur recevra avec reconnaissance, soit directement, soit par l'intermédiaire des dévouées quêteuses, les offrandes des personnes qui ne pourraient se rendre à la paroisse.

⁂

Objets perdus

Il a été perdu de Tanguiccia à la Canonica une montre en or portant les marques suivantes : 18 rubis, numéro 12740 et les initiales D. A. entrelacées.

NOUVELLES RELIGIEUSES

PAROISSE SAINTE-MARIE. — Une grande mission sera donnée dans la paroisse Ste-Marie. Elle s'ouvrira dimanche à l'issue des Vêpres qui auront lieu à 3 heures et demie. Le Directeur de la mission est M. l'abbé Angier, docteur en théologie et ancien recteur de l'Université d'Ottawa (Canada).

Les exercices auront lieu, le matin à 6 heures et le soir à 8 heures.

Le dimanche le sermon sera donné après les Vêpres, à 4 heures.

CHOCOLAT MENIER

DERNIÈRES NOUVELLES

Service télégraphique spécial du *Petit Bastiais* 00141

BOURSE DE PARIS

	15 mars	16 mars
Rente 3 0/0 ancien	99.65	99.00
— 3 0/0 nouveau	99.75	99.50
	ex-coupon.	

Nouvelles Maritimes

Défense mobile

Paris, 16 mars.

M. le lieutenant de vaisseau Blanc, du port de Toulon, est désigné pour embarquer comme second sur l'aviso « Lévrier », de la défense mobile de la Corse, en remplacement de M. le lieutenant Byasson, nommé à un commandement.

L'HEUREUX GAGNANT *DU GROS LOT* DE

l'Allaitement maternel

Paris, 16 mars.

Le gros lot de 200 000 francs de la loterie de l'Allaitement Maternel, a été gagné par M. Cyfere, tailleur d'habits, âgé de 56 ans.

M. Cyfere est originaire de Bruges, mais il habite Roubaix, depuis longtemps. Il est marié et père de huit enfants.

LA LOI DE SEPARATION

L'INVENTAIRE DES BIENS D'ÉGLISE

Deux officiers aux arrêts

Paris, 16 mars.

M. le lieutenant de Larminat, du 116e rég. d'infanterie, à Quimper, qui refuse d'assurer le service d'ordre à l'occasion des inventaires, a été mis aux arrêts de rigueur.

⁂

M. le capitaine Bouvattier, du 126e rég. d'infanterie à Saint-Lô, qui refuse de se rendre à Coutances pour prêter main forte aux agents du gouvernement, a été mis également aux arrêts de rigueur.

Une école communale saccagée

Nantes, 16 mars.

Un incident s'est produit à Saint-Etienne de Mer-Morte, dans le département de la Loire-Inférieure.

Le curé de cette localité, accompagné de plusieurs habitants, a pénétré dans l'école communale, où tout a été saccagé.

Les autorités ont fait ouvrir une enquête.

Conseil des Ministres

Paris, 16 mars.

Les ministres se sont réunis ce matin, à 10 heures, à l'Elysée, sous la présidence de M. Fallières.

La catastrophe de Courrières

M. Sarrien, ministre de la Justice, fait connaître l'état de l'enquête qui se poursuit pour établir les responsabilités de la catastrophe de Courrières.

La grève des mineurs

M. Clémenceau, ministre de l'intérieur fait savoir que les directeurs de la compagnie de Courrières et ceux des autres compagnies minières du Pas-de-Calais, ont consenti à avoir une entrevue avec les délégués des ouvriers mineurs en grève.

Cette entrevue aura lieu demain, dans l'après-midi, au ministère des travaux publics.

Les Inventaires

Le ministre de l'Intérieur a entretenu ses collègues de l'application de la loi de séparation et des opérations d'inventaire.

M. Clémenceau a ensuite parlé d'un incident survenu à Saint-Etienne-de-Mer-Morte, dans le département de la Loire-Inférieure.

Le prochain Conseil de Cabinet

Les ministres ont décidé de tenir le prochain conseil de cabinet dimanche matin.

Affaires courantes

Le Conseil s'est ensuite occupé de l'expédition des affaires courantes.

CIRCULAIRES de M. Clémenceau

La loi de Séparation La grève des mineurs

Paris, 16 mars.

M. Clémenceau, ministre de l'intérieur, a adressé aux préfets deux circulaires ; l'une relative à l'application de la loi de Séparation, l'autre au maintien de l'ordre dans la grève des mineurs.

Dans la première, M. Clémenceau recommande aux préfets de veiller à ce que les inventaires soient continués.

Le ministre donne des ordres précis pour que les agents du gouvernement procèdent avec grande prudence à leurs opérations d'inventaires partout où des désordres sont à craindre.

Dans celle relative à la grève des mineurs M. Clémenceau invite les préfets du Pas-de-Calais et du Nord à ne pas recourir aux troupes ordinaires pour le maintien de l'ordre et à se borner à l'emploi des gendarmes qui devront se tenir à l'intérieur des bâtiments de l'exploitation.

Ces mesures ont pour but d'éviter, en cas de troubles, un conflit entre les grévistes et la troupe.

LA

CATASTROPHE de Courrières

Nouveaux dangers

Lens, 16 mars.

Certaines galeries se sont éboulées et sont impraticables.

Dans d'autres il n'est pas possible de pénétrer, l'incendie faisant rage.

Aussi personne n'est descendu aujourd'hui dans les fosses.

Les familles des infortunés mineurs ne quittent pas les lieux de la catastrophe.

La grève des Mineurs

Intervention de M. Casimir Périer

Lens, 16 mars.

Le nombre des ouvriers mineurs qui se sont mis en grève dans les différents centres miniers du Pas-de-Calais, est de vingt-six mille.

M. Casimir Périer a prêté ses bons offices pour la solution du conflit.

L'ancien président de la République a eu, hier et aujourd'hui, des entrevues avec MM. Sarrien, Clémenceau et Barthou.

Les négociations

Les délégués des mineurs ont demandé à avoir une entrevue avec les directeurs des compagnies minières.

Les directeurs ont accepté l'entrevue qui avait été, tout d'abord, fixée à demain et que l'on a ajournée à dimanche.

Les délégués sont chargés de soutenir à cette entrevue les revendications des ouvriers mineurs.

Congrès de mineurs

Lens, 16 mars.

L'extension de la grève des mineurs qui prend des proportions considérables dans le Pas-de-Calais gagne également toutes les concessions minières du département du Nord.

En présence de ce mouvement gréviste, il a été décidé qu'un grand congrès des mineurs aura lieu demain.

LE PARLEMENT

Chambre des Députés

Séance du matin

Présidence de M. DOUMER

La séance est ouverte à 9 h.

L'un des secrétaires donne lecture du procès-verbal de la dernière séance qui est adopté.

Le budget

Suite de la discussion du projet de loi portant fixation du budget général de l'exercice 1906.

Ministère de la Marine

Reprise de la discussion du budget du ministère de la marine.

M. Bos

demande au ministre de la Justice si le port de Bizerte sera mis en état de défense.

M. Salis

député de l'Hérault, propose une augmentation de crédit en faveur de la petite pêche cotière.

Les Invalides de la Marine

Les derniers chapitres du budget de la Marine sont adoptés sans modification.

La Chambre adopte ensuite le budget des Invalides de la Marine.

Les capitaines au long-cours

M. Guilloteaux, député du Morbihan, dépose une proposition tendant à augmenter la pension de retraite des capitaines au long-cours. Cette proposition est renvoyée à la commission des finances.

Ministère des Finances

L'ordre du jour appelle la discussion du budget du Ministère des finances.

Les Chapitres

Après l'intervention de quelques députés, la Chambre adopte les 27 premiers chapitres du budget des finances.

La séance est levée à 11 h. 50.

Séance de l'après-midi

Présidence de M. DOUMER

La séance est ouverte à 2 h. 35.

Le secrétaire donne lecture du procès-verbal de la séance du matin qui est adopté.

Le budget

Suite de la discussion du projet de loi portant fixation du budget général de l'exercice 1906.

Ministère des Finances

Suite de la discussion du budget du ministère des Finances.

Motion Guieysse

M. Guieysse, député du Morbihan, dépose une motion tendant à relever les pensions des anciens militaires ou marins et de leurs veuves.

M. Berthoulat

député de Seine et Oise, critique vivement l'habitude des crédits supplémentaires.

M. Vaillant

député de la Seine, demande la suppression des Octrois.

L'orateur indique que les droits perçus en matière d'octroi frappent les produits de première nécessité.

M. Lasies

député du Gers, voudrait qu'on avisât les contribuables pour payer l'impôt sous enveloppes fermées.

Les Receveurs des Finances

M. Paul Constans, député de l'Allier, dépose un amendement tendant à la suppression des traitements des receveurs particuliers des Finances.

Sur l'intervention de M. Poincaré, ministre des Finances, M. Constans retire son amendement.

La réforme du Cadastre

M. Dreyfus, demande la réforme du cadastre.

Il ajoute que cette réforme, des plus démocratiques, serait une œuvre de justice.

Le Ministre des Finances

fait observer que la réforme du cadastre qui coûterait 600 millions est impossible en ce moment.

M. Poincaré donne l'assurance qu'il fera disparaître les inégalités fiscales dont se plaint la propriété foncière.

M. Lasies

intervient pour demander la réduction des droits de mutation et de succession.

Les chapitres 44 à 82 sont successivement adoptés.

La loi de Séparation

Sur le chapitre relatif aux frais résultant de l'application de la loi de Séparation, M. Lamy, député du Morbihan, soutient que cette loi est appliquée d'une façon abusive.

Le Ministre des Finances

défend les agents du gouvernement qui agissent avec tact et modération.

M. Grousseau

député du Nord, prétend que des irrégularités nombreuses sont relevées dans les opérations d'inventaires.

Le personnel des Douanes

M. Defontaine, député du Nord, demande le relèvement des salaires du personnel des Douanes.

M. Legrand

député de la Manche, se plaint de ce que les indemnités de résidence sont inégalement réparties dans l'administration de la Douane.

M. David

député de l'Indre, désire que l'on active la liquidation des pensions de retraite des douaniers.

Le Ministre des Finances

promet d'examiner la question avec bienveillance.

M. Poincaré ne tolèrera pas les syndicats des douaniers qui peuvent toutefois former une association.

Les bouilleurs de cru

M. Cuneo d'Ornano, député de la Charente, dépose une proposition relative aux bouilleurs de cru.

Cette proposition est renvoyée à la commission des finances.

Les chapitres 83 à 93 sont ensuite adoptés.

La séance est levée et renvoyée à demain matin.

LA

QUESTION MAROCAINE

LA CONFÉRENCE D'ALGÉSIRAS

Pas de réunion

Algésiras, 16 mars.

Aucun jour n'est encore fixé pour la prochaine réunion de la Conférence.

Les impressions parmi les délégués sont aujourd'hui meilleures.

AUX ÉTATS-UNIS

Terrible accident DE CHEMIN DE FER

450 victimes

New-York, 16 mars.

Une terrible collision de trains s'est produite près de Portland.

Presque tous les wagons ont été réduits en pièces.

Le nombre des victimes est considérable.

On a déjà retiré 150 cadavres ; on compte en outre plus de 300 blessés.

Les causes de la catastrophe sont encore inconnues.

AVIS DE DECÉS

Mme veuve Pomonti, née Patrimonio ; M. E. Pomonti, professeur au lycée ; Mme E. Pomonti, et leurs enfants ; Mme Bonnet, née Pomonti, M. Bonnet, inspecteur des eaux et forêts, à Gap, et leurs enfants ; le comte et la comtesse Patrimonio ; Mme veuve Casalta ; Mme veuve Patrimonio ; Mme veuve Ciccarelli ;

Les familles Pomonti, Sisco, Pietri, Raffalli, Patrimonio, Sari et docteur Frisson,

Ont la douleur de faire part à leurs parents, amis et connaissances, de la perte cruelle qu'ils viennent d'éprouver en la personne de

M. Peppo Pomonti

Vice-Consul de France
Contrôleur civil en Tunisie

décédé, le 15 mars 1906, muni des Sacrements de l'Eglise.

Et les prient d'assister à ses obsèques qui auront lieu le samedi, 17 mars, à 10 heures du matin.

On se réunira à la maison mortuaire, 8, boulevard de Cardo.

DÉPOT CENTRAL

1, rue Neuve Saint-Jean, 1, Bastia

POMMES DE TERRE

EN GROS

pour semence et consommation

Early, Percies, etc , etc.

Ails, légumes, savons, cafés, etc.

Gros et détail

Demandez partout

« UN MORELLI »

Grand Vin Apéritif

Grand Prix à l'Exposition Internationale (Bastia 1905)

La plus Haute Récompense

TOURCOING 1906

TRANSPORTS DIRECTS

entre Bastia

et les ports du Nord

Services bi-mensuels de vapeur de BASTIA pour

LONDRES, LIVERPOOL, NEWCASTEL ANVERS, HAMBOURG

et les ports d'ESPAGNE

Pour dates des départs et tous les renseignements s'adresser à

Mr ARTHUR C. SOUTHWELL

Bastia.

LIBRAIRIE OLLAGNIER

L'ANCÊTRE

Drame lyrique en trois actes

Représenté pour la première fois le 24 février 1906, au théâtre de Monte-Carlo.

Poème de L. Augé de Lassus
Musique de C. SAINT-SAENS

Partition pour chant et piano.

Prix : 20 francs ; franco port.



ENCRIERS



à fermeture automatique élastique
Système Colombani

Encriers classiques. — Encriers portatifs. — Encriers administratifs. — Encriers de fantaisie. — Encriers réclames.

MADAME BERTI
Sage-femme
Coin de l'Ormeau, près de la Marine
Consultations. — Vaccination

ANCIEN CABINET PRADÈRE
PIERRE SABATÉ
Chirurgien-Dentiste du Lycée
SUCCESSEUR
DENTS & DENTIERS
(Système perfectionné)
OBTURATION & EXTRACTION DES DENTS
SANS DOULEUR
Bd Paoli, 18, au 1er
Maison Simolatti

M. P. SABATÉ a l'honneur de prévenir sa nombreuse clientèle qu'après à se mettre en partie comme auparavant, — se fiant chirurgiens-dentistes — qui n'ont pas le droit d'exercer la profession et qui emploient des moyens nuisibles à la santé pour la fabrication de leurs artificielles.

Le Directeur Gérant,
J. B. OLLAGNIER.

Bastia, Imprimerie Ollagnier.

Indispensable... Campagne

ALMANACH DE LA GAZETTE DU VILLAGE

Les Illustrations de la Corse
PAR ROVELLINI

La Corse au XVIIIe siècle, Allégorie (Salon de 1879).
sur papier de Chine, format 60×57 . . . 12 fr
sur papier Whatman — — — . . . 5 fr

HOMMES CELEBRES

Bonaparte d'Alando (Salon de 1878).
Sampiero Corso.
Pascal Paoli.
Napoléon Bonaparte.
sur papier de Chine, format 40×30. Chaque. 2 fr

Sœurs Détrola, Patronne de la Corse
(Salon de 1879).
sur papier de Chine, format 65×50 . . . 5 fr
sur papier Chine, format 40×30 (Salon). 2 fr

EN VENTE :

A AJACCIO, chez l'auteur et chez M. de PERETTI, Libraire.
BASTIA, chez M. OLLAGNIER, Libraire

ÉCONOMIE — ÉLÉGANCE

LA MODE ILLUSTRÉE
Journal de la Famille
TRANSFORME
AGRANDI
Sous la Direction de Mme Alice RAYMONT
PRIX D'ABONNEMENT :
Seine, Seine-et-Oise : 3 mois, 3 fr.
Départements : 3 mois, 3 fr. 50 c.
56, rue Jacob, 56 — PARIS

Toute la Mode est le plus grand intérêt à la mode
DES PATRONS DÉCOUPÉS
DE " LA MODE ILLUSTRÉE "
AVEC LESQUELS ON PEUT FAIRE
TOUS LES VÊTEMENTS CHEZ SOI

Demander à l'Administration du Journal un NUMÉRO SPÉCIMEN de 32 pages in-4°, avec gravure coloriée sur le 1er page, envoyé gratis et franco.

Décidément, l'AMARO MATTEI est un véritable nectar. C'est encore le roi des apéritifs.

Ne pas oublier que l'Amaro Mattei est utile pendant l'été et indispensable pendant l'hiver.

Lisez tous les Jeudis le
Journal des Voyages
La plus attrayante des publications hebdomadaires.
ROMANS D'AVENTURES
par les auteurs les plus célèbres :
Louis Boussenard, Paul d'Ivoi, Henry Lafargue, etc.
Récits d'Explorations. — Nombreuses Variétés.
SUPERBES ILLUSTRATIONS
Abonnement de Trois Mois avec Prime contre mandat-poste de 2 fr. 50, adressé, 168, rue Montmartre, Paris.
15 centimes le Numéro. En vente partout.

Mme MASSEL-WOOD
Chirurgien-dentiste
a l'honneur de prévenir sa nombreuse clientèle que son cabinet est ouvert tous les jours à **Ajaccio**, de 8 heures du matin à 4 heures du soir, **Cours Grandval**, en face Cardinali, photographe, et à **Bastia, 1, rue de l'Opéra**, en face des magasins Orenga,
du 1er au 8 de chaque mois.

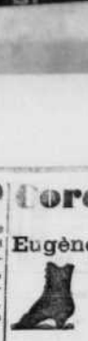
Installation
à Gaz et Acétylène
Jean Cini, ex ouvrier du Gaz
Place de l'Hôtel de Ville, 4, Bastia
Vente de becs, verres et manchons
Appareils sur commande
Abonnement pour l'entretien de l'éclairage — Travail soigné et garanti.

LA GRAINE St-VINCENT
guérit radicalement
CONSTIPATION
Hémorroïdes, Maladies du Ventre
Foie, Vessie, Voies urinaires
Procure à Tous
Santé, Vigueur
A. DETHOREY, Phien spécialiste, NANCY
suivi contre mandat
Boîte 2 francs. — *Dans toutes les Pharmacies*



L'QUEUR DE NOIX
DISTILLÉE
par M. SIMONCELLI
PHARMACIEN à CASTA
Médaille d'argent, Exposition de Bastia (1887). — Grand Prix de mérite et Médaille d'or Exposition Internationale de Bastia (1903)
Donne de propriétés stomachiques, reconnues par les sommités médicales de Montpellier qui en ont fait l'analyse et notamment par M. Combes, l'un des maîtres les plus distingués de la Faculté de Médecine de cette ville, cette Liqueur fabriquée exclusivement avec des noix de première qualité, se recommande aux estomacs délicats par ses propriétés digestives, ses arômes et son velouté.
Elle est recommandée aux personnes souffrant de manque d'estomac désireuses d'atténuer leurs souffrances, dans les cas d'épidémie et souveraine contre le mal de mer et les coliques.
La Liqueur de Noix ne prend à tout moment et après chaque repas pour activer la digestion. Elle s'absorbe par petits verres à liqueur.
Dépôt à sa Villa près Cardo et à Bastia chez M. LUCIANI, pharmacien, place des Terreaux.
Se méfier des contrefaçons.

Cordonnerie Modèle
(Ancienne Maison Grimaldi)
Eugène PERICCHI, successeur
33, Boulevard Paoli, 33
BASTIA
HIVER 1905 1906



Grand choix de chaussures pour Hommes, Dames et Enfants
Rayon spécial de chaussures de luxe
Grand assortiment de chaussures fourrées
Choix considérable de pantoufles
Prix défiant toute concurrence
M. Eugène PERICCHI a l'honneur d'informer ses clients de l'intérieur et du Cap qu'il apportera tous ses soins aux commandes qui lui seront transmises.
N. B. — La maison se charge des réparations.

HOTEL D'EUROPE
ADÉLAÏ DE COLOMBANI
Bastia — 3 et 5, rue de l'Opéra — Bastia
Cet Hôtel se recommande par sa belle situation, au centre de la ville, à proximité des principaux établissements.
Il possède, en outre, un superbe jardin éclairé à l'acétylène, où les clients peuvent prendre leur repas pendant l'été.
Banquets — Noces — Festins
Pension à des prix modérés



Royal Windsor
LE CÉLÈBRE
RÉGÉNÉRATEUR DES CHEVEUX
AVEZ-VOUS DES CHEVEUX GRIS? AVEZ-VOUS DES PELLICULES? VOS CHEVEUX SONT-ILS TOMBÉS OU TOMBENT-ILS ?
Employez le ROYAL WINDSOR, qui rend aux Cheveux gris la couleur et la beauté naturelles de la jeunesse. Il arrête la chute des Cheveux et fait disparaître les Pellicules. Il est le SEUL Régénérateur des Cheveux connu. Résultats toujours certains. Toute tentative sérieuse.
Exiger sur les flacons les mots Royal Windsor. Se trouve chez les Coiffeurs-Parfumeurs en flacons et cartonnages.
ENTREPOT : 24, rue d'Enghien, PARIS
Envoi franco sur demande du Prospectus contenant détails et attestations

L'Art de Gagner de l'Argent à la Bourse
5 ans de succès, a valu à l'Auteur les félicitations des Financiers les plus distingués. — Envoi Gratis. — GAILLARD, 5, rue Feydeau Paris.

OUTILS pour AMATEURS et INDUSTRIE
SCIES à RUBAN, TOURS, MACHINES à percer
OUTILS FRANÇAIS et ANGLAIS par boutefeux
LE MELLE 47, Rue Lafayette, Paris

MATÉRIAUX DE CONSTRUCTION
Chaux hydrauliques et Ciments, marques de Villeneuve et Lafarge du Teil. — Plâtres gris et blanc. Carreaux-Mosaïques en ciment. — Briques plates et rondes. — Carreaux. — Tomettes. — Tuyaux en poterie et en grès.
FERS A PLANCHER
Fers à barres : Plats, Ronds, Carrés, T'il de fer, Ronces artificielles.
TUYAUX EN FONTE, EN GRES
Appareils Sanitaires
Charles CLEMENT & Cie
Entrepôts aux Magasins Généraux & Boulevard de Cardo, 1.

Aux tempéraments délicats offrez un
VIN DU CAP CORSE
à base de Quinquina
de la Maison L.-N. MATTEI, & Cie — BASTIA (Corse)
Apéritif Tonique Fortifiant
Ce vin que nous offrons avec confiance aux Consommateurs diffère complètement de tous ceux connus à ce jour; d'un goût agréable au palais, il est à la fois tonique et apéritif.
Pris avant les repas, il excite l'appétit, pris après il active et facilite la digestion.
Demandez dans tous les bons Etablissements un Vin du Cap Mattei

XXXIe ANNÉE — DIMANCHE 18 MARS 1906

Le Petit Bastiais

5 CENTIMES — JOURNAL QUOTIDIEN — 5 CENTIMES

Rédaction & Administration : 8, Boulevard du Palais, Bastia
J.-B. OLLAGNIER, Directeur
Les annonces sont payables d'avance et reçues aux Bureaux du Journal.
Faits divers, 1 fr. — Réclames (3e page), 0.75 — Diverses, 0.30 — Judiciaires, 0.25

ABONNEMENT (*Payable d'avance*)

	un an	6 mois	3 mois	
Corse	20 fr.	10 fr.	5 fr.	Union postale, et autres Pays : le port en sus.
Autres Départ.	22 »	12 »	6 »	

On ne répond pas des manuscrits déposés.

BIBLIOTHÈQUE BASTIA MUNICIPALE

LE CALENDRIER

Fête d'Aujourd'hui: N.D. de la Miséricorde
Soleil : (heure nationale)
Lever, 5 h. 43 m. — Coucher, 5 h. 39 m.
Dernier quar., le 17. — Nouv. Lune, le 24.
Fête de Demain : Saint Joseph.

17 MARS

SCÈNES DE LA VIE BASTIAISE

VI

Sourires de l'amour

Aurèle partit pour le Cap-Corse. Son ami l'avait vu partir, non sans plaisir. Malgré le sarcasme qui avait suivi cette intrigue sans issue, le jeune avocat était resté encore sous l'impression de son entretien avec l'hôtesse des Baleri, mais sans s'arrêter à l'idée de poursuivre ou plutôt d'achever ce petit roman original. Il ne faisait rien pour arrêter son imagination qui semblait voyager autour de cette aventure.

Cernes, l'Italienne était jolie, et son langage avait des douceurs enchanteresses. Dans une méditation, il excusait ce caprice de femme qui consistait à se jouer des hommes, et dans un sens plus moral, à connaître leur valeur dans le seul but, sans doute, de s'approprier le cœur qui aurait le plus de profondeur. L'avocat plaidait les circonstances atténuantes, avec une chaleur intime, en faveur de sa cliente, et conclut que l'homme devait avoir toujours de l'esprit dans toutes les phases de sa vie, sans tenir compte, dans diverses circonstances, de sa susceptibilité naturelle et de son caractère paradoxal. Cette fois, Vincent s'oubliait lui-même.

Il ne fit rien cependant pour retrouver sa belle inconnue, du moins pendant les premiers jours qui suivirent le départ d'Aurèle. Il reprit l'étude de ses dossiers et allait tuer ses soirées au cercle où il faisait sa partie de whist avec les graves habitués qui ne parlaient certainement pas de femmes et d'autres vétilles. Il eut ainsi l'esprit de ne plus jeter sa pièce de cent sous [illegible] tapis vert en vertu de l'axiome vulgaire « malheureux au jeu, heureux en amour. » Il trouva que ce proverbe avait menti comme un arracheur de dents.

Pendant cet intervalle, le bureau de bienfaisance donna une soirée au théâtre municipal. La soirée fut charmante. Après le concert, un groupe de jeunes gens improvisèrent une sauterie dans la salle des fêtes du théâtre, à la grande joie de la majeure partie des spectatrices qui brûlaient d'envie de se réjouir entièrement, elles qui se mouraient d'ennui dans leur bonne ville de Bastia. Vincent fut du nombre de ceux qui engagèrent la partie de danse, et non sans fougue, car pendant la soirée il avait aperçu l'Italienne dans la loge des Baleri. Sa mystérieuse inconnue lui sembla plus belle et plus resplendissante que jamais. Il eut un éblouissement, et ses regards ne se détachèrent plus un seul instant d'elle.

La veuve ne remarqua point cette étrange fixité des yeux braqués sur sa gorge pleine de promesses et sur son visage reflétant l'amour. Elle ne pouvait deviner en Vincent son adorateur de la chapelle de la Conception, n'ayant pu dans son trouble, au milieu de l'obscurité de l'église, se pénétrer de ses traits. Elle n'avait vu qu'une ombre, entendu qu'une voix caressante, senti qu'un souffle ardent, et cette vision n'avait pas laissé d'empreinte vivante dans son esprit plein de trouble. Il ne restait en elle-même que sa confusion qui la rendit, depuis lors, souvent triste et sans cesse pleine de mélancolie.

Le bal eut le succès désiré. Toute une grande famille sautait, riait, se bousculait au milieu de visages épanouis. Vincent guettait sa proie. Elle vint s'offrir à lui sous l'inspiration du dieu malin qui s'appelle Amour et qui recherche les liaisons du cœur avec une admirable sollicitude.

Le jeune avocat s'avança auprès de la famille Baleri, et avec un charmant sourire il engagea, pour une valse, la jolie veuve qui causait, en s'éventant, avec Mme Baleri. Cette dernière s'effaça légèrement comme pour laisser à son hôtesse sa liberté d'action et pour l'engager en même temps à répondre à cette invitation. L'Italienne s'abandonna aux bras de son danseur et le couple disparut dans le tourbillon.

Vincent ne dit pas un mot pendant les premiers tours de valse, troublé qu'il était de ce bonheur inattendu, mais ses bras nerveux n'y tinrent plus : ils pressèrent légèrement la taille de la valseuse qui recula discrètement. Il prononça alors imperceptiblement ces mots presque à l'oreille de l'étrangère :

— Madeleine !..

La valseuse sentit comme un courant électrique traverser son être, elle tressaillit et s'arrêta, frappée par cette voix qui venait mystérieusement frapper à la porte du souvenir qu'elle tenait voilé.

Vincent s'arrêta à son tour ; son cœur battait, et tandis que les yeux de sa danseuse se fixèrent sur lui, il baissa les siens comme s'il eût été fasciné...

Mais cette scène muette ne dura que le temps d'un tour de valse. Vincent se remit aussitôt et dit en souriant :

— Continuons, Madame...

— Monsieur... laissez-moi, je vous prie... je me sens fatiguée, répondit l'Italienne d'une voix presque éteinte et en baissant les yeux à son tour.

Mais Vincent, en possession de lui-même, reprit doucement la taille fine de l'Italienne et la pressa contre sa poitrine.

— On nous regarde... Monsieur.. laissez-moi, de grâce !

Et fiévreux, enivré plutôt par le souffle haletant de Maria-Madeleine prise d'une indicible émotion, Vincent, sans tenir compte de sa prière, l'emporta de nouveau vers le tourbillon des danseurs.

Elle resta suspendue aux bras de Vincent et se laissa entraîner comme par enchantement.

La musique cessa et l'Italienne, ramenée à sa place sans échanger une parole avec son cavalier, resta toute pensive, mais elle ne demeura pas longtemps absorbée dans cette rêverie subite : dix jeunes gens se précipitèrent vers elle pour la retenir pour la prochaine danse.

Vincent la suivit anxieusement des yeux, immobile en un coin de la salle, et attendit le prélude d'un quadrille pour s'avancer vers elle. A ses premières paroles d'invitation, Marie-Madeleine se leva instinctivement et acquiesça au désir du cavalier.

Le quadrille lui donna le loisir de causer avec elle, et sans transition, il lui demanda :

— N'est-ce pas véritablement un heureux hasard celui qui nous réunit encore ce soir ?

— Monsieur... oublions, je vous prie...

— La chapelle de la Conception ?... oh ! que vous êtes méchante, et comme vous aimez jouer avec le cœur.

PHILIPPE TOSELLI.

(*A suivre*).

PROPOS EN L'AIR

Au sujet de Bateaux...

Il y a des gens qui prétendent que 14 et 2 font 14. Vous ne me croirez pas sans doute ; pour ma part, cela ne m'étonne guère. Il est des cervelles humaines tellement exigües que la localisation d'un nombre trop grand y devient impossible.

Ainsi, un bateau arrive dans un port, le « Golo » par exemple, puisque c'est le steamer en vogue ; un certain nombre de gens s'empressent de vous affirmer qu'il s'est rendu en 14 heures de Marseille à Bastia. Un passager pour qui « le plancher des vaches » a, malgré tout, plus d'attraits que le pont du plus luxueux des bateaux trouvera tout de même que 14 heures et 2 heures pour entrer au port et accoster font 16.

Pareilles erreurs, surtout de la part de nos contemporains, sont fréquentes. Cependant certaines gens qui ont la manie de tout construire à l'anglaise ne devraient point oublier le fameux adage d'outre-Manche : *Times is money* !

La Compagnie Fraissinet après avoir exploité les maigres finances de la Corse, semble avoir l'intention de mettre à profit les sentiments belliqueux de ses habitants. C'est ainsi qu'elle fait tirer deux coups de canon à l'arrivée et au départ de ses nouveaux bateaux...

C'est de la poudre jetée vainement aux yeux de ceux qui connaissent un tantinet le passé commercial de notre île.

La Compagnie peut être fidèle dans ses promesses ; sa bonne volonté — un peu forcée il est vrai par les événements — a semblé vouloir se montrer par la construction de trois nouveaux bâteaux rapides. N'oublions pas tout de même que le « Cyrnos » effectua sa première traversée entre Bastia et Marseille en 14 heures. Aujourd'hui le « Cyrnos » se fait reconduire au port et ne peut plus le quitter...

Il y a peut être progrès ; mais l'expérience nous autorise à douter. Fraissinet nous a déjà monté tant de bateaux !

JACQUES.

Cour d'Assises

Audience du 17 mars 1906

Présidence de M. GABRIELLI, conseiller

Le Drame de Carbini

L'audience est ouverte à 1 heure.

M. le Président donne la parole à M. l'avocat général Angeli.

Réquisitoire

Avec sa mère, Bleux tâtait qui fait l'admiration de tous ceux qui ont l'occasion de l'écouter, l'éloquent Avocat général fait revivre en début de son réquisitoire le drame sanglant qui s'est déroulé à Carbini

---

50 — FEUILLETON DU PETIT BASTIAIS

Le Conducteur d'Omnibus

PAR

ALFRED SIRVEN & A. SIÉGEL

PREMIÈRE PARTIE

Les Deux Enfants

1877

Peut-être, après dix ans, avait-il changé de métier ? Peut-être aussi était-il mort de chagrin, le pauvre homme.

Portant toujours Marie dans ses bras, Nais se trouvait mêlée au petit groupe des voyageurs qui s'apprêtaient à monter dans l'omnibus.

Le conducteur appela les numéros :

— Dix-sept... dix-huit.. dix-neuf...

Elle retint un cri prêt à s'échapper de sa poitrine.

Était-ce un rêve ?

Elle venait de reconnaître la voix de Loriol.

— C'est la Providence qui le met sur mon chemin, se dit-elle.

Elle s'enveloppa la figure de son châle pour qu'il ne la reconnût pas tout de suite.

— Plus personne pour les Batignolles ? cria-t-il.

Déjà, il avait la main sur le cordon, prêt à donner au cocher le signal du départ, quand de la main elle indiqua qu'elle voulait monter.

Il était tard, le temps était affreux. La neige commençait à tomber en flocons épais. Le brave homme, ennuyé d'être retardé, grommela :

— Il y a toujours des gens qui ne sont pas pressés.

Cependant, toujours complaisant, il prit la petite fille endormie dans les bras de Nais et la déposa doucement sur la banquette.

Puis il l'aida à monter elle-même.

En soutenant son bras autour de sa taille, elle crut qu'elle allait s'évanouir. Comme elle lui passait le prix des deux places, elle éprouva un frisson au contact de sa main et s'aperçut qu'il était secoué par un frisson semblable.

— M'aurait-il reconnue ? pensa-t-elle. Oh ! non, car il semblerait comme je le sais, c'est impossible et puis, quand bien même il m'aurait vue, je suis si changée. J'étais gentille et fraîche et j'y a dix ans... à présent je suis usée, flétrie, laide et vieille, hélas !... non !... il n'a pu reconnaître sa jolie Nais d'autrefois dans la pauvresse, à la taille voûtée et à la chevelure toute grise que je suis devenue.

Cependant il lui semblait qu'il la fixait avec persistance.

Elle le regardait, plus le courage lui manquait.

Vingt fois, elle fut sur le point de s'approcher de lui, puisqu'il y avait des places libres à l'intérieur de la voiture, et lui dire :

— Loriol, c'est moi !

Elle n'osa pas, écrasée par la honte, mais, sous le châle dont elle était encapuchonnée, elle ne cessait de l'examiner, et elle était heureuse de voir qu'il avait toujours l'air bon et franc comme jadis.

A peine avait-il changé, lui !

Le chagrin aurait pu faire de lui un vieillard.

Mais non ! il s'était conservé jeune et fort, grâce à sa vie régulière d'honnêteté et de travail.

Sans doute, il s'était consolé.

Une autre occupait peut-être à son foyer la place qu'elle avait désertée lâchement.

Il avait retrouvé loin d'elle la tranquillité, le bonheur !

Allait-elle déranger sa vie par son retour après avoir risqué de la briser par sa fuite ?

— Non, se dit-elle, ce serait mal, ce serait lâche ! La maîtresse d'un gérant ne peut plus avoir rien de commun avec Jean Loriol.

Cependant, il était l'homme à qui l'on pouvait confier Marie.

Avec lui, l'enfant serait bien traitée et ne manquerait de rien.

Une inspiration traversa la cervelle de Nais.

Puisqu'elle n'osait pas lui parler pour lui remettre la petite, pourquoi ne la lui abandonnerait-elle pas sans rien dire ?

Elle connaissait Loriol.

Il était incapable de laisser une pauvre petite créature sans secours au milieu de la nuit et par ce temps abominable.

Quand il arriverait au bout de la ligne, il la verrait toute seule, endormie dans la voiture, et il aurait pitié d'elle...

Sa compassion grandirait quand il s'apercevrait de son infirmité.

Ce qu'elle n'avait pas le temps de faire, il le ferait, lui !

Il conserait l'enfant à l'assistance publique et, plus tard, par lui, on pourrait le retrouver encore vaillante dans ses bras, vaincre sa fierté et au moins si elle abandonnait la petite, trouver le courage de jeter un nom à Loriol pour le supplier d'avoir soin d'elle.

Mais à ce moment, elle l'aperçut debout sur la plate-forme le dos tourné à la voiture, le visage éclairé par la lumière crue d'un bec de gaz.

Un peu et la honte la ressaisissait, elle n'osa pas quitter le coin d'ombre qui la protégeait contre les regards de Loriol.

Des larmes inondèrent ses joues et des fragments de prières, sans suite, arrivèrent sur ses lèvres.

A présent qu'elle ne craignait plus pour la vie de Marie, elle pensa à Jean-Paul.

Il lui fallait retourner sans retard à Orsenines pour prendre son fils.

Cette pensée suffisait à triompher de la terreur qui l'eût paralysée, sans cela, à l'idée de se retrouver en présence de Girard.

La colère du gueux serait terrible et elle allait avoir un rude moment à passer.

A) suivre

le 1er mai 1904, et au cours duquel deux hommes ont trouvé la mort. Déjà, à la session dernière, 7 accusés venaient répondre devant la Cour d'assises de l'assassinat de l'abbé Nicolai et de l'ex-maire Giuseppi. Ils ont été acquittés, et depuis, pour sauver les deux coupables, qui n'avaient point encore osé se constituer, une réconciliation est intervenue entre le parti Giuseppi et le parti Nicolai. La veuve Giuseppi a déclaré qu'elle pardonne aux assassins de son mari. Les morts ne reviennent plus : il faut sauver les vivants, et M. Camille Nicolai, lui-même, abandonne le cadavre de son fils. Eh bien ! la justice ne l'abandonne pas, et elle veut, en dépit de toute conciliation, demander aux deux accusés seuls sur le sellette un compte sévère des crimes qu'ils ont commis.

M. l'avocat général dénonce ensuite que les Giuseppi, les Cucchi et Marcellesi, comprenant que leur liste serait battue, avaient décidé de l'emporter même par la violence. Leur attitude, leurs menaces indiquaient qu'ils étaient animés des plus funestes intentions.

D'après l'éminent organe du ministère public les premiers coups du feu sont partis de la maison du garde-forestier et l'abbé Nicolai est tombé avant que le malheureux Jean Giuseppi ait été frappé. Mais peu lui importe d'où sont venus les premiers coups. L'assassinat de l'abbé Nicolai ne saurait excuser l'assassinat de Giuseppi qui rentrait tranquillement chez lui sans armes. Pas plus d'ailleurs que l'attentat perpétré contre Giuseppi ne peut justifier la mort de l'abbé Nicolai qui au moment où il a été frappé était en train de fermer la fenêtre de sa chambre et par conséquent ne provoquait personne.

Giuseppi J.-B. dit Roupo, a-t-il contribué à la mort de l'abbé Nicolai ?

Point de doute. On ne l'a pas vu tirer. Mais au moment du drame il se trouvait dans la maison du garde-forestier d'où sont partis les coups qui ont frappé le malheureux abbé. Mais la procédure établit qu'il y était. Pourquoi n'a-t-il sa présence chez le garde s'il n'y a commis aucun acte répréhensible. Les menaces qu'il proférait d'ailleurs depuis longtemps établissent sa culpabilité. Enfin il a pris la manquie. Cette fuite n'est elle pas un aveu. Giuseppi dit Roupo est un malfaiteur dangereux déjà condamné à diverses reprises et particulièrement une fois à 10 ans de réclusion pour vol.

S'il est indiscutable que Giuseppi Roupo a participé à l'assassinat de l'abbé Nicolai il n'est pas moins évident que Nicolai Antoine, dit Maestrino, est un des assassins de l'infortuné Jean Giuseppi. Comment osé-t-on aujourd'hui nier sa culpabilité. A la dernière session on était unanime à l'accuser. Ses amis, ses parents eux-mêmes faisaient peser sur lui la responsabilité de la mort de Jean Giuseppi. Aujourd'hui on essaye en vain de le sauver. Mais n'a-t-il pas lui-même avoué son crime au vicaire de Portovecchio en lui disant : « l'abbé Nicolai sait si que je l'ai vengé. » Ne l'a-t-il pas également avoué à Barittone. Maestrino en voulait à Jean Giuseppi qui avait fait rappeler au régiment son frère venu en congé à Carbini sous le prétexte mensonger de soigner un des frères malades mais en réalité pour voter. Le 1er mai 1904 Maestrino a trouvé l'occasion depuis longtemps attendue de satisfaire sa vengeance.

Dans une émouvante péroraison M. l'avocat général supplie les Jurés de ne point laisser impunie la mort de deux innocentes victimes. « En vous demandant, dit-il, la condamnation de ces deux accusés, j'aurai rempli un devoir de mes fonctions en même temps que j'aurai obéi à un cri de ma conscience, et ce cri, messieurs, sera retenti dans vos cœurs. »

Plaidoiries

Cinq défenseurs ont pris place au banc de la défense. Me Hyacinthe de Montera, senior, Nivaggioli, fils de Maestro, junior, de Carolla et Decori

Etant donné que les nouveaux débats ont singulièrement simplifié ce procès et que, d'autre part, il serait inutile de retenir trop longtemps Messieurs les jurés déjà fatigués par de trop longs jours d'audience les honorables défenseurs ont décidé que deux seulement d'entre eux désigné par le sort prendront la parole. Le sort désigne Me de Carolla et Nivaggioli.

Plaidoirie de Me Nivaggioli

L'éminent bâtonnier reconnaît, que son client n'a pas un passé irréprochable. Mais on ne doit pas juger un homme sur ses antécédents. Toutes les condamnations subies par Roupo ne feront pas qu'il soit l'auteur de la mort de l'abbé Nicolai.

L'honorable défenseur établit ensuite que toutes les menaces attribuées aux Giuseppi et à Roupo ne reposent sur aucun fondement sérieux. Ce sont là de pures racontars qui ne peuvent contribuer à fournir la conviction des juges.

Contrairement à ce que prétend l'accusation il n'y a dans cette affaire ni préméditation, ni guet-apens. Le jury l'a décidé il y a 3 mois, en acquittant tous les accusés qui étaient alors poursuivis. Il a écarté par la toute idée de complot.

Le 1er mai 1904, à Carbini, il y a eu tout simplement un moment de panique et d'affolement. Chacun s'est armé et des coups de feu ont retenti. Jean Giuseppi fut tué le premier, et ce n'est qu'en voyant tomber son oncle que Dono Giuseppi a tiré sur l'abbé Nicolai.

Dans ces conditions celui qui a donné la mort au malheureux abbé. Il l'a toujours dit, alors même que poursuivi en cour d'assises il était menacé d'une condamnation.

Quant à Roupo qui ne peut insinuer qu'il a tiré. Il n'était même pas dans la maison d'où sont partis les coups de feu. Il se trouvait chez Marcellesi. Cela résulte de la déposition de M. l'abbé Nicolai, vicaire de Portovecchio dont nul ne désapprouve la sincérité.

Dans une émouvante péroraison, l'éminent défenseur convie le jury à rendre un verdict d'acquittement.

Plaidoirie de Me de Caraffa

Me de Carolla présente avec son talent habituel, la défense de Nicolai Antoine dit Maestrino.

A son tour l'éminent maître discute le point de savoir qui de Giuseppi ou de Nicolai a été frappé le premier et il établit que c'est l'abbé Nicolai. Cela résulte de la déposition du vénérable abbé Nicolai dont personne ne peut suspecter la parole puisque s'élevant au-dessus des haines et des misères d'ici-bas, il est mort en pardonnant à ses assassins. Vainement dit on qu'il s'est rétracté. Sa deuxième déclaration est faite au moment où, déjà râlant, il n'avait plus sa complète liberté d'esprit.

Le coup venu de la maison de l'instituteur Nicolai n'était donc qu'une riposte et dans ces conditions celui qui a tiré quel qu'il soit n'agi dans un moment d'exaspération compréhensible et justifiée.

Quant à Maestrino il n'est pour rien dans la mort de l'infortuné Jean Giuseppi. Son co-accusé ont pu insinuer qu'il était coupable pour obtenir leur acquittement, mais on ne saurait ajouter foi à leurs déclarations intéressées.

Me de Carolla demande en termes chaleureux l'acquittement de Maestrino.

Le Verdict

Le verdict du jury déclare Nicolai Antoine, dit Maestrino, coupable de meurtre sur la personne de Jean Giuseppi, et Giuseppi Jean-Baptiste dit Roupo coupable de complicité de meurtre sur la personne de l'abbé Paul Nicolai.

En conséquence la Cour les condamne la premier, à 5 ans de réclusion, le second à 5 ans de travaux forcés.

La session est close.

Nécrologie

M. Peppo Pomonti

M. Peppo Pomonti, vice-consul de France, contrôleur civil en Tunisie, vient de succomber à la longue maladie qu'il avait contractée dans le protectorat ; il était âgé de 45 ans.

Brillant élève du lycée de Bastia, après qu'il eût terminé son service militaire, il passa trois ans au Mont Liban pour étudier la langue arabe, puis fut appelé auprès de son oncle, le comte Patrimonio, alors consul général à Beyrouth.

Nommé secrétaire du contrôle civil au Kef, vers la fin de 1886, il occupa successivement la même situation à Kairouan et à Sfax, où il rendit de signalés services grâce à sa parfaite connaissance de la langue arabe et des coutumes locales. En 1896, contrôleur civil à Gabès ; en 1899, directeur des services judiciaires du gouvernement tunisien ; il était depuis trois ans contrôleur civil à Grombalia, lorsque son état de santé l'obligea à demander sa mise en disponibilité.

M. Peppo Pomonti comptait parmi les fonctionnaires les plus distingués et les plus sympathiques de l'administration de la protectorat. Chargé à différentes reprises de missions fort délicates, il s'en était acquitté avec le plus grand succès. Il était tout désigné pour occuper les plus hauts emplois dans ce pays auquel il s'était attaché et à la prospérité duquel il n'a cessé de travailler, tant que sa santé le lui a permis. Dans le cours de l'année 1901, il avait reçu la croix de commandeur du Nichan Iftikar et celle d'officier de l'ordre impérial du Dragon de l'Annam.

Pendant trois ans, il a lutté contre le mal, pendant trois ans, son excellente mère, son frère, sa belle-sœur lui ont prodigué les soins les plus affectueux : c'est entre leurs bras qu'il s'est éteint jeudi.

Samedi matin ont eu lieu les obsèques. Le deuil était conduit par son frère, M. Ernest Pomonti, professeur au lycée, et par son neveu, M. Henri Pomonti, entouré de nombreux parents et d'amis.

Nous prenons une part très vive au deuil qui frappe Mme Pomonti-Patrimonio, M. et Mme Ernest Pomonti, Mme et M. Bonnet, et les prions d'agréer nos sincères condoléances.

MUSIQUE MILITAIRE

PLACE SAINT-NICOLAS

Programme du 18 mars, à 3 h.

Marche des Algériens,	Bosc.
Tolosa, ouvert,	Reynaud.
Morena, valse,	Lacôme.
Salambô, fant.,	Reyer.
Si tu voulais ! bluette,	Turine.

Le Chef de Musique, J. LANY.

AU « JOURNAL OFFICIEL »

Ministère de la Guerre

Le sergent-major surveillant Giuliani, du pénitencier mixte de Teboursouk, est nommé caserner de 2e classe en Algérie.

Le caserner de 2e classe Foli, de Saida, est désigné pour être employé dans la direction du génie de Verdun.

École de Versailles

Le maréchal des logis Torre, du 38e régiment d'artillerie, est admis à suivre les cours de l'école de l'artillerie et du génie, section des équipages militaires.

École de Saint-Maixent

Les sous-officiers dont les noms suivent ont été admis à l'école militaire d'infanterie, à la suite du concours de 1905 :

Battistini, sergent au 31e.
Emanuelli, sergent-fourrier au 8e.
Granelli, sergent au 33e.
Libarelli, sergent au 23e chasseurs.
Zeppelli, sergent-major au 3e.
Raffaelli, sergent au 3e étranger.

Finances

M. Gambotti François-Félix, adjudant au 85e d'infanterie, est nommé percepteur de 4e classe, à Saint-Vincent sur Jabron.

Palmes académiques

M. le docteur Acquaviva Don-Joseph, médecin à Marseille, est nommé officier d'académie.

TheâtreMunicipal

Direction Simongiovanni-Sola

A la demande générale, ce soir dimanche, 2me et dernière représentation de

Ballo in Maschera

Opéra en 4 actes de Verdi

Pour la location s'adresser à M. Poggi, coiffeur.

Clef des Songes

Femme rêvant Congo
Gagnera le gros lot.
En tout cas, l'affirme, elle
Deviendra la plus belle.
Une extra lucide, à Victor Valentin.

NOUVELLES RELIGIEUSES

PAROISSE SAINTE-MARIE. — Une grande mission sera donnée dans la paroisse Ste-Marie. Elle s'ouvrira dimanche à l'issue des Vêpres qui auront lieu à 2 heures et demie. Le Directeur de la mission est M. l'abbé Augier, docteur en théologie et ancien recteur de l'Université d'Ottawa (Canada).

Les exercices auront lieu, le matin à 6 heures et le soir à 8 heures.

Le dimanche le sermon sera donné après les Vêpres, à 4 heures.

PENSIONNAT SAINT JOSEPH. — Lundi, 19 mars, la fête de St-Joseph sera célébrée ainsi qu'il suit dans la chapelle des Religieuses : Messes à 6 et 8 heures, Grand'Messe à 10 heures. A 3 heures, Vêpres, sermon par M. l'abbé Geyo, prédicateur du Carême, Bénédiction du Saint-Sacrement.

La quête sera faite par Mlles Marie Agostini et Marie-Antoinette Periochi.

Petite Gazette

Variations Atmosphériques du 17 mars

Thermomètre — 7 heures du matin : 12° à midi 16-8 à 6 heures du soir + 13 ; Maxima + 17° Minima 9 ;
Baromètre 7 heures du matin, 770 mm. à midi, 770 mm. 6 heures du soir, 768 mm.
Vent. — Dans la matinée, N. E. faible, Dans l'après-midi, calme.
Etat du ciel, découvert.
Pluviomètre, à 7 h. du matin : 0 mm

Infiltrations dangereuses

Le Comité d'hygiène est vigilant toutes les fois que la santé publique est menacée, fera bien de rechercher à quelles causes est due l'épidémie typhique qui sévit à Bastia depuis bientôt deux mois, avec une réelle intensité ; on parle d'infiltrations dangereuses dans la canalisation de nos eaux potables qui voisine avec la grand collecteur ; des recherches minutieuses dans ce sens deviennent nécessaires, et il suffira, nous en sommes convaincus, de signaler une des causes possibles de cette épidémie, pour qu'on prenne sans retard, des mesures prophylatiques qui s'imposent.

Lanternes s. v. p.

A la tombée de la nuit, chaque soir bien nombreux sont les attelages qui circulent sans lanterne et à une allure d'autant plus dangereuse qu'elle est des plus vives.

Quelques procès-verbaux feraient cesser de pareils abus ; les gendarmes et agents feraient bien, dans l'intérêt de la circulation, de se montrer impitoyables.

Ecole de Saint-Cyr

Le concours pour l'admission à l'Ecole spéciale militaire aura lieu les 12, 13 14 et 15 juin 1906, à Bastia pour le département de la Corse.

Les candidats à ce concours devront se faire inscrire à la Préfecture de la Corse avant le 16 avril 1906, dernier délai.

Pour tous autres renseignements s'adresser aux Sous-Préfectures et à la Préfecture de la Corse (1re Division).

Traversée mouvementée

Le voilier « La Foi » capitaine Antonorsi, est arrivé l'autre jour dans notre port venant de Portovecchio avec un chargement de 150 tonnes de sel.

Lundi soir, en sortant de Portovecchio ce voilier a essuyé une violente tempête de libeccio et ce n'est que grâce au sang froid du capitaine Antonorsi, un marin aussi habile qu'expérimenté, que le voilier a pu arriver sain et sauf dans notre port.

École des Frères

Dimanche, 18 courant, une quête sera faite à Saint Jean, après les vêpres par Mmes de Carbuccia, Humbert Gaggero, Mlles de Caraffa et Lota-Gavini, en faveur de l'école chrétienne, privée depuis quinze ans des subsides de l'Etat.

Le Directeur recevra avec reconnaissance, soit directement, soit par l'intermédiaire des dévouées quêteuses, les offrandes des personnes qui ne pourraient se rendre à la paroisse.

Objet trouvé

Il a été déposé dans nos bureaux une médaille en argent avec chaînette.

Pilules Suisses

25 ans d'existence, des cures nombreuses, le prix modique de 1 fr. 50 la boîte, ont fait aux Pilules Suisses leur juste popularité. Mieux que tout autre remède, même plus cher, les Pilules Suisses donnent des résultats certains dans les cas de migraine, inappétence, maux d'estomac et constipation.

Au Port

Services de vapeurs Arthur C. Southwell.

Vapeur italien « Varese », capitaine Colotto, de 1.095 tonneaux, reparti à destination d'Odessa.

Objets perdus

Il a été perdu un chapelet noir monté en argent avec une grande médaille et crucifix en argent.

Le rapporter contre récompense au bureau du journal.

Avis

Tous les porteurs de valeurs minières sont priés de s'adresser pour tous renseignements à M. de Vincenti, remisier, 20, rue St Lazare, Paris.

A vendre

Belle voiture d'occasion ; s'adresser à la Compagnie du Gaz.

Maladies des yeux

Docteur Ambrunaz, Cours Grandval, 2, à Ajaccio.

Les malades qui entrent en traitement dans sa Clinique, sont placés sous la direction d'une dame française compétente.

AVIS

Le travail du recensement étant près d'être achevé, M. le Maire prie les personnes qui auraient encore par devers elles les feuilles individuelles et collectives de vouloir bien les remettre à la Mairie, 2e bureau, avant le 20 mars courant.

La Maison

Dque MATTEI aîné

Place Saint-Nicolas, Bastia

recevra très prochainement un chargement de sel gros des îles d'Hyères. A l'arrivée du navire le sel sera vendu 10 fr. environ les 100 kilos.

COMPAGNIE MÉDITERRANÉENNE DE NAVIGATION

NOUVEAUX SERVICES RAPIDES

Corse — Algérie — Tunisie — Italie

Départs de Bastia

		Arrivées à	
Jeudi	4 heures soir.	Marseille.	Vendredi, 7 heures m.
Jeudi	9 heures soir.	Nice	Vendredi 6 heures m.
Dimanche	10 heures matin.	Tunis.	Lundi, 11 heures m.
Samedi	10 heures soir.	Naples.	Dimanche, 5 heures s.
Jeudi	minuit.	Livourne.	Vendredi, 4 heures m.
Samedi	10 heures matin.	Nice & Marseille	(commercial).

Départs de Marseille

		Arrivées à Bastia	
Marseille	Samedi, 3 heures s.	Dimanche	6 heures m.
Nice	Samedi, 10 heures m.	Samedi	7 heures s.
Tunis	Mercredi, midi.	Jeudi	1 heure s.
Naples	Mercredi, 5 heures soir.	Jeudi	11 heures m.
Livourne	Vendredi, minuit.	Samedi	4 heures m.
Cette	Jeudi, midi.		
Marseille	Mardi, soir.	(commercial), Jeudi 7 heures matin.	
Nice	Mercredi, soir.		

Marseille — Ajaccio — Propriano

Départ de		Arrivées à	
Marseille	Dimanche, 4 heures soir.	Ajaccio	Lundi, 7 heures matin.
Ajaccio	Lundi, 5 heures soir.	Propriano	Lundi, 5 heures soir.
Propriano	Mardi, 11 heures m.	Ajaccio	Mardi, 1 heure soir.
Ajaccio	Mardi, 6 heures s.	Marseille	Mercredi, 7 heures matin.

DERNIÈRES NOUVELLES

Service télégraphique spécial du *Petit Bastiais*

00143

BOURSE DE PARIS

	16 mars	17 mars
Rente 3 0/0 ancien	99.00	99.25
— 3 1/2 0/0 nouveau.	99.50	99.65
	ex-coupon.	

Conférence Socialiste à Ajaccio

Ajaccio, 17 mars.

M. Renaudel, délégué du parti socialiste, est arrivé ce matin, à Ajaccio, où il doit donner plusieurs conférences.

M. Renaudel fera demain sa première conférence. Il traitera le sujet suivant : « Pourquoi nous sommes socialistes. »

Le Président de la République au CONCOURS GÉNÉRAL AGRICOLE

Les Vins Corses

Paris, 17 mars.

Le Président de la République, accompagné du ministre de l'agriculture, a visité ce matin le Concours général agricole, organisé dans la galerie des machines, au Champ de Mars.

M. le conseiller Landry, propriétaire à Calvi, et M. le docteur Sanzini, propriétaire à Saint-André d'Orcino, ont obtenu une médaille d'argent, pour leurs vins rouges.

Nouvelles Militaires

Emplois civils

Paris, 17 mars.

M. Ullas, ex-adjudant au 163e régiment d'infanterie, est nommé expéditionnaire à la Caisse des dépôts et consignations.

UN INCIDENT à l'évêché de Dijon

Dijon, 17 mars.

Mgr Le Nordez, ancien évêque d'Amasionnaire de Dijon, a refusé de remettre les clefs de l'évêché au nouvel évêque, qui a été obligé d'aller se loger au Grand Séminaire.

La grève des Mineurs

M. Clémenceau A COURRIÈRES

32.000 grévistes

Lens, 17 mars.

M. Clémenceau est arrivé ce matin pour visiter le bassin houiller, où règne la grève.

Les grévistes suivent le cortège du ministre poussant les cris répétés de : « Vive la grève ! Vive la Révolution ! La Justice ou la mort ! »

Le nombre des ouvriers mineurs qui ont adhéré à la grève augmente sur plusieurs points du bassin.

On compte actuellement 32 000 grévistes.

De nombreux ouvriers vont quitter le travail incessamment, si satisfaction n'est pas donnée à leurs camarades.

Les grévistes sont calmes ; la liberté du travail n'est pas entravée.

Le service d'ordre est assuré par la gendarmerie ; aucune troupe n'a été envoyée sur les lieux.

Des réunions ont été tenues aujourd'hui par les délégués du comité exécutif de la grève.

M. Clémenceau y assistait.

Au cours de ces réunions le ministre de l'intérieur a déclaré qu'il respecterait le droit de grève.

Il a invité les mineurs au calme, promettant de ne pas envoyer de troupes sur les lieux, tant que le calme régnerait.

M. Clémenceau a insisté pour que la liberté du travail ne fut pas entravée par des attentats contre les propriétés.

Le ministre a ensuite visité les mines de Courrières.

Le nouveau Directeur de la Sûreté générale

Paris, 17 mars.

M. Hoard, préfet de la Marne, est nommé directeur de la Sûreté générale, en remplacement de M. Cavard, nommé directeur honoraire.

LA CATASTROPHE de Courrières

Les cadavres

Lens, 17 mars.

Le travail de sauvetage des cadavres n'a pu être repris aujourd'hui, en raison de l'odeur épouvantable qui règne au fond de la mine.

Les médecins ne cachent pas leur inquiétude au sujet des sauveteurs, malgré toutes les précautions et mesures nécessaires qui sont prises pour éviter la contamination qui pourrait provenir des cadavres.

LE PARLEMENT Chambre des Députés

Séance du matin

Présidence de M. DOUMER

La séance est ouverte à 9 h.

L'un des secrétaires donne lecture du procès-verbal de la dernière séance qui est adopté.

Le budget

Suite de la discussion du projet de loi portant fixation du budget général de l'exercice 1906.

Ministère des Finances

Suite de la discussion du budget du ministère des Finances.

La discussion s'ouvre sur le chapitre 94.

Le prix des tabacs

M. Lasies

député du Gers, demande une diminution sur les prix des tabacs.

Le ministre des Finances répond que cette question dépend du parlement ; il lui est donc impossible de donner satisfaction à M. Lasies.

L'amnistie pour les délinquants

M. Parroche

député de la Marne, demande à la Chambre de voter l'amnistie pour tous les délinquants dont le montant des amendes, des confiscations et des décimes n'atteint pas la somme de mille francs.

Le ministre des Finances répond qu'il examinera cette question.

Les Chapitres

Les chapitres 94 et suivants sont successivement mis aux voix et adoptés.

Monnaies et Médailles

La Chambre passe ensuite à la discussion du budget des Monnaies et Médailles.

M. Rouland, rapporteur, développe les conclusions de son rapport.

Tous les chapitres de ce budget sont mis aux voix et adoptés.

Postes et Télégraphes

L'ordre du jour appelle ensuite la discussion du budget des Postes et Télégraphes.

M. Sembat, rapporteur, donne lecture de son rapport.

La discussion générale est ouverte.

M. Chastenet

député de la Gironde, fait remarquer que cette administration n'a fait aucun progrès.

Les réformes proposées sont insuffisantes ; il faut arriver à avoir un service irréprochable.

Le service téléphonique est toujours bien défectueux.

L'orateur demande, en terminant, la création d'un chèque postal.

M. Cachet

député de la Creuse, demande que les militaires ne soient plus astreints à remettre leurs mandats au vaguemestre du régiment.

L'orateur insiste pour que les militaires aillent toucher eux-mêmes leurs mandats à leur adresse.

M. Bérard

répond que des avances d'argent seront faites aux vaguemestres des régiments, afin qu'ils puissent payer sans aucun retard les mandats qui leur seront présentés.

M. Mercier

député de la Haute-Savoie, se plaint du surmenage qui est imposé aux facteurs des campagnes.

Motion Lachaudé

M. Lachaudé dépose une motion tendant à faire renvoyer chez eux, ou, à la rigueur, dans un sanatorium, pour se faire soigner, les employés des postes atteints de tuberculose.

La discussion générale étant close, la Chambre passe à la discussion des chapitres.

Les cinq premiers chapitres sont mis aux voix et adoptés.

La séance est levée et renvoyée à aujourd'hui.

Séance de l'après-midi

Présidence de M. DOUMER

La séance est ouverte à 2 h. 35.

Le secrétaire donne lecture du procès verbal de la séance du matin qui est adopté.

Le budget

Suite de la discussion du projet de loi portant fixation du budget général de l'exercice 1906.

Ministère des Postes

L'ordre du jour appelle la discussion du budget du Ministère des Postes et Télégraphes.

A l'ouverture de la séance, M. Lasies monte à la tribune pour développer sa motion.

Motion Lasies

M. Lasies, député du Gers, dépose une motion tendant à accorder une solde double aux facteurs pendant la période électorale.

M. Bérard

fait observer qu'il ne peut pas engager l'Etat dans une pareille dépense.

Cependant, malgré les réserves de M. Bérard, la motion Lasies est mise aux voix et rejetée.

M. Thierry

député des Bouches-du-Rhône, demande que les traitements du personnel des postes soient augmentés.

M. Bérard

répond qu'il demandera les crédits nécessaires pour le prochain budget.

M. Steeg

député de la Seine, plaide ensuite la cause des jeunes facteurs.

M. Rouannet

député de la Seine, se plaint des injustices commises dans les conseils de discipline et proteste contre les notes secrètes.

M. Buisson

député de la Seine, proteste contre le favoritisme.

L'avancement doit être donné au mérite et d'après les états de service.

M. Sembat

député de la Seine, dit qu'il faut régulariser la situation des dames employées dans les postes et télégraphes et dans les téléphones.

Il désire qu'il soit donné communication des notes secrètes à tous les employés.

Motion Meunier

M. Paul Meunier, député de l'Aube, dépose une motion assurant aux dames employées les deux tiers du traitement des employés du sexe masculin.

Cette motion est adoptée.

M. Buisson

parle en faveur des sous agents ayant une famille nombreuse.

Il insiste pour que la situation de ces modestes fonctionnaires soit relevée.

Motion Puech

M. Puech, député de la Seine, présente une motion tendant à demander qu'il soit tenu compte aux sous-agents des services militaires pour l'avancement.

Le motion Puech est adoptée.

Les Chapitres

La Chambre passe à la discussion des chapitres.

Quelques orateurs présentent diverses observations.

Les chapitres 1 à 8 sont adoptés.

Les indemnités de résidence

M. Messimy, député de la Seine, développe une motion invitant le gouvernement à faire établir par une commission interministérielle un tarif commun pour les indemnités de résidence accordées aux fonctionnaires des postes.

La motion Messimy est adoptée.

Motion Viollette

M. Viollette, député de l'Eure-et-Loir, dépose une motion demandant qu'une gratification annuelle soit accordée à l'occasion du premier janvier, à tous les facteurs.

La séance est levée et renvoyée à lundi matin.

LA QUESTION MAROCAINE

LA CONFÉRENCE D'ALGÉSIRAS

La prochaine réunion du Comité de rédaction

Algésiras, 17 mars.

Le comité de rédaction de la Conférence se réunira lundi.

Les membres de ce comité vont essayer une nouvelle fois d'aboutir à une entente sur la question de la Banque d'Etat et de la police.

La discussion portera sur le nombre de parts données au consortium des banques françaises pour racheter son droit de préférence et sur la nomination d'un inspecteur de la police.

Les délégués allemands ont reçu de nouvelles instructions.

La situation n'a pas changé depuis la dernière réunion.

EN ESPAGNE

L'Empereur d'Allemagne A MADRID

Madrid, 17 Mars.

Plusieurs journaux annoncent que l'empereur Guillaume II visitera Madrid vers le milieu du mois d'avril prochain.

EN RUSSIE

Les réunions électorales

Saint-Pétersbourg, 17 mars.

Les autorités interdisent les réunions électorales des partis libéraux.

Sur plusieurs points de territoire, un grand nombre d'assemblées électorales ouvrières, devant l'absence de toute liberté de campagne électorale pour les partis libéraux et extrêmes, ont décidé de renoncer à participer aux élections de la Douma d'empire.

AVIS DE DECÈS

M. Cooper, Mlle Barbara Cooper, M. Jean-Michel Luciani, M. Jean Luciani, capitaine au long-cours (Messageries Maritimes), M. Ange-Toussaint Luciani, M. Pascal Luciani et son enfants (Amérique), M. et Mme Antoine Franceschi née Luciani, M. Jean Luciani, M. Antoine Hiacinthe Luciani, M. et Mme Antoine-Joseph Morelli, M et Mme Antoine Morelli-Nonza, M. André Morelli, avocat à la Cour d'appel ; Mme Veuve Barbarine Mancarelli née Morelli.

Les familles Dominique Luciani de Marseille, Pierre-Toussaint Georgi et Antoine Georgi.

Ont la douleur de faire part à leurs parents, amis et connaissances, de la perte cruelle qu'ils viennent d'éprouver en la personne de Madame

Marie-Françoise Cooper

NÉE LUCIANI

leur épouse, mère, fille, sœur, nièce et cousine, décédée à Saint-Didier (Vaucluse), et vous prient d'assister à son enterrement qui aura lieu lundi, 19 courant, à 2 heures de relevée.

On se réunira au Nouveau Port, hangar Cie Fraissinet.

M. et Mme Ange Angeli et leurs enfants, M. et Mme François Angeli ; M. et Mme Eugène Angeli et leurs enfants, Mme Anseldi née Angeli, M. Anseldi, commandant d'infanterie coloniale et leurs enfants, M. et Mme Hyacinthe Diss et leurs enfants.

Les familles Baldi, Angeli de Brando, Valery, Sanguinetti, Tomasi, Agostini, Giannardi et Mattei.

Ont la douleur de faire part à leurs parents, amis et connaissances, de la perte cruelle qu'ils viennent d'éprouver en la personne de

M. Ernest Angeli

leur fils, frère, petit fils, neveu et cousin, décédé à Bastia, le 17 mars 1906, à l'âge de 10 ans.

La levée du corps aura lieu aujourd'hui dimanche, à midi.

On se réunira, Cours Sébastiani, 4.

L'enterrement se fera à Pozzo (Brando).

La famille ne reçoit pas.

DÉPOT CENTRAL

1, rue Neuve Saint-Jean 1, Bastia

POMMES DE TERRE

EN GROS

pour semence et consommation

Early, Percies, etc, etc.

Aulx, légumes, savons, café, etc.

Gros et détail

Demandez partout

« UN MORELLI »

Grand Vin Apéritif

Grand Prix à l'Exposition Internationale (Bastia 1905)

Le plus Haute Récompense

SPÉCIFIQUE DEUTSCHLE

tuant instantanément les punaises

Insecticide sans odeur, inaltérable et inoffensif, pouvant être employé sans danger à des enfants.

PRIX : 0,30 et 0,60 le flacon.

Dépôt à Bastia, rue du Nouveau-Port, N° 2 au 1er étage.

Pharmacie Teilliet

10, Bd du Palais, Bastia

Emulsion normale d'huile de foie de morue aux hypophosphites de soude et de chaux.

Le litre 2 fr 25, le 1/2 litre 1 fr. 25.

Huiles pures de Foie de morue.

AU BON MARCHE

PRIX FIXE | **BARBISINO** | PRIX FIXE

BASTIA — 9, Rue de l'Opéra, 9 — BASTIA

Vente réclame.

Aperçu de quelques prix

Serviettes de toilette, nid d'abeilles, avec liteaux rouges, la serv. 0.20
Bas noir pour Dames, sans couture, semelle et talon double, la paire 0.50
Vitrage guipure blanche, festons bordés, le mètre 0.20
Tricot chandail pour homme, fond couleur, le tricot 0.95
Services damassés, 12 serviettes et la nappe, le service . . 5.95
Pochettes soie, la pochette. 0.30
Mouchoirs de poche pour homme, fond couleur, grandeur 60 centimètres, le mouchoir. 0.15
Jupons nansouk avec volants garnis de dentelle, toutes nuances, le jupon 1.95
Chemises pour Hommes, rayures fantaisie, la chemise . . 1.45

CHAUSSURES

Richelieu pour Dames, jaune ou noir, forme nouvelle, double semelle cousue, la paire 2.95
Bottines boutons ou lacets, avec ou sans bout vernis, la paire à partir de 3.50
Richelieu pour Hommes, jaune ou noir, forme mode, double semelle, cousue, la paire 4.50
Bottines pour Hommes, claque veau, double semelles cousue, article recommandé, la paire. 6.45

CONFECTIONS

Grand rabais sur tous les articles de confections pour Hommes, Jeunes Gens et Enfants.
Complets pour Hommes, cheviotte toutes nuances de drap fantaisie, le complet à partir de 10 fr. 50.
Complets en drap pour Jeunes Gens, à partir de 8 fr. 95.
Complets pour Enfants de 3 à 12 ans, drap uni ou fantaisie, nouveaux modèles, le complet à partir de 2 fr. 45.
Pantalons pour Hommes, drap toutes nuances, le pantalon à partir de *2* fr. 75.

9, Rue de l'Opéra **AU BON MARCHÉ** 9, Rue de l'Opéra

XXXIe ANNEE — MARDI 20 MARS 1906 — N° 79

Le Petit Bastiais

5 CENTIMES — JOURNAL QUOTIDIEN — 5 CENTIMES

Rédaction & Administration : 8, Boulevard du Palais, Bastia
J.-B. OLLAGNIER, Directeur

Les annonces sont payables d'avance et reçues aux Bureaux du Journal.
Faits divers, 1 fr. — Réclames (3e page), 0.75 — Divorces, 0.30 — Judiciaires, 0.25

ABONNEMENT (*Payable d'avance*)

	un an	6 mois	3 mois	
Corse	20 fr.	10 fr.	5 fr.	UNION POSTALE ET AUTRES PAYS: le port en sus.
Autres Départ.	32 »	12 »	6 »	

On ne répond pas des manuscrits déposés.

BIBLIOTHEQUE MUNICIPALE BASTIA

LE CALENDRIER

Fête d'Aujourd'hui : Saint Gabriel.
Soleil : (heure nationale)
Lever, 5 h. 40 m. — Coucher, 5 h. 41 m.
Dernier quar., le 17. — Nouv. Lune, le 24.
Fête de Demain : Saint Benoit.

19 MARS

Les Curiosités de la Semaine

Cent à l'heure sur planches.

En Amérique, on ne se borne pas à battre tous les records d'automobile sur route, on excelle à donner, même sur les planches, l'illusion de la plus étourdissante vitesse.

On joue, en effet, en ce moment, à New-York, une pièce intitulée : *The Vanderbilt Cup*, qui met en scène une course d'automobiles. Le spectateur voit arriver deux puissantes machines à grand bruit sur les planches et passer à une allure si vertigineuse, qu'il ne doute pas un seul instant qu'elles ne fassent du cent à l'heure. En réalité, les machines ne bougent pas : c'est la toile du fond qui, représentant une route au milieu d'un paysage, se déroule avec une vitesse formidable derrière les autos immobiles. Néanmoins, l'illusion est si forte et l'effet si curieux, que l'illusion est complète. On assure que la salle tout entière est déjà louée pour huit semaines.

Aussi, Paris ne pouvant être plus longtemps privé de ce délicieux frisson, annonce-t-on que *The Vanderbilt Cup* va bientôt être joué chez nous.

Espérons que cela finira mieux que l'expérience de la double boucle.

Un hôtel de 40 étages :

Avec les ascenseurs, on ne craint plus maintenant de se loger en haut des hôtels : dans celui-ci il faudra néanmoins ne pas hésiter parfois à perdre un certain temps pour monter à sa chambre. On affirme qu'on va l'édifier à New-York, sur un terrain de 30 mètres de long et de 22 à 23 mètres de large qui se trouve entre la 32e et la 33e rue, à l'ouest de la 6e avenue. Il serait disposé pour loger 2,200 personnes. L'architecte serait néanmoins assez porté à consentir au propriétaire de se limiter à 40 étages, ce qui est déjà coquet.

Repas coûteux :

L'histoire ancienne nous apprend que Vitellius donnait trois ou quatre repas par jour et que le prix de ces repas était de 400,000 nummorum, ce qui faisait plus de 80,000 francs. Plutarque nous dit que lorsque Lucullus donnait à souper dans la salle Apollon, le repas lui coûtait 50,000 drachmes, soit plus de 37,000 francs de notre monnaie.

Cléopâtre les dépassa tous en extravagance, le jour où elle but, dissoutes dans du vinaigre, deux perles d'une valeur inestimable.

Une jolie histoire qui nous arrive du Cambodge, en passant par la Canebière.

On sait que Marseille prépare une exposition coloniale qui doit s'ouvrir au mois d'avril. Toutes nos colonies y seront représentées, et parmi elles figure le Cambodge, pays du protectorat français.

Le roi du Cambodge a été invité officiellement à faire à Marseille et même à Paris un séjour de quelques semaines, aux frais, bien entendu, du gouvernement français.

Mais voilà que le souverain exotique ne veut pas se contenter d'amener une suite de quelques personnes. Il a émis la délicieuse prétention de voyager avec les cent danseuses de sa cour. On lui a objecté que cette fantaisie royale, si elle devait être réalisée, coûterait une somme respectable aux contribuables français.

Alors le monarque cambodgien a eu une idée qui décèle un esprit éminemment pratique. Ne voulant pas laisser au Cambodge ses ballerines, il a décidé de les emmener avec lui. Seulement, pour se couvrir des frais que nécessitera leur déplacement, il leur fera donner en France des représentations publiques dont il encaissera les recettes.

Tout à fait dans le mouvement, ce souverain oriental !

A qui les 1,700 000 francs ?

On recherche actuellement, dans le Borinage et dans le Nord de la France, un individu ou une famille du nom de Wiringer.

En 1845, au moment de l'invasion, un soldat originaire de Vienne (Autriche), se fixa près de Maubeuge, s'y maria et y fit souche.

Il avait laissé, dans son pays, des frères et des sœurs. L'un d'eux réalisa une énorme fortune, il est mort, il y a quelques temps, à Vienne, laissant 1,700 000 francs à ses héritiers, qu'un notaire est chargé de découvrir. Comme la branche autrichienne de Wiringer n'existe plus, c'est à la branche française que revient la fortune. Et c'est le plus proche parent qui deviendra l'héritier des 1,700,000 francs.

Le centenaire du premier bateau à vapeur:

La ligue maritime française prend l'initiative de commémorer, l'an prochain, le centenaire du lancement du premier bateau à vapeur, par Fulton.

On sait que l'invention de la marine à vapeur est dûe à un français, Jouffroy d'Albans. On élèvera à Paris, un monument dans lequel figureront Denis Papin, Jouffroy d'Albans et Fulton.

Le sultan de Jolio et Miss Roosevelt :

Le bruit avait couru que miss Roosevelt, au cours de son voyage en Orient, avait été sollicitée de devenir sultane de Jolio.

Ce bruit, aussitôt démenti, a été confirmé par M. Max Iotosh, de la suite de la fille du président.

Au cours d'un bal offert aux Américains par le sultan, celui-ci combla d'attentions miss Roosevelt, et lui fit part de son désir de la voir toujours rester dans le pays.

Puis le sultan, tirant un anneau qu'il avait à la main droite, le tendit à miss Roosevelt. L'embarras de l'Américaine et celui de ses compagnons touchaient à la consternation, car ils craignaient qu'un refus n'offensât le sultan. Miss Roosevelt avança la main que le potentat prit respectueusement en lui glissant au doigt son anneau.

Le lendemain, miss Roosevelt partit avec toute sa suite.

PIPELET.

MORTS POUR LA PATRIE

La section historique de l'état-major général vient de publier l'état nominatif, par affaires et par corps, des officiers tués ou blessés, du 19 septembre 1870 au 12 février 1871, dans les armées de Paris et de Province.

Le nombre des officiers tués est de 1,079, et la Corse compte 30 de ses enfants, dont nous citons les noms :

Lieutenants-colonels Graziani, Parran, Sanguinetti, Achilli.

Commandants Benedetti, Odiardi, Perelli, Antonini.

Capitaines Mattei, Cavellini, Padovani P., Passano, Costa, Padovani P.-L., Brignardelli, Napoletti, Levie-Ramolino.

Lieutenants Massei, Pietri, Lanfranchi, Vinciguerra.

Sous-lieutenants Orsini, Maira, Grisetti, Acquaviva, Mariani, Casabianca, Leca, Molinari et Rinieri.

La Corse est le seul département français qui n'ait pas encore donné un témoignage de reconnaissance à ceux qui sont tombés en défendant le sol de la Patrie.

F. S.

MUSIQUE MILITAIRE

PLACE SAINT-NICOLAS

Programme du 20 mars, 4 3 h.

Marche militaire,	Gung'l.
L'Italienne à Alger,	Rossini.
Fiançailles, valse lente,	Wesly.
Sextuor de Lucie,	Donizzetti.
La Source, mar. du ballet,	Delibes.

Le Chef de Musique, J. LANT.

LE PALUDISME EN CORSE et l'Académie de Médecine

Nous adressons nos bien vifs remerciements à M. le professeur Laveran qui, à l'Académie de Médecine, veut bien essayer de lutter contre le Paludisme, ce fléau de notre côte orientale.

Dans la dernière séance de l'Académie de médecine, nous trouvons la note suivante de M. Laveran, membre de cette assemblée :

« J'ai l'honneur de présenter un *Rapport sur la situation sanitaire du Domaine national Agricole de Casabianda*, par le docteur Pascal Zuccarelli.

Dans un travail sur l'assainissement de la Corse, j'ai signalé à l'Académie, dès 1902, les heureux résultats qui avaient été obtenus à Casabianda dans la lutte contre le paludisme. Depuis lors, l'œuvre d'assainissement a été poursuivie, le desséchement des marais a continué, la protection des habitations contre les moustiques a été assurée plus complètement qu'elle ne l'était à cette époque, l'emploi préventif de la quinine s'est généralisé, enfin l'hygiène générale des travailleurs du domaine s'est améliorée.

L'insalubrité de Casabianda était si grande naguère, que le pénitencier qui y avait été installé dût être évacué, en 1905, la morbidité palustre s'est abaissée à 7 p. 100. « Cet état sanitaire, exceptionnellement heureux, écrit M. Zuccarelli, a diminué dans une notable proportion, les journées de chômage qui étaient autrefois très nombreuses. En outre, la confiance et la sécurité des ouvriers sont devenues complètes ; ils se sentent protégés, ils ne redoutent plus la malaria et ils travaillent tranquilles, heureux de remplir leur labeur quotidien. »

Une grande part dans cette œuvre remarquable d'assainissement revient à M. le docteur Zuccarelli, qui est le médecin du domaine de Casabianda.

Je demande que ce très intéressant rapport soit renvoyé à la commission des épidémies.

Ce que disent les Journaux

La Petite République

Sur la déclaration ministérielle :

« Nous avons trouvé avec satisfaction, dans la déclaration ministérielle, la promesse d'agir avec toute la sévérité nécessaire non contre des fanatiques égarés, mais contre les impudents exploiteurs d'une foi qui ne fut jamais menacée. Nous y avons, en outre, recueilli l'assurance que les réformes sociales, par nous réclamées, demeurent parmi les préoccupations les plus pressantes du nouveau Cabinet. Sans doute, certains des problèmes, qu'un avenir prochain va poser, ne semblent pas encore résulter dans les intentions ministérielles, mais l'autorité déjà si grande

---

52 — FEUILLETON DU PETIT BASTIAIS

Le Conducteur d'Omnibus

PAR

ALFRED SIRVEN & A. SIÉGEL

PREMIÈRE PARTIE

Les Deux Enfants

1877

Ce qui se déroulait autour d'elle était comme une série d'images déposées de légendes. Les explications minées de Jean-Paul lui faisaient défaut. D'un geste, d'un regard, il lui en disait long. Et accoutumée à ce langage, elle lui répondait d'une façon intelligible pour lui seul.

Malgré la bonne volonté de Loriol et de sa mère, qui se traduisait par des efforts désespérés, elle n'arrivait ni à les comprendre, ni à se faire comprendre par eux.

Pour les besoins ordinaires et matériels de l'existence, cela allait encore bien. Elle pouvait exprimer par gestes qu'elle avait faim ou soif, froid ou chaud. Mais les mille impressions qui naissaient dans son cœur ou dans sa cervelle devaient y demeurer renfermées. Sa pensée était comme murée dans son âme, pauvre oiseau emprisonné dans cette terrible cage : une bouche muette.

La pauvreté en était si triste, si triste, que sa santé s'en ressentit.

— Vois donc, dit un jour la mère Loriol à son fils, comme l'enfant est pâlotte ; ses beaux yeux sont cernés, elle a un rire qui fait mal.

— Si on faisait venir un médecin, répondit Jean inquiet, elle est peut-être malade.

La vieille hocha la tête.

— Elle n'est pas malade, elle s'ennuie, voilà tout. C'est élevé à la campagne, je vois ça à son teint hâlé, et ça s'habitue à Paris. Il faudrait la mener promener au grand air.

— Bon, dit Loriol, demain c'est mon jour de congé, on lui paiera une bonne petite soupe sur l'herbe.

Un mois de février d'une douceur exceptionnelle avait succédé presque sans transition aux froids rigoureux qui venaient de finir.

L'enfant fut toute surprise de voir que, le matin, la mère Loriol l'habillait avec un soin plus grand que les autres jours.

Elle frappa joyeusement ses petites mains l'une contre l'autre, lorsque, conduite devant une glace, elle se vit la tête couverte d'un beau chapeau de feutre noir, orné de rubans cerise, dont la couleur éclatante seyait merveilleusement à ses cheveux noirs, brillants comme du jais.

Son étonnement fut encore plus grand quand elle aperçut Loriol, vêtu non pas de son uniforme de conducteur, mais tout en noir comme un monsieur.

Un « tuyau de poêle » luisant avait remplacé le képi galonné. Il était superbe dans son endimanchement.

Pourquoi s'était-il fait si beau ?

C'était, comme il le disait lui-même, pour offrir à la petite une « balade » d'importance.

Il avait, du côté de Vanves, un ancien camarade qui, ayant fait un petit héritage et pris sa retraite comme conducteur, plantait ses choux dans un champ attenant à une maisonnette.

C'était là qu'il conduisait « sa fille », ainsi qu'il l'appelait.

Pour sûr, cela ferait du bien à l'enfant.

Marie passa une journée charmante. A Vanves, cela ressemblait à Orsenes.

De la terre cultivée, des arbres et des poules, oui, des poules.

Il y avait même un chien qui lui rappelait Cupidon.

Par moments, il lui semblait qu'elle allait voir arriver Nais et Jean-Paul, son cher Jean-Paul, l'être qu'elle aimait le plus au monde.

Mais quand le soir vint et qu'il fallut s'en retourner à Paris sans avoir vu Nais ni son garçon, la pauvre Marie devint toute triste.

C'était donc fini ?

Elle était donc séparée d'eux pour toujours ?

— Voilà encore qu'elle pleure ! s'écria Loriol désespéré, mais qu'est-ce qu'elle a donc !

« Si seulement elle pouvait parler, elle me le dirait, mais bernique !

Il l'embrassa pour la consoler.

Elle lui rendit son baiser, mais sans cesser de verser des larmes.

La première idée de Jean avait été de prendre le tramway pour revenir.

Il se ravisa.

— Le temps est beau, la soirée n'est pas trop fraîche, pensa-t-il, nous allons revenir tout doucement à pied jusqu'à l'Odéon, où nous grimperons sur l'omnibus pour rentrer chez nous. La marche fera peut-être du bien à l'enfant ; ça dégourdira ses petites jambes. Si elle est fatiguée en route, j'en serai quitte pour la porter de temps en temps.

Ils se mirent en route d'un pas allègre.

Vers dix heures du soir, arrivés à Paris au bout de la rue de Vanves, ils furent arrêtés, derrière le cimetière, par un rassemblement qui obstruait la rue du Champ-d'Asile, habituellement déserte.

Loriol se mêla aux badauds, parmi lesquels courait une émotion des plus vives.

On parlait de choses extraordinaires, mystérieuses.

Poussé par la curiosité, il n'eut qu'à prêter l'oreille aux propos des groupes, pour être renseigné au bout de peu de temps.

Depuis quelques jours, les habitants du quartier remarquaient un fait étrange.

Il y avait, dans la rue du Champ-d'Asile, une petite cabane dans laquelle les cantonniers serraient leurs outils.

On savait que cette baraque ne servait de logement à personne.

Cependant, chaque soir, à travers la fente de la porte, on voyait une lumière briller subitement et s'éteindre aussitôt.

Des craintes s'éveillèrent.

On se dit que, peut-être, des malfaiteurs se réfugiaient là et comme depuis un mois, il s'était produit plusieurs attaques nocturnes aux abords, qu'une semaine auparavant, le boutique d'un brocanteur de l'avenue de Châtillon avait été dévalisée, on pensa que la baraque donnait asile aux coupables.

La police avait été prévenue et, de loin, on voyait les képis des agents, stationnant devant la cabane et attendant le moment voulu pour pénétrer à l'intérieur.

C'était ordinairement le soir, vers neuf heures, que la lumière était signalée.

Il n'y avait pas cinq minutes que le brigadier Linchard et ses deux hommes étaient à leur poste, quand, à travers une fente, une lueur fugitive brilla.

Ils frappèrent.

On ne leur répondit pas.

La porte était fermée par une serrure dont la clef était confiée à la garde du chef cantonnier, mais cette clef avait été perdue par lui depuis un mois environ et on n'avait pas jugé à propos de se presser pour en refaire une autre. La baraque ne renfermant que des outils de peu de valeur.

(*A suivre*)

de, qui s'attachait au ministère et au tabac de Briand, vient encore de s'écrouler par l'intervention avec lequel la majorité républicaine a applaudi à ses déclarations toutes frémissantes de clairvoyante sincérité. C'est assez dire de quel poids pèsera sur les résolutions du Conseil l'argumentation éloquente du ministre socialiste.»

Le Soleil

L'agitation n'a aucun caractère politique, elle est exclusivement religieuse. Les catholiques de tous les partis, depuis des progressistes jusqu'à des royalistes en passant par des ralliés et des bonapartistes, ont défendu les églises que l'Etat veut dévaliser, comme ils s'apprêtaient encore pour ouvrir ces mêmes églises lorsque l'Etat les aura fermées.

Ces comme catholiques que nous nous insurgeons. Les catholiques avaient toujours refusé de se battre, aujourd'hui d'autant mieux que le ministère Clemenceau est un ministère de combat et de guerre civile, un ministère de démolitions sociales et nationales.

La République Française

Il revient de ce premier conseil du cabinet avec le Parlement que le cabinet actuel n'a pu se former et n'a pu réunir une majorité qu'en laissant dans l'ombre un certain nombre de questions essentielles.

La déclaration dont il a donné lecture est d'une banalité probablement concertée et ne pouvait par cela même soulever aucune objection sérieuse. M. Sarrien a insinué qu'on allait poursuivre les prêtres et les laïques promoteurs de la résistance, mais ces poursuites seront-elles une solution?

On nous permettra un surplus de ne pas attacher une importance excessive au vote qu'a rendu la Chambre dans sa séance d'hier, ni au changement de ministère qui vient de se produire. Il n'y a qu'à engager la bataille électorale avec courage.

L'Autorité

C'est par la famine que M. Clémenceau espère avoir raison des catholiques. Pour se convaincre qu'il se trompe, il n'a qu'à tendre l'oreille du côté de Rome. On se passera de ses associations cultuelles.

Si le commandant de Corselles Horz s'imagine que la Haute-Cour empêchera les catholiques de défendre leur foi et leurs biens, s'il croit intimider les organisateurs de la résistance, c'est qu'il ne sait ni ce que c'est que la foi religieuse, ni ce qui l'anime dans cette voie d'attentats et de violences.

Quand on a un passé de coquin comme le sien, on ne se risque pas à s'en prendre à tout un peuple.

L'Application de la Loi de Séparation

Penta di Casinca

Vendredi dernier l'inventaire devait avoir lieu à Penta et, dès huit heures et demie du matin, les abords de l'église paroissiale ont été occupés par la brigade de gendarmerie de Casabianca. Cette précaution, que n'eut réclamée ni l'agent du trésor ni le maire de la commune et dont nous ignorons l'inspirateur, était plutôt de nature à semer tout au moins, une population qui passe à juste titre pour une des plus tranquilles de l'arrondissement de Bastia. Nonobstant l'ordre et le calme n'ont pas cessé de régner parmi les habitants qui étaient déjà réunis, les hommes sur la place du village, les femmes dans l'église.

A dix heures, M. le Percepteur de Vescovato, accompagné par M. le Maire de Penta, se présente devant l'église. Là il est reçu par M. le Curé, entouré du conseil de fabrique. M. le Curé et, après lui, le président du conseil de fabrique, donnent lecture des déclarations, très fermes et très mesurées à la fois, par lesquelles ils protestent contre une opération à laquelle ils ne consentent de catholiques leur défend de prendre part.

A ce moment, les portes de l'église sont fermées par les fidèles assemblés à l'intérieur qui se refusent à les ouvrir, malgré les invitations réitérées de M. le Maire et de M. le Percepteur. Devant l'impossibilité où il se trouve d'accomplir sa pénible mission, le représentant de l'administration se retire.

Les portes s'ouvrent alors et, sur la demande des assistants, le Saint Sacrement est exposé sur l'autel, on chante le *Parce Domine*, le *Miserere*, et l'heure est avancée de la bénédiction qui devait être donnée le soir, à l'occasion de la neuvaine de la fête de Saint-Joseph. Après la bénédiction la foule s'est dispersée aux cris de : Vive la Religion! Vive la France!

Saint-André de Cotone

Après deux tentatives infructueuses, l'inventaire a pu avoir lieu à Saint-André de Cotone. M. le Receveur des domaines de Corvione, assisté d'un commissaire spécial, de deux soldats du génie et de trois brigades de gendarmerie, sous la direction d'un lieutenant, a commencé les opérations dans cet localité à 7 heures du matin.

M. l'abbé Brandizy curé de la paroisse, prévenu après que l'église avait été cernée par la gendarmerie se rend, immédiatement sur les lieux avec son conseil de fabrique et son premier acte est de protester avec tout le courage qu'on lui sait contre la violation manifeste de la loi par ceux là mêmes qui ont mission de la faire respecter. Cela fait, l'abbé campe crânement sur la porte de l'église et déclare énergiquement aux cambrioleurs qu'ils ne passeront outre s'ils ne passent à la population, retenus à distance par un cordon de gendarmes, de s'approcher de leur pasteur pour entendre la protestation qu'il va dire; après on aura long pourparler entre le curé, le receveur, le commissaire et le lieutenant. — Satisfaction est donnée au désir de M. l'abbé Brandizy qui lit alors d'une voix forte et émue une protestation indignée contre cet attentat sacrilège. Après lui, M. le capitaine Domenichi, président du conseil, proteste à son tour, au nom de la fabrique.

Les protestations lues, M. le Commissaire n'ayant pu obtenir les clefs de l'église, donne l'ordre aux sapeurs d'enfoncer les portes, ce qui est fait en quelques minutes et ainsi les opérations ont pu se faire sans incidents et en l'absence du curé et des membres du conseil de fabrique qui n'ont pas voulu pénétrer dans l'église.

Lycée de Bastia

FÊTE DU PETIT LYCÉE

donnée à l'occasion de la Mi-Carême

Jeudi 22 mars 1906 de 2 à 5 h. du soir

Bal d'enfants paré et costumé

PROGRAMME

Première Partie

1. Défilé et évolutions du cortège précédé par la musique des « Bigophones »
2. « Symphonie suave » en l'honneur du Roi et de la Reine par la musique des « Bigophones. »
3. Rondes et rondeaux. — Danse de l'Escargot. — Baby Pelki. — Danses diverses (avec orchestre de mandolines dirigé par M. Bacci).

Deuxième Partie

1. Grand cotillon (18 figures). Surprises. Cavaliers conducteurs : MM. Delalande, Rossoch, Maestracci, Montigny, Paraldi, Pietri-Gusseo, P. Gusseo.
Dames Conductrices : Mlles A. Ramelli, G. Agostini, Minighetti, I. Rimelli, Montigny, Y. Nivelle, A. Nivelle.
2. Farandole et adieux.

Le Provisseur a l'honneur d'inviter à ce divertissement les familles des élèves et les amis du petit lycée. Il ne sera envoyé aucune invitation spéciale. Les enfants costumés devront, à leur arrivée, se rendre dans la Cour des grands pour la formation du cortège.

Entrée générale par le boulevard du Palais.

En cas de mauvais temps (pluie ou bise) la fête serait remise au dimanche 25 mars

Votes de nos Députés

Scrutin sur l'ordre du jour de M. Mougeot dans l'interpellation sur la politique générale, qui est ainsi conçu :

« La Chambre confiante dans le gouvernement, passe à l'ordre du jour. »

Nombre de votants . .	487
Majorité absolue . . .	244
Pour l'adoption. . .	304
Contre	183

La Chambre a adopté.

Les cinq députés de la Corse ont voté pour.

L'Election Présidentielle

M. Toussaint Caneri, député de la nation française au Caire, qui avait adressé à M. Fallières un télégramme de félicitations à l'occasion de son élection à la présidence de la République, a reçu de l'Agence Diplomatique de France la lettre suivante :

Monsieur le Député,

Vous avez bien voulu, à l'occasion de son élection à la Présidence de la République, adresser à M. le Président Fallières un télégramme de félicitations au nom de la Colonie Française du Caire.

M. Rouvier me charge de vous transmettre les remerciements de M. le Président Fallières pour ce témoignage de sympathie auquel il a été très sensible.

Agréez, Monsieur le Député, les assurances de ma considération très distinguée et de mes meilleurs sentiments.

F. DE LA BOULINIÈRE.

Nécrologie

Mme Cooper-Luciani

Mme Françoise Cooper, née Luciani, qui s'était rendue dans le Vaucluse pour suivre un traitement, est décédée à Saint Didier. Sa dépouille mortelle a été ramenée lundi matin par le paquebot de Marseille. Le cercueil a été déposé dans le hangar de la compagnie Fraissinet transformé en chapelle ardente.

A 2 heures de relevée le cortège s'est formé sur les quais et s'est dirigé vers l'église paroissiale. Une foule nombreuse entourait M. Cooper et MM. Luciani, qui conduisaient le deuil. Chacun a pris une vive part à la disparition prématurée de cette tendre et incomparable épouse, de cette mère si dévouée, de cette fille et sœur si affectueuse. Si les regrets qui se sont manifestés autour de ce cercueil pouvaient diminuer la profonde affliction des familles Cooper et Luciani, certes ils ne pouvaient être ni plus sincères ni plus unanimes.

Nous adressons à MM. Cooper, Luciani et Francesconi, nos condoléances les plus émues.

«AU « JOURNAL OFFICIEL »

Ministère de la Guerre

MM. les sous-lieutenants d'infanterie dont les noms suivent ont été promus au grade de lieutenant : Lagardo, du 163e ; Peloni, du 75e ; Pantalacci, du 86e ; Cottoni, du 163e, et Bonafoux, du 163e ; Massoni, du 145e.

Ministère des Colonies

M. Antonetti Raphaël, chef de bureau de 2e classe des secrétariats généraux des colonies, en service à la côte des Somalis et dépendances, a été placé hors cadres et chargé des fonctions d'administrateur des établissements de Saint-Pierre et Miquelon.

Etablissements pénitentiaires

MM. Lecq, Versini et Ottavy ont été nommés dans le personnel de garde et de surveillance des établissements pénitentiaires.

Postes et Télégraphes

M. Valeri Toussaint-Joseph, ex-adjudant au 58e, est nommé brigadier facteur des postes à Constantine.

M. Borgomano Ange, courrier auxiliaire est nommé facteur des télégraphes à Alger-central.

Lettres de félicitations

Des lettres de félicitations ont été adressées à M. Leonini Philippe-Marie, gardien de la paix à Nice : 26 novembre 1905, 12 janvier 1906, s'est signalé dans deux circonstances par son courage et son dévouement, notamment en maîtrisant des chevaux emportés ; et à M. Paoleni Ange François-Pierre, secrétaire de police à Marseille, le 7 octobre 1905, a maîtrisé un cheval emporté attelé à un tombereau.

C'était fatal.

Après la contrefaçon des aliments, La contrefaçon des médicaments.

Les meilleures marques de produits alimentaires ont été contrefaites ; les contrefacteurs n'ont d'ailleurs aucun intérêt à contrefaire les mauvaises.

Nous apprenons que la contrefaçon vient de s'attaquer maintenant à la pharmacie.

Les contrefacteurs, naturellement, ont contrefait le médicament le plus populaire, celui qui est acheté partout — ils ont contrefait les pilules Pink.

Depuis des années, vous avez eu l'occasion de lire plusieurs fois par semaine, dans nos colonnes, des attestations de guérisons obtenues par les pilules Pink.

Les attestations publiées pour être si nombreuses, n'en ont pas moins été toujours de la plus rigoureuse authenticité. Nos reporters ont eu l'occasion de contrôler maintes fois l'exactitude de ces guérisons.

Ce ensemble unique de preuves, a engagé beaucoup de nos lecteurs à faire usage des pilules Pink, ils s'en sont très bien trouvés. D'autres, sont sur le point de faire l'essai des pilules Pink comme cure de printemps par exemple. Le conseil que nous avons de leur bonne santé, nous fait un devoir de les avertir, qu'ils doivent veiller à acheter les véritables pilules Pink et se méfier des contrefaçons actuellement vendues dans notre région. Nous leur conseillons donc d'exiger sur les boîtes, ces cinq mots célèbres :

« Pilules Pink pour personnes pâles »

imprimés en bleu sur le papier rose qui entoure la boîte. Ils auront ainsi les véritables pilules Pink. Nous savons que les pilules Pink peuvent vous faire du bien, nous ignorons si les contrefaçons ne vous feraient pas du mal.

Th-âtre Municipal

Direction Simongiovanni-Seta

Ce soir première représentation du

Barbier de Séville

Opéra-comique en 4 actes de Rossini

Pour la location s'adresser à M. Poggi, coiffeur.

Petite Gazette

Variations Atmosphériques du 19 mars

Thermomètre — 7 heures du matin 11 3 à midi + 16° à 6 heures du soir + 14 8 Maxima + 18°5 Minima — 8 5.

Baromètre — 7 heures du matin, 761 mm. à midi, 757 mm. 6 heures du soir, 752 mm.

Vent. — Dans la matinée, S. E. faible. Dans l'après midi,

Etat du ciel, quelques nuages.

Pluviomètre, à 7 h. du matin : 0 mm

Etat sanitaire de Bastia

Nous signalons dans notre numéro d'hier quelques cas de fièvre typhoïde ; nous avons voulu connaître quel était l'état sanitaire de notre ville et nous avons demandé son avis à quelques membres de notre Conseil d'hygiène.

Il y a, nous a-t-il dit, quelques cas, très rares du reste, de fièvres gastro-intestinales ; ces infections gastriques sont généralement dues à une alimentation défectueuse et à l'eau de rivière qui ne doit pas être considérée comme eau de table. On ne doit l'utiliser que pour les usages courants, mais on ne doit pas s'en servir comme boisson.

Depuis de longues années nous n'avons jamais eu un état sanitaire plus heureux. La mortalité a considérablement diminué, et si nos édiles veillaient plus sérieusement aux questions hygiéniques, Bastia ne tarderait pas à être une des villes les plus saines de la Corse.

Le gendarme Laumont

Contrairement aux prévisions optimistes de ces jours derniers, l'état de santé du gendarme Laumont était subitement aggravé et il est décédé, la nuit dernière, à l'hôpital militaire.

Sa veuve, dont l'état de santé va s'améliorant, ignore encore le malheur qui la frappe.

En pratiquant l'autopsie du cadavre on a constaté la présence du bacille d'Eberth (fièvre typhoïde), ce qui indiquerait que le malheureux gendarme a attenté à ses jours dans un accès de fièvre.

La levée du corps a été faite hier à l'hôpital militaire au milieu d'une nombreuse affluence.

Les officiers et les camarades du défunt suivaient le convoi funèbre.

Le deuil était conduit par M. le capitaine Taillandier, commandant la compagnie.

L'inhumation a eu lieu au cimetière de la ville.

Pochard amusant

Le sieur N. Pierre, 56 ans, journalier, a le vin joyeux. Le dimanche sortant, après avoir fait de nombreuses visites aux oratoires de notre Dame de la Treille, il déambule sur nos boulevards en chantant des airs de circonstance.

Comme il troublait quelque peu la tranquillité publique, dimanche dernier, sur la place St-Nicolas, la police a cru à propos de le conduire chez lui, où, dans la paix familiale il a pû cuver tranquillement son vin.

⁂

Vol

Cette nuit des malfaiteurs, restés inconnus, ont fracturé le tronc de la société de Sauvetage des Naufragés, placé à la porte des bureaux de l'inscription maritime.

C'est en se servant d'une pince que les voleurs sont parvenus à faire sauter le couvercle du tronc.

⁂

Bois

On désire acheter de fortes quantités de bois d'aulne (aune).

S'adresser à M. A. Padovani, agence maritime, Bastia.

⁂

Pharmacie Centrale

Produits chimiques et pharmaceutiques des premières maisons de Paris, livrés seulement après examen et garantis absolument purs. Spécialités françaises et étrangères. Analyses médicales et industrielles.

Emulsions d'huile de foie de morue aux hypophosphites. Emincement reconstituantes ces émulsions, grâce à leur goût agréable, sont acceptées par les estomacs les plus délicats.

M. Luigi, pharmacien de 1re classe, place Saint-Nicolas, Bastia.

⁂

A vendre

Belle voiture d'occasion; s'adresser à la Compagnie du Gaz.

Cabinet François Maestracci

Agréé au Tribunal de Commerce
Représentation devant la Justice de Paix
Arrangements entre débiteurs et créanciers
2, rue Neuve Saint-Roch, Bastia

Une troisième répartition sera faite aux créanciers de l'union de la Liquidation judiciaire *Marinetti frères*, à partir de jeudi, 22 mars 1906, dans les bureaux du liquidateur.

FRANÇOIS MAESTRACCI.

Demandez partout
« UN MORELLI »
Grand Vin Apéritif
Grand Prix à l'Exposition Internationale (Bastia 1905)
La plus Haute Récompense

BASTIA-QUINQUINA
AU VIN DE BANYULS
SPÉCIALITÉ
de la Maison Bourgeois Frères
BASTIA (Corse)
Apéritif Digestif Fortifiant

Grand entrepôt de Vins
CORSES, D'ALGÉRIE & D'ITALIE
ORESTE BIAGINI
6, Avenue Carnot, Bastia
GRAND PRIX
à l'Exposition Internationale de Bastia
VINS DE TABLE
D'ALGÉRIE : Rouge, 0,20 et 0,25 c. le litre. Blanc, 0,30 c. le litre.
DU PAYS : Rouge 0,30 et 0,35 c. le litre. Blanc à 0,40 c. le litre.
VIN A DESSERT
provenant des meilleurs crus
0,60 à 4 fr. la bouteille (verre à rendre)
VIN DE CHIANTI (Italie)
4 fr. 25 le fiasco de 2 litres 1/2 environ
Vins mousseux 4 fr. 25.
Muscat du Frontignan à 4 fr.
Vermouth de Turin à 1 fr. 20.
Vin de Malaga à 1 fr. 20.
Vin Madère, Gentiane, 1 fr. 20.
Apéritif « Le Pal » 4 fr. 25.
Quinquina « Pasquesi, » 4 fr. 20.
HUILE D'OLIVE pure garantie 1 franc le litre.
LIVRAISONS A DOMICILE
Conditions spéciales pour le Gros
La Maison prête le contenant à titre gracieux.
Dépositaire de la Société Hollandaise. — Planches de Pin, Sapin de toutes dimensions. Lattes à voliges et Liteaux pour toitures. Chevrons, poutres et madriers.
Bois de toutes dimensions sur commande.
Scierie de bois de pin, blanche à fr. le mq

DERNIÈRES NOUVELLES

Service télégraphique spécial du *Petit Bastiais* 00145

BOURSE DE PARIS

	17 mars	19 mars
Rente 3 0/0 amort.	99.85	99.80
— 3 p. 0/0 consol.	99 65	99.60 ex-coupon.

CONSEIL DE GUERRE DE RENNES

LES INVENTAIRES des Biens d'Eglises

Les Officiers de Saint-Servant

Rennes, 19 mars.

Le Conseil de guerre de Rennes a eu à juger aujourd'hui le commandant Héry, le capitaine adjudant-major Cléret-Langavant et le capitaine Spirel, du 47e régiment de ligne.

Ces officiers, lors de l'inventaire d'une des églises de Saint-Servan, ayant refusé de commander des soldats pour enfoncer les portes de l'église, sont poursuivis pour refus d'obéissance à une réquisition émanant d'une autorité civile.

Les prévenus soutiennent qu'ils n'ont pas obéi à la réquisition dont il s'agit, parce qu'ils la considéraient comme illégale.

Le Conseil de guerre a condamné le commandant Héry à un mois de prison et les capitaines Cléret-Langavant et Spirel à un jour de la même peine, avec application de la loi de sursis.

Ce conseil de guerre était présidé par le général Calvet, commandant la 38e brigade d'infanterie, à Rennes, assisté de MM. les colonels Lemaire du 41e d'infanterie, Samson, de la gendarmerie ; des lieutenants-colonels Michard, stagiaire au 10e d'artillerie ; Masson, du 41e d'infanterie, et des commandants Benazet, du 10e d'artillerie et Gaudet du 41e d'infanterie.

A L'ÉLYSÉE

Le Bureau du Conseil Municipal

Paris, 19 mars.

Le nouveau bureau du Conseil municipal de Paris s'est rendu, ce matin, à 11 heures, à l'Elysée, où il a été reçu par le Président de la République.

M. Fallières s'est entretenu quelques instants avec chacun des membres.

Cette réception a duré plus d'une heure.

LA LOI DE SEPARATION

L'INVENTAIRE DES BIENS D'ÉGLISE

Poursuites correctionnelles

Paris, 19 mars.

La 11e Chambre correctionnelle du tribunal de la Seine a jugé aujourd'hui les curés des églises Saint Pierre-le Gros-Caillou et Notre Dame de Plaisance.

Ces deux ecclésiastiques sont poursuivis pour provocation à la résistance.

L'un des vicaires de l'église Saint-Roch comparaît également devant le tribunal sous l'inculpation de violences et voies de fait.

Après l'audition de divers témoins et des plaidoiries, le tribunal renvoie à huitaine le prononcé du jugement dans la première affaire.

Le vicaire de Saint-Roch est acquitté.

LES GRÈVES

Les mineurs du Nord et du Pas-de-Calais

46.000 grévistes

Lens, 19 mars.

La grève des ouvriers mineurs des bassins du Nord et du Pas-de-Calais prend des proportions de plus en plus considérables et menace de devenir générale.

Les grévistes sont au nombre de 46.000.

Aujourd'hui 7.000 ouvriers seulement sont descendus dans la mine ou travaillent à l'extérieur.

L'agitation commence

Lens, 19 mars.

L'agitation commence à se manifester parmi les grévistes des concessions minières du Pas-de-Calais

Cette agitation pourrait amener des troubles.

La grève a commencé ce matin dans le bassin d'Anzin.

A l'Imprimerie Paul Dupont

1.750 grévistes

Paris, 19 mars.

La grève a éclaté dans les imprimeries Paul Dupont, situées à Paris et dans la banlieue.

Les ouvriers imprimeurs et typographes, au nombre de 1.750 ont quitté le travail aujourd'hui.

Ces ouvriers réclament l'unification des salaires pour Paris et la banlieue.

LES DOCKERS DU HAVRE

Le Hâvre, 19 mars.

Ce matin, deux cents dockers environ, occupés au déchargement d'un navire chargé de blé, se sont mis en grève.

Les dockers réclament une augmentation de salaires.

La réunion générale des Mineurs

Paris, 19 mars.

L'« Echo de Paris », se croit en mesure d'affirmer que la réunion générale des mineurs repousserait les propositions présentées par les Compagnies minières.

Le gouvernement considérerait la situation comme ayant un caractère de gravité exceptionnelle.

LA QUESTION MAROCAINE

LA CONFÉRENCE D'ALGÉSIRAS

La signature du Protocole

L'accord serait complet

Algésiras, 19 mars.

Dans les milieux de la conférence on prévoit que la signature du protocole final aura lieu à la fin de la semaine.

Les délégués français et allemands seraient d'accord sur tous les points.

On pense, de plus en plus, que l'Allemagne cèdera dans la question de l'inspecteur général de la police.

Des instructions auraient été télégraphiées de Berlin aux délégués allemands qui seraient prêts à placer sous le contrôle franco-espagnol les huit ports marocains.

On dit également que l'accord devrait être complet, si la France consentait à ne demander à l'Allemagne, dans la question de la Banque, que deux parts pour le consortium français.

LE PARLEMENT

Chambre des Députés

Séance du matin

Présidence de M. DOUMER

La séance est ouverte à 9 h.

L'un des secrétaires donne lecture du procès-verbal de la dernière séance qui est adopté.

Le budget

Suite de la discussion du projet de loi portant fixation du budget général de l'exercice 1906.

Ministère des Postes

L'ordre du jour appelle la discussion du budget du Ministère des Postes et Télégraphes.

Après l'intervention de quelques orateurs les derniers chapitres du budget des Postes et Télégraphes sont adoptés.

Caisse d'Epargne

La Chambre passe à la discussion du budget de la Caisse d'épargne nationale.

Les différents chapitres de ce budget sont adoptés sans modification.

Ministère des Affaires étrangères

L'ordre du jour appelle la discussion du budget du ministère des Affaires étrangères, ainsi que :

Le ministre des Affaires étrangères

propose de disjoindre les interpellations jointes à la discussion du budget des affaires étrangères.

M. Bourgeois déclare qu'il pourrait la politique pacifique de M. Rouvier.

L'ajournement de la discussion des interpellations jointes au budget des affaires étrangères est prononcé.

Création d'écoles en Extrême-Orient

M. Gervais, député de la Seine, dépose une proposition tendant à demander un crédit de 60 000 francs, pour la création d'un certain nombre d'écoles laïques en Extrême-Orient.

La proposition de M. Gervais est adoptée.

Les Chapitres

La Chambre adopte ensuite tous les chapitres du budget des affaires étrangères.

La séance est levée.

Séance de l'après-midi

Présidence de M. DOUMER

La séance est ouverte à 2 h. 35.

Le secrétaire donne lecture du procès verbal de la séance du matin qui est adopté.

Le budget

Suite de la discussion du projet de loi portant fixation du budget général de l'exercice 1906.

La Loi de Finances

L'ordre du jour appelle la discussion de la loi de Finances.

1. l'interpellation de M. Millevoye sur l'état des relations de la France avec les puissances étrangères ;
2. l'interpellation de M. Denaisse sur la politique extérieure du gouvernement ;
3. l'interpellation de M. Firmin Faure sur la politique extérieure du gouvernement, et notamment sur les affaires marocaines ;
4. l'interpellation de M. Pichon sur les projets de voies d'accès françaises au Simplon.

M. Gervais, rapporteur, donne lecture des conclusions de son rapport.

La taxe par spécialités

Pinelo, député présente un amendement relatif à la taxe par spécialités pour ce grands magasins suivant le nombre des employés.

Le ministre des Finances

s'oppose à l'adoption de cet amendement et expose les raisons pour lesquelles il doit être repoussé.

Malgré l'opposition de M. Pelletan cet amendement est adopté.

Amendement Coutant

M. Jules Coutant, député de la Seine, développe un amendement réduisant à trois francs la taxe sur la bicyclette.

Le ministre des Finances

propose le rejet de cet amendement qui lèse considérablement les intérêts du trésor.

Le président met aux voix l'amendement Coutant.

Nombre de votants. .	535
Majorité absolue. . .	268
Pour l'adoption . .	501
Contre	34

La Chambre a adopté.

Plusieurs autres amendements sont ensuite renvoyés à la Commission des Finances.

Les réclamations sur les contributions

M. Maurice Binder, député de la Seine, présente un amendement disant que le contribuable pourra différer le paiement de la cotisation contestée lorsque la réclamation ne sera pas jugée dans les trois mois qui suivent sa présentation.

Cet amendement est mis aux voix et rejeté par 349 voix contre 182.

Les Chapitres

On adopte ensuite les quatre premiers chapitres.

Suspension de poursuites

La Chambre ordonne la suspension des poursuites dirigées contre M. le lieutenant-colonel Rousset, député de la Seine, pour délit de presse.

La séance est levée et renvoyée à demain matin.

AU JAPON

Le tremblement de terre de Kazi à l'île Formose

500 maisons détruites
8.000 Victimes

Tokio, 19 mars.

D'après les dernières nouvelles reçues de Kazi, dans l'île de Formose, les secousses de tremblement de terre que l'on a signalées hier, auraient produit des catastrophes effroyables.

La ville est en grande partie détruite et l'on a à déplorer 8.000 victimes.

EN RUSSIE

Les élections

LE TRIOMPHE DU SOCIALISME

Saint-Pétersbourg, 19 mars.

La marque de préparation aux élections, l'insolvabilité des réunions électorales et l'interdiction des réunions publiques font croire que les élections à la Douma d'Empire seront en partie hostiles au gouvernement.

L'action des Libéraux

Paris, 19 mars.

On télégraphie de Saint-Pétersbourg au « Temps » :

Les libéraux ont influencé fâcheusement les élections du deuxième degré pour la Douma d'Empire.

L'attitude des électeurs est généralement hostile au Gouvernement et à la Douma.

Partout les élections ont eu lieu incomplètement,

A LODZ

Collision sanglante 4 morts 19 blessés

Saint-Pétersbourg, 19 mars.

Une grande réunion électorale a eu lieu à Lodz.

Les socialistes voulant disperser cette réunion ont eu une collision avec la police qui a fait usage de ses armes.

Quatre manifestants ont été tués. On compte en outre 19 personnes blessées.

AVIS DE DECÉS

M. Griscelli, ancien avoué à la Cour d'appel, et son fils Noel Griscelli,

Les familles Santandrea, Pernice, Pascinelli, Luciani, Bitterlet et Giovanni,

Ont la douleur de faire part à leurs parents, amis et connaissances, de la perte cruelle qu'ils viennent d'éprouver en la personne de

Mme Assompton Griscelli

Née SANTANDREA

leur épouse, mère, sœur, belle-sœur et tante, décédée le 18 mars 1906, munie des Sacrements de l'Eglise, et les prient d'assister à son enterrement qui aura lieu mardi, 20 du courant, à 9 heures et demie du matin.

On se réunira Bd du Palais, 3.

Le présent avis tient lieu de lettre de faire part.

La famille ne reçoit pas.

(OMESSA)

M. Santini, ancien maire ; Mme Santini ; Mme Luciani, née Santini ; M. Luciani, lieutenant au 163e d'infanterie,

Ont la douleur de faire part à leurs parents, amis et connaissances, de la perte cruelle qu'ils viennent d'éprouver en la personne de

MADEMOISELLE ANNE-MARIE SANTINI

leur fille, sœur et belle-sœur, décédée à Omessa, le 18 mars 1906.

Le présent avis tient lieu de lettre de faire part.

LOTERIE
des Enfants Tuberculeux d'Ormesson et de l'Institut Pasteur de Lille
autorisée par arrêté Ministériel du 27 Janvier 1906.
LOTS
UN MILLION
UNION LOTS
500.000 fr.
et des **100.000 - 50.000**
TABLEAU COMPLET DES LOTS

1 de	500.000	500.000	2 de 100.000 200.000
1 -	50.000	50.000	2 - 20.000 40.000
3 -	10.000	30.000	5 - 5.000 25.000
25 -	1.000	25.000	40 - 500 20.000
			1100 - 100 110.000

1178 lots en 3 tirages pour 1.000.000 fr.
Les billets pris aux remboursement participent aux 3 tirages
1er Tirage **15 JUIN 1906** Prix des billets : 1.000 francs
Les billets sont en vente à Bastia chez M. Pierre Ramelli, 4, Boulevard du Palais.
Le Gérant : M. Jules Jaluzot, ancien député, officier de la Légion d'honneur, ancien Président de la Chambre de commerce de Paris, chevalier du Mérite agricole, Président du Conseil d'administration des Grands Magasins du Printemps, 64, Boulevard Haussmann, Paris.

TRANSPORTS DIRECTS
entre Bastia
et les ports du Nord
Services bi-mensuels de vapeur de BASTIA pour
LONDRES, LIVERPOOL, NEWCASTEL ANVERS, HAMBOURG
et les ports d'ESPAGNE
Pour dates des départs et tous les renseignements s'adresser à
Mr ARTHUR C. SOUTHWELL
Bastia.

65 ANNÉES de Succès
HORS CONCOURS, PARIS 1900
GRAND PRIX, St-Louis 1904
RICQLÈS
SEUL VÉRITABLE ALCOOL DE MENTHE
CONTRE LES
MAUX de CŒUR, de TÊTE, d'ESTOMAC et les INDIGESTIONS
EAU de TOILETTE et DENTIFRICE antiseptique.
EXIGER le RICQLÈS

Etude
DE Me H. MILLIE
avoué
près le tribunal civil de Calvi

A VENDRE SUR SAISIE

Il sera procédé le premier mai prochain (1906), à une heure de l'après-midi, en l'audience des criées du tribunal civil de première instance de Calvi, séant au Palais de justice de la dite ville, au plus offrant et dernier enchérisseur, à la vente des navire et barques de pêche, savoir :

1. bateau à vapeur « Anais » avec ses apparaux et dépendances ;

2. « Le Fabien » et « La Marguerite, » barques de pêche, ancrés et amarrés dans le port de Calvi, avec leurs accessoires désignés dans le cahier des charges, clauses et conditions auxquelles sera consentie la vente, lequel cahier des charges est déposé au greffe du tribunal civil de Calvi ;

La saisie a été faite au nom sieur Grossiord, manufacturier, domicilié et demeurant à Saint Maurice (Seine), ayant Me H. Millie pour avoué, contre la société des pêcheries de la Corse, représentée par le sieur Leca Pierre, son directeur gérant, domicilié et demeurant à Marseille, rue de la République, 34.

La saisie a été faite pour une somme en capital de neuf cent vingt francs quatre-vingt-dix centimes, avec intérêts de droit, dont la condamnation a été prononcée contre le sieur Pierre Leca, ès-qualité, au profit du sieur Grossiord sus-nommé, par jugement de défaut rendu par le tribunal de commerce de Marseille, en date du 21 juillet 1905, enregistré, confirmé, sur opposition par nouveau jugement rendu à la date du 29 septembre suivant, le dit jugement devenu définitif.

Le sieur Grossiord a élu domicile à Marseille en l'étude de Me Henri André, huissier près le tribunal civil de cette ville, demeurant rue du Bausset numéro 2, et à Calvi, en l'étude de Me H. Millie, avoué près le tribunal civil.

Les enchères seront reçues sur les mises à prix suivantes :

Pour « L'Anais, » quatre mille francs, ci . . 4.000 fr.

Pour « La Marguerite » cent fr., ci . . . . . 100 fr.

Pour « Le Fabien » cinquante francs, ci . . . 50 fr.

Les enchères seront reçues aux jour et heure ci-dessus indiqués au Palais de Justice de Calvi, dans la salle des criées au dit tribunal. L'adjudication sera prononcée séance tenante.

Fait et rédigé par moi avoué poursuivant soussigné, à Calvi, le 16 mars 1906.

H. MILLIE,
avoué.

Dûment enregistré.

HOTEL D'EUROPE
ADÉLAI DE COLOMBANI
Bastia — 3 et 5, rue de l'Opéra — Bastia

Cet Hôtel se recommande par sa belle situation, au centre de la ville, à proximité des principaux établissements.

Il possède, en outre, un superbe jardin éclairé à l'acétylène, où les clients peuvent prendre leur repas pendant l'été.

Banquets — Noces — Festins

Pension à des prix modérés

OUTILS pour AMATEURS et INDUSTRIE — LE NELLE — SCIES : RUBAN, TOUR, BARBIERS, SCIES — OUTILS FRANÇAIS et ANGLAIS pour bijouterie

MATÉRIAUX DE CONSTRUCTION

Ciments hydrauliques et Gimonts, marques de Villeneuve et Lafarge du Teil. — Plâtres gris et blancs. Carreaux-Mosaïques ciment. — Briques plates et rondes. — Carreaux. — Tomettes — Tuyaux en poterie et en grès.

FERS A PLANCHER I

Fers à Barres : Plats, Ronds, Carrés, Fil de fer, Ronces artificielles.

TUYAUX EN FONTE, EN GROS

Appareils Sanitaires

Charles CLEMENT & Cie

Entrepôts aux Magasins Généraux & Boulevard de Garde, 1.

Mme MASSEL-WOOD
Chirurgien-dentiste

Le soussigné a l'honneur de prévenir sa nombreuse clientèle que son cabinet est ouvert tous les jours à Ajaccio, de 8 heures du matin à 4 heures du soir, Cours Grandval, en face Cardinali, photographe, et à Bastia, 1, rue de l'Opéra, en face des magasins Orengo,

du 1er au 8 de chaque mois.

Installation
à Gaz et Acétylène

Jean Cini, ex ouvrier du Gaz
Place de l'Hôtel de Ville, 4, Bastia

Vente de becs, verres et manchons
Appareils sur commande

Abonnement pour l'entretien de l'éclairage. — Travail soigné et garanti.

LA GRAINE St-VINCENT
guérit radicalement
CONSTIPATION
Hémorroïdes, Maladies du Ventre
Foie, Vessie, Voies urinaires
Procure à Tous
Santé, Vigueur
A. DETHOREY, Phien spécialiste, NANCY
envoi contre mandat
Boîte 2 francs. — Dans toutes les Pharmacies

A VENDRE
Châtaignes sèches pour bestiaux et Fourrages.
S'adresser au concierge de l'Usine de Toga.

Atelier de Dorure
SAUVEUR MAGGIOTTI, Doreur
Rue des Terrasses, Bastia

Travaux et réparations
d'objets d'Eglise

Chandeliers, Reliquaires, Trônes, Crucifix, Statues, Croix, etc., etc.
Ces travaux sont exécutés avec soin et à des prix modérés.
Exécution de travaux de dorure dans les églises, ainsi que dans les appartements.





Maux de Dents guéris radicalement par Bonbons Dentaires
de A. FOURNERAT, Pharmacien, à Pithiviers
Dépôts : Pharmacies Luigi à Bastia, Raffalli à Corte, Padovani à l'Ile-Rousse, Sanguinetti, 2, cours Napoléon, à Ajaccio.

Les Illustrations de la Corse
PAR NOVELLINI
Le Sacre au XVIIIe siècle, Allégorie (Salon de 1870).
sur papier de Chine, format 80×67 . . . 40 fr
sur papier blanc, — — . . . 25 fr

HOMMES CÉLÈBRES
Sambucuccio d'Alando (Salon de 1878).
Sampiero Corso.
Pascal Paoli.
Napoléon Bonaparte.
sur papier de Chine, format 48×36. Chaque. 25 fr

Mgr Bévoto, Patronne de la Corse (Salon de 1879).
sur papier de Chine, format 65×50 . . . 50 fr
sur papier Chine, format 40×30 (Réduction). 25 fr

EN VENTE :
A AJACCIO, chez l'auteur et chez M. de PERETTI, Libraire.
BASTIA, chez M. OLLAGNIER, Libraire

LE MONITEUR DE LA MODE
paraissant tous les Samedis
20 PAGES GRAND FORMAT
LE PLUS ANCIEN ET LE PLUS ARTISTIQUE DES JOURNAUX DE MODES
CONTIENT :
PLUS DE MODÈLES NOUVEAUX
PLUS DE TRAVAUX A L'AIGUILLE
PLUS DE LITTÉRATURE
PLUS DE RECETTES DE CUISINE
PLUS DE RENSEIGNEMENTS
QU'AUCUN AUTRE
3 MOIS : 4 francs — UN AN : 14 francs
EDITION B : contenant nos Gravures coloriées et les Patrons découpés dans les P. P. et 4e P.
3 MOIS : 8 fr. 50 — UN AN : 30 francs
ADEL GOUBAUD, Editeur, 9, r. du 4-Septembre

Lisez tous les Jeudis le
Journal des Voyages
La plus attrayante des publications hebdomadaires.
ROMANS D'AVENTURES
Louis Boussenard, Paul d'Ivoi, Henry Lafargue, etc.
Récits d'Explorations. — Nombreuses Variétés.
TRÈS NOMBREUSES ILLUSTRATIONS
Abonnement de Trois Mois avec Primes contre mandat-poste de 2 fr. 50, chez J. 198, rue Dutheuvre, Paris.
15 centimes le Numéro. En vente partout.

LIBRAIRIE OLLAGNIER
L'ANCÊTRE
Drame lyrique en trois actes
Représenté pour la première fois le 24 février 1906, au théâtre de Monte-Carlo.
Poème de L. Augé de Lassus
Musique de C. SAINT-SAENS
Partition pour chant et piano.
Prix : 20 francs ; franco port.

NOUVELLE ENCRE CARDOT. DIJON.

ENCRIERS

à fermeture automatique élastique
Système Colombani
Encriers classiques. — Encriers portatifs. — Encriers administratifs. — Encriers de fantaisie. — Encriers réclames.

MADAME BERTI
Sage-femme
Cours de l'Ormeau, près de la Marine
Consultations. — Vaccination

ANCIEN CABINET PRADÈRE
PIERRE SABATÉ
Chirurgien-Dentiste du Lycée
SUCCESSEUR
DENTS & DENTIERS
(Système perfectionné)
OBTURATION
& EXTRACTION DES DENTS sans douleur
Bd Paoli, 18, au 1er Maison Benedetti
M. P. SABATÉ a l'honneur de prévenir sa nombreuse clientèle, d'avoir à se mettre en garde contre certains charlatans ambulants — se disant chirurgiens-dentistes — qui n'ont pas le droit d'exercer la profession et qui emploient des matières nuisibles à la santé pour la fabrication de fausse articulation.

Aux tempéraments délicats offrez un

VIN DU CAP CORSE

à base de Quinquina

de la Maison L.-N. MATTEI, & Cie — BASTIA (Corse)

Apéritif Tonique Fortifiant

Ce vin que nous offrons avec confiance aux Consommateurs diffère complètement de tous ceux connus à ce jour ; d'un goût agréable au palais, il est à la fois tonique et apéritif.

Pris avant les repas, il excite l'appétit, pris après il active et facilite la digestion.

Demandez dans tous les bons Etablissements un Vin du Cap Mattei

XXXIe ANNÉE — MERCREDI 21 MARS 1906 — No 80

Le Petit Bastiais

5 CENTIMES — JOURNAL QUOTIDIEN — 5 CENTIMES

Rédaction & Administration : 8, Boulevard du Palais, Bastia
J.-B. OLLAGNIER, Directeur

Les annonces sont payables d'avance et reçues aux Bureaux du Journal.
Faits divers, 1 fr. — Réclames (3e page), 0.75 — Divers, 0.30 — Judiciaires, 0.25

ABONNEMENT (*Payable d'avance*)

	12 mois	6 mois	3 mois
Corse	20 fr.	10 fr.	5 fr.
Autres Départ.	32 »	12 »	6 »

UNION POSTALE, ET AUTRES PAYS : le port en sus.

On ne répond pas des manuscrits déposés.

CC146

BIBLIOTHÈQUE MUNICIPALE BASTIA

LE CALENDRIER

Fête d'Aujourd'hui : Saint Benoit.
Soleil : (heure astronom.)
Lever, 5 h. 37 m. — Coucher, 5 h. 43 m.
Dernier quar., le 17. — Nouv. Lune, le 24.
Fête du Demain : Ste Catherine de Gênes

20 MARS

La Date des Elections

Le cabinet Rouvier avait fixé, on le sait, au 29 avril, les élections législatives. Cette décision avait été prise il y a un mois environ, à une époque où l'on pouvait encore espérer que la discussion du budget marcherait plus rapidement qu'elle ne s'est poursuivie en réalité. Aujourd'hui il paraît absolument certain que cette date ne pourra pas être maintenue et qu'il faudra en choisir une plus éloignée, prise dans le mois de mai.

D'ailleurs, le choix est forcément limité, et le gouvernement ne pourra opter qu'entre le 6 ou le 13 mai.

On peut même dire que la seule date réellement possible est celle du 6 mai, qui entraîne pour les ballottages au 27 mai.

Légalement cette dernière solution est admissible, puisqu'il suffit que les opérations électorales soient comprises dans les soixante jours précédant l'expiration de la législature, laquelle est fixée au 31 mai. Mais pratiquement elle présenterait des inconvénients et même des obstacles presque absolus.

On sait en effet que l'élection est complétée par le recensement des votes et la proclamation du résultat qui a lieu pour chaque élu au chef-lieu du département. Les résultats proclamés par les commissions de recensement de tous les départements sont transmis au secrétariat général de la présidence de la Chambre, qui est appelé à prendre toutes les mesures matérielles nécessaires pour assurer la réunion de la nouvelle Assemblée.

Le secrétariat général doit donc pour cela disposer d'un délai suffisant. Or, la date du 13 mai pour le premier tour obligeant à faire les ballottages le 27 mai, ne permettrait pas d'accomplir toutes les formalités précédant la réunion de la nouvelle Chambre. Celle-ci se réunit en effet de plein droit le 1er juin, sans que cette date puisse être changée. C'est la conséquence de la modification dans le point de départ des législatures qui a été inaugurée en 1898.

Or, tandis que la Chambre doit se réunir le 1er juin, les commissions de recensement devraient se réunir le 31 mai dans tous les départements où il y aura eu des scrutins de ballottage.

La règle, en effet, est que ces commissions tiennent séance le jeudi qui suit le dimanche du vote. Ce délai est donné pour permettre d'envoyer au chef-lieu du département les procès-verbaux électoraux de toutes les communes des diverses circonscriptions.

En droit, le décret de février 1852, qui a institué ces commissions, n'a pas prescrit de jour pour leur réunion ; l'usage s'est établi de les convoquer le jeudi ; mais le préfet peut choisir un jour moins éloigné. Toutefois, il semble difficile que dans un certain nombre de départements, où les moyens de communication rapide font défaut ou sont insuffisants, on puisse anticiper la réunion au delà du mercredi, pour permettre la transmission des procès-verbaux des communes éloignées.

On voit donc qu'au point de vue du fonctionnement du mécanisme électoral, la date du 13 mai peut difficilement être adoptée. Au point de vue parlementaire, la difficulté ne serait pas moindre.

Comme nous l'avons dit plus haut, le secrétariat général de la présidence de la Chambre ne connaît les noms des nouveaux élus que par la communication des décisions des commissions de recensement. C'est aux élus proclamés par ces commissions qu'il adresse les convocations pour la séance du 1er juin. Il faut donc qu'il ait un délai suffisant pour accomplir cette formalité, pour dresser l'état civil des nouveaux députés, rechercher les membres les plus âgés et les plus jeunes en vue de la formation du bureau d'âge, enfin préparer les bulletins et boules au nom des députés pour permettre d'effectuer le tirage au sort des bureaux et les votes successifs.

En particulier, la Chambre peut être appelée à voter le jour même de sa première séance par appel nominal pour l'élection du président provisoire, comme le cas s'est présenté quelquefois.

Il importe donc que les nouveaux élus soient connus du personnel administratif de la Chambre. Il y a une foule de détails matériels d'administration de ce genre qui sont à considérer quand on veut fixer la date des élections. De tout ce que nous venons de dire, il résulte donc que la seule date possible est celle du 6 mai.

Ce que disent les Journaux

L'Humanité

De M. Jaurès, sur la question marocaine :

« C'est autour d'une question sans intérêt que la conférence tourne depuis quelques jours. M. Léon Bourgeois sait bien que la question du Maroc n'a en soi qu'un intérêt secondaire. Elle n'a pris une gravité soudaine que parce qu'elle a donné au sourd conflit de l'Angleterre et de l'Allemagne l'occasion de se produire. Maintenant il faut assainir et aérer les galeries profondes creusées sous la paix de l'Europe. S'attarder par une contestation misérable dans l'impasse du Maroc et renouveler les chances d'un accident immédiat serait une sottise et un crime. Il est temps vraiment que la diplomatie revienne à l'air libre. »

Le Rappel

A propos des inventaires :

« Il y a une chose dont les hommes de bon sens sont certains : dès lors que la gouvernement se déclare résolu à ne pas enfoncer les portes des églises quand ces portes seront fermées, toutes les églises de France vont être soigneusement barricadées. Disons le mot, il n'y aura plus d'inventaires. Donnez à cette tactique le nom que vous voudrez appeler-la une retraite en bon ordre, une contre-marche, ce sera toujours une reculade. »

L'Autorité

De M. Paul de Cassagnac, sur la réunion pour l'organisation de la résistance à la loi de séparation :

« Paris a pu voir réunis sur la même estrade les représentants d'opinions politiques les plus diverses : impérialistes, plébiscitaires, royalistes, républicains, proclamer leur volonté de faire la fédération des partis qu'on disait irréconciliables. Il nous reste maintenant à remplir le mandat qui nous a été donné de créer, sous le nom de Ligue de résistance des catholiques français, une organisation qui réponde par son nom et par son objet aux circonstances qui s'aggravent, aux opérations de brigandage dont nous sommes chaque jour les témoins ou les victimes. »

La République Française

Sur l'entrée au ministère de M. Clémenceau :

« Le Bloc de M. Clémenceau ne sera pas le Bloc sournois, hypocrite que nous avons connu. Le Bloc qui opérait dans les caves et par les loges. Ce sera un Bloc de plein air, plus violent, plus énergique, sans fiches ni délégués, de moins les fiches et les délégués seront pour Sarrazt, ce jeune louveteau, qui a sucé le lait de la vieille louve. Sarrazt-il, malgré sa bonne volonté, — il ne peut apporter autre chose, — manier cet instrument délicat, devenu aujourd'hui difficile ? Il représente la Dépêche et l'ancien Bloc, mais même avec l'aide de ce Toulousain de Castelnaudary le nouveau ministère pourra-t-il à faire marcher la France ? Nous devions déjà à M. Combes un réveil, un sursaut de l'opinion : peut-être est-il réservé à M. Clémenceau de seconder complètement la torpeur d'une belle endormie, d'être en France le père authentique et légitime de la liberté. »

La Libre Parole

De M. E. Drumont, sur le nouveau ministère :

« Lorsque mon, le pays devrait s'épouvanter de voir ses destinées entre les mains d'hommes qu'une nuance d'hypocrisie, bien légère, d'ailleurs, sépare à peine des révolutionnaires et des anarchistes, il est rassuré par des hommes comme Pichon dont le rôle est de servir d'intermédiaire entre la Révolution et la haute banque, de maintenir les cours pendant qu'on tue, et au besoin de faire la hausse, le jour où l'on apportera quelques têtes dégoûtantes et sanglantes, sur la table du Conseil des Ministres. »

BASTIA-THÉATRE

La deuxième représentation de « Ballo in Maschera » nous a prouvé que la troupe Simonglovanni peut bien faire avec une bonne étude de la pièce. La soirée de jeudi, préparée à la hâte, présenta certainement bien des lacunes ; dimanche soir, toutes ont été comblées.

Mme Colonelli n'a fait que gagner en sympathie auprès du public toujours très nombreux ; M. Danco a su tenir sous le charme de sa belle voix toute la salle pendant des heures entières ; M. Villani a bien justifié la réputation qui l'avait précédé à Bastia ; les applaudissements qui l'accueillent toutes les fois qu'il paraît sur la scène le prouvent bien. Enfin, Mme Frattoni a joué de façon irréprochable son rôle de Ulrica.

M. Ferrari, le baryton, a certes perdu une partie — mais une partie seulement — de son trac habituel. Une habitude suivie de la scène l'en débarrassera certainement tout à fait. Dimanche soir il a eu par la grâce et la force de sa voix, s'attirer les applaudissements répétés de la salle.

Il nous reste, maintenant, à signaler une légère gaffe, — très légère toutefois — de la très gracieuse Mlle Pasini. Il s'agit d'un tout petit oubli dans le fameux couplet « Saper vorreste... » Tout de même, ajoutons que Mlle Pasini est, en général, très bien dans son rôle ; sa grâce naturelle et le charme de sa voix rendent le reste pardonnable.

En somme, bonne soirée, qui nous en fait espérer bien d'autres et de meilleures... Pourvu toutefois, que l'orchestre — lui aussi — s'améliore !

F.

GAZETTE DÉPARTEMENTALE

POZZO. — E. Ange Angeli vient d'avoir la douleur de perdre son fils, Ernest, décédé à Bastia, dans sa dixième année. Ce cher enfant, intelligent et studieux, faisait concevoir aux siens de belles espérances. La mort est venue les briser brutalement. La levée du corps a été faite dimanche à midi ; le cortège s'est dirigé vers Pozzo où a eu lieu la cérémonie religieuse et où l'inhumation a été faite dans le caveau de la famille, en présence d'une affluence de

---

53 FEUILLETON DU PETIT BASTIAIS

Le Conducteur d'Omnibus

PAR

ALFRED SIRVEN & A. SIÉGEL

PREMIÈRE PARTIE

Les Deux Enfants

1877

A la vue des agents, la toute avait suivi d'instinct et Loriol, avait Marie dans ses bras, s'était trouvé placé au premier rang des spectateurs.

Il entendit les explications échangées entre le chef cantonnier et le brigadier.

— Probable, dit celui-ci, que la clef perdue avait été trouvée par celui qui s'est fauflié là-dedans, car il s'y est enfermé. Voyez ! impossible de faire fonctionner le loquet.

Il attendit un instant et cria en frappant de plus belle :

— Ouvrez ou j'enfonce la porte !

Alors, de l'intérieur de la baraque, on entendit un chien, dont le grognement d'abord sourd et comme comprimé se transforma en un formidable aboiement.

— Diable ! fit Linchard à ses hommes, il y a un chien, attention, vous autres.

Les instructions du commissaire étaient formelles ; l'ordre était donné d'enfoncer la porte si on ne répondait pas.

— Enfoncez-moi ça ! commanda le brigadier.

La foule s'écarta vivement.

Pour sûr un mauvais drôle se barricadait dans la cabane, prêt à soutenir un siège, se disait-on.

Il était peut-être armé et dans la hargne, on pouvait attraper une balle de revolver.

La porte, vermoulue, céda sans peine.

Il y eut une seconde d'angoisse parmi les assistants.

Les plus braves s'approchèrent et furent témoins d'une scène inattendue.

Au lieu d'un malfaiteur, Linchard et ses hommes trouvèrent, dressés sur de la paille, à côté d'un gros chien de montagne, un petit bonhomme d'une douzaine d'années, maigre, chétif, à la figure bonne, et dont l'aspect n'avait rien de redoutable, malgré les misérables loques dont il était vêtu.

Le gamin se préparait à faire un somme.

Il se montra contrarié d'être dérangé au moment où il allait s'endormir, mais il se sentait assurément la conscience en repos, car il ne témoigna pas la plus légère inquiétude en apercevant la police.

Il s'adressa au chien qui, debout, montrait des crocs en grondant, et lui dit doucement, d'un air de reproche :

— Tu vois, c'est ta faute. Je t'avais défendu d'aboyer.

Au bout de quelques minutes, la nouvelle se répandit au dehors que l'enfant interrogé avait formellement refusé de dire le nom de ses parents, mais qu'il avait l'air d'un bon petit diable, incapable d'un mauvais coup.

Tout de suite, les commentaires allèrent leur train.

C'était clair ; on était en présence d'un mioutard qui, ayant commis quelque peccadille au préjudice de papa et maman, ne voulait pas retourner chez eux par la crainte d'une solide pâtée.

D'autres sceptiques communiquaient qu'il ne fallait pas se fier aux apparences. Ce petit bonhomme, qui paraissait si placide, était peut-être, tout simplement, un dangereux hypocrite, un de ces criminels précoces comme on en voit tant à présent et qui, allant encore à l'école, vous étourdiront déjà un homme comme père et mère.

A l'intérieur de la cabane, Linchard procédait à un interrogatoire sommaire.

— Polisson, dit le brigadier, tu ne veux pas dire le nom de tes parents ?

— Non, répondit l'enfant d'un ton résolu.

— Comment veux-tu qu'on te reconduise chez eux ?

— Je ne le veux pas.

— Tu ne le veux pas ?

« Tu préfères te faire fourrer en prison comme un vagabond ?

A ce mot de prison, la face pâle du gamin devint très rouge et il se mit à pleurer, puis prenant son parti :

— On m'a même en prison, dit-il, on ne m'y gardera pas longtemps, car je ne suis pas un voleur. J'ai raconté dire dans mon pays qu'il y avait des maisons où l'on recevait les enfants abandonnés et où on leur apprenait un métier. Tout ce que je demande, c'est d'être admis dans une de ces maisons-là. Je ne veux pas dire d'où je viens ni pourquoi je suis venu à Paris, mais je n'ai fait de mal à personne.

J'ai vécu depuis quelques jours des épluchures ramassées dans les ruisseaux ; j'ai vu tomber la clef de cette cabane devant la porte ; je m'en suis emparé et, à cause du froid, je me suis réfugié ici pour y dormir toutes les nuits depuis une semaine. Je passais dans les rues où l'on met de la paille sur le pavé pour empêcher le bruit des voitures de gêner des malades. Je prenais un peu de paille et je m'arrangeais un lit. Pour le préparer chaque soir à mon aise, je demandais dans la journée des allumettes à des fumeurs. C'est la seule chose que j'ai jamais mendiée. On ne me punira pas pour ça. Maintenant, vous savez tout ce que je peux vous dire. Faites de moi ce que vous voudrez.

— Une fois, deux fois, répéta le brigadier, tu ne veux pas dire ton nom ni ton adresse ?

— Non ! fit le gamin avec une énergie surprenante pour son âge.

— Alors, en route pour le commissaire !

On vit alors remonter dans la rue, à la suite des deux agents, six qui ouvraient la marche. Linchard tenait par le bras un garçonnet âgé d'environ douze ans, à la physionomie affreusement triste, mais loyale et franche.

Une blouse bleue, sale et déchirée, emprisonnait son corps robuste en dépit des privations récentes ; un même gilet de tricot plein de trous recouvrait une chemise de toile bise.

Aux jambes, un pantalon de drap qui avait dû être chaud. Sur la tête, une de ces casquettes comme on n'en voit plus que dans les villages.

La peau brune marquée de taches de rousseur, la chevelure châtain foncé très abondante et crépue ; le nez retroussé, le regard doux et pourtant énergique ; les pommettes saillantes, le menton carré, toute une apparence de force et de volonté répandue dans sa petite personne courte, trapue, où l'œil le plus exercé aurait pu apercevoir pendant que Marie, fatiguée par la marche, dormait dans ses bras, la tête penchée sur son épaule.

— Soufflain, il fit un bond en arrière, qui réveilla l'enfant et effraya :

— En voilà une salle tête qui saute sur moi au risque de me faire bouffer avec la petite.

C'était le chien qui venait de se précipiter sur lui et qui se tenait debout sur ses pattes de derrière, la queue active par un frétillement joyeux, la langue pendante, cherchant le visage de la petite fille pour la caresser.

Linchard s'arrêta, intrigué, marmotant :

— Nous allons peut-être savoir quelque chose par la raison, puisque le gamin s'obstine à ne rien dire.

A suivre.

parents et d'amis venus de Bastia et des d vers villages des cantons de San Martino et de Brando.

Nous présentons à M. et Mme Ange Angeli et aux familles Angeli et Diaz nos sincères condoléances.

LINGUIZZETTA. — Le brigadier de gendarmerie Weissenbach passe de Pontenovo à Linguizetta.

PONTENOVO. — Le ministre des postes a décidé la création d'un service télégraphique municipal à Pontenovo.

CORTE. — M. Verzini, garde général des eaux et forêts à Corte, est nommé inspecteur adjoint à Chaumont.

LETIA. — A peu de jours d'intervalle, notre commune a eu l'honneur de voir deux de ses enfants ordonnés prêtres : l'un sur le continent, par Mgr Chapon, évêque de Nice; et l'autre à Ajaccio par Mgr Allmayer, évêque in partibus, vous exprès pour l'ordination des jeunes prêtres.

Mercredi, l'un d'eux, M. l'abbé Arrighi Pierre-Paul, célébrait ici sa première messe.

Dès neuf heures les cloches annonçaient la fête par leur joyeux carillon : à dix heures la nef de l'église était bondée; les curés de Saint-Roch et de Saint-Martin avaient pris place dans le chœur, et le jeune prêtre montait à l'autel, assisté de M. l'abbé Fieschi, curé de Parapoggio, et de M. l'abbé Martini, vicaire de Renno.

Tous les assistants ont remarqué l'aisance avec laquelle le nouveau célébrant a officié, et ont été vivement impressionnés par son attitude pieuse et recueillie.

Après la messe, toutes les personnes présentes sont venues une à une s'agenouiller devant le jeune prêtre, et lui ont baisé les mains avec beaucoup de foi, et l'on s'est retiré content et édifié.

Au sortir de l'église, on a accompagné le jeune prêtre chez lui, où il a remercié la population de l'ovation qu'on lui avait faite, et arrêglé tout son monde avec des gâteaux et du vin blanc.

Un repas somptueux qui comprenait plus de soixante couverts réunissait ensuite à la même table les parents et les amis : l'union la plus franche et la plus expansive a régné durant ces agapes fraternelles, où l'on a porté des toasts à l'avenir du jeune prêtre, à la santé de M. le Maire de Letia, son oncle, et au triomphe de la religion.

M. l'abbé Bonifaci, curé de la paroisse, a prononcé à l'église, une touchante et remarquable allocution que le défaut d'espace nous empêche de publier.

L'Application de la Loi de Séparation

Murato

Les opérations de l'inventaire des biens d'église, ont eu lieu à Murato, le 15 courant.

Grâce au bon conseil du sympathique maire, à la sagesse du vénérable curé, au tact et à la courtoisie de M. le Percepteur Peraldi chargé de cette délicate mission, aucun incident ne s'est produit.

M. le chanoine Amadei et M. le Président du conseil de fabrique et un marguiller ont lu chacun une protestation qui figurera au procès-verbal d'inventaire.

Propriano

Si jamais il fut un jour où l'animation atteignit son paroxysme d'intensité, où les diverses catégories de gens marchèrent à l'unisson, où un même sentiment de piété pour l'église, de fureur contre les tyrans, s'empara de toutes les âmes, ce fut bien, à Propriano, lundi dernier, à l'occasion de l'inventaire des biens de l'église!

Dès la pointe du jour, on est tout étonné de reconnaître que des gendarmes, arrivés par patrouilles de tous les coins du canton, circulent déjà dans les rues.

Nous avions d'abord cru, que comme pour les autres villages, le premier jour, nous n'aurions eu en face que la brigade Propriannaise. Hélas! il n'en a pas été ainsi.

Prévoyant un tumulte, connaissant en principe l'ardente foi, qui règne en maître chez nous, on a requis du premier coup la force publique en assez grand nombre, et assigné la « Maison de Dieu. »

Sporadels accourant : Sur la place, trop petite hélas! pour contenir les manifestants, une foule montueuse assiste à la formation d'un véritable siège.

Quarante à cinquante gendarmes, entourent la paroisse, empêchant par ce moyen le ravitaillement de la foule du dedans, qui ne cesse de chanter : « Dies iræ », « Libera me Domine », « Miserere », et divers hymnes, glorifiant Dieu.

Au dedans, le spectacle est navrant des bancs, jetés pêle-mêle les uns sur les autres, barricadent l'entrée du portail; des blocs de pierre, d'énormes dimensions, encombrent les autres portes et les maintiennent fermées; un catafalque, ceint de petits bouts de chandelles semblant verser des larmes, se tient au beau milieu de la vaste nalle; au-dessus de l'autel, pendant en signe de deuil populaire deux pavillons en berne; les statues de la Miséricorde, Saint-Antoine, Saint-Erasme, Saint-Roch, Sainte-Lucie, achetées aux frais de la population, ont été enlevées des niches, et ne peuvent être inventoriées; les tableaux de la « Via Crucis », manquent. Les lustres, les stoles, d'une grande valeur, les chaises, tous les ornements enfin, qui paraient jadis, la coquette et riante église, ont disparu; le désordre et la confusion règnent en parfaite harmonie. Seul et unique, Saint-Joseph est resté dans sa niche, paraissant braver les tyrans.

Le siège. J'ai déjà parlé plus haut, du siège en règle, empêchant de cette façon, le ravitaillement des catholiques. Et il faut adresser en cette louvoyante circonstance, nos plus sincères éloges à M. capitaine de gendarmerie, qui a su bien prendre ses dispositions, pour parer à toute éventualité.

A deux heures de l'après-midi, après une éloquente péroraison de notre vaillant curé, les personnes affamées ouvrirent les portes à contre-cœur, et malgré les énergiques protestations de plusieurs d'entre elles.

Cinq minutes après, les agents de la loi, y pénétrèrent, mais quelle ne fut leur stupéfaction de reconnaître que tout avait été enlevé ou démoli. L'inventaire dura environ une heure. A leur sortie; M. le Receveur de l'enregistrement et M. le Maire, furent accueillis par des huées formidables, mêlées de cris, de jurons et de sifflements aigus.

Ils furent accompagnés à coups de pierres jusqu'à l'Hôtel de France, où là aussi, l'attendait une manifestation grandiose. Des injures, qu'il m'est impossible de vous faire connaître, furent lancées comme des boulets à la face des représentants gouvernementaux.

Et pour terminer, disons qu'il est inutile à présent, de faire connaître à nos concitoyens, le dégoût, l'opinion de notre maire qui n'a du mérite que parce qu'il est à côté d'un très bon et dévoué secrétaire.

Il suffi de faire savoir aux habitants de Propriano qu'il n'a pas suivi leurs doctrines religieuses.

Déposé à la Mairie, par des électeurs catholiques, il aurait dû se refuser à accompagner M. Pasnon et surtout persister à ne pas faire ouvrir les portes.

Nécrologie

Madame Griscelli

M. Griscelli, ancien avoué à la Cour d'appel, vient d'être cruellement éprouvé par la mort de sa compagne bien-aimée, qui a succombé aux suites de l'affection qu', depuis plusieurs années, déjà, lui causait de continuelles souffrances. La persistance de la maladie et l'impuissance des secours qu'elle avait demandés à la science, lui avaient enlevé tout espoir de guérison, mais cela ne l'avait pas abattue, et elle a montré jusqu'à la fin une grande énergie. Mère de famille accomplie, elle trouvait dans son foyer toutes les joies et toutes les satisfactions. Sa disparition est un malheur irréparable pour son infortuné époux et pour son unique enfant.

Les obsèques ont donné lieu à une grande manifestation de sympathies envers M. Griscelli qui conduisait le deuil, entouré de ses beaux-frères et neveux, auxquels s'étaient joints une affluence d'amis.

L'inhumation a été faite dans le caveau particulier de la famille.

Nous adressons à M. Griscelli et à son fils, ainsi qu'aux familles Santarelli, Pernice, Puccinelli, Luciani nos bien sincères condoléances.

Palmes Académiques

Ont été nommés Officiers de l'Instruction publique :

MM.

Casella Jean-Augustin Pierre André, publiciste à Paris.

Colombani Antoine, employé au sous-secrétariat d'Etat des Beaux-Arts.

Maestracci Dieudonné-Pierre-Marie, secrétaire chef des bureaux de la mairie du 17e arrondissement de Paris.

Marchi Antoine-Noël, employé au ministère de l'instruction publique, des beaux-arts et des cultes.

Patrimonio, président de Chambre à la cour d'appel d'Alger.

Quenza Jean-Frédéric, publiciste à Paris.

Ont été nommés Officiers d'académie :

MM.

Adorno, chef de musique à Guyotville.

Severini, François-Sylvestre, archiviste adjoint de Vaucluse.

Mlle Biancoui, dite Borgo Agnès, artiste lyrique au théâtre national de l'Opéra.

Carattini Antoine, délégué cantonal à Marseille.

Casanova Jean-Toussaint-Laurent, administrateur des écoles du 18e arrondissement à Paris.

Drago Xavier, commis d'état-civil à Souck-Ahras.

Gabrielli César, capitaine de cavalerie, détaché au dépôt de remonte de Paris.

Gabrielli Jean-Baptiste, percepteur à Georgeac.

Giacomoni Jean, publiciste à Sainte Lucie de Tallano.

Istria Antoine, notaire à Petreto-Bicchisano.

Fin de la grève *des Pêcheurs*

Les membres de la commission exécutive de la grève ont reçu de M. Bernard, administrateur de 1re classe de l'inscription maritime de Bastia la lettre suivante :

Messieurs,

J'ai l'honneur de porter à votre connaissance que M. le Ministre de la Marine a décidé de transférer le centre du stationnement du garde pêche « Golo », de Menton à Bastia, où il sera expédié sans retard.

Dès son arrivée à Bastia, l'arrêté du 14 juin 1905, sur la pêche aux boufs sera applicable.

L'administrateur de 1re classe,
BERNARD.

Les pêcheurs ayant reçu satisfaction du Ministre de la marine, la commission exécutive de la grève a envoyé le télégramme suivant à M. Thomson :

Ministre Marine, Paris.

Pêcheurs vous remercient infiniment des satisfactions accordées, sans oublier M. l'administrateur Bernard, du concours qu'il a apporté pour le triomphe du juste droit des humbles.

Le Président, PELLEGRINI.

Lycée de Bastia

FÊTE DU PETIT LYCÉE

donnée à l'occasion de la Mi-Carême
Jendi 22 mars 1906 de 2 à 5 h. du soir

Bal d'enfants paré et costumé

PROGRAMME

Première Partie

1. Défilé et évolutions du cortège précédé par la musique des « Bigophones. »
2. « Symphonie suave » en l'honneur du Roi et de la Reine par la musique des « Bigophones. »
3. Rondes et rondeaux. — Danse de l'Escargot. — Baby Polka. — Danses diverses (avec orchestre du mandolines dirigé per M. Bacci).

Deuxième Partie

1. Grand cotillon (16 figures). Surprises. Cavaliers conducteurs : MM. Delalande, Rocsch, Maestrocci, Montigny, Peraldi, Pietri-Grazco, P. Grazco.
Dames Conductrices : Mlles A. Ramelli, G. Agostini, Minighetti, I. Ramelli, Montigny, Y. Nivelle, A. Nivelle.
2. Farandole et adieux.

La Proviseur a l'honneur d'inviter à ce divertissement les familles des élèves et les amis du petit lycée. Il ne sera envoyé aucune invitation spéciale. Les enfants costumés devront à leur arrivée, se rendre dans la Cour des grands pour la formation du cortège.

Entrée générale par le boulevard du Palais.

En cas de mauvais temps (pluie ou bise) la fête serait remise au dimanche 25 mars

NOUVELLES RELIGIEUSES

PAROISSE SAINT JEAN. — Jeudi matin, à 9 heures, sera lieu, à Saint-Jean, la bénédiction solennelle des enfants de la paroisse. Cette touchante cérémonie sera précédée de la messe basse, suivie d'une allocution par le Prédicateur de la station.

On ne recevra que les enfants baptisés et qui n'ont encore fait la première communion

Petite Gazette

Variations Atmosphériques du 20 mars

Thermomètre — 7 heures du matin : 10 à midi + 13 à 6 heures du soir + 10
Maxima + 13 3 Minima — 7 6

Baromètre — 7 heures du matin, 753 mm. à midi, 754 mm, 6 heures du soir, 754 mm.

Vent. — Dans la matinée, N. O.
Dans l'après-midi, id.

Etat du ciel, découvert.

Pluviomètre, à 7 h. du matin : 0 mm

Le papier timbré

Depuis le 1er mars, les bureaux de poste vendent du papier à 60 centimes.

A l'Académie de médecine

Sur la proposition de l'Académie de médecine, le ministre de l'intérieur a décerné une médaille de bronze à M. le docteur Pascal Zoccarelli pour son dernier volume sur les Eaux minérales d'Orezza, qui a été l'objet de tant de flatteuses appréciations.

Un livre précieux

Signalons un précieux ouvrage : « Comment on apprend à parler en public et à traiter par écrit les questions du jour, » par Emile Amet. Aujourd'hui, plus que jamais, l'art de la parole devient une nécessité qui s'impose. Ce n'est pas l'orateur assuré qui remportera la victoire, c'est-il cent fois raison : mais bien le phraseur habile, celui qui saura le mieux manier la parole. Avec le guide Amet, chacun, désormais, pourra exposer ses idées et, au besoin, combattre celles de ses adversaires, soit par la parole, soit par la plume. (Chez Jouve, 15, rue Racine, Paris, 10 fr. franco gare).

Mots de la fin

M. Donnay a de l'esprit comme les deux Dumas. Il porte l'esprit, la répartie fine et alerte, à la ville comme au théâtre.

Une dame, au dîner chez son collaborateur, Lucien Descaves, lui demandait :

— Monsieur Donnay, vous qui écrivez par modestie votre nom sans apostrophe, vous devez compter beaucoup d'illustrations parmi vos ancêtres ?

L'auteur d'*Oiseaux de passage* répliqua gravement :

— En effet, je compte un grand amiral qui commandait sur son vaisseau les forces combinées de l'univers entier.

— Et pourrait-on savoir son nom ?

— Parfaitement, madame... C'était Noé !

ÉTAT-CIVIL

MARIAGES

Brun Clodion Hippolyte Jean Louis, maréchal des logis au 38e d'artillerie, de St-Martin de Bonbeux (Loadre), et Bernardi Antoinette-Joséphine, de Inkerman.

DÉCÈS

Giudicelli Declus.

AVIS DE MESSE

Une messe de sortie de deuil sera célébrée en l'église de Capanelle, jeudi, 22 du courant, à neuf heures du matin, pour le repos de l'âme de feue

Madame Françoise Cooper
Née Luciani

La famille y assistera.

Demandez partout
« UN MORELLI »
Grand Vin Apéritif
Grand Prix à l'Exposition Internationale (Bastia 1905)
La plus Haute Récompense

Nos Dépêches DU JOUR

BOURSE DE PARIS

	19 mars	20 mars
Rente 3 0/0 amort.	99.20	99.25
— 3 0/0 perpét.	99.60	99.75
	ex-coupon.	

Conseil des Ministres

Paris, 20 mars.

Les ministres se sont réunis ce matin, à 10 heures, à l'Elysée, sous la présidence de M. Fallières.

Les banquets

Le Conseil a chargé M. Thomson, ministre de la Marine, de représenter le gouvernement au banquet qui sera donné, le 23 mars prochain, en l'honneur de M. Combes.

M. Barthou, ministre des Travaux publics, a été chargé également de représenter le gouvernement au banquet des Sociétés de tir.

Les réquisitions

M. Etienne, ministre de la guerre, a communiqué au conseil le texte de la circulaire qu'il va adresser aux commandants de corps d'armée au sujet des réquisitions civiles.

Mesures disciplinaires

M. Etienne a soumis, en outre, à la signature présidentielle, les décrets de mise en disponibilité des officiers qui ont été condamnés hier par le conseil de guerre de Rennes.

Les pensions des Ecclésiastiques

M. Briand, ministre de l'Instruction publique et des Cultes, a annoncé au Conseil qu'il a demandé aux préfets de lui signaler les Ecclésiastiques qui, loi ayant adressé une demande de pension ou d'allocation, n'ont pas eu, à l'occasion des opérations d'inventaires, une attitude irréprochable.

Le sous-préfet de Guingamp

M. Clémenceau, ministre de l'Intérieur, a fait signer par le Président de la République un décret relevant de ses fonctions le sous-préfet de Guingamp.

Conférence d'Algésiras

M. Bourgeois, ministre des Affaires étrangères, a communiqué au Conseil les télégrammes qu'il a reçus au sujet des travaux de la Conférence d'Algésiras.

La grève des mineurs

M. Clémenceau, ministre de l'Intérieur, a exposé à ses collègues la situation de la grève des mineurs.

Affaires courantes

Le Conseil s'est ensuite occupé de l'expédition des affaires courantes.

LA QUESTION MAROCAINE
LA CONFÉRENCE D'ALGÉSIRAS

Le désaccord règne toujours

Algésiras, 20 mars.

Le comité de rédaction s'est réuni, ce matin, à dix heures, et a repris l'examen de la question de la police.

M. Revoil, pénitentiaire français, a fait connaître que la France était allée à l'extrême limite de ses concessions et qu'elle ne présentait aucun nouveau projet.

La Conférence se trouve toujours, en ce qui a trait à la question de la police, en présence du projet français et du projet autrichien.

Aucune décision n'a été prise.

DERNIÈRES NOUVELLES

Service télégraphique spécial du *Petit Bastiais*

00147

Nouvelles Maritimes

Défense mobile

Paris, 20 mars.

M. Hervé, commissaire de 2e classe, du port de Toulon, est nommé commissaire de 2e classe de la deuxième flottille de la Méditerranée, en remplacement de M. commissaire Desmazières des Séchelles, promu.

Nouvelles Militaires

CIRCULAIRE du Ministre de la Guerre *sur les réquisitions*

Paris, 20 mars.

Le ministre de la guerre a adressé aux généraux commandant de corps d'armée une circulaire relative aux réquisitions émanant de l'autorité civile.

Dans cette circulaire, le ministre prescrit ce qui suit :

« Désormais, quand les autorités civiles devront recourir aux autorités militaires, elles devront adresser une réquisition en bloc aux autorités militaires, qui assureront leur exécution sous leur propre responsabilité. »

Mise en retrait d'emploi DES OFFICIERS DE SAINT-SERVAN

Paris, 20 mars.

Par décret présidentiel, en date du 20 mars, M. le commandant Héry, M. le capitaine-adjoint major Cléret de Longavant et M. le capitaine Spiral, sont mis en disponibilité par retrait d'emploi.

Le Conseil de guerre de Rennes, ainsi que nous l'avons annoncé hier, a condamné le commandant Héry à un mois de prison et les capitaines Cléret de Longavant et Spiral, du 47e d'infanterie, à un jour de la même peine, tous avec application de la loi de sursis.

Le commandant Héry à la retraite d'office

Par décision ministérielle, M. le chef de bataillon Héry, du 47e d'infanterie, qui vient d'être mis en disponibilité par retrait d'emploi, est mis à la retraite d'office.

LES GRÈVES

Les mineurs du Nord et du Pas-de-Calais

L'agitation continue. — Les grévistes manifestent portant des drapeaux rouges. — Nombreuses arrestations.

Lens, 20 mars.

Plusieurs milliers de grévistes ont manifesté aujourd'hui, à Lens.

Le cortège, précédé de drapeaux rouges a parcouru les rues. Les porteurs de drapeaux ont menacé les gendarmes et fait peur aux chevaux dont quelques uns se sont cabrés.

Les gendarmes, en présence de l'agitation toujours croissante ont saisi et déchiré plusieurs drapeaux rouges : ils ont ensuite procédé à de nombreuses arrestations.

Au nombre des personnes arrêtées se trouve l'anarchiste Broutchoux, président de l'union fédérative et syndicale des ouvriers mineurs.

Troubles graves en perspective

Une dépêche à M. Clémenceau

52.000 grévistes

Lens, 20 mars.

Le nombre des grévistes s'élève aujourd'hui à 52.000.

Les grévistes, surexcités par l'arrestation de leur camarade Broutchoux ont adressé à M. Clémenceau, ministre de l'Intérieur, une dépêche demandant la mise en liberté immédiate du président de l'union fédérative et syndicale des mineurs.

Si cette mise en liberté n'était pas accordée, les grévistes ont ajouté qu'ils ne répondaient de rien.

On craint des troubles graves ; les boutiquiers ferment leurs devantures.

Les propositions des compagnies rejetées

Lens, 20 mars.

Les délégués des ouvriers mineurs des bassins d'Anzin, du Nord et du Pas-de-Calais, ont tenu aujourd'hui une réunion au cours de laquelle ils ont décidé de rejeter les propositions présentées par les Compagnies minières.

LA LOI DE SÉPARATION

L'INVENTAIRE DES BIENS D'ÉGLISE

Nancy

Nancy, 20 mars.

L'abbé Claude a tiré un coup de revolver sur un groupe de jeunes gens qui se livraient hier à une manifestation bruyante devant le presbytère de l'église Saint-Nicolas.

Un des jeunes gens, M. Schoumaker, a été grièvement atteint : reconnaît chez lui, il a expiré cette nuit.

La police a procédé aujourd'hui à l'arrestation des abbés Claude et Labour qui qui ont été écrouée à la maison d'arrêt.

LE PARLEMENT

Chambre des Députés

Séance du matin

Présidence de M. DOUMER

La séance est ouverte à 9 h.

L'un des secrétaires donne lecture du procès-verbal de la dernière séance qui est adopté.

Projets de loi d'intérêt local

La Chambre adopte plusieurs projets de loi d'intérêt local.

Le budget

Suite de la discussion du projet de loi portant fixation du budget général de l'exercice 1906.

La Loi de Finances

La Chambre reprend ensuite la discussion de la loi de Finances.

Les articles 5 et 6 sont adoptés sans modification.

Les bouilleurs de cru

Une longue discussion s'engage sur l'article 7, qui concerne les bouilleurs de cru.

M. Cuneo d'Ornano

M. Cuneo d'Ornano réclame en faveur des bouilleurs de cru la dispense des patentes.

Le ministre des Finances

fait observer au précédent orateur que si cette faveur était accordée aux bouilleurs de cru, les finances de l'Etat seraient sérieusement compromises.

Amendement retiré

Sur la demande du ministre des finances, M. Cuneo d'Ornano retire son amendement, et déclare ne pas vouloir insister davantage sur ce point.

La taxe sur l'alcool

Amendement Coutant

M. Coutant dépose ensuite un amendement tendant à exempter du droit de circulation les alcools transportés du lieu de brûlerie au magasin de dépôt.

Proposition Poincaré

Le ministre des finances propose à la Chambre de renvoyer à la commission du budget tous les amendements tendant à abaisser la taxe sur l'alcool.

Cette proposition est adoptée par 347 voix contre 198.

La séance est levée.

Séance de l'après-midi

Présidence de M. DOUMER

La séance est ouverte à 2 h. 35.

Le secrétaire donne lecture du procès-verbal de la séance du matin qui est adopté.

Le budget

Suite de la discussion du projet de loi portant fixation du budget général de l'exercice 1906.

La Loi de Finances

Suite de la discussion de la Loi de finances.

Les alcools industriels

M. Cuneo d'Ornano, député de la Charente, développe un amendement relatif aux alcools industriels.

L'amendement Cuneo d'Ornano est renvoyé à la commission des finances.

La détention des alambics

M. Jeanneney, député de la Haute-Savoie, dépose un amendement abrogeant les diverses dispositions de lois relatives à la détention des alambics.

Cet amendement est adopté.

Les distillateurs ambulants

M. Bougère député de Maine-et-Loire, présente un amendement ayant trait aux distillateurs ambulants.

Après une légère discussion, l'amendement Bougère est rejeté.

Les employés de la Régie

M. Cuneo d'Ornano intervient une nouvelle fois pour que les négociants soient avisés de l'arrivée des employés de la régie.

L'amendement Cuneo d'Orano est rejeté.

Les obligations de Panama

M. Flandin, député de l'Yonne, présente un amendement tendant à exonérer des droits fixes les obligations à lots de Panama.

Proposition Baudin

M. Baudin, député de l'Ain, développe une proposition disant que la remise entière des droits d'enregistrement sera faite à la Compagnie de Panama en liquidation.

La proposition Baudin est adoptée.

De nombreux amendements mis en discussion sont disjoints.

La Chambre adopte ensuite les chapitres 7 à 16.

La séance est levée et renvoyée à demain matin.

SÉNAT

Présidence de M. ANTONIN DUBOST

La séance est ouverte à 3 h. 35.

L'un des secrétaires donne lecture du procès-verbal de la dernière séance qui est adopté.

Vérification de pouvoirs

Le Sénat procède à la vérification de l'élection de M. le comte Gontant-Biron, nouvellement élu sénateur des Basses-Alpes.

Cette élection est validée sans discussion.

M. Gontant-Biron est admis.

LES INVENTAIRES des Biens d'Eglises

M. Gaudin de Vilaine demande à M. Clémenceau, ministre de l'intérieur, s'il veut ooi on non suspendre les inventaires là ou l'emploi de la force est nécessaire.

Le ministre de l'Intérieur

répond à M. Gaudin de Vilaine que les inventaires ne seront pas suspendus mais que l'on prendra les mesures nécessaires pour éviter toute effusion de sang.

« Nous continuerons les inventaires, ajoute M. Clémenceau, mais nous estimons que le dénombrement des chandeliers des églises ne vaut pas une seule vie humaine. »

Les habitations à bon marché

Suite de la 2e délibération sur : 1. les propositions de loi de M. Paul Strauss, tendant à modifier et à compléter la loi du 30 novembre 1894 sur les habitations à bon marché ; 2. le projet de loi tendant à modifier l'article 6 de la loi du 30 novembre 1894 sur les habitations à bon marché.

Après diverses observations présentées par plusieurs orateurs le Sénat adopte les articles 1 à 18 du projet de loi.

La retraite des guetteurs de sémaphores

Suite de la discussion du projet de loi relatif aux pensions de retraites des guetteurs des postes electro-sémaphoriques.

Le Sénat a adopté.

La séance est levée et renvoyée à vendredi.

LE CRIME de la rue Saint-Maur

Arrestation de l'assassin Aveux du coupable

Paris, 20 mars.

Un crime accompli froidement, avec préméditation sur un des plus importants industriels de la rue Saint-Maur, à Paris, dans le 11e arrondissement, a provoqué une émotion énorme dans ce quartier particulièrement commerçant.

Un marquinier, M. Henri Bédor; âgé de 45 ans, était établi au n° 12 de la rue Saint-Maur, sous la raison sociale : « Henri Bédor et Cie. »

Son commerce, très prospère, consistait dans la fabrication en grand d'albums pour la photographie et la maroquinerie.

M. Henri Bédor avait épousé, il y a trois ans, une jeune et jolie bonne, qui était employée chez un cocher de la rue de la Paix. Il n'avait pas d'enfants.

Ce commerçant travaillait beaucoup et rangé avait l'habitude de travailler chaque soir après son dîner et de ne regagner que vers 10 heures ses appartements. Mardi dernier, M. Bédor quittait son bureau à neuf heures et demie pour aller se coucher. Le commerçant, qui tenait sa petite lampe à la main, venait d'atteindre le petit palier qui se trouve au milieu de l'escalier conduisant à son appartement, lorsque surgit de derrière le pli de cartons placés à cet endroit un homme qui, avant même que sa victime ait eu le temps de crier ou de se mettre sur ses gardes, lui enfonça dans le dos la longue lame d'une canne à épée.

M. Bédor fut tué sur le coup. Il tomba à la renverse au bas des six marches qu'il venait de gravir.

Vers dix heures du soir, le concierge entendait, ainsi que sa femme, le bruit d'une porte qu'on fermait brusquement. Ils sortirent de la loge et aperçurent un individu qui, après avoir traversé la cour, s'éloignait rapidement vers la sortie, ouvrait la porte cochère et disparaissait dans la rue.

Pendant cinq jours l'assassin a réussi à se soustraire aux recherches de la police ; hier matin, le service de la sûreté était avisé que le nommé Mathieu, employé chez M. Bédor comme chauffeur d'automobile, se livrait depuis quelques jours à des dépenses exagérées.

Grâce à ces renseignements, la police procéda hier à l'arrestation de Mathieu.

Dans son premier interrogatoire, l'assassin présumé de M. Bédor nia énergiquement toute participation à cet horrible assassinat.

Interrogé de nouveau ce matin, Mathieu fit des aveux complets. Il avoua avec un cynisme révoltant qu'il avait assassiné son maître pour le voler.

DERNIÈRE HEURE

DÉCLARATIONS DE M. BOURGEOIS

Paris, 20 mars.

M. Bourgeois, ministre des affaires étrangères, a eu hier un entretien avec le prince Radolin, ambassadeur d'Allemagne à Paris, au sujet de la conférence d'Algésiras.

M. Bourgeois a déclaré que la France est allée jusqu'à l'extrême limite de ses concessions, et qu'il lui était impossible d'aller plus loin.

UNE OFFRE aux Habitants de Bastia

Venant de quitter les travaux du Port-Neuf que je suivais comme conducteur, j'offre mes aptitudes pour études et constructions de projets aux habitants de Bastia qui voudraient faire bâtir : maisons de commerce ou de rapport, châteaux ou villas de type français et autres.

J'accepterais également toute réparation à faire, soit à des murs de clôture, des magasins, soit pour des caves, écuries, hangars, etc., etc.

Ancien élève des Ecoles Nationales d'Arts et Métiers, je me chargerais d'installations de machines à vapeur, d'usines, de moulins à farine et à huile. Constructions de fours à chaux et à briques de systèmes récents.

Je ferais gratis les Etudes des projets dont on me confierait l'exécution.

Mon passé d'ingénieur-mécanicien, pendant 10 années, aux houillères du Creusot ; pendant 6 années aux usines Cail de Paris ; de chef de section aux chemins de fer et canaux de l'Etat ; d'entrepreneur de travaux publics, m'enhardit d'assurer mes futurs clients d'une *sérieuse exécution* des travaux et d'*études raisonnées et pratiques* pour les avant-projets et renseignements divers dont ils auraient besoin. Je traiterais à forfait ou pour une surveillance à honoraires fixes par jour ou par mois.

Ayant d'excellentes références je me tiendrais à un bailleur de fonds qui aurait l'intention de faire bâtir.

A. AUGÉ,
Ingénieur-constructeur,
2, rue du Nouveau-Port, Bastia.

Marque recommandée
COGNAC — FINE CHAMPAGNE
BOULESTIN & Cie
COGNAC

TOUTES DERNIÈRES SÉRIES

FAITES FORTUNE Peut-être | FAITES ŒUVRE DE PRÉVOYANCE Sûrement

6.000.000 de francs de LOTS en SEIZE tirages par an

5 Janvier — 1er et 25 Février — 5 Mars — 1er et 25 Avril — 15 Mai — 1er et 25 Juin — 5 Juillet — 1er et 25 Août — 5 Septembre — 5 Octobre — 25 Novembre — 5 Décembre

TIRAGE DU 1er AVRIL 1906

Loterie de la Presse
1 Gros Lot . . . . 1,000,000 fr.
1 Lot 200,000
1 Lot de 100,000
100 Lots de 1.000. . . 100,000

TIRAGE DU 5 AVRIL 1906

Obligations Ville de Paris 1894-1896
1 Gros Lot . . . . 100.000 fr.
1 Lot de 20,000
2 Lots de 10.000 . . 20,000

La Mutuelle Populaire de France

ASSOCIATION EN PARTICIPATION — 15 ANS

Envoie par Retour du Courrier : 12 NUMÉROS pour 5 FRANCS

1. 10 Nos part, série Loterie de la Presse — 2. 2 Nos part série Ville de Paris Emprunt 1894-1896

Liste officielle et complète de tous les numéros gagnants et de tous les tirages financiers. / Abonnement : 1 fr. par an

Pour recevoir les 12 numéros franco domicile il suffit d'envoyer un mandat-poste ou Bon de Poste de 5 fr. à

M. le Directeur-Gérant de la Mutuelle Populaire de France
43, rue du Faubourg Montmartre, PARIS (9e Arrondissement)

ON ACCEPTE LES ORDRES CONTRE REMBOURSEMENT

Cordonnerie Modèle
(Ancienne Maison Grimaldi)
Eugène PERICCHI, successeur
33, Boulevard Paoli, 33
BASTIA

HIVER 1905-1906

Grand choix de chaussures pour Hommes, Dames et Enfants
Rayon spécial de chaussures de luxe
Grand assortiment de chaussures fourrées
Choix considérable de pantoufles

Prix défiant toute concurrence

M. Eugène PERICCHI a l'honneur d'informer ses clients de l'intérieur et du Cap qu'il apportera tous ses soins aux commandes qui lui seront transmises.
N. B. — La maison se charge des réparations.

Mme MASSEL-WOOD
Chirurgien-dentiste
a l'honneur de prévenir sa nombreuse clientèle que son cabinet est ouvert tous les jours à Ajaccio, de 8 heures du matin à 4 heures du soir, Cours Grandval, en face Cardinali, photographe, et à Bastia, 1, rue de l'Opéra, en face des magasins Orengo,
du 1er au 8 de chaque mois.

Installations
à Gaz et Acétylène
Jean Chaix, ex ouvrier du Gaz
Place de l'Hôtel de Ville, 4, Bastia
Vente de becs, verres et manchons
Appareils sur commande
Abonnement pour l'entretien de l'éclairage — Travail soigné et garanti.

L'Art de Gagner de l'argent à la Bourse
5 ans de succès, a valu à l'Auteur les félicitations des Financiers les plus distingués. — Envoi Gratis. — GAILLARD, 5, rue Feydeau Paris.



A VENDRE
Chataignes sèches pour bestiaux et Fourrages.
S'adresser au concierge de l'Hôtel de Toga.

LA GRAINE St-VINCENT
guérit radicalement
CONSTIPATION
Hémorroïdes, Maladies du Ventre Foie, Vessie, Voies urinaires
Procure à Tous
Santé, Vigueur
A. DETHORET, Pharmacien spécialiste, NANCY
envoi contre mandat
Boîte 2 francs. — Dans toutes les Pharmacies

MADAME BERTI
Sage-femme
Cabinet d'Orthopédie, près de la Mairie
Consultations. — Vaccination

ANCIEN CABINET PRUDHOMME
PIERRE SABATÉ
Chirurgien-dentiste
Successeur
DENTS & DENTIERS
(Système perfectionné)
OBTURATION
& EXTRACTION DES DENTS
sans douleur
Bd Paoli, 18, au 1er
Maison Benedetti

M. P. SABATÉ a l'honneur de prévenir sa nombreuse clientèle qu'ayant à se mettre en garde contre certains charlatans ambulants — se disant chirurgiens-dentistes — qui n'ont pas le droit d'exercer la profession et qui exercent des opérations nuisibles à la santé pour la fabrication de fausse articulation.

Le Directeur Gérant,
J.-B. OLLAGNIER.

Bastia, Imprimerie Ollagnier.

LIBRAIRIE OLLAGNIER
L'ANCÊTRE
Drame lyrique en trois actes
Représenté pour la première fois le 24 février 1906, au théâtre de Monte-Carlo.
Poème de L. Augé de Lassus
Musique de C. SAINT-SAËNS
Partition pour chant et piano.
Prix : 20 francs ; franco port.



ENCRIERS



à fermeture automatique élastique
Système Colombani
Encriers classiques. — Encriers portatifs. — Encriers administratifs. — Encriers de fantaisie. — Encriers réclames.

L'ARGUS DE LA PRESSE
Fondé en 1879
LE PLUS ANCIEN OFFICE DE COUPURES DE JOURNAUX LE, découpe et traduit tous les journaux du monde, en fournit les extraits sur n'importe quel sujet.
PARIS. — 14, rue Drouot, — IIe
CORRESPONDANTS de l'ARGUS : St-Pétersbourg, Londres, Berlin, Vienne, New-York, Lisbonne, Genève, Bruxelles, Constantinople, Athènes, Dublin, Berne, Milan.

Les Illustrations de la Corse
PAR NOVELLINI

La Reine au XVIIIe siècle, Allégorie (Salon de 1870).
sur papier de Chine, format 56×57 . . . 45 fr
sur papier blanc. — . . . . 25 fr

HOMMES CÉLÈBRES
Sambucuccio d'Alando (Salon de 1878).
Sampiero Corso.
Pascal Paoli.
Napoléon Bonaparte.
sur papier de Chine, format 46×30 Chaque. 12 fr

Sa Révérence Monseigneur Patrocinus de la Corse (Salon de 1879).
sur papier de Chine, format 65×90 . . . 50 fr
sur papier Chine, format 46×30 Jésus. . 25 fr

EN VENTE :
A AJACCIO, chez l'auteur et chez M. de PERETTI, Libraire.
BASTIA, chez M. OLLAGNIER, Libraire

LE
Salon de la Mode
TOUS LES SAMEDIS
Le plus Élégant et le plus Pratique des Journaux de Modes

PREMIÈRE ÉDITION
avec gravures soignées
Un An . . . . 14 fr. — Six Mois. 7 fr 50
Le N° : 25 centimes

SECONDE ÉDITION
avec 16 gravures sélection
Un An . . . . 22 fr. — Six Mois. 11 fr 50
Le N° : 50 centimes

SPÉCIMENS GRATIS
adressés à E. Henry PETIT, Rédacteur
5, rue des Filles-Saint-Thomas, PARIS

HOTEL D'EUROPE
ADELAI DE COLOMBANI
Situation — 6 et 8, rue de l'Opéra — Bastia

Cet Hôtel se recommande par sa belle situation, au centre de la ville, à proximité des principaux établissements.
Il possède, en outre, un superbe jardin éclairé à l'acétylène, où les clients peuvent prendre leur repas pendant l'été.
Banquets — Noces — Festins
Restauration à des prix modérés

MAISON DE CONFIANCE
BIJOUTERIE MATTEI
20, Boulevard Paoli

La BIJOUTERIE MATTEI a l'honneur de prévenir sa nombreuse clientèle, qu'elle ne vend que des articles absolument garantis, or 18 karats et argent fer titre. Tous les objets par elle mis en vente sont marqués au prix connus et ont déjà subi une réduction sur les prix de vente.
La Bijouterie MATTEI pourra livrer aux prix les plus réduits, les articles de joaillerie, bijouterie, orfèvrerie, montres, chaînes, parures, alliances, etc., etc., broches or et argent fer titre
Sa devise est de vendre « bon et bon marché. »
Spécialité de stylets Vendetta-Corse. Réduction de 10 pour cent et garanti 18 karats.

MATÉRIAUX DE CONSTRUCTION
Chaux hydrauliques et Ciments, marques de Villeneuve et Lafarge du Teil. — Plâtres gris et blanc. Carreaux-Mosaïques en. — Briques plates et rondes. — Carreaux. — Tomettes — Tuyaux en poterie et en grès.

FERS A PLANCHER I
Fers en barres : Plats, Ronds, Carrés, Fil de fer, Rosaces architectées.
TUYAUX EN FONTE, EN GROS
Appareils Sanitaires
Charles CLEMENT & Cie
Entrepôts aux Magasins Généraux à Boulevard de Cardo, 1.

Aux tempéraments délicats offrez un
VIN DU CAP CORSE
à base de Quinquina
de la Maison L.-N. MATTEI, & Cie — BASTIA (Corse)
Apéritif Tonique Fortifiant
Ce vin que nous offrons avec confiance aux Consommateurs diffère complètement de tous ceux connus à ce jour; d'un goût agréable au palais, il est à la fois tonique et apéritif.
Pris avant les repas, il excite l'appétit, pris après il active et facilite la digestion.
Demandez dans tous les bons Etablissements un Vin du Cap Mattei

XXXIe ANNÉE — JEUDI 22 MARS 1906 — No 81

Le Petit Bastiais

5 CENTIMES — JOURNAL QUOTIDIEN — 5 CENTIMES

Rédaction & Administration : 2, Boulevard du Paoli, Bastia
J.-B. OLLAGNIER, Directeur

Les annonces sont payables d'avance et reçues aux Bureaux du Journal.
Faits divers, 1 fr. — Réclames (3e page), 0.75 — Divers, 0.30 — Judiciaires, 0.25

ABONNEMENT (*Payable d'avance*)

	un an	6 mois	3 mois	
Corse	20 fr.	10 fr.	5 fr.	Union postale et autres Pays : le port en sus.
Autres Départ.	22 »	12 »	6 »	

On ne répond pas des manuscrits déposés.

BIBLIOTHÈQUE BASTIA MUNICIPALE

LE CALENDRIER

Fête d'Aujourd'hui : Ste Catherine de G.
Soleil : (heure nationale)
Lever, 5 h. 37 m. — Coucher, 5 h. 43 m.
Dernier quar., le 17. — Nouv. Lune, le 24.
Fête de Demain : Saint Cyrille.

21 MARS

La Ligne orientale

Les Précédents. — Pour aboutir !

Comme les arrondissements montagneux d'Espalion, de Florac, de Barcelonnette et de Castellane, Sartene est encore, à l'heure actuelle, privé de chemin de fer. Le programme Freycinet, adopté par les Chambres, lui avait pourtant assuré ce grand bienfait, (et à toute la Corse aussi, par la même occasion), puisque la ligne orientale, aux termes de ce projet fait loi, traversait l'arrondissement dans toute sa longueur et se prolongeait jusqu'à Bonifacio. Pourquoi donc n'est-elle arrêtée à Ghisonaccia ? *Uniquement à cause des exigences* excessives de la plupart des propriétaires des terrains à exproprier sur la ligne transversale. Ces exigences, *nos compatriotes* étaient libres de les formuler, c'est entendu, leurs demandes n'étaient limitées que par leur discrétion. Mais il est clair aussi que le jury d'expropriation n'aurait pas dû les accueillir. Sans parler, en effet, du serment prêté par lui de juger avec impartialité, ce jury, choisi obligatoirement, chaque année, par la Cour d'appel de Bastia, sur une liste obligatoirement dressée, chaque année, par le Conseil général de la Corse, ce jury, disions-nous, engageait avec lui la Corse tout entière. Il est vrai d'ajouter que comme ses largesses étaient payées par l'Etat, personne n'y trouvait à redire. Quelqu'un qui les regrettait et les condamnait, rédigea, à ce moment-là, une protestation dont un des considérants préalables était justement ce qui est arrivé : l'interruption ; il se trompait, ce devait être l'arrêt des travaux. La protestation, qui avait reçu une certaine publicité, recueillit à peine 150 adhésions. La masse l'ignora et ne put s'émouvoir ; et les personnes éclairées trouvèrent l'abstention préférable. Les rares *protestataires* s'étaient couverts de ridicule et les estimations abusives reprirent de plus belle. Après un jury qui n'avait gratifié, aux frais de tous, que les amis, vint un jury qui, impartialement — c'était sa façon à lui d'entendre l'impartialité — combla tous les expropriés sans distinction. On allouait des quarante et des cent mille francs à l'hectare pour des terrains auxquels les larges prévisions usuelles en attribuaient cinq mille en moyenne, alors que, foi de propriétaire ! ils n'en valaient ni cinq cents ni même trois cents, puisque, même à ce prix, ils n'auraient trouvé normalement preneur. C'était trop beau, les expropriés eux-mêmes le sentaient ; cela ne pouvait durer.

Le Gouvernement, en effet, s'émut, il restait à acquérir, pour l'achèvement de la ligne Bastia-Ajaccio, des terrains situés entre le pont du Vecchio et Corte. Sachant les crédits déchaînés, le ministre des Travaux publics avait arrêté les frais. Aux réclamations du Conseil général il répondit qu'il ne continuerait les expropriations que si le département prenait à sa charge, au préalable, les sommes que *son* jury aurait allouées aux expropriés, en sus de celles prévues, largement, nous l'avons dit, au devis estimatif. Le Conseil, d'abord, rechigna ; puis, à la session suivante, il souscrivit l'engagement demandé. Nous croirait-on quand nous dirons que les intéressés propagèrent alors dans le public cette opinion que, la Corse étant hors d'état de tenir cet engagement, il fallait le considérer comme non avenu, qu'il n'y avait pas à se gêner, que l'Etat payerait ?

En conséquence, le plus grand nombre des expropriés demanda et le jury accorda des indemnités fantastiques. Tel terrain fut payé *sur le pied de quatre cent mille* francs l'hectare. Et comme cegenre de décision n'est pas plus révocable qu'il n'a eu besoin d'être motivé, nous ne voyons pas trop comment Etat et département se seraient tirés de ce guêpier, sans un bienheureux vice de forme qui *permit à la Cour de cassation de* casser. Le jury d'Aix, saisi par le tribunal suprême, au lieu et place du jury insulaire frappé de suspicion *légitime*, franchit la mer et répartit, avec quelques opérations d'arithmétique élémentaire, entre tousles expropriés corses, l'indemnité, fa large indemnité prévue par les ingénieurs de l'Etat. Il ne fallut rien moins que cela pour empêcher les trois cent mille habitants de la Corse d'être — en vertu de l'engagement imprudent pris par leur Conseil général et avec la coopération de quelques jurés imposés par le dit Conseil au choix de la Cour d'appel de Bastia, — très légalement et très fortement rançonnés par une poignée de compatriotes ! Ceux qui sont au courant des affaires insulaires prétendent que nous avons eu moins de bonheur dans la première organisation de l'assistance médicale et pharmaceutique gratuite, par exemple.

***

Tels sont les précédents, que nous avons rappelés, non pour le triste plaisir de récriminer, mais dans la seule intention d'avertir, afin de prévenir le retour, imminent et certain, à nos yeux, de ces abus, si l'opinion publique, mieux éclairée cette fois-ci, n'y mettondre.

Quelle est, en effet, la situation actuelle ? Plus mauvaise, à coup sûr, que celle d'il y a dix ans. Car, peut-on espérer que les expropriables et les jurés de Sartene, laisés, avec les antécédents et la longue attente que l'on sait, à leurs seules inspirations, seront plus réservés que ceux qui les précédèrent dans la carrière ? Non, sans doute. Et nous savons bien, d'autre part, que l'Etat, à la suite d'*expériences cuisantes faites par* loi sur le continent et en Corse, refuse désormais de faire les expropriations et exige que ceux qui veulent *les travaux, — on nous l'a bien* fait voir à propos d'assainissement, — lui fournissent d'abord gratuitement les terrains. A nos représentants, objectant avec trop de raison la pauvreté de l'île, M. Rouvier promettait bien, il y a un mois, — ce qu'il n'a pas fait en faveur de son département des Alpes-Maritimes, — l'aide pécuniaire éventuelle de l'Etat pour l'acquisition des terrains sartenais. Mais c'est tout, et c'est peu. Et c'est si vrai que M. E. Arène, placé mieux que personne pour apprécier exactement la situation, a, dans sa lettre du 30 janvier, après cette entrevue, écrit en style éminemment parlementaire, ces mots textuels : « Avant d'engager, peut-être lourdement, les finances du déoartement... »

Eh ! bien, voilà une éventualité contre laquelle nous protestons pour notre part de toutes nos forces. Si le temps des folles prodigalités faites à des particuliers par *des juges occasionnels au détriment* de l'Etat, est passé, le temps ne saurait être venu de se livrer aux mêmes prodigalités, aux frais *de ce département. Non !* la pauvre Corse, fléchissant sous le poids de l'impôt, ne peut ni ne doit assumer le fardeau qu'a rejeté fort *justement l'Etat, avec sa lour*de dette publique, et l'obligation où il est de pourvoir à tant de besoins légitimes, métropolitains ou coloniaux.

Mais, au fait, pourquoi des prodigalités ? Et que peuvent bien exiger les expropriables sartenais — à qui le chemin de fer profitera plus qu'au reste des Corses, ne l'oublions pas, et plus qu'à l'Etat, lequel aurait à dépenser une dizaine de millions pour les seuls travaux, — que peuvent-ils bien exiger de leurs concitoyens insulaires en dehors d'une juste et préalable indemnité ? Or, cette indemnité, personne au monde ne peut garantir qu'elle sera juste, c'est-à-dire modérée, si elle n'est pas fixée par cession amiable. La cession amiable ? Mais elle est inscrite en toutes lettres dans la loi du 3 mai sur l'expropriation. Et comme elle s'impose en l'état actuel des choses, c'est donc cette cession qu'il faudra poursuivre, sur le tracé préalablement fait, (et nous pensons que ce sera le tracé côtier, comme plus économique, Sartene Ville et l'intérieur pouvant être desservis *ultérieurement* par la ligne Bonifacio-Ajaccio). Cette manière de procéder sera longue, dites-vous ? Peut-être ; mais elle sera sûre. Dans ces négociations entre l'exproprianl et les expropriés, certains de ceux-ci au moins traiteront à titre conditionnel, et à un prix raisonnable ; et, ce faisant, ou ils entraîneront les autres, ou ils auront créé contre eux et au profit du département, enfin au courant de la situation des précédents à l'aide desquels les convoitises plus fortes que tonpatriotisme et toute pudeur seront sans doute vaincues.

En résumé, nous désirons beaucoup, nous aurons la ligne de chemin de fer prolongée de Ghisonaccia à Bonifacio ; et nous l'aurons *à des conditions honorables* et profitables pour tous, expropriés compris, avec le système de la cession conditionnelle amiable : l'œuf de Christophe Colomb ! Ce système, dont personne ne parle, est aujourd'hui le seul convenable et pratique. Puisse-t-il être mis à l'essai et adopté ! Nous ne voyons, hors de là, que tiraillements, déceptions, reproches, rancunes, l'intérêt général et la justice sacrifiés, une fois de plus, à d'inavouables intérêts particuliers, et le relèvement économique et moral de la région du Sud-Est de la Corse et, par suite, de la Corse elle-même, retardé de cinquante ans par l'avidité de tels propriétaires et la complicité de tels politiciens, avec ce moignon de chemin de fer Ghisonaccia-maquis, où tout le monde descend !

F. de G.

MUSIQUE MILITAIRE

PLACE SAINT-NICOLAS

Programme du 22 mars à 5 h.

Le Bournais,	Gariner.
Laïcité Cavalerie, ouv.,	Sappé.
Sobre les Olas, valse,	Roura.
Lokua, fant.	Deliber.
Mignonnette, mazurka,	Chamel.

Le Chef de Musique, J. LAMY.

Un Service Postal qui s'imposait

C'est avec une vive satisfaction que nous avons vu dimanche dernier le beau steamer de la Cie Méditerranéenne de Navigation « Numidia », arriver de Marseille pour repartir pour Tunis et Naples, battant pour la première fois pavillon postal.

Nous ne pouvons que formuler le vœu de voir récompenser cette Compagnie pour les nouvelles lignes qu'elle a créées entre Nice et Tunis et Marseille et Tunis avec les escales de Bastia et Naples, tant à l'aller qu'au retour.

Ce sont là des efforts qu'un gouvernement, soucieux d'encourager toutes les bonnes initiatives, ne saurait manquer de seconder. Nous le souhaitons ardemment, suivant avec intérêt le mouvement qui s'accentue tous les jours de plus en plus, soit en passagers, soit en marchandises, sur ces beaux vapeurs qui avaient à leur apparition dans nos eaux, alors qu'ils étaient peints tout en blanc, soulevé cette flatteuse, mais légitime appellation : « les oiseaux blancs. »

Grâce à leur agilité, à l'habileté des officiers qui les commandent, aux efforts sans cesse renouvelés de ceux qui ont assumé la direction hardie de ces nouveaux services, voilà la Corse reliée aux continents mieux qu'elle ne l'a jamais été et en relation directe avec l'une de nos plus belles colonies.

Nous saisissons avec plaisir cette occasion pour féliciter et remercier les directeurs de cette entreprise ainsi que leurs agents dans nos différents ports qui rivalisent d'amabilité et d'efforts pour assurer le succès de leur Compagnie. Nous sommes certains d'être les interprètes des sentiments unanimes des Corses en souhaitant que l'Etat et le gouvernement tunisien soutiennent des services aussi utiles et qui ne peuvent qu'*aider à la prospérité de la Corse.*

VARIÉTÉS

Ceux qui sont à plaindre

Ceux qui sont à plaindre, ce n'est pas le vieux forgeron de la montée du Cimbalo, où j'achète de temps en temps des fers pour mon bourriquot. Celui-là voir, tous les matins, le soleil se lever du côté de Monte-Cristo ; il sait que chaque jour amène son pain et il n'en demande pas davantage. Ce n'est pas le maraîcher, qui dès l'aube, part avec sa carriole, pour la campagne, et peine tout le jour attelé à son rude labeur. Ce n'est pas non plus le maçon, suspendu entre ciel et terre, exposé aux vents et aux ardeurs du soleil ; ce n'est pas, enfin, mon ami Joseph, qui brave la brise matinale, part chaque jour de la plaine de Biguglia, et se souffiant les doigts arrive au marché de la ville pour y vendre ses laitages.

Ceux qui sont à plaindre, ce sont ceux qui sont obligés de procéder à l'inventaire des biens et objets mobiliers des défunts. Un employé de l'enregistrement et un percepteur connaissent déjà en se décidant pour leur carrière, le but de la mission qui leur sera un jour confiée. Ils savent qu'ils seront chargés de recouvrer de l'argent pour alimenter les caisses de l'Etat. Qu'il y ait à ce travail des ennuis, il ne le savent que trop. Mais les parents veulent qu'ils soient fonctionnaires (maladie qui n'est pas particulière à la Corse, puisque Paul-Louis Courrier le relève déjà du temps de Comines). Et voilà nos deux braves garçons, qui n'avaient peut-être pas un enthousiasme *exagéré pour l'administration*, lancés, l'un dans les finances, l'autre dans les domaines. Il est certain que s'ils avaient pu entrevoir, qu'un jour ils allaient être convertis en abîmes, qu'on les chargerait des visites hebdomadaires du présent leur révèle et de ce les que l'avenir leur réserve, ils auraient préféré les armes, l'industrie, le commerce ou la charrue, cette dernière surtout, où on mange on n'a pas de maître. Mais on a voulu faire de de l'administration ; adieu indépendance, adieu volon-é, adieu scrupules.

Que ne conflait-on la carrière des intéressés aux soins sans prédilection aux consolateurs de police ? Ceux-ci sont mieux qualifiés pour ces sortes de besognes. C'était déjà assez pour le recouvrer et pour le percepteur de se trouver tous les jours dans l'incurrence, pour faire rentrer de l'argent, sans qu'il fallût encore compliquer leur charge d'une mission odieuse. Je plains fort ces pauvres fonctionnaires. Croit-on qu'ils aillent le cœur joyeux et l'esprit tranquille, sous les regards étonnés, antipathiques et courroucés des populations, inventorier dans des églises, où tout leur passé leur apparaît à la fois, enveloppé dans un nimbe religieux, dans la maison où Dieu qu'ils adorent et qu'ils sont habitués à implorer pour eux, pour leurs femmes et pour leurs enfants ?

Aussi ne faut il pas s'étonner si des protestations se sont élevées de leur part. L'histoire enregistrera le nom de cet inspecteur, M. Dardel qui a préféré donner sa démission, plutôt que remplir une mission qui ne lui convenait pas. Elle conservera le nom de M. Passeril, qui a refusé de marcher et qui a été mis pour cela en disponibilité. Gloire et honneur à eux. On ne trouvera pas tous autant lorsqu'on donne de tels exemples d'indépendance de cœur et d'âme.

Ainsi en fut il lorsque le vicomte d'Orte, commandant de Bayonne, et Montmorin

… d'Auvergne, refusèrent d'exécuter les ordres barbares de Charles IX. Les exemples de ce genre ne sont jamais nombreux. Je le sais hélas ! car on a honte très souvent aux rigueurs de la vie. Aussi j'en suis à répéter que les employés chargés des inventaires ne sont pas à leur place. J'irai plus loin : je ne voudrais pas être à leur place. J'irai même avertir que financier à ce poste.

LE MONTAGNARD.

Ce que disent les Journaux

La Lanterne

Sur la décision prise de ne plus envoyer l'armée aux inventaires :

« Des officiers républicains nous demandent s'il faut considérer comme une capitulation la décision prise par le gouvernement en ce qui concerne l'emploi de l'armée dans les opérations d'inventaire : on sait qu'il a été convenu qu'on éviterait, autant que possible, de faire appel au concours de l'armée.

« Si la décision du gouvernement avait été prise uniquement pour tenir compte des protestations des officiers cléricaux, il y aurait lieu, en effet, de capituler que nous ne laisserions pas, pour notre part, passer sans la plus vive protestation.

« Mais la résolution du gouvernement est dictée par d'autres considérations que nous avons trop souvent fait valoir pour trouver mauvais que le ministère s'en inspire : nous avons toujours soutenu qu'il ne convenait pas d'employer l'armée à des opérations de police, et nous avons protesté contre l'envoi de troupes dans les grèves. S'il est bien entendu — et M. Clemenceau, par son attitude dans les grèves des mineurs le confirme — que, dorénavant, l'armée ne sera plus employée contre les grévistes, nous comprenons qu'on ne l'utilise pas pour les opérations d'inventaires. Mais qu'là on se trouve en présence de véritables factieux. Le gouvernement veut éviter l'effusion du sang, et nous l'en louons ».

Le Soleil

Puisque le ministère est aussi surprenant dans sa manière de nous faire des avances que M. Briand dans celle de donner des conseils, profitons en pour reprendre ces avances, c'est-à-dire pour suivre sur ce qu'ils nous mettent à l'aise les conseils de révolte du grand-maître de l'Université. Conseiller la révolution pour imposer l'antiparticularisme est un crime. La conseiller pour conquérir la liberté de conscience est un devoir, est une vertu. Nous ne nous révoltons qu'au nom de la liberté de conscience. »

La Libre Parole

On a parlé d'une Haute Cour. Quelques phrases de la déclaration ministérielle, rédigées dans la chaleur du Porto, et des petits fours chez ga-rien, ont fait allusion à de vagues enquêtes. Outre que celles-ci seraient par trop maladroites, portant sur l'indignation générale et spontanée de treize millions de cathol-iques, je ne me représente pas Clemenceau, hasardant son portefeuille d'avant le tombeau, dans une aussi sotte stupidité.

BASTIA-THÉATER

Salle superbe mardi soir. Le Tout-Bastia était venu refaire la connaissance de ce bon « Barbier de Séville » dont il commençait à oublier la physionomie, pourtant si spirituelle et si attachante.

Quelle joie de retrouver les vocalises malicieuses de Rosine, la verve pétillante de Figaro, auxquelles vient s'ajouter le sel d'une musique tellement spirituelle que l'on croit entendre un long éclat de rire, faisant point d'orgue, d'un bout à l'autre de la pièce.

Disons tout de suite que M. Ferrari a été un parfait Figaro, bien qu'il n'ait rasé que dun Bartolo. Le baryton que nous avions entendu la veille dans le grand opéra a su passer de ce genre à un autre tout différent avec aisance et désinvolture. Soutenant le récitatif accablant du premier acte avec vigueur, il n'a cessé de nous charmer jusqu'à la fin. Il est très maître de sa voix et conserve une grande correction dans le jeu. Ajoutons à cela que M. Ferrari ne dispose pas bien de ses moyens ; il vient de donner à Ajaccio 25 auditions. En de telles circonstances il est difficile à un artiste de ne pas se laisser gagner par la fatigue.

Que dirai je de M. Talamanca ? Il possède au plus haut point l'art du comique, aussi a-t-il souvent enlevé son auditoire.

Quant à M. Villani (don Basile), dans « Ballo in Maschera » nous n'avons pas pu apprécier l'étendue de son talent. Ce plaisir devait nous être réservé mardi soir. M. Viliani est un artiste consommé. Il sait comprendre son rôle et possède une voix de basse remarquable. L'air de la « Calunnia » lui mérita une ovation enthousiaste. Dans le rôle de don Basile, malgré l'enveloppe de parfait jésuite dont il s'était recouvert, il n'a pu dissimuler la franchise et l'ampleur superbe de sa voix. Qu'il me permette de lui transmettre les félicitations du public et d'y ajouter les miennes.

Ni doute que le rendez-vous qu'il nous donnera pour l'audition de « Faust » ne soit pour lui un nouveau triomphe.

RAMEAU.

INSTALLATION
DE M. LE PRÉSIDENT MASSEI

Aujourd'hui à une heure, a eu lieu l'installation du nouveau président de notre Tribunal.

L'audience était présidée par M. le juge d'instruction Virgitti.

M. Sébastien Gavini, procureur de la République, occupait le siège du ministère public.

Une délégation composée de MM. Cristofini, juge titulaire et J. Niviaggioli, juge suppléant, a introduit le nouveau Président qui a pris place dans un fauteuil situé en face du Tribunal.

M. Virgitti, l'a alors invité à prendre la présidence du Tribunal à la tête duquel il venait d'être placé.

Nous sommes heureux de renouveller à cette occasion, à M. le président Massei, nos souhaits de bienvenue.

CONFÉRENCE SOCIALISTE

Ce soir à 8 heures et demie dans le local de l'ancien Café du Commerce, boulevard Paoli, coin de la rue Miot, grande Conférence Socialiste, par le citoyen Renaudel, délégué du parti Socialiste français.

Sujet traité : *Pourquoi nous sommes Socialistes.*

Il sera perçu à l'entrée 0,20 centimes, pour les frais.

Lycée de Bastia

FÊTE DU PETIT LYCÉE

donnée à l'occasion de la Mi-Carême Jeudi 22 mars 1906 de 2 à 5 h. du soir

Bal d'enfants paré et costumé

PROGRAMME

Première Partie

1. Défilé et évolutions du cortège précédé par la musique des « Bigophones. »
2. « Symphonie suave » en l'honneur du Roi et de la Reine par la musique des « Bigophones. »
3. Rondes et rondeaux. — Danse de l'Escargot. — Baby Polka. — Danses diverses (avec orchestre de mandolines dirigé par M. Bacci).

Deuxième Partie

1. Grand cotillon (16 figures). Surprises. Cavaliers conducteurs : MM. Delalande, Rosech, Maestracci, Montigny, Poraldi, Pietri-Guasco, P. Guasco.

Dames Conductrices : Mlles A. Remelli, G. Agostini, Minigheiti, I. Remelli, Montigny, Y. Nivelle, A. Nivelle.

2. Farandole et adieux.

Le Proviseur a l'honneur d'inviter à ce divertissement les familles des élèves et les amis du petit lycée. Il ne sera envoyé aucune invitation spéciale. Les enfants costumés devront, à leur arrivée, se rendre dans la Cour des grands pour la formation du cortège.

Entrée générale par le boulevard du Palais.

En cas de mauvais temps (pluie ou bi-bocce) la fête sera remise au dimanche 25 mars

Le Savon du Congo

Il est le seul qui lave,
Donne blancheur au teint ;
Son parfum est suave,
Pénètrent, supérfin.

Aux Policrior, à Victor Valentin.

L'Application de la Loi de Séparation

Portovecchio

Les 3e et 4e compagnies du 163e d'infanterie, en garnison à Bonifacio sont parties dimanche dernier à minuit afin d'assurer l'inventaire de l'église de Portovecchio, de Murtarello et de plusieurs autres hameaux environnants.

A peine arrivées les deux compagnies ont entouré l'église de Portovecchio.

Après une violente protestation du curé et du conseil de fabrique les portes s'ouvrent et l'agent du fisc commence ses opérations, accompagné de M. Balesi, maire et conseiller général de la localité.

Des cris stridents de « à bas les voleurs ! à bas les francs-maçons ! » sont proférés de toutes parts. Un vieux retraité s'écrie : « C'est malheureux que l'armée française soit obligée de s'avilir à une pareille besogne. »

Muratello

Mardi, les deux compagnies du 163e se sont rendues à Muratello pour remplir la même mission.

Après de nombreuses et véhémentes protestations, l'agent du fisc a pu procéder aux opérations de l'inventaire de l'église.

Les cris de : « Vive l'armée ! à bas les francs-maçons ! » ont été poussés par la population indignée.

Rapale

M. Peraldi, percepteur à Murato, arrivé pour procéder à l'inventaire des biens ecclésiastiques, dans notre commune n'a pu accomplir sa mission.

La population en délire s'était portée en masse devant la porte de l'église qui était barricadée. Les cris de « Vive la liberté ! à bas les voleurs ! » étaient poussés à chaque instant.

En présence de l'attitude hostile de la population l'agent du fisc très digne en cette circonstance, s'est retiré sans fixer la date de son retour.

Arca

On a jugé à propos de faire venir de Bonifacio, deux compagnies d'infanterie, sans compter les nombreuses brigades de gendarmerie, pour les opérations d'inventaire.

On aurait dû cependant, avant de déranger tout ce monde et occasionner aux contribuables des dépenses inutiles, s'enquérir de l'état d'esprit de la population.

L'inventaire de l'église du hameau d'Arca a, en effet, été opéré sans la présence d'un seul habitant.

TheâtreMunicipal

Direction Simongiovanni-Seta

Ce soir première représentation de

RICOLETTO

Opéra en 4 actes de G. Verdi

Pour la location s'adresser à M. Poggi, coiffeur.

« AU « JOURNAL OFFICIEL »

Postes et Télégraphes

Les candidats dont les noms suivent ont été admis au surnuméariat des postes et télégraphes, à la suite du concours de décembre 1905 :

34. Albertini, 101. Gozzi, 165. Bonardi, 221. Vittori, 393. Mondoloni, 303. Arrighi P.-J., 366. Coggia, 437. Mariaggi, 454. Ragusa, 506. Nicolai. 658. Torre, 771. Cuneo, 786. Petrignani, 825. Casanova, 909. de Pietri, 933. Leandri, 958. Finidori, 962. Mattei, 964. Arrighi J.-C., 973. Bartoli, 990 Mattei.

Ministère de la Guerre

Ecole de Saint-Maixent

Les sergents d'infanterie coloniale : Leandri, du 22e régt., et Santelli, du 2e, ont été admis à l'école militaire d'infanterie, à la suite du concours de 1906.

Justice militaire

Le sergent-major Falconetti, du pénitencier militaire de Douëra, est promu à l'emploi d'adjudant greffier de 2e classe et affecté à la prison militaire de Marseille.

M. l'adjudant greffier de 2e classe Albertini, du pénitencier militaire de Boucaut, passe à la prison militaire de Lyon.

NOUVELLES RELIGIEUSES

PAROISSE SAINT JEAN. — Jeudi matin, à 9 heures, aura lieu, à Saint-Jean, la bénédiction solennelle des enfants de la paroisse. Cette touchante cérémonie sera précédée de la messe basse, suivie d'une allocution par le Prédicateur de la station.

On ne recevra que les enfants baptisés et qui n'ont pas encore fait la première communion.

Petite Gazette

Variations Atmosphériques du 21 mars

Thermomètre — 7 heures du matin + 10° à midi + 13° à 6 heures du soir + 10 Maxima + 13°3 Minima 7 6

Baromètre — 7 heures du matin, 753 mm. à midi, 754 mm. 6 heures du soir, 754 mm.

Vent. — Dans la matinée, N. O.

Dans l'après-midi, id.

Etat du ciel, découvert.

Pluviomètre, à 7 h. du matin : 0 mm

Les obligataires du Panama

M. Forcioli, député de la Corse, a déposé des pétitions de porteurs d'obligations de la compagnie de Panama, domiciliés dans la ville d'Ajaccio.

Douanes

Nous apprenons avec plaisir que M. Antoine-Philippe Granarolo, commis attaché à l'inspection des douanes de Bastia, est nommé 2e commis de la même inspection.

Nous lui adressons nos sincères félicitations.

Légion d'honneur

M. Bernasconi, vétérinaire en premier au 1er rég. de dragons, est inscrit sur le tableau de concours de 1906 pour le grade de chevalier de la Légion d'honneur.

Avis

L'emploi de cantinier est devenu vacant à la 2e batterie stationnée à Ajaccio.

Le titulaire admis devrait entrer en fonctions au plus tard le 5 avril prochain.

Les candidats pourront s'adresser pour tous renseignements au capitaine commandant la 2e batterie à Ajaccio.

Mots de la fin

Avant-hier, X..., le célèbre chapelier, rencontre un de ses débiteurs qui oublie de le saluer.

X... s'approche et très courtois :

— Vous devriez, monsieur, avoir au moins la politesse de soulever mon chapeau.

AVIS DE MESSE

Une messe de sortie de deuil sera célébrée en l'église de Capanelle, jeudi, 22 du courant, à neuf heures du matin, pour le repos de l'âme de feue

Madame Françoise Cooper

Née LUCIANI

La famille y assistera.

AVIS

M. Bischon, voyageur de la Société du RHUM FOX-LAND étant actuellement de passage en Corse, informe sa nombreuse clientèle qu'il la visitera incessamment et la prie de lui réserver la faveur de ses ordres.

A céder pour cause de décès

Librairie, Papeterie, Journaux. Excellente clientèle. S'adresser au bureau du journal.

Demandez partout

« UN MORELLI »

Grand Vin Apéritif

Grand Prix à l'Exposition internationale (Bastia 1905)

La plus Haute Récompense

La Maison Dᵒᵉˢ MATTEI aîné

de PINETO

Place Saint-Nicolas, Bastia

recevra très prochainement un chargement de sel gros des îles d'Hyères. A l'arrivée du navire le sel sera vendu 10 fr. environ les 100 kilos.

Vin blanc d'Alicante

S'adresser à Mme Albert Gandin à Bastia, ou à M. Viliot à Pineto.

Prix avantageux

Nos Dépêches DU JOUR

BOURSE DE PARIS

	20 mars	21 mars
Rentes 3 0/0 anciennes	99,25	99,22
— 3 p. 0/0 amortie	99,75	99,62 ex-coupon.

MORT de Monseigneur Ollivier
Evêque d'Ajaccio

Marseille, 21 mars.

Mgr Ollivier, évêque d'Ajaccio, a succombé la nuit dernière.

Après avoir présidé à diverses cérémonies et à des ordinations, il se disposait à rejoindre son siège épiscopal, lorsqu'il a été atteint, samedi dernier, d'une pleurésie d'une gravité telle qu'il a été emporté en quatre jours.

Mgr Ollivier était à peine âgé de 63 ans.

Il avait été sacré par le Pape à la dernière cérémonie de Saint-Pierre.

Les fidèles Marseillais avaient ouvert une souscription pour offrir à l'ancien vicaire général de l'évêché de Marseille une croix pastorale, mais le montant de la souscription avait atteint, en peu de jours, un chiffre tellement élevé — ce qui prouve combien le défunt était aimé et vénéré — qu'il a été offert à Mgr Olivier une crosse riche et superbe.

Nouvelles Judiciaires

Paris, 21 mars.

M. Quilici, notaire, est nommé juge suppléant de la Justice de paix du canton d'Omessa, en remplacement de M. Quilici, démissionnaire.

CONFÉRENCES SOCIALISTES

Ajaccio, 21 mars.

M. Renaudel, accompagné de MM. Nicolai, avocat, Francisci et Ogliastroni, délégués du comité socialiste d'Ajaccio, s'est rendu à Sollacaro et à Casalabriva où il a fait des conférences.

M. Renaudel est arrivé lundi à Sartene.

La conférence qu'il a donnée ce même jour, dans cette ville a eu un plein succès, malgré l'obstruction de quelques braillards.

De retour, hier, à Sollacaro, où une réception enthousiaste lui a été faite, M. Renaudel a de nouveau pris la parole devant un auditoire nombreux.

La causerie du conférencier a été suivie d'un punch.

Aujourd'hui M. Renaudel est parti avec M. Costa, secrétaire général de la fédération Corse pour faire des conférences à Vivario et à Corte. Il arrivera demain à Bastia.

Nouvelles Maritimes

Armée territoriale

Paris, 21 mars.

M. de Pietri, officier d'administration des subsistances militaires en retraite, est affecté à la 15e région territoriale.

LA PROROGATION des pouvoirs de la Chambre

Paris, 21 mars.

« L'Echo de Paris » affirme, malgré les bruits contradictoires, que plusieurs députés, d'accord avec le gouvernement, ont demandé une prorogation de six mois des pouvoirs de la Chambre.

Si cette prorogation avait lieu, la date des élections se trouverait reportée au mois d'octobre prochain.

DERNIÈRES NOUVELLES

Service télégraphique spécial du *Petit Bastiais* 00149

LA LOI DE SEPARATION
L'INVENTAIRE DES BIENS D'ÉGLISE

Nice

Nice, 21 mars.

Mgr Chapon, évêque de Nice, a adressé à M. Poincaré, ministre des finances, une lettre au sujet des inventaires des biens d'Eglise.

En ce qui concerne les inventaires dans les Alpes-Maritimes, Mgr Chapon s'exprime en ces termes :

« Les inventaires dans les Alpes-Maritimes n'ont provoqué aucun incident regrettable.

« Prenez garde, cependant ; car vous avez réussi à ranimer le séparatisme expirant.

« Vous lui valez, par vos lois sectaires, la meilleure revanche qu'on lui ait donnée depuis l'annexion. »

LA QUESTION MAROCAINE
LA CONFÉRENCE D'ALGÉSIRAS

Nouvelle réunion du Comité de rédaction

Algésiras, 21 mars.

Le comité de rédaction a tenu ce matin une nouvelle réunion.

Il a poursuivi l'examen de la question de la police et s'est occupé particulièrement du rôle des officiers.

Aucun communiqué officiel du résultat de la séance n'a été fait à la presse.

Une dépêche de la *Nouvelle Presse* de Vienne

L'entente serait faite sur la base du projet autrichien modifié.

Vienne, 21 mars.

Dans une dépêche que lui adresse son correspondant à Algésiras, la « Nouvelle Presse » de Vienne prétend que l'entente est faite à la Conférence sur la base du projet autrichien relatif à la police, lequel a été sensiblement modifié.

D'après le correspondant de ce journal, l'Allemagne reconcerait à la police du port de Casablanca et la France accepterait une moins forte participation dans la Banque.

L'inspecteur général de la police serait adjoint au corps diplomatique et résiderait à Tanger.

LES GRÈVES
Les mineurs du Nord et du Pas-de-Calais

58.000 grévistes

Lens, 21 mars.

Le nombre des grévistes s'élève aujourd'hui à 58 000.

Le chômage est complet dans les compagnies de Lens, de Nœux, de Béthune, de Courrières, de Bruay, de Marles, de Liévin, de Meanchin, d'Ostricourt et de Hersin-Coupigny.

Valenciennes, 21 mars.

La grève des mineurs s'étend à toute la région du Nord.

Le chômage est complet dans la compagnie d'Anzin.

Dans le Loire

Paris, 21 mars.

On craint pour la semaine prochaine la grève des mineurs dans le bassin de la Loire.

Envoi de troupes

Lens, 21 mars.

En raison de l'extension du mouvement gréviste, le gouvernement a été obligé, malgré les promesses de M. Clemenceau, d'envoyer un effectif considérable de troupes à pied et à cheval.

Ces troupes sont cantonnées dans les différentes concessions, à l'abri des regards des grévistes.

LE PARLEMENT
Chambre des Députés

Séance du matin

Présidence de M. DOUMER

La séance est ouverte à 9 h.

L'un des secrétaires donne lecture du procès-verbal de la dernière séance qui est adopté.

Le budget

Suite de la discussion du projet de loi portant fixation du budget général de l'exercice 1906.

La Loi de Finances

La Chambre reprend ensuite la discussion de la loi de Finances.

Permis de Chasse

La discussion s'ouvre sur l'article 17 qui est adopté sans modification.

Sur l'article 18, M. Lasies demande que des permis de chasse hebdomadaires, pour le dimanche, soient délivrés par les bureaux de tabac.

Le ministre des Finances

combat la proposition du député du Gers dans l'intérêt du trésor.

Plusieurs députés demandent la disjonction de cet article.

La disjonction est adoptée par 425 voix contre 80.

Amendements divers

Plusieurs amendements sont ensuite mis aux voix.

La plupart sont disjoints ou rejetés.

La taxe sur le sel

M. Lasies dépose un amendement tendant à la suppression de la taxe sur le sel.

Cet amendement est renvoyé à la commission.

Les Retraites ouvrières

M. Ferroite demande au gouvernement s'il a les fonds pour les retraites ouvrières.

Le député de la Meuse voudrait savoir comment le gouvernement compte appliquer cette loi.

Le ministre des Finances

répond que le gouvernement soutiendra le projet de loi devant le Sénat, mais il lui est impossible actuellement de faire connaître le chiffre des dépenses occasionnées par les retraites ouvrières.

Les articles 19 à 28 sont mis aux voix et adoptés.

La séance est levée et renvoyée à 2 heures de l'après-midi.

Séance de l'après-midi

Présidence de M. DOUMER

La séance est ouverte à 2 h. 15.

Le secrétaire donne lecture du procès-verbal de la séance du matin qui est adopté.

Légion d'honneur pour la réserve de l'armée de mer

Discussion du projet de loi relatif aux décorations sans traitement de la Légion d'honneur et de la médaille militaire pour la réserve de l'armée de mer.

La Chambre a adopté.

Caisses de retraites des ouvriers mineurs

Discussion de la proposition de loi ayant trait à la participation des délégués des mineurs aux caisses de retraites et de secours des ouvriers mineurs.

La Chambre a adopté.

Le budget

Suite de la discussion du projet de loi portant fixation du budget général de l'exercice 1906.

La Loi de Finances

Suite de la discussion de la Loi de finances.

Motion Veber

M. Veber, député de la Seine, dépose une motion tendant à demander la nomination d'une commission extraparlementaire pour coordonner les traitements du personnel extérieur des contributions indirectes.

La motion Veber, mise aux voix, est rejetée par 319 voix contre 180.

La suppression des Sous-Préfectures

M. Argelliès, député de Seine-et-Oise, présente un amendement demandant la suppression de Sous-Préfectures.

Le président du Conseil

intervient dans la discussion et demande la disjonction de l'amendement déposé par M. Argelliès.

La disjonction est mise aux voix.

Nombre de votants. .	518
Majorité absolue. . .	260
Pour l'adoption . .	295
Contre	223

La disjonction de l'amendement Argelliès est prononcée.

Indemnité aux familles des réservistes

M. Breton, député du Cher, dépose un amendement demandant que l'indemnité accordée aux familles des réservistes et des territoriaux soit portée à un franc et augmentée d'autant de fois un franc que le militaire aura d'enfants.

L'amendement Breton est adopté.

La Chambre adopte ensuite sans modification les chapitres 2e à 33.

Suppression des Conseils de révision et des Conseils de guerre

La commission propose la discussion d'un article additionnel portant que la Cour de cassation sera substituée en temps de paix aux conseils de révision militaires.

M. Constans

député de l'Allier, demande la suppression des conseils de guerre.

L'orateur s'élève contre cette institution et fait observer que dans les conseils de guerre les officiers sont souvent juges et parties.

M. Constans ajoute qu'il n'y a pas de proportion entre les peines données aux officiers et celles infligées aux soldats.

Le ministre de la Guerre

trouve que la réforme demandée est très grave et mérite d'être mûrement discutée.

« Le gouvernement, ajoute M. Etienne, n'accepte que la proposition présentée par la Commission. »

M. Messimy

député de la Seine, soutient qu'après le jugement du Conseil de guerre de Rennes, prononcé dernièrement, la suppression des Conseils de guerre est nécessaire en temps de paix.

Le ministre de la Guerre

déclare qu'il couvre le général Davignon au sujet des incidents qui se sont produits il y a quelques semaines à Saint-Servan, à l'occasion des inventaires des biens ecclésiastiques.

M. Etienne accepte la suppression des Conseils de révision militaires, mais il demande une plus ample discussion sur la proposition relative à la suppression des Conseils de guerre.

Le ministre termine en demandant la disjonction de la proposition des conseils de revision.

M. Brisson

député des Bouches-du-Rhône, déclare qu'il votera contre la disjonction de l'amendement Constans.

La disjonction

Le Président met aux voix la disjonction de l'amendement Constans, qui est demandée par la commission et le gouvernement.

Nombre de votants. .	559
Majorité absolue. . .	280
Pour l'adoption . .	424
Contre	135

La Chambre a adopté.

Le texte de la Commission

On met ensuite aux voix la disjonction du texte de la commission acceptée par le gouvernement.

Cette disjonction est repoussée par 305 voix contre 257.

Suppression des Conseils de révision

Le Président met également aux voix le texte supprimant les conseils de révision militaires qui est adopté à une forte majorité.

La Chambre adopte enfin le chapitre 34.

La séance est levée et renvoyée à demain matin.

LE VOYAGE du roi d'Angleterre en Turquie

Londres, 21 mars.

Il est formellement question d'un voyage que le roi d'Angleterre aurait l'intention de faire prochainement en Turquie.

Edouard VII se rendrait à Constantinople pour visiter officiellement le Sultan.

Ce voyage ne serait pas étranger à la question de Tripoli.

EN ESPAGNE
Démission du Ministère

Madrid, 21 mars.

On annonce que tous les ministres ont remis ce matin leur démission au roi.

Alphonse XIII n'a pas encore fait connaître s'il acceptait la démission du ministère.

Le Ministère reste en fonctions

Madrid, 21 mars.

Le roi Alphonse XIII a confirmé dans leurs pouvoirs tous les membres de l'ancien ministère qui reste en fonctions.

Le roi d'Espagne à Paris

Madrid, 21 Mars.

Dans les milieux officiels on prête au roi l'intention d'aller passer prochainement trois jours à Paris.

Alphonse XIII ferait ce voyage pour saluer M. Fallières, le nouveau président de la République, et M. Loubet, son ami personnel, qu'il invitera à son mariage.

EN BELGIQUE
La grève des mineurs

Bruxelles 21 mars.

Deux mille ouvriers du charbonnage du Grand-Hornu, près Mons, sont en grève.

On craint que la grève n'éclate dans le Borinage.

EN RUSSIE
LA RÉVOLUTION
A SÉBASTOPOL
La rébellion de la mer Noire

2.000 marins hissent des drapeaux noirs sur les navires.

Saint-Pétersbourg, 21 mars.

Un télégramme de Sébastopol annonce que 2.000 marins, protestant contre l'exécution du lieutenant Schmidt, le meneur de la rébellion de la mer Noire, ont hissé des drapeaux noirs aux plus grands navires de guerre.

L'amiral Tchouchnine voulait bombarder les navires sur lesquels flottaient les drapeaux noirs, mais en ordre du gouvernement l'a empêché de le faire.

LES GRÈVES

Saint-Pétersbourg, 21 mars

On signale de plusieurs points de l'empire la reprise des grèves.

Au Sud de la Russie, 10 000 ouvriers de l'usine de Jouvorka sont en grève.

Les ouvriers réclament une augmentation de salaires.

Aucun incident grave ne s'est produit.

CHLORO-ANÉMIE, TUBERCULOSE, CONVALESCENCE

Tout état de langueur et d'amaigrissement ayant pour cause la dénutrition trouve une guérison prompte et certaine par l'emploi du

VIN DE VIAL « Quina, Sor » Viande « Lacto-Phosphate de Chaux

COMPAGNIE MÉDITERRANÉENNE DE NAVIGATION

NOUVEAUX SERVICES RAPIDES

Corse — Algérie — Tunisie — Italie

Départs de Bastia		Arrivées à	
Jeudi	4 heures soir.	Marseille,	Vendredi, 7 heures m.
Jeudi	9 heures soir.	Nice	Vendredi 6 heures m.
Dimanche	10 heures matin.	Tunis	Lundi, 11 heures m.
Samedi	10 heures soir.	Naples	Dimanche, 5 heures s.
Jeudi	minuit.	Livourne	Vendredi, 4 heures m.
Samedi	10 heures matin.	Nice & Marseille	(correspondance)

Départs de		Arrivées à Bastia	
Marseille	Samedi, 3 heures s.	Dimanche	6 heures m.
Nice	Samedi, 10 heures m.	Samedi	7 heures s.
Tunis	Mercredi, midi.	Jeudi	4 heure s.
Naples	Mercredi, 5 heures soir.	Jeudi	11 heures m.
Livourne	Vendredi, minuit.	Samedi	4 heures m.
Cette	Jeudi, midi.		
Marseille	Mardi, soir.	(correspondance) Jeudi 7 heures matin.	
Nice	Mercredi, soir.		

Marseille — Ajaccio — Propriano

Départ de		Arrivées à	
Marseille	Dimanche, 4 heures soir.	Ajaccio	Lundi, 7 heures matin.
Ajaccio	Lundi, 5 heures soir.	Propriano	Lundi, 5 heures soir.
Propriano	Mardi, 11 heures m.	Ajaccio	Mardi, 1 heure soir.
Ajaccio	Mardi, 4 heures s.	Marseille	Mercredi, 7 heures matin.

Cordonnerie Modèle

(Ancienne Maison Grimaldi)

Eugène PERICCHI, successeur

33, Boulevard Paoli, 33

BASTIA



HIVER 1905 1906

Grand choix de chaussures pour Hommes, Dames et Enfants

Rayon spécial de chaussures de luxe

Grand assortiment de chaussures fourrées

Choix considérable de pantoufles

Prix défiant toute concurrence

M^me^ Eugène PERICCHI a l'honneur d'informer ses clients de l'intérieur et du Cap qu'il apportera tous ses soins aux commandes qui lui seront transmises.

N. B. — La maison se charge des réparations.

HOTEL D'EUROPE

ADÉLAÏ DE COLOMBANI

Bastia — 3 et 5, rue de l'Opéra — Bastia

Cet Hôtel se recommande par sa belle situation, au centre de la ville, à proximité des principaux établissements.

Il possède, en outre, un superbe jardin éclairé à l'acétylène, où les clients peuvent prendre leur repas pendant l'été.

Banquets — Noces — Festins

Prix modérés

MAISON DE CONFIANCE

BIJOUTERIE MATTEI

20, Boulevard Paoli

La BIJOUTERIE MATTEI a l'honneur de prévenir sa nombreuse clientèle, qu'elle ne vend que des articles absolument garantis, or 18 karats et argent 1er titre. Tous les objets par elle mis *en vente sont marqués au prix* connus et ont déjà subi une réduction sur les prix de vente.

La Bijouterie MATTEI pourra livrer aux prix les plus réduits, des articles de joaillerie, bijouterie, orfèvrerie, montres, chaînes, parures, *alliances*, etc., etc., broches or et argent 1er titre

Sa devise est de vendre « bon et bon marché. »

Spécialité de stylets Vendetta-Corse. Réduction de 10 pour cent or garanti 18 karats.

L'Art de Gagner de l'Argent à la Bourse

25 ans de succès, a valu à l'Auteur les félicitations des Financiers les plus distingués. — Envoi Gratis. — GARLAND, 5, rue Feydeau Paris.

MATÉRIAUX DE CONSTRUCTION

Chaux hydrauliques et Ciments, marques de Villeneuve et Lafarge du Teil. — Plâtres gris et blanc. Carreaux-Mosaïques en ciment. — Briques plates et rondes. — Carreaux. — Tomettes — Tuyaux en poterie et en grès.

FERS A PLANCHER

Fers à barres: Plats, Ronds, Carrés, Fil de fer, Rennes antidérapantes

TUYAUX EN FONTE, EN GROS

Appareils Sanitaires

Charles CLEMENT & C^ie^

Entrepôts aux Magasins Generaux & Boulevard de Gardo, 1.

M^me^ MASSEL-WOOD

Chirurgien-dentiste

a l'honneur de prévenir sa nombreuse clientèle que son cabinet est ouvert tous les jours à **Ajaccio**, de 8 heures du matin à 4 heures du soir, **Cours Grandval**, en face Cardinali, photographe, et à **Bastia, 1, rue de l'Opéra**, en face des magasins Orenga,

du 1er au 8 de chaque mois.

Installation

à Gaz et Acétylène

Jean Chol, ex ouvrier du Gaz

Place de l'Hôtel de Ville, 4, Bastia

Vente de bec, verres et manchons

Appareils sur commande

Abonnement pour l'entretien de l'éclairage — Travail soigné et garanti.

LIBRAIRIE OLLAGNIER

L'ANCÊTRE

Drame lyrique en trois actes

Représenté pour la première fois le 24 février 1906, au théâtre de Monte-Carlo.

Poème de L. Augé de Lassus

Musique de C. SAINT-SAENS

Partition pour chant et piano.

Prix : 20 francs ; franco port.



ENCRIERS



à fermeture automatique élastique

Système Colombani

Encriers classiques. — Encriers orinatifs. — Encriers administratifs. — Encriers de fantaisie. — Encriers réclames.

A VENDRE

Châtaignes sèches pour bestiaux et Fourrages.

S'adresser au concierge de l'Usine de Toga.

LA GRAINE S^t^-VINCENT

guérit radicalement

CONSTIPATION

Hémorroïdes, Maladies du Ventre Foie, Vessie, Voies urinaires

Prospectus à Tous

Santé, Vigueur

A. DETHORET, Pharmacien spécialiste, NANCY

envoi contre mandat

Boîte 2 francs. — *Dans toutes les Pharmacies*

MADAME BERTI

Sage-femme

Coin de l'Ormeau, près de la Marine

Consultations. — Vaccination

ANCIEN CABINET PRADÈRE

PIERRE SABATÉ

Chirurgien-Dentiste du Lycée

SUCCESSEUR

DENTS & DENTIERS

(Systèmes perfectionnés)

OBTURATION

& EXTRACTION DES DENTS

sans douleur

Bd Paoli, 18, au 1er

Maison Benedetti

M. P. SABATÉ a l'honneur de prévenir sa nombreuse clientèle. S'avoir à se mettre en garde contre certains charlatans ambulants — se disant chirurgiens-dentistes — qui n'ont pas le droit d'exercer la profession et qui emploient des matières nuisibles à la santé pour la fabrication de leurs stylifères.

Le Directeur Gérant,

J.-B. OLLAGNIER,

Bastia, Imprimerie Ollagnier.

L'ARGUS DE LA PRESSE

Fondé en 1879

LE PLUS ANCIEN OFFICE DE COUPURES DE JOURNAUX, découpe et traduit tous les journaux du monde, en fournit les extraits sur n'importe quel sujet.

PARIS. — 14, rue Drouot, — ET CORRESPONDANTS de L'ARGUS : St-Pétersbourg, Londres, Berlin, Vienne, New-York, Lisbonne, Genève, Bruxelles, Constantinople, Athènes, Dublin, Berne, Milan.



Atelier de Dorure

SAUVEUR MAGGIOTTI, Doreur

Rue des Terrasses, Bastia

Travaux et réparations d'objets d'Eglise

Chandeliers, Reliquaires, Trônes, Crucifix, Statues, Croix, etc., etc.

Ces travaux sont exécutés avec soin et à des prix modérés.

Exécution de travaux de dorure dans les églises, ainsi que dans les appartements.

MESDAMES

Vous économiserez sûrement

2400 francs par an

sur le poste de vos Toilettes, si vous voulez faire usage du journal de Modes

« LA SAISON »

le seul au Monde donnant par numéro environ 100 GRAVURES INÉDITES de Modes, etc. C'est vous dire que les parties techniques, *Modes et Travaux de Mains* y sont traitées d'une façon magistrale.

Cet organe ne publie aucun roman, ce qui permet de le laisser entre toutes les mains.

Modestie et Tranquillité règnent dans ses modèles

6 francs par an ou 25 cent. le numéro avec un Supplément de Modes, une Planche de Patrons ou un Panorama en couleurs, numéro Spécimen gratuit 30, rue de Lille, Paris

VER SOLITAIRE

Cure radicale sans danger en deux heures par le

GLOBULES du SECRETAN

TRENTE ANS DE SUCCÈS

Exiger le nom sur l'étiquette. Dépôt Bastia : Grande Pharmacie Centrale, 1, rue Notre-Dame. PARIS, 118, Rue Lafayette.

FARINE LACTÉE **NESTLÉ**

Aliment préféré des enfants.

JOURNAL HEBDOMADAIRE ILLUSTRÉ

Chroniques, Romans, Modes, Gravures d'Art, Musique, Concours, etc.

La Famille

500 000 LECTEURS

PATRONS GRATUITS

15 c. le N°. — 7, rue Saint-Joseph, PARIS

L'LIQUEUR DE NOIX

DISTILLÉE

par M. SIMONCELLI

CONFECTIONNÉE A BASTIA

Médaille d'argent, Exposition de Bastia (1887). Croix de mérite et Médaille d'or, Exposition Internationale de Bastia (1899)

Depuis de propriété remarquables, reconnues par les commissions réunissant de Montpellier qui en ont fait l'analyse et notamment par M. Dubrunfaut, l'un des maîtres les plus distingués de la Faculté de Médecine de cette ville, cette Liqueur fabriquée entièrement avec des noix de première qualité, se recommande aux estomacs délicats par ses propriétés digestives, ses arômes et son volume.

Elle est recommandée aux personnes souffrant de maux d'estomac désireuses d'atténuer leurs souffrances, dans les cas d'épidémie et notamment contre le mal de mer et les nausées.

La Liqueur de Noix se prend à tout moment et après chaque repas pour activer la digestion. Elle s'absorbe par petits verres à liqueur.

Dépôt à la Villa près Cardo et à Bastia chez M. Etienne, pharmacien, place des Terreaux.

Se méfier des contrefaçons.



Lisez tous les Jeudis le

Journal des Voyages

Le plus attrayant des périodiques hebdomadaires

ROMANS D'AVENTURES

par les auteurs les plus célèbres :

Louis Boussenard, Paul d'Ivoi, Henry Lafargue, etc.

Récits d'Explorations. — Nombreuses Variétés.

ILLUSTRATIONS

Abonnement de Trois Mois avec Primes contre mandat-poste de 2 fr. 50, adressé 756, rue Montmartre, Paris.

15 centimes le Numéro. Un versant partout.

Aux tempéraments délicats offrez un

VIN DU CAP CORSE

à base de Quinquina

de la Maison L.-N. MATTEI, & C^ie^ — BASTIA (Corse)

Apéritif Tonique Fortifiant

Ce vin que nous offrons avec confiance aux Consommateurs diffère complètement de tous ceux connus à ce jour; d'un goût agréable au palais, il est à la fois tonique et apéritif.

Pris avant les repas, il excite l'appétit, pris après il active et facilite la digestion.

Demandez dans tous les bons Etablissements un **Vin du Cap Mattei**

XXXI^e^ ANNÉE — VENDREDI 23 MARS 1906 — N° 82

Le Petit Bastiais

5 CENTIMES — JOURNAL QUOTIDIEN — 5 CENTIMES

Rédaction & Administration : 8, Boulevard du Palais, Bastia

J.-B. OLLAGNIER, Directeur

Les annonces sont payables d'avance et reçues aux Bureaux du Journal.

Faits divers, 1 fr. — Réclames (3e page), 0.75 — Diverses, 0.20 — Judiciaires, 0.25

ABONNEMENT (*Payable d'avance*)

	Un an	6 mois	3 mois	
Corse	20 fr.	10 fr.	5 fr.	UNION POSTALE, ET AUTRES PAYS : le port en sus.
Autres Départ.	32 »	12 »	6 »	

On ne répond pas des manuscrits déposés.

BIBLIOTHÈQUE MUNICIPALE BASTIA

LE CALENDRIER

Fête d'Aujourd'hui : Saint Cyrille.

Soleil : (heure nationale)

Lever, 5 h. 37 m. — Coucher, 5 h. 43 m.

Dernier quar., le 17. — Nouv. Lune, le 24.

Fête de Demain : Saint Romulus.

22 MARS

BOUTADES

Quand ce ne sont pas les peaux d'orange, ce sont les cosses de petits-pois et de fèves ; quand celles-ci ont disparu ce sont les noyaux de cerises ; après les noyaux, les grains de raisin, les figues et les oignons. Toujours notre pavé, nos vestibules, nos escaliers sont ainsi parsemés de glissoirs qui menacent perpétuellement notre existence, tout au moins qui nous ménagent la rupture d'une jambe ou une foulure. Ainsi comprise, l'agriculture devient une industrie dangereuse qui se classe parmi celles que le gouvernement a le devoir de surveiller ; c'est déjà trop que les trottoirs présentent des fondrières redoutables, que la place Saint-Nicolas dresse ses arrêtes aiguës ; si à ces périls si souvent signalés vient se joindre d'une manière permanente celui qui résulte des divers débris agricoles, il ne nous reste plus qu'à nous cloîturer, ou à fuir la ville et chercher un endroit où il soit possible de mettre un pied devant l'autre sans faire au préalable son testament.

Ovide prétendait — ces poètes sont toujours absurdes — Ovide prétendait que l'homme avait été gratifié d'un visage qui lui permettait de contempler le ciel. Allez donc vous régaler d'un pareil spectacle, alors qu'un mince petit pois peut, d'un moment à l'autre, vous rappeler rudement aux réalités terrestres ; ce serait l'histoire incessamment rééditée de l'astrologue qui se laisse choir dans un puits. Sans parler des astronomes, des philosophes ou des poètes qui se délectent dans la vue du firmament, une classe fort intéressante est mise en désarroi par la présence des légumes perfides délaissés sur la voie publique, c'est la classe des amoureux.

Nul n'ignore que dans notre ville, l'une des marques d'une passion intense consiste, des heures durant, à voguer sous les fenêtres d'une belle dont le gentil museau émerge, d'une manière plus ou moins discrète, d'un volet entr'ouvert On sait quelle fleur délicate et fragile est l'amour ; un rien suffit pour la flétrir ; que l'amoureux, sous l'impulsion d'un écart imprévu, vienne à s'asseoir sur la partie la moins noble de sa personne, le charme est détruit, et le volet se referme pour étouffer le bruit d'un rire déplacé et cruel.

Je proteste de nouveau contre une catégorie de contribuables envahissante au suprême degré ; il s'agit de messieurs les chiens. Tout a été dit sur les allures dévergondées de ces *intéressants* quadrupèdes ; rien n'y a fait, et malgré l'exemple de réglementation sévère donné par le préfet de la Seine, on tolère liberté complète pour Azor ou Fidèle. A ce point de vue, Bastia reste la succursale de Constantinople. Azor et Fidèle se sont conduits comme de simples anarchistes ; de l'exercice de la *liberté ils* ont passé à la *licence*. Précisons : aujourd'hui les voies publiques ne suffisent pas aux ébats des chiens ; ils pénètrent dans les vestibules, gravissent les escaliers, et les déshonorent avec une effronterie dont nos ménagères se lamentent à juste titre. Au fait, pourquoi la gent canine aurait-elle le privilège de n'être pas soumise aux contraventions ? Si cette sage mesure était prise, dès qu'un chien se rendrait coupable d'une incongruité quelconque, son propriétaire serait immédiatement déféré au tribunal de simple police, et il suffirait de quelques amendes distribuées avec intelligence pour que la meilleure des surveillances, celle du maître, s'exerçât à la satisfaction du public.

Un Grincheux.

CHOSES ET AUTRES

Le « Golo » serait, dit-on, le plus fin marcheur de la Méditerranée. La Méditerranéenne donne cependant communément la vitesse de ce malheureux navire au tirage forcé.

Seul le « Cyrnos » a eu conscience de sa valeur en demandant au petit « Vizzavone », aide et assistance. Quant au « Balkan », il réclamerait bien, des pouvoirs publics, sa transformation en ponton, à la place de l' « Entreprenant » qui moisit au vieux port, mais cette ultime satisfaction lui sera constamment refusée par la commission nautique

Là, où a passé le père passera bien l'enfant. Dans quarante ans d'ici, vous voyez que je n'exagère absolument rien, ce vieux serviteur de la démocratie insulaire coulera glorieusement en pleine mer, avec ses hardis passagers.

La compagnie sera libérée de toute responsabilité par l'abandon de l'épave. On lui donnera même sa prime d'assurances, véritable prime à l'imprudité.

On trouvera un substitut pour faire appel à l'honneur du pavillon et à la générosité bien connue des frères Fraissinet.

Les parents des victimes en seront quittes...pour perdre leur procès et payer tous les frais.

*

Le capital meurtrier, pour ne pas dire assassin et tomber dans de vaines déclamations, est celui qui trafique et spéculle avec l'existence humaine considérée comme une quantité absolument négligeable.

On ne doit rien sacrifier à l'intérêt des actionnaires. Telle est la formule.

A Courrières il fallait établir un barrage avec de tuyaux de dégagement jusqu'à l'air libre, pour les gaz produits par l'incendie de certaines galeries de la mine.

Mais il fallait pour prendre ces élémentaires précautions arrêter l'exploitation et sacrifier des commandes urgentes.

On a préféré sacrifier 1.800 innocents victimes et courir le risque de la plus épouvantable des catastrophes en bouchant hermétiquement les galeries incendiées, et alors qu'une étincelle jaillit sant du pic d'un mineur suffit à amener l'explosion fatale, on a travaillé à côté d'un volcan.

Cependant les actions achetées cent francs valent actuellement seize mille francs et le capital primitif de 6 millions atteignait au moment de la catastrophe le chiffre fantastique de 228 millions.

GIHA

La Maladie du Châtaignier

Causes, Effets, Remèdes

par M. LUCIEN GIROD GENET

(Suite)

II

Causes de destruction

C. — *Coup d'œil en arrière.* — Il semble résulter des recherches faites à ce sujet que cette maladie a été reconnue pour la première fois, vers 1842, à Biela en Italie. De là, elle paraît avoir gagné le Piémont, puis la Toscane, le pays de Genève et les bords du Lac Majeur.

On la trouve, en 1853, au Portugal. Puis on la signale un peu partout en Espagne où elle paraît longer, de proche en proche, la chaîne des Pyrénées.

C'est d'Espagne, semble-t-il, que la maladie a pénétré en France. On la découvre, en effet, dans notre pays vers 1860, dans le département des Basses-Pyrénées. Puis, vers 1871, elle est constatée dans la Lozère, pays essentiellement peuplé d'immenses châtaigneraies.

Rapidement, le mal s'est propagé en France. Tour à tour les Hautes-Pyrénées, la Haute-Garonne, l'Ariège, les Pyrénées-Orientales, les départements situés à l'ouest du Massif Central, sont contaminés. La Bretagne est envahie. Actuellement, une trentaine de départements sont affectés, et le département des Alpes-Maritimes, lui même, peu riche en châtaigneraies cependant, paraît être aujourd'hui atteint. On signale, en effet, une maladie sur le châtaignier, dans la région d'Isola et le Saint-Etienne (vallée de la Tinée), qui paraît ressembler beaucoup à celle décrite par M. Mangin.

D. — *Opinions diverses.* — Tout le monde est d'accord sur un point essentiel : la maladie de l'encre est de nature *parasitaire*.

a. — Gibelli, qui a étudié la maladie en Italie et qui paraît avoir posé le premier jalon dans la voie des recherches, nie tout d'abord le parasitisme. En 1879, il attribue *l'état maladif des châtaigniers*, au mauvais état du sol. Puis, en 1883, il découvre les *mycorhizes ectotropiques* dans les radicelles.

b. — D'après M. Emile Planchon, la maladie du châtaignier est causée par un champignon, *l'agaricus mellea*, que l'on connaît sous le nom de *mouguerl* dans le Languedoc.

c. — Suivant De Seyne, le véritable ennemi du châtaignier, dans la maladie qui nous occupe, serait non pas l'*agaricus mellea*, mais bien le *Torula exitiosa*.

d. — M. Goize, dans un rapport de 1884, a réfuté l'opinion qui précède et admet, comme M. Planchon, que la maladie de l'encre est causée par l'*agaricus mellea*.

e. — M. Crié, dans de nombreuses enquêtes, a combattu les théories de l'*agaricus* et du *polyporus sulphureus*. A son avis, *la maladie serait d'origine bactérienne*.

f. — M. Delacroix chargé, autrefois, comme M. Crié d'une mission officielle relativement à la maladie du châtaignier, a considéré deux phases bien précises dans cette maladie. Dans la première phase, il constate que les mycorhizes et les *mycéliums*, dans le cas de maladie, envahissent toutes les parties constitutives de la radicelle et se comportent en parasites. Et il conclut que ce parasitisme est dû, peut-être, à l'appauvrissement progressif du sol en *humus*.

La deuxième phase de la maladie serait, d'après M. Delacroix, caractérisée par la destruction des tissus. Ces tissus sont alors envahis par des *bactéries* et des *mycétiums* divers, même, ajoute-t-il, par des *anguillules* et des *insectes*.

La maladie gagne ainsi, de proche en proche, le collet de l'arbre, le tronc même, et l'écorce se détache. Des blessures des racines et du tronc s'écoule un liquide astringent qui brunit au contact de l'air.

M. Delacroix estime que la maladie n'est pas contagieuse et que sa durée est de 4 à 5 ans.

(*A suivre*).

54 FEUILLETON DU PETIT BASTIAIS

Le Conducteur d'Omnibus

PAR

ALFRED SIRVEN & A. SIÉGEL

PREMIÈRE PARTIE

Les Deux Enfants

1877

Et il observa curieusement l'animal qui échangeait force caresses avec l'enfant, à la profonde stupéfaction de Loriol.

— Comment ! fit le conducteur abasourdi, la petite connaît ce chien ! Qu'est-ce que cela signifie ?

Mais, un fait encore plus surprenant se produisit aussitôt.

La sourde-muette venait d'apercevoir le garçon emmené par le brigadier.

Un cri rauque sortit de ses lèvres.

A ce cri, le gamin se retourna.

Une expression de sombre effroi illumina ses traits et il laissa échapper ces mots :

— Marie ! c'est toi !...

Lhichard voulut le retenir... Loriol essaya de s'opposer à ce que Marie le quittât.

Ah ! bien oui !

En moins d'une seconde, les deux enfants furent dans les bras l'un de l'autre, si parfaitement heureux de se revoir et de s'embrasser qu'un frisson d'attendrissement courut dans la foule.

Mais leur étreinte n'eut que la durée d'un éclair.

Le garçon s'arracha aux baisers de la fillette et, se tournant vers Lhichard :

— Emmenez-moi, monsieur ! supplia-t-il.

— Qu'est-ce que c'est que cette petite ! demanda le brigadier.

— Je ne sais pas !...

— Mais tu la connais.

— Non... autrefois peut-être... je l'ai connue...mais à présent je ne la connais pas... Je ne la connais plus... Emmenez-moi, je vous prie !

Le mystère prenait des proportions de plus en plus sérieuses.

Lhichard s'approcha de Loriol :

— Vous, le père de la petite, vous devez connaître ce garçon-là ?

— Ma foi non, répondit Jean, je vous le jure ! Quant à ma fille, inutile de l'interroger, elle est sourde-muette.

— C'est complet ! s'écria le brigadier, l'un qui ne veut pas parler, l'autre qui ne peut pas, un homme qui ne sait rien... quel gâchis ! Suivez-moi tous chez le commissaire... vous vous débrouillerez avec lui.

Le cortège se forma dans l'ordre suivant : en tête, les deux agents ; derrière eux, le brigadier et Jean-Paul, que le lecteur a reconnu, sur la même ligne, Marie, qui ne voulait pas quitter son cher compagnon, et à côté d'elle, lui donnant la main, Loriol, la tête abasourdie, le cœur agité par une émotion vague ; derrière, fermant la marche et mettant ses pattes là où son jeune maître avait mis ses pieds, Capidon, qui semblait le chien le plus heureux qu'on puisse voir.

Au commissariat, les choses, au lieu de s'éclaircir, s'embrouillèrent encore davantage.

Jean-Paul, persévérant dans ses premières déclarations au brigadier, refusa avec obstination de dire un mot de plus au commissaire.

Maintenant, pour Marie voulait l'embrasser, plus il semblait la fuir, répétant sans cesse, en une sorte de remords de l'avoir reconnue, malgré lui, emportée par sa tendresse.

— Non !... non !... je ne la connais pas... Je vous dis que je ne la connais pas !

Elle cherchait à l'entourer de ses bras mignons et, sentant qu'il la repoussait doucement mais avec opiniâtreté, la pauvre petite sanglotait à faire peine.

Quand vint le tour de Loriol d'être interrogé, il fut longtemps sans pouvoir articuler une parole.

Un monde de pensée venait de s'éveiller dans sa cervelle.

Une émotion intense le secouait et de ses yeux rendu au regard lucide, de grosses larmes coulaient sur son visage.

Toute une révélation se faisait dans son esprit.

Pour lui, la sourde-muette était à n'en pas douter, la fille de Nais. Assurément elle avait été élevée avec ce petit garçon qui, né par un sentiment incompréhensible, s'entêtait à répéter qu'il ne la connaissait pas après lui avoir sauvé son enfant dans un élan irréfléchi, spontané !

Plus il le considérait, ce gamin, plus il lui trouvait une ressemblance avec Nais.

Bien mieux, il se rappelait la figure du bébé que l'épouse infidèle avait emporté dans sa fuite. Cette figure, il la comparait à celle du garçonnet qu'il avait devant lui, et une idée s'ancrait en lui.

— C'est lui !... c'est Jean-Paul... c'est mon fils !

Depuis dix ans qu'il l'avait perdu, il semblait qu'il ne l'eût jamais quitté, qu'il l'eût vu grandir et se développer peu à peu, qu'il eût été témoin de la transformation graduelle de ces traits d'enfant.

Il fut incapable de fournir aucun renseignement au commissaire.

Mais quand celui-ci, impatienté, dit à Lhichard :

— Conduisez moi ce petit gaillard là au Dépôt, en lui délivrera la langue.

Quand Marie, menacée d'être de nouveau séparée de Jean-Paul, se cramponna à lui en sanglotant avec une énergie désespérée, Loriol s'écria *hors de lui* :

— Monsieur le commissaire, je réclame cet enfant !

— En quelle qualité ? demanda le magistrat. Etes-vous son parent ?

— Je suis son père, répondit-il sans réfléchir.

— Et vous allier le laisser arrêter comme vagabond ? fit le commissaire indigné, vous avez pourtant l'air d'un brave homme !

Loriol s'exploma.

Il dit la fuite de Nais avec leur fils, raconta dans quelles conditions il avait recueilli Marie et quelles présomptions il avait qu'elle était sa fille ; la reconnaissance mutuelle des deux enfants, les traits du garçon dans lesquels il retrouvait ceux du bébé enlevé par sa mère, tout lui prouvait qu'il était en présence de son fils. D'ailleurs il pouvait justifier de son honorabilité.

Il était depuis des années conducteur d'omnibus et l'on n'avait qu'à prendre des renseignements sur son compte. Il n'était pas riche, mais il avait le moyen de nourrir et d'élever son fils. Celui-ci avait douze ans. Il le mettrait en apprentissage et bientôt il ne lui coûterait rien.

Il y avait bien la mère Loriol, qui serait surprise quand il reviendrait... Mais elle comprendrait tout et, pour sûr, elle lui donnerait raison. Ia brave femme !...

D'une voix entrecoupée et en termes inintelligibles, il disait tout cela sans distinguer entre ce qui pouvait ou non intéresser le commissaire.

Celui-ci, convaincu, lui abandonna Jean-Paul, pensant que, après tout, le garçon quand bien même il ne serait pas le fils de Loriol, serait plus heureux, comblé aux soins du pauvre homme que si on l'envoyait au Dépôt, où il risquait de se perdre dans la promiscuité des vagabonds et des voleurs.

(*A suivre.*)

Ce que disent les Journaux

Le Rappel

De M. Henry Maret :

« Si le ministère actuel rompt avec ses errements et prend l'habitude de réfléchir avant d'agir et est assez intelligent pour le faire, sous quelques couleurs qu'il se présente, nous ne serons pas les derniers à le seconder de toutes nos forces s'il ramène la paix dans ce pays trouble. C'est là à coup sûr aujourd'hui la grande tâche à remplir. Réparer les maux causés par la politique imprévoyante de ses prédécesseurs est la besogne la plus urgente. »

La République Française

On suspend les inventaires partout où ils peuvent donner lieu à des troubles. Les condamnés sont soumis à un régime plus doux et l'on se réserve sans doute de les gracier avec les antimilitaristes. La manière forte n'appartient plus qu'au palais de justice. On a remarqué au procès d'ailleurs injustifiable des curés de Paris l'attitude étrange du ministère public qui a réduit en guise de réquisitoire des articles de journaux.

La Libre Parole

De M. Drumont sur les inventaires :

Le syndicat ministériel formé pour les élections ne nous dissimule pas qu'il renonce momentanément aux inventaires et autres mesures violentes qui auraient pu compromettre la réélection de certains députés, mais qu'il compte bien se rattraper après.

Les Français sont donc prévenus, il faut vaincre ou subir, si l'on est vaincu, les plus effroyables tyrannies, les plus humiliantes et les plus dures persécutions.

Le Soleil

A propos du procès de Rennes :

On rend à César ce qui est à César, mais quand César dit au juste : « Tu n'es pas le fils de Dieu », le fils de Dieu répond à César : « Je le suis ». Il est flagellé pour avoir outragé la loi du sanhédrin.

La vérité se dégage des artifices de la légalité, comme la justice, comme les brutalités de la force. On ne supprime pas le droit en ne le prenant pas. Un juge peut condamner, mais la conscience absout. Hommage à ceux qui ayant agi à l'action leur conscience ont été condamnés ; à nous des légalités que ne représentent que la force brutale et le pouvoir injuste de majorités éphémères.

Le Matin

A propos du procès des officiers du St-Servan :

Nous nous inclinerons sans le discuter devant l'arrêt du Conseil de guerre qui frappe le commandant Hery et les capitaines Cloret de Langavan et Spiral. Pour eux j'estime qu'ils ne sont pas à plaindre, car ils sont sortis de la salle du Conseil de guerre la tête haute, respectueusement saluée par ceux qui venaient de les condamner.

Ce sont de bons soldats placent leur honneur au-dessus de leur intérêt.

Drame Sanglant au Panier

A une heure et quart, la rue Porte-Basse-nque était mise en émoi par des détonations successives qui provenaient du n° 16.

Un mari trompé venait de faire feu à plusieurs reprises sur sa femme et après l'avoir sérieusement blessée, s'éloignait sans que personne eut le temps d'intervenir pour s'emparer de lui.

L'origine de ce drame dont malheureusement l'issue sera fatale, demande quelques explications que nous allons fournir à nos lecteurs et que nous avons puisées dans l'enquête à laquelle s'est livrée M. Archwanden, commissaire de police du 3e arrondissement.

Le meurtrier, Malavasi Toussaint, âgé de 35 ans, navigateur, est embarqué en qualité de chauffeur, plus spécialement chargé de la police chaudière, à bord de la « Ville de Barcelone, » paquebot qui est parti aujourd'hui à 1 heure pour Alger.

La victime se nomme Blanche Valery, âgée de 27 ans, demeurant avec son père, depuis dix mois chez son amant, M. Vanini Barthélemy, navigateur, rue Porte-Basseneque, 16, au 1er étage.

Un enfant est né du mariage de Malavasi et de Blanche Valery, il a aujourd'hui 7 ans et demeure chez une amie du mari, rue Hoche, 4, au 3e étage.

Il y a 3 mois, les gardiens de la paix Aubert et Prunier se trouvaient de service dans la soirée, rue de l'Evêché, lorsqu'ils virent venir à eux, un homme les priant de l'accompagner rue Porte-Basseneque, 16, pour y surprendre sa femme en flagrant délit d'adultère.

Les agents prévinrent de leur manque d'autorité et remmenèrent Malavasi. — car c'était lui — à la permanence, où ce dernier, rue Sainte, avisait M. Archwanden, que Malavasi, venait de se constituer prisonnier, et qu'il le faisait conduire à son commissariat rue des Phocéens, où sitôt son arrivée, il a été longuement interrogé et enfin écroué.

Dans son interrogatoire, Malavasi a déclaré que c'est à la suite de la mauvaise conduite de sa femme et n'ayant pu obtenir le divorce qu'il avait voulu venger son honneur et son enfant.

Ce drame a fait l'objet de toutes les conversations, durant tout l'après-midi, dans le quartier du Panier et de la Place de Lenche, où la victime et le meurtrier étaient bien connus.

Carnet Mondain

Réunion très nombreuse et très choisie, hier, en l'église Saint-Jean-Baptiste, à l'occasion du mariage de Mlle Gabrielle Sisco, la toute gracieuse fille de M. Gaëtan Sisco, le distingué professeur honoraire de rhétorique, avec M. Jean Gesta, substitut du procureur de la République de Batna, jeune magistrat qui a déjà fait ses preuves et d'un brillant avenir, appartenant à une fort honorable famille bastiaise établie depuis longtemps en Algérie.

La jeune épousée portait très élégamment un riche costume nuptial qui faisait ressortir davantage la svelteuse de sa taille et la pureté de ses traits. Elle avait pour témoins, ses cousins, M. le commandant Carrega et M. Régulus Aymo ; ceux de M. Gesta, étaient M. le conseiller Durazzo et M. Pierre Mingaion, ingénieur civil.

M. le chanoine-archiprêtre Casanova a bénit cette union qui s'annonce sous de si heureux auspices, et prononcé une allocution de circonstance des mieux sentie. M. l'abbé Zattara a officié.

Après l'élévation, M. Barboni a chanté avec beaucoup d'expression l'*Ave Maria* de Gounod.

Après la messe les jeunes époux et leurs familles ont reçu à la sacristie les vœux et les félicitations de leurs nombreux amis et parents ; puis on s'est rendu chez M. Sisco, où a été servi un très délicat déjeuner préparé avec soin par M. Lingénieur.

La réception a commencé vers trois heures, et jusqu'à très tard les salons n'ont pas désempli. Une tombola des plus animées a duré jusqu'à la nuit. Le ballet, très abondamment garni, présentait ; tout ce que l'on peut rêver de plus exquis.

Les honneurs ont été faits avec une rare affabilité par Mlle Antonia Sisco, et sa cousine, Mme Régulus Aymo.

A l'heure où paraîtront ces lignes les jeunes époux toucheront déjà la terre toscane où les accompagnent nos souhaits de bonheur les plus affectueux.

«AU « JOURNAL OFFICIEL »

Ministère de la Marine

M. le commissaire de 2e classe Hervé, du port de Toulon, est désigné pour remplir les fonctions de commissaire de la 2e flottille, à Ajaccio, en remplacement de M. Desmazières de Séchelles, promu à la date du 5 mars courant.

M. Hervé, devra rejoindre Ajaccio par le paquebot quittant Marseille le 30 mars courant.

Le second maître armurier Santoni, du port de Toulon, est désigné pour le « Zédée », dans la division du Pacifique.

M. le lieutenant de vaisseau Canale Charles-Marie a été nommé lieutenant de port de 1re classe, et attaché au service du port d'Alger.

Médaille militaire

Les officiers mariniers de l'escadre de la Méditerranée dont les noms suivent sont proposés pour la Médaille militaire :

MM. Berlingeri, 1er maître de manœuvre ; Chersis, 1er m. commis ; de Nari, 1er m. fourrier ; Fontana, m. armurier ; Ottaviani, m. mécanicien.

Ministère de la Guerre

Armée territoriale

M. Beveraggi, sous-officier de réserve, est classé pour le grade de sous-lieutenant d'artillerie territoriale.

Dépôts en consignations

M. Benielli Sylvestre, adjudant au 158e d'infanterie, a été nommé expéditionnaire des Caisses d'amortissement et des dépôts et consignations.

Troupes coloniales

MM. les sous-lieutenants : Pieraggi, du 3e tirailleurs sénégalais ; Pantalacci, du 10e colonial ; Silvani, du bataillon de tirailleurs de frontière au Tonkin, ont été promus au grade de lieutenant.

M. Lantranchi, sous-officier élève officier à l'école de Saint-Maixent, a été promu au grade de sous lieutenant, et affecté au 24e rég. colonial, à Perpignan.

Gendarmerie

Les gendarmes Pietri, de la 40e légion, et Antonini, de la compagnie de la Réunion, sont classés pour le grade de brigadier.

Le brigadier Bartoli, de la compagnie de la Réunion, est classé pour le grade de maréchal des logis.

Postes et Télégraphes

Par arrêté du gouverneur général de l'Algérie en date du 9 mars 1906, M. Filippi Jean-Baptiste, facteur des télégraphes à Rollanne, est nommé facteur receveur des postes et des télégraphes à Fornaka (Oran), à défaut de candidats militaires.

BULLETIN COMMERCIAL

Syndicat Central des Agriculteurs de France

Cours des graines diverses au 15 mars

Avoine noire Bretagne.	Havre	21.00
Avoine rouge Oran.....	Marseille	19.00
Avoine blanche Russie.	Marseille	18.00
Maïs roux Plata	Le Havre	17.50
Maïs Cinquantini	Marseille	20 50
Maïs Plata..	Marseille	18.00
Orge de Russie.....	Marseille	17.75
Petites fèves lavées et nettoyées.....	Marseille	24.00
Fèves concassées.....		18.00

Les prix ci-dessus s'entendent par 100 kilos nus et pour expéditions de 5.000 kilos.

Pour quantités moindres, ils sont majorés de 0.25 à 0.50 par 100 kilos.

Palmes Académiques

Ont été nommés Officiers d'académie :

MM.

Maestracci Henri-Joseph, substitut du procureur de la République à Versailles.

Nanclni François-Marie, procureur de la République à Corte.

Mattei Pompée, publiciste à Marseille.

Mattei Paul, directeur de musique à Centari.

Muracciali Charles, employé à la Compagnie des chemins de fer du Sud.

Palmesani, conseiller général à Piedicorte di Gaggio.

Poraldi Antoine-François, administrateur de la caisse des écoles de Courbevoie.

Pietri-Cervoni Antoine-Baptiste, publiciste à Paris.

Le docteur Pitti-Ferrandi, conseiller général à Pietra-di-Verde.

Poggi Marien, percepteur à Jeumont.

Poli Pierre Orlandus, employé des douanes à Paris.

Pompeani, publiciste à Constantine.

Rocco Félix, commis aux écritures à la Petite Roquette à Paris.

Renucci Charles-Emile-Toussaint, publiciste à Paris.

Rocca-Serra François, avocat à la cour d'appel de Lyon.

Roccaserra Georges, publiciste à Marseille.

LA PHLÉBITE

Voulez-vous vous mettre à l'abri de l'amibe, l'accident le plus terrible de la phlébite? Si vous y avez échappé, voulez-vous éviter les suites persistantes, les ergueriliements, l'impotence qui résultent si souvent des phlébites anciennes? Prenez à chaque repas un verre liqueur d'ELIXIR DE VIRGINIE NYRD ; il rétablira la circulation et les dispositions toute douleur. Le flacon, 4 fr. 50, franco. Paris, 3, rue de la Tuilerie. Envoi gratuit de la brochure explicative. Exiger sur enveloppe de chaque flacon la signature de garantie Nyrdahl.

Postes et Télégraphes

AVIS

Un concours pour l'admission au surnumérariat des postes et des télégraphes aura lieu les 3 et 4 mai prochain.

Le nombre maximum des admissions est fixé à 1.300.

Les candidats devront se présenter en personne au Directeur des postes et télégraphes de leur département chargé de l'instruction des candidatures.

La liste d'inscription sera close le 14 avril 1906.

Ajaccio, le 19 mars 1906.

Le Directeur des Postes et Télégraphes.
RUFF.

Petite Gazette

Variations Atmosphériques du 22 mars

Thermomètre — 7 heures du matin + 13 6 à midi + 15- à 6 heures du soir + 13 8 Maxima + 15-3 Minima + 10 0.

Baromètre — 7 heures du matin, 751 mm. à midi, 752 mm. 6 heures du soir, 749 mm.

Vent. — Dans la matinée, S. E. modéré
Dans l'après-midi, id.

Etat du ciel, découvert.

Pluviomètre, à 7 h. du matin : 0 mm

L'heure de la Gare

Depuis quelques jours, l'horloge de la Gare est en avance de 5 à 6 minutes sur l'horloge de la ville.

Qui a tort ? qui a raison ?

Peu nous importe, mais les deux horlogers chargés de ce service devraient se mettre d'accord.

Ce qu'il y a de certain, c'est que quelques voyageurs ont manqué le train par suite de cette différence d'heure.

Matinée Musicale

Lundi 26, à 3 heures, les élèves de M et Mme Giannarelli donneront une audition de musique classique et moderne dans le local de la Chambre musicale.

Médaille des Douanes

Le ministre des finances a décerné la médaille d'honneur des douanes au brigadier Marcantoni Angelo-Roch-Sampiero, du cadre métropolitain, détaché à la mission du Pérou, en récompense de ses longs et irréprochables services.

Mouvement des passagers

Pendant le mois de février, la Compagnie Fraissinet a effectué sur Marseille : 8 voyages de Bastia, 8 d'Ajaccio, 4 de Calvi ou Ile-Rousse.

Le nombre des passagers a été de : 616 de Bastia, 288 d'Ajaccio, 101 de Calvi ou Ile-Rousse ; total, 1.005.

Il a été transporté : de Bastia, 686 tonnes ; d'Ajaccio et Propriano, 469 ; de Calvi ou Ile-Rousse, 220 ; total, 1.405.

En outre, il a été transporté par la Compagnie Méditerranéenne 296 passagers de Bastia et 121 d'Ajaccio.

Total des passagers, 1.822.

Au Port

Vap. « Italkan, » cap. Bellier, de Livourne, 49 passagers, div.

— Vap. « Cyrnos, » cap. Maurry, de Nice, 33 passagers, div.

— Vap. « Tavignano, » cap. Catoni, de Nice, 4 passagers, div.

— Vap. « Nomidie, » cap. Maltei, de Naples, 52 passagers, div.

Avis

L'emploi de cantinier est devenu vacant à la 2e batterie stationnée à Ajaccio.

Le titulaire admis devrait entrer en fonctions au plus tard le 5 avril prochain.

Les candidats pourront s'adresser pour tous renseignements au capitaine commandant la 2e batterie à Ajaccio.

Mots de la fin

Les gaffes des inventaires.

Un maire de village, peu ferré sur la langue française, ayant reçu du préfet avis qu'on allait pratiquer l'inventaire dans sa commune, écrit à son curé :

« Monsieur le curé,

» J'ai l'honneur de vous informer qu'on *ouvrira* votre église et les armoires de la sacristie lundi prochain.

» Agréez, etc. »

SOCIÉTÉS et SYNDICATS

SYNDICAT DES PÊCHEURS. — Les membres du Syndicat des Pêcheurs sont priés d'assister à la réunion qui aura lieu samedi, 24 du courant, à 4 heure du soir.

DERNIÈRES NOUVELLES

Service télégraphique spécial du *Petit Bastiais* 00151

BOURSE DE PARIS

	21 mars	22 mars
Rente 3 0/0 ancien	99,22	99,30
— 3 0/0 nouveau	99 62	99 55
	ex-coupon.	

L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE des Evêques français

Paris, 22 mars.

Le correspondant de l'« Echo de Paris » à Rome télégraphie que le Vatican ajournera jusqu'après les élections législatives, la convocation de l'assemblée générale des évêques français.

Le Pape fera connaître, après les élections, ses décisions sur la Loi de Séparation.

Conseil de Cabinet

Paris, 22 mars.

Les ministres se sont réunis ce matin, à 9 heures, en conseil de Cabinet, au ministère de la Justice, sous la présidence de M. Sarrien.

La Conférence d'Algésiras

M. Bourgeois, ministre des affaires étrangères, a communiqué à ses collègues les télégrammes qu'il avait reçus au sujet des travaux de la Conférence d'Algésiras.

Les sauveteurs de Courrières

Le Conseil a décidé de décerner des récompenses honorifiques aux sauveteurs allemands et français qui se sont distingués dans le sauvetage des victimes de la catastrophe de Courrières.

Affaires courantes

Le Conseil s'est ensuite occupé de l'expédition des affaires courantes.

LA LOI DE SEPARATION

L'INVENTAIRE DES BIENS D'ÉGLISE

A PARIS

Poursuites contre deux curés

Paris, 22 mars.

Les curés des églises Saint-Roch [illegible] François Xavier qui étaient poursuivis pour leur provocation à la désobéissance à la loi de Séparation ont été jugés [illegible] jourd'hui par le tribunal correctionnel de la Seine. Les deux curés ont été acquittés.

NANTES

Poursuites contre deux Officiers

MM. le capitaine de Croy et le lieutenant Poirier de Boisfleury sont traduits devant le conseil de guerre pour désobéissance à un ordre militaire à l'occasion de la remise des biens d'Eglise.

Les Mots du Jour

M. Sextus Michel

Paris, 22 mars.

M. Sextus Michel, maire du quinzième arrondissement, président du tribunal de Paris, est décédé cette nuit.

LA QUESTION MAROCAINE

LA CONFÉRENCE D'ALGÉSIRAS

Rien n'est changé

Algésiras, 22 mars.

Aucune réunion n'a été tenue aujourd'hui. La situation reste en fait sans changement.

On croit que rien n'est changé dans les intentions de l'Allemagne au sujet de la police, et notamment sur la question de l'inspection et du port de Casablanca.

Ce que disait hier la *Nouvelle Presse* n'est pas confirmé

Paris, 22 mars.

Les nouvelles reçues aujourd'hui d'Algésiras ne disent pas qu'un accord ayant pour base le projet autrichien modifié serait intervenu.

Aucune dépêche n'est venue confirmer ce qui a été annoncé hier par la « Nouvelle Presse » de Vienne.

LE PARLEMENT

Chambre des Députés

Séance du matin

Présidence de M. Doumer

La séance est ouverte à 9 h.

L'on des secrétaires donne lecture du procès-verbal de la dernière séance qui est adopté.

Le budget

Suite de la discussion du projet de loi portant fixation du budget général de l'exercice 1906.

La Loi de Finances

La Chambre reprend aussitôt la discussion de la loi de Finances.

La discussion s'ouvre sur l'article 35.

Ecole de la marine marchande

L'amiral Bienaimé, député de la Seine, fait remarquer que la création d'une école préparatoire de la marine marchande s'impose pas du tout. C'est une dépense inutile.

L'avis du vice-amiral Bienaimé n'a pas prévalu.

La Chambre a adopté l'article 35, portant création d'une école préparatoire de la marine marchande.

Société de crédit maritime

La Chambre passe ensuite à la discussion de l'article 36, relatif à la constitution d'une Société de crédit maritime.

M. Thomson, ministre de la marine, et M. Poincaré, ministre des finances, n'étant pas d'accord sur ce projet de loi, la Chambre vote la disjonction de cet article.

Les articles 37, 38 et 39 sont adoptés.

Traitement des professeurs des Ecoles normales

L'article 40 portant des modifications sur la classification des traitements des professeurs des écoles normales primaires est ensuite mis aux voix.

Cet article est adopté après quelques courtes observations présentées par divers orateurs.

Les articles 41, 42, 43 et 44 sont également adoptés.

Les fils de Fonctionnaires

La Chambre aborde ensuite la discussion de l'article 45 exemptant des frais d'external, dans les lycées et collèges, les enfants de fonctionnaires.

Cette exemption n'est demandée que pour l'enseignement primaire et secondaire.

Après une assez longue discussion cet article est adopté, ainsi que l'article 46.

Création d'emplois dans les Postes

La Chambre adopte également, après une discussion peu mouvementée, l'article 47 portant création de nouveaux emplois dans les Postes et Télégraphes.

Les articles 48, 49 et 50 sont ensuite mis aux voix et adoptés.

La séance est levée et renvoyée à 2 heures de l'après-midi.

Séance de l'après-midi

Présidence de M. Doumer

La séance est ouverte à 2 h. 15.

Le secrétaire donne lecture du procès-verbal de la séance du matin qui est adopté.

Les réquisitions militaires

L'ordre du jour appelle la discussion d'un projet de loi relatif aux réquisitions militaires.

Ce projet de loi est adopté sans modification.

Tarif de douane

La Chambre adopte ensuite, à l'unanimité des votants, le projet de loi prorogeant provisoirement le tarif de douane minimum, établi par la loi de 1905.

Le budget

Suite de la discussion du projet de loi portant fixation du budget général de l'exercice 1906.

La Loi de Finances

Suite de la discussion de la Loi de finance.

La discussion s'ouvre sur l'article 51 qui est adopté.

La retraite des Mineurs

La Chambre passe ensuite à la discussion de l'article 51 bis relatif à la reversibilité par moitié, sur les veuves, des retraites des mineurs.

Tous les autres articles de la Loi de Finances sont successivement adoptés.

Le Vote

Le président met aux voix l'ensemble de la loi des Finances qui est adopté, sauf l'article 1er.

Article 1er

La discussion est ouverte sur l'article 1er fixant le total des dépenses à la somme de 3 710.339.963.

M. Jules Roche

monte à la tribune.

Le député de l'Ardèche fait remarquer que le budget est en déficit. Le total des dépenses s'élève au chiffre fantastique de quatre milliards environ.

« La situation, dit-il, s'est aggravée depuis plusieurs années.

» Les dettes des communes et des départements augmentent chaque année.

» Les contribuables sont surchargés d'impôts.

» La fortune publique se ralentit en France, tandis qu'elle augmente à l'étranger.

» Le pays dira si on pareil état de choses doit prendre fin, ou s'il doit se prolonger encore.

« Il faut absolument mettre un terme à toutes ces dépenses extraordinaires. Il faut surtout ne pas continuer à écraser les citoyens d'impôts. Il faut enfin modifier notre système politique. »

Le ministre des Finances

répond au député de l'Ardèche.

M. Poincaré dit qu'il ne faut exagérer notre situation financière.

« On doit prévoir des moins values sur le rendement des postes et de l'alcool.

» Cependant les dépenses à la Caisse nationale d'épargne sont absolument garanties ; il n'est rien à craindre.

» Le pays ne doit pas être inquiet, mais il faut éviter des dépenses inutiles. »

Le Vote

L'article 1er est ensuite mis aux voix et adopté.

Tous les articles, qui avaient été réservés, sont également mis aux voix et adoptés.

La séance est levée et renvoyée à demain matin.

AU JAPON

Le tremblement de terre de l'Ile Formose

6.163 morts

2.677 maisons détruites

Tokio, 22 mars.

Les terribles secousses de tremblement de terre qui ont été ressenties dans l'Ile Formose ont eu des conséquences bien plus graves qu'on ne l'avait cru tout d'abord.

Le gouvernement déclare que 6163 personnes ont trouvé la mort pendant le récent tremblement de terre et que 2677 maisons ont été complètement détruites.

EN RUSSIE

LA RÉVOLUTION

A St-PÉTERSBOURG

Les vols à main armée

Saint-Pétersbourg, 22 mars.

On a à enregistrer chaque jour de nombreux méfaits.

Les vols à main armée sont très fréquents.

Pour prévenir ces vols les banquiers ont résolu d'armer leurs employés et de renforcer leur personnel.

La grève générale politique est prévue pour le mois d'avril prochain.

LES GRÈVES

Les mineurs du Nord et du Pas-de-Calais

59.000 grévistes

Lens, 22 mars.

Le chômage est toujours complet dans les compagnies de Lens, Drocourt, Dourges, Noeux, Carvin, Courrières, Bruay, Meurchin, Liévin et Ostricourt.

On compte actuellement 59.000 grévistes environ.

Les mineurs de la compagnie de Marles qui se sont mis en grève hier, ont repris ce matin leurs camarades à ne pas descendre dans la mine.

Près de cinq cents ouvriers ont quitté le travail, ce qui porte à 4.500 le nombre des grévistes de la compagnie de Marles.

Des réunions ont eu lieu cet après-midi ; elles se sont passées dans le plus grand calme.

Les Grèves

A BIELOSTOK

La grève des imprimeurs

Saint-Pétersbourg, 22 mars.

La grève des imprimeurs a éclaté à Bielostock.

Le personnel de toutes les imprimeries de la ville chôme.

Aucun journal n'a paru.

Les grévistes sont calmes ; ils demandent une augmentation de salaires.

A ODESSA

Toutes les écoles supérieures sont en grève.

Une vive agitation règne dans les quartiers des ouvriers.

Dans plusieurs corporations ouvrières on parle également de grève.

AVIS DE DECÈS

Mme veuve Mathieu Agostini, née Benigni, et ses enfants ; Mme et M. Jules Agostini, employé à la maison Orengo, et leurs enfants ; M. et Mme Sébastien Benigni et leurs enfants,

Ont la douleur de faire part à leurs parents, amis et connaissances, de la perte cruelle qu'ils viennent d'éprouver en la personne de

M. Mathieu Agostini

Typographe

leur époux, père, frère, gendre, beau frère et oncle, décédé à l'âge de 39 ans, et les prient d'assister à son enterrement qui aura lieu aujourd'hui vendredi, à 1 heure de l'après-midi.

On se réunira rue de Castagno, 6, impasse de la gendarmerie.

Le présent avis tient lieu de lettre de faire part.

Le personnel de l'imprimerie C. Piaggi et Cie prie ses confrères et amis de vouloir bien assister à l'enterrement de leur regretté camarade

Mathieu Agostini

Typographe

qui aura lieu aujourd'hui, à une heure de l'après-midi.

Rue de Castagno, 6.

AVIS DE MESSE

Samedi matin 24 du courant, à 9 heures et demie, un service funèbre pour le repos de l'âme du

MONSIEUR ANGE-FÉLIX PITTI-FERRANDI

Avocat

sera célébré à l'oratoire de la Miséricorde.

AVIS

M. Bischon, voyageur de la Société du RHUM FOX-LAND étant actuellement de passage en Corse, informe sa nombreuse clientèle qu'il la visitera incessamment et la prie de lui réserver la faveur de ses ordres.

A céder pour cause de décès

Librairie, Papeterie, Journaux. Excellente clientèle.

S'adresser au bureau du journal.

Demandez partout

« UN MORELLI »

Grand Vin Apéritif

Grand Prix à l'Exposition Internationale (Bastia 1905)

La plus Haute Récompense

Marque recommandée

COGNAC — FINE CHAMPAGNE

BOULESTIN & Cie

COGNAC

SPÉCIFIQUE DEUTSCHLE

tuant instantanément les punaises

Inoffensif sans odeur, inaltérable et inoffensif, pouvant être employé sans danger à des enfants.

PRIX : 0,50 et 0,60 le flacon.

Dépôt à Bastia, rue du Nouveau-Port, N° 2 au 1er étage.

ÉTABLISSEMENTS
L.-N. MATTEI & Cie
BASTIA (Corse)

Manufacture de tabacs, cigares et cigarettes. Grand choix de tabacs en feuilles pour fabrication de cigares. Fournitures complètes pour bureaux de tabacs. Cigares et cigarettes de la Havane et de toutes provenances. Cigarettes d'Orient, Algériennes, Egyptiennes, Russes, Américaines, Belges, Suisses et Havane. Cigarettes de toutes sortes sans colle, faites à la main et à la machine.

Cigares en Boites assortis

GRANDE DISTILLERIE BASTIAISE

Rhum et Tafia de la Martinique, importation directe; Grande Fine Champagne, à des prix très réduits; Eau-de-Vie de vin et Eau-de-Vie de marc depuis 1885; Spécialité de Vermouth de Turin; Vins fins de toutes marques et toutes provenances; Vins blancs des premiers crûs du Cap, tels que :

MALVOISIE SEC, GENOVESELLA DOUX, MUSCATS, ETC., ETC.

MANUFACTURE DE TABACS, CIGARES ET CIGARETTES

GRAND ASSORTIMENT DE TABACS DE TOUTES PROVENANCES

VIN DU CAP-CORSE AU QUINQUINA

APRÈS VOS REPAS, prenez un verre de liqueur:

LA CÉDRATINE

si justement appréciée des gourmets.

Ne fumer que l'excellent *CIGARE MATTEI* ou ne pas fumer

XXXIe ANNÉE — SAMEDI 24 MARS 1906 — No 83

Le Petit Bastiais

5 CENTIMES — JOURNAL QUOTIDIEN — 5 CENTIMES

Rédaction & Administration : 8, Boulevard du Palais, Bastia
J.-B. OLLAGNIER, Directeur

Les annonces sont payables d'avance et reçues aux Bureaux du Journal.
Faits divers, 1 fr. — Réclames (3e page), 0.75 — Divers, 0.30 — Judiciaires, 0.25

ABONNEMENT (*Payable d'avance*)

	1 an	6 mois	3 mois	
Corse	20 fr.	10 fr.	5 fr.	Union postale, et autres Pays: le port en sus.
Autres Départ.	32 »	12 »	6 »	

On ne répond pas des manuscrits déposés.

00152

BIBLIOTHÈQUE MUNICIPALE BASTIA

LE CALENDRIER

Fête d'Aujourd'hui : Saint Romulus.
Soleil : (heure nationale)
Lever, 5 h. 37 m. — Coucher, 5 h. 45 m.
Dernier quar., le 17. — Nouv. Lune, le 24.
Fête de Demain : Annonciation.

23 MARS

UNE FÊTE

Certes, les nombreux jeunes gens qui s'en sont allés, munis du sacramentel parchemin, vers d'autres destinées, n'auraient pas reconnu hier le préau où, potaches maussades, ils se promenaient les jours d'hiver, en soufflant sur leurs engelures. Sous les cordons de verdure, artistiquement disposés, sous les couleurs éclatantes de toutes les nations, la cour où s'ébattait autrefois leur jeunesse prisonnière, invitait à la danse et à la joie.

Le beau spectacle ! Entourés d'une haie de mamans extasiées, les couples mignons évoluaient aux accents entraînants et cocasses des « Bigophones », ou aux sons gracieux des mandolines.

J'ai vu des princes qui osaient encore faire valser des bergères, des jardinières qui voisinaient avec des muscadins, des bohémiennes qui avaient déserté leurs montagnes sauvages, des Nuits exquises qui promenaient, en plein jour, leurs ruissellements d'étoiles.

J'ai vu Pierrot réconcilié avec Arlequin ! J'ai vu un Japonais danser, en entente cordiale, avec un soldat de Nicolas ! J'ai vu, grandeur et décadence ! un couple royal, vêtu d'azur et d'or, promener fièrement sa gloire éphémère, tandis qu'à quelques pas, le passé mélancolique se dressait sous les traits délicieux d'un Napoléon, enlaçant d'un geste tendre un Aiglon frêle et blanc !

En rondes bruyantes, en onduleuses farandoles, tout ce petit monde a tourbillonné longtemps, sous les regards émerveillés des spectateurs.

... Seule une marquise en miniature, dédaigneuse de nos danses modernes, promenait dans la foule des masques le charme vieillot de ses paniers et de sa poudre, qui la rendaient jolie comme un pastel d'autrefois.

Mais voici l'entr'acte... Un instant l'orchestre se tait, et les invités se répandent dans la cour, tandis que les danseurs gourmands font honneur aux friandises du buffet. Les couples conducteurs du grand cotillon hâtent les derniers apprêts. Il y aura des surprises, dit le programme ! Aussi, quels éclairs de convoitise brillent dans certains regards !

Le programme a tenu ses promesses Le cotillon dont les 18 figures ont été conduites de main de maître par de gracieuses jeunes filles et de galants cavaliers, n'a été qu'un prétexte à une distribution de jolis accessoires. Fleurs éclatantes, coiffures originales, bachettes dorées, lanternes vénitiennes, sont tombées en pluie multicolore sur les danseurs dont la joie éclatait en rires bruyants.

Vraiment cette gaieté d'enfant était jolie à voir, non seulement pour les mères, mais aussi pour tous ceux qui apprécient le spectacle d'une fête réussie.

C'est un compliment que l'aimable Proviseur de notre Lycée a dû entendre maintes fois hier. Qu'il nous soit permis de le lui renouveler ici en nous faisant l'écho de tous ses invités, charmés par son accueil souriant. M. Hantz a résolu le problème difficile de rendre agréable l'établissement que bien de petits paresseux considéraient avec terreur, mais qu'ils regarderont désormais d'un œil plus tendre, car on a su y réunir pour eux le travail et le plaisir.

Rt-Ki-Ti.

Nuits Bastiaises

Malgré les observations aussi fréquentes que justifiées de la presse, nos agents de service nocturne ne semblent pas vouloir se décider à faire le nécessaire. C'est ainsi que, en plein minuit, de piteux petits vagabonds, des gamins et des gamines de sept à dix ans, continuent d'obséder les passants de leurs attristantes jérémiades.

Il en est de même d'une malheureuse fille que l'on voit pendant toute la nuit arpenter le boulevard (où les quolibets et même les bourrades sont moins rares pour elle que les gros sous), et que pas plus tard qu'hier une bande de chenapans s'amusaient à lapider et à brutaliser sans que ses cris aient eu le don d'attirer la moindre silhouette policière.

Certaines buvettes des vieux quartiers s'obstinent à faire bon marché de tous les règlements, et bien après l'heure de la fermeture des orchestres sommaires y retiennent une société interlope qui, entre deux entrechats, élabore toute sorte de coupables expéditions et de louches « combinazioni ».

On sait que, parmi nos compatriotes habitant le sud de la France — Marseille et Toulon tout spécialement — il n'est pas seulement de paisibles fonctionnaires. Il est aussi hélas ! bon nombre de malandrins affiliés à des bandes organisées, et qui, une fois traqués par la justice de la bas, ont la touchante idée de se ressouvenir de leur île natale. Celle-ci n'agirait-elle pas sagement en se montrant moins accueillante pour ces enfants prodigues, aux chapeaux trop retroussés, se signalant par une élégance tout à fait *sui generis* et escomptant du cambriolage ou du trafic de leurs « protégées » le plus clair (?) de leurs revenus.

Nos agents qui, au fond, ne sont pas aussi bêtes qu'on est généralement enclin à le croire, n'ignorent rien de tout cela... Mais quand vous saurez que sur vingt, six hommes dont se compose à Bastia le corps de la police, soit par congés réguliers ou de maladie, soit par détachements à des services auxiliaires : tarifa de stationnement, conduite d'aliénés, etc., il en reste tout juste quatre ou cinq disponibles pour assurer la tranquillité de la ville, du faubourg Saint-Joseph à la banlieue de Toga, vous ne serez plus étonnés que d'une chose : c'est qu'il ne se passe pas plus de vilaines histoires au sein de notre vieille Bastia.

Nous nous disposons de revenir là-dessus. — S. H.

Ce que disent les Journaux

Le Gaulois

M. Clémenceau ayant adouci le régime pénitentiaire des détenus catholiques, ayant surtout ajourné les inventaires des églises, certains journaux modérés du matin et du soir entonnent ses louanges et comparaient dès aujourd'hui son libéralisme à l'étroit sectarisme de M. Rouvier. Ne serait-ce pas faire métier de dupe que de s'extasier sur la double gaste empêtrée par le ministre de l'intérieur, quand il est constant qu'il en est le premier bénéficiaire ? Moi, je m'abstiens. Le prince Napoléon disait : « C'est une grande force « qu'une mauvaise réputation, car l'on « sait gré à celui qui en bénéficie de la « plus insignifiante concession de forme. » M. Clémenceau l'éprouve aujourd'hui. Demain les modérés reconnaîtront qu'ils se sont trop hâtés de l'applaudir.

La République Française

A propos de la situation buissétaire :

« Au milieu des passions surexcitées par les querelles religieuses on a peu réfléchi aux conséquences financières de la politique suivie dans ces dernières années. La législature a été remplie par des manifestations anticléricales. Mais le moment est venu de songer aux intérêts vitaux du pays, à ses finances dont l'équilibre est rompu d'une aussi étrange façon à la veille des élections législatives, et ce ne sera pas un de nos moindres griefs contre les radicaux-socialistes et les socialistes qui occupent le pouvoir depuis quatre années de consister que malgré des excédents de recettes imprévus ils laisseront à leurs successeurs une situation financière qui aurait pu être excellente et qui nous obligera au contraire à accroître dans de larges proportions les charges du contribuable français. »

L'Estafette

De M. Judet :

« Le dessein d'enlever à l'affaire des églises sa difficulté essentielle est visible. Au lieu d'attaquer de front le sentiment religieux, on tâchera de donner au conflit une allure purement politique, et de traiter les manifestants en conspirateurs.

« On ne commettra plus la faute d'exciter la révolte des convictions, mais on affectera de défendre la République et les conquêtes de la Révolution contre une prétendue chouannerie. Puis après les élections on verra. Si les chefs de la résistance se laissent prendre au piège vulgaire qui semble les rassurer, c'est qu'ils sont d'humeur accommodante et de prévision peu farouche. »

L'Autorité

De M. Guy de Cassagnac :

« M. Clémenceau est un raffiné, il mûrissait de longue main son coup. Il a commencé par désarmer les catholiques, il a fini par désarmer les républicains. Il a tout désarmé, excepté son bras, qui tient le poignard. Il a tout désarmé, excepté sa main, qui tient le revolver. Il a tout désarmé, excepté sa bouche, qui ne cesse de vociférer contre les factieux, les factieux, les factieux, et qui, en vociférant, les encourage à la guerre civile.

« M. Clémenceau attend la fin de la campagne électorale pour recommencer les petits attentats dont Rouvier avait si maladroitement inauguré la série.

« Et vous allez voir M. Clémenceau dans son rôle d'apôtre de la paix, brandir en signe de réconciliation un rameau d'acacia.

« Il va se faire ermite durant un mois.

« S'il plaît à M. Clémenceau de reculer, nous, nous ne reculerons pas. Le duel à mort est engagé entre les hommes libres et les chevaliers du triangle. Les uns ou les autres doivent mordre la poussière. Nous comptons bien que ce seront ces derniers. »

Le Soleil

« Les délateurs et les délégués ont pullulé sous Combes, ce grand semeur et exploiteur d'ignominies. Rouvier les désavoua et les conserva. Il les savait sans vergogne, mais les croyait agents utiles. L'indignité de l'instrument n'a jamais répugné à ce praticien sans vergogne. On dit Clémenceau plus dégoûté et on lui attribue l'intention d'« se priver des services du délateur et du délégué, de les casser aux gag s. L'occasion s'offre à lui d'exprimer son sentiment et de prendre une décision à propos de l'incident qui vient de se produire en Seine-et-Marne. Osera-t-il les chasser ? »

Mort
DE MONSEIGNEUR OLLIVIER
Evêque d'Ajaccio

La nouvelle de la mort de Mgr Ollivier, évêque d'Ajaccio, circula rapidement en ville hier matin, causant une poignante tristesse parmi les nombreux amis que comptait à Marseille la sympathique prélat. Ce fut pour tous une véritable stupéfaction et chacun se demandait à quelle fatalité était dû ce décès foudroyant.

Ainsi que nous l'avons annoncé hier, Mgr Ollivier avait dû s'aliter à la suite d'un refroidissement en juré dimanche dernier dans la cour de l'église de Saint-Just et aggravé probablement dans la crypte de l'abbaye de Saint-Victor, que l'évêque d'Ajaccio visita jeudi dernier. Depuis lors, il se sentit dominé par une fatigue qu'il attribuait au surmenage de son voyage à Rome, de son sacre et des visites et cérémonies auxquelles il se soumettait avec la meilleure grâce depuis le premier jour de son épiscopat.

Vendredi dernier, Mgr Ollivier passa la journée à l'évêché. Il offrit à Mgr Andrien de le suppléer dans sa tournée de confirmation. N'ayant mois le soir, en quittant

---

54 FEUILLETON DU PETIT BASTIAIS

Le Conducteur d'Omnibus

PAR

ALFRED SIRVEN & A. SIÉGEL

PREMIÈRE PARTIE

Les Deux Enfants
1877

Jean-Paul, enchanté de ne pas aller en prison et ravi de n'être pas séparé de Marie, répondait maintenant aux caresses de la petite. Loriol lui inspirait une profonde sympathie. Il le suivit sans résistance.

Le conducteur conduisit les deux enfants jusqu'à l'Odéon, où il les fit monter avec lui dans l'omnibus des Batignolles.

Quand la voiture s'arrêta dans l'avenue de Clichy, Capé n qui avait fait le chemin en galopant à côté d'un cheval, tourna autour de groupe d'un air inquiet.

L'œil de la bonne bête semblait dire :

— Et moi, est-ce qu'on va me laisser là tout seul ?

Voyant que les enfants paraissaient aimer tendrement l'animal, Loriol se décida tout d'un coup et gaiement :

— Tant pis ! je prends le chien avec !... Ça, par exemple, ça ne fera peut-être pas plaisir à la mère Loriol.

Loin de lui adresser le moindre reproche, la vieille, quand il l'eut mise au courant de ce qui venait de se passer, lui dit avec gravité :

— Tu as bien fait.

« D'après ce que tu me racontes, j'ai idée que tu ne te trompes pas et que cet enfant est bien le fils de Nais et le tien. Pourquoi ne veut-il pas parler quand on l'interroge sur son passé ?

C'est un mystère peut-être bien triste et qui s'éclaircira un jour.

En attendant, il me plaît, il a l'air bon et honnête.

Je sens qu'il nous aimera et je crois que nous serons récompensés de ce que nous aurons fait pour ces deux enfants-là.

Un détail cependant continuait à intriguer vivement la vieille et son fils.

— Est-ce que la mère ne s'appelle par Athénaïs ?

Mon, répondit-il en rougissant, après une courte hésitation.

Il était évident qu'il mentait.

Dans quel but ?

Comme à Marie, on lui présenta la photographie de Nais.

Il eut assez de force sur lui-même pour paraître ne pas la reconnaître.

Mais, à quelques jours de là, comme Jean était à son travail et que la mère Loriol, allant faire des commissions avec Marie, avait laissé Jean-Paul seul au logis, elle entra sans qu'il entendît.

Le petit garçon avait la figure baignée de larmes. Il baisait avec transport le portrait qu'il avait refusé de reconnaître et murmurait au milieu de ses sanglots :

— Maman !... ma pauvre maman chérie !...

— Tu vois bien que tu es le fils de Nais, s'écria la bonne vieille, interrompant tout à coup et l'embrassant de tout son cœur.

Il la regarda d'abord bouleversé d'avoir laissé échapper son secret et, par un suprême effort de volonté, redevint aussitôt calme.

Ses larmes se séchèrent et ce fut d'une voix qui ne tremblait pas qu'il répondit :

— Non, ce n'est pas ma mère. Ce portrait lui ressemble un peu voilà tout.

La vieille n'insista pas, encore qu'elle n'ajoutât pas une foi entière dans ses paroles.

Qu'eût-elle pensé si, Jean-Paul étant de nouveau resté seul, elle eût pu le voir se jeter à genoux et l'entendre murmurer avec désespoir :

— Pardon ! maman ! tu sais bien que je ne te renie pas ...mais je ne peux rien dire, je ne dois rien dire, je ne veux rien dire !... et je ne dirai rien !... je le jure !... si le faut.

DEUXIÈME PARTIE

Les Amoureux

I

Dix ans se sont écoulés après les événements que nous venons de raconter.

Au premier étage d'une maison située rue de Constantinople, heureux dans le joli nid qui abrite leurs amours, vivent deux jeunes mariés, Gérard de Chelles et sa femme Suzanne.

Gérard est un charmant garçon qui vient d'atteindre sa vingt-cinquième année.

Il était encore sur les bancs du lycée au moment de la mort dramatique de Robert de Chelles, son père, à qui il ressemble d'une façon frappante.

Elevé par ses grands parents, il a fait son droit, mais n'a pas pris sa place au barreau. Des relations de famille l'ont lancé dans la carrière administrative.

Conseiller de préfecture dans une ville du centre, il a fait connaissance de la fille du préfet, Suzanne de Préaigny, les jeunes gens se sont aimés et mariés, malgré le manque de fortune du futur, compensé d'ailleurs par son beau nom, sa personne sympathique et l'avenir certain réservé à sa haute intelligence.

Leur bonheur n'en est pas moins complet, bien que n'ayant pas été chèrement achetés.

Jusqu'ici, la vie a été pour eux exempte d'épreuves et de secousses.

M. de Préaigny, père de Suzanne et possesseur d'une très grande fortune, est un des plus forts actionnaires de la Compagnie des omnibus de Paris. C'est en cette qualité qu'il a obtenu pour son gendre, malgré la jeunesse de celui-ci, les importantes fonctions d'administrateur.

Gérard a donné sa démission de conseiller de préfecture pour venir occuper à Paris ce poste autrement lucratif, et qui lui permet, avec les revenus de la dot de Suzanne, ajoutés à ses revenus propres, de mener un train d'une magnifique, du moins très confortable.

L'appartement de la rue de Constantinople, sans être somptueux, est meublé avec élégance. L'installation toute moderne fait honneur au sens prat

M. le vicaire général Castellan, il lui déclara qu'il n'était pas dans son état normal, et il se retira, comme il avait continué de le faire depuis qu'il est évêque, par le tramway de Saint-Just.

Après son dîner, M. le vicaire général Castellan, poussé par un pressentiment, se rendit à la traverse Saint Basile et trouva son ami déjà couché. « Je dois avoir pris froid, lui dit-il, mais on m'a réchauffé avec des briques et je me sens mieux. Je pense que ce ne sera rien. Vous pouvez vous retirer. » Dès le lendemain le mal se déclarait d'une façon brutale. M. le docteur Rampal, appelé à soigner le malade, se trouva en présence d'une fluxion de poitrine très accusée. Ses intimes M. le vicaire général Fabre et M. l'abbé Rouvaet, curé de Saint-Jean-Baptiste, M. l'archiprêtre Durbon et M. l'abbé Cayol, curé de Saint-Vincent-de-Paul, se joignirent à M. le vicaire général Castellan, et ne quittèrent plus dès lors le chevet du malade.

Mardi soir, une aggravation se déclara. L'entourage de Mgr Ollivier demanda une consultation médicale. Elle eut lieu entre les docteurs Rampal, Marcorelles et Laget. La crainte d'une pneumonie infectieuse manifestée par ces messieurs se justifia, hélas ! avec une terrifiante rapidité. Malgré les soins des Sœurs de Bon-Secours, qui furent d'un dévouement admirable auprès de leur éminent malade, celui-ci sentit ses forces l'abandonner. M. le vicaire-général Castellan administra le prélat en présence de M. le vicaire général Fabre, M. l'archiprêtre Durbon, M. l'abbé Cayol et M. l'abbé Remuzat ainsi que d'un certain nombre d'autres prêtres et de laïques.

Chacun comprit alors que le dénouement fatal n'était plus qu'une question d'heures. En effet, vers 3 heures du matin, M. Fabre plaça dans les mains de Mgr Ollivier, un crucifix que celui-ci considéra avec une tendresse fervente et rendit le dernier soupir en bénissant ceux qui l'entouraient.

Hier matin, Mgr Andrieu adressait au Souverain Pontife, le télégramme suivant : « Evêque de Marseille annonce à Votre Sainteté un deuil cruel. Mgr Ollivier est décédé cette nuit. »

Tout aussitôt étaient également informés de ce deuil Mgr Bonnefoy, archevêque d'Aix et les suffragants de la Métropole N. N. S. S. les évêques de Gap, Fréjus et Nice.

L'un des vicaires généraux du défunt, M. le chanoine Desanti, se trouvait depuis quelques jours à Marseille. Appelé par Mgr Ollivier, il était venu recevoir les bulles pontificales, afin de prendre possession en son nom du diocèse. Mais la maladie soudaine du prélat changea ces dispositions. M. le chanoine Desanti adressa par le commandant du bateau les bulles pontificales à son confrère, M. le vicaire général Gaudi. C'est celui-ci qui, jeudi dernier, fut le procurateur de Mgr Ollivier, en nom de qui il prit possession du diocèse d'Ajaccio. La cérémonie d'intronisation avait été fixée au dimanche des Rameaux. Plusieurs ecclésiastiques de Marseille s'étaient promis de se joindre au nouveau prélat en ce jour de fête. Une impitoyable parque a dissipé tous ces souriants projets.

M. le chanoine Desanti, qui avait suivi avec une bien compréhensible émotion la maladie de son évêque, fut le premier, hier matin, à passer à ses compatriotes la nouvelle du dénouement fatal. A son télégramme, M. le vicaire général Gaudi répondit par celui-ci adressé à Mgr Andrieu : « Vous nous l'aviez donné, Dieu nous l'a pris ; que deuil pour ce pauvre diocèse et pour ses vicaires généraux d'un jour. »

Durant toute la journée hier, ce fut à la traverse Saint-Basile, dans l'escalier qui mène au modeste logement du 5e étage, occupé par l'ancien vicaire général de Marseille, un défilé interminable d'amis, de prêtres, de religieux, de religieuses ou de simples admirateurs. Revêtu d'une chasuble violette et de ses insignes pontificaux, Mgr Ollivier repose sur un petit lit en fer dans une alcôve attenante à une chambre pieuse exiguë et meublée sans aucune prétention. Dans un coin, un groupe de religieuses qui furent ses gardes-malades ; quelques dames dans l'attitude de la prière et, allant sur un canapé, une bonne vieille servante ; celle qui depuis de longues années se dévouait sans merci à son maître, qu'elle devait suivre prochainement à Ajaccio.

(*Soleil du Midi*).

SOCIÉTÉS et SYNDICATS

SYNDICAT des PÊCHEURS. — Les membres du Syndicat des Pêcheurs sont priés d'assister à la réunion qui aura lieu samedi, 24 du courant, à 4 heures du soir.

Le Conflit Franco-Vénézuélien

Le transatlantique *La France* venant de Colon et du Vénézuéla, est arrivé à Bordeaux. Il a touché à Faller et au retour dans les ports vénézuéliens où ses opérations n'ont été aucunement entravées. Toutefois les passagers français n'ont pas été autorisés à débarquer.

La situation est toujours très tendue au Vénézuéla en ce qui concerne les rapports avec la France, dont l'influence dans ce pays pourrait être irrémédiablement compromise si ces rapports ne sont pas améliorés d'ici peu.

A la suite du départ de M. Taigoy et de M. Brun, directeur de la Société des câbles, le président Castro a fait expulser les chefs de poste de cette société, résidant à Caracas, la Guayra, Vela, Coro, Carupano et Puerto Cabello.

La suppression des câbles cause le plus grand préjudice aux commerçants, contraints d'acheminer par une voie indirecte leurs dépêches qui subissent de longs retards.

L'Application de la Loi de Séparation

Pietra-di-Verde

M. Bonavita, percepteur de Cervione, agent du gouvernement, chargé de procéder à l'inventaire du mobilier de l'église de Pietra-di-Verde, s'est présenté devant la porte principale pour commencer ses opérations.

M. le Chanoine Felici, accompagné de M. Albertini, son vicaire, après avoir pris connaissance de la mission de l'envoyé du gouvernement a lu une vibrante protestation dans laquelle il revendiquait, au nom de la commune le mobilier et l'église disant que disciple et serviteur et dévoué de Pie X qui représente notre Seigneur Jésus-Christ sur la terre, il méprisait et ne reconnaissait pas une loi inique si contraire aux droits de notre sainte Religion.

Cette protestation énergique a eu vivement applaudie par toute la population qui, calme et impassible, assistait attristée à ce spectacle. Le calme apparent régnait, mais elle était décidée à résister à toute tentative et à ne reculer devant rien pour défendre la foi sacrée de ses ancêtres.

L'agent du fisc voulait parlementer, mais la population surexcitée ne voulut rien entendre, l'enfant qu'il donnait des explications au nom de la loi, les femmes enfermées dans l'église chantaient des cantiques appropriés à la circonstance et répétaient ce joyeux refrain : « Nous voulons Dieu, c'est notre père nous voulons Dieu c'est notre roi. »

L'agent du fisc a dû se retirer sans pouvoir procéder à l'inventaire.

Une bénédiction en action de grâce a eu immédiatement lieu, plus de deux cents personnes y assistaient.

Costera

Du 17 au 20 courant, les populations de Campitello, Bocorno, Lento, Canavaggia et Costa-Rosa ont eu les honneurs de la visite du fisc.

Toutes elles ont offert une résistance opiniâtre.

De Campitello à Lento, le fonctionnaire du canton s'est constamment déplacé modestement escorté par quatre gendarmes à pied.

A Canavaggia, à tout seigneur tout honneur — changement de décor, le jeune Receveur des Domaines de Campile, arrive escorté de huit gendarmes à pied et cinq à cheval, mobilisés à Corte, Caporalino et Ponte-Nuovo, mais malgré cette force imposante, l'inventaire n'a pu avoir lieu.

Médaille militaire

Sont inscrits sur le tableau de concession de la médaille militaire en 1906,

MM.

Bertolucci, portier consigne de 3e classe à Oran.

Sangvinetti, portier consigne de 3e classe à Gabès.

Filippi, sergent au 7e rég. de tirailleurs algériens.

Leonetti, sergent huissier appartenant près le conseil de guerre de Nancy.

Giovanni, servent huissier appartenant près le 2e conseil de guerre d'Oran.

Marelj, sergent-major surveillant au pénitencier militaire de Dondres.

Pantaleoni, sergent-major surveillant à la prison militaire d'Oran.

Buzzi, adjudant greffier de 2e classe à la prison militaire de Rouen.

Mattei, sergent-major surveillant à l'atelier de travaux publics de Bougie.

Colonna, sergent-major surveillant au dépôt des sections métropolitaines d'exclus à Ain-el Hadjar.

Franceschi, sergent-major surveillant à l'atelier de travaux publics d'Orléansville.

Antomarchi, sergent-major surveillant à la prison militaire d'Alger.

Giulioni, sergent-major surveillant à l'établissement militaire mixte de Tunisie.

Vincigurra, adjudant greffier de 2e classe à la prison militaire d'Orléans.

Borghetti, adjudant greffier de 2e classe au pénitencier militaire de Douera.

BASTIA-THÉATRE

C'est devant une assistance nombreuse et brillante que « Rigoletto » a été interprété jeudi soir. Pour la première fois de la saison le public a pu assister à un véritable succès. Hâtons-nous de dire qu'il a eu pour la première fois aussi, la satisfaction d'applaudir deux artistes de valeur : j'ai nommé Mlle Pasini (Gilda) et M. Scifoni (Rigoletto).

Dans le rôle d'Oscar, qu'elle tenait pour la première fois du reste, il a été impossible d'apprécier le véritable mérite de Mlle Pasini : elle s'est révélée jeudi soir, une artiste excellente. Dès son entrée en scène, elle a conquis la salle. Dans le duo du deuxième acte et notamment dans les stances qu'elle a vocalisées d'une voix très claire et assurée, elle a soulevé de frénétiques bravos. Quant à M. Scifoni, il possède un organe très puissant dont il se rend toujours maître. Son jeu de scène est impeccable. Les fréquents rappels du public lui auront suffisamment prouvé mieux que mes éloges, à quel point il a mérité de lui. Les ensembles ont été satisfaisants, jusqu'au célèbre quatuor, qui, à part quelques défaillances, a été bien mené.

Le ténor a été moins mal que dans le « Barbier de Séville », néanmoins il est loin de posséder les qualités du chanteur de grand opéra. Bien que le public se montre courtois et endurant, il ne faudrait pas cependant lasser sa condescendance.

Nous espérons que Messieurs les Directeurs sauront comprendre les desiderata du public, si empressé à leurs appels.

RAMPINI.

CONFÉRENCE SOCIALISTE à Corte

Mercredi, 21 mars, le jour même où le gai printemps faisait son entrée dans la vie, M. Pierre Renaudel, secrétaire général des partis socialistes de France réunis, faisait une magnifique conférence à Corte, sur les bienfaits du Socialisme.

Plus de 200 personnes, de tous les partis, assistaient à cette belle réunion, qui s'est terminée à 10 heures, sans incident.

Bien renseigné sur l'état d'âme et d'esprit des Cortenais, le conférencier s'est attaché à ne déplaire à personne et à satisfaire tout le monde.

En sortant de la conférence, un réactionnaire spirituel s'est écrié : « La Corse devra peut-être un jour au Socialisme de sortir de son apathie et de faire fructifier son sol ! » Qui sait ?

FÊTE ENFANTINE DU PETIT LYCÉE

Par suite du temps incertain, il a été impossible au photographe venu pour la circonstance jeudi dernier, de photographier le groupe des enfants parés et costumés qui participaient à la fête enfantine donnée au Petit Lycée, à l'occasion de la Mi-Carême.

Les parents qui désireraient avoir la photographie de leurs enfants dans le costume qu'ils portaient jeudi, sont priés de les amener au lycée, demain dimanche, à 2 heures de l'après-midi. (Entrée par la porte du concierge du boulevard du Palais).

⁂

Il a été trouvé dans la cour du Petit Lycée, le jour de la fête enfantine :

1 petit mouchoir en soie brodé.
1 petit collier en or avec médailles en or et argent.
1 collet en fourrure.

Prière de réclamer ces objets au Secrétariat de M. le Proviseur.

Petite Gazette

Variations Atmosphériques du 23 mars

Thermomètre — 7 heures du matin : 8 3 à midi + 14 à 6 heures du soir + 10 0 Maxima + 14 3 Minima + 5.

Baromètre — 7 heures du matin, 743 mm. à midi, 745 mm. 6 heures du soir, 748 mm.

Vent. — Dans la matinée, S. fort. Dans l'après-midi, id., modéré

Etat du ciel, découvert.

Pluviomètre, à 7 h. du matin : 6 mm

⁂

Courriers en retard !

Le paquebot postal « Pelion », de la Compagnie Fraissinet, est arrivé hier matin, à 11 heures et demie, effectuant la traversée de Marseille à Bastia en 25 heures !

Le courrier du Continent n'a pu être ainsi distribué que vers 1 heure et demie.

Le paquebot « Cyrnos », de la même compagnie, venant de Livourne, n'est arrivé que vers 2 heures et demie de l'après-midi.

⁂

Mariage

C'est devant une assistance aussi nombreuse que choisie qu'a été célébré, jeudi matin, en l'église Sainte Marie, le mariage de M. Claude Brun, maréchal des logis au 38e rég. d'artillerie, à Bastia, avec Mlle Antoinette Bernardi.

La charmante mariée a été conduite à l'autel par son père, M. Ange Toussaint Bernardi, le sympathique maréchal des logis de gendarmerie en retraite.

La bénédiction nuptiale a été donnée par M. le vicaire Ambrosini, qui a prononcé une allocution toute de circonstance.

Les témoins de l'époux étaient : MM. Weter, adjudant d'artillerie, et Nicoli, maréchal des logis fourrier au 38e d'artillerie ; ceux de l'épouse : MM. Perier, greffier de la justice de paix et Ercole, employé de commerce.

Après la cérémonie religieuse un exquis déjeuner, préparé par Mme Adélaïde Colombani, était servi aux nombreux invités de MM. Bernardi et Nicolai.

Cette belle fête de famille s'est terminée par une sauterie des plus animées et qui n'a pris fin qu'à une heure avancée de la nuit.

Nous adressons aux époux nos meilleurs souhaits de bonheur.

⁂

Douanes

M. Moynard, 2e commis de direction à Bastia, est nommé avec avancement dans les bureaux de Montpellier.

Nous exprimons à cet excellent fonctionnaire toutes nos félicitations, ainsi que tous les regrets que nous cause son départ.

⁂

Décès

Les typographes bastiais ont accompagné, hier, jusqu'à leur dernière demeure les restes mortels de l'un de leurs camarades, Mathieu Agostini, décédé dans sa 29e année, après une longue et douloureuse maladie.

Le deuil était conduit par son beau-père, M. Sébastien Benigni, et par son frère, M. Jules Agostini.

Le cercueil était porté par six camarades du défunt.

Les cordons du poêle étaient tenus par quatre autres camarades, MM. Joseph Berti, Vincent Locchesi, Joseph Bernardini et Prade Finelli.

Deux superbes couronnes couvraient le cercueil.

L'absoute a été donnée en l'église Saint Jean-Baptiste au milieu d'une affluence de parents et d'amis.

Nous adressons à Mme Mathieu Agostini et à M. Jules Agostini, ainsi qu'à leurs familles, toutes nos condoléances.

⁂

Au Port

Services de vapeurs Arthur C. Southwell.

Arrivée : Vap. anglais « Beryl », capitaine Edwards, de 770 tonneaux, venant de San-Feliu.

⁂

A vendre

Belle voiture d'occasion; s'adresser à la Compagnie du Gaz.

Nos Dépêches DU JOUR

LES OBSÈQUES DE Monseigneur Ollivier *Evêque d'Ajaccio*

Marseille, 23 mars.

Le cercueil contenant les restes mortels de Mgr Ollivier, évêque d'Ajaccio, a été transporté sans cérémonie ce matin, à 7 heures, du domicile du défunt, 2, traverse Saint Bazile, à l'évêché.

Les obsèques solennelles ont eu lieu à 9 heures et demie, au milieu d'une affluence extraordinaire.

Le corps a été porté processionnellement de l'évêché à la cathédrale, qui était trop petite pour contenir la foule des fidèles, des parents et des amis de cet enfant du pays, de ce vénéré prélat, qui jouissait, à Marseille, de l'estime générale.

Les obsèques étaient présidées par Mgr Bonnefoy, archevêque d'Aix.

La messe de *Requiem* a été célébrée par Mgr Andrieu, évêque de Marseille.

L'absoute a été donnée par les évêques de Digne, de Gap, de Fréjus et de Nice.

Le corps a été déposé provisoirement dans un des caveaux de la cathédrale, en attendant d'être inhumé dans le caveau de la famille.

LA NEIGE

Paris, 23 mars.

L'arrivée du printemps a été marquée par une température plutôt froide qui va toujours en s'accentuant.

Aujourd'hui, en effet, la température a été très froide sur tous les points de la France.

La neige est tombée en abondance à Aubenas, à Privas, à Bordeaux, à Saint-Etienne et à Toulouse.

BANQUET à M. Combes

Paris, 23 mars.

Un grand banquet a été offert, ce soir, à M. Combes, ancien président du Conseil, à l'occasion de la remise de la médaille commémorative de son passage au ministère.

Ce banquet était présidé par M. Henri Brisson, député des Bouches-du-Rhône, et grand maître de la franc-maçonnerie.

M. Combes a prononcé un très long discours.

Après avoir remercié chaleureusement tous ceux qui ont eu la délicate pensée de lui offrir ce souvenir qui lui rappellera son passage au ministère, l'ancien président du Conseil a insisté vivement pour que les vrais républicains ne cessent de marcher la main dans la main.

M. Combes a ajouté qu'il fallait continuer à lutter avec acharnement contre le cléricalisme, afin d'assurer, coûte que coûte, le triomphe de la franc-maçonnerie.

Le sénateur de la Charente a terminé son long discours en préconisant l'union de toutes les forces républicaines, afin de pouvoir lutter avantageusement, aux élections prochaines, contre les ennemis de la République.

DERNIÈRES NOUVELLES

Service télégraphique spécial du *Petit Bastiais* 00153

BOURSE DE PARIS

	22 mars	23 mars
Rente 3 0/0 ancien	99.30	99.32
— 3 0/0 nouveau	99 55	99.80

ex-coupon.

COUR D'ASSISES DES BOUCHES-DU-RHONE

L'Assassinat de M. Paul Carle

L'accusé Payan condamné à mort

Aix, 23 mars.

C'est sous l'inculpation d'assassinat et complicité de ce crime que comparaissaient hier, devant le jury des Bouches-du-Rhône, les nommés Payan et Pasqualini, accusés d'avoir il y a quelques mois, à Marseille, volontairement donné la mort à M. Paul Carle.

Les débats de cette grave affaire avaient attiré au Palais une foule considérable.

Le verdict qui a été rendu dans la nuit, a retenu contre l'accusé Payan, le crime d'assassinat, sans l'admettre au bénéfice des circonstances atténuantes.

L'accusé Pasqualini a été reconnu coupable de complicité d'assassinat.

En conséquence la Cour a condamné Payan à la peine de mort et Pasqualini à celle des travaux forcés à perpétuité.

LES GRÈVES

Les mineurs du Nord et du Pas-de-Calais

65.000 grévistes

Lens, 23 mars.

Le nombre des grévistes va sans cesse en augmentant. Il s'élève aujourd'hui à 65.000.

Les grévistes sont calmes depuis ces derniers jours, mais tout fait prévoir que ce calme ne durera pas longtemps.

M. Clémenceau, ministre de l'intérieur, a reçu du commissaire spécial de Lens, un rapport détaillé sur toutes les arrestations qui ont été opérées.

Condamnation de M. Broutchoux

Lens, 23 mars.

Le tribunal correctionnel de Béthune, a eu à juger aujourd'hui, M. Broutchoux, président de l'Union fédérative syndicale, affiliée à la Confédération du travail, et quatre autres grévistes qui ont été arrêtés, mardi dernier, à Lens, au cours d'une collision qui s'est produite pendant une conférence de Mme Sorgues.

Le tribunal a retenu contre les cinq accusés le délit de rébellion et violences envers la gendarmerie.

M. Broutchoux a été condamné à deux mois de prison et les quatre autres manifestants à des peines variant de 8 à 20 jours d'emprisonnement, sans application de la loi de sursis.

Les ouvriers du port de La Pallice

La Rochelle, 23 mars.

Les ouvriers du port de La Pallice se sont mis en grève ce matin.

Ils demandent une augmentation de salaires, et une nouvelle diminution sur les heures de travail.

Les Morts du Jour

M. Moroux

Paris, 23 mars.

On annonce la mort de M. Moroux, sénateur de l'Indre.

Né au Blanc (Indre) en 1849, M. Alfred Moroux était vice-président du conseil général de l'Indre.

Elu député en 1891, élection partielle et en 1893, il entrait au Sénat, le 3 janvier 1897.

M. Moroux qui avait été réélu aux dernières élections sénatoriales, appartenait au groupe des républicains modérés.

LE PARLEMENT

Chambre des Députés

Séance du matin

Présidence de M. Doumer

La séance est ouverte à 9 h.

L'un des secrétaires donne lecture du procès-verbal de la dernière séance qui est adopté.

Le budget

Suite de la discussion du projet de loi portant fixation du budget général de l'exercice 1906.

La Loi de Finances

La Chambre reprend ensuite la discussion de la loi de Finances.

Le personnel des postes et télégraphes

Plusieurs députés présentent un amendement tendant à augmenter les appointements du personnel des postes et télégraphes.

La disjonction de cet amendement est prononcée.

Les mécaniciens

On passe ensuite à la discussion d'un amendement tendant à améliorer la situation des mécaniciens.

Cet amendement est adopté.

Les fonctionnaires coloniaux

M. Carpot, député du Sénégal, dépose un amendement réglant l'avancement des fonctionnaires coloniaux.

L'amendement Carpot est adopté.

Les accidents du travail

M. Violette, député d'Eure-et-Loir, développe un amendement tendant à accorder l'assistance judiciaire aux ouvriers qui font appel aux jugements sur les accidents du travail.

Cet amendement est adopté.

Amendement Morlot

M. Morlot, député de l'Aisne, présente un amendement demandant que l'Etat, les départements et les communes puissent recourir à l'arbitrage pour les dépenses concernant les travaux publics.

L'amendement Morlot est adopté.

La destruction des corbeaux

M. Berthoulat, député de la Seine-et-Oise, dépose un amendement autorisant la destruction des corbeaux.

Cet amendement est adopté.

La destruction des animaux nuisibles

M. Contant, député de la Seine, développe un amendement autorisant les maires à faire exécuter des battues pour opérer la destruction des loups, cerfs et autres animaux nuisibles.

L'amendement Contant est adopté.

Les raisins frais

M. Berthoulat présente un autre amendement exemptant les raisins frais de table des droits d'octroi.

L'amendement Berthoulat est adopté.

Suppression des Octrois

M. Brisson, député de la Seine, dépose un amendement exigeant que toute demande de suppression d'octroi soit accompagnée d'une délibération du conseil municipal.

Cet amendement est adopté.

Le recrutement de la magistrature

M. Flandin, député de Calvados, développe un amendement relatif au recrutement de la magistrature.

L'amendement Flandin est adopté.

La séance est levée et renvoyée à 2 heures de l'après-midi.

Séance de l'après-midi

Présidence de M. Doumer

La séance est ouverte à 2 h. 15.

Le secrétaire donne lecture du procès verbal de la séance du matin qui est adopté.

La solde des facteurs

M. Lasies, député du Gers, dépose une proposition tendant à obtenir une double solde pour les facteurs pendant la période électorale.

L'urgence est déclarée sur cette proposition qui est renvoyée à la commission des Finances.

Retraites des employés des chemins de fer

A la suite d'une question de M. Berteaux, député de Seine-et Oise, la Chambre a voté un ordre du jour invitant le gouvernement à présenter un projet de loi concernant la réglementation du travail et les retraites des employés des chemins de fer.

Le budget

Suite de la discussion du projet de loi portant fixation du budget général de l'exercice 1906.

La Loi de Finances

Suite de la discussion de la Loi de finances.

La Chambre prononce la disjonction de plusieurs amendements relatifs aux enfants assistés et aux vieillards infirmes.

M. Bonhey-Allex, député de la Côte-d'Or, demande si on a prévu les conséquences de l'augmentation de nos forces navales.

Le ministre de la marine répond que tout a été prévu et que le renforcement de nos forces navales est indispensable.

Enfants sourds-muets et aveugles

M. Boisson, député de la Seine, présente un amendement tendant à obtenir la création de nouvelles écoles pour les enfants sourds-muets et les aveugles.

Cet amendement est apopté.

L'ensemble du Budget

Le président met aux voix l'ensemble du projet de loi portant fixation du budget général de l'exercice 1906.

Nombre de votants	509
Majorité absolue	215
Pour l'adoption	464
Contre	45

L'ensemble du budget est adopté.

La Chambre s'ajourne au 3 avril prochain.

La séance est levée.

SÉNAT

Présidence de M. Antonin Dubost

La séance est ouverte à 3 h. 35.

L'un des secrétaires donne lecture du procès-verbal de la dernière séance qui est adopté.

Projets de loi d'intérêt local

A l'ouverture de la séance, le Sénat adopte cinq projets de loi d'intérêt local concernant les octrois de : Concarneau, la Souterraine, la Ciotat, le Caudan, l'Armentières.

Nouvelles taxes à Dijon

L'ordre du jour appelle ensuite la discussion du projet de loi autorisant la ville de Dijon à percevoir diverses taxes, en remplacement de ses droits d'octroi supprimés.

Le Sénat a adopté.

Interpellation De Lanay sur l' OUVERTURE DES ÉCOLES LIBRES

M. La Provost de Launay, sénateur des Côtes du Nord, développe son interpellation sur les difficultés soulevées par l'administration pour empêcher l'ouverture des écoles libres.

L'orateur relève les nombreuses tracasseries causées par les inspecteurs aux directeurs et directrices des écoles libres.

Il déclare que la liberté d'enseignement n'existe que de nom et que les plus grandes difficultés sont créées à ceux qui se vouent à l'enseignement public.

M. Le Provost de Launay termine en engageant le gouvernement à faire respecter la loi.

Le ministre de l'Instruction publique

déclare que la loi sur l'enseignement est appliquée d'une façon libérale dans l'intérêt des enfants.

M. Briand fait observer que les inspecteurs d'académie sont seulement sévères pour la santé des enfants et l'on prétend à tort que ces fonctionnaires créent des difficultés aux directeurs d'écoles libres.

Le ministre ajoute que la loi sera comme par le passé, appliquée rigoureusement, mais pas arbitrairement.

Ordre du Jour

Le président met aux voix l'ordre du jour approuvant les déclarations du gouvernement.

Nombre de votants	222
Majorité absolue	112
Pour l'adoption	192
Contre	30

Le Sénat a adopté.

LE BUDGET

M. Poincaré, ministre des finances, dépose sur le bureau du Sénat le projet de loi adopté par la Chambre des députés, portant fixation du budget général de l'exercice 1906.

La séance est levée et renvoyée à mardi à 3 heures.

LA QUESTION MAROCAINE

LA CONFÉRENCE D'ALGÉSIRAS

Les journalistes français

Algésiras, 23 mars.

Les journalistes français ont décidé de quitter demain Algésiras, si, dans la réunion de demain, la conférence n'aboutit à aucun résultat.

Les travaux de la Conférence

Algésiras, 23 mars.

Il n'y a eu aujourd'hui aucune réunion.

On espère, toutefois, que la Conférence se réunira demain pour discuter le projet autrichien, auquel la France aurait déjà donné son approbation.

Dans ce cas, le protocole final pourrait bien être signé demain.

EN ESPAGNE

Circulation des trains interrompue

Barcelone, 23 mars.

Depuis la nuit dernière, la neige ne cesse de tomber.

Tous les travaux des champs sont interrompus.

La circulation des trains est arrêtée.

EN AUTRICHE

L'Empereur François Joseph gravement malade

Paris, 23 mars.

Le correspondant du « Petit Journal » à Vienne, télégraphie :

L'empereur François-Joseph est gravement malade.

D'après certains renseignements, son état de santé inspire de vives inquiétudes à son entourage.

Les médecins ne quittent pas le chevet du malade depuis hier.

Une issue fatale est à redouter d'un moment à l'autre.

EN RUSSIE

LA RÉVOLUTION

A ODESSA

Arrestations d'élèves

Saint-Pétersbourg, 23 mars.

L'agitation continue à Odessa, et principalement parmi les élèves des lycées et collèges, ainsi que parmi ceux de toutes les autres écoles.

Un très grand nombre d'élèves des différentes écoles ont été arrêtés pour avoir interrompu le travail scolaire.

A SÉBASTOPOL

Saint-Pétersbourg, 23 mars.

Les nouvelles qui arrivent de Sébastopol ne sont guère meilleures.

On s'attend tous les jours à des nouvelles scènes de désordres, car les matelots, les soldats et les ouvriers tiennent tous les jours des réunions secrètes.

La police est sur les dents, car elle n'ignore pas qu'un vaste complot est en train de s'organiser.

Théâtre Municipal

Direction Simongiovanni-Seta

Ce soir deuxième représentation de

RIGOLETTO

Opéra en 4 actes de G. Verdi

Pour la location s'adresser à M. Poggi, coiffeur.

AVIS DE MESSE

Samedi matin 24 du courant, à 9 heures et demie, un service funèbre pour le repos de l'âme de

MONSIEUR ANGE-FÉLIX PITTI-FERRANDI
Avocat

sera célébré à l'oratoire de la Miséricorde.

SALON DE MODES

Mlle SESCO, modiste, rue de l'Opéra, 22, prévient sa nombreuse clientèle, qu'elle recevra, dans les premiers jours d'avril, un grand choix de jolis chapeaux modèles à des prix très modérés.

A céder pour cause de décès

Librairie, Papeterie, Journaux. Excellente clientèle. S'adresser au bureau du journal.

Demandez partout
« UN MORELLI »
Grand Vin Apéritif
Grand Prix à l'Exposition Internationale (Bastia 1905)
La plus Haute Récompense

FARINE LACTÉE NESTLÉ
Aliment préféré des enfants.

TOUTES DERNIERES SÉRIES

FAITES FORTUNE Peut-être ‖ FAITES ŒUVRE DE PRÉVOYANCE Sûrement

6.000.000 de francs de LOTS en SIZE tirages par an

5 Janvier — 1er et 25 Février — 5 Mars — 1er et 25 Avril — 25 Mai — 1er et 25 Juin — 5 Juillet
1er et 25 Août — 5 Septembre — 5 Octobre — 25 Novembre — 5 Décembre

TIRAGE DU 1er AVRIL 1906
Loterie de la Presse
1 Gros Lot . . . . 1,000,000 fr.
1 Lot 200,000
1 Lot de 100,000
100 Lots de 1.000. . . 100,000

TIRAGE DU 5 AVRIL 1906
Obligations Ville de Paris 1894-1896
1 Gros Lot . . . . 100.000 fr.
1 Lot de 20,000
2 Lots de 10.000 . . 20,000

La Mutuelle Populaire de France
ASSOCIATION EN PARTICIPATION — 15 ANS
Envoie par Retour du Courrier: 12 NUMÉROS pour 5 FRANCS
1, 10 Nos part. série Loterie de la Presse 2, 2 Nos part. série Ville de Paris Emprunt 1894-1896
Liste officielle et complète de tous les tirages gagnants et de tous les tirages financiers. Abonnement : 1 fr. par an.
Pour recevoir les 12 numéros franco domicile il suffit d'envoyer un mandat-poste ou Bon de Poste de 5 fr. à
M. le Directeur-Gérant de la Mutuelle Populaire de France
42, rue du Faubourg Montmartre, PARIS (9e Arrondissement)
ON ADRESSE LES ORDRES CONTRE REMBOURSEMENT

Cordonnerie Modèle
(Ancienne Maison Grimaldi)
Eugène PERICCHI, successeur
33, Boulevard Paoli, 33
BASTIA
HIVER 1905-1906
Grand choix de chaussures pour Hommes, Dames et Enfants
Rayon spécial de chaussures de luxe
Grand assortiment de chaussures fourrées
Choix considérable de pantoufles
Prix défiant toute concurrence
M. Eugène PERICCHI a l'honneur d'informer ses clients de l'intérieur et du Cap qu'il apportera tous ses soins aux commandes qui lui seront transmises.
N. B. — La maison se charge des réparations.

Mme MASSEL-WOOD
Chirurgien-dentiste
a l'honneur de prévenir sa nombreuse clientèle que son cabinet est ouvert tous les jours à Ajaccio, de 8 heures du matin à 4 heures du soir, Cours Grandval, en face Cardinali, photographe, et à Bastia, 2, rue de l'Opéra, en face des magasins Orengo,
du 1er au 8 de chaque mois.

Installation à Gaz et Acétylène
Jean Gini, ex ouvrier du Gaz
Place de l'Hôtel de Ville, 4, Bastia
Vente de becs, verres et manchons
Appareils sur commande
Abonnement pour l'entretien de l'éclairage — Travail soigné et garanti.

L'Art de Gagner de l'argent à la Bourse
25 ans de succès, a valu à l'Auteur les félicitations des Financiers les plus distingués. — Envoi Gratis. — GAILLARD, 5, rue Feydeau Paris.

TUMEUR

HOTEL D'EUROPE
ADÉLAÏ DE COLOMBANI
Bastia — 3 et 5, rue de l'Opéra — Bastia
Cet Hôtel se recommande par sa belle situation, au centre de la ville, à proximité des principaux établissements.
Il possède, en outre, un superbe jardin éclairé à l'acétylène, où les clients peuvent prendre leur repas pendant l'été.
Banquets — Noces — Festins
Pension à des prix modérés

LIBRAIRIE OLLAGNIER
L'ANCÊTRE
Drame lyrique en trois actes
Représenté pour la première fois le 24 février 1906, au théâtre de Monte-Carlo.
Poème de L. Augé de Lassus
Musique de C. SAINT-SAENS
Partition pour chant et piano.
Prix : 20 francs ; franc port.

A VENDRE
Châtaignes sèches pour bestiaux et Fourrages.
S'adresser au concierge de l'Usine de Toga.

LA GRAINE St-VINCENT
guérit radicalement
CONSTIPATION
Hémorroïdes, Maladies du Ventre Foie, Vessie, Voies urinaires
Procure à Tous
Santé, Vigueur
A. DETHOREY, Phien spécialiste, NANCY
envoi contre mandat
Boîte 2 francs. — Dans toutes les Pharmacies

MADAME BERTI
Sage-femme
Coin de l'Ormeau, près de la Mairie
Consultations. — Vaccination

ANCIEN CABINET PRADÈRE
PIERRE SABATÉ
Chirurgien-Dentiste du Lycée
SUCCESSEUR
DENTS & DENTIERS (Systèmes perfectionnés)
OBTURATION & EXTRACTION DES DENTS sans douleur
24 Paoli, 18, au 1er
Maison Benedetti
M. P. SABATÉ a l'honneur de prévenir sa nombreuse clientèle, d'avoir à ne mettre en garde contre certains charlatans ambulants — se disant chirurgiens-dentistes — qui n'ont pas le droit d'exercer la profession et qui empiètent des matières autorisées à la vente pour la fabrication de deuts artificielles.

Maux de Dents guéris radicalement par Boulottes Dentaires
de A. FOURNEAUD, Pharmacien, à Périgueux
Refuser tous les Contrefaçons. Exiger la véritable pendant
Dépôts : Pharmacies Luigi à Bastia, Raffalli à Corte, Padovani à l'Ile-Rousse, Burglatti, 2, cours Napoléon, à Ajaccio.
Ne pas oublier que l'Amaro Mattei est utile pendant l'été et indispensable pendant l'hiver.

Les Illustrations de la Corse
PAR NOVELLINI
La Corse au XVIIIe siècle, Allégorie (Salon de 1870)
1er papier de Chine, format 80×57 . . . 41 fr
1er papier blanc, — — . . . 25 fr

HOMMES CÉLÈBRES
Sambucuccio d'Alando (Salon de 1878).
Sampiero Corso.
Pascal Paoli.
Napoléon Bonaparte.
1er papier de Chine, format 40×30. Chaque. 12 fr

Ste Dévote, Patronne de la Corse
(Salon de 1879).
1er papier de Chine, format 65×50 . . . 25 fr
1er papier Chine, format 40×30 (Réduction). 12 fr

EN VENTE :
A AJACCIO, chez l'auteur et chez M. de PERETTI, Libraire.
BASTIA, chez M. OLLAGNIER, Libraire
Se trouvent dans tous les Cafés : LE GÉDRATINE de la Maison L.-N. MATTEI et Cie, liqueur très appréciée des gourmets.

Royal Windsor
LE CÉLÈBRE RÉGÉNÉRATEUR DES CHEVEUX
AVEZ-VOUS DES CHEVEUX GRIS ? AVEZ-VOUS DES PELLICULES ? VOS BOTTES SONT-ELLES DE TOUJOURS BIEN CIRÉES ? SI NON
Recevez le ROYAL WINDSOR, qui vous rendra vos Cheveux gris la couleur et la beauté naturelles de la jeunesse. Il arrête la chute des Cheveux et fait disparaître les Pellicules. Il est le SEUL Régénérateur des Cheveux connu. Résultats inespérés. Votre toilette en dépend. Exiger sur les flacons les mots Royal Windsor. Se vend chez les Coiffeurs-parfumeurs ou adressez vos demandes à ENTREPOT : 25, rue d'Enghien, PARIS
Envoi franco sur demande du Prospectus contenant détails et attestations

OUTILS pour AMATEURS et OUVRIERS
SCIES : RUBAN, TOURNE, MACHINES spéciales
OUTILS FRANÇAIS et AMÉRICAINS pour BOIS et MÉTAUX
LE MEILLEUR Catalogue, Paris

MATÉRIAUX DE CONSTRUCTION
Chaux hydrauliques et Ciments, marques de Villeneuve et Lafarge du Teil. — Plâtres gris et blanc. Carreaux-Mosaïques en ciment. — Briques plates et rondes. — Carreaux. — Tomettes — Tuyaux en poterie et en grès.
FERS A PLANCHER I
Fers à barres : Plats, Ronds, Carrés, T'il de fer, Rosaces artificielles.
TUYAUX EN FONTE, EN GROS
Appareils Sanitaires
Charles CLEMENT & Cie
Entrepôts aux Magasins Généraux & Boulevard de Cardo, 1.

NOUVELLE ENCRE GARDOT, DIJON
ENCRIERS
COLOMBANI
à fermeture automatique élastique
Système Colombani
Encriers classiques. — Encriers portatifs. — Encriers administratifs. — Encriers de fantaisie. — Encriers réclames.

L'ARGUS DE LA PRESSE
Fondé en 1879
LE PLUS ANCIEN BUREAU DE COUPURES DE JOURNAUX DU MONDE, découpe et transmet tous les journaux du monde, en fournit les extraits sur n'importe quel sujet.
PARIS. — 14, rue Drouot, — IXe
CORRESPONDANTS de L'ARGUS : St-Pétersbourg, Londres, Berlin, Vienne, New-York, Lisbonne, Genève, Bruxelles, Constantinople, Athènes, Dublin, Berne, Milan.

Aux tempéraments délicats offrez un
VIN DU CAP CORSE
à base de Quinquina
de la Maison L.-N. MATTEI, & Cie — BASTIA (Corse)
Apéritif Tonique Fortifiant
Ce vin que nous offrons avec confiance aux Consommateurs diffère complètement de tous ceux connus à ce jour; d'un goût agréable au palais, il est à la fois tonique et apéritif.
Pris avant les repas, il excite l'appétit, pris après il active et facilite la digestion.
Demandez dans tous les bons Etablissements un Vin du Cap Mattei

XXXIe ANNÉE — DIMANCHE 25 MARS 1906 — N° 84

Le Petit Bastiais

5 CENTIMES — JOURNAL QUOTIDIEN — 5 CENTIMES

Rédaction & Administration : 8, Boulevard du Palais, Bastia
J.-B. OLLAGNIER, Directeur
Les annonces sont payables d'avance et reçues aux Bureaux du Journal.
Faits divers, 1 fr. — Réclames (3e page), 0.75 — Divers, 0.50 — Judiciaires, 0.25

ABONNEMENT (Payable d'avance)

	3 mois	6 mois	1 an
CORSE	20 fr.	10 fr.	5 fr.
AUTRES DÉPART.	22 »	12 »	6 »

UNION POSTALE, ET AUTRES PAYS : le port en sus.
On ne répond pas des manuscrits déposés.

00154

BIBLIOTHÈQUE BASTIA

LE CALENDRIER

Fête d'Aujourd'hui : Annonciation.
Soleil (heure nationale)
Lever, 5 h. 29 m. — Coucher, 5 h. 48 m.
Premier quar., le 1. — Pleine Lune, le 8.
Fête de Demain : Saint Théodore.

24 MARS

SCÈNES DE LA VIE BASTIAISE

VI

Sourires de l'amour

— Le cœur ?... est-ce que les hommes ont du cœur ?

Vincent la regarda et eut envie de lui dire :

— Mais le vôtre, comment est-il fait ?...

Il se borna simplement à lui sourire et à conduire sa danseuse dans l'enchevêtrement du quadrille.

Au repos, il reprit :

— Voyons, madame, soyez bonne, soyez franche : dites-moi, vous appelez-vous Marie ou...

— Je m'appelle Marie-Madeleine, monsieur, répondit-elle en rougissant légèrement.

— Marie-Madeleine ?

— Oui, et je vous prie, monsieur, de ne plus revenir sur...

— L'incident de la chapelle ?... interrompit Vincent, soit, madame, je vous le promets, pourtant, un mot seulement, un seul ; dites-moi que vous avez voulu rire de moi et de mon ami.

— Je ne connais pas votre ami.

— Comme vous ne me connaissiez pas également.

— Je voulais seulement sonder vos sentiments, vous juger, vous apprécier, mais je vous jure qu'il n'y avait dans mon esprit ni idée de coquetterie, ni rien qui pût me permettre une pareille comédie.

— Mais alors, vous poursuiviez un but...

— Oh ! Monsieur, n'insistez plus, je vous prie.

Vincent se tut et prit place avec sa dame dans la figure de quadrille.

Elle se laissa conduire par entraînement et ne résista point lorsque Vincent la serra doucement contre sa poitrine, elle sourit même quand ce dernier lui annonça, avec satisfaction, que son ami Aurèle avait quitté Bastia. Il lui dit cela comme pour s'assurer la place qui devait être vacante, sans doute, dans le cœur de Marie-Madeleine.

Tous deux paraissaient se comprendre, se deviner la moindre impression, et quand les danses prirent fin, les regards échangés mutuellement, les serrements de main, les étreintes furtives, laissaient deviner sur leurs visages les douces émotions de cette soirée où l'amour prodigua ses sourires.

On promit de se revoir et de s'aimer ; lui, jura d'avance de lui consacrer toute sa vie.

VII

Le Triomphe de Vincent

Pendant quinze jours Vincent exprima sa passion par des billets ardents que Marie-Madeleine dévorait. Elle y répondait souvent dans un langage plus réservé, mais qui laissait entrevoir des désirs, et l'amour, qui ne paraissait qu'un jeu au début, finit par les envelopper entièrement.

Dans une de ses épîtres, Vincent disait :

« Et pourquoi comprimerais-je les battements de mon cœur ? pourquoi ferais-je taire la voix de ma nature ardente ? pourquoi, ma bien-aimée Madeleine, ne donnerais-je pas à tout mon être, à tout moi-même enfin, la joie d'une passion qui est actuellement l'élément de ma vie ? Je voudrais le repos dans mon âme, que je ne puis avoir tant que ma soif d'amour ne sera pas apaisée ; je voudrais diriger mon esprit vers d'autres horizons, mais je ne trouve pas de ciel aussi resplendissant que le vôtre ; je voudrais vous voir disparaître à jamais de mes yeux, de mes illusions, mais je vous retrouve toujours dans la foule de mes idées, de mes rêves, de mes pensées constantes. Le jour, la nuit, à toutes les heures qui frappent au cadran de mon existence, je vous revois, je vous suis pas à pas et je m'enivre de cette vue qui me pénètre entièrement et me nourrit.

» Je sais que c'est folie de s'abandonner ainsi à un idéal qui absorbe tous vos moments sans songer un seul instant aux choses matérielles qui règlent notre marche sociale ici-bas, mais puis-je demander au bon sens, à la loi de la saine morale, tout ce qu'ils réclament de modération dans les idées, de réflexions dans les vues et de réserve dans la pratique ?

» Puis-je attendre encore que Dieu m'assigne lui-même le chemin de l'avenir qui doit me conduire à ce bonheur dont vous êtes l'incarnation ? Puis-je avoir la force de résister à cet entraînement fatal qui me pousse irrésistiblement vers vous ? Mes sens refusent d'obéir à la raison, mes nerfs ne veulent pas se détendre, ma passion augmente comme le martyre d'un homme assoiffé dont la gorge est en feu. Je souffre horriblement. Je demande souvent à celui qui nous a créés tous deux, qui nous a donné la force de penser et d'agir, le repos de mon âme qui a atteint le suprême degré de la folie d'amour.

» Oui, Madeleine, je suis fou de vous, de vos yeux où se réflète l'image de mes songes, de votre gorge où toutes les voluptés sont réunies. Je suis fou de vous, de vous tout entière, et lorsque je vous vois, lorsque j'écoute près de moi le son harmonieux de votre voix, j'oublie que la terre est sous mes pieds, j'oublie que la société nous environne, j'oublie le devoir qui forme la conscience, et au milieu de cet oubli, de cet oubli de moi-même, de cet oubli enfin qui peut me perdre, je voudrais tomber à vos genoux en vous disant : je t'aime, je t'aime, je t'aime !

» Madeleine, pardonnez-moi, pardonnez à cet insensé qui ne voit en vous que l'ange qui le guide ; mon amour pour vous est au-dessus de tout, de tout ce que Dieu a donné comme image du dévouement. Je ferais avec joie le sacrifice de ma vie pour vous posséder, pour savourer les délices dont votre corps est une promesse.

» Et pourquoi, Madeleine aimée, ne vous consacreriez-vous pas à cet amour inspiré par vous et qui est une consolation ? On est si peu habitué au bonheur que lorsqu'on peut le saisir même un instant, on serait bien fou de le laisser s'enfuir. Ou ne retrouve jamais une jouissance délaissée, et puisque la nature nous a donné des sens pour éprouver la douleur et la joie, n'évitons pas cette dernière impression. Nous avons toujours le temps de souffrir, mais pas assez pour goûter des ivresses.

» La vie est si courte ! »

Et Marie-Madeleine lui répondait :

« Que c'est mal à vous de me parler ainsi, en un langage hors de raison. Croyez-vous que la femme doive s'abandonner à ses instincts qui sont presque toujours portés vers l'inconnu ? Où irions-nous, pauvres créatures, si nous devions obéir chaque fois à cette voix mystérieuse et perfide qui nous montre le chemin des faiblesses humaines. Pour un rêve accompli, une jouissance dérobée, nous sommes à jamais perdues. Nous devons savoir nous maîtriser, nous faire violence, savoir souffrir intimement, mais espérer à la douce félicité d'une vie moins entourée d'écueils.

» Oui, j'aime vous voir, vous vous entendre, j'aime à me donner l'illusion d'un futur bonheur, mais, de grâce, ne me parlez plus de cette passion violente qui me fait souffrir, qui me donne la névrose, qui inquiète ma nature, hélas ! si sensible. Ne croyez-vous pas que je n'éprouve également des désirs qui me portent vers vous ? Que je ne ressente des impressions qui me donnent la fièvre ? Oui, je voudrais, mon bien-aimé, vous donner mon âme. Oui, j'éprouve déjà le besoin réel de me consacrer à celui qui a mis le trouble dans mon âme, mais sachons attendre, Vincent, sachons modérer nos transports, apaiser nos désirs.

» On ne fait rien au milieu de l'agitation des sens, de la perturbation de l'esprit ; on vit un instant, puis on est las, tandis que la marche lente fait atteindre le bonheur avec plus de sûreté, et lorsqu'on est parvenu au but, vous verrez, mon bien-aimé, que les jouissances seront plus vraies, plus durables. On pourra vivre alors, respectés, estimés, on pourra s'enivrer de cet amour sans craindre de voir couler des larmes, et la vie ainsi réglée sera plus douce, plus belle, plus enviée. Vincent, je vous donne cet amour qui sommeillait en moi ; il me semble que je renais dans cette affection qui est sainte, pleine d'espérance.

» J'ai lu et relu, néanmoins, votre lettre, et chaque parole était un charme, c'est vous dire combien je brûle du désir d'être à vous, comme vous le désirez, mais comme je le désire aussi.

» J'espère pouvoir prendre une heure à moi cette semaine. Nous causerons de notre amour, de notre bonheur. J'attends ce moment avec une joie ineffable. »

PHILIPPE TONELLI.

(A suivre).

MUSIQUE MILITAIRE

PLACE SAINT-NICOLAS

Programme du 25 mars à 3 h.

Montebello, allégro,	Luca.
Le lac des îles, ouv.,	Auber.
Séovienne, danse espagnole,	Lacôme.
Ai'le, fant.,	Verdi.
La Vallée d'Ossian, valse,	Benoît.

Le Chef de Musique, J. LANT.

CHOSES ET AUTRES

Le Matin, journal toujours bien informé, sous ce titre suggestif de Bon père, Bon cousin, Bon ami, prend à partie M. Chaumié du défunt ministère.

Pour causer ses créatures, cet excellent Monsieur a commis quelques petites vilenies, et son testament politique à la veille de son départ n'aurait rien de commun avec la justice et la vérité.

Une phrase du grand organe parisien m'a laissé rêveur : « Un Corse ne serait pas plus désinvolte. »

N'ayant jamais commis aucun acte de népotisme, je ne saurais trop protester contre de pareilles insinuations qui me vexent profondément.

C'est comme cet Anglais qui, d'après un de nos confrères, aurait proclamé comme une des neuf merveilles du monde les nouveaux bureaux de la Compagnie Fraissinet.

Il n'aurait jamais rien ni vu plus beau ni à Bastia ni ailleurs. Si ce peu scrupuleux fils d'Albion veut se payer notre tête, charitablement, nous devons le prévenir que ce sera très cher.

On peut se moquer du public, mais il est des limites que seule la Compagnie Fraissinet a le droit de franchir ; car elle peut toujours alléguer l'habitude et les droits acquis.

⁂

Sévère mais juste, telle fut la réponse faite, d'après le *Figaro*, à un député radical qui se plaignait amèrement d'être tenu à l'écart de la combinaison ministérielle, après avoir puissamment contribué à la chute du cabinet Rouvier : « La loi ne veut pas que l'on hérite de ceux que l'on assassine. »

⁂

A cette époque troublée de l'année, toute une catégorie de citoyens n'exerce plus qu'une seule profession : la profession de... foi.

Les naïfs attribuent encore à ces solennités littéraires, une certaine influence sur les destinées d'un pays.

Promettre et tenir étant deux choses absolument différentes, d'aucuns trouvent beaucoup plus commode de disposer de la chose d'autrui.

Cette tendance très compréhensible me fait revenir à l'idée, l'entretien qu'eut un docteur réclamant la journée de 8 heures à un candidat célèbre avocat parisien. Tout triomphant il vint me faire connaître le résultat satisfaisant de sa démarche.

— Je n'y vois, quant à moi, lui répondis-je, pas plus d'inconvénient, que Me X... car l'essentiel, c'est que nous ne soyions pas tenus de vous la payer.

J'étais sincère, et cependant ce brave homme ne goûta pas beaucoup ma réponse.

Tant que les mots seront des mots et rien de plus on pourra toujours promettre beaucoup plus de beurre que de pain.

Disons-le, en effet, hardiment : ça fait tant plaisir et ça coûte si peu.

GIBA.

ÉLECTIONS LÉGISLATIVES

Arrondissement de Corte

On annonce que M. D. Giuliani, directeur du *Réveil du Beaujolais*, est candidat aux prochaines élections législatives dans l'arrondissement de Corte.

M. Giuliani se présente avec un programme nettement catholique.

Arrondissement de Bastia

Campitello

L'arrivée de M. Gandin dans notre canton de Campitello a été saluée par des transports de joie, et l'enthousiasme qui a éclaté sur son passage est du plus heureux augure pour le 29 avril. Nos populations qui avaient déjà sonné le réveil de l'indépendance à l'occasion de l'élection de M. l'abbé Santacroce, sont plus libres que jamais et s'apprêtent à assurer une forte majorité au maire de Bastia, dont les sentiments religieux et politiques répondent pleinement aux aspirations et aux vœux de notre canton.

Déjà Canavaggia a donné le signal, en se prononçant carrément pour la candidature de M. Gandin. Lento a suivi le mouvement, et la réception qui a été faite au candidat des honnêtes gens laissera un souvenir ineffaçable dans le cœur de ses habitants. Aussi, ses derniers attendent avec la plus grande impatience l'ouverture du scrutin pour donner une leçon bien méritée à tous ceux qui sont esclaves d'une administration aux abois.

La petite Marie Santacroce a prononcé sur le seuil de la porte du Conseiller général de Campitello, le petit discours suivant :

Monsieur le maire Gandin,

Laissez moi vous présenter les vœux et les souhaits que nos cœurs forment pour vous au moment où vous entreprenez avec tant de vaillance une lutte qui sera couronnée d'un succès éclatant pour la cause qui nous est chère à tant de titres. Vous ne saurez croire avec quel plaisir nous vous accueillons dans cette commune de Lento qui a sonné le réveil de l'indépendance et de la liberté. Nous nous demandions avec une sorte d'inquiétude si notre bel arrondissement de Bastia trouverait un champion pour prendre en main la défense de ses intérêts, si délaissés jusqu'ici. Dès que votre nom a été prononcé, notre inquiétude a disparu, ou plutôt elle s'est changée en une grande joie. Un rayon d'espérance a illuminé nos fronts en apprenant que le noble Maire de Bastia avait enfin accepté la mission de faire prévaloir nos justes et légitimes revendications. Le triomphe maintenant est certain ; l'accueil que vous recevez partout est d'un heureux présage de victoire, et le 29 avril prochain, votre nom sera acclamé par tous ceux qui ont à cœur l'amour de la patrie et de la religion.

C.

CONFÉRENCE SOCIALISTE

Dans la salle de l'ancien Café de la Paix, le citoyen Renaudel a fait, jeudi soir, une conférence sur l'idée socialiste.

Au bureau prennent place les citoyens Moretti, Milanta et Ottomani, et après quelques mots pour souhaiter la bienvenue au conférencier, la parole est donnée au citoyen Renaudel.

D'une taille au-dessus de la moyenne, d'une forte corpulence, le citoyen Renaudel, secrétaire de la Fédération Socialiste, fait pendant près d'une heure le procès de la Société bourgeoise. Par instants, il semble s'animer et s'échauffer, son débit est plutôt lent, mais il parle une langue très correcte, très soignée.

Il s'attache surtout à démontrer que le mot socialisme, synonyme de socialisation, ne saurait être compris en dehors de l'idée collectiviste.

La lutte des classes ne doit plus exister dans une société bien organisée, et les instruments de travail doivent être remis entre les mains des ouvriers.

Les travailleurs de la sorte ne seront plus exploités par le capital qui tire tout le profit du travail des prolétaires.

Il a montré comment les progrès scientifiques du siècle dernier avaient amené la concentration et la centralisation entre les mains d'un nombre de plus en plus restreint d'individus, des moyens de production et d'échange.

L'orateur s'est ensuite demandé s'il était juste et même utile à la société qu'une classe monopolisât ainsi toutes les richesses, alors que les véritables producteurs recevaient à peine de quoi vivre.

Il a ensuite indiqué la solution socialiste en préconisant la socialisation des moyens de production et d'échange qui fera disparaître la lutte des classes.

Le citoyen Renaudel a ensuite invité les socialistes corses à se grouper économiquement et politiquement, promettant que le concours du Conseil National du parti leur était acquis et que d'autres conférenciers viendraient continuer en Corse l'œuvre de propagande à peine ébauchée.

***

Ces théories qui semblent, au point de vue social, un idéal auquel tout le monde devrait aspirer, sont cependant, nous ne craignons pas de le dire, absolument irréalisables dès qu'on veut les mettre en pratique.

Qu'un actionnaire d'une mine, où il n'a jamais mis les pieds soit exclu de toute participation aux bénéfices par la socialisation des instruments de travail, cela peut à la rigueur être admis, mais comment résoudre ce problème pour les manufactures privées. On semble oublier que dans toute entreprise, il faut partager autre chose que des bénéfices, il y a un aléa forcé, il y a la part d'initiative du chef de l'industrie, que la collectivité ne pourra jamais remplacer.

L'Etat patron, ne résout absolument rien. Nous avons déjà des allumettes qui ne prennent pas, si on veut encore nous fournir dans les mêmes conditions, les objets de première nécessité, la cité collectiviste sera quelque chose de beau.

L'Etat fait plus mal et plus cher que les particuliers. S'imaginer de bonne foi que cet état de choses se transformera avec l'idée collectiviste, c'est méconnaître le principe fondamental que l'humanité est essentiellement mauvaise.

C'est à cause de leur optimisme que les grands révolutionnaires de 1793 qui au fond étaient des humanitaires trop sensibles, envoyèrent à l'échafaud des milliers d'innocentes victimes.

Si on adopte comme principe que l'homme ne vaut pas cher, pris individuellement ou collectivement, on ne risque jamais de tomber dans des erreurs aussi graves.

Société de Dotation de la Jeunesse de France

L'assemblée générale des sociétaires de la Dotation de la Jeunesse de France aura lieu dimanche, 25 du courant, à « Raffali », 2 heures et demie précises de relevée.

Les sociétaires sont priés de s'y trouver à cette heure exacte.

Le Président,
A. PERETTI.

Ceux-ci ont la faculté de se faire représenter par un autre sociétaire.

Indépendamment de l'ordre du jour inséré au Bulletin n° 131, dont un exemplaire a été adressé à chaque sociétaire, il y a lieu de procéder, au scrutin secret, à la réélection des dix membres du Comité de section (article 11 du Règlement général).

En conformité d'une circulaire émanant du Président général de la Société, il est ouvert une souscription en faveur des familles des victimes de la catastrophe de Courrières.

Le Président de la 16e section,
J.-A. RETALI.

Ce que disent les Journaux

L'Autorité

A propos de la candidature législative à Brest de M. Bétry, président de la Fédération nationale des Jaunes :

« Si un homme a sa place marquée au Parlement, c'est assurément Bétry. Tout l'y sollicite : son incontestable personnalité, le parti et les revendications qu'il incarne, la doctrine dont il est le champion, et qui seul peut pallier le danger social et enrayer la marche vers l'anarchie. »

L'Echo de Paris

A propos de la remise d'une médaille souscrite par le Bloc à M. Combes :

« C'est au moment où les grèves de Lens prennent un caractère d'extrême gravité, où des désordres sont à craindre, au moins est-on à la guerre religieuse à éclater, que l'on va donner un banquet et remettre une médaille au sectaire néfaste et incendiaire qui a honteusement capitulé devant les syndicalistes et fait d'un cœur léger voter la loi sanglante de séparation.

« Il était impossible d'attirer plus à propos l'attention des électeurs sur l'œuvre abominable du Bloc. »

La Libre Parole

De M. Drumont, sur les moyens d'étrangler la République :

« Nous ne nous faisons aucune illusion sur le régime parlementaire : nous ne pensons pas que le salut puisse venir de là. Ceci nous le disions hier et nous le répétons aujourd'hui. Mais soyons sûrs qu'une majorité honnête, patriote et nettement antifranc-maçonne et antisémitaire rendrait un immense service à ce pays. A l'heure actuelle, c'est uniquement les bons Français, de cœur de sentiment, de leur énergie, de leur raison, de leur union, que ce résultat dépend.

« L'idée de refuser l'impôt à un gouvernement qui ne se sert les ressources que tous les citoyens lui fournissent que pour outrager dans leurs droits les citoyens qui permettent à ce gouvernement de fonctionner, était une idée profondément raisonnable et juste. On ne se figure pas des hommes assez façonnés à la servitude pour graisser eux-mêmes la machine qui les brûlera ou leur coupera le cou. »

L'Eclair

De M. Judet :

« Dreyfus pourra dormir tranquille. Le voilà bientôt hors de danger. Les conseils de guerre ont osé condamner un traître par deux fois, et pour cette audace ils vont disparaître. L'horreur qu'ils inspirent à nos Jacobins s'explique assez par l'indépendance de leurs jugements. Le jury militaire est suspect, comme d'ailleurs le jury civil, pour lequel M. Combes avouait son irrémédiable méfiance.

« Le cabinet et le Parlement veulent, non des juges, mais des commissionnaires bons à condamner ou à absoudre selon le bon plaisir du pouvoir. Les civils et de guerre avaient une connivence et des scrupules, il n'en faut plus. »

La République Française

A propos du procès des officiers de Saint-Servan :

« La simple application des lois ne suffit plus aux socialistes. Il leur faut contre leurs adversaires, l'application impitoyable comme disait l'autre jour à la Chambre le député Messiny. Or, ce n'est pas une mesure assez impitoyable à leurs yeux que cette mise à la chasse de l'armée trois officiers jusque là sans reproche et qui ont un jour subi sans pouvoir le réprimer, l'affreux conflit moral de leur devoir militaire et de leurs croyances religieuses. Le vrai coupable ici n'est par dessus tout la loi elle-même qui impose aujourd'hui à l'armée nationale des besognes agressives contre des édifices religieux. Les Jacobins ne veulent pas voir la politique ravager l'armée, qu'ils commencent par ne pas en faire l'instrument de leur politique.

« La presse socialiste et, avec plus de timidité, la presse radicale, s'emparent du jugement du Conseil de guerre de Rennes, sur le cas des officiers de Saint-Servan, pour se plaindre de la rigueur des juges de la Seine à l'encontre du bon compagnon Hervé. On se demande vraiment ce que vient faire ici le cas de ce professeur de déchéance. Il a été condamné pour avoir publiquement prôné le nouveau dogme de la désertion, pour avoir encouragé aux soldats qu'il faisait réserver leurs balles pour les généraux ; aux réservistes, qu'il ne fallait pas répondre leur régiment, et à tous les Français, qu'en temps de guerre il fallait lâcher pied devant l'envahisseur. Qu'est-ce que ces atomicables doctrines ont de commun avec les cas de conscience douloureux jusqu'à l'angoisse qui se sont posés devant les trois officiers de Saint-Servan, requis par un sous-préfet, d'enfoncer les portes d'une église de leur Eglise ? »

L'Application de la Loi de Séparation

Saint-Laurent

L'inventaire des biens des Eglises du canton de Saint Laurent a été effectué par M. Vannucci Receveur des Domaines à Omessa.

Dans la presque totalité des communes la loi de Séparation a pu être appliquée sans incident notable.

Ce résultat est dû en grande partie à l'attitude correcte, à l'amabilité et au savoir faire de M. Vanucci qui a su, par de bonnes paroles et sans employer de moyens violents, amener à composition ceux qui voulaient résister à l'opération d'inventaire.

A Carticasi toutefois, la délégué du gouvernement a dû se retirer sans accomplir sa mission. Des femmes et quelques hommes massés sur le perron de l'église ont empêché M. Vanucci de s'approcher de la porte obstruée par un cercueil recouvert du drap mortuaire. M. Vanucci a tenté de convaincre les manifestants mais sa voix était couverte par les cris, les sifflets et le bruit des cloches sonnant le glas funèbre. Au moment où ce fonctionnaire a tenté de s'avancer vers la porte une bousculade s'est produite, une femme menace d'une croix qu'elle tenait à la main et M. Vanucci, craignant de déchaîner entre les habitants du village un conflit qui, dans notre pays, peut toujours devenir sanglant, s'est retiré sans insister davantage.

Théâtre Municipal

Direction Simonpietri-Seta

Ce soir première représentation de

DON PASQUALE

Opéra bouffe en 3 actes de Donizetti

Pour la location s'adresser à M. Poggi, coiffeur.

La fleur et son Parfum

La femme est une fleur ;
Mais le Congo, je pense,
L'embellit. Lui dispense
Par éclat, fine odeur.

Un féministe, à Victor Vatsier.

AU « JOURNAL OFFICIEL »

Ministère de la Guerre

Ecole de Santé

MM. Costa, Grisolli, Guglielmi, élèves de l'école de service de santé militaire, reçus docteurs en médecine, ont été nommés au grade de médecin aide-major de 2e classe, élèves à l'école d'application du service de santé.

Troupes coloniales

M. Taddei, stagiaire officier d'administration de 3e classe à la direction du génie de Toulon, est désigné pour servir à Madagascar.

M. Coggia Charles François, administrateur adjoint de 2e classe des colonies, est nommé au grade d'administrateur de 1re classe.

M. Fiocchi Jacques-Pierre, adjoint de 1re classe des affaires indigènes au Congo est nommé à l'emploi d'administrateur adjoint de 3e classe.

Artillerie coloniale

Le maréchal des logis d'artillerie coloniale Seula est admis à suivre les cours de l'école militaire de l'artillerie et du génie.

Contributions diverses

M. Paul Grisoni, qui avait été déclaré admissible à la suite du concours du 11 décembre 1905, a été nommé à l'emploi de surnuméraire des contributions diverses en Algérie, et affecté au département d'Alger.

Décorations

M. Vincent Rossi, rédacteur à la Municipalité de Tunis, est nommé officier de l'ordre du Nichan-Iftikar.

MM. Coppola Charles, de la Compagnie Bô-Guelma, et Pietri, brigadier de police à Sfax, sont nommés chevaliers de 1re classe du Nichan-Iftikar.

Petite Gazette

Variations Atmosphériques du 24 mars

Thermomètre — 7 heures du matin + 6 1 à midi + 9 8 à 6 heures du soir + 8 Maxima + 10 0 Minima 3 8.
Baromètre — 7 heures du matin, 749 mm. à midi, 749 mm. 6 heures du soir, 750 mm.
Vent. — Dans la matinée, N. O. frais. Dans l'après-midi, S. O. id.
Etat du ciel, découvert.
Pluviomètre, à 7 h. du matin : 0 mm

⁂

Inspection des finances

Nous sommes heureux d'apprendre que M. François Pietri, fils de notre distingué compatriote, M. Jourdan Pietri, ancien conseiller général, et de Mme Jourdan Pietri née Gavini, vient d'être reçu second au concours de l'inspection des Finances.

M. François Jourdan-Pietri était déjà, à vingt trois ans, docteur en droit, licencié ès-lettres, diplômé de l'Ecole des sciences politiques. Il est également, si nous ne nous trompons, le premier Corse qui entre dans une carrière recherchée entre toutes, mais dont l'accès est rendu doublement difficile par les conditions du concours et la qualité des concurrents.

Les plus brillantes perspectives d'avenir s'ouvrent devant le jeune inspecteur des Finances. Il saura, nous n'en doutons pas, les réaliser et, suivant en cela ses traditions de famille, faire honneur à son pays. Nous le prions et nous prions tous les siens d'agréer pour son nouveau succès nos bien sympathiques félicitations.

⁂

Le mois de mars

Une fois de plus après tant et tant d'autres, mars se montre incléments ; que voulez-vous réputation oblige et fort soucieux de la sienne, le mois de mars ne nous ménage point les surprises désagréables... Pluie, tiboccio, tramontane et parfois aussi un bon et chaud soleil en succèdent en ce mois d'inévitables rhumes et coryzas sans parler de bon nombre d'autres affections plus graves si funestes à cette époque de l'année.

⁂

Palmes académiques

Au nombre des nouveaux officiers d'académie, nous avons vu figurer avec plaisir, M. César Gabrielli, capitaine de cavalerie, détaché au Dépôt de remonte de Paris.

Nous lui adressons toutes nos félicitations.

⁂

Objets perdus

Il a été perdu une montre de dame en or, aux initiales E. G.

Prière de la rapporter au bureau du journal contre récompense.

⁂

Au Port

Services de vapeurs Arthur C. Southwell.

Départ : Vapeur anglais *Beryl*, capitaine Edwards, à destination de Londres et Anvers.

⁂

Matinée Musicale

Lundi 26, à 3 heures, les élèves de M et Mme Giannarelli donneront une audition de musique classique et moderne dans le local de la Chambre musicale.

⁂

Avis

Tous les porteurs de valeurs minières sont priés de s'adresser pour tous renseignements à M. de Vincenti, remisier, 20, rue St Lazare, Paris.

⁂

Mots de la fin

Un gendre et sa belle-mère, toujours en biabilla, faisant hier de la bicyclette, ramassent ensemble, à la descente d'une côte, une pelle des mieux réussies.

— Tiens, observe un ami, c'est la première fois que je les vois tomber d'accord...

NOUVELLES RELIGIEUSES

ORATOIRE SAINTE-CROIX. — La fête de l'Annonciation sera célébrée avec la plus grande solennité, aujourd'hui dimanche.

Le matin : messes basses à partir de 5 heures, à 7 heures messe de communion avec allocution, à 11 heures messe solennelle ; le soir : Vêpres à 3 heures et demie, procession à l'église paroissiale, bénédiction des enfants, sermon et salut, à l'oratoire, à 7 heures du soir bénédiction et baiser de la Sainte Relique.

CHAPELLE DU FANGO. — Aujourd'hui, à l'occasion de la fête de l'Annonciation de la T. S. Vierge, messes à 8, 9 et 10 heures ; le soir bénédiction et baiser de la Sainte Relique à 4 heures.

Dimanche prochain la chapelle sera ouverte aux fidèles à partir de 1 heure, et la bénédiction leur sera donnée à 4 heures.

La Maison DOUS MATTEI aîné

Place Saint-Nicolas, Bastia

recevra très prochainement un chargement de sel gros des îles d'Hyères. A l'arrivée du navire le sel sera vendu 10 fr. environ les 100 kilos.

MAISON ROGIALLI
Tailleur
Place Saint-Nicolas, Bastia (Corse)
Saison Printemps-Eté

Grand assortiment de draps pour **Complets Hommes**, provenant des plus importantes maisons de Paris et de Londres.

Complets fantaisie sur mesure, coupe irréprochable, doublés soie.

Complets cheviotte bleue et noire, peignet Roubaix, confection soignée, de 35 à 100 francs.

Pantalons drap, haute nouveauté, de 12 à 30 francs.

Gilets fantaisie, dernière mode, de 12 à 20 francs.

Assortiment considérable de **cravates, brettelles, pochettes, faux-cols**, etc.

N. B. — Avant de s'habiller, on est prié de visiter les magasins Rogialli.

COMPAGNIE MÉDITERRANÉENNE DE NAVIGATION

NOUVEAUX SERVICES RAPIDES
Corse — Algérie — Tunisie — Italie

Départs de Bastia

		Arrivées à	
Jeudi	4 heures soir.	Marseille.	Vendredi, 7 heures m.
Jeudi	9 heures soir.	Nice	Vendredi 6 heures m.
Dimanche	10 heures matin.	Tunis	Lundi, 11 heures m.
Samedi	10 heures soir.	Naples	Dimanche, 5 heures s.
Lundi	minuit.	Livourne	Vendredi, 4 heures m.
Samedi	10 heures matin.	Nice & Marseille	(commercial).

Départs de

		Arrivées à Bastia	
Marseille	Samedi, 3 heures s.	Dimanche	6 heures m.
Nice	Samedi, 10 heures m.	Samedi	7 heures s.
Tunis	Mercredi, midi.	Jeudi	4 heures s.
Naples	Mercredi, 5 heures soir.	Jeudi	11 heures m.
Livourne	Vendredi, minuit.	Samedi	4 heures m.
Tunis	Lundi, midi.		
Marseille	Mardi, soir.	(commercial), Jeudi 7 heures matin.	
Nice	Mercredi, soir.		

Marseille — Ajaccio — Propriano

Départ de

		Arrivées à	
Marseille	Dimanche, 4 heures soir.	Ajaccio	Lundi, 7 heures matin.
Ajaccio	Lundi, 5 heures soir.	Propriano	Lundi, 5 heures soir.
Propriano	Mardi, 11 heures m.	Ajaccio	Mardi, 1 heure soir.
Ajaccio	Mardi, 4 heures s.	Marseille.	Mercredi, 7 heures matin.

DERNIÈRES NOUVELLES

Service télégraphique spécial du *Petit Bastiais*

BOURSE DE PARIS

23 mars — 24 mars

Rente 3 0/0 ancien 99.33 — 99.35
— 3 p. 0/0 amortis. 99.80 — 99.60
ex-coupon.

LA DATE DES ÉLECTIONS LÉGISLATIVES

Paris, 24 mars.

Le gouvernement a fixé, au cours du conseil des ministres de ce matin, la date des élections législatives.

Le premier tour de scrutin aura lieu le dimanche 6 mai.

Le deuxième tour est fixé au dimanche 20 mai.

Les fonctionnaires, qui seront candidats, seront mis en congé sans solde dès le début de la période électorale.

Nouvelles Militaires

Les prochaines promotions

Paris, 24 mars.

Les promotions, nominations et mutations dans l'armée qui devaient paraître demain au « Journal Officiel, » ne seront publiées que mardi prochain.

Nouvelles Maritimes

Défense mobile

Paris, 24 mars.

M. Cassien, médecin de 1re classe de la marine, à Toulon, est désigné pour embarquer sur la deuxième flottille des torpilleurs de la Méditerranée, à Ajaccio, en remplacement de M. le médecin de 1re classe Sisco, qui a reçu une autre destination.

LA CATASTROPHE de Courrières

La lutte contre le feu

Lens, 24 mars.

La lutte contre l'incendie se poursuit aussi activement que le permettent les difficultés de toutes sortes qu'on rencontre.

Les sauveteurs allemands et les pompiers français, malgré leur remarquable dévouement, ne font pas de grands progrès à cause des difficultés de l'entreprise. On craint, en effet, que des éboulements se produisent.

Conseil des Ministres

Paris, 24 mars.

Les ministres se sont réunis ce matin, à 9 heures, à l'Elysée, sous la présidence de M. Fallières.

Les élections législatives

Le conseil commence par s'occuper de la date des élections législatives.

Les ministres sont tombés d'accord sur la date du 6 mai.

La direction des Cultes

M. Briand, ministre de l'instruction publique et des cultes, a fait connaître au conseil les dispositions qu'il avait prises au sujet de la direction des cultes.

Un service de liquidation est organisé depuis quelques jours, afin d'établir promptement les allocations aux curés.

La conférence marocaine

M. Bourgeois, ministre des affaires étrangères, a rendu compte au Conseil de l'état des travaux de la Conférence d'Algésiras.

Affaires courantes

Le Conseil s'est ensuite occupé de l'expédition des affaires courantes.

La séance a été levée à midi.

A TOULON

Exercice de mobilisation

Toulon, 24 mars.

Un exercice de mobilisation a eu lieu ce matin, à Toulon.

Il a été annoncé d'abord par cinq coups de canon ; puis la générale a été battue dans toutes les rues.

Les hommes en tenue de campagne ont été transportés par des chalopes sur tous les points du littoral, où s'élèvent des ouvrages fortifiés.

Cet exercice qui a été exécuté avec une rapidité remarquable, a produit les meilleurs résultats.

Tir à la mer du *Charlemagne*

La cuirassé *Charlemagne* en effectuant ses tirs à la mer, s'est trompé de but et a envoyé cinq obus qui faillirent atteindre le contre-torpilleur *Sarbacane*, qui était chargé de remorquer les buts mobiles.

LA LOI DE SEPARATION

L'INVENTAIRE DES BIENS D'ÉGLISE EN PROVINCE

Nouvelle démission d'officier

Dinan, 24 mars.

M. le capitaine de Porcaro, du 24e dragons, vient d'adresser sa démission au ministre de la guerre, afin de ne pas participer aux opérations d'inventaires des biens d'église.

L'instruction sur l'affaire de St-Nicolas

Nancy, 24 mars.

L'instruction de l'affaire suivie contre MM. les abbés Lecour et Claude se poursuit.

D'autres témoins ont été entendus. Quelques-uns d'entre eux ont confirmé que les coups de revolver ont été tirés alors que les abbés étaient déjà rentrés dans le couloir de la maison du curé.

L'expert commis à l'effet d'examiner les revolvers et les douilles de cartouches, en vue d'établir s'il est exact, ainsi que les vicaires l'ont prétendu, que les deux armes saisies n'ont tiré ou total, l'une qu'un coup, l'autre que deux coups, le soir du crime, n'a pas encore déposé son rapport.

Schoumacker dont on avait annoncé la mort, est toujours soigné à l'hospice Saint Nicolas.

L'amélioration constatée dans son état semble s'accentuer.

LES GRÈVES

Les mineurs du Nord et du Pas-de-Calais

Reprise prochaine du travail

Lens, 24 mars.

La lassitude s'accentue dans les milieux ouvriers, et les grévistes restent calmes.

A la suite de l'arrestation et de la condamnation par le tribunal de Béthune de Brostchoux, chef du syndicat hostile à celui de Basly Lamendin, une certaine détente semble s'être opérée, et l'on escompte une prochaine reprise du travail.

La manifestation de demain

Lens, 24 mars.

On a des craintes très sérieuses que la manifestation, organisée demain par les membres du syndicat Basly, à la sortie du Congrès, ne prenne une tournure mauvaise à cause de la surexcitation toujours croissante des syndiqués adhérents au groupe Broutchoux, dont les menées révolutionnaires trouvent, à Lens, une très grande résistance.

Le syndicat Broutchoux comprend 1.500 adhérents, alors que celui des députés Basly et Lamendin compte dans toute la région du Nord près de 70 000 ouvriers.

LA QUESTION MAROCAINE

LA CONFÉRENCE D'ALGÉSIRAS

Entente probable

Algésiras, 24 mars.

Les optimistes parlent une nouvelle fois d'une entente définitive qui interviendrait dans le courant de la semaine prochaine.

Tout fait croire que nous touchons au dénouement, mais il est certain qu'il faudra quelque temps encore pour qu'une solution définitive aboutisse.

Il n'y a pas eu de séance aujourd'hui.

La Conférence se réunira en séance plénière lundi.

Les travaux de la Conférence et la Presse

Paris, 24 mars.

Tous les grands journaux de Paris se montrent plutôt optimistes et laissent prévoir un accord complet pour la fin de la semaine prochaine.

La presse allemande, italienne et autrichienne dit que l'impression générale à Algésiras est que l'accord aboutira dans quelques jours seulement.

Le projet autrichien modifié sera présenté sous forme d'amendement, lequel constituera la base nouvelle de la discussion, base bien plus favorable que les précédentes à une solution.

L'impression à Berlin

Berlin, 24 mars.

Dans les milieux gouvernementaux on continue à se montrer très confiants et à ne pas douter de la réussite finale de la Conférence.

On espère que les pourparlers qui s'engageront la semaine prochaine sur de nouvelles propositions matérielles aboutiront.

On est moins à reconnaître que le projet autrichien amendé est un grand pas vers la conciliation qui semble certaine.

EN TURQUIE

Assassinat DU PRÉFET DE CONSTANTINOPLE

Constantinople, 24 mars.

Un assassinat qui a vivement impressionné le monde officiel turc a été commis hier dans la banlieue de Constantinople.

Le préfet de cette ville, Redvan Pacha, a été tué par un individu qui n'a pu être arrêté.

C'est pour satisfaire une vengeance personnelle que ce crime a été perpétré.

ÉTAT CIVIL

MARIAGES

Casini Jean. — Casini Joseph.

DÉCÈS

Pieri Anselme, curé, 78 ans, de Ghisoni.
Visconti Catherine, veuve, 71 ans, de Calenzana.
Torre Rose, célibataire, 26 ans, de Bastia.

AVIS DE DÉCÈS

Mme Paoli, née Carafini ; M. André Paoli ; M. Toussaint Paoli, sous-officier au 40e de ligne ; M. Ange-Marie Carafini ; Mme veuve Paoli, née Carafini ;

Les familles Paoli, Agostini, Benigni, Orsoni et Franceschi de Canari,

Ont la douleur de faire part à leurs parents, amis et connaissances, de la perte cruelle qu'ils viennent d'éprouver en la personne de Monsieur

Jacques-Laurent Carafini

leur père, beau-père, grand-père, frère, oncle et cousin, décédé à Bastia, le 24 mars 1906, à l'âge de 82 ans.

La levée du corps aura lieu aujourd'hui dimanche, à midi.

L'enterrement aura lieu à Canari.

On se réunira à la maison mortuaire, rue Miot, 5.

Le présent avis tient lieu de lettre de faire part.

AVIS DE MESSE

La famille Olivari prie ses parents et amis de vouloir bien assister à la messe qui sera dite pour le repos de l'âme de

MONSIEUR JEAN-JACQUES OLIVARI

lundi, 26 du courant, à 10 heures du matin, à l'oratoire de la Miséricorde.

SALON DE MODES

Mlle **SISCO**, modiste, rue de l'Opéra, 22, prévient sa nombreuse clientèle, qu'elle recevra, dans les premiers jours d'avril, un grand choix de jolis chapeaux modèles à des prix très modérés.

56 — Feuilleton du Petit Bastiais

Le Conducteur d'Omnibus

PAR

ALFRED SIRVEN & A. SIÉGEL

DEUXIÈME PARTIE

Les Amoureux

I

Aisé par sa femme, plus enjoué mais non moins bonne, il fait du bien autour de lui, recherche les infortunes dignes d'être secourues et travaille, dans la mesure de ses moyens, à réparer les injustices sociales.

Il a le sentiment de l'équité poussé au plus haut point, la haine de tout ce qui est vil et déloyal, le mépris de la réussite inméritée et, par-dessus tout, l'amour des travailleurs et des honnêtes gens.

Les jeunes gens sont axés tout près l'un de l'autre, devant la table où ils fêtent le premier anniversaire de leur mariage.

Au milieu de la salle à manger ensoleillée, le couvert, — un couvert d'amoureux, — est dressé sur la nappe couverte de fleurs.

Ils savourent un déjeuner fin et un attendrissement joyeux les pénètre, dans ce bien-être paisible où ils respirent.

Gérard dirige tour sa jeune femme un regard humide de bonheur et de tendresse.

Une douce larme perle à sa paupière.

Elle s'en aperçoit et, approchant son visage du sien :

— Qu'est ce que c'est que ça ? demande-t-elle encore en dirigeant son doigt mignon vers la moustache noyenne de son mari au bout de laquelle pend une goutte de crème.

Et, avec de jolies façons de chatte amoureuse, elle lui donne un baiser après lequel elle s'écrie :

— Il n'y a plus de crème à la moustache.

Il l'entoure de ses bras et s'apprête à lui rendre galamment sa caresse quand la porte s'ouvre.

La domestique paraît apportant la bouteille de vieux bonne et les voilà forcés de se tenir raides, immobiles sur leurs sièges.

Quand le vin est versé, le domestique se retire grave et discret.

Suzanne porte à ses lèvres le verre de mousseline et, avec une moue comique :

— Les pauvres sont bien heureux ! Ils peuvent s'embrasser à table sans être dérangés par personne.

Une chaleur délicieuse leur monte au cerveau.

Il l'attire à lui et, cette fois, baise longuement les petits frisons de sa nuque, en murmurant :

— Folle ! que je t'aime ! mais que je t'aime donc !

Le déjeuner s'achève ainsi. Ils oublient qu'ils sont devant une table non desservie et, lentement, restent à bavarder ensemble, oubliant que les heures se passent.

Leur bahil n'est interrompu que par les rires et les baisers.

Le retour du domestique met fin à leur tête-à-tête.

— Monsieur, c'est la délégation.

Gérard se lève brusquement.

— Faites entrer au salon.

— Ah ! oui !... la délégation ! murmure la jeune femme, je n'y pensais plus... c'est ennuyeux.

— Il faut pourtant bien que j'aille recevoir ces braves gens qui m'ont annoncé leur visite.

— Oh ! je ne t'en empêche pas et même, si tu veux, je vais t'accompagner. Au premier moment, ça m'a ennuyée de nous voir troublés par eux, mais à présent, quand je pense à ce qui les amène, je suis toute heureuse et toute fière. Mon Gérard est si bon ! Ce me fait plaisir de voir qu'on l'aime et qu'on lui est reconnaissant du bien qu'il fait !

Ils se lèvent et se rendent au salon où les délégués les attendent, un peu gênés dans leur endimanchement.

Ce sont trois employés de la Compagnie des omnibus, désignés par leurs collègues pour venir remercier le jeune administrateur des améliorations apportées sur sa demande au sort du personnel.

D'abord le contrôleur Bargel, un chevronné de la Compagnie, encore vert malgré la soixantaine qui approche, et chaud pour son parler franc.

C'est lui qui, tout à l'heure, portera la parole au nom des autres.

Ensuite, Carthien, le brave Carthien, ancien valet de chambre du père, devenu, grâce à la recommandation du fils, cocher de la compagnie.

C'est toujours l'ivrogne incorrigible que nous connaissons ; mais, par un effort de volonté, il est arrivé à se sacrifier à son vice que d'une façon bizarre.

Il a tellement l'habitude de boire qu'il ne peut pas conduire ses chevaux quand il est à jeun. Le vin éclaircit sa raison au lieu de l'obscurcir.

Cas étrange d'alcoolisme ! A chaque voyage, aussitôt descendu de son siège, il court se désaltérer.

— Je ne pourrais pas travailler sans ça, déclare-t-il.

Et comme il est exact et qu'aucun accident n'arrive de son fait, ses supérieurs, qui connaissent son défaut, ferment les yeux.

C'est enfin, tenant de sa main qui tremble un peu un énorme bouquet de roses, l'inséparable de Carthien, son conducteur, un des plus sérieux et des plus estimés de la compagnie, notre ancienne connaissance, Jean Lorbol.

Il a sollicité l'honneur d'être compris parmi ceux qui ont été envoyés à Gérard, avant à lui payer une dette de reconnaissance personnelle, ainsi qu'on le verra plus loin.

Les trois hommes saluent gauchement.

La présence de Suzanne augmente leur timidité.

Mais pour les rassurer, à l'aimable phrase de bienvenue prononcée par son mari, la jeune femme ajoute quelques paroles gracieuses, spontanées du plus joli tour.

Bargel, encouragé, se décide à parler, tout rouge et d'une voix un peu étranglée :

(à suivre)

Marque recommandée
COGNAC — FINE CHAMPAGNE
BOULESTIN & Cie
COGNAC

POUR LES SOINS DE LA PEAU rien n'est meilleur que l'emploi régulier et quotidien de la CRÈME SIMON
SAVON SIMON
MÉDAILLE D'OR, Paris 1900

AU BON MARCHE

PRIX FIXE | **BARBISINO** | PRIX FIXE

BASTIA — 9, Rue de l'Opéra, 9 — BASTIA

Vente réclame.
Aperçu de quelques prix

Vichy grand teint, largeur 80 c. m., le mètre	0.20
Bas pour Dames, sans couture, noir indestructible, semelle et talon double, la paire	0.50
Vitrage guipure festonnés et bordés, le mètre	0.20
Cretonne carreaux pour chemise, le mètre	0.40
Serviettes de table, damassées, demi-blanc, belle qualité, la serv.	0.35
Essuie-mains nids d'abeilles, l'essuie-mains	0.20
Chemises pour Hommes en flanelle des Vosges, la chemise	1.45
Tabliers fantaisie pour Dnmes, le tablier	0.50
Gilets en flanelle de santé pure laine, pour Hommes, avec manches, le gilet	2.45

CHAUSSURES

Richelieu pour Dames, jaune ou noir, forme nouvelle, double semelle cousue, la paire	2.95
Bottines boutons ou lacets, avec ou sans bout vernis, la paire à partir de	3.50
Richelieu pour Hommes, jaune ou noir, forme mode, double semelle, cousue, la paire	4.50
Bottines pour Hommes, claque veau, double semelles cousue, article recommandé, la paire	6.45

CONFECTIONS

Grand rabais sur tous les articles de confections pour Hommes, Jeunes Gens et Enfants.

Complets pour Hommes, cheviotte toutes nuances de drap fantaisie, le complet à partir de 10 fr. 50.

Complets en drap pour Jeunes Gens, à partir de 8 fr. 95.

Complets pour Enfants de 3 à 12 ans, drap uni ou fantaisie, nouveaux modèles, le complet à partir de 2 fr. 45.

Pantalons pour Hommes, drap toutes nuances, le pantalon à partir de 2 fr. 75.

9, Rue de l'Opéra **AU BON MARCHÉ** 9, Rue de l'Opéra

XXXIe ANNÉE — LUNDI 26 MARS 1906 — N° 85

Le Petit Bastiais

5 CENTIMES — JOURNAL QUOTIDIEN — 5 CENTIMES

Rédaction & Administration : 8, Boulevard du Palais, Bastia
J.-B. OLLAGNIER, Directeur

Les annonces sont payables d'avance et reçues aux Bureaux du Journal.
Faits divers, 1 fr. — Réclames (3e page), 0.75 — Divorces, 0.30 — Judic. 1re, 0.25

ABONNEMENT (Payable d'avance)

	3 mois	6 mois	1 an
Corse	3 fr.	6 fr.	10 fr.
Autres Départ.	3 fr.	8 fr.	12 fr.

Union postale, et autres Pays : le port en sus.

On ne répond pas des manuscrits déposés.

00156

BIBLIOTHÈQUE MUNICIPALE BASTIA

LE CALENDRIER

Fête d'Aujourd'hui : Saint Théodore.
Soleil : (heure nationale)
Levé, 5 h. 29 m. — Couché, 5 h. 48 m.
Premier quar., le 1. — Pleine Lune, le 8.
Fête de Demain : Saint-Jean.

25 MARS

MATTINATA

E rose, e neve ed oro
Il mattin fresco mesce.
Fanno, come il di cresce,
Un alto inno sonoro
Onde e campane la cor.

Comme cette heure est bonne ! Ce n'est plus la nuit, car la dernière étoile lentement a pâli, jusqu'à n'être dans l'espace immense qu'un invisible point d'argent. Ce n'est pas le jour, car un peu de rêve flotte encore sur la terre endormie, donnant à toutes choses cet aspect vague, imprécis, mystérieux, d'un paysage de légende.

Le ciel a passé par toute la gamme descendante des tons bleus : bleu de nuit aux reflets profonds qu'on retrouve seulement en certaines prunelles ; bleu pâli aux transparences de mousseline ; bleu mourant dont les teintes agonisent en blancheur de rêve.

Un instant tout semble flotter à travers cette blancheur indécise, où passent comme en un soupir léger les dernières mélancolies de la nuit qui s'en va. Puis, en contours encore estompés, les choses se dessinent dans la lumière naissante. Et la terre naît en ce matin de mars, aussi fraîche, aussi belle qu'au premier jour. Des orages et des bouleversements, des douleurs et des crimes qui s'agitent à sa surface, la pauvre vieille terre ne garde aucune ombre. On dirait qu'en se dissipant, les derniers voiles de la nuit ont emporté toutes les tristesses... Ah ! l'exquise fraîcheur de l'aube qui s'éveille ! En elle semble frissonner tout ce qui fait la vie douce et bonne : parfum de la fleur qui s'ouvre, ivresse d'un premier envol d'oiseau, charme jeune et naïf de l'amour naissant.

Toutes les sensations de jeunesse et de beauté vibrent en cet éveil de la terre. Aucune heure ne nous rend à ce charme de cette heure. Non, même dans la splendeur du plein midi, alors qu'elle se pâme sous les rayons de feu, même dans l'amoureuse langueur du crépuscule, alors qu'elle semble défaillir de toute l'ivresse d'un jour d'été, la terre ne retrouvera cet instant de beauté intense.

Le soleil n'est pas encore là ; mais on le devine derrière ces voiles de pourpre et d'or qui tachent l'horizon, au bord du ciel si pâle. On le devine à cette émotion d'attente dont la terre semble frissonner, à cette gaieté soudain éparse dans l'air, et qui éclate en un gazouillis d'oiseau jailli d'on ne sait où, en un vague murmure de feuilles qu'un souffle agite.

... Ainsi chante notre cœur que l'attente avait troublé, quand il sent venir le bonheur.

Et voici que le soleil paraît. De l'extrême limite du ciel et de l'eau, parmi les voiles de pourpre et d'or, son disque émerge lentement. Quelles invisibles mains élèvent au-dessus de la terre, comme pour une bénédiction suprême, cet ostensoir éblouissant ?

Ah ! le bon astre qui se lève ! Pour tout un jour, il va répandre sa lumière sur tous, humbles et grands, et ses rayons allumeront des étincelles aux coupoles des palais comme à la vitre de la mansarde. Il est l'ami des enfants dont il dore les cheveux, et des vieillards qu'il réchauffe sur le seuil de leurs portes.

Son éclat est d'abord très doux, voilé, empreint l'on dirait d'une vague tendresse, et sur la terre qui s'éveille il étend comme une caresse lente.

... Ainsi s'épanouit, enivrant et profond, dans sa timidité, le premier baiser d'amour...

Puis, c'est une frénésie de caresses, un éblouissement de rayons qui font pleuvoir de l'or dans l'air plus bleu. Sur la mer calme, dans une longue traînée lumineuse, dansent des milliers d'étincelles. Aux buissons du chemin, brille comme un clair diamant, la goutte de rosée cachée au cœur des violettes...

Comme cette heure est bonne ! Jeunesse du jour, jeunesse de la vie, rien ne nous rendra votre inconsciente ivresse ! Qui sait si ce soleil tiendra ses promesses de joie ! Est-ce que le rayonnement de ce matin de mars va s'éteindre subitement sous des nuages lourds ? Est-ce que la gaieté de ce réveil va mourir ce soir dans la mélancolie poignante du crépuscule ? Je ne sais. Mais cette heure est douce entre toutes.

De l'arome des fleurs, des trilles éperdus de l'oiseau, du murmure de la vague, un hymne jaillit, harmonieux et profond. Vers le soleil qui commence maintenant sa course lumineuse, la terre élève en action de grâces, l'offrande de tout ce qui fleurit, de tout ce qui chante, de tout ce qui aime.

Et des clochers perchés au flanc de la montagne, des chapelles blotties là-bas, au creux des vallons s'exhale la prière, en lointains *angelus*...

RI-KI-TI.

PROPOS EN L'AIR

Au Théâtre

Savez-vous pourquoi nous allons au théâtre ?

Un docte professeur à qui je posai un jour cette embarrassante question me répondit d'un air très convaincu que nous y allions pour voir la vie, la scène étant comme un miroir où venait se réfléchir l'image fidèle de l'humaine existence.

C'est là une simple opinion, et je pourrais tout aussi bien de mon côté soutenir que nous courons aux salles de spectacles pour y voir la mort ; la plupart des pièces, en effet, se distinguant par un tragique dénouement. J'ajouterai même que les grands carnages scéniques m'intéressent au plus haut point le public.

Car, en somme, sont-ce les banalités de l'existence quotidienne que va chercher sur les planches théâtrales l'immense majorité du public ? Ou n'est-ce pas justement pour s'en écarter pendant quelques heures qu'il va s'asseoir sur les bancs très durs de l'amphithéâtre où les velours moelleux des fauteuils ? N'est-ce pas pour vivre un instant loin des laides réalités, au milieu d'un monde fictif, où l'on sait ce que l'on fait, ou l'on va, d'où l'on ne craint pas enfin d'être brutalement chassé d'un moment à l'autre, puisqu'on a payé sa place en entrant ?

L'extraordinaire ! L'imprévu !! .. voilà ce qui nous pousse au théâtre. L'imprévu dans la scène qui va se dérouler, l'imprévu dans les paroles et les gestes de l'acteur, l'imprévu partout !

Le sentiment qui nous pousse au théâtre est le même que celui qui amasse une foule de desœuvrés devant une maison où l'on a assassiné quelqu'un...

Il faut toutefois noter une particularité pour ce qui concerne les femmes. A toutes les époques — à la nôtre surtout — les femmes sont allées au théâtre non pour y voir et admirer quoi que ce soit, mais tout simplement pour s'y faire voir et admirer. Regardez-les bien quand vous allez au spectacle ; elles ont mis leurs plus beaux atours, rubans chatoyants, fines dentelles, décolletés excitants, rien ne manque. Elles exhalent toutes sortes de poses : tour à tour indifférents et attentifs, leurs yeux furettent parmi les fauteuils et les loges ; parfois elles ont des sourires étrangement ingénus, souvent des langueurs et des extases dans les prunelles profondes. On dirait qu'elles veulent happer le mari du regard... Comédiennes parfaites, elles viennent là rivaliser avec les artistes de profession.

Cela vous inspire, à de certains moments, d'étranges réflexions .. N'ai-je pas songé l'autre soir, que les théâtres devenaient de merveilleux bureaux de placement, des centres de pompeuse et efficace réclame ?

JACQUES.

Ce que disent les Journaux

La Petite République

Sur la grève des mineurs :

« On se demande vraiment, à la lecture des télégrammes du Pas-de-Calais, contre qui la lutte est engagée. Aujourd'hui, on n'entend parler que des périples les violentes de la bataille qui se poursuit entre deux syndicats rivaux. On échange des injures et des coups de poing. On se traite réciproquement de vendus et de traîtres. Un pareil spectacle est particulièrement attristant et on se demande quel vent de folie souffle parmi nos malheureux camarades qui ont tant de chances de triompher des compagnies et qui risquent de compromettre la victoire par leurs coupables discordes. Que du moins ils n'obligent pas le gouvernement à abandonner l'attitude bienveillante que M. Clémenceau a prise en son nom. »

Le Soleil

Sur les inventaires :

« Les catholiques ont retardé le plus possible l'heure des représailles, aujourd'hui ils sont absolument décidés à se battre. Les conseils de modération ils ne les écoutent plus, c'est dans les solitudes de leur conscience que les catholiques puisent leur énergie, leur courage, leur résolution inébranlable de défendre leur foi de croyants et leurs droits de citoyens, et le sang coule. Et nous ne sommes qu'au début de l'application de la loi de séparation. »

La République Française

Sur les incidents de Lens :

En quoi les grévistes peuvent-ils se sentir offensés par la présence des soldats s'ils n'ont pas le dessein de se livrer au désordre ? Que l'on sache des policiers et des gendarmes, cela se conçoit à la rigueur, mais que l'on sache l'armée, c'est une lâcheté, c'est une concession inavouable aux sentiments antimilitaristes des syndicats révolutionnaires qui mènent la grève.

« Bien entendu, les prétendues habiletés de M. Clémenceau ont charivari au premier souffle, de vraiment vite son geste et ses avances. Il a fallu tout de suite que le ministre de l'intérieur fasse arrêter le Brout-choux qu'il avait honoré la veille de sa visite et de ses poignées de main. Quant aux troupes qui devaient rester invisibles, on ne voit plus qu'elles sur toutes les routes qui mènent au foyer de la grève. M. Clémenceau ne fait ni plus ni moins que ce qu'ont fait ses prédécesseurs. »

Le Matin

A propos de la grève des mineurs :

« Je constate et me borne à faire remarquer que le fait d'opposer des gendarmes

---

57 FEUILLETON DU PETIT BASTIAIS

Le Conducteur d'omnibus

PAR

ALFRED SIRVEN & A. SIÉGEL

DEUXIÈME PARTIE

Les Amoureux

I

— La personnel de la Compagnie des omnibus nous charge de vous apporter à monsieur l'administrateur l'expression de sa vive gratitude. Nous savons tout la part qui vous revient dans les dernières améliorations qui ont été apportées à notre sort. Nous savons également qu'il n'a pas tenu à vous d'obtenir davantage. Un salaire un peu plus élevé, un service un peu moins rude, des secours distribués avec moins de parcimonie, et surtout la suppression de la surveillance occulte qui ne nous permet pas de nous détendre contre des rapports anonymes et nous oblige à supporter des pénalités parfois arbitraires, vous avez réclamé avec insistance toutes ces réformes au sein du conseil, forcé à votre énergie, à votre éloquence et à votre bonté pour nous tous, quelques-unes de ces réformes sont un fait acquis. Recevez-en, monsieur l'administrateur, nos remerciements chaleureux et l'assurance de notre dévouement, sans laquelle notre reconnaissance ne serait pas à la hauteur des bienfaits que nous vous devons. Nous sommes heureux d'avoir été choisis pour être les interprètes de nos camarades en cette circonstance, nous étions certains d'être bien reçus par vous, car nous connaissons votre bienveillance. Nous vous demandons seulement de nous excuser si l'expression de nos sentiments n'est pas à la hauteur de nos sentiments eux-mêmes, et nous faisons des vœux pour que la Providence vous accorde à vous et aux vôtres, tout le bonheur que vous méritez.

— A-t-il la langue bien pendue tout de même, ce gaillard-là ! souffla d'un ton admiratif Carthilon à l'oreille de Loriol.

Le conducteur ne lui répondit pas et, faisant un pas en avant pour venir se mettre sur la même ligne que Bargel, il tendit le bouquet dont il était porteur, non pas à Gérard, mais à Suzanne, en disant :

— Le discours est pour M. de Chelles, mais les fleurs sont pour madame. Nous savons combien elle est bonne.

» Quand un accident arrive à l'un de nous, quand un pauvre diable est malade, votre bourse est toujours ouverte et à la disposition de ceux qui sont dans le malheur.

» Si M. de Chelles est notre bienfaiteur, vous êtes notre bienfaitrice, et c'est bien le moins que vous ayez la moitié de notre reconnaissance puisque vous êtes la moitié de la bonté.

L'allocution officielle et apprêtée de Bargel avait été écoutée par les deux jeunes gens avec une attention sympathique ; mais les quelques mots de Loriot, plus simples, les touchèrent davantage.

Ils furent surtout émus de l'attention qu'il avait eue de les confondre dans un même hommage, comme s'il comprenait qu'un si bon ménage ne pouvait faire pour ainsi dire qu'un seul être, un seul cœur.

Gérard serra avec cordialité les mains des trois hommes après une réponse brève et digne dans son extrême affabilité.

Suzanne, un peu rouge devant l'éloge personnel auquel elle ne s'était pas attendu, balbutia quelques mots gracieux en portant à son visage les fleurs qu'elle venait de recevoir, moins pour en respirer le parfum que pour cacher sa réelle confusion derrière le bouquet, bourgeonnant monumental.

Des rafraîchissements furent apportés et, pendant que Gérard s'entretenait de façon plus intime avec Bargel et Carthilon, Suzanne attira Loriol dans l'embrasure d'une fenêtre.

— Mon mari m'a souvent parlé de vous, monsieur Loriol, lui dit-elle, comme l'un des employés les plus exacts, les plus actifs et les plus fidèles de la compagnie.

— Oh ! madame, répondit-il extrêmement ému, M. de Chelles est trop bon. Je fais mon service de mon mieux, voilà tout.

— Vous avez des enfants ?

— Deux. Un fils et une fille. Mon garçon, Jean-Paul, est un excellent sujet. Il a obtenu, au concours, une bourse pour le collège Chaptal où il a remporté de grands succès. Entré ensuite, à la compagnie, au bureau central, il y occupe un emploi où tout le monde reconnaît son intelligence et son instruction. A vingt-deux ans, on lui promet un avenir superbe ; je suis heureux d'ajouter que ce résultat n'est pas seulement dû à ses qualités, mais encore à la protection de quelqu'un que vous connaissez bien.

— Ah ! fit Suzanne en souriant, monsieur votre fils est un protégé de mon mari.

— Oui, madame, tellement protégé même qu'il a été favorisé d'un avancement très rapide depuis qu'il a été admis à la compagnie au sortir du collège. Il est attaché au secrétariat du président. C'est un poste avantageux qui peut le mener loin. C'est à M. de Chelles qu'il doit cette nomination. Aussi, lui et moi, nous nous ferions couper un morceau pour M. de Chelles !... et pour vous aussi, cela va sans dire.

Loriot s'exprimait avec un accent de chaude sincérité qui toucha profondément la jeune femme.

— Voilà de braves gens, pensa-t-elle, et c'est un plaisir de les obliger.

Puis, tout haut, elle le questionna avec sa grâce adorable :

— Ne m'avez-vous pas dit que vous aviez vous aussi une fille ?

— Oui, madame, et la pauvre enfant

— si bien gentille, elle me donne autant de satisfaction que son frère.

— La pauvre enfant, répéta Suzanne frappée de l'accent de commisération de Loriol. Elle n'est pourtant pas à plaindre dans une famille comme la vôtre.

— Oh ! certes ! Jean-Paul et moi nous l'adorons et nous faisons tout ce que nous pouvons pour la rendre heureuse, seulement...

— Elle est peut-être d'une mauvaise santé ?

— Non, madame, elle est fraîche comme une rose et ne porte extérieurement aucune infirmité apparente, mais elle est affligée d'une triste infirmité.

— Laquelle ?

— Elle est sourde-muette.

— Oh ! murmura Suzanne apitoyée, la pauvre enfant !... C'est bien malheureux ! Je la plains de tout mon cœur ! Quel âge a-t-elle ?

— Dix neuf ans. Toute jeune, comme vous voyez, et jolie ! et femme ! et malgré son état !... Elle n'entend pas, mais elle comprend bien tout, allez ! Elle ne parle pas, mais elle sait bien s'expliquer tout de même... C'est vrai que j'ai fait tout ce que j'ai pu pour adoucir sa situation. Elle a été élevée à l'institution des sourds-muets. Elle est très instruite. Elle lit, elle écrit. Elle a même un joli métier. C'est presque une artiste déjà.

(A suivre.)

aux grévistes au lieu de leur opposer des soldats, est une de ces bonnes plaisanteries que les politiciens servent à la foule pour lui faire croire que les vessies sont des lanternes. »

Le Gaulois

Sur la suppression des conseils de guerre :

« Les conseils de guerre statuant toujours avec équité, c'est probablement pour ces motifs que la majorité parlementaire réclame leur suppression. Je reconnais volontiers que les magistrats civils ont à souffrir de la comparaison qu'on peut établir entre leur justice et la justice militaire, et je nous bien que le jour où le Parlement leur livrera les officiers, il les traitera comme de simples curés de campagne, c'est-à-dire avec un rigueur exceptionnelle.

« Vaut-il appliquer aux soldats les lois qui régissent les autres citoyens ? S'il en était ainsi la discipline serait fortement compromise, car un soldat qui insulterait son supérieur se tirerait toujours d'affaire avec 16 francs d'amende. L'on peut concevoir ce que deviendrait une armée soumise à un pareil régime. »

GAZETTE DÉPARTEMENTALE

CORTE. — M. Mancini, le distingué procureur de la République près le tribunal civil de notre ville vient d'avoir le douleur de perdre sa fillette Marie Thérèse à peine âgée de 40 jours.

Les obsèques de cette charmante enfant ont eu lieu hier soir à trois heures, au milieu d'un concours considérable de parents et d'amis.

Nous lui adressons, ainsi qu'à sa famille nos bien sincères condoléances.

⁂

MATRA. — Samedi dernier notre coquet village était tout en fête. On y célébrait ce jour là le mariage de Mlle Marie Marsili, la charmante fille de l'ancien juge de paix de San-Martino, avec M. l'avocat Marcantoni, ancien conseiller de préfecture.

La jeune mariée, toute resplendissante de grâce et de beauté dans sa ravissante robe de satin blanc brodé, a été conduite à l'autel par son oncle, M. le conseiller Ginlj.

La bénédiction nuptiale a été donnée par M. le chanoine Marcantoni, curé archiprêtre de Cervione, frère de l'époux, qui a prononcé une remarquable et touchante allocution.

Après la cérémonie religieuse un succulent déjeuner de plus de cent couverts a été servi à tous les invités dans les salons de M. Marsili. Au champagne M. le conseiller Ginlj a prononcé les quelques paroles suivantes qui ont vivement impressionné l'assistance :

« Aux vœux ardents et unis de votre frère vénéré, aux vœux de tous ceux qui vous entourent de leur affectueuse sympathie, je joins les miens.

« Vous êtes sous la vigilante protection des ombres de bonté qui vous ont précédés dans cette vie Soyez en dignes en restant toujours unis. Votre amour ainsi toute la somme de joie et de félicité qu'il est permis d'espérer sur cette terre et conserverez intact l'héritage d'honneur que vous tenez de vos aïeux. »

Dans l'après midi les jeunes époux escortés par une centaine de cavaliers sont partis pour Tarrano, village de l'époux où les attendait un somptueux repas.

Les témoins étaient pour l'épouse, ses deux oncles, MM. le conseiller Ginlj et Marsili, ancien conseiller général ; pour l'époux, ses deux frères, M. le chanoine Marcantoni et M. Marcantoni, notaire et maire de Tarrano.

Cette union n'a fait que rendre plus étroits les liens de parenté qui unissent trois familles considérables de l'arrondissement : les familles Tiberi, de Sainte Lucie-de-Tercorio, Marsili et Marcantoni.

Nous adressons aux jeunes époux nos vœux les plus affectueux de prospérité et de bonheur.

Une partie de plaisir à la Campagne

Qu'il est doux le plaisir des champs, le plaisir du grand air pur. C'est ce qu'ont bien compris quelques jeunes gens (je suis du nombre) qui ont organisé une partie de plaisir à la campagne. Sans préambule je vous dirai que nous étions au chiffre respectable de vingt, que dis-je respectable, plus l'on est mieux ça vaut. La caravane se mit en branle à huit heures et se dirigea du côté sud de la ville, c'est-à dire de Lupino, banlieue de Bastia. On pénètre dans une propriété magnifique à tous égards, vue splendide, position admirable, bien cultivée et ornée d'une maisonnette modern-style, aux vastes salles et aux plafonds larges et spacieux. C'est dire déjà que toutes les conditions de confort et de luxe se trouvaient réunies.

Nous voici donc au lieu désigné, chacun procède à sa toilette rustique, chapeaux de paille préhistoriques, souliers et costumes antédiluviens, bref on aurait dit une bande de paysans alpins tranquilles et heureux. La matinée se passe en promenades autour de la propriété ; les uns préparent un bon repas, les autres s'amusent à attraper des lézards qu'ils conserveront en vue d'une vivisection utile, d'autres cherchent le bonheur dans une treille à quatre feuilles qu'ils ne peuvent trouver. Mais voilà que les estomacs crient famine, bienheureux soit midi, car on est à bout, la table est prête, un ban prélude au repas, on y est. Vous décrire l'impression que j'ai ressentie est indicible. Tout le monde, jeunes et vieux, croquant à belles dents tout ce qui se présente à leurs regards avides et gourmands. Tout ne fait qu'un pli, passez-moi le mot, on s'en donne à cœur joie sans discontinuer jusqu'à quatre heures.

Un bon point au compositeur ou à la compositrice du menu. Il a été très bien soigné, une autre fois je m'écrie Bravo. En voici le détail, à vous de juger :

Hors d'œuvre variés. Poitrine d'agneau à la Villeroi. Œufs à la tyrolienne. Gigot à l'anglaise. Salade à la ravigotte. Fromages à trous. Desserts variés.

Toutes les rigueurs protocolaires avaient été observées, je crois ne pas exagérer en disant que pareil mets aurait fait honneur figure sur une table aristocratique. Rien n'a manqué, tout a été en abondance, les meilleurs vins ont circulé et on l'a sablé de bonne façon. Le repas terminé un peu de bon café pour naviguer, et une sanferin brillante est organisée. C'était plaisir de voir les jeunes couples tourbillonner, silencieux, en cadence harmonieuse, tous les genres de danse ont été exécutés et bien enlevés. Un entrain infatigable n'a cessé de régner, un bon point surtout à l'inlassable joueur d'accordéon qui s'est acquitté de sa tâche avec grâce et s'est révélé musicien complet, fin connaisseur de l'harmonie variante des notes musicales ; la danse a succédé au chant, au chant la danse et à la danse un petit goûter.

Cette variation était nécessaire, car elle dissipait ainsi toute monotonie.

Enfin, la nuit vient sur nous, la lampe est terne si brumeux et la lune n'est pas de la partie, force est de nous retirer et nous partîmes. Nous fîmes notre entrée triomphale à Bastia et nous nous séparâmes, quoique à regret, chacun se félicitant d'avoir passé une journée aussi agréable.

Rendez vous naturellement a été donné au plus tôt possible.

Et maintenant une réflexion m'est-elle permise ? Ne trouvez vous pas, chers lecteurs et aimables lectrices qu'il vaut mieux distraire la jeunesse des plaisirs mondains, vains et déprimants et de la transporter à la campagne si belle en ce moment et où tout chante Sans doute, vous vous rangez à mon avis, cela a un grand intérêt, c'est le facteur puissant qui resserre les liens d'amitié entre les familles ; qui contribue à assurer le bonheur, la joie et l'amour aux citoyens d'une même cité.

PAUL J.

L'Application de la Loi de Séparation

Pieve

M. Paraldi, percepteur à Murato, a procédé à l'inventaire des biens de l'église.

Grâce au tact parfait et à la courtoisie de l'agent du fisc, il ne s'est produit aucun incident.

Le maire et le curé avaient recommandé le calme.

Nessa

L'inventaire de l'église paroissiale a été opéré hier à dix heures. Une foule morne et silencieuse stationnait autour de l'église. Toutes les demi-heures, de soldats gaillards qui n'étaient faufilés dans la tour du clocher tintent l'airain sacré, et les notes lugubres du tocsin répandent au loin un message d'effroi et d'épouvante.

De vaillants campagnards qu'une sourde colère agite accourent même des villages environnants.

Une vive résistance est organisée à l'intérieur de l'église dont les portes sont fermées et solidement verrouillées.

A dix heures précises M. le Percepteur de Muro, très courtois, escorté de gendarmes à pied et à cheval, se présente sur le parvis du temple.

M. le Chanoine Pieracconi, entouré des fabriciens et des membres du Comité de vigilance, lit la déclaration suivante :

« Constitué par l'autorité ecclésiastique le défenseur et gardien des biens de cette église qui sont inviolables et sacrés, pour ne point encourir les peines canoniques fulminées contre les prêtres prévaricateurs, j'accomplis un devoir impérieux de conscience en protestant hautement, solennellement et de toutes mes forces contre les opérations de l'inventaire, tant en mon nom qu'au nom du Conseil de fabrique et au nom de tous mes chers paroissiens dont les sanctions ne sont imposer sur les plus grands sacrifices pour bâtir et orner les deux édifices religieux de cette paroisse.

Ne pouvant rendre à César ce qui appartient à Dieu, me souvenant du châtiment infligé à Héliodore et à ses complices battus de verges et traînés sanglants sur les dalles du temple de Jérusalem, je prendrai aucune part à l'exécution d'une mesure par trop hâtive, attentatoire aux droits imprescriptibles et immuables de la propriété, et qui est la première manifestation de la main-mise par l'Etat sur le patrimoine ecclésiastique.

Je tiens à déclarer que la plupart des objets mobiliers qui garnissent cette église paroissiale postérieure au Concordat, et dont chaque pierre a été arrosée de la sueur et du sang de nos aïeux ; ornements et vases sacrés, statues, tableaux, niches, lustre, candélabres etc., ont été pétis au clergé pour le service du culte par des bienfaiteurs connus, qui entendent les reprendre en cas de vente.

Je demande que la présente protestation soit insérée au procès-verbal de l'inventaire auquel j'assisterai la mort dans l'âme, en témoin contraint, passif et silencieux.

« Des cris de : « Vive la liberté ! Vive la religion ! » saluèrent cette déclaration lue d'une voix forte et vibrante.

Lorsque l'agent du fisc voulut ouvrir la porte principale, un flot de colère emporta les jeunes des fiers montagnards et une flamme de révolte s'alluma dans leurs yeux. Des protestations s'élevèrent : les femmes enfermées dans l'église firent entendre des cris des sanglots, des appels déchirants.

Après des pourparlers, un honorable paroissien réussit à faire entr'ouvrir une des portes.

La défaite du gouvernement est accueillie par des cris nourris de : « Vive la liberté, à Christ ressuscité ! »

L'église présentait un coup d'œil qui impressionnait les plus indifférents. On pouvait voir les vases sacrés exposés sur les autels dépouillés, les Tabernacles vides et entr'ouverts, les crucifix voilés de crêpe, les chandeliers renversés en signe de deuil ainsi qu'au jeudi saint.

Le grand Christ sanglant et couronné d'épines semblait contempler la honteuse sacrilège qui allait s'accomplir. De grosses larmes perlaient des yeux des vieillards et des pleures femmes qui assistaient bouleversés à l'exécution d'une loi qu'ils ne pouvaient comprendre.

Mais la manifestation continue : les gendarmes parviennent enfin à déblayer le saint lieu ; seuls le curé, le percepteur et deux fabriciens restent dans l'église, toutes portes closes.

Pendant les opérations, le bourdon se met en branle, toutes les cloches sonnent le glas de la liberté, de la propriété et de la justice.

Après l'inventaire, les paroissiens agenouillés devant le maître-autel drapé de noir, chantent trois fois le « Parce Domine » et l'invocation au Sacré-Cœur. Ils baisent les pieds du crucifix sanglant et se retirent, mornes et consternés.

Un témoin.

Rutali

M. le percepteur a pu procéder à l'inventaire des biens ecclésiastiques dans notre commune sans que l'ordre public fut aucunement troublé.

M. Peraldi a été secondé dans la délicate tâche qu'il a remplie avec la meilleure grâce du monde par M. le Maire et M. le Curé de la commune qui ont veillé à ce qu'il ne se produisît aucun incident.

Compte

de la Souscription publique pour le Monument à ériger sur la Place St-Nicolas à la mémoire des soldats Corses morts pour la Patrie

Solde Créancier au 31 décembre 1904		7.356 40	
Intérêts 1 an, 3 0/0		220 10	7.556 50
1905 14 Juillet. Esphase de Santi pour C. Lassere.		50 00	
Intérêts 180 jours, 3 0/0		00 65	50 65
1905 20 Déc. Espase de Dgne Tiarra (suscr. Ch. de Gomis).		200 00	
Intérêts 11 jours, 3 0/0		0 20	200 20
1905 22 Déc. Subvention du Conseil Général (4e annuité).		1.000 00	
Intérêts 9 jours, 3 0/0		0 75	1.000 75
Encaissé :			
12 c. obl. communales 80 1er mars 1905 à 6.507.		80 36	
12 c. » » 1er sept. 1905 à 6.507.		80 36	
10 c. » » 91 1er juin 1905 à 6.239.		62 39	
10 c. » » 1er déc. 1905 à 6.239.		62 39	
10 c. » foncières 95 1er avril 1905 à 5.359.		53 59	
10 c. » » 1er oct. 1905 à 5.359.		53 59	392 68
Solde Créancier au 31 Décembre 1905.			9.200 78

NOTA — En dehors de ces fonds disponibles le Comité possède trente-deux obligations à lots du Crédit Foncier, d'émissions diverses, et dont le prix d'achat s'est élevé à 14.970,75

Ensemble 24.171,53

Petite Gazette

Variations Atmosphériques du 25 mars

Thermomètre — 7 heures du matin + 6 8 à midi 10 0 à 6 heures du soir + 8 2
Maxima + 11 0 Minima 5 0
Baromètre — 7 heures du matin, 750 mm. à midi, 751 mm. 6 heures du soir, 752 mm.
Vent. — Dans le matinée, N. O. frais, Dans l'après-midi, S. O. id.
Etat du ciel, découvert
L'hygromètre, à 7 h. du matin : 0 mm

⁂

A l'arrivée des bateaux

En d'autres temps il nous fut donné de signaler l'absence complète à Bastia de voitures de place. Tout est à faire dans ce sens, et sans nul doute aussi, il y a pas mal à gagner. Cette grave lacune se fait surtout sentir le samedi soir à l'arrivée du rapide Nice-Bastia-Naples, de la Compagnie Méditerranéenne ; il est déplorable de voir touristes et voyageurs, toujours très nombreux sur cette ligne, faire à pied, dans la nuit, suivis des commissionnaires surchargés de bagages, le chemin reliant le port à l'hôtel de leur choix.

Notre appel, il faut l'espérer, sera entendu, et les loueurs de voitures n'auront garde de négliger une source de revenus des plus appréciables.

Au surplus le bon renom de Bastia ne pourra qu'y gagner.

⁂

Douanes

M. Tuccelin, commis des douanes à Dunkerque, est nommé commis attaché à l'inspection de Bastia.

⁂

Nécrologie

Un deuil douloureux vient d'atteindre soudainement M. Alfonsi, professeur au lycée Mignet, d'Aix. Son fils aîné, un vigoureux jeune homme de 21 ans à peine, est décédé subitement avant-hier à Nice où il résidait.

Nous prions M. Alfonsi de croire à la part bien vive que notre journal prend au malheur qui le frappe dans ses plus chères affections.

Nous adressons au père éploré ainsi qu'à sa famille l'expression de nos condoléances bien cordiales.

⁂

Tourin-Club

M. le président de la République a accueilli très gracieusement la démarche faite par le président du Touring Club, au nom du conseil d'administration, à l'effet d'obtenir son haut patronage.

M. Fallières a bien voulu ajouter qu'il appréciait hautement les nombreux et importants services rendus par le Touring-Club, et qu'il était heureux de lui donner ce témoignage de sa sympathie.

⁂

Mots de la fin

Crémont rencontre à la campagne un de ses amis, médecin, qui bâille à se décrocher la mâchoire ;

Ah ! ce que je m'ennuie, s'exclame le docteur. Je ne sais comment tuer le temps.

Et Crémont finement :

— Faites-lui une ordonnance.

⁂

Pharmacie Centrale

Produits chimiques et pharmaceutiques des premières maisons de Paris, livrés seulement après examen et garantis absolument purs. Spécialités françaises et étrangères. Analyses médicales et industrielles.

Emulsions d'huile de foie de morue aux hypophosphites. Eminemment reconstituantes ces émulsions, grâce à leur goût agréable, sont acceptées par les estomacs les plus délicats.

M. Luigi, pharmacien de 1re classe, place Saint-Nicolas, Bastia.

⁂

A vendre

Belle voiture d'occasion ; s'adresser à la Compagnie du Gaz.

⁂

Maladies des yeux

Docteur Abadie-Troff, Cours Grandval, 2, à Ajaccio.

Les malades qui entrent en traitement dans sa Clinique, sont placés sous la direction d'une dame française compétente.

DÉPOT CENTRAL

1, rue Neuve Saint-Jean, 1, Bastia

POMMES DE TERRE

EN GROS

pour semence et consommation

Early, Partans, etc , etc.

Aux, légumes, savons, cafés, etc.

Gros et détail

Vignes Américaines

Plants racinés 1er choix

Riparia X Rupestris 3,309 (garantis)
Riparia Gloire de Montpellier
Rupestris Monticola et Metallica
M. ETIENNE DE SUSINI, Boulevard du Palais, Bastia.

DERNIÈRE

Service télégraphique spé...

Le Comité DES INTÉRÊTS CORSES de Nice

Nice, 25 mars.

Le Comité des intérêts corses de Nice a adressé au Sous-Secrétaire d'Etat des postes et télégraphes, le télégramme suivant :

Comité réuni en assemblée générale insiste vivement que très prompte solution soit donnée homologation horaire services postaux corses tenant compte desiderata formulés par syndicats et chambres commerce.

Urgent pour poste, commerce et tourisme que services adjugés soient mis en vigueur. Regrette que date fixée 25 mars soit déjà passée.

Pour le Comité,
PIETRI.

ÉLECTIONS LÉGISLATIVES

Arrondissement d'Ajaccio

Paris, 25 mars.

M. Casanelli d'Istria, secrétaire général de la préfecture du Haut-Rhin, a adressé sa démission au ministre de l'intérieur.

M. Casanelli d'Istria est candidat aux élections législatives dans l'arrondissement d'Ajaccio.

Arrondissement de Corte

Paris, 25 mars.

Un autre fonctionnaire serait également candidat dans l'arrondissement de Corte pour combattre la candidature de M. Antoine Gavini.

NOUVELLES JUDICIAIRES

Révocation du Suppléant de la Justice de paix de Borgo

Paris, 25 mars.

M. Pancrazi, suppléant de la justice de paix de Borgo, vient d'être révoqué de ses fonctions, pour avoir adressé au Garde des sceaux sa démission, en termes inacceptables.

La démission de M. Pancrazi est basée sur des appréciations personnelles relatives à la loi de Séparation.

LA LOI DE SÉPARATION

L'INVENTAIRE DES BIENS D'ÉGLISE

Allocations aux Curés

Paris, 25 mars.

En exécution de l'article 11, paragraphe 5, de la loi de 9 décembre 1905, sur la Séparation des Eglises et de l'Etat, le ministre des Cultes et le ministre des Finances ont signé la concession de 384 allocations temporaires ecclésiastiques, dont 200 pour une durée de huit ans et 175 pour une durée de quatre ans.

Mort d'un manifestant blessé par un gendarme

Le Puy, 25 mars.

Les opérations de l'inventaire ont donné lieu, le 3 mars dernier, à Montregard, canton de Montfaucon, à des incidents très graves.

Le percepteur et les gendarmes qui s'étaient rendus de Montfaucon à Montregard, durent se réfugier dans la mairie, où la foule les assiégea. Leur situation était critique.

Les gendarmes assiégés essayèrent de sortir, la foule se rua sur eux, et ils firent usage de leurs armes.

Un manifestant, nommé André Regis, fut blessé de deux coups de revolver, tirés par les gendarmes.

Après d'atroces souffrances, le malheureux André Regis a succombé aujourd'hui, des suites de ses blessures ; il était marié et père de cinq enfants.

La Mutualité Commerciale à la Sorbonne

Paris, 25 mars.

Aujourd'hui, à deux heures, a eu lieu, à la Sorbonne, l'assemblée générale de la Mutualité commerciale, société de secours mutuels.

Cette cérémonie était présidée par M. Doumergue, ministre du commerce, représentant le gouvernement.

Plusieurs discours ont été prononcés. Celui du ministre a été très chaleureusement applaudi.

Avant de lever la séance, le président de la Société a offert une médaille d'honneur à M. Doumergue, ministre du commerce, et à M. Gavini, député de la Corse, membre d'honneur de la Société.

LA CATASTROPHE de Courrières

La lutte contre le feu

Lens, 25 mars.

La nuit dernière, les pompiers ont fait de sensibles progrès contre le feu, dans les mines de Courrières. Ils espèrent ne pas tarder à se rendre maîtres du feu.

Ils ont, en effet, conquis les galeries qui avaient été envahies par le feu.

Grâce à ce magnifique résultat, on pourra voir maintenant quelle importance a acquise le développement du feu dans les déblais situés au sommet du montage. Si cette importance est restreinte, on peut conserver l'espoir de l'éteindre et d'en être ainsi complètement débarrassé.

LA QUESTION MAROCAINE

LA CONFÉRENCE D'ALGÉSIRAS

La réunion de demain La police

Algésiras, 25 mars.

Après de longues hésitations, les délégués des puissances ont décidé de se réunir demain, afin de terminer, si c'est possible, la fameuse question de la police.

Les délégués autrichiens travaillent forme à mettre d'accord leurs nouvelles propositions avec l'opinion générale.

Evidemment, nous touchons au dénouement, mais quelques marchandages sont encore probables.

L'accord aboutirait sur les données suivantes :

Casablanca sera abandonnée à la police franco-espagnole. Comme les autres ports le rôle et les attributions de l'inspecteur seraient fortement accentués.

LES GRÈVES

Les garçons limonadiers et restaurateurs à Toulon

Toulon, 25 mars.

Les garçons limonadiers et restaurateurs se sont mis en grève ce matin.

En raison des scènes de désordre qui se sont produites sur divers points de la ville, le 11e d'infanterie a été consigné aujourd'hui.

La gendarmerie et la police entourent les établissements menacés par les grévistes qui veulent, à tout prix, empêcher les ouvriers de travailler.

La grève des Mineurs du Nord et du Pas-de-Calais

Le referendum

Lens, 25 mars.

Le congrès des délégués des mineurs des bassins du Nord et du Pas-de-Calais a été tenu ce matin à Lens.

L'ordre n'a pas été troublé.

Plusieurs orateurs ont pris la parole.

Après une séance de quatre heures environ, le congrès a décidé en principe la question du referendum, afin que les mineurs se prononcent pour l'acceptation ou le refus des offres des Compagnies.

A l'issue de la réunion les grévistes sont partis aux abords de tous les puits faire une démonstration calme. Il n'y a pas eu d'incident en ville.

La troupe est restée invisible ; la gendarmerie également, sauf une vingtaine de gendarmes qui sont de service tous les jours.

⁂

Le Congrès des délégués des mineurs a tenu une nouvelle réunion cette après-midi.

Après une vive et longue discussion le referendum a été voté.

Le referendum des mineurs aura lieu le 25 mars courant.

Fermeture d'usines

Paris, 25 mars.

La situation est très tendue dans tout le bassin houiller du Nord.

Les industriels sont consternés, car le chaubon commence à manquer.

Si les trains de houille, venant d'Allemagne, n'arrivent pas, les usines seront fermées ces deux jours.

Dans la Loire

Saint-Etienne, 25 mars.

Une vive agitation règne dans les centres miniers de la Loire, tant chez les mineurs appartenant à la Fédération régionale, qu'chez ceux du syndicat indépendant, dit syndicat rouge.

On s'attend à un mouvement grévisté dans quelques jours, après que les congressistes, réunis à Dorzeville, auront rejeté leurs circonscriptions, où ils doivent préparer les mineurs à la grève immédiate.

00157

...re.
En ...
...le à mettre ...
armées qui infest...

VARSOVIE

Vol de 7.000 roubles Un caissier blessé

Varsovie, 25 mars.

Une bande armée a fait irruption, la nuit dernière, dans les bureaux du caissier du chemin de fer de la Vistule.

Les bandits, après avoir tardé de coups de couteau le caissier, ont emporté une somme d'environ 7,000 roubles.

A LODZ

Grève d'ouvrières

34 ouvrières empoisonnées

Lods, 25 mars.

Les ouvrières d'une filature de Podianitz se sont mises en grève.

Trente-quatre ouvrières, ayant refusé de participer à cette grève, ont été empoisonnées par leurs camarades.

Une ouvrière est morte, dix sont en danger de mort et les autres sont sérieusement malades.

TIFLIS

Attaque d'une malle-poste

Un mort, un blessé. — 6.000 roubles volés.

Tiflis, 25 mars.

Une malle-poste a été attaquée dans les environs de la ville par des bandits.

Après une lutte terrible, un agent de police a été tué et le postillon gravement blessé.

Les bandits ont pris la fuite en emportant 6,000 roubles.

Grand entrepôt de Vins

CORSES, D'ALGÉRIE & D'ITALIE

ORESTE BIAGINI

5, Avenue Carnot, Bastia

GRAND PRIX
à l'Exposition Internationale de Bastia

VINS DE TABLE
D'ALGÉRIE : Rouge, 0,30 et 0,35 c. le litre. Blanc, 0,30 c. le litre.
DU PAYS : Rouge 0,30 et 0,35 c. le litre. Blanc à 0,40 c. le litre.
VIN A DESSERT
provenant des meilleurs crus
0,80 à 4 fr. la bouteille (verre à rendre)
VIN DE CHIANTI (Italie)
4 fr. 25 la fiasco de 2 litres 1/2 en fer
Vins mousseux 4 fr. 25.
Muscat de Frontignan à 4 fr.
Vermouth de Turin à 1 fr. 30.
Vin de Malaga à 1 fr. 20.
Vin Madère, Gouteux, 1 fr. 20.
Apéritif « La Paf » à 1 fr. 25.
Quinquina « Pompone », à 1 fr. 20.
HUILE D'OLIVE pure garantie
1 franc le litre.
LIVRAISONS A DOMICILE
Conditions spéciales pour le Gros
La Maison prête le matériel à titre gracieux
Dépositaire de la Société Hollandaise. — Planches de Pin laricio de toutes dimensions Lattes à plafonds et Liteaux pour tuiliers Chevrons, poutres et madriers.
Bois de toutes dimensions sur commande.
Scierie de bois de pin, blanche à fr. le m...
CHOCOLAT MENIER

...Je ...
...jets dont on ...
Mon passé d'ingé...
pendant 10 années, aux usines Cail de Paris ; de chef de section aux chemins de fer et canaux de l'Etat ; d'entrepreneur de travaux publics, m'enhardit d'assurer mes futurs clients d'une *sérieuse exécution* des travaux et d'*études raisonnées et pratiques* pour les avant-projets et renseignements divers dont ils auraient besoin. Je traiterais à forfait ou pour une surveillance à honoraires fixes par jour ou par mois.

Ayant d'excellentes références je me lierais à un bailleur de fonds qui aurait l'intention de faire bâtir.

A. AUGÉ,
Ingénieur-constructeur,
2, rue du Nouveau-Port, Bastia.

Demandez partout

« UN MORELLI »

Grand Vin Apéritif

Grand Prix à l'Exposition Internationale (Bastia 1905)

La plus Haute Récompense

AVIS AU PUBLIC

Mme Zita Morati née Alem, ex-successeur de feu Mme veuve Guiso, prévient sa nombreuse clientèle, qu'elle vient d'établir un nouveau laboratoire dans son magasin de vente, de sa spécialité de Gâteaux Corses, boulevard Paoli, 27.

Mme Zita Morati n'a point de succursale.

Envoi sur commande.

A VENDRE

Châtaignes sèches pour bestiaux Avoine et Fourrages.

S'adresser au concierge de l'Usine de Toga.

A vendre : Calèches, Victoria, Cabriolet et Charrettes ; prix avantageux.

S'adresser au concierge de Toga.

Pharmacie Teilliet

10, Bd du Palais, Bastia

Emulsion normale d'huile de foie de morue aux hypophosphites de soude et de chaux.

Le litre 2 fr 25, le 1/2 litre 1 fr. 25.

Hui es pures de Foie de morue.

Vin blanc d'Alicante

de PINETO

S'adresser à Mme Albert Gandin Bastia, ou à M. Villot à Pineto.

Prix avantageux

TRANSPORTS DIRECTS

entre Bastia
et les ports du Nord
Services bi-mensuels de vapeur de BASTIA pour
LONDRES, LIVERPOOL, NEWCASTEL
ANVERS, HAMBOURG
et les ports d'ESPAGNE

Pour dates des départs et tous les renseignements s'adresser à
M. ARTHUR C. SOUTHWELL,
Bastia.

Cordonnerie Modèle

(Ancienne Maison Grimaldi)

Eugène PERICCHI, successeur

33, Boulevard Paoli, 33

BASTIA

HIVER 1905 1906

Grand choix de chaussures pour Hommes, Dames et Enfants

Rayon spécial de chaussures de luxe

Grand assortiment de chaussures fourrées

Choix considérable de pantoufles

Prix défiant toute concurrence

M.^Eugène PERICCHI a l'honneur d'informer ses clients de l'intérieur et du Cap qu'il apportera tous ses soins aux commandes qui lui seront transmises.

N. B. — La maison se charge des réparations.

L'Art de Gagner de l'Argent à la Bourse

25 ans de succès, a valu à l'Auteur les félicitations des Financiers les plus distingués. — Envoi Gratis. — GAILLARD, 5, rue Feydeau Paris.

MAISON DE CONFIANCE

BIJOUTERIE MATTEI

20, Boulevard Paoli

La BIJOUTERIE MATTEI a l'honneur de prévenir sa nombreuse clientèle, qu'elle ne vend que des articles absolument garantis, or 18 karats et argent 1er titre. Tous les objets par elle mis en vente sont marqués au prix connus et ont déjà subi une réduction sur les prix de vente.

La Bijouterie MATTEI pourra livrer aux prix les plus réduits, des articles de joaillerie, bijouterie, orfèvrerie, montres, chaînes, parures, *alliances*, etc., etc., broches or et argent 1er titre

Sa devise est de vendre « bon et bon marché. »

Spécialité de stylets Vendetta-Corse. Réduction de 10 pour cent or garanti 18 karats.

MATÉRIAUX DE CONSTRUCTION

Chaux hydrauliques et Ciments, marques de Villeneuve et Lafarge du Teil. — Plâtres gris et blanc. Carreaux-Mosaïques en ciment. — Briques plates et rondes. — Carreaux. — Tomettes — Tuyaux en poterie et en grès.

FERS A PLANCHER I

Fers à barres: Plats, Ronds, Carrés, Fil de fer, Rances artificielles.

TUYAUX EN FONTE, EN GROS

Appareils Sanitaires

Charles CLEMENT & C^ie^

Entrepôts aux Magasins Généraux & Boulevard de Cardo, 1.

M^me^ MASSEL-WOOD

Chirurgien-dentiste

a l'honneur de prévenir sa nombreuse clientèle que son cabinet est ouvert tous les jours à **Ajaccio**, de 8 heures du matin à 4 heures du soir, **Cours Grandval**, en face Cardinali, photographe, et à **Bastia**, **1, rue de l'Opéra**, en face des magasins Orenga,

du 1er au 8 de chaque mois.

Installation à Gaz et Acétylène

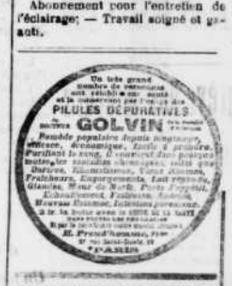
Jean Cini, ex ouvrier du Gaz

Place de l'Hôtel de Ville, 4, Bastia

Vente de becs, verres et manchons

Appareils sur commande

Abonnement pour l'entretien de l'éclairage; — Travail soigné et garanti.







Dépôts : Pharmacies Luigi à Bastia, Raffaelli à Corte, Padovani à l'Ile-Rousse, Sanguinetti à Calvi, Nicolai à Ajaccio.

ARTICLES SPÉCIAUX pour USAGE INTIME

Exhibition et Catalogue contre 0 fr. 50 — 1 fr. 25 pour échantillons sous bande. Discrétion, prompte exécution des Tarifs au dos. E. CHASTAN, 82, rue J.-J. Rousseau Paris

LE MONITEUR DE LA MODE

paraissant tous les Samedis

20 PAGES GRAND FORMAT

LE PLUS ANCIEN ET LE PLUS ANTIQUE DES JOURNAUX DE MODES

CONTIENT :

PLUS DE MODÈLES NOUVEAUX

PLUS DE TRAVAUX FACILES

PLUS DE LITTÉRATURE

PLUS DE RECETTES DE CUISINE

PLUS DE RENSEIGNEMENTS

QU'AUCUN AUTRE

6 MOIS : 4 francs — UN AN : 14 francs

ÉDITION D : contenant une Gravure coloriée et un Patron découpé dans les 9^e^, 8^e^ et 6^e^

6 MOIS : 5 fr. 50 — UN AN : 10 francs

ADM. BOURAYNE, Editeur, 5, r. de Châteaudun



Lisez tous les Jeudis le

Journal des Voyages

La plus attrayante des publications hebdomadaires.

ROMANS D'AVENTURES

par les auteurs les plus célèbres :

Louis Boussenard, Paul d'Ivoi, Henry Letarque, etc.

Récits d'Explorations et Nombreuses Variétés.

SUPERBES ILLUSTRATIONS

Abonnement de 1 an : 26 fr. Prix : 15 centimes le Numéro. En vente partout

LIBRAIRIE OLLAGNIER

L'ANCÊTRE

Drame lyrique en trois actes

Représenté pour la première fois le 24 février 1906, au théâtre de Monte-Carlo.

Poème de L. Augé de Lassus

Musique de C. SAINT-SAËNS

Partition pour chant et piano.

Prix : 20 francs ; franco port.



ENCRIERS



à fermeture automatique élastique

Système Colombani

Encriers classiques. — Encriers portatifs. — Encriers administratifs. — Encriers de fantaisie. — Encriers réclames.

ANCIEN CABINET PRAUER

PIERRE SABATÉ

Chirurgien-Dentiste du Lycée

SUCCESSEUR

DENTS & DENTIERS

(Systèmes perfectionnés)

OBTURATION

& EXTRACTION DES DENTS

sans douleur

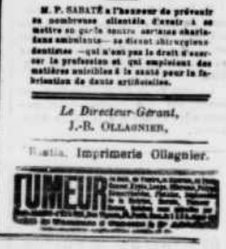
Bd Paoli, 18, au 1er

Maison Benedetti

M. P. SABATÉ a l'honneur de prévenir sa nombreuse clientèle d'avoir à se mettre en garde contre certains charlatans ambulants — se disant chirurgiens dentistes — qui n'ont pas le droit d'exercer la profession et qui emploient des matières nuisibles à la santé pour la fabrication de leurs artificielles.

Le Directeur-Gérant,
J.-B. OLLAGNIER.

Bastia. Imprimerie Ollagnier.



Aux tempéraments délicats offrez un

VIN DU CAP CORSE

à base de Quinquina

de la Maison L.-N. MATTEI, & C^ie^ — BASTIA (Corse)

Apéritif Tonique Fortifiant

Ce vin que nous offrons avec confiance aux Consommateurs diffère complètement de tous ceux connus à ce jour; d'un goût agréable au palais, il est à la fois tonique et apéritif.

Pris avant les repas, il excite l'appétit, pris après il active et facilité la digestion.

Demandez dans tous les bons Etablissements un Vin du Cap Mattei

XXXI^e^ ANNÉE — MARDI 27 MARS 1906 — N° 86

Le Petit Bastiais

5 CENTIMES — JOURNAL QUOTIDIEN — 5 CENTIMES

Rédaction & Administration : 6, Boulevard du Palais, Bastia

J.-B. OLLAGNIER, Directeur

Les annonces sont payables d'avance et reçues aux Bureaux du Journal.

Faits divers 1 fr. — Réclames (3^e^ page), 0.75 — Diverses, 0.50 — Judiciaires, 0.25

ABONNEMENT (*Payable d'avance*)

	un an	6 mois	3 mois
Corse	20 fr.	10 fr.	5 fr.
Autres Départ.	22 »	12 »	6 »

UNION POSTALE, ET AUTRES PAYS : le port en sus.

On ne répond pas des manuscrits déposés.

00158

BIBLIOTECA BASTIA MUNICIPALE

LE CALENDRIER

Fête d'Aujourd'hui : Saint Jean, ermite.
Soleil : (heure nationale)
Lever, 5 h. 25 m. — Coucher, 5 h. 51 m.
Premier quar., le 1. — Pleine Lune, le 8.
Fête de Demain : Saint Sixte III.

26 MARS

Une rapide Excursion en Corse par le chemin de fer

Mon Cher Directeur,

Vous m'avez demandé quelques impressions de voyage sur votre beau pays que je viens de parcourir en chemin de fer et à la hâte : je m'empresse d'accéder à votre désir.

Et d'abord, parlons un peu du chemin de fer. Il est à voie étroite et par conséquent des moins confortables. Les wagons y sont mesquins et resserrés : deux personnes en face l'une de l'autre, se touchent des genoux, ce qui peut avoir quelquefois son charme, mais ce qui ne laisse pas d'être plus souvent gênant. Les *premières* ne valent pas les *secondes* de nos confortables trains directs du continent, et les *secondes* sont bien au-dessous des *troisièmes* qu'on trouve en circulation dans les express « des pauvres. » De plus, les courbes étant très brusques et nombreuses, on est violemment secoué et on risque même d'embrasser malgré soi sa voisine, qui pourrait être laide ou farouche.

Quant à la noble Compagnie qui préside aux destinées des chemins de fer corses, elle est d'un sans-gêne inouï, et se soucie peu des voyageurs. Croiriez-vous que, de Corte à Vizzavona, où j'ai compté 25 tunnels, grands et petits, pas une lampe n'a été allumée ? A Vizzavona seulement on a daigné nous donner de la lumière pour le grand tunnel dont le passage dure 8 minutes. Des employés je n'ai pas à me plaindre : ils sont au contraire, aimables et complaisants.

C'est par l'un d'eux que j'ai appris ce que trop de gens ignorent encore dans le pays, à savoir que pour 30 francs en seconde et 40 fr. en première, on peut pendant quinze jours, parcourir toutes les lignes corses, s'arrêter où l'on veut et même prolonger trois fois de dix jours la durée de validité du billet « d'excursion », en payant chaque fois un supplément de 1. 0/0. Si je fais, en passant, cette petite réclame, ce n'est pas pour la Compagnie, croyez-le bien ; mais c'est pour le pays lui-même qui est merveilleux et pour les habitants susceptibles d'en profiter.

Cela dit, mon cher Directeur, comme nous disposons d'un temps limité, nous partons de la vieille cité bastiaise, sauf à y revenir, et nous gagnons directement Ile-Rousse et Calvi. Du paysage vu du coin de mon wagon, que vous dirai-je, qui n'ait été répété cent fois déjà ? Tous ces jolis villages si coquettement perchés sur des hauteurs, toutes ces montagnes d'une incroyable variété, les unes un peu nues et sauvages, les autres couronnées de pins, d'oliviers, ou seulement de maquis, à l'odeur pénétrante, présentent à l'œil un tableau éblouissant. Certes, la mer est belle et n'est jamais semblable à elle-même, surtout sous ce ciel éternellement bleu de la Méditerranée. Mais combien la montagne est plus belle encore, plus variée, plus grandiose ! On la foule et on la parcourt à son aise, on se pénètre des mille parfums de ses plantes et de ses arbres ; il semble qu'avec elle on escalade le ciel, tels autrefois les Titans ! Et c'est une débauche de montagnes qu'offre toute votre île, surtout dès qu'on a dépassé Ponte Leccia et qu'on peut apercevoir votre plus haut sommet, le Monte-Cinto (2.707 mètres) !

Après avoir côtoyé quelques hauteurs un peu dénudées, en quittant Ponte-Leccia, on arrive bientôt dans cette Balagne si réputée par sa fertilité et par les soins donnés à la culture ; je dirai, moi, trop réputée, car la plupart des forêts d'oliviers vues du chemin de fer ne sont pas cultivées, les arbres y poussent à l'état sauvage, et la qualité des fruits doit singulièrement s'en ressentir. Il y a bien par ci, par là, quelques exceptions, mais trop rares, hélas ! Tout à coup, dans le lointain, entre deux montagnes, on aperçoit la mer, et la ligne ferrée descend, descend toujours, montant à droite et à gauche, en dessus et en dessous, de ravissants villages, comme Belgodere ; puis on arrive à Ile-Rousse, jolie petite ville à la fois commerçante et bourgeoise, admirablement située. On comprend, en la voyant, que son fondateur, Paoli, ait pu dire : *Ho piantato le forche per impiccar Calvi.* Paoli, en effet, ne pardonnait pas à Calvi sa fidélité aux Génois et voulait lui donner une rivale. La plage d'Ile-Rousse est adorable, son sable est d'une incomparable finesse, et Bastia pourrait certes les lui envier. Il y a un charmant petit port, et par côté, en face de la ville, se dresse le groupe des îlots rouges à qui elle emprunte son nom. Sur le principal s'élève un phare d'où la vue s'étend à l'infini sur la mer et sur les montagnes.

Dans la soirée, nous gagnons Calvi, coquette petite ville dont la citadelle, ancien palais des gouverneurs génois, est placée sur un rocher à pic et est entourée de vieilles maisons curieusement disposées. La maison où, d'après la tradition, serait né Christophe Colomb, est en ruines, et nul ne songe à la relever. Toute la vie se porte dans la cité basse, autour du port qui paraît bien protégé. De l'autre côté de la gare est une promenade de pins, un peu agreste, qui longe la mer et devant laquelle se trouvent quelques cabines pour les bains. Un cirque de montagnes entoure Calvi du côté du port, mais ne le défend pas contre les vents du rivage et de la mer.

Nous repartons pour Corte. Cette fois nous sommes en plein centre de l'île et nous ne voyons plus le lac méditerranéen. En revanche, les montagnes se multiplient et se rapprochent, et dès que nous atteignons la gare, nous apercevons la haute cime du monte Rotondo couverte de neiges. Nous gagnons la ville dont le « Cours » est plein de vie et de mouvement, et dont la plupart des magasins, contrairement à ce qui se passe dans les villes corses, sont encore ouverts à neuf heures du soir. Est-ce à la lumière électrique dont jouit Corte, grâce au torrent capté dans la majestueuse vallée de la Restonica, que l'on doit attribuer la fermeture si tardive des magasins ? Je l'ignore, mais je n'en félicite pas moins les habitants et les commerçants. Faut-il qu'il y ait une ombre au tableau ? Une notable partie du Cours est littéralement empoisonnée par une odeur d'égoûts insupportable. Et un édile, à qui on adressait ce reproche, aurait répondu : « C'est le meilleur moyen de tuer les microbes ! » Après cela, tirons l'échelle. La haute ville, avec sa citadelle, est très curieuse et fort originale. De là on a une vue splendide sur la vallée et sur les montagnes. A l'une des extrémités du Cours, on a placé la statue en bronze de Paoli, et à l'autre bout, celle du général Arrighi de Casanova. Dans la basse ville est cette fameuse maison qui a l'inconvénient d'appartenir à une centaine de propriétaires, comme c'est malheureusement l'habitude en Corse, où chacun possède un étage et même un demi-étage de maison, les maisons étant souvent d'ailleurs de véritables casernes. Cela se comprend d'autant moins que le terrain est sans valeur et que chacun pourrait facilement avoir son chez soi ; mais il y a là une question d'économie.

De Corte à Ajaccio, le paysage devient grandiose, majestueux, idéal. A Vizzavona et à Boeognano, c'est de la féérie. Ces splendides forêts de pins ou de châtaigniers, que par malheur l'on commence à dévaster, ces montagnes qui vous enserrent et vous écrasent de toutes parts, ces torrents qui descendent avec fracas du haut des rochers, ces précipices que vous apercevez béants à vos pieds, tout vous donne le vertige : c'est de l'extase, c'est de la folie ! Par une succession de pentes savamment graduées, on descend sur Ajaccio la ville, la plus coquette de la Corse et la mieux abritée contre les vents violents qui, semblables au redoutable *libeccio*, gâtent un peu le pays. Quel golfe admirable que celui d'Ajaccio, et que les naïves s'y trouvent bien ! Quel que soit leur nombre, ils peuvent tous s'y loger, c'est immense. A côté du poste des gracieux et légers torpilleurs, on prolonge en ce moment dans la mer le quai qui prend racine à la gare du chemin de fer, et de l'autre côté s'étalent les bateaux marchands, les yaths de plaisance, les paquebots de la Compagnie Fraissinet et de sa rivale préférée, la Compagnie Méditerranéenne. Vie, mouvement, gaieté, tout semble réuni dans cette ville qui présente plutôt l'aspect d'une ville continentale, dont le climat est bien supérieur à celui de Nice, et qui, pour le charme et la tranquillité, peut rivaliser avec Cannes et Saint-Raphaël !

Les palmiers y croissent à merveille et sont autrement beaux que ceux de l'incomparable promenade des Anglais à Nice. Les rues sont coquettes et respirent l'aisance. Le cours Napoléon, jadis habité par la bourgeoisie, devient de plus en plus populaire, au moins jusqu'au théâtre. Mais en revanche, le cours Grandval et le boulevard des Etrangers, plus loin que la place du Diamant, avec leurs splendides hôtels et leurs villas qui ont plutôt l'air de châteaux, donnent au visiteur l'impression d'une grande et riche cité. Voulez vous des œuvres d'art ? Transportez-vous au musée Fesch et vous pourrez y passer quelques heures charmantes. Sans parler de la vue superbe dont vous jouirez des fenêtres du palais, vous contemplerez une collection de tableaux remarquables et qui, pour n'être pas tous des originaux, méritent à coup sûr de fixer quelques instants l'attention des connaisseurs. Préférez-vous faire au dehors quelques excursions ? Allez, en passant par la Chapelle des Grecs, jusqu'à la pointe de la Parata et aux îles Sanguinaires, et vous jouirez d'un coup d'œil insoupçonné, sur le golfe, la mer, les montagnes. Ou bien, prenez la place du Casone, regardez en passant la grotte faussement appelée grotte de Napoléon, et montez jusqu'à la fontaine du Salario. Vous aurez là une succession de panoramas extraordinaires et inoubliables. La ville entière, encadrée par le golfe et les montagnes, les anses et les promontoires de la côte orientale, ses croupes arrondies et l'imposante masse du Monte d'Oro qui se confond avec le ciel, vous apparaîtront à chaque détour de la route et vous arracheront des exclamations d'étonnement, de stupéfaction ! Ai-je besoin de dire qu'il existe bien d'autres promenades aussi enchanteresses ?

LOUIS V. BAX

(A suivre).

ÉLECTIONS LÉGISLATIVES

Arrondissement de Calvi

PROFESSION DE FOI DE M. ROSSI

Aregno, 25 mars 1906.

Mes chers compatriotes,

Candidat aux prochaines élections législatives, je viens solliciter vos libres suffrages. Mon programme est des plus simples ; comme la plupart d'entre vous, je suis un travailleur, un plébéien, et j'estime que celui qui brigue l'honneur de vous représenter doit avoir un but unique : assurer notre bien être. Ce n'est pas en votant des lois comme celle de la Séparation des Eglises et de l'Etat ou de l'impôt sur le revenu que nous pourrons arriver à ce résultat que tous nos représentants ont jusqu'ici considéré comme une véritable utopie. La question principale, est-ce qui fut longtemps l'objet de ma constante sollicitude et d'études très approfondies de ma part, est un projet de loi concernant tout spécialement nos populations rurales, que je me propose de présenter dès la rentrée de la nouvelle Chambre. Je veux parler d'une réforme complète des amendements en vigueur sur les bouilleurs de cru, sur la fabrication et la vente des alcools, sur la mévente des vins, etc.

Mon projet se résume en trois articles dont voici la teneur :

Article 1^er^. — Les droits de douanes sur les vins, cidres et poirés sont supprimés et remplacés par une prime accordée par l'Etat aux producteurs de ces boissons hygiéniques.

Art. 2. — La fabrication des alcools est autorisée en France et la vente en est encouragée par le Gouvernement qui renonce à leur monopole.

Art 3. — Toutes les boissons alcooliques sont déclarées hygiéniques en vertu de cette assertion scientifique absolument indiscutable : « L'Alcool est un aliment. »

Du haut de cette tribune française qui est la bouche ouverte de l'esprit humain, je vais demander encore, si vous me faites votre élu, le création d'un ordre sont loin d'en accorder aussi facilement les justes revendications que je vais soumettre à l'approbation de nos heureux élus du suffrage universel.

ROSSI PIERRE,
Propriétaire Viticulteur,
Ingénieur agronome.

MUSIQUE MILITAIRE

PLACE SAINT-NICOLAS

Programme du 27 mars, à 3 h.

Marche des Algériens,	Bosc.
Tolosa, ouvert,	Reynaud.
Morens, valse,	Lacôme.
Salambô, fant.,	Reyer.
Si tu voulais ! blnette,	Turine.

Le Chef de Musique, J. LAST.

LES OBSÈQUES de Monseigneur Ollivier *Evêque d'Ajaccio*

Une pluie fine mêlée de neige ne cessa de tomber hier durant toute la matinée. Le froid était intense et les rues à peu près impraticables, à cause de la boue qui les encombrait, particulièrement dans le quartier de la Tourrette, qu'il faut traverser pour se rendre à la Cathédrale. Les tramways stationnèrent, dans la mesure du possible ces inconvénients et apportèrent des flots de fidèles de toutes les paroisses, venus pour réciter une dernière prière sur le cercueil de Mgr Ollivier, évêque d'Ajaccio, et assister aux obsèques de cet illustre enfant de Marseille.

Le cercueil avait été transféré, le matin, sans cérémonie, de la traverse Saint-Roseille, où se trouvait le domicile du prélat défunt, à l'évêché. Lorsqu'il fut installé dans la chapelle ardente dressée dans la grande salle des pas perdus, les évêques présents à l'évêché vinrent s'agenouiller quelques instants devant le cercueil, et se rendirent dans le salon rouge du premier étage, en attendant l'heure de la levée du corps.

Peu à peu, le clergé paroissial de presque tout le diocèse, des religieux, des re-

ligieuses, arrivent et vont se grouper au bas de l'escalier intérieur. Bientôt le défilé doit être interrompu faute de place, mais presque aussitôt arrivent M. le vicaire général Castellan, accompagné de M. l'archiprêtre Darbon et procédant à la levée du corps.

Tandis qu'on psalmodie les prières liturgiques, le cortège se forme pour se diriger vers la cathédrale. A cause du mauvais temps, le parcours a été très simplifié et au lieu de se dérouler, comme d'habitude, par l'avenue Vandoyer, les quais, le boulevard des Dames et les rues avoisinant l'évêché, le cortège, auquel ne prirent part que les enfants de l'Etoile, les religieuses, les religieux et le clergé paroissial, se dirigea directement vers la cathédrale.

Sur le corbillard de la septième classe ont été déposés les ornements et les insignes épiscopaux. Un seul souvenir funéraire est accroché aux tentures, c'est une couronne d'immortelles voilées de crêpe, qui porte cette inscription : « Les anciens élèves du Lycée à leur ancien aumônier ».

Le deuil était conduit par M. le chanoine Febre, vicaire général de Mgr Andrieu, et M. l'abbé Remusat, curé de Saint-Jean-Baptiste, tous deux amis personnels de Mgr Olivier, et M. le chanoine Desnoit, son vicaire général, ainsi que M. l'abbé Ortolan, supérieur du grand séminaire d'Aix-en-Provence. La famille était représentée par le frère et les neveux du prélat défunt.

La foule, massée sur le terre-plein de la Cathédrale, se découvre respectueusement au passage du corbillard. Les sentiments de respectueuses sympathies se manifestaient lorsque les cinq prêtres de la province d'Aix qui n'ont pas encore pris part au cortège, s'avancent à travers la foule, vers la porte qui conduit à la sacristie.

Quand le cercueil pénètre dans la cathédrale, la foule est déjà considérable ; elle emplit complètement l'immense nef principale. La décoration de l'église est d'une grande simplicité. Pas de tentures sur les murs. Un cénotaphe monumental s'élève au milieu du transept ; il est surmonté d'un dais de velours noir qui supporte une mitre et drap d'argent. Le sarcophage qu'il abrite entre quatre colonnes torses est recouvert de velours, de l'étoile pastorale, de la crosse et d'une mitre en drap d'or. Tout autour des urnes funèbres mêlant leurs lueurs blafardes à la clarté vacillante des cierges de nombreux lampadaires.

Le Sanctuaire seulement est tendu de noir et un immense velum sur lequel se détache une simple croix drapée descend de la voûte jusque derrière le maître-autel.

Dans le chœur prennent place les représentants des congrégations religieuses, les membres du vénérable Chapitre, MM. les chanoines, MM. les curés de la ville et du diocèse, les abbés du Grand Séminaire. Le nombre des stalles est insuffisant, de nombreux ecclésiastiques descendent dans le transept et occupent des chaises disposées autour du cénotaphe.

A 10 heures, Mgr Andrieu fait son entrée dans le sanctuaire. Ses Grandeur est assistée de M. le vicaire général Castellan et de MM. les chanoines Siméone et Gabriel, comme diacre d'honneur, ainsi que de MM. les chanoines Caillol et Brieugne, comme diacre et sous-diacre. La chapelle de Monseigneur est tenue par les abbés du Grand Séminaire. M. le chanoine Pétrier, dirigeant lui-même l'ordre de la cérémonie.

Mgr Bonnefoy, métropolitain d'Aix, assiste au trône. Il se trouve en face du trône pontifical de Mgr Andrieu ; il est assisté de ses vicaires généraux : Van Gaver et Giraud. NN. SS. Berthet, évêque de Gap ; Chapon, évêque de Nice et Guillibert, évêque de Fréjus, ont pris place au milieu du chœur, assistés d'un vicaire général.

Les chants furent exécutés par la Scola du Grand et du Petit Séminaire, sous la direction de leur maître autorisé, M. l'abbé Chabot. C'est dire avec quelle ferveur de piété et quel sentiment religieux ils surent les nuances grégoriennes succédèrent aux admirables hauteur de l'inspiration palestrienne. Nous citerons : A l'Elévation, *Pie Jesu*, de l'abbé Grosso ; à la fin de la messe, *O bone Jesu*, de Palestrina ; après les absoutes *De Profundis*.

A l'issue de la messe de *Requiem*, NN. SS. les évêques assistants prirent la chape et la mitre blanche et vinrent avec le prêtre officiant, occuper les trônes disposés à la tête et aux quatre angles du cénotaphe.

Commença alors l'imposante cérémonie des cinq absoutes prescrites par la liturgie. Mgr l'archevêque d'Aix, comme métropolitain, donna la première ; puis Mgr Guillibert, évêque de Fréjus ; Mgr Chapon, évêque de Nice ; Mgr Berthet, évêque de Gap, et enfin, Mgr Andrieu, évêque de Marseille. Dans cette dernière cérémonie, NN. SS. les évêques étaient assistés du chanoine de la cathédrale, M. le chanoine Penon, ancien vicaire général de Mgr Gouthe-Soulard, et nommé à la cure de la Madeleine d'Aix, en remplacement de Mgr Guillibert, assistait Monseigneur l'évêque de Nice.

Les cinq absoutes ayant été données, le clergé se retira et la foule des fidèles s'écoula en silence et rapidement par toutes les portes grandes ouvertes. Le cercueil est resté exposé toute la journée au milieu de la nef. La garde d'honneur fut formée par des groupes de religieuses dont le prélat défunt fut le plus ardent défenseur au cours de la crise de persécution qu'elles viennent de traverser. L'inhumation aura lieu aujourd'hui probablement dans l'après-midi.

H. JEAN.

(Soleil du Midi).

Le Recensement de la Population
A BASTIA

Le recensement quinquennal de la population de notre ville, terminé à la date du 6 mars 1906, donne les résultats suivants :

Terranova,	9.023	habitants.
Terravecchia,	18.314	—
Total,	27.338	habitants.

Dans la Haute-Ville on compte 1 674 ménages et dans la Basse-Ville, 3.363.

Il existe dans la Basse-Ville, 499 maisons, et dans la Haute-Ville, 301.

Lors du dernier recensement (mars 1901), la population de Bastia était de 25 396 habitants, d'où une augmentation de 1.942 habitants.

Examen des Bourses d'enseignement secondaire

Nous rappelons que l'examen pour l'obtention de certificat d'aptitude aux bourses dans les lycées et collèges de garçons a été fixé au 29 mars courant.

Les candidats qui doivent concourir à Bastia sont invités à se présenter au lycée, jeudi 29 mars, à 7 heures et demie précises du matin (Entrée par la rue de la Miséricorde).

L'arrêté en date du 10 juin 1905 stipule que, à partir de l'année 1906, les candidats ne pourront, en ce qui regarde les compositions écrites de langues vivantes, se servir que *d'un lexique en langue étrangère sans traduction.*

Se munir de papier et de plumes.

BASTIA-THÉATRE

La deuxième représentation de « Rigoletto » a porté un démenti aux sévères remarques de quelques chroniqueurs bien difficiles. Ce fut un véritable succès pour les artistes de la troupe Simongiovanni.

Le ténor Gherardi a su se relever du discrédit où semblaient l'avoir jeté les deux précédentes représentations. Il a été chaleureusement applaudi au quatrième acte où il a su donner avec une force et une aisance parfaite la note accidentellement ratée jeudi soir.

M. Scifoni a, comme précédemment, soulevé de frénétiques applaudissements. C'est un artiste de talent et, en outre, très consciencieux.

Que dirai-je de la gracieuse et sympathique Mlle Pasini ? Sa voix a charmé toute la salle samedi soir. Cette artiste, très jeune encore — 19 ans à peine — promet beaucoup ; on me disait l'autre soir qu'elle était destinée à un bel avenir... Je souhaite que la prophétie se réalise !

Je ne m'attarderai pas à adresser des éloges à M. Vilani ; d'autres l'ont fait — et peut-être mieux — avant moi. Tout le monde s'accorde d'ailleurs à voir en lui un artiste supérieur. Nous souhaitons de le voir dans les prochaines soirées, plus longtemps en scène que dans « Rigoletto ».

Les spectateurs les plus exigeants sont très contents de l'applaudir et... les spectateurs exigeants sont nombreux à Bastia. Que cette catégorie de gens toujours mécontents songe toutefois que pour une troupe non subventionnée, la troupe Simongiovanni est des plus satisfaisante.

J.

NOTA. — On s'est plaint de l'apathie et de l'inertie de certains agents chargés de la surveillance aux abords et à l'intérieur du théâtre. Tous les soirs, en effet, de nombreux partisans du spectacle « à l'œil » stationnent aux alentours des portes. Ils sont devenus d'une impudence et d'une arrogance insupportables... Les agents de police devraient mettre un terme à cela ; sinon nous allons assister quelque soir à une prise d'assaut de la salle de spectacle.

Ce que disent les Journaux

La République Française

Sur les Conseils de guerre :

Le Bloc a maintenu provisoirement les conseils de guerre, mais il a supprimé les conseils de révision, comme cela il y en aura pour tous les goûts. L'organisation de la justice militaire allemande méritait d'être étudiée de près et si la Chambre avait voulu s'atteler à la discussion et au vote d'un projet sérieux, elle eût obtenu l'approbation de tout le pays et de toute l'armée. Mais supprimer après un discours haineux d'un ancien officier, M. Messimy, les conseils de révision, c'est tout simplement se livrer à une manifestation qui manquait au moins d'opportunité et plus encore de convenances.

Le Soleil

A propos de la condamnation des manifestants de Versailles :

Votre condamnation prouve simplement que momentanément vous êtes les plus forts. Parce que votre loi me frappe, pensez-vous donc que je la respecte ? Je la subis et la méprise davantage, voilà tout. Prendre et emprisonner, c'est un système à la portée des plus sots, il suffit d'avoir un gendarme pour le pratiquer. Le gendarme, voilà le dernier mot de la libre raison. Il ne valait vraiment pas la peine d'avoir proclamé les droits de l'homme.

Le Gaulois

A propos des incidents des inventaires ayant entraîné mort d'homme.

M. juge de paix de Bancarat ayant tiré trois coups de revolver sur des manifestants qui criaient : « Vive la Liberté ! » en passant devant sa maison, le parquet poursuit les manifestants.

Il ne peut invoquer à sa décharge le cas de légitime défense, car il n'était ni menacé, ni même entouré. Tel n'était pas le cas de l'abbé Chaulet et Lacour à Saint-Nicolas du Port. C'est en défendant leur vie que l'un des deux abbés a tiré le coup de revolver qui a blessé mortellement Schoumaker.

Les abbés sont en prison, tandis que le parquet refuse d'ouvrir une enquête sur l'attentat dont le juge de paix se serait rendu coupable. Mais il est une autre victime des inventaires qui laisse le parquet indifférent.

L'autorité judiciaire connaît le meurtrier, l'opinion publique le désigne, il ne sera pas inquiété. L'assassinat d'un catholique n'est pas considéré comme un crime par l'autorité judiciaire.

La Libre Parole

Sur les résultats de la Révolution :

Ce n'est plus aujourd'hui une vérité à démontrer que si les nobles ont été les victimes de la Révolution, les ouvriers en ont été les dupes. « Ceux qui ont fait la Révolution ont labouré la mer ! » s'écriait vers l'an 1800 un Jacobin désenchanté. Comme cette parole reste vraie, appliquée aux travailleurs de nos jours, qui ont cru et qui croient encore qu'en accordant leurs suffrages aux socialistes du Bloc ils ont préparé pour eux-mêmes ou pour leurs descendants une moisson de réformes démocratiques.

TheâtreMunicipal

Direction Simongiovanni-Seta

Ce soir première représentation de

TROUVÈRE

Opéra en 4 actes de Verdi

Pour la location s'adresser à M. Poggi, coiffeur.

DISTINCTIONS HONORIFIQUES

Les récompenses honorifiques ci-après ont été accordées pour services rendus à la Mutualité aux personnes dont les noms suivent :

Médaille de bronze

M. Giuliconi Joseph, membre de la commission administrative de l'Association de prévoyance de secours mutuels des médecins du département d'Oran.

M. Zonnettoni Stephanopoli Charles, directeur d'école à Philippeville.

M. Franchi Lucien, vice-président de la société de secours mutuels « La Famille, » à Souk-Ahras.

Mention honorable

MM.

Albertini Auguste, trésorier de la société la Mutuelle de Maison Carrée.

Casanatta Sébastien, Valentini Augustin, Liberati Augustin, Bérenti Dan-Joseph, Sasini Paul François, Grisoni Toussaint, membres de la Société la Corse d'Alger.

Patrimonio François, président de la société Les Enfants de la Corse, à Oran.

Mme Vico Hortense, vice-présidente de la société de secours mutuels des élèves et anciens élèves de l'école Sédiman, à Oran.

Lanfranchi Simon, instituteur adjoint à Constantine.

Mme Quilici Félicité, institutrice à Aïn-Becda.

Petite Gazette

Variations Atmosphériques du 26 mars

Thermomètre — 7 heures du matin : 7 8 à midi + 8·7 à 6 heures du soir + 10 5 Maxima + 10·7 Minima 3 7

Baromètre — 7 heures du matin, 755 mm. à midi, 753 mm. 6 heures du soir, 750 mm.

Vent. — Dans la matinée, S. E. modéré Dans l'après-midi, E. fort.

Etat du ciel, pluvieux.

Pluviomètre, à 7 h. du matin : 0 mm

⁂

La rue de l'Opéra

Jone et propreté à loisir depuis vingt-quatre heures, la rue de l'Opéra est rendue à la circulation jusqu'à la rue Miot.

Rien ne faisait prévoir une solution aussi rapide d'un état de choses des plus regrettables ; les malheureux habitants de cette rue étaient, véritables parias, voués au rhume et aux pires aventures ; par temps de pluie ils pataugeaient en plein marécage et souvent ils n'arrivaient à destination que trempés jusqu'aux os et crottés jusqu'au genou ; un éclairage un peu mieux compris à présent, et la rue de l'Opéra deviendra ce qu'elle doit être en réalité, une des artères les plus agréables, sinon la mieux fréquentée de notre ville.

⁂

Décès

On nous annonce de Langres le décès de M. le capitaine d'infanterie en retraite, F. X. Clavaldini, chevalier de la légion d'honneur, décédé dans cette ville, à l'âge de 60 ans.

Engagé volontaire en 1867, il fut promu sous-lieutenant en 1872 ; il était depuis plusieurs années capitaine-trésorier au 21e d'infanterie, lorsqu'il fut admis à faire valoir ses droits à la retraite.

⁂

Chirurgien-Dentiste

M. Bestiani, ancienne des Hôpitaux civils et du Lycée de Marseille, 58, rue Saint-Ferréol, prévient sa clientèle bastiaise que son opérateur, M. Louis Garibaldi, dentiste adjoint des Hôpitaux, recevra au Grand Hôtel Lingénieur du 10 au 30 avril exclusivement.

⁂

Au Port

Vap. « Idéria, » cap. Lelièvre, de Nice, 30 passagers, div.

— Vap. « Numidia, » cap. Mattei, de Marseille, 30 passagers, div.

— Vap. « Rakan, » cap. Bailler, de Marseille, 38 passagers, div.

— Vap. « Patton, » cap. Terras, de Livourne, 21 passagers, div.

— Vap. « Tavignano, » cap. Catoni, de Livourne, 4 passagers, div.

⁂

Le Miroir des Modes

Voici l'entrée de la belle saison. Quelle dame n'aura pas besoin de jolies toilettes, de conseils sur les dernières modes de Paris ? Dans le *Miroir des Modes* de Mars l'on trouvera un choix exquis de robes et de vêtements d'une simplicité et d'une élégance hors ligne. Les genres empire et corselet, tant en vogue, sont bien représentés, les petits paletots et boléros de demi-saison sont vraiment charmants. Pour les jeunes filles et les enfants de tout âge, des modèles ravissants et de bon goût existent à profusion. Nous donnons en outre un joli article sur la lingerie brodée et la manière détaillée de confectionner une jupe, et encore faut-il ajouter notre partie littéraire, toujours fort appréciée.

Deux patrons gratuits, une jupe plissée pour dames et un coquet petit tablier pour fillettes complètent ce si intéressant numéro.

Prix : 1 franc, 27, Avenue de l'Opéra, Paris.

⁂

Bois

Un désire acheter de fortes quantités de bois d'aulne (aune).

S'adresser à M. A. Padovani, agence maritime, Bastia.

ÉTAT-CIVIL

MARIAGES

Gindi Joseph-Marie garçon de café, de Bastia, et Gorsanelli Louise-Adelaïde, ménagère, de Paonllo nel Friguano (Italie).

NAISSANCES

Stillatti Lucie-Marie-Hyacinthe. — Degliesposti Antonia-Annonciade-Marie. — Gandolfi Joseph.

DÉCÈS

Giabiconi Marie-Elisabeth-Alexandrine, veuve, 59 ans, d'Alger.

Bijouterie-Horlogerie
DANESI fils
Boulevard Paoli, 16, Bastia

M. Danesi fils, ancien élève des fabriques d'horlogerie de Besançon, a l'honneur de prévenir sa nombreuse clientèle qu'il se charge de toutes sortes de réparations de montres et pendules, à des prix défiant toute concurrence.

M. Danesi, faisant lui-même toutes ces réparations, est à même de livrer un travail très soigné et garanti.

MAISON **ROGIALLI**
Tailleur
Place Saint-Nicolas, Bastia (Corse)
Saison Printemps-Eté

Grand assortiment de draps pour **Complets Hommes**, provenant des plus importantes maisons de Paris et de Londres.

Complets fantaisie sur mesure, coupe irréprochable, doublés soie.

Complets cheviotte bleue et noire, peignet Roubaix, confection soignée, de 35 à 100 francs.

Pantalons drap, haute nouveauté, de 12 à 30 francs.

Gilets fantaisie, dernière mode, de 12 à 20 francs.

Assortiment considérable de **cravates, bretelles, pochettes, faux-cols**, etc.

N. B. — Avant de s'habiller, on est prié de visiter les magasins Rogialli.

SPÉCIFIQUE DEUTSCHLE
tuant instantanément les punaises

Insectoïde sans odeur, inaltérable et inoffensif, pouvant être confié sans danger à des enfants.

PRIX : 0,30 et 0,60 le flacon.

Dépôt à Bastia rue du Nouveau-Port, N° 2 au 1er étage.

FIÉVREUX
Guérissez-vous avec le
DIANOSE

Dans toutes les colonies, ce produit est employé avec le plus grand succès.

Le traitement produit non seulement la guérison, mais empêche, en outre, le retour des accès de fièvre.

Aucun vertige, aucun bourdonnement d'oreilles, aucune atteinte à l'estomac ne sont à craindre.

Que ceux qui souffrent des fièvres paludéennes emploient la Dianose. Ils seront étonnés par la rapidité de leur guérison !

Paris, A. Bras, Phm., 32, rue de Beaune. — Bastia, Pierre Livrelli, Phm., Pl. St-Nicolas. Prix du flacon : 5 francs.

DERNIÈRES NOUVELLES

00159

Service télégraphique spécial du *Petit Bastiais*

BOURSE DE PARIS

	24 mars	26 mars
Rente 3 0/0	99 25	99.30
	99 65	99 80
	ex coupon.	

Conseil d'Arrondissement

Election de Vezzani

Corte, 26 mars.

Les électeurs du canton de Vezzani étaient appelés hier à élire leur représentant au conseil d'arrondissement, en remplacement de M. Battesti, dont l'élection avait été annulée par le Conseil d'Etat.

M. Battesti, qui se représentait, a été réélu par 407 voix contre 404 à M. Vincensini.

Postes et Télégraphes

Paris, 26 mars.

Un établissement de facteur-receveur des postes de l'Etat sera ouvert à Aghione, le 1er avril prochain.

Nouvelles Militaires

PROMOTIONS ET MUTATIONS

Etat-major général

Paris, 26 mars.

Par décret du Président de la République, rendu sur la proposition du Ministre de la Guerre, ont été promus ou nommés dans la 1re section du cadre de l'état-major général de l'armée, savoir :

1o au grade de général de division

M. le général de brigade Pelecier, adjoint au commandant supérieur de la défense des places du groupe de Belfort,

M. le général Soyer, commandant la 24e brigade d'infanterie.

2o au grade de général de brigade

MM. les Colonels :

Mounet, commandant le 14e rég. d'artillerie ;

Magon de la Giclais, commandant le 7e cuirassiers ;

d'Etchandy, breveté hors cadre, chef d'état major du 5e corps d'armée ;

Toussaint, commandant le 67e rég. d'infanterie ;

de Corbières de Castelnau, breveté, commandant le 37e rég. d'infanterie ;

Rousset, breveté, commandant le 153e rég. d'infanterie ;

Francfort, breveté, commandant le 39e rég. d'artillerie ;

Lovillain, commandant le 7e dragons ;

Roques, hors cadre, commandant le génie à Madagascar ;

Clerc, commandant le 24e rég. d'infanterie ;

Bidile, breveté, commandant le 30e rég. d'infanterie ;

Faurie, breveté, commandant le 70e rég. d'infanterie ;

Gonichy, chef de la section technique du génie.

Infanterie

M. le lieutenant-colonel Carré, breveté hors cadre, sous-chef d'état-major du 10e corps d'armée, à Rennes, est promu au grade de colonel et affecté au 163e rég. d'infanterie, en remplacement du colonel Estrabon, admis sur sa demande à faire valoir ses droits à la pension de retraite.

⁂

M. Biagambiglia, lieutenant au 75e rég. d'infanterie, passe au 163e rég. de même arme.

Intendance

M. Cazalens, sous-intendant militaire de 1re classe, à Toulouse, est promu au grade d'intendant militaire, à la 15e région.

Artillerie

M. le lieutenant-colonel de Philip, breveté, directeur d'artillerie à Bastia, est promu au grade de colonel, et maintenu à son poste.

⁂

M. le capitaine Streich, attaché à la direction d'artillerie de Bastia, passe au 40e rég. d'artillerie, pour y occuper les fonctions de capitaine d'habillement.

— M. Domptail, capitaine d'habillement du 40e rég. d'artillerie, est affecté à la direction d'artillerie de Bastia.

— M. Berghes-Dupuy, lieutenant au 9e rég. d'artillerie, passe au 13e bataillon d'artillerie à pied, à Ajaccio.

— M. de Maistre, lieutenant au 13e bataillon d'artillerie à pied, à Ajaccio, passe au 18e bataillon de même arme, à Brest.

Corps de santé

M. Savornin, médecin aide-major de 1re classe au 163e rég. d'infanterie, est promu au grade de médecin-major de 2e classe, et est maintenu à son poste.

Vétérinaire

M. Barlan, vétérinaire en 2e au 38e rég. d'artillerie, à Bastia, est nommé au grade de vétérinaire en 1er, et affecté au 6e rég. de chasseurs d'Afrique, à Mascara.

Cadre de réserve

M. le général Mounier, commandant la 24e division d'infanterie, est placé, à dater du 25 mars, dans la 2e section (réserve) du cadre de l'état-major général de l'armée.

LA LOI DE SEPARATION
L'INVENTAIRE DES BIENS D'ÉGLISE

Condamnations correctionnelles

Paris, 26 mars.

Le tribunal correctionnel de la Seine a condamné pour résistance à la loi de Séparation, le curé de l'église de Notre Dame du Gros-Caillou, à huit jours de prison avec application de la loi de sursis.

Le curé de Notre Dame de Plaisance, également poursuivi pour avoir résisté aux opérations d'inventaire, a été condamné, à 25 francs d'amende avec sursis.

Les instructions du Pape AUX NOUVEAUX ÉVÊQUES

Paris, 26 mars.

La « Libre Parole » se croit en mesure d'affirmer que les évêques récemment nommés feront connaître à leurs collègues les intentions du Pape au sujet de la loi de Séparation.

Ce journal ajoute que les instructions données par Pie X aux nouveaux évêques sont plus fermes, plus nettes, plus énergiques que celles formulées dans son encyclique relative à la Séparation.

Dans la Haute-Loire

Le Puy, 26 mars.

Des tentatives d'inventaires ont recommencé avec le concours des troupes, mais elles sont restées sans résultats, car les habitants sont plus décidés que jamais à s'opposer par la force aux opérations d'inventaires.

Dans la Loire

Saint-Etienne, 26 mars.

Les résultats sont les mêmes que dans la Haute Loire.

A Saint-Bonnet-le-Froid, les habitants ayant déclaré qu'ils avaient juré de défendre leur église jusqu'à la mort, le receveur de l'enregistrement, qui était accompagné d'un commissaire spécial, de plusieurs brigades de gendarmerie à pied et à cheval et de deux compagnies du 80e, jugea à propos de rebrousser chemin pour la deuxième fois.

Dans la Charente-Inférieure

Angoulême, 26 mars.

L'agent du fisc a tenté pour la troisième fois d'inventorier les biens de l'église de la commune de Chay, mais il lui a été impossible d'accomplir sa mission. L'église est transformée en une véritable forteresse depuis le jour où le premier essai d'inventaire a été infructueusement tenté.

UN APPEL DE LA « Patrie Française » *aux Electeurs*

Paris, 26 mars.

La ligue de la « Patrie Française » adresse aux électeurs de tous les arrondissements de France, à l'occasion des prochaines élections législatives, un appel vibrant leur recommandant de s'unir contre les candidats qui veulent la destruction de la Patrie.

Dans cet Appel il est dit entre autres choses ceci :

« Une seule question suffira à dégager leurs manœuvres :

» Etes-vous prêt à combattre la franc-maçonnerie ? Etes-vous décidé à n'accepter aucune compromission avec les internationalistes ?

» Tout candidat qui refusera de se prononcer catégoriquement à ce sujet devra être écarté sans hésitation. »

Tirages financiers

Ville de Paris 1899

Paris, 26 mars.

L'obligation portant le n° 314 221 est sortie remboursable à 100.000 francs.

L'obligation portant le n° 185.214 est remboursable à 10.000 francs.

L'obligation portant le n° 275.506 gagne également 10.000 francs.

La grève des Mineurs du Nord et du Pas-de-Calais

La reprise partielle du travail. — Quelques incidents se sont produits.

Lens, 26 mars.

Le nombre des descentes dans la mine a augmenté ce matin.

Le travail est au complet dans la concession de Lens.

Près de deux mille ouvriers travaillent dans les concessions de Béthune et de la Clarence.

Le chômage persiste à Ostricourt, Bourges, Drocourt et dans les compagnies de Marles, Courrières, Ferray et Carvin.

Pendant la nuit de dimanche des incidents peu importants, provoqués par la reprise partielle du travail, se sont produits dans le bassin houiller du Pas-de-Calais.

De nombreux groupes de grévistes ont manifesté. Ils ont été dispersés par le service d'ordre.

Dans plusieurs concessions, la grève semble toucher à sa fin ; la lassitude qu'on constate depuis quelques jours chez les mineurs en grève devient plus grande.

La reprise du travail, constatée aujourd'hui sur plusieurs points, s'accentuera encore demain.

LA QUESTION MAROCAINE
LA CONFÉRENCE D'ALGÉSIRAS
Séance plénière
Déclaration sensationnelle *de M. de Radowitz*

Algésiras, 26 mars.

La conférence, faisant droit à la démarche accomplie vendredi matin, auprès des délégués par sir A. Michelson et M. Révoil, s'est réunie ce matin en séance plénière.

Elle a examiné la question de la police.

Les cinq premiers chapitres relatifs à l'inspection de la police, ont été adoptés après une discussion assez longue.

Au sujet du contrôle de la police M. de Radowitz, plénipotentiaire allemand, a fait la déclaration suivante :

Si le contrôle de la police par le corps diplomatique de Tanger, demandé par l'Allemagne, n'était pas adopté, je me verrais obligé de ne plus prendre part aux travaux de la Conférence.

Cette menace du délégué allemand a vivement impressionné les membres de la conférence.

La discussion sur le contrôle de la police a été ainsi interrompue.

Une nouvelle réunion aura lieu demain matin.

Une conciliation sera't encore possible

Algésiras, 26 mars.

La déclaration sensationnelle, faite par M. de Radowitz au cours de la réunion plénière de ce matin, a soulevé de nombreux commentaires.

L'opinion des milieux de la Conférence est que l'Allemagne en démarquant son jeu et en imposant comme une condition *sine qua non* le contrôle de la police par le corps diplomatique de Tanger, a pris une attitude de provocation et rendu l'entente extrêmement difficile.

Les plus optimistes croient, cependant, qu'une conciliation serait encore possible malgré la déclaration de M. de Radowitz.

EN ITALIE
Double suicide à Rome

Le caissier de l'église Saint Louis des Français et sa femme, sont trouvés morts dans leur lit.

Rome, 26 mars.

Ce matin, M. Arnaud, fils de l'ancien chancelier de l'ambassade de France au Vatican, qui remplissait les fonctions de caissier des biens de l'église Saint-Louis des Français, et Madame Arnaud, sa femme, ont été trouvés morts dans leur lit.

Les deux cadavres portaient des blessures à la tête, produites par des projectiles de revolver.

Des premières constatations il semble résulter que M. Arnaud, après avoir fait feu sur sa femme, s'est lui-même donné la mort en se tirant un coup de revolver à la tête.

Une lettre écrite par M. Arnaud annonce ce double suicide.

Ce triste événement a produit dans tout le quartier et au sein de la colonie française une grande émotion.

M. Arnaud et sa dame jouissaient de l'estime générale et on ne peut s'expliquer les causes qui les ont poussés à cet acte de désespoir.

M. FALLIÈRES
A L'EXPOSITION COLONIALE
de Marseille

Paris, 26 mars.

Une délégation, comprenant M. Chanot, maire de Marseille ; M. Desbief, président de la Chambre de Commerce ; M. Estier, président du Conseil général, les sénateurs et les députés des Bouches-du-Rhône, a été reçue ce soir à 5 heures, à l'Elysée, par le président de la République.

Cette délégation a invité M. Fallières à inaugurer l'exposition coloniale de Marseille, dont l'ouverture a été fixée au 16 avril prochain.

Le président de la République a accepté l'invitation, sans fixer la date exacte de son voyage à Marseille.

LA
CATASTROPHE
de Courrières

La lutte contre le feu

Lens, 26 mars.

La lutte contre l'incendie continue.

Aucun progrès appréciable n'a été fait et l'on se trouve toujours arrêtés par de grandes difficultés.

Le feu est attaqué des deux côtés à la fois et l'on espère grâce au zèle des ingénieurs et au courage admirable des pompiers et des sauveteurs, arriver à un résultat.

EN AUTRICHE
L'état de santé de l'Empereur

Vienne, 26 mars.

Le Nonce apostolique de Vienne a télégraphié au Pape que la santé de l'empereur François Joseph était désespérée.

Le télégramme adressé à Pie X ajoute qu'il n'y a aucune crainte pour le moment, mais que l'âge avancé du souverain inspire des inquiétudes à son entourage.

Demandez partout
« UN MORELLI »
Grand Vin Apéritif
Grand Prix à l'Exposition Internationale (Bastia 1905)
La plus Haute Récompense

Scierie Mécanique
ET
Tonnellerie
Minelli près Bastia

Spécialité de caisses d'emballages de tous modèles.

Fabrication et vente de fûts de toutes contenances en châtaignier sauvage Corse, hêtre et chêne.

Echalas pieux de vigne.

Sciure de pin à 1 franc le sac.

Bois de chauffage 4 fr. 50 les 250 kilos.

N. B. — Pour tous renseignements s'adresser à M. Antoine Emmanuel, industriel, seul propriétaire-Directeur.

A VENDRE

Chaloupes abîmées pour besiaux Avaine et Fourrages.

S'adresser au concierge de l'Usine de Toga.

A vendre : Calèches, Victoria, Cabriolet et Charrettes ; prix avantageux.

S'adresser au concierge de Toga.

LA FORTUNE A LA PORTÉE DE TOUS

Une nouvelle conception de la Banque Générale de Crédit permet la réalisation de ce rêve

PAIEMENT EN 24 MOIS DE TOUTES VALEURS MOBILIÈRES

Quelques exemples !

Villes de Paris 4 0,0 1875, payables en 24 mois, 24 fr. 65 par mois, 1.480.000 fr. de lots par an.
Obl. Commun. 2 6 0,0 1879, payables en 20 mois, 29 f. 50 par mois, 1.560.000 f. de lots par an.
Obl. Foncières 3 0,0 1883, payables en 20 mois, 27 fr. 15 par mois, 1.200.000 fr. de lots par an.
Bons Panama, payables en 24 mois, 6 fr. par mois, 3.360.000 fr. de lots par an.
Lots Turcs, payables en 24 mois, 7 fr. 10 par mois, 3.704.000 fr. de lots par an.

Pour tous autres renseignements, écrire à *M. A. Tumin, Directeur Banque Générale de Crédit*, 16, rue Vivienne, Paris. (2e).

HOTEL D'EUROPE

ADÉLAÏ DE COLOMBANI

Bastia — 8 et 8 bis, rue de l'Opéra — Bastia

Cet Hôtel se recommande par sa belle situation, au centre de la ville, à proximité des principaux établissements.

Il possède, en outre, un superbe jardin éclairé à l'acétylène, où les clients peuvent prendre leur repas pendant l'été.

Banquets — Noces — Festins

Pension à des prix modérés

On peut se procurer dans la maison Louis-Napoléon Mattei à Bastia, des Trois-six première qualité. Double rectification pour le remontage des vins. On y trouve également toutes sortes de liqueurs, sirops, vins fins français et étrangers, Cognacs et Rhums des meilleures marques etc., etc.

Manufacture de Tabacs, Cigares, et Cigarettes. — Entrepôt de tabacs en feuilles.

GRAND ASSORTIMENT POUR BUREAUX DE TABAC

Etude de Me H. Millie

Avoué près le Tribunal Civil de Calvi

A VENDRE sur saisie

Il sera procédé le premier mai prochain (1906), à une heure de l'après-midi, en l'audience des criées du tribunal civil de première instance de Calvi, séant au Palais de justice de la dite ville, au plus offrant et dernier enchérisseur, à la vente des navire et barques de pêche, savoir :

1. bateau à vapeur « Anais » avec ses apparaux et dépendances ;

2. « Le Fabien » et « La Marguerite, » barques de pêche, ancrés et amarrés dans le port de Calvi, avec leurs accessoires désignés dans le cahier des charges, clauses et conditions auxquelles sera consentie la vente, lequel cahier des charges est déposé au greffe du tribunal civil de Calvi ;

La saisie a été faite au nom du sieur Grossiord, manufacturier, domicilié et demeurant à Saint Maurice (Seine), ayant Me H. Millie pour avoué, contre la société des pêcheries de la Corse, représentée par le sieur Leca Pierre, son directeur gérant, domicilié et demeurant à Marseille, rue de la République, 34.

La saisie a été faite pour une somme capital de neuf cent vingt francs quatre-vingt-dix centimes, avec intérêts de droit, dont la condamnation a été prononcée contre le sieur Pierre Leca, ès-qualité, au profit du sieur Grossiord sus-nommé, par jugement de défaut rendu par le tribunal de commerce de Marseille, en date du 21 juillet 1905, enregistré, confirmé, sur opposition par nouveau jugement rendu à la date du 29 septembre suivant, le dit jugement devenu définitif.

Le sieur Grossiord a élu domicile à Marseille en l'étude de Me Henri André, huissier près le tribunal civil de cette ville, demeurant rue du Bausset numéro 2, et à Calvi, en l'étude de Me H. Millie, avoué près le tribunal civil.

Les enchères seront reçues sur les mises à prix suivantes :

Pour « L'Anais, » quatre mille francs, ci . . 4.000 fr.

Pour « La Marguerite » cent fr., ci . . . . . 100 fr.

Pour « Le Fabien » cinquante francs, ci . . . 50 fr.

Les enchères seront reçues aux jour et heure ci-dessus indiqués au Palais de Justice de Calvi, dans la salle des criées au dit tribunal. L'adjudication sera prononcée séance tenante.

Fait et rédigé par moi avoué poursuivant soussigné, à Calvi, le 16 mars 1906.

H. MILLIE, *avoué.*

Dûment enregistré.

Imprimerie Ollagnier

Mme MASSEL-WOOD

Chirurgien-dentiste

a l'honneur de prévenir sa nombreuse clientèle que son cabinet est ouvert tous les jours à **Ajaccio**, de 8 heures du matin à 4 heures du soir, **Cours Grandval**, en face Cardinali, photographe, et à **Bastia, 1, rue de l'Opéra**, en face des magasins Orenga,

du 1er au 8 de chaque mois.

Installation à Gaz et Acétylène

Jean Cini, ex ouvrier du Gaz

Place de l'Hôtel de Ville, 4, Bastia

Vente de becs, verres et manchons

Appareils sur commande

Abonnement pour l'entretien de l'éclairage — Travail soigné et garanti.

TOUTES DERNIÈRES SÉRIES

FAITES FORTUNE Peut-être | FAITES ŒUVRE DE PRÉVOYANCE Sûrement

6.000.000 de francs de LOTS en SEIZE tirages par an

5 Janvier — 1er et 25 Février — 5 Mars — 1er et 25 Avril — 25 Mai — 1er et 25 Juin — 5 Juillet — 1er et 25 Août — 5 Septembre — 5 Octobre — 25 Novembre — 5 Décembre

TIRAGE DU 1er AVRIL 1906

Loterie de la Presse

1 Gros Lot	1,000,000 fr.
1 Lot	200,000
1 Lot de	100,000
100 Lots de 1.000	100,000

TIRAGE DU 5 AVRIL 1906

Obligations Ville de Paris 1894-1896

1 Gros Lot	100,000 fr.
1 Lot de	20,000
2 Lots de 10.000	20,000

La Mutuelle Populaire de France

ASSOCIATION EN PARTICIPATION — 15 ANS

Envoie par Retour du Courrier : 12 NUMÉROS pour 5 FRANCS

1. 10 Nos part. série Loterie de la Presse — 2. 2 Nos part. série Ville de Paris Emprunt 1894-1896

Liste officielle et complète de tous les nos gagnants et de tous les tirages financiers. S'abonner ! 1 fr. par an

Pour recevoir les 12 numéros franco domicile il suffit d'envoyer un mandat-poste ou Bon de Poste de 5 fr.

M. le Directeur-Gérant de la Mutuelle Populaire de France

43, rue du Faubourg Montmartre, PARIS (9e Arrondissement)

ON ACHÈTE LES ORDRES CONTRE REMBOURSEMENT

TUMEUR

L'Art de Gagner de l'Argent à la Bourse

25 ans de succès, a valu à l'Auteur les félicitations des Financiers les plus distingués. — Envoi Gratis. — GAILLARD, 5, rue Feydeau Paris.

OUTILS pour AMATEURS et INDUSTRIE — LE MEILLE

Demandez et offrez dans tous les Cafés l'AMARO MATTEI, apéritif supérieur.

Pour l'AMARO MATTEI plus de réclame; Messieurs, demandez-le aux Dames.

Cordonnerie Modèle

(Ancienne Maison Grimaldi)

Eugène PERICCHI, successeur

33, Boulevard Paoli, 33

BASTIA

HIVER 1905-1906

Grand choix de chaussures pour Hommes, Dames et Enfants

Rayon spécial de chaussures de luxe

Grand assortiment de chaussures fourrées

Choix considérable de pantoufles

Prix défiant toute concurrence

Mme Veuve PERICCHI a l'honneur d'informer ses clients de l'intérieur et de Cap qu'il apportera tous ses soins aux commandes qui lui seront transmises.

N. B. — La maison se charge des réparations.

ANCIEN CABINET PRADÈRE

PIERRE SABATÉ

Chirurgien-Dentiste du Lycée

SUCCESSEUR

DENTS & DENTIERS (Systèmes perfectionnés)

OBTURATION & EXTRACTION DES DENTS sans douleur

Bd Paoli, 18, au 1er Maison Benedetti

M. P. SABATÉ a l'honneur de prévenir sa nombreuse clientèle, d'avoir à sa gauche entre cuisine chambre à coucher — ne disant chirurgiens-dentistes —qui n'ont pas le droit d'exercer la profession et qui emploient des matières nuisibles à la santé pour la fabrication de dents artificielles.

Le Directeur-Gérant,

J.-B. OLLAGNIER,

Bastia, Imprimerie Ollagnier.

LIBRAIRIE OLLAGNIER

L'ANCÊTRE

Drame lyrique en trois actes

Représenté pour la première fois le 24 février 1906, au théâtre de Monte-Carlo,

Poème de L. Augé de Lassus

Musique de C. SAINT-SAËNS

Partition pour chant et piano.

Prix : 20 francs ; franc port.

MATÉRIAUX DE CONSTRUCTION

Chaux hydrauliques et Ciments, marques de Villeneuve et Lafarge du Teil. — Plâtres gris et blanc. Carreaux-Mosaïques en ciment. — Briques plates et rondes. — Carreaux. — Tomettes — Tuyaux en poterie et en grès.

FERS A PLANCHER

Fers à barres. Plats, Ronds, Carrés, Fil de fer, Ronces artificielles.

TUYAUX EN FONTE, EN GROS

Appareils Sanitaires

Charles CLEMENT & Cie

Entrepôts aux Magasins Généraux & Boulevard de Gaulle, 1.

Aux tempéraments délicats offrez un

VIN DU CAP CORSE

à base de Quinquina

de la Maison L.-N. MATTEI, & Cie — BASTIA (Corse)

Apéritif Tonique Fortifiant

Ce vin que nous offrons avec confiance aux Consommateurs diffère complètement de tous ceux connus à ce jour; d'un goût agréable au palais, il est à la fois tonique et apéritif.

Pris avant les repas, il excite l'appétit, pris après il active et facilite la digestion.

Demandez dans tous les bons Etablissements un Vin du Cap Mattei

XXXIe ANNÉE — MERCREDI 28 MARS 1906 — No 87

Le Petit Bastiais

5 CENTIMES — JOURNAL QUOTIDIEN — 5 CENTIMES

Rédaction & Administration, Boulevard du Petit-Bastia

J.-B. OLLAGNIER, Directeur

Les annonces sont payables d'avance et reçues aux Bureaux du Journal

Faits divers, 1 fr. — Réclames (3e page), 0,75 — Divers, 0,30 — Judiciaires, 0,25

ABONNEMENT (*Payable d'avance*)

Union Postale, et autres Pays : le port en sus.

On ne répond pas des manuscrits déposés.

LE CALENDRIER

Fête d'Aujourd'hui : Saint Sixte III.

Soleil : (heure nationale)

Lever [illegible] — Coucher [illegible]

Premier quar., le [illegible] — Pleine Lune, le 8.

Fête de Demain : Saint Second

27 MARS

Les Curiosités de la Semaine

La Bénédiction à l'orge du jour à cause de Glatigny. On dansa une vente d'autographes, une lettre curieuse de Mercier a été chaudement disputée, l'autre semaine ; l'auteur des « Scènes de la Vie de Bohême » reçoit une somme fantastique à ses yeux, de trois cent cinquante francs...

« Idée de ma jubilation quand cette foodroyante nouvelle m'est arrivée. J'en ai frissonné de délente ta cravate à ton mes souliers. J'ai couru tout d'un trait toucher mes traites chez Rotschild. De là chez le libraire, de là chez le tailleur, de là au restaurant, de là au théâtre, de là au café, de là chez moi où je me suis plongé dans des draps neufs et dans une atmosphère de fumée parfumée, et où j'ai rêvé que j'étais empereur au Maroc, et que j'avais sa Banque de France... »

Malgré cette joie, la vie le combla d'amertumes et, quand il mourut, ses dernières paroles furent : « Pas de musique pas de bruit, — pas de Bohême ! »

Reliques de Napoléon :

On a vendu ces jours-ci à Londres, dans les salles de vente de Christies, le fauteuil favori de Napoléon, à Sainte-Hélène. Les enchères ont monté à la somme de quinze cents francs. Les objets ayant appartenu à l'empereur sont toujours très recherchés par les étrangers. Un lord a payé récemment 188 francs une simple urnchée à Napoléon, et sir H. Barnett a acquis pour 12.500 francs les deux plumes ayant servi en 1801 à signer le traité d'Amiens.

L'industrie de la dentelle.

Sait-on que c'est Louis XIV qui créa en France la branche la plus importante des arts de la femme. Cette industrie, par une [illegible] ration du mois d'août 1665, portait établissement dans diverses villes, de manufactures de points de fil appelées « Points de France », et fabriquées « tant à l'aiguille qu'au coussin, de la façon et manière des points qui se font à Venise, Gênes, Raguse et autres pays étrangers. »

Le roi fit venir de Venise un grand nombre d'ouvrières habiles, qu'on distribua dans les ateliers élevés au Quesnoy, à Arras, à Reims, à Sedan, à Loudun, à Alençon, etc.

Pour encourager cette nouvelle industrie féminine, Louis XIV rendit, le 12 octobre 1665, un arrêté « portant défense d'en acheter ni de trafiquer les ouvrières employées dans les manufactures, en leur travail, et de en vendre ni débiter aucun ouvrages de points étrangers, à peine de confiscation des ouvrages et de trois mille livres d'amende. »

Centenaire du Calendrier romain :

Le 1er janvier dernier, il y a eu cent ans que le calendrier romain fut officiellement rétabli en France.

On sait qu'il avait été remplacé, à l'avènement de la République, par un calendrier purement civil, qui resta en vigueur pendant douze ans, deux mois et vingt-sept jours.

D'après ce calendrier, l'année commençait le 22 septembre — jour de la proclamation de la République — et se trouvait divisée en douze mois de trente jours chacun.

Naturellement, les noms des saints avaient été supprimés et les mois portaient des appellations bizarres, tirées de la température ou de la récolte de l'époque.

Napoléon 1er, qui ne pouvait souffrir ce calendrier ridicule, s'empressa de le faire abolir par le Sénat. Une commission fut nommée dont Laplace était le rapporteur. Et le 9 septembre 1805, le Sénat vota la suppression du calendrier national sans qu'une voix osât prendre sa défense.

Le calendrier romain fut donc rétabli le 1er janvier 1806, date qui correspondait au 11 nivose de l'an XIV. Cet an XIV n'avait eu qu'une durée de cent jours.

Un duc sous caraïbe.

Elle n'est pas banale l'histoire du duc Paul Frédéric de Mecklembourg qui vient d'être mis sous curatelle. Le duc est le second fils du grand-duc Frédéric François II, donc l'oncle du grand-duc Frédéric-François IV, actuellement régnant.

Dès son jeune âge, le prince préféra beaucoup de soucis au grand-duc son père. Doué d'un tempérament gai et sans soucis, il était désarmé à la cour rigoriste de Schwerin, et la vieille résidence ne voyait de drôles que lorsque le jeune homme revenait tard d'un « banquet d'amour, » célébré au casino [illegible]

XI[illegible] de la parade

C'est ainsi qu'une nuit, il lui prit fantaisie de rassembler tous les veilleurs de nuit de Schwerin, de les disposer en colonne d'attaque et de les conduire à l'assaut du château grand-ducal. Le poste militaire n'opposa qu'une faible résistance à ces anciens militaires, armés de piques et de hallebardes, et se laissa enfermer, sous clef, dans les caves du château. Quand, au matin, le grand-duc quitta ses appartements, il ne fut pas peu surpris de voir ses gardiens militaires remplacés par d'inoffensifs veilleurs de nuit. Le prince fut mis aux arrêts de rigueur, et le poste du château reçut comme chef un officier, avec des instructions formelles pour éviter le retour d'incidents aussi ridicules.

La cour en montra, en général, peu satisfaite des exploits qu'imagina le jeune duc pour apporter un peu de distraction dans la monotone résidence de Schwerin.

Curieuse découverte :

On vient de découvrir à Puyra (Aude), dans des conditions fort curieuses, une habitation très ancienne.

En retirant un bref d'un trou dans lequel il était tombé pendant un labour, on remarqua que l'excavation avait été travaillée de main d'homme. On continua les fouilles et l'on découvrit quatre pièces taillées dans le roc, plafonnées en ogive, ayant trois mètres sur deux. Chaque pièce est reliée aux autres par un étroit couloir. On accède dans la première par un escalier à ciel ouvert. Deux des appartements ont la voûte percée d'un orifice étroit, les deux autres pouvant donner passage à un homme.

On a trouvé, dans cette antique demeure, un vase de grès de pierres brisées et taillées, et une arme de fer rouillée qui s'est émiettée dès qu'on l'a touchée.

Il est difficile de définir l'époque où cette habitation a été construite.

PIPELET.

A qui répondre ?

La Chambre de commerce de Bastia est en instance depuis deux ans pour obtenir la mise en adjudication des travaux de Lois magasins devant servir de docks sur les quais du Nouveau Port.

Depuis que ce projet est à l'étude, une solution aurait été déjà intervenue, mais ne serait-ce pas parce que M. Fraissinet demande lui aussi à construire des hangars dans le périmètre réservé à la Chambre de commerce que satisfaction ne serait pas donnée ?

Poser la question, c'est parfois la résoudre.

Le Monument DE LA PLACE SAINT-NICOLAS

Au Directeur du *Petit Bastiais*.

Le compte de la souscription en faveur du monument des Corses a attiré l'attention des lecteurs du *Petit Bastiais* sur un projet qui date du 19e siècle, et dont l'exécution, à bref délai, est réclamée par l'opinion publique. Sans vouloir étudier les causes de ce retard, que examiner les obstacles qui ont arrêté la marche du comité, nous avons l'intention de lui faciliter sa tâche, et c'est dans ce but que nous vous demandons l'hospitalité de vos colonnes.

La situation au 1er janvier 1906 fixe le montant de la souscription à la somme de 24.175 francs, mais elle est plus apparente que réelle.

Nous avons le droit, en effet, de faire état d'une somme de 14.000 francs provenant : 1° de l'annuité du Conseil général pour l'année 1905 ; 2° de 12.000 francs dûs par la Ville de Bastia pour sa souscription.

Les ressources du comité s'élèvent donc, en réalité, à la somme assez coquette de 38.000 francs.

La disponibilité immédiate de ces 14.000 francs ne nous paraît pas absolument nécessaire, il suffit que la certitude de ce versement soit affirmée par des garanties indiscutables. Prenons-nous avec 38.000 francs atteindre le but que nous poursuivons ? La question est complexe et demande un examen approfondi que notre compétence nous interdit.

Le comité seul a le droit de résoudre le problème en s'adressant à des artistes compétents pour dégager l'inconnue.

L'ouverture d'un concours pour le choix du sculpteur chargé de l'exécution de la maquette primée permettrait, d'examiner, en connaissance de cause, si un nouvel effort serait nécessaire. Ce concours doit être forcément organisé, tôt ou tard, pour l'exécution du projet et attendre considération n'empêche d'y procéder aujourd'hui.

Il est une autre raison à l'appui du moyen que nous préconisons. Si nous voulons obtenir de l'Etat la faveur d'une subvention — et cette subvention nous a été promise — nous devons soumettre à M. le ministre des Beaux-Arts le nom de l'artiste choisi, le modèle du projet adopté, et l'indication de la somme recueillie par la souscription.

Ces renseignements sont demandés pour lui permettre de fixer la quotité de la subvention à allouer.

Nous pensons avoir établi la nécessité immédiate d'un concours, nous applaudirons de grand cœur le comité dans sa marche en avant, et nous n'abandonnerons jamais la mission que nous nous sommes imposée.

Agréez, etc.

S. V.

Ce que disent les Journaux

Le Figaro

A propos du banquet offert par la Ville des vacances à M. Combes :

« En dépit de tous les discours qui s'échangeront ce soir de ces bouches sonores, et malgré toutes les médailles qu'on attachera sur l'habit noir du général André et de M. Pelletan, M. Combes, il ne faut

58e FEUILLETON DU PETIT-BASTIAIS

Le Conducteur d'Omnibus

PAR

ALFRED SIRVEN & A. SIÉGEL

DEUXIÈME PARTIE

LES AMOUREUX

Il se retira avec ses camarades.

Au moment où Suzanne s'apprêtait à [illegible] pour aller rejoindre sa famille, elle entra pour dire qu'un monsieur désirait la voir avec [illegible] le domestique entra pour dire que ce

pas qu'on l'oublie, a été répudié par la Chambre, comme il sera demain rejeté par le pays, parce qu'il a été le ministre de la haine, de la provocation, de la persécution, de l'arbitraire, et de la délation. Et nous ne parlons pas de la politique extérieure qu'un ministre malhabile avait rendue tellement périlleuse, qu'il a fallu dix mois à M. Rouvier pour la rectifier. En résumé, voici l'encrier de M. Combes : Au dehors, la guerre étrangère, ou peu s'en faut. Au dedans, la guerre civile à peu de chose près. Si cette politique mérite une récompense, comme le juge paraît le ministère actuel, ce n'est pas une médaille qu'il faut offrir à M. Combes, ce n'est pas un discours ministériel, qu'il faut lui servir, c'est le pouvoir qu'il faut lui rendre.

Le Gaulois

En explorant soigneusement l'horizon, on entrevoit distinctement trois faillites, trois « glorieuses » faillites qui marqueront les trois dernières étapes et seront comme l'apogée du système : la faillite de la loi militaire, la faillite de l'anticléricalisme, et finalement la faillite financière de la République.

Il est à peu près certain que la prochaine législature se verra contrainte de renoncer à la loi de deux ans. La loi Briand n'aura pas meilleure fortune, la résistance des catholiques en a déjà fait justice, et si le Souverain-Pontife se refuse à l'accepter, le gouvernement devra s'acheminer vers Canossa. Il est d'autre part hors de doute que le prochain budget comportera un déficit de 285 millions.

BASTIA-THÉATRE

Décidément les Bastiais n'ont pas une très grande sympathie pour l'opéra-bouffe. Dimanche soir on donnait « Don Pasquale, » et la salle présentait de nombreux et larges vides. D'ailleurs, les trois quarts de ceux qui étaient au spectacle en sortirent légèrement désappointés. La pièce, déjà courte par elle-même, avait été considérablement abrégée ; c'est ainsi que l'introduction, les chœurs avec quelques passages et même quelques scènes avaient été supprimés.

Les divers rôles de la pièce furent pourtant interprétés assez honnêtement. M. Talamanca fut un Don Pasquale irréprochable, un Don Pasquale qui jeta par son rire, ses gestes et ses vives saillies, comme un souffle de gaieté folle dans la salle... M. Ferrari fut passable mais serait sans doute mieux dans un rôle plus sérieux. Il ne possède certainement pas l'aisance et la duplicité de talent de Mlle Pasini qui sait le plus gracieusement du monde, passer du sévère au plaisant et garder la grâce, la force et le charme de sa voix dans le joyeux « Don Pasquale » comme dans le sombre « Rigoletto ».

M. Vita est un ténor très léger, trop léger même ; il possède pourtant une voix très agréable. Dimanche soir c'est avec infiniment de grâce qu'il chanta en compagnie de Mlle Pasini, le duo : « Tornami a dir che m'ami... » et, au 3e acte, sa romance : « Com'è gentil la notte a mezzo april ! » semble vraiment sortir des profondeurs mystérieuses d'un jardin par une nuit vague et berceuse.

Que M. Vita s'en tienne à l'opérette et à l'opera-bouffe et, avec une légère amélioration de son jeu de scène, il pourra plaire.

J.

Les Services Maritimes Postaux DE LA CORSE

CHAMBRE DE COMMERCE DE BASTIA

Séance du 14 mars 1906

M. le Président soumet à la Chambre de Commerce le projet de l'horaire et la Compagnie Fraissinet pour le nouveau service maritime postal.

La Chambre après avoir examiné chacun des articles de cet horaire, a décidé de solliciter les *modifications ci-après* qui donneraient satisfaction aux desiderata de la Chambre et de l'opinion publique.

Ligne de Marseille à Calvi ou Ile Rousse par quinzaine (10 nœuds)

L'escale de Toulon est portée dans le projet d'horaire : arrivée à Toulon à 1 heure 45, départ, 6 heures du soir.

Il convient de réduire la durée de cette escale en fixant le départ de Toulon à 3 heures 50 au lieu de 6 heures.

Cela permettrait d'arriver à Calvi ou Ile-Rousse avant 4 heures du matin et assez à temps pour que le courrier et les voyageurs puissent prendre le train de 5 heures qui les conduirait à Ajaccio et à Bastia.

Ligne de Marseille à Bastia (14 nœuds)

L'arrivée à Bastia est fixée à 2 heures 55 du matin. Cette heure est trop matinale à tous les points de vue, soit pour le service postal, soit pour la commodité des voyageurs.

Il conviendrait de fixer le départ de Marseille à 2 heures du soir, ce qui fixerait l'arrivée à Bastia à 5 heures du matin et assez à temps pour que le courrier et les voyageurs puissent prendre le train qui part à 6 heures 40 pour Ajaccio et Calvi.

Ligne de Nice à Ajaccio (10 nœuds)

Le projet de l'horaire fixe le départ de Nice au dimanche à midi et l'arrivée à Calvi ou Ile-Rousse à 6 heures du soir.

Le courrier et les voyageurs devraient séjourner la nuit dans le port d'arrivée pour prendre le train du lendemain matin à 5 heures.

Il conviendrait de fixer le départ de Nice à 6 heures du matin, de manière à arriver à Calvi ou Ile Rousse à temps pour prendre le train du soir qui part à 2 heures.

Cette ligne étant la plus courte entre le continent et la Corse, et la plus rapide, semble destinée plus particulièrement aux voyageurs touristes qui sont de plus en plus attirés vers notre île ; avec l'horaire proposé par la Cie Fraissinet, s'ils devaient passer la nuit à Calvi ou Ile-Rousse, il arriverait souvent qu'ils ne trouveraient pas à se loger dans les hôtels actuellement existants.

La modification demandée par notre Chambre de commerce permettrait à ces voyageurs d'arriver au point terminus de leur voyage, Ajaccio ou Bastia, de leur départ de Nice.

Ligne de Nice à Ajaccio (10 nœuds)

Le départ de Nice est porté dans l'horaire à 6 heures du soir et l'arrivée à Ajaccio à 6 heures 23 du matin.

Il conviendrait de fixer le départ de Nice à 5 heures du soir parce que l'arrivée à Ajaccio s'effectuerait à 5 heures 23 du matin, de manière que le courrier et les voyageurs pourraient prendre le train de 6 heures 40 pour Bastia et Calvi.

Ligne de Nice à Bastia (10 nœuds 50)

Le départ de Bastia est fixé à midi et l'arrivée à Nice s'effectuerait à 11 heures 43 du soir, c'est-à-dire près de minuit.

Cette heure paraît mal choisie, parce que le port de Nice est mal éclairé et d'un accès difficile et parce que à cette heure le service des voitures et des tramways ne fonctionne plus. Si l'on fixait le départ de Bastia à 9 heures du matin, l'arrivée à Nice s'effectuerait de 8 à 9 heures du soir, c'est-à-dire à une heure beaucoup plus convenable pour tous.

La Chambre a constaté que dans le projet d'horaire les départs de Nice-Calvi (rapide) — de Nice à Bastia — de Nice à Ajaccio en trois journées consécutives (samedi, dimanche et lundi) laissent tout le reste de la semaine desservi par le courrier du jeudi soir à 10 nœuds seulement.

Il conviendrait que les départs de Nice pour la Corse soient rationnellement espacés dans le cours de la semaine.

La Chambre décide qu'un extrait de la présente délibération sera adressé à M. le Sous-Secrétaire d'Etat aux postes et télégraphes.

SERVICES MARITIMES POSTAUX DE LA CORSE

PROJETS D'ITINÉRAIRES

STATIONS	ARRIVÉES	DÉPARTS	STATIONS	ARRIVÉES	DÉPARTS
Ligne de Marseille à Ajaccio 1e (14 nœuds)					
Marseille		vendredi 4 h. s.	Ajaccio		*lundi 4 heures s.*
Ajaccio	samedi 4 h. 43 m.		Marseille	mardi 4 h. 43 m.	
Ligne de Marseille à Ajaccio 2e (10 nœuds 50)					
Marseille		mardi midi.	Ajaccio		vendredi 3 h. s.
Ajaccio	mercr. 4 h. 57 m.		Marseille	samedi 7 h. 57 m	
Ligne de Marseille à Calvi (par quinzaine 10 nœuds 50)					
Marseille		samedi 10 h. m.	Calvi		jeudi 6 heures s.
Toulon	samedi 1 h. 43 s.	samedi 6 h. s.	Toulon	vendr. 6 h. 6 m.	vendredi 9 h. m.
Calvi	dimanc. 6 h. 6 m.		Marseille	vendr. 12 h. 43 s.	
Ligne de Marseille à Ile-Rousse par quinzaine (10 nœuds 50)					
Marseille		samedi 10 h. m.	Ile-Rousse		jeudi 6 heures s.
Toulon	samedi 1 h. 43 s.	samedi 6 h. s.	Toulon	vendr. 6 h. 46 m	vendredi 9 h. m.
Ile Rousse	dimanc. 6 h. 46 m.		Marseille	vendr. 12 h. 43 s.	
Ligne de Marseille à Bastia 1e (14 nœuds)					
Marseille		mercredi midi.	Bastia		jeudi 3 heures s.
Bastia	jeudi 2 h. 56 m.		Marseille	vendr. 5 h. 56 m.	
Ligne de Marseille à Bastia 2e (10 nœuds 50)					
Marseille		dimanche midi	Bastia		dimanche midi
Bastia	lundi 7 h. 55 m		Marseille	lundi 7 h. 55 m.	
Ligne de Nice à Calvi (par quinzaine, 14 nœuds)					
Nice		dimanche midi	Calvi		samedi 11 soir.
Calvi	dimanc. 6 h. 47 s.		Nice	dimanc. 5 h. 47 m.	
Ligne de Nice à l'Ile-Rousse (par quinzaine, 14 nœuds)					
Nice		dimanche midi	Parcours : Calvi		samedi 3 h. soir
Parcours : Ile-Rousse	6 h. 56 s.	dimanc. 9 h. 1/2 s.	suppl. : Ile-Rousse	samedi 9 h. soir	samedi 11 h. soir
suppl. : Calvi	9 h. 1/2 s.		Nice	lundi. 5 h. 56 m.	
Prolongement de Calvi à Ajaccio (9 nœuds)					
Calvi		dimanche 11 h. s.	Ajaccio		samedi midi
Ajaccio	lundi 5 h. 27 m.		Calvi	samedi 6 h. 27 s.	
Ligne de Nice à Calvi (par quinzaine 10 nœuds)					
Nice		jeudi 9 heures m.	Parcours : Ile-Rousse		mardi 7 h. 30 s.
Parcours : Calvi	jeudi 6 h. 31 s.	jeudi 8 heures s.	suppl. : Calvi	mardi 8 h. 30 s.	mardi 10 h. soir.
suppl. : Ile-Rousse	jeudi 9 heures s.		Nice	mercr. 7 h. 30 m.	
Ligne de Nice à l'Ile-Rousse (par quinzaine 10 nœuds)					
Nice		jeudi 8 heures m.	Ile Rousse		mardi 10 h. soir
Ile-Rousse	jeudi 6 h. 47 soir		Nice	mercr. 7 h. 30 m.	
Prolongement de l'Ile-Rousse à Bastia (9 nœuds)					
Ile-Rousse		jeudi 11 heures s.	Bastia		mardi midi.
Bastia	vendredi 5 h. m.		Ile-Rousse	mardi 6 heures s.	
Ligne de Nice à Ajaccio (10 nœuds 50)					
Nice		samedi 6 h. soir.	Ajaccio		dimanche 6 h. s.
Ajaccio.	dim. 6 h. 23 m.		Nice	lundi 6 h. 23 m.	
Ligne de Nice à Bastia (10 nœuds 50)					
Nice		lundi 5 heures s.	Bastia		mercredi midi.
Bastia	mardi 10 h. 43 m.		Nice	mercr. 11 h. 43 s.	
Ligne de Bastia à Livourne 1e (10 nœuds 50)					
Bastia		lundi 10 h. soir	Livourne		mardi 10 h. soir
Livourne	mardi 4 h. 6 m.		Bastia	mercr. 4 h. 6 m.	
Ligne de Bastia à Livourne 2e (10 nœuds 50)					
Bastia		vendredi 10 h. m.	Livourne		samedi 2 h. soir
Livourne	vendr. 4 h. 6 soir		Bastia	samedi 6 h. 6 s.	
Ligne de Bastia à Livourne 3e (10 nœuds)					
Bastia		mardi 10 h. soir	Livourne		mercredi 10 h. s.
Livourne	mercr. 4 h. 24 m.		Bastia	jeudi 4 h. 24 m.	
Ligne de Calvi à Ajaccio et Bonifacio (par quinzaine, 9 nœuds)					
Calvi		dimanche midi	Bonifacio		mardi 5 h. soir
Ajaccio	dimanc. 6 h. 27 s.	lundi midi	Propriano	mardi 3 h. 27 s.	mercredi midi
Propriano	lundi 2 h. 47 s.	mardi 4 h. m.	Ajaccio	mercr. 2 h. 47 s.	jeudi 8 heures m.
Bonifacio	mardi 7 h. 27 m.		Calvi	jeudi 7 h. 27 s.	
Ligne de l'Ile-Rousse à Ajaccio et Bonifacio (par quinzaine, 9 nœuds)					
Ile-Rousse		dimanche midi	Bonifacio		mardi 5 h. s.
Ajaccio	dimanc. 7 h. 20 s.	lundi midi	Propriano	mardi 3 h. 27 s.	mercredi midi
Propriano	lundi 2 h. 47 s.	mardi 4 h. m.	Ajaccio	mercr. 2 h. 47 s.	jeudi 8 heures m.
Bonifacio	mardi 7 h. 27 m.		Ile-Rousse	jeudi 3 h. 20 s.	
Ligne d'Ajaccio à Propriano (10 nœuds 50)					
Ajaccio.		mercredi 7 h. s.	Propriano		jeudi 6 heures s.
Propriano	mercr. 9 h. 23 s.		Ajaccio	jeudi 8 h. 23 soir	
Ligne d'Ajaccio à Porto Torrès, (par quinzaine, 9 nœuds)					
Ajaccio		samedi 4 h. m.	Porto-Torrès		samedi 10 h. s.
Porto-Torrès	sam. 11 h. 31 m.		Ajaccio	dim. 5 h. 34 m.	
SERVICE COTIER					
Ajaccio		dimanche 10 h. m.	Ajaccio		dim. 10 h. m.
Porto ou Sagone.	dim. 2 h. 48 s.	dimanche 4 h. s.	Propriano	dim. 12 h. 30 s.	lundi 4 h. m.
Calvi.	dim. 9 h. 16 s.	lundi 8 heures m.	Bonifacio	lundi 7 h. 5 m.	lundi midi.
Ile-Rousse.	lundi 9 h. m.	lundi midi	Porto-Vecchio.	lundi 3 h. 12 s.	mardi 7 h. m.
Saint-Florent.	lundi 2 h. s.	mardi 5 heures m.	Bastia	mardi 2 h. 12 s.	jeudi 10 h. m.
Macinaggio	mardi 5 h. 18 m.	mardi midi	Macinaggio.	jeudi 41 h. 42 m.	jeudi 2 h. s.
Bastia	mardi 6 h. 42 s.	jeudi 9 heures m.	Saint-Florent	jeudi 6 h. 18 s.	vend. 10 h. m.
Porto Vecchio	jeudi 4 h. 12 s.	vend. 7 heures m.	Ile-Rousse	vend. midi	vend. 4 h. s.
Bonifacio	ven. 10 h. 1 m.	vend. midi	Calvi.	vend. 5 h. soir	samedi 8 h. m.
Propriano.	ven. 3 h. 6 s.	vend. 5 heures s.	Porto ou Sagone	samedi 1 h. 10 s.	samedi 6 h. s.
Ajaccio.	ven. 7 h. 30 s.		Ajaccio	samedi 8 h. 48 s.	

Conseil d'Arrondissement

Election de Vezzani

Les électeurs du canton de Vezzani étaient appelés dimanche à élire leur représentant au conseil d'arrondissement, en remplacement de M. Battesti, dont l'élection avait été annulée par le Conseil d'Etat.

Résultats par commune :

	Battesti	Vincensini.
Rospigliani,	24	37
Pietroso,	90	43
Nocota,	35	74
Vezzani,	90	122
Aghione,	40	35
Antisanti	104	79
Casevecchie,	24	34
	407	404

M. Battesti a été réélu.

Courrier en retard !

Le paquebot postal de la Compagnie Fraissinet étant arrivé en retard à Ajaccio, les dépêches du Continent qui nous parviennent habituellement le mardi soir par le dernier train, n'arriveront que ce matin par le train de 10 heures 30.

Société scolaire

de Secours mutuels et de Retraite de la circonscription de Bastia

L'Assemblée générale annuelle de cette Société aura lieu, jeudi, 29 mars, à 10 heures du matin, sous la présidence de M. Montigny, sous-préfet de Bastia, président d'honneur, dans une des salles de l'Ecole de la Place Saint-Nicolas.

Les membres participants âgés de plus de 16 ans ont, seuls, le droit de prendre part aux délibérations et aux votes. Au-dessous de cet âge, les sociétaires peuvent *être représentés par leurs parents.*

Le Président,
CACHARD.

LIGUE DE L'ENSEIGNEMENT

Conférences publiques

Jeudi 29, à deux heures précises, M. Orsatti, professeur de première au Lycée, fera, au Palais de Justice, *salle du Tribunal de Commerce*, une conférence sur Pierre Corneille.

SOCIÉTÉS et SYNDICATS

ASSISTANCE PUBLIQUE. — Les membres de la dite Société sont priés d'assister à la réunion qui aura lieu ce soir, à 8 heures et demie, au siège social.

LES ASSURÉS FRANÇAIS AUX COMPAGNIES AMÉRICAINES

L'Union des Assurés français aux Compagnies Américaines dont le siège est à Paris, 45, *rue des Petites Ecuries*, vient d'adresser une protestation à la Chambre des Députés et au Conseil d'Etat pour réclamer contre l'interprétation donnée par le Ministre du Commerce à la loi du 17 mars 1905 sur le contrôle des Assurances.

On sait qu'une disposition formelle de cette loi impose aux Compagnies Américaines l'obligation de consolider en immeubles français ou en valeurs de tout repos déposées à la Caisse des Dépôts et Consignations les *capitaux* qui doivent constituer les *réserves* de garantie de leurs contrats passés avec des français.

Or, dans le projet des décrets qu'il vient de soumettre à l'examen du Conseil d'Etat le gouvernement français entend dispenser les Compagnies Américaines de la constitution de tout dépôt de garantie pour les contrats qui leur ont été soumis antérieurement au 1er janvier 1907.

Une semblable interprétation si manifestement contraire à la loi de 1905 a soulevé comme bien l'on pense, les réclamations des assurés français aux Compagnies Américaines. D'autant plus que les récentes révélations de la Commission Parlementaire d'enquête aux Etats-Unis a projeté un jour étrange sur les agissements des administrateurs des assurances Américaines, et a suggéré de légitimes inquiétudes à leurs clients de France.

On comprend que les assurés français aux Compagnies Américaines se groupent et unissent leurs efforts pour réclamer du gouvernement français la loyale application de la loi du 1905 sur le contrôle des assurances.

DERNIÈRES NOUVELLES

Service télégraphique spécial du *Petit Bastiais*

BOURSE DE PARIS

	26 *mars* — 27 mars
Rss 3 p. de 3 0/0 anciens	99.20 — 99.25
— 3 p. 0/0 nouveau	99.80 — 99.70
	ex-coupon.

Au « Journal Officiel »

Ministère de la Justice

Paris, 27 mars.

Le « Journal Officiel » publie le décret, d'après lequel la démission de M. Henri Pierangeli, substitut du procureur de la République près le tribunal civil de Bastia, est acceptée.

Nouvelles Militaires

Gendarmerie

Paris, 27 mars.

Sont admis dans la gendarmerie ; les sous-officiers, caporaux et soldats dont les noms suivent :

à la Garde républicaine : Ricci, Carbuccia, Pietri Dominique, Pietri Jacques ;

à la 15e légion, compagnie de l'Ardèche : Damiani ;

à la 19e légion, Andreani ;

à la légion de la Corse, arme à cheval : Livet ; arme à pied : Moufron, Hemery, Rivière et Villa.

CONSEIL DE GUERRE DE NANTES

Audience du matin

ACQUITTEMENT DU CAPITAINE DE CROY

Refus d'obéissance à propos des inventaires des biens de l'Eglise.

Nantes, 27 mars.

Le Conseil de guerre du XIe corps d'armée s'est réuni ce matin, à 9 heures, pour juger le capitaine de Croy, du 35e rég. d'artillerie, inculpé de refus d'obéissance, à propos des inventaires d'Eglise.

Le Conseil de guerre était ainsi composé : président, colonel Louvat, du 3e dragons ; Juges : lieutenant-colonel Lévy, directeur du génie à Nantes ; commandant Condeyras, du 11e escadron du train ; commandant Cochot, du 65e de ligne ; commandant d'Antheville, chef du génie à Nantes ; capitaine Ronquières, du 65e de ligne ; capitaine de Vanzelles, du 65e de ligne ; Juges suppléants : commandant Condeix, du 65e de ligne ; capitaine Ledoux, du 3e dragons.

La défense du capitaine de Croy a été présentée par Me Bonnet, du barreau de Paris.

Le lieutenant colonel Lemoine occupe le siège du commissaire du gouvernement.

L'organe du ministère public fait connaître les charges relevées contre l'accusé.

Lorsque le capitaine de Croy reçut du colonel du 35e rég. d'artillerie l'ordre de prendre le commandement du détachement chargé d'assister le percepteur dans les inventaires, il ne fit aucune observation ; mais, au moment précis, où le détachement devait quitter Vannes, il reçut du colonel un deuxième ordre indiquant pourquoi il était mis en route avec le détachement.

Après avoir lu le deuxième ordre, le capitaine écrivit au colonel qu'il refusait de marcher, car il considérait comme une indignité et une lâcheté pour lui, catholique, d'aller, non pas à maintenir l'ordre, chose qu'il accepterait, mais à cambrioler les portes des églises.

Le commissaire du gouvernement demande l'application sévère de la loi contre le capitaine de Croy.

Après une brillante plaidoirie de Me Bonnet, le conseil de guerre se retire pour délibérer.

Après quelques minutes de délibération les membres du conseil de guerre rentrent en séance.

Le président prononce, devant la garde rassemblée sous les armes, l'acquittement du capitaine de Croy, par trois voix contre quatre.

Audience de l'après-midi

Acquittement du lieutenant de Boisfleury

Nantes, 27 mars.

A 2 heures 30, le conseil de guerre de Nantes s'est réuni à nouveau pour juger le lieutenant Potiron de Boisfleury, de 93e rég. d'infanterie.

Le conseil de guerre était composé de la manière suivante : président, M. le lieutenant-colonel Levy, directeur du génie, à Nantes. Juges : le commandant Condeyras du 11e escadron du train ; les capitaines Ronquières de Vanzelles, du 65e rég. d'infanterie, et Bouwy, de la chefferie du génie à Nantes ; les lieutenants Labbé du 65e, et Canè, du 3e dragons ; Juges suppléants : le capitaine Saliibert du 11e escadron du train ; le lieutenant Jeanne, du 65e de ligne.

Après l'interrogatoire de l'accusé, le président donne la parole au commissaire du gouvernement, qui demande un jugement sans atténuation contre le lieutenant Potiron de Boisfleury qui avait reçu l'ordre du lieutenant colonel de partir avec une compagnie, pour assister aux inventaires. Il fut présent à la revue préparatoire au départ, puis il déclara à son capitaine que sa conscience et son devoir de catholique lui interdisaient formellement d'aider à une pareille opération.

Malgré les conseils de ses camarades et de ses chefs, le lieutenant confirma son refus par une lettre officielle.

M. le lieutenant colonel Lemoine, commissaire du gouvernement, fait ressortir que le lieutenant Potiron de Boisfleury a commis un manquement grave au premier devoir de l'officier ; la discipline, et réclame une condamnation sévère.

Me Danet, du barreau de Paris, présente ensuite la défense du lieutenant. L'éminent défenseur fait ressortir que le rôle de l'armée est de protéger le sol et de défendre la propriété. Si son client a refusé d'exécuter un ordre, c'est qu'on lui a demandé plus qu'on ne devait.

Le lieutenant de Boisfleury dit, en terminant Me Danet, sera toujours cité comme un exemple vivant du devoir et de l'honneur.

Peut-on frapper un tel homme d'une condamnation, si légère fut-elle ? Non. C'est l'acquittement seul qui convient, qui s'impose.

L'arrêt

Le conseil s'est retiré ensuite dans la salle des délibérations.

Une demi-heure plus tard, il rentre en séance et le président prononce l'acquittement par quatre contre trois du lieutenant Potiron de Boisfleury.

Le déplacement DE TOUS LES OFFICIERS du 11e corps d'armée

Paris, 27 mars.

M. Etienne, ministre de la guerre, a donné l'ordre aux chefs des différents services de son ministère, de préparer, sans retard, un travail de mutations.

Tous les officiers du 11e corps d'armée seront déplacés.

Mise en disponibilité par retrait d'emploi

Paris, 27 mars.

Par décret du Président de la République, rendu sur la proposition du ministre de la guerre, M. le capitaine de Croy, du 35e rég. d'artillerie, à Vannes, est mis en disponibilité par retrait d'emploi.

Le capitaine de Croy a été acquitté *à la minorité de faveur* par le conseil de guerre de Nantes.

ÉLECTIONS LÉGISLATIVES

LE TRIOMPHE des Nationalistes

A PARIS

Paris, 27 mars.

La situation électorale dans le *département de la Seine*, commence à préoccuper le gouvernement.

On annonce, en effet, dans les milieux officiels, que l'élection de tous les candidats nationalistes est presque assurée.

Conseil des Ministres

Paris, 27 mars.

Les ministres se sont réunis ce matin, en conseil, à l'Elysée, sous la présidence de M. Fallières.

La conférence d'Algésiras

M. Bourgeois, ministre des affaires étrangères, a communiqué au conseil les télégrammes relatifs aux travaux de la conférence d'Algésiras.

La grève des mineurs

M. Clémenceau, ministre de l'intérieur, a donné les renseignements qu'il avait reçus sur la grève des mineurs du Nord et du Pas-de-Calais.

La catastrophe de Courrières

M. Barthou, ministre des travaux publics, a fait connaître au Conseil les premiers résultats de l'enquête judiciaire sur la catastrophe de Courrières.

Mise en retrait d'emploi

M. Etienne, ministre de la guerre, ayant été informé immédiatement de l'arrêt du conseil de guerre de Nantes, a fait signer au président de la République le décret relatif à la mise en disponibilité par retrait d'emploi du capitaine de Croy.

Le ministre a fait part au conseil des mesures qu'il allait prendre *contre les officiers de la 11e région* de corps d'armée.

Affaires courantes

Le Conseil s'est ensuite occupé de l'expédition des affaires courantes.

Les retraites ouvrières AU SÉNAT

Paris, 27 mars.

La Commission nommée par le Sénat, pour examiner le projet de loi sur les retraites ouvrières, voté par la Chambre des députés, comprend 13 membres hostiles au projet et 5 qui sont favorables.

Cette opposition de la commission s'explique facilement, si l'on considère que la Chambre des députés a voté le projet de loi sur les retraites ouvrières sans assurer au gouvernement les fonds nécessaires à son exécution.

DUEL BUISSON-JUMEL

Paris, 27 mars.

A la suite d'une polémique électorale, un duel à l'épée a eu lieu ce matin entre M. Jumel, député de la 3e circonscription de Mont-de-Marsan, et M. Buisson, son concurrent.

Les deux adversaires, d'égale force, se sont livrés de rudes assauts.

A la dixième reprise aucun des combattants n'ayant été touché, les témoins ont mis fin au combat.

Les Associations cultuelles

Le droit de timbre

Paris, 27 mars.

La « Matin » annonce que M. Poincaré, ministre des Finances, et M. Briand, ministre de l'instruction publique, ont décidé que les déclarations sur les formations des associations cultuelles seront dispensées du droit de timbre.

Le gouvernement a décidé en outre de maintenir durant un an la franchise postale pour la correspondance relative au fonctionnement *des établissements religieux.*

LE TESTAMENT D'UN FANATIQUE

Un admirateur du commandant Cuignet

Saint-Servan, 27 mars.

Un habitant de Saint-Servan, partisan convaincu des opinions du commandant Cuignet, a laissé par testament la presque totalité de sa fortune à cet officier supérieur.

La somme léguée au commandant Cuignet s'élève à 350 000 fr.

Le testament de ce fanatique a donné lieu à de nombreux commentaires.

LA CATASTROPHE de Courrières

La lutte contre le feu

Paris, 27 mars.

« L'Intransigeant » publie un télégramme que lui adresse son correspondant à Billy-Montigny.

Ce télégramme annonce que le feu fait des ravages effrayants dans la mine de Courrières.

L'incendie gagne constamment du terrain.

Les sauveteurs, risquant d'être asphyxiés, reculent devant les flammes.

La situation est très grave ; les ingénieurs ne dissimulent pas leurs inquiétudes.

Les Morts du Jour

Eugène Carrière

*On annonce la mort de M. Eu*gène Carrière, peintre distingué, décédé à l'âge de 57 ans.

La grève des Mineurs du Nord et du Pas-de-Calais

Reprise du travail

Lens, 27 mars.

La reprise du travail s'accentue ; on a commencé à travailler dans les compagnies de Carvin, Meurchin, Courrières, Farlay et Marles.

Une grande partie des ouvriers des concessions de la Blarence et de Réthune sont descendus dans la mine.

On compte encore 30.000 grévistes.

Aucune manifestation ne s'est produite. Le service d'ordre est très sévère ; les attroupements sont interdits.

Aucun incident grave n'a eu lieu.

EN ALLEMAGNE

La disgrâce *DE M. DE BULOW*

Berlin, 27 mars.

On parle dans certains milieux de la chute imminente du chancelier allemand.

M. de Bulow quitterait le pouvoir par suite de la situation très difficile que lui ont créée les négociations sur la question marocaine.

L'UNION DES ÉTATS D'AMÉRIQUE contre l'Europe

Paris, 27 mars.

Une dépêche de Washington au New-York-Herald de Paris, mentionne la bruit de la signature d'une prochaine union qui serait conclue sous la direction des Etats-Unis, entre le Brésil, la République Argentine et le Mexique.

Cette union des Etats d'Amérique serait dirigée contre l'Europe et aurait pour but d'empêcher par la force le recouvrement des sommes dues par ces nations américaines aux gouvernements européens.

LA QUESTION MAROCAINE

LA CONFÉRENCE D'ALGÉSIRAS

Le nouveau texte sur l'inspection de la police

Algésiras, 27 mars.

Les membres du Comité de rédaction se sont réunis ce matin, à 10 heures.

Ils ont rédigé un nouveau texte sur l'inspection de la police.

Le texte qui a fait l'objet de la discussion de ce matin, et qui est basé sur le projet autrichien amendé, est de nature à établir l'accord sur l'inspection de la police marocaine.

LE PARLEMENT

SÉNAT

Présidence de M. Antonin Dubost

La séance est ouverte à 3 h.

L'on des secrétaires donne lecture du procès-verbal de la dernière séance qui est adopté.

Eloge funèbre

A l'ouverture de la séance, le président prononce l'éloge funèbre de M. Morlon, sénateur républicain de l'Indre, décédé à l'âge de 57 ans.

Les habitations à bon marché

Le Sénat adopte sans modifications le projet de loi sur les habitations à bon marché.

Les accidents du travail

Le Sénat passe ensuite à la discussion sur la proposition de loi, adoptée par la Chambre des députés, ayant pour objet d'étendre à toutes les exploitations commerciales les dispositions de la loi du 9 avril 1898 sur les accidents du travail.

Le Sénat a adopté.

La protection des sites et monuments artistiques

Le Sénat aborde enfin le projet de loi, ayant pour objet d'organiser la protection des sites et monuments naturels de caractère artistique.

Séance jeudi.

Vignes Américaines

Plants racinés 1er choix

Riparia X Runestris 3,309 (garantis)
Riparia Gloire de Montpellier
Rupestris Monticola et Metallica
M. Et. ENNE DE SUSINI, Boulevard du Palais, Bastia.

CHOCOLAT MENIER

pas qu'on l'oublie, a été répudié par la Chambre, comme il sera demain rejeté par le pays, parce qu'il a eu le monstre de la honte de la provocation, de la persécution, de l'arbitraire, et de la délation. Ki nous ne parlons pas de la politique extérieure qu'un ministre malhabile avait rendue tellement périlleuse, qu'il a fallu dix mois à M. Rouvier pour la reculer. En résumé, voici l'oeuvre de M. Combes : Au dehors, la guerre étrangère, ou peu s'en faut. Au dedans, la guerre civile à peu de chose près. Si cette politique mérite une récompense, comme le juge paraît il le ministre actuel, ce n'est pas une médaille qu'il faut offrir à M. Combes, ce n'est pas un discours ministériel, qu'il faut lui servir, c'est le pouvoir qu'il faut lui rendre.

Le Gaulois

En explorant soigneusement l'horizon, on entrevoit distinctement trois faillites, trois « gloriuses » faillites qui marqueront les trois dernières étapes et seront comme l'apogée du système : la faillite de la loi militaire, la faillite de l'anticléricalisme, et finalement la faillite financière de la République.

Il est à peu près certain que la prochaine législature se verra contrainte de revenir à la loi de deux ans. La loi Briand n'aura pas meilleure fortune, la résistance des catholiques en a déjà fait justice, et si le Souverain-Pontife se refuse à l'accepter, le gouvernement devra s'acheminer vers Canossa. Il est d'heure part hors de doute que le prochain budget comportera un déficit de 285 millions.

BASTIA-THÉATRE

Décidément les Bastiais n'ont pas une très grande sympathie pour l'opera-bouffe. Dimanche soir on donnait « Don Pasquale, » et la salle présentait de nombreux et larges vides. D'ailleurs, les trois quarts de ceux qui étaient au spectacle en sortirent légèrement désappointés. La pièce, déjà courte par elle-même, avait été considérablement abrégée ; c'est ainsi que l'introduction, les choeurs avec quelques passages et même quelques scènes avaient été supprimés.

Les divers rôles de la pièce furent pourtant interprétés assez honnêtement. M. Talamanca fut un Don Pasquale irréprochable, un Don Pasquale qui jeta par son rire, ses gestes et ses vives saillies, comme un souffle de gaieté folle dans la salle... M. Ferrari fut passable mais serait sans doute mieux dans un rôle plus sérieux. Il ne possède certainement pas l'aisance et la duplicité de talent de Mlle Pasini qui sait le plus gracieusement du monde, passer du sévère au plaisant et garder la grâce, la force et le charme de sa voix dans le joyeux « Don Pasquale » comme dans le sombre « Rigoletto ».

M. Vita est un tenor très léger, trop léger même ; il possède pourtant une voix très agréable. Dimanche soir c'est avec infiniment de grâce qu'il chanta en compagnie de Mlle Pasini, le duo : « Tornami a dir che m'ami...» et, au 3e acte, sa romance : « Com'è gentil la notte a mezzo april ! » semblait vraiment sortir des profondeurs mystérieuses d'un jardin par une nuit vague et berceuse.

Que M. Vita s'en tienne à l'opérette et à l'opéra-bouffe et, avec une légère amélioration de son jeu de scène, il pourra plaire.

J.

Les Services Maritimes Postaux
DE LA CORSE

CHAMBRE DE COMMERCE DE BASTIA

Séance du 14 mars 1906

M. le Président soumet à la Chambre de Commerce le projet de l'horaire et la Compagnie Fraissinet pour le nouveau service maritime postal.

La Chambre après avoir examiné chacun des articles de cet horaire, a décidé de solliciter les modifications ci-après qui donneraient satisfaction aux desiderata de la Chambre et de l'opinion publique.

Ligne de Marseille à Calvi ou Ile Rousse par quinzaine (10 nœuds)

L'escale de Toulon est portée dans le projet d'horaire : arrivée à Toulon à 1 heure 45, départ, 6 heures du soir.

Il convient de réduire la durée de cette escale en fixant le départ de Toulon à 3 heures 50 au lieu de 6 heures.

Cela permettrait d'arriver à Calvi ou Ile-Rousse avant 4 heures du matin et assez à temps pour que le courrier et les voyageurs puissent prendre le train de 5 heures qui les conduirait à Ajaccio et à Bastia.

Ligne de Marseille à Bastia (14 nœuds)

L'arrivée à Bastia est fixée à 2 heures 55 du matin. Cette heure est trop matinale à tous les points de vue, soit pour le service postal, soit pour la commodité des voyageurs.

Il conviendrait de fixer le départ de Marseille à 2 heures du soir, ce qui fixerait l'arrivée à Bastia à 5 heures du matin et assez à temps pour que le courrier et les voyageurs puissent prendre le train qui part à 6 heures 40 pour Ajaccio et Calvi.

Ligne de Nice à Ajaccio (10 nœuds)

Le projet de l'horaire fixe le départ de Nice au dimanche à midi et l'arrivée à Calvi ou Ile-Rousse à 6 heures du soir.

Le courrier et les voyageurs devraient séjourner la nuit dans le port d'arrivée pour prendre le train du lendemain matin à 5 heures.

Il conviendrait de fixer le départ de *Nice à 6 heures du matin*, de manière à arriver à Calvi ou Ile Rousse à temps pour prendre le train du soir qui part à 2 heures.

Cette ligne étant la plus courte entre le continent et la Corse, et la plus rapide, semble destinée plus particulièrement aux voyageurs touristes qui sont de plus en plus attirés vers notre île ; avec l'horaire proposé par la Cie Fraissinet, s'ils devaient passer la nuit à Calvi ou Ile-Rousse, il arriverait souvent qu'ils ne trouveraient pas à se loger dans les hôtels actuellement existants.

La modification demandée par notre Chambre de commerce permettrait à ces voyageurs d'arriver au point terminus de leur voyage, Ajaccio ou Bastia, de leur départ de Nice.

Ligne de Nice à Ajaccio (10 nœuds)

Le départ de Nice est porté dans l'horaire à 6 heures du soir et l'arrivée à Ajaccio à 6 heures 23 du matin.

Il conviendrait de fixer le départ de Nice à 5 heures du soir parce que l'arrivée à Ajaccio s'effectuerait à 5 heures 23 du matin, de manière que le courrier et les voyageurs pourraient prendre le train de 6 heures 40 pour Bastia et Calvi.

Ligne de Nice à Bastia (10 nœuds 50)

Le départ de Bastia est fixé à midi et l'arrivée à Nice s'effectuerait à 11 heures 43 du soir, c'est-à-dire près de minuit.

Cette heure paraît mal choisie, parce que le port de Nice est mal éclairé et d'un accès difficile et parce que à cette heure le service des voitures et des tramways ne fonctionne plus. Si l'on fixait le départ de Bastia à 9 heures du matin, l'arrivée à Nice s'effectuerait de 8 à 9 heures du soir, c'est-à-dire à une heure beaucoup plus convenable pour tous.

La Chambre a constaté que dans le projet d'horaire les départs de Nice-Calvi (rapide) — de Nice à Bastia — de Nice à Ajaccio en trois journées consécutives (samedi, dimanche et lundi) laissent tout le reste de la semaine desservi par le courrier du jeudi soir à 10 nœuds seulement.

Il conviendrait que les départs de Nice pour la Corse soient rationnellement espacés dans le cours de la semaine.

La Chambre décide qu'un extrait de la présente délibération sera adressé à M. le Sous-Secrétaire d'Etat aux postes et télégraphes.

SERVICES MARITIMES POSTAUX DE LA CORSE

PROJETS D'ITINÉRAIRES

STATIONS	ARRIVÉES	DÉPARTS	STATIONS	ARRIVÉES	DÉPARTS
Ligne de Marseille à Ajaccio 1e (14 nœuds)					
Marseille		vendredi 4 h. s.	Ajaccio		lundi 4 heures s.
Ajaccio	samedi 4 h. 43 m.		Marseille	mardi 4 h. 43 m.	
Ligne de Marseille à Ajaccio 2e (10 nœuds 50)					
Marseille		mardi midi.	Ajaccio		vendredi 3 h. s.
Ajaccio	mercr. 4 h. 57 m.		Marseille	samedi 7 h. 57 m	
Ligne de Marseille à Calvi (par quinzaine 10 nœuds 50).					
Marseille		samedi 10 h. m.	Calvi		jeudi 6 heures s.
Toulon	samedi 1 h. 43 s.	samedi 6 h. s.	Toulon	vendr. 6 h. 6 m.	vendredi 9 h. m.
Calvi	liman. 6 h. 6 m.		Marseille	vendr. 42 h. 43 s.	
Ligne de Marseille à Ile-Rousse par quinzaine (10 nœuds 50)					
Marseille		same. 10 h. m.	Ile-Rousse		jeudi 6 heures s.
Toulon	samedi 1 h. 43 s.	samedi 6 h. s.	Toulon	vendr. 6 h. 46 m.	vendredi 9 h. m.
Ile Rousse	limanc. 6 h. 46 m.		Marseille	vendr. 12 h. 43 s.	
Ligne de Marseille à Bastia 1e (14 nœuds)					
Marseille		mercredi midi.	Bastia		jeudi 3 heures s.
Bastia	jeudi 2 h. 56 m.		Marseille	vendr. 5 h. 56 m.	
Ligne de Marseille à Bastia 2e (10 nœuds 50)					
Marseille		dimanche midi	Bastia		lundi 7 h. 55 m.
Bastia	lundi 7 h. 55 m		Marseille		dimanche midi
Ligne de Nice à Calvi (par quinzaine, 14 nœuds)					
Nice		dimanche midi	Calvi		samedi 11 soir.
Calvi	dimanc. 6 h. 47 s.		Nice	dimanc. 5 h. 47 m.	
Ligne de Nice à l'Ile-Rousse (par quinzaine, 14 nœuds)					
Nice		dimanche midi	Parcours : Calvi.		samedi 2 h. soir
Parcours : Ile Rousse.		6 h. 56 s.	suppl. : Ile-Rousse.		samedi 11 h. soir
suppl. Calvi		9 h. 1/2 s.	Nice	liman. 5 h. 56 m.	
Prolongement de Calvi à Ajaccio (9 nœuds)					
Calvi		dimanche 11 h. s.	Ajaccio		samedi midi
Ajaccio	lundi 5 h. 27 m.		Calvi		samedi 6 h. 27 s.
Ligne de Nice à Calvi (par quinzaine 10 nœuds)					
Nice		jeudi 9 heures m.	Parcours : Ile-Rousse.		mardi 7 h. 30 s.
Parcours : Calvi.	jeudi 6 h. 31 s.	jeudi 8 heures s.	supp. Calvi	mardi 8 h. 30 s.	mardi 10 h. soir.
suppl. Ile Rousse.	jeudi 9 heures s.		Nice	merc. 7 h. 30 m.	
Ligne de Nice à l'Ile-Rousse (par quinzaine 10 nœuds)					
Nice		jeudi 8 heures m.	Ile Rousse		mardi 10 h. soir
Ile-Rousse	jeudi 6 h. 47 soir		Nice	mercr. 7 h. 30 m.	
Prolongement de l'Ile-Rousse à Bastia (9 nœuds)					
Ile-Rousse		jeudi 11 heures s.	Bastia		mardi midi.
Bastia	vendredi 5 h. m.		Ile-Rousse	mardi 6 heures s.	
Ligne de Nice à Ajaccio (10 nœuds 50)					
Nice		samedi 6 h. soir	Ajaccio		lundi 6 h. 23 m.
Ajaccio	dim. 6 h. 23 m.		Nice		dimanche 6 h. s.
Ligne de Nice à Bastia (10 nœuds 50)					
Nice		jeudi 5 heures s.	Bastia		mercredi midi.
Bastia	mardi 10 h. 43 m.		Nice	mercr. 11 h. 43 s.	
Ligne de Bastia à Livourne 1e (10 nœuds 50)					
Bastia		lundi 10 h. soir	Livourne		mardi 10 h. soir
Livourne	mardi 4 h. 6 m.		Bastia	mercr. 4 h. 6 m.	
Ligne de Bastia à Livourne 2e (10 nœuds 50)					
Bastia		vendredi 10 h. m.	Livourne		samedi 2 h. soir
Livourne	vendr. 4 h. 6 soir		Bastia		samedi 5 h. 6 s.
Ligne de Bastia à Livourne 3e (10 nœuds)					
Bastia		mardi 10 h. soir	Livourne		mercredi 10 h. s.
Livourne	mercr. 4 h. 24 m.		Bastia	jeudi 4 h. 24 m.	
Ligne de Calvi à Ajaccio et Bonifacio (par quinzaine, 9 nœuds)					
Calvi		dimanche midi	Bonifacio		mardi 5 h. soir
Ajaccio	diman. 6 h. 27 s.	lundi midi	Propriano	mardi 3 h. 27 s.	mercredi midi
Propriano	lundi 2 h. 47 s.	mardi 4 h. m.	Ajaccio	mercr. 2 h. 47 s.	jeudi 8 heures m.
Bonifacio	mardi 7 h. 27 m.		Calvi	jeudi 7 h. 27 s.	
Ligne de l'Ile-Rousse à Ajaccio et Bonifacio (par quinzaine, 9 nœuds)					
Ile-Rousse		dimanche midi	Bonifacio		mardi 5 h. s.
Ajaccio	diman. 7 h. 20 s.	lundi midi	Propriano	mardi 3 h. 27 s.	mercredi midi
Propriano	lundi 2 h. 47 s.	mardi 4 h. m.	Ajaccio	mercr. 2 h. 47 s.	jeudi 8 heures m.
Bonifacio	mardi 7 h. 27 m.		Ile-Rousse	jeudi 3 h. 20 s.	
Ligne d'Ajaccio à Propriano (10 nœuds 50)					
Ajaccio		mercredi 7 h. s.	Propriano		jeudi 6 heures s.
Propriano	mercr. 9 h. 23 s.		Ajaccio	jeudi 6 h. 23 soir	
Ligne d'Ajaccio à Porto Torrès, (par quinzaine, 9 nœuds)					
Ajaccio		samedi 4 h. m.	Porto-Torrès		samedi 10 h. s.
Porto-Torrès	sam. 11 h. 34 m.		Ajaccio	dim. 5 h. 34 m.	
SERVICE COTIER					
Ajaccio		dimanche 10 h. m	Ajaccio		dim. 10 h. m.
Porto ou Sagone.	dim. 2 h. 48 s.	Immanche 4 h. s.	Propriano	dim. 12 h. 56 s.	lundi 4 h. m.
Calvi.	dim. 7 h. 18 s.	lundi 8 heures m.	Bonifacio	lundi 7 h. 6 m.	lundi midi.
Ile-Rousse.	lundi 9 h. m.	mardi midi	Porto-Vecchio	lundi 3 h. 12 s.	mardi 7 h. m.
Saint-Florent.	lundi 2 h. s.	mardi 5 heures m.	Bastia	mardi 7 h. 12 s.	jeudi 10 h. m.
Macinaggio	mardi 5 h. 18 m.	mardi midi	Macinaggio.	jeudi 41 h. 42 m.	jeudi 2 h. s.
Bastia	mardi 4 h. 42 s.	jeudi 9 heures m.	Saint-Florent	jeudi 6 h. 12 s.	vend. 10 h. m.
Porto Vecchio	jeudi 4 h. 12 s.	vend. 7 heures m.	Ile-Rousse	vend. midi	vend. 4 h. s.
Bonifacio	ven. 10 h. 3 m.	vend. midi	Calvi.	vend. 5 h. soir	samedi 8 h. m.
Propriano.	ven. 3 h. 6 s.	vend. 3 heures s.	Porto ou Sagone	samedi 1 h. 10 s.	samedi 5 h. s.
Ajaccio.	ven. 7 h. 32 s.		Ajaccio	samedi 8 h. 48 s.	

Conseil d'Arrondissement

Election de Vezzani

Les électeurs du canton de Vezzani étaient appelés dimanche à élire leur représentant au *conseil d'arrondissement*, en remplacement de M. Battesti, dont l'élection avait été annulée par le Conseil d'Etat.

Résultats par commune :

	Battesti	Vincensini.
Rospigliani,	34	37
Pietroso,	90	42
Noceta,	35	74
Vezzani,	90	122
Agliona,	40	25
Anlesanti	104	79
Casevecchie,	24	24
	407	404

M. Battesti a été réélu.

Courrier en retard !

Le paquebot postal de la Compagnie Fraissinet étant arrivé en retard à Ajaccio, les dépêches du Continent qui nous parviennent habituellement le mardi soir par le dernier train, n'arriveront que ce matin par le train de 10 heures 30.

Société scolaire
de Secours mutuels et de Retraite de la circonscription de Bastia

L'Assemblée générale annuelle de cette Société aura lieu, jeudi 29 mars, à 10 heures du matin, sous la présidence de M. Montigny, sous-préfet de Bastia, président d'honneur, dans une des salles de l'Ecole de la Place Saint-Nicolas.

Les membres participants âgés de plus de 16 ans ont, seuls, le droit de prendre part aux délibérations et aux votes. Au-dessous de cet âge, les sociétaires peuvent être représentés par leurs parents.

Le Président,
CACHARD.

LIGUE DE L'ENSEIGNEMENT

Conférences publiques

Jeudi 29, à deux heures précises, M. Orsatti, professeur de première au Lycée, fera, au Palais de Justice, salle du Tribunal de Commerce, une conférence sur Pierre Corneille.

SOCIÉTÉS et SYNDICATS

ASSISTANCE PUBLIQUE. — *Les membres de la dite Société sont priés d'assister à la réunion qui aura lieu ce soir, à 8 heures et demie, au siège social.*

LES ASSURÉS FRANÇAIS AUX COMPAGNIES AMÉRICAINES

L'Union des Assurés français aux Compagnies Américaines dont le siège est à Paris, 45, rue des Petites Ecuries, vient d'adresser une protestation à la Chambre des Députés et au Conseil d'Etat pour réclamer contre l'interprétation donnée par le Ministre du Commerce à la loi du 17 mars 1905 sur le contrôle des Assurances.

On sait qu'une disposition formelle de cette loi impose aux Compagnies Américaines l'obligation de consolider en immeubles français ou en valeurs de tout repos déposées à la Caisse des Dépôts et Consignations les capitaux qui doivent constituer les réserves de garantie de leurs contrats passés avec des français.

Or, dans le projet des décrets qu'il vient de soumettre à l'examen du Conseil d'Etat le gouvernement français entend dispenser les Compagnies Américaines de la constitution de tout dépôt de garantie pour les contrats qui leur ont été soumis antérieurement au 1er janvier 1907.

Une semblable interprétation si manifestement contraire à la loi de 1865 a soulevé comme bien l'on pense, les réclamations des assurés français aux Compagnies Américaines. D'autant plus que les récentes révélations de la Commission Parlementaire d'enquête aux Etats-Unis a projeté un jour étrange sur les agissements des administrateurs des assurances Américaines, et a suggéré de légitimes inquiétudes à leurs clients de France.

On comprend que les assurés français aux Compagnies Américaines se groupent et puissent leurs efforts pour réclamer du gouvernement français la loyale application de la loi de 1905 sur le contrôle des assurances.

DERNIÈRES NOUVELLES

Service télégraphique spécial du *Petit Bastiais*

BOURSE DE PARIS

	26 mars — 27 mars
Rente 3 p. 0/0 amortie	99.20 — 99.25
— 3 p. 0/0 consolidé	99.80 — 99.70 ex-coupon.

Au « Journal Officiel »

Ministère de la Justice

Paris, 27 mars.

Le « Journal Officiel » publie le décret, d'après lequel la démission de M. Henri Pierangeli, substitut du procureur de la République près le tribunal civil de Bastia, est acceptée.

Nouvelles Militaires

Gendarmerie

Paris, 27 mars.

Sont admis dans la gendarmerie ; les sous-officiers, caporaux et soldats dont les noms suivent :

à la Garde républicaine : Ricci, Carbaccia, Pietri Dominique, Pietri Jacques ;

à la 15e légion, compagnie de l'Ardèche : Damiani ;

à la 19e légion, Andreani ;

à la légion de la Corse, arme à cheval : Livet ; arme à pied : Mouffron, Hemery, Rivière et Villa.

CONSEIL DE GUERRE DE NANTES

Audience du matin

ACQUITTEMENT DU CAPITAINE DE CROY

Refus d'obéissance à propos des inventaires de l'Eglise.

Nantes, 27 mars.

Le Conseil de guerre du XIe corps d'armée s'est réuni ce matin, à 9 heures, pour juger le capitaine de Croy, du 33e rég. d'artillerie, inculpé de refus d'obéissance, à propos des inventaires d'Eglise.

Le Conseil de guerre était ainsi composé : président, colonel Louvat, du 3e dragons ; Juges : lieutenant-colonel Lévy, directeur du génie à Nantes ; commandant Coudeyras, du 11e escadron du train ; commandant Cochot, du 65e de ligne ; commandant d'Autheville, chef du génie à Nantes ; capitaine Rouquières, du 65e de ligne ; capitaine de Vanzelles, du 65e de ligne ; Juges suppléants : commandant Condein, du 65e de ligne ; capitaine Ladoux, du 3e dragons.

La défense du capitaine de Croy a été présentée par Me Bonnet, du barreau de Paris.

Le lieutenant-colonel Lemoine occupe le siège du commissaire du gouvernement.

L'organe du ministère public fait connaître les charges relevées contre l'accusé.

Lorsque le capitaine de Croy reçut du colonel du 33e rég. d'artillerie l'ordre de prendre le commandement du détachement chargé d'assister le percepteur dans les inventaires, il ne fit aucune observation ; mais, au moment précis, où le détachement devait quitter Vannes, il reçut du colonel un deuxième ordre indiquant pourquoi il était mis en route avec le détachement.

Après avoir lu le deuxième ordre, le capitaine écrivit au colonel qu'il refusait de marcher, car il considérait comme une indignité et une lâcheté pour lui, catholique, d'aller, non pas à maintenir l'ordre, chose qu'il accepterait, mais à cambrioler les portes des églises.

Le commissaire du gouvernement demande l'application sévère de la loi contre le capitaine de Croy.

Après une brillante plaidoirie de Me Bonnet, le conseil de guerre se retire pour délibérer.

Après quelques minutes de délibération les membres du conseil de guerre rentrent en séance.

Le président prononce, devant la garde rassemblée sous les armes, l'acquittement du capitaine de Croy, par trois voix contre quatre.

Audience de l'après-midi

Acquittement du lieutenant de Boisfleury

Nantes, 27 mars.

A 2 heures 30, le conseil de guerre de Nantes s'est réuni à nouveau pour juger le lieutenant Potiron de Boisfleury, du 93e rég. d'infanterie.

Le conseil de guerre était composé de la manière suivante : président, M. le lieutenant-colonel Lévy, directeur du génie, à Nantes. Juges : le commandant Coudeyras du 11e escadron du train ; les capitaines Rouquières de Vanzelles, du 65e rég. d'infanterie, et Bawy, de la chefferie du génie à Nantes ; les lieutenants Labbé du 65e, et Canâ, du 3e dragons ; Juges suppléants : le capitaine Saltibert du 11e escadron du train ; le lieutenant Lehenne, du 65e de ligne.

Après l'interrogatoire de l'accusé, le président donne la parole au *commissaire du gouvernement*, qui demande un jugement sans atténuation contre le lieutenant Potiron de Boisfleury qui avait reçu l'ordre du lieutenant colonel de partir avec une compagnie, pour *assister aux inventaires. Il fut présent* à la revue préparatoire au départ, puis il déclara à son capitaine que sa conscience et son devoir de catholique lui interdisaient formellement d'aider à une pareille opération.

Malgré les conseils de ses camarades et de ses chefs, le lieutenant confirma son refus par une lettre officielle.

M. le lieutenant colonel Lemoine, commissaire du gouvernement, fait ressortir que le lieutenant Potiron de Boisfleury a commis un manquement grave au premier devoir de l'officier : la discipline, et réclame une condamnation sévère.

Me Danet, du barreau de Paris, présente ensuite la défense du lieutenant. L'éminent défenseur fait ressortir que le rôle de l'armée est de protéger le sol et de défendre la propriété. Si son client a refusé d'exécuter un ordre, c'est qu'on lui a demandé plus qu'on ne devait.

Le lieutenant de Boisfleury dit, en terminant Me Danet, sera toujours cité comme un exemple vivant du devoir et de l'honneur.

Peut-on frapper un tel homme d'une condamnation, si légère fut-elle ? Non. C'est l'acquittement seul qui convient, qui s'impose.

L'arrêt

Le conseil s'est retiré ensuite dans la salle des délibérations.

Une demi-heure plus tard, il rentre en séance et le président prononce l'acquittement par quatre contre trois du lieutenant Potiron de Boisfleury.

Le déplacement DE TOUS LES OFFICIERS du 11e corps d'armée

Paris, 27 mars.

M. Etienne, ministre de la guerre, a donné l'ordre aux chefs des différents services de son ministère, de préparer, sans retard, un travail de mutations.

Tous les officiers du 11e corps d'armée seront déplacés.

Mise en disponibilité par retrait d'emploi

Paris, 27 mars.

Par décret du Président de la République, rendu sur la proposition du ministre de la guerre, M. le capitaine de Croy, du 33e rég. d'artillerie, à Vannes, est mis en disponibilité par retrait d'emploi.

Le capitaine de Croy a été acquitté à la minorité de faveur par le conseil de guerre de Nantes.

ÉLECTIONS LÉGISLATIVES

LE TRIOMPHE
des Nationalistes
A PARIS

Paris, 27 mars.

La situation électorale dans le département de la Seine, commence à préoccuper le gouvernement.

On annonce, en effet, dans les *milieux officiels, que l'élection de* tous les candidats nationalistes est presque assurée.

Conseil des Ministres

Paris, 27 mars.

Les ministres se sont réunis ce matin, en conseil, à l'Elysée, sous la présidence de M. Fallières.

La conférence d'Algésiras

M. Bourgeois, ministre des affaires étrangères, a communiqué au conseil les télégrammes relatifs aux travaux de la conférence d'Algésiras.

La grève des mineurs

M. Clémenceau, ministre de l'intérieur, a donné les renseignements qu'il avait reçus *sur la grève des* mineurs du Nord et du Pas-de-Calais.

La catastrophe de Courrières

M. Barthou, ministre des travaux publics, a fait connaître au Conseil les premiers résultats de l'enquête judiciaire sur la catastrophe de Courrières.

Mise en retrait d'emploi

M. Etienne, ministre de la guerre, *ayant été informé immédiatement* de l'arrêt du conseil de guerre de Nantes, a fait signer au président de la République le décret relatif à la mise en disponibilité par retrait d'emploi du capitaine de Croy.

Le ministre a fait part au conseil des mesures qu'il allait prendre contre les officiers de la 11e région de corps d'armée.

Affaires courantes

Le Conseil s'est ensuite occupé de l'expédition des affaires courantes.

Les retraites ouvrières
AU SÉNAT

Paris, 27 mars.

La Commission nommée par le Sénat, pour examiner le projet de loi sur les retraites ouvrières, voté par la Chambre des députés, comprend 13 membres hostiles au projet et 5 qui sont favorables.

Cette opposition de la commission s'explique facilement, si l'on considère que la Chambre des députés a voté le projet de loi sur les retraites ouvrières sans assurer au gouvernement les fonds nécessaires à son exécution.

DUEL BUISSON-JUMEL

Paris, 27 mars.

A la suite d'une polémique électorale, un duel à l'épée a eu lieu ce matin entre M. Jumel, député de la 2e circonscription de Mont-de-Marsan, et M. Buisson, son concurrent.

Les deux adversaires, d'égale force, se sont livrés de rudes assauts.

A la dixième reprise aucun des combattants n'ayant été touché, les témoins ont mis fin au combat.

Les Associations cultuelles
Le droit de timbre

Paris, 27 mars.

Le « Matin » annonce que M. Poincaré, ministre des finances, et M. Briand, ministre de l'instruction publique, ont décidé que les déclarations sur les formations des associations cultuelles seront dispensées du droit de timbre.

Le gouvernement a décidé en outre de maintenir durant un an la franchise postale pour la correspondance relative au fonctionnement des établissements religieux.

LE TESTAMENT D'UN FANATIQUE
Un admirateur du commandant Cuignet

Saint-Servan, 27 mars.

Un habitant de Saint-Servan, partisan convaincu des opinions du commandant Cuignet, a laissé par testament la presque totalité de sa fortune à cet officier supérieur.

La somme léguée au commandant Cuignet s'élève à 350 000 fr.

Le testament de ce fanatique a donné lieu à de nombreux commentaires.

LA CATASTROPHE de Courrières
La lutte contre le feu

Paris, 27 mars.

« L'Intransigeant » publie un télégramme que lui adresse son correspondant à Billy-Montigny.

Ce télégramme annonce que le feu fait des ravages effrayants dans la mine de Courrières.

L'incendie gagne constamment du terrain.

Les sauveteurs, risquant d'être asphyxiés, reculent devant les flammes.

La situation est très grave ; les ingénieurs ne dissimulent pas leurs inquiétudes.

Les Morts du Jour

Eugène Carrière

Paris, 27 mars.

On annonce la mort de M. Eugène Carrière, peintre distingué, décédé à l'âge de 57 ans.

La grève des Mineurs
du Nord et du Pas-de-Calais

Reprise du travail

Lens, 27 mars.

La reprise du travail s'accentue ; on a commencé à travailler dans les compagnies de Carvin, Meurchin, Courrières, Farlay et Marles.

Une grande partie des ouvriers des concessions de la Blarence et de Réthune sont descendus dans la mine.

On compte encore 30.000 grévistes.

Aucune manifestation ne s'est produite. Le service d'ordre est très sévère ; les attroupements sont interdits.

Aucun incident grave n'a eu lieu.

EN ALLEMAGNE
La disgrâce *DE M. DE BULOW*

Berlin, 27 mars.

On parle dans certains milieux *de la chute imminente du chancelier allemand.*

M. de Bulow quitterait le pouvoir par suite de la situation très difficile que lui ont créée les négociations sur la question marocaine.

L'UNION DES ÉTATS D'AMÉRIQUE contre l'Europe

Paris, 27 mars.

Une dépêche de Washington au New-York-Hérald de Paris, mentionne le bruit de la signature d'une *prochaine union qui serait conclue* sous la direction des Etats-Unis, entre le Brésil, la République Argentine et le Mexique.

Cette union des Etats d'Amérique serait dirigée contre l'Europe et aurait pour but d'empêcher par la force le recouvrement des sommes dues par ces nations américaines aux gouvernements européens.

LA QUESTION MAROCAINE
LA CONFÉRENCE D'ALGÉSIRAS
Le nouveau texte sur l'inspection de la police

Algésiras, 27 mars.

Les membres du Comité de rédaction se sont réunis ce matin, à 10 heures.

Ils ont rédigé un nouveau texte sur l'inspection de la police.

Le texte qui a fait l'objet de la discussion de ce matin, et qui est basé sur le projet autrichien amendé, est de nature à établir l'accord sur l'inspection de la police marocaine.

LE PARLEMENT
SÉNAT

Présidence de M. Antonin Dubost

La séance est ouverte à 3 h.

L'un des secrétaires donne lecture du procès-verbal de la dernière séance qui est adopté.

Eloge funèbre

A l'ouverture de la séance, le président prononce l'éloge funèbre de M. Morvan, sénateur républicain de l'Indre, décédé à l'âge de 57 ans.

Les habitations à bon marché

Le Sénat adopte sans modifications le projet de loi sur les habitations à bon marché.

Les accidents du travail

Le Sénat passe ensuite à la discussion sur la proposition de loi, adoptée par la Chambre des députés, ayant pour objet d'étendre à toutes les exploitations commerciales les dispositions de la loi du 9 avril 1898 sur les accidents du travail.

Le Sénat a adopté.

La protection des sites et monuments artistiques

Le Sénat adopte enfin le projet de loi, ayant pour objet d'organiser la protection des sites et monuments naturels de caractère artistique.

Séance jeudi.

Vignes Américaines

Plants racinés 1er choix

Riparia X Rupestris 3,309 (garantie)
Riparia Gloire de Montpellier
Rupestris Monticola et Metallica
M. Etienne de Susini, Boulevard du Palais, Bastia.

CHOCOLAT MENIER

LA FORTUNE A LA PORTÉE DE TOUS

Une nouvelle conception de la Banque Générale de Crédit permet à tous de réaliser ce rêve

PAIEMENT EN 24 MOIS DE TOUTES VALEURS MOBILIÈRES

UNION

Quelques exemples !

Vi[illegible] payables en 24 mois, 24 fr. 65 par mois, 1.480.000 fr. de lots par an.
Obl. [illegible] payables en 24 mois, 291.50 par mois, 1.200.000 fr. de lots par an.
Obl. Foncières 3 0/0 1883, payables en 20 mois, 27 fr. 15 par mois, 1.200.000 fr. de lots par an.
Bons Fonsea, payables en 24 mois, 6 fr. par mois, 3.960.000 fr. de lots par an.
Lots Turcs, payables en 24 mois, 1 fr. 10 par mois, 3.504.000 fr. de lots par an.
Renseignements supplémentaires contre, écrire à M. A. Tuvin, Directeur Banque Générale de Crédit, 16, rue Vivienne, Paris (2e).

HOTEL D'EUROPE
PRÈS LE PALAIS DE CONSEIL
Bastia — 2 & 3, rue de l'Opéra — Bastia

Cet hôtel se recommande par sa belle situation, au centre de la ville, à proximité des principaux établissements.
Il possède, en outre, un superbe jardin éclairé à l'acétylène, où les clients peuvent prendre leur repas pendant l'été.
Banquets — Noces — Festins
Pension à des prix modérés

On peut se procurer dans la maison Louis-Napoléon Matteï à Bastia, des Tres-ors premières qualités. Qualité rectifiée sur place au remontage des vins.
On y trouve également toutes sortes de liqueurs, sirops, vins fins français et étrangers, Cognacs et Rhums des meilleures marques etc., etc.
Manufacture de Tabacs, Cigares, et Cigarettes. — Entrepôt de tabacs en feuilles.
GRAND ASSORTIMENT POUR DÉBALLER
Le Tabac

LIBRAIRIE OLLAGNIER

L'ANCÊTRE
Drame lyrique en trois actes
Représenté pour la première fois le 24 février 1906, au théâtre de Monte-Carlo.
Poème de L. Augé de Lassus
Musique de C. SAINT-SAENS
Partition pour chant et piano.
Prix : 20 francs Franco port.

NOUVELLE ENCRE
A. GARDOU, DIJON
ENCRIERS
à fermeture automatique élastique
Système Colombani
Encriers classiques. — Encriers portatifs. — Encriers administratifs. — Encriers de fantaisie. — Encriers réclames.

PELLERINE donne secret pour guérir enfants urinant au lit. Ecrire Mme Borot, Chantenay (Loire-Inf.)

ANCIEN CABINET PRADÈRE
PIERRE SABATÉ
Chirurgien-Dentiste du Lycée
SUCCESSEUR
DENTS & DENTIERS
(Systèmes perfectionnés)
OBTURATION
& EXTRACTION DES DENTS
sans douleur
Bd Paoli, 18, au 1er
Maison Arnaldi
M. P. SABATÉ a l'honneur de prévenir sa nombreuse clientèle d'avoir à se mettre en garde contre des charlatans ambulants, se disant chirurgiens-dentistes, qui, sous prétexte d'exercer momentanément, ne font que des opérations nuisibles à la santé pour la satisfaction de leurs actionnaires.
Le Directeur Gérant,
J. B. OLLAGNIER.
Bastia. Imprimerie Ollagnier.

Mme MASSEL-WOOD
Chirurgien-dentiste
a l'honneur de prévenir sa nombreuse clientèle que son cabinet est ouvert tous les jours, de 8 heures du matin à 4 heures du soir.
Cours National, en face Cardinali, photographe, et à Bastia, 1, rue du Commerce, en face des magasins Orcesi,
du 1er au 8 de chaque mois.

Installation
à Gaz et Acétylène
Jean Gini, ex ouvrier du Gaz
Place de l'Hôtel de Ville, 4, Bastia
Vente de becs, verres et manchons
Appareils sur commande
Abonnement pour l'entretien de l'éclairage. — Travail soigné et garanti.

MADAME BERTI
Sage-femme
Coin de l'Orgeno, près de la Marine
Consultations. — Vaccination

LIQUEUR DE NOIX
par M. SIMONCELLI
Médaille d'argent, Exposition de Bastia (1887).
Grand diplôme d'honneur et Médaille d'or, Exposition internationale de Lucca (1888).
Remède de propriétés thérapeutiques, reconnues par les sommités médicales de Montpellier et de Nice, qui font l'analyse et notamment par M. Grassi, Professeur de Médecine, docteur ès sciences, Pharmacien de 1re classe, ancien interne des hôpitaux de Paris, lauréat de la Faculté de Médecine, docteur ès sciences, pathologiste, bactériologiste, attaché à l'Institut Pasteur, etc., etc.
Cette liqueur, préparée avec des noix de première qualité, se recommande aux estomacs délicats, par ses propriétés digestives, ses arômes et son goût délicieux.
Efficace contre les douleurs nerveuses de maux d'estomac douloureux d'estomac longs souffrances, dans les cas d'épidémie et servira contre le mal de mer et les nausées.
La Liqueur de Noix se prend à tout moment et après chaque repas pour activer la digestion. Elle s'emploie à la dose de [illegible] par verre.
Dépôt à la Ville pour Cardo et à Bastia chez M. LIMANI, pharmacien, place du Commerce.
Se méfier des contrefaçons.

Lisez tous les Jeudis
Journal des Voyages
Le plus attrayant des périodiques hebdomadaires
ROMANS D'AVENTURES
15 centimes le Numéro
En vente partout

LE MONITEUR DE LA MODE
paraissant tous les Samedis
20 PAGES GRAND FORMAT
LE PLUS ANCIEN ET LE PLUS APPRÉCIÉ DES JOURNAUX DE MODES
CONTIENT :
MODES NOUVEAUTÉS
PLUS DE TRAVAUX D'AIGUILLE
PLUS DE LITTÉRATURE
PLUS DE RENSEIGNEMENTS
QU'AUCUN AUTRE
1 AN : 4 francs — UN AN : 14 francs
EDITION D : contenant nos figurines coloriées et un Patron, compris dans les 1, 2, 3 ou 4 francs
Le Numéro : 10 c. — UN AN : 4 francs
Le Numéro : 10 c. — UN AN : 14 francs

Les Illustrations de la Corse
PAR NOVELLINI
La Corse au XVIIIe siècle, Allégorie (Salon de 1870).
[illegible] papier de Chine, format 80×57 . . . 4 fr
[illegible] papier Chine, format 40×30 . . . 2 fr

HOMMES CÉLÈBRES
Bambuccio d'Alando (Salon de 1878, Sampiero Corso.
Pascal Paoli
Napoléon Bonaparte.
[illegible] papier de Chine, format 40×30 Chaque . . . 2 fr

Sr Dévote, Patronne de la Corse (Salon de 1879).
[illegible] papier de Chine, format 40×30 . . . 2 fr
[illegible] papier Chine, format 40×30 (Salon de 1880) . . . 2 fr

EN VENTE :
A AJACCIO, chez l'auteur et chez M. di[illegible]
BASTIA, chez V. OLLAGNIER, Libraire

Cordonnerie Modèle
(Anciens Maison Grimaldi)
Eugène PERICCHI, successeur
33, Boulevard [illegible]sh, 33
BASTIA
HIVER 1905-1906
Grand choix de chaussures pour Hommes, Dames et Enfants
Rayon spécial de chaussures de luxe
Grand assortiment de chaussures fourrées
Choix considérable de pantoufles
Prix défiant toute concurrence
M. Eugène PERICCHI a l'honneur d'informer ses clients de l'intérieur et du Cap qu'il apportera tous ses soins aux commandes qui lui seront transmises.
N. B. — La maison se charge des réparations.

MAISON DE CONFIANCE
BIJOUTERIE MATTEI
20, Boulevard Paoli
La BIJOUTERIE MATTEI a l'honneur de prévenir sa nombreuse clientèle, qu'elle ne vend que des articles absolument garantis, or 18 karats et argent 1er titre. Tous les objets qui y sont mis en vente sont marqués au prix connus et ont déjà subi une réduction sur les prix de vente.
La Bijouterie MATTEI pourra livrer aux prix de plus réduits, des articles de joaillerie, bijouterie, [illegible] montre, chaîne, parures, alliances, etc., etc.
Se devise est de vendre « bon et bon marché. »
Spécialité de alyiola Vendetta-Corse. Réduction de 10 pour cent or garanti 18 karats.

L'Art de Gagner de l'Argent à la Bourse
25 ans de succès, a valu à l'Auteur les félicitations des Financiers les plus distingués. — Envoi Gratis. — GAILLARD, 5, rue Feydeau, Paris.

OUTILS pour AMATEURS et INDUSTRIE
SCIES, OUTILLAGE, TOURS, MACHINES pour BOIS
OUTILS FRANÇAIS et ANGLAIS pour FER et ACIER
LE MEILLEUR CATALOGUE

MATÉRIAUX DE CONSTRUCTION
Chaux hydrauliques et Ciments, marques de Villeneuve et La Farge du Teil. — Plâtres gris et blancs. Carreaux-Mosaïques en ciment. — Briques plates et rondes. — Carreaux. — Tomettes. — Tuyaux en poterie et en grès.
FERS A PLANCHER
Fers à barres Plats, Ronds, Carrés, Fil de fer, Rances artificielles
TUYAUX EN FONTE, EN GRÈS
Appareils Sanitaires
Charles CLEMENT & Cie
Entrepôts aux Magasins Généraux & Boulevard de Carto, 3

Aux tempéraments délicats offrez un
VIN DU CAP CORSE
à base de Quinquina
de la Maison L.-N. MATTEI & Cie — BASTIA (Corse)
Apéritif Tonique Fortifiant
Ce vin que nous offrons avec confiance aux Consommateurs diffère complètement de tous ceux connus à ce jour ; d'un goût agréable au palais, il est à la fois tonique et apéritif.
Pris avant les repas, il excite l'appétit, pris après il active et facilite la digestion.
Demandez dans tous les bons Etablissements un Vin du Cap Mattei

XXXIe ANNÉE — JEUDI 29 MARS 1906 — No 88

Le Petit Bastiais

5 CENTIMES — JOURNAL QUOTIDIEN — 5 CENTIMES

Rédaction & Administration : 8, Boulevard du Palais, Bastia
J.-B. OLLAGNIER, Directeur
Les annonces sont payables d'avance et reçues aux Bureaux du Journal.
Faits divers 1 fr. — Réclames (3e page), 0.75 — Diverses, 0.20 — Judiciaires, 0.25

ABONNEMENT (Payable d'avance)

	un an	6 mois	3 mois	
Corse	20 fr.	10 fr.	5 fr.	Union postale, et autres Pays : le port en sus.
Autres Départ.	32 »	12 »	6 »	

On ne répond pas des manuscrits déposés.

00162
BIBLIOTHÈQUE MUNICIPALE BASTIA

LE CALENDRIER

Fête d'Aujourd'hui : Saint Second.
Soleil : (heure nationale)
Lever, 5 h. 23 m. — Coucher, 5 h. 53 m.
Premier quar., le 1. — Pleine Lune, le 8.
Fête de Demain : Précieux Sang.

28 MARS

Une rapide Excursion en Corse par le chemin de fer

(Suite et fin)

De retour à Bastia, vous pouvez encore, grâce à votre billet d'excursion, reprendre le train de Ghisonaccia et admirer la côte orientale de l'île, en attendant que la ligne ferrée se prolonge jusqu'à Bonifacio. Cependant, malgré les beautés incontestables de ce petit voyage, vous aurez presque une déception, après avoir accompli le premier ? Si vous voulez m'en croire, c'est par là qu'il faut débuter et vous admirerez, en passant près de l'étang de Biguglia, quelques villages ravissants et bien situés, comme Furiani, Borgo et Cervione. Puis vous arriverez à la plaine insalubre et sauvage d'Aleria et vous longerez les contreforts des hautes montagnes. Vous en verrez même quelques-unes couvertes de neige.

Aurez-vous, comme moi, la curiosité de vous arrêter quelques jours à Puzzichello, la dernière halte avant la gare terminus ? Je ne vous engage pas à le faire, si « la saison » n'est pas commencée. Vous pourriez vous en repentir. Et d'abord, Puzzichello est à une heure de la halte de ce nom et il n'y a pas de moyens de communication. Si vous avez quelque bagage, il vous faudra quêter un âne, avec son conducteur, pour vous le porter et vous servir de guide. Puis vous aurez à parcourir un chemin défoncé, impraticable, plein de fondrières, et un large torrent, peu profond, c'est vrai, mais froid, à traverser. Et alors il vous faudra ou vous déchausser entièrement pour passer, ou chercher au loin un passage fait de deux ou trois arbres jetés tels quels dans la rivière pour les pauvres enfants qui ont le courage d'aller à l'école du « Casone ». Inutile d'ajouter que sur ce pont primitif et branlant vous risquez fort de tomber dans le torrent, si vous n'êtes plus habitué aux exercices de la gymnastique.

Quel pays déshérité ! Quand donc le Conseil général fera-t-il au moins aux piétons, la charité du plus modeste pont de bois ? Il est vrai qu'en Corse tout le monde voyage à cheval, à âne ou à mulet, et alors on traverse ainsi les torrents peu profonds. Mais on pourrait peut-être songer aux enfants qui ne savent pas lire, ni parler français, et qui veulent apprendre ce que leurs parents sont incapables de leur enseigner !

Le torrent franchi d'une ou d'autre façon, vous avez encore devant vous un assez long chemin bordé de maquis et vous arrivez à une belle avenue au bout de laquelle vous voyez une grande maison à quatre étages avec deux petites annexes à un seul étage. Voilà Puzzichello tout entier ! Vous espériez trouver là un gîte confortable, erreur complète ! Si l'un des propriétaires n'est pas encore descendu de Venaco ou d'Ajaccio, il n'y a pas de chambre à vous donner. Dans le cas contraire, on vous donnera une chambre avec un lit et un ou deux matelas, mais on ne fournit pas les draps, il faut en apporter avec soi. Quant à la nourriture, vous ne trouverez rien. Les pauvres colons qui habitent là avec leur nombreuse famille vous céderont une miche de pain noir, des œufs, du lait de chèvre, et si vous n'avez pas apporté avec vous des conserves ou autres aliments, il faudra vous contenter.

On vous dira qu'à un des hameaux voisins, Campo al Quercio, (il faut une heure et demie de marche pour le dénicher à travers des sentiers à peine frayés !) vous trouverez des magasins bien fournis. Quand vous arriverez, vous ne pourrez acheter aucun légume, pas même des pommes de terre. Une des deux marchandes, très aimable, parlant bien français, s'excusera en disant qu'elle ne s'approvisionne qu'au moment de « la saison, » et vous vendra un peu de riz, quelques pâtes et du saucisson.

Pour le vin, c'est un vrai tour de force que de s'en procurer. A la place, vous aurez le droit de boire, tant que vous en voudrez, l'eau sulfureuse de Puzzichello. On la laisse prendre à qui veut. De pauvres gens viennent à âne en chercher avec de petits tonneaux pour des bains. Cette eau, qui coule par trois sources différentes et avec une composition différente aussi, est souveraine, dit-on, pour certaines maladies de peau surtout. Mais il faudrait que des analyses sérieuses en fussent faites ou refaites.

Il faudrait que la propriété appartînt à un seul maître et non à une douzaine, dont deux principaux. Il faudrait que « la saison » durât neuf mois de l'année, c'est-à-dire tout le temps que la malaria n'est pas à redouter dans ces parages dangereux. Il faudrait un établissement commode et confortable. Il faudrait au moins un médecin sérieux et sérieusement documenté qui vous dirait de quelle source vous avez besoin et si vous devez vous contenter de boire, ou y joindre les bains, etc., etc.

La Corse a des eaux incomparables, peut-être uniques comme ses montagnes : Pietrapola, Guagno, Caldaniccia, Guitera, Baracci, etc., et on les connaît peu ou mal. J'en excepte l'eau d'Orezza que son prix abusif sur le continent ne permet guère d'employer. Mais je m'étonne qu'un riche industriel n'ait pas encore acheté Puzzichello pour l'aménager d'une façon définitive. Il y a une nouvelle fortune à gagner et, ce qui est préférable, beaucoup de bien à faire.

Mais quittons ce sujet et rentrons à Bastia. L'ancienne capitale de l'île, par sa situation privilégiée, en face de Livourne et pas trop loin de Gênes, Nice et Marseille, a sans doute la priorité pour le commerce et l'industrie. Mais qu'elle tâche de garder ses avantages, car elle ne saurait devenir une station d'hiver comme Ajaccio qui se développe de plus en plus. Bastia a grand air, vue de la mer : ses hautes et belles maisons de la place Saint-Nicolas, du Nouveau Port, de la Traverse, lui donnent l'apparence d'une grande cité, mais sévère et peu mouvementée. La vieille ville rappelle Gênes et est pleine d'originalité : la population y est plus dense que dans la nouvelle, et c'est plaisir d'y voir grouiller des légions d'enfants. La place Saint-Nicolas ne saurait avoir de rivale en Corse, et la splendide statue en marbre blanc de Napoléon Ier n'a pas d'égale, même à Ajaccio.

Mais pourquoi certaines maisons sont-elles si délabrées ? Il en est qui suintent la misère et gâtent le tableau. Pourquoi certaines rues importantes sont-elles si mal entretenues, comme la rue de l'Opéra que l'on répare, à dérision ! en cassant les pierres sur la chaussée ! Des monuments je n'ai pas grand chose à dire. Le Théâtre est vaste et assez bien agencé, mais quel édifice pesant, monstrueux et horrible, sentant la pauvreté ! C'était bien la peine d'avoir recours à un architecte italien pour aboutir à un pareil résultat ! Le Palais de Justice, un peu lourd aussi, se sauve par la richesse de son marbre et a de fort belles salles, comme la grande salle des audiences solennelles, au 1er étage. Au contraire, la salle des assises est écrasée et manque de proportions.

Les églises sont plutôt médiocres, malgré quelques richesses. Mais ce qu'il faut louer et encourager, c'est l'essai heureux de la création d'un musée. Il y a déjà deux salles, il y en aura d'autres, surtout si la municipalité sait obtenir des cadeaux de l'Etat et que les particuliers laissent quelque souvenir au musée de leur ville. Les promenades à faire, sans être nombreuses, ne manquent pas non plus : la route de Cardo et le retour par le chemin d'en haut ; la route de Sainte-Lucie et mieux encore la petite ascension du monticule qui est en face, et plus haut, la route du Cap, la montée des anciens forts, etc., et surtout l'ascension du Pigno d'où la vue est une merveille. On aperçoit dans le lointain toute la chaîne des montagnes corses avec ses cimes neigeuses ; à droite, Calvi et son golfe, puis le gracieux Saint-Florent qui est aux pieds ; à gauche, les blanches maisons bastiaises et les îles de Capraja, d'Elbe, Pianosa et Monte-Cristo ; enfin, si l'on se retourne on voit tout le Cap-Corse, et dans l'horizon lointain les côtes de France et d'Italie !

Je n'ai pas la prétention d'avoir épuisé le sujet, il est inépuisable et j'ai voulu simplement jeter ces quelques notes trop rapides. Je termine. Les Italiens répètent ce proverbe : *Veder Napoli, e poi morire.* Et moi je m'écrie : *Veder la Corsica, e poi vivere... per ritederla !*

LOUIS VERAX.

Le Concours général littéraire de *Femina*

On lit dans *Femina* : « Le jury a retenu quelques noms d'écrivains dignes d'être encouragés. »

Parmi les auteurs signalés par *Femina*, et qui ont obtenu une mention d'honneur comme ayant produit une œuvre remarquée par le jury, se trouve notre jeune collaboratrice *Piccolina*, pour son *Crépuscule d'automne*, signé : *Gyptis*.

Ce succès ne surprendra aucun de nos lecteurs. Nous offrons à celle qui l'a mérité nos très cordiales félicitations ainsi que nos remerciements pour l'autorisation qu'elle a bien voulu nous donner de reproduire ces quelques pages qui ont obtenu une appréciation aussi flatteuse du jury de *Femina*.

---

59 — FEUILLETON DU PETIT BASTIAIS

Le Conducteur d'Omnibus

PAR

ALFRED SIRVEN & A. SIÉGEL

DEUXIÈME PARTIE

Les Amoureux

— J'avoue que je suis l'adversaire du service que vous dirigiez et que je regrette de n'en avoir pas obtenu la suppression. Je ne puis songer sans répugnance à l'inspection qui s'exerce d'une façon occulte sur une quantité de braves gens, souvent frappés de pénalités rigoureuses sur le fut de rapports anonymes. Je pense que la compagnie aurait tout à gagner à l'abolition du contrôle secret et qu'il serait plus digne d'une grande administration comme la nôtre, quand elle croit avoir à surveiller la probité d'un de ses agents, de se décharger de cette mission sur la préfecture de police. Pour le reste, des inspections avouées, officielles suffisent, pourvu qu'elles soient mises au moment où on ne les attend pas. J'ai développé mon opinion au conseil qui ne m'a pas donné gain de cause.

Mais j'ai eu la satisfaction d'être écouté quand j'ai affirmé qu'il fallait au moins que les inspections secrètes, puisqu'on tenait à les conserver, fussent confiées à des agents irréprochables. L'enquête à laquelle je me suis livré m'a révélé des faits révoltants sur la façon dont vous dirigiez le service.

D'abord, dans le but de vous faire considérer comme indispensable, il m'est démontré que la plupart de vos rapports étaient exagérés.

Les manquements au service sont beaucoup moins fréquents en réalité dans notre brave personnel que ceux que vous relevez sans cesse.

Il est prouvé que, plus d'une fois, vous avez imaginé des fautes pour avoir à dresser des rapports.

— J'ai pu être abusé moi-même par les informations de mes sous-inspecteurs des deux sexes, protesta Mérouille avec vivacité.

Gérard eut un sourire incrédule.

— Vous étiez responsable des gens employés par vous, dit-il sèchement, et que vous recrutiez d'ailleurs avec une facilité blâmable, sans vous inquiéter d'une façon suffisante du degré de confiance dont ils étaient dignes. J'ai là les dossiers de plusieurs d'entre eux, les notes que j'y ai trouvées sont édifiantes. J'y vois un nommé Dufost, ancien cocher de maison bourgeoise, condamné plusieurs fois par la police correctionnelle pour faits d'indélicatesse ; une malheureuse appelée Mlle Rousseau, de nationalité suisse, sur la probité de laquelle il n'y a rien à dire, mais dont l'intelligence est restée obscurcie à la suite d'un long séjour dans un établissement d'aliénés, enfin un nommé Girard, autre fois attaché à la compagnie en qualité de maréchal-ferrant, disparu pendant des années, ivrogne, paresseux, brutal et considéré à juste titre comme un vaurien de la pire espèce. C'est sur le rapport de gens de cet acabit que des cochers, des conducteurs ont été accusés de manquements au service et à l'honnêteté professionnelle ; les pauvres gens n'ont pas pu se défendre contre des articulations souvent mensongères, et ils ont été frappés d'amendes de mises à pied, de rétrogradation même. Cet état de choses ne pouvait durer. Après avoir prouvé que la responsabilité vous incombait tout entière, j'ai réclamé et obtenu votre changement. Je ne le regrette pas, et j'ai même quelque plaisir à vous l'affirmer en personne puisque vous vous êtes exposé, en demandant à être reçu par moi, à vous l'entendre dire en face. Et maintenant, monsieur, que voulez-vous ?

— Je désire, après avoir encouru votre sévérité, faire appel à votre indulgence. Le plus grand reproche qui m'est adressé est celui d'avoir mal choisi mes subalternes. Forcé à la compagnie de les changer tous si on veut bien me maintenir à la tête du service.

— C'est-à-dire que vous les jetez à la mer pour sauver votre situation, après les avoir soutenus et peut-être encouragés ? C'est un singulier moyen de vous attirer la bienveillance des honnêtes gens, monsieur, avouez-le. En admettant même que vous les remplaciez par d'autres, quelle garantie nous offrez-vous ? Ayant mal choisi les premiers, qu'est-ce qui prouve que vous saurez mieux choisir les successeurs ? Les renseignements fournis sur votre compte personnel sont détestables. Entré au service de la compagnie sur la recommandation d'un homme politique qui fut autrefois votre supérieur à la préfecture, vous êtes signalé comme un homme d'une habileté incontestable. Mais on a un peu trop fermé les yeux sur votre passé au moins étrange et sur lequel il ne me plaît pas de m'étendre. Bref, c'est en vain que vous faites appel à ma bienveillance. La décision que j'ai contribué à faire prendre à votre égard est dictée par des motifs tels qu'elle demeure irrévocable à mes yeux et à ceux des administrateurs, mes collègues.

Mérouille se redressa et, avec une arrogance égale à son obséquiosité de tout à l'heure :

— C'est bien, monsieur. Je n'abuserai pas davantage de vos instants, mais peut-être aurez-vous à vous repentir un jour de vous être montré impitoyable aujourd'hui.

Vous apprendrez qu'il est des gens dont il est imprudent de se faire des ennemis.

— Vous me menacez, je crois ? fit Gérard avec une hauteur dédaigneuse.

— Je vous avertis simplement, dit Mérouille en se retirant après un salut correct, mais, cette fois, dépourvu d'humilité.

Dans le vestibule, il rencontra de nouveau Suzanne qui, inquiète pour son mari s'apprêtait à entrer dans le salon, trouvant que l'entretien se prolongeait trop, désireuse d'y mettre un terme.

Mérouille dirigea vers elle un regard, non plus souriant et de côté comme la première fois, mais droit, inquisiteur jusqu'à l'impertinence.

Une nuance d'admiration railleuse augmentait encore l'expression insolente de ses traits.

— Très jolie, trop jolie ! pensa-t-il. Ah ! monsieur de Cieules, quand on a une petite femme aussi charmante, on est un peu moins dur avec les gens.

Le possesseur d'un pareil trésor devrait se montrer plus traitable.

Suzanne rougit sous l'examen rapide dont elle se sentait l'objet. En même temps, elle éprouva une gêne, une oppression singulières.

L'aspect de cet homme lui causait une frissonne vague, une crainte inexplicable.

Il lui semblait un messager de malheur.

— Fille que je suis, se dit-elle, voulant chasser l'impression qui l'assombrissait.

Et elle courut se réfugier auprès de Gérard en essayant de dissimuler sous un sourire l'émotion étrange qui l'entraînait.

Mérouille, tout en descendant la rue de Rome, s'abandonnait à des réflexions qui n'étaient rien moins que gaies.

Il se trouvait plongé dans une situation assez pénible.

(A suivre.)

Chronique Judiciaire

Devant la Chambre Correctionnelle de notre Cour d'Appel se présentait aujourd'hui ce spectacle peu banal :

La dame D. de Bastia, prétendait que le sieur R. lui avait volé son portemonnaie qui contenait une somme de 400 francs. Le délit était si peu prouvé que le sieur R. fut acquitté par notre Tribunal Correctionnel, mais sur appel du ministère public, l'affaire revenait devant la Cour. Un coup de théâtre se produit à l'audience, lorsque trois des témoins à charge revenant sur les premières déclarations, ont soutenu que leurs témoignages avaient été dictés par la dame D. et qu'ils étaient faux en tous points.

On a le droit de se demander avec terreur ce que peut devenir la liberté individuelle avec de pareils agissements.

Me Nivaggioli, défenseur du prévenu, en présence de cette situation nouvelle, refuse de présenter la défense de son client, tout en regrettant que le ministère public et la partie civile n'aient pas cru devoir renoncer à leurs réquisitions.

Les trois témoins, trois jeunes filles, après avoir été sermonés d'importance par M. Lavia-Ramolino, président de Chambre, se sont retirés, sans se rendre compte un seul instant de tout l'odieux d'une pareille action.

A propos de cette affaire, il s'est passé un fait curieux. La plupart des conseillers composant la Cour ont trouvé sur leur bureau une carte de visite de M. le commissaire de police Moiselle leur recommandant Mme D. La même carte avait été remise au défenseur de R. et elle intéressait une certaine Mme M.

M. Moiselle interpelé par la Cour, a dit que probablement ces cartes qui se trouvaient sur son bureau lui ont été dérobées par une personne habile qui les a ensuite adressées à MM. les Conseillers après y avoir écrit une sotte recommandation.

Nous espérons qu'une enquête activement menée établira quel est l'auteur de ces faux vraiment par trop audacieux.

Me Hyacinthe de Montera junior représentait la partie civile, Me Niveggioli assistait le prévenu.

«AU « JOURNAL OFFICIEL »

Récompenses à la Mutualité

Les récompenses honorifiques suivantes ont été accordées pour services rendus à la Mutualité :

Médaille d'argent, M. Breton André, chef de bataillon au 122e rég. d'infanterie, professeur adjoint à l'école supérieure de guerre.

Médaille d'argent, MM. Chaston, chef de bataillon au 83e d'infanterie ; Vassel, capitaine au même régiment.

Ministère de la Marine

Equipages de la flotte

Ont été promus dans le corps des équipages de la flotte :

au grade de 1er maître patron pilote, le 2e maître Baldassari Antoine-Pascal ;

au grade de quartier-maître de timonerie, le matelot timonier breveté Palmieri Jean-Marie ;

au grade de quartier-maître mécanicien, l'ouvrier mécanicien Lunardi Alphonse ;

au grade de quartier-maître torpilleur, le matelot torpilleur sédentaire Mannoni Laurent.

MUSIQUE MILITAIRE

PLACE SAINT-NICOLAS

Programme du 29 mars, à 3 h.

Marche militaire,	Gung'l.
L'Italienne à Alger,	Rossini.
Flonflons, valse lente,	Wesly.
Sonnez de Lucie,	Donizzetti.
La Source, ouv. du ballet,	Delibes.

Le Chef de Musique, J. LANY.

Examen des Bourses d'enseignement secondaire

Nous rappelons que l'examen pour l'obtention du certificat d'aptitude aux bourses dans les lycées et collèges de garçons a été fixé au 29 mars courant.

Les candidats qui doivent concourir à Bastia sont invités à se présenter au lycée, jeudi 29 mars, à 7 heures et demie précises du matin (Entrée par la rue de la Miséricorde).

L'arrêté en date du 10 juin 1905, stipule que, à partir de l'année 1906, les candidats ne pourront, en ce qui regarde les compositions écrites de langues vivantes, se servir que d'un *lexique en langue étrangère sans traduction.*

Se munir de papier et de plumes.

LIGUE DE L'ENSEIGNEMENT

Conférences publiques

Jeudi 29, à deux heures précises, M. Orsatti, professeur de première au Lycée, fera, au Palais de Justice, salle du Tribunal de Commerce, une conférence sur Pierre Corneille.

Ce que disent les Journaux

L'Action

Sur les arrestations préventives dont abusent les magistrats :

« Nous sommes des moutons qui se laissent mener par des « vaches ». Va-t-en est un mot d'argot signifiant « argousin ». Argousin est un autre mot de la langue verte, et qui s'applique à tout détenteur de la force publique. On peut nous arrêter, nous flanquer au bloc, nous y maintenir, nous y rappeler, sans qu'il nous soit permis d'articuler le moindre bêlement de protestation. Nous sommes de la chair à pâtée, entre les mains de ces messieurs de la police et de la magistrature.

« Car, vraiment, si nos policiers sont à battre, nos magistrats sont à gifler. L'assassinat de M. Bador en fournit une preuve nouvelle. Le juge Bourdeaux a, sans le moindre scrupule, attenté à la liberté de l'associé, du frère et de la bonne de l'assassiné. Cette dernière a couché trois nuits de suite au Dépôt. Et l'assassin ? Si j'en crois le « Journal » d'hier, « le chauffeur de l'automobile n'avait nullement échappé à l'attention des trois magistrats qui viennent de mener si bien cette affaire ». Et cependant toute la maison Bador avait pris le chemin de la geôle — l'assassin excepté ».

La République Française

A propos du banquet offert à M. Combes :

« Ce fastueux du mal est-il vraiment responsable de tout celui qu'il a fait ? Les plus coupables ne sont-ils pas ceux qui sont allés le chercher, qui l'ont inventé, qui l'ont laissé grandir et désorganiser le pays, qui l'ont subi sans protester, qui encore aujourd'hui font mine de se presser autour de lui ?

» Il a reçu une médaille en reconnaissance des services rendus à la République, disait le programme de la fête. Services rendus ? Mais alors, s'il l'a vraiment sauvée, pourquoi n'a-t-on pas voulu la lui confier à nouveau ces jours derniers, à l'heure décisive où le pays va être appelé à juger son œuvre ? Pourquoi ne fait-il pas les élections ? Ce n'est pas nous qui nous en plaindrons. »

Le Gaulois

Ce qui est certain c'est que l'évocation du combinisme à la veille des élections générales fera marcher au scrutin les bons citoyens qui jusqu'ici préféraient s'abstenir que voter pour un modéré dont ils ne partageaient pas toutes les opinions. Le banquet de vendredi marquera une date dans l'histoire de la République. C'est l'apothéose d'un système le plus dégradant qui fût jamais, et je ne peux croire qu'il se trouvera en France une majorité d'électeurs pour s'y associer. Quoi qu'il en soit la question est enfin posée de façon claire, nette. Il n'est plus permis d'équivoquer, c'est bien pour ou contre le combisme que le suffrage universel devra se prononcer.

Le Figaro

Ce qu'il y avait de grave et de pénible dans le banquet offert à M. Combes, c'était la présence d'un ministre du Cabinet actuel officiellement chargé de représenter le gouvernement à cette fête du bloc. Ainsi, le Cabinet Sarrien, on ne saurait trop le répéter, assume volontairement devant l'opinion une étroite solidarité avec la politique de persécution religieuse, de désorganisation, de démoralisation et de ruine de M. Combes. On attendait une autre attitude, il faut l'avouer, d'un Cabinet dont font partie des hommes qui, par leur talent, par leur passé, par leurs doctrines, par leurs paroles et par leurs actes, inspiraient la confiance et l'estime. A quelle étrange et déprimante influence obéissent-ils pour faire ainsi amende honorable à un politicien néfaste que plusieurs d'entre eux combattaient naguère avec tant d'éclat, d'énergie et de bonheur ?

BASTIA-THÉATRE

Enfin nous eûmes le plaisir d'entendre encore Mme Colonnelli et M. Danco ! Ce fut mardi soir, à la représentation du « Trouvère ».

La salle était comble. Mme Colonnelli et M. Danco ont à diverses reprises soulevé les applaudissements du public ; ils ont certes souvent bien chanté. Qu'on nous permette toutefois de remarquer que bien des spectateurs s'attendaient à mieux après les deux représentations de « Ballo in Maschera ». Le succès obtenu mardi par ces deux artistes n'a étonné personne.

Ce n'est pas le cas de M. Ferrari qui s'est dévoilé au public sous un jour tout à fait nouveau. « Di geloso amor sprezzato », « Ora per me fatale » furent chantés avec une grâce et une puissance de voix qui valurent au jeune baryton de chaleureux applaudissements. M. Ferrari nous réserve sans doute encore bien des surprises ; il possède un talent qui ne se prodigue que peu à peu mais qui pourtant n'en est que meilleur.

Mme Fratoni, après nous avoir donné dans « Ballo in Maschera » une Urica irréprochable, s'est montrée mardi soir comme une « Azugena » presque parfaite. Avec quelle douceur et quel naturel n'a-t-elle pas chanté au 4e acte le fameux air : « Ai nostri monti... » ?

Enfin, M. Franzini aussi mérite sa part d'éloges ainsi que les chœurs qui cette fois n'ont pas laissé à désirer.

Nous souhaitons que les soirées comme celles de mardi soir soient nombreuses : pourvu toutefois que l'amphithéâtre et le parterre soient désormais moins bruyants...

J.

NOTA. — Sur la demande de plusieurs personnes, nous prions M. le Directeur du Théâtre d'ouvrir le guichet et les portes à l'heure convenue. Cela évitera des encombrements et peut-être même bien des accidents...

GAZETTE DÉPARTEMENTALE

LUMIO. — Hier a eu lieu le mariage de Mlle Colonna de Leca avec M. Antonini, maire de Sant'Antonino. A la suite d'un deuil récent la cérémonie a eu lieu dans la plus stricte intimité. M. Flach, officier de l'état civil, a uni les deux époux et a prononcé une allocution courte mais pleine de charme et d'à propos.

Les témoins de l'épouse étaient : MM. Colonna de Leca Joseph, chevalier de la Légion d'honneur, Cardoni Joseph, propriétaire, ses oncles ; ceux de l'époux : MM. Antonini, son frère, Silvestri, son cousin.

De la mairie, les époux se sont dirigés vers l'église où M. l'abbé Antonini, frère de l'époux, leur a donné la bénédiction nuptiale et a prononcé une remarquable allocution qui a charmé tous les assistants.

A la sortie de l'église toute la population a tenu à offrir ses meilleurs souhaits aux époux, et une quinzaine de voitures en suivant le cortège, les ont accompagnés jusqu'à Sant'Antonino, où les attendaient une chaleureuse et affectueuse réception.

Nous sommes heureux d'offrir aux nouveaux époux nos meilleurs vœux de bonheur et de prospérité. — J. N. M.

⁂

CANARI. — Hier ont eu lieu à Canari, les obsèques de M. Jacques-Toussaint Carotini, retraité, décédé à Bastia, dans sa quatre vingt douzième année. Une affluence de parents, venus de tous les villages du canton de Nonza, assistaient à la cérémonie funèbre et avaient tenu à donner à la famille Carotini un témoignage de sympathie à l'occasion de la mort de cet homme de bien, si aimé de tous, qui a excité de très vifs regrets dans tout le canton.

Après la messe solennelle, toute la population a accompagné le cercueil de cet excellent homme jusqu'au champ du dernier repos.

Nous présentons aux familles Carotini et Paoli nos sincères condoléances.

⁂

MATRA. — Samedi dernier notre coquet village était tout en fête. On y célébrait ce jour-là le mariage de Mlle Marie Marsili, la charmante fille de l'ancien juge de paix de San-Martino, avec M. Tavoni Marcantoni, ancien conseiller de préfecture.

La jeune mariée, toute resplendissante de grâce et de beauté dans sa ravissante robe de satin blanc broché, a été conduite à l'autel par son oncle, M. le conseiller Giuli.

La bénédiction nuptiale a été donnée par M. le chanoine Marcantoni, curé-archiprêtre de Corrèone, frère de l'époux, qui a prononcé une remarquable et touchante allocution.

Après la cérémonie religieuse un succulent déjeuner de plus de cent couverts a été servi à tous les invités dans les salons de M. Marsili. Au champagne M. le conseiller Giuli a prononcé les quelques paroles suivantes qui ont vivement impressionné l'assistance :

« Aux vœux ardents et émus de votre frère vénéré, aux vœux de tous ceux qui vous entourent de leur affectueuse sympathie, je joins les miens.

« Vous êtes sous la vigilante protection des anges du bonheur qui vous ont précédés dans cette vie. Soyez en dignes en restant toujours unis. Vous aurez ainsi toute la somme de joie et de félicité qu'il est permis d'espérer sur cette terre et conserverez intact l'héritage d'honneur que vous tenez de vos aïeux. »

Dans l'après-midi les jeunes époux escortés par une cavalcade de cavaliers sont partis pour Tarrano, village de l'époux, où les attendait un somptueux repas.

Les témoins étaient, pour l'épouse, ses deux oncles, MM. le conseiller Giuli et Marsili, ancien conseiller général ; pour l'époux, ses deux frères, M. le chanoine Marcantoni et M. Marcantoni, notaire et maire de Tarrano.

Cette union n'a fait que rendre plus étroits les liens de parenté qui unissent trois familles considérables de l'arrondissement : les familles Tiberi, de Saint-Lucie de Mercurio, Marsili et Marcantoni.

Nous adressons aux jeunes époux nos vœux les plus sincères de prospérité et de bonheur.

Nécrologie

Madame Leca-Stefani

Un deuil cruel vient de frapper une des meilleures familles du canton de Sarrola. Mme Angèle Leca née Stefani est décédée dans sa 70e année, après une assez longue maladie, à Valle de Mezzana.

Mme Angèle Leca était une de ces femmes dont le type commence à se faire rare, même en Corse, dont la grande préoccupation est l'accomplissement des devoirs de la famille. Elle fut épouse dévouée autant que mère tendre et compatissante, qui chercha le bonheur dans les joies du foyer et qui l'y a trouvé auprès de son époux et de ses enfants. Mais hélas ! aujourd'hui ce foyer est en deuil, la disparition de cette femme a produit un vide immense.

Mais ce vide n'est pas moins ressenti par les déshérités de Valle, car tous étaient sûrs de trouver dans cette maison hospitalière, un adoucissement à leur infortune. Elle savait pratiquer la charité avec une discrétion qui en augmentait le charme ; elle avait enfin toutes les qualités de la femme chrétienne.

Dieu ne lui a pas refusé quelques douces satisfactions, et le plus agréable à son cœur était de voir ses enfants, pour lesquels elle avait fait tant de sacrifices, occuper de belles situations et jouir de l'estime publique.

Les obsèques avaient réuni à Valle les personnes les plus marquantes des cantons de Sarrola et d'Orcino, et même d'Ajaccio. Les condoléances n'ont pas manqué à cette famille si universellement estimée et si étendue. L'église de Valle ne pouvait contenir la foule des parents et des amis qui formaient un cortège des plus imposants.

Nous prenons sa vive part au deuil de la famille Leca et lui présentons nos condoléances les plus émues, et en particulier à M. Philippe Leca, rédacteur à la préfecture de la Seine, la sympathique et infatigable secrétaire général de la section corse du Touring-Club de France. M. Leca a eu la suprême consolation d'arriver à temps pour conduire le deuil avec son père, ses frères et ses nombreux parents.

Ouï dans un salon mondain

Le Savon du Congo
Est excellent, Madame :
Riche en parfum, il vaut
Ce qu'en dit la réclame.)

Cinna de E., à Victor Vaissier.

Société scolaire

de Secours mutuels et de Retraite de la circonscription de Bastia

L'Assemblée générale annuelle de cette Société aura lieu, jeudi, 29 mars, à 10 heures du matin, sous la présidence de M. Montigny, sous-préfet de Bastia, président d'honneur, dans une des salles de l'Ecole de la Place Saint-Nicolas.

Les membres participants âgés de plus de 16 ans ont, seuls, le droit de prendre part aux délibérations et aux votes. Au-dessous de cet âge, les sociétaires pourront être représentés par leurs parents.

Le Président,
CACHARD.

TheâtreMunicipal

Direction Simongiovanni-Seta

Ce soir première représentation du

FRA DIAVOLO

Opéra comique en 3 actes d'Auber

Pour la location s'adresser à M. Poggi, coiffeur.

Petite Gazette

Variations Atmophériques du 28 mars

Thermomètre — 7 heures du matin 12 1
à midi 13 5 à 6 heures du soir + 12 0
Maxima + 16 0 Minima 7 2

Baromètre — 7 heures du matin, 751 mm. à midi, 751 mm 6 heures du soir, 750 mm.

Vent. — Dans la matinée, S. E. modéré
Dans l'après-midi, O. modéré

Etat du ciel, pluvieux

Pluviomètre, à 7 h. du matin : 0 mm

⁂

Françailles

Hier soir, ont eu lieu les fiançailles de Mlle Laure Picq, la très charmante fille de M. Picq, professeur honoraire, et de Mme née Parodi, avec M. Granarolo, le sympathique 2e commis de l'inspection des douanes de Bastia.

Nous offrons aux futurs époux nos meilleurs vœux de bonheur et aux familles Picq, Granarolo et Parodi nos bien sincères félicitations.

⁂

Matinée Musicale

Jeudi, 29 mars, à 3 heures précises, 2e audition musicale donnée par les jeunes élèves de M. et Mme Giannarelli, dans le local de la Chambre Musicale, rue de l'Intendance, 4.

⁂

Magasins du Printemps

Lundi dernier, à Paris, véritable fête de l'élégance parisienne pour l'inauguration des Grands Magasins du Printemps, complètement transformés en quatre mois, sous la nouvelle direction de M. Gustave Lagoinie, par l'éminent architecte René Binet. Les artistes, les notabilités du monde commercial, nombre de personnalités politiques et tout ce que Paris compte d'élégantes s'étaient donné rendez-vous au nouveau Printemps devenu le plus clair, le plus coquet, le plus séduisant des Grands Magasins de Paris.

⁂

Aliéné

Le sieur D. Pierre, qui donnait depuis quelques jours des signes d'aliénation mentale, a été admis hier soir à 6 heures, à l'hôpital civil, en attendant son transfert dans une maison de santé.

⁂

Chirurgien-Dentiste

M. Botrami, dentiste des Hôpitaux civile et de la Lycée de Marseille, 58, rue Saint-Ferréol, prévient sa clientèle bastiaise que son opérateur, M. Louis Garibaldi, dentiste adjoint des Hôpitaux, recevra au Grand Hôtel Lingénieur du 16 au 30 avril exclusivement.

⁂

Contraventions

Le charbonnier B. Armand, qui avait pris l'habitude d'abreuver ses bêtes à la borne fontaine de la place de la Gare, a été mis hier, pour ce fait, en contravention par la police.

DERNIÈRES NOUVELLES

Service télégraphique spécial du *Petit Bastiais*

00163

BOURSE DE PARIS

	27 mars	28 mars
Rente 3 0/0 ancien	99.25	99.25
— 3 p. 0/0 nouveau	99 70	99 80
	ex-coupon.	

NOUVELLES RELIGIEUSES

L'élection d'un Vicaire Capitulaire !

Ajaccio, 28 mars.

Les membres composant le chapitre de la cathédrale d'Ajaccio se sont réunis aujourd'hui pour élire les vicaires capitulaires qui devront administrer le diocèse d'Ajaccio jusqu'à la nomination d'un nouvel évêque.

M. le chanoine Ortolas, supérieur du Grand Séminaire, qui avait opposé une résistance énergique lors de l'inventaire de la maison qu'il dirige, a été élu seul vicaire capitulaire.

C'est la première fois que l'administration diocésaine est confiée à un seul vicaire du Chapitre. On en nomme habituellement deux, et dans certains diocès trois.

Nouvelles Militaires

Le colonel du 163e

Paris, 28 mars.

M. le lieutenant-colonel Keller, breveté, hors cadre, récemment promu colonel du 80e rég. d'infanterie, remonte avec le colonel Curé, du 163e.

M. le colonel Keller remplit actuellement les fonctions de sous-chef d'état-major du 9e corps d'armée, à Tours.

Mise en disponibilité par retrait d'emploi

Paris, 28 mars.

Par décret du président de la République, rendu sur la proposition du ministre de la guerre, M. le lieutenant Potiron de Boisfleury, du 93e régiment d'infanterie, acquitté hier par le conseil de guerre de Nantes, pour refus d'obéissance à propos des inventaires à l'Eglise, est mis en disponibilité par retrait d'emploi.

CONSEIL DE GUERRE DE BORDEAUX

Acquittement DU CAPITAINE COUDERC

Refus d'obéissance à propos des inventaires des biens de l'Eglise.

Bordeaux, 28 mars.

Le Conseil de guerre de Bordeaux s'est réuni aujourd'hui pour juger le capitaine Couderc de Fonlongue, sous l'inculpation de refus d'obéissance à un ordre militaire, lors des inventaires qui eurent lieu à Bayonne.

Le président du Conseil de guerre, après avoir fait donner lecture à l'inculpé de l'acte d'accusation, procède à son interrogatoire.

Le capitaine Courdec de Fonlongue déclare qu'il refusa de marcher après avoir reçu l'ordre d'assister aux inventaires de Bayonne, parce qu'il considérait comme une indignité pour ses fonctions d'aider à de pareilles opérations.

Le commissaire du gouvernement soutient l'accusation et demande une condamnation sévère.

Après la plaidoirie du défenseur de l'accusé, le conseil de guerre se retire dans la salle des délibérations.

Peu de temps après la séance est reprise et le président prononce l'acquittement du capitaine Couderc de Fonlongue, du 49e rég. d'infanterie, à la minorité de trois voix contre quatre.

LA CATASTROPHE de Courrières

La lutte contre le feu

Lens, 28 mars.

On pousse activement les travaux concernant la préparation des voies de roulage et des treuils devant permettre l'évacuation des charbons brûlés ou éboulés.

On croit que ces travaux seront complètement terminés avant la fin de la semaine.

Dès que les voies de roulage seront libres et les treuils mis en place, on pourra avancer assez rapidement.

M. Messimy et les *Conseils de Guerre*

Paris, 28 mars.

M. Messimy, député de la Seine, vient de prévenir, par lettre, le président de la Chambre qu'il demandera, à la séance de mardi prochain, la discussion immédiate du rapport de M. Morlot, sur les conseils de guerre, dont il réclamera la suppression complète.

La grève des Mineurs du Nord et du Pas-de-Calais

Les grévistes empêchent la reprise du travail

Lens, 28 mars.

Dans le bassin houiller du Pas-de-Calais, des groupes de grévistes stationnent depuis hier aux abords des fosses pour empêcher la reprise du travail.

Le chômage est complet dans plusieurs puits.

Dans les concessions de Courrières, de Lens, de Ferfay et de Liévin, la nuit a été mouvementée.

La gendarmerie a dû charger les grévistes qui s'étaient attroupés pour s'opposer aux descentes.

A Ostricourt le chômage est toujours complet.

A Noeux-les-Mines, à Bruay, aux mines de Marles beaucoup d'ouvriers sont descendus dans les fosses.

Dans les autres puits le chômage est presque complet.

Quelques arrestations de grévistes s'opposant à la descente de leurs camarades, sont les seuls incidents de la journée.

LA QUESTION MAROCAINE

LA CONFÉRENCE D'ALGÉSIRAS

Le comité de rédaction

Algésiras, 28 mars.

Le Comité de rédaction a tenu une nouvelle séance ce matin.

La question de l'inspection de la police ni celle de la Banque n'ont pas été touchées.

Le Comité s'est occupé de la question des douanes et de celle des impôts.

Il a élaboré une nouvelle rédaction des articles qui avaient été réservés lors de la discussion de ces deux projets.

L'ACCORD DEFINITIF

Fin des travaux de la Conférence

Paris, 28 mars.

D'après les nouvelles reçues aujourd'hui, la fameuse conférence d'Algésiras, toucherait à sa fin.

Tous les correspondants des différents journaux français et étrangers ont télégraphié aujourd'hui cette rassurante nouvelle.

La conférence peut être considérée comme virtuellement terminée.

INTERVIEWS du correspondant du « Matin »

Paris, 28 mars.

Le correspondant du « Matin » à Algésiras, a interviewé la plupart des délégués des puissances, qui lui ont fait les déclarations suivantes :

Sir Arthur Nicholson

représentant de l'Angleterre, aurait déclaré qu'il était convaincu de l'accord final.

« Cet accord, dit-il, sera du plus heureux effet ; la France et l'Allemagne en retireront les meilleurs résultats.

» Ces deux pays doivent se féliciter de cette solution imprévue, car elle contribuera à dissiper bien des malentendus.

Le duc d'Almodovar

président de la Conférence, et délégué espagnol, a déclaré, à son tour, que la solution intervenue n'apporte ni défaites, ni victoires aux parties en présence, mais elle met un terme à des pourparlers et à des discussions qui pouvaient compromettre la paix en Europe.

M. Révoil

à qui la France confie une puissante intérêts à Algésiras, a dit qu'il a la conscience d'avoir fait œuvre utile pour son pays.

» L'issue favorable d'une conférence, où nos intérêts étaient engagés, sera accueillie en France à la grande satisfaction de tous, car elle aboutit à un résultat honorable. »

M. de Radowitz

le délégué allemand, a dit que son espoir est de voir cette entente devenir durable et définitive entre deux grandes nations qui ont, de par le monde, tant d'intérêts communs, et qui pourront retirer les meilleurs résultats d'une situation nouvelle, ayant tout à gagner à être de bons et francs voisins.

Le marquis Visconti Venosta

représentant de l'Italie, espère lui aussi que cette entente sera durable, et qu'elle deviendra bientôt une entente franco-allemande, aussi solide que l'entente cordiale existant déjà entre la France et l'Angleterre.

Le comte Welsersheim

délégué autrichien, espère que cet accord assurera un rapprochement entre la nation allemande et la nation française.

« Ce rapprochement sera, dit-il, pour le plus grand bien du monde entier. »

Les Morts du Jour

Le contre amiral Turquet

Paris, 28 mars.

On annonce la mort de M. le contre amiral en retraite Turquet de Beauregard, commandeur de la Légion d'honneur, décédé à l'âge de 71 ans.

EN RUSSIE

LA RÉVOLUTION

A St-PÉTERSBOURG

La grève des chemins de fer

Saint-Pétersbourg, 28 mars.

Une grande agitation règne parmi les ouvriers en faveur de la grève des chemins de fer.

On craint que les ouvriers et les employés des voies ferrées ne quittent sous peu le travail.

La période électorale

St-Pétersbourg, 28 mars.

Le préfet de police a interdit l'affichage des proclamations électorales.

On signale une grande agitation parmi les fonctionnaires des postes et télégraphes dans les principaux centres de la Russie.

Dans plusieurs villes cette agitation fait craindre une nouvelle grève des employés des postes et télégraphes.

Des mesures sévères sont prises en vue de prévenir une pareille grève qui causerait un préjudice énorme aux populations et à l'Etat.

A SÉBASTOPOL

L'expulsion des juifs

Saint-Pétersbourg, 28 mars.

Des nouvelles de Sébastopol annoncent que les Juifs vont être chassés de cette ville.

Les élections auront lieu dans quelques jours ; les listes des propriétaires fonciers et celles des votants de la ville sont complètes.

DANS LES PROVINCES

Le mouvement révolutionnaire

Saint-Pétersbourg, 28 mars.

La répression n'a pas cessé dans les provinces baltiques.

La police a arrêté les principaux chefs du mouvement révolutionnaire.

On a condamné à mort treize fonctionnaires des postes et télégraphes accusés d'avoir participé à la grève.

MOSCOU

St-Pétersbourg, 28 mars.

Les craintes d'une grève politique générale deviennent plus grandes.

On a la certitude actuellement que le comité de la grève dispose de fortes sommes garantissant le succès de la nouvelle grève.

Les bruits d'une nouvelle épuration des ouvriers en raison des opinions politiques de ceux-ci, qui serait faite par les administrations, les usines et les fabriques sont confirmés.

C'est pour prévenir ces agissements que la grève générale serait déclarée.

La Maison
DOUS MATTEI aîné
Place Saint-Nicolas, Bastia
recevra très prochainement un chargement de sel gros des îles d'Hyères. A l'arrivée du navire le sel sera vendu 10 fr. environ les 100 kilos.

PHONOGRAPHES
Pathé, Colombia et Odéon
Grand choix
de Cylindres et Disques
Bazar Universel, Bastia.

Demandez partout
« UN MORELLI »
Grand Vin Apéritif
Grand Prix à l'Exposition Internationale (Bastia 1905)
La plus Haute Récompense

A VENDRE
où à louer
Baches neuves et usagées
Bonnes conditions
S'adresser à M. A. P. Padovani, Nouveau Port, Bastia.

DÉPOT CENTRAL
1, rue Neuve Saint-Jean, 1, Bastia
POMMES DE TERRE
EN GROS
pour semence et consommation
Early, Portois, etc, etc.
Août, légumes, savons, cafés, etc.
Gros et détail

SALON DE MODES
Mlle SISCO, modiste, rue de l'Opéra, 22, prévient sa nombreuse clientèle, qu'elle recevra, dans les premiers jours d'avril, un grand choix de jolis chapeaux modèles à des prix très modérés.

Bijouterie-Horlogerie
DANESI fils
Boulevard Paoli, 16, Bastia
M. Danesi fils, ancien élève des fabriques d'horlogerie de Besançon, a l'honneur de prévenir sa nombreuse clientèle qu'il se charge de toutes sortes de réparations de montres et pendules, à des prix défiant toute concurrence.
M. Danesi, faisant lui-même toutes ses réparations, est à même de livrer un travail très soigné et garanti

CHOCOLAT MENIER

COMPAGNIE MÉDITERRANÉENNE DE NAVIGATION

NOUVEAUX SERVICES RAPIDES

Corse — Algérie — Tunisie — Italie

Départs de Bastia		Arrivées à	
Jeudi	4 heures soir.	Marseille	Vendredi 7 heures m.
Jeudi	9 heures soir.	Nice	Vendredi 6 heures m.
Dimanche	10 heures matin.	Tunis	Lundi, 11 heures m.
Samedi	10 heures soir.	Naples	Dimanche, 5 heures s.
Jeudi	minuit.	Livourne	Vendredi, 4 heures m.
Samedi	10 heures matin.	Gênes	Samedi, 4 heures m.

Nice & Marseille (correspondance)

Départs de		Arrivées à Bastia	
Marseille	Samedi, 3 heures s.	Dimanche	6 heures m.
Nice	Samedi, 10 heures m.	Samedi	7 heures s.
Tunis	Mercredi, midi.	Jeudi	1 heure s.
Naples	Mercredi, 5 heures soir.	Jeudi	11 heures m.
Livourne	Vendredi, minuit.	Samedi	4 heures m.
Gênes	Jeudi, midi.		
Marseille	Mardi, soir.		
Nice	Mercredi, soir.		

(correspondance), Jeudi 7 heures matin.

Marseille — Ajaccio — Propriano

Départ de		Arrivées à	
Marseille	Dimanche, 4 heures soir.	Ajaccio	Lundi, 7 heures matin.
Ajaccio	Lundi, 8 heures soir.	Propriano	Lundi, 3 heures soir.
Propriano	Mardi, 11 heures m.	Ajaccio	Mardi, 1 heure soir.
Ajaccio	Mardi, 4 heures s.	Marseille	Mercredi, 7 heures matin.

LA FORTUNE A LA PORTÉE DE TOUS

Une nouvelle conception de la Banque Générale de Crédit permet la réalisation de ce rêve

PAIEMENT EN 24 MOIS DE TOUTES VALEURS MOBILIÈRES

Quelques exemples :

Villes de Paris 4 0/0 1875, payables en 24 mois, 24 fr. 65 par mois, 1.480.000 fr. de lots par an.
Obl. Communs, 2 0/0 0/0 1879, payables en 30 mois, 19 f. 50 par mois, 1.500.000 f. de lots par an.
Obl. Foncières 3 0/0 1883, payables en 30 mois, 27 fr. 15 par mois, 1.200.000 fr. de lots par an.
Bons Panama, payables en 24 mois, 6 fr. par mois, 3.360.000 fr. de lots par an.
Lots Turcs, payables en 24 mois, 7 fr. 10 par mois, 3.704.000 fr. de lots par an.

Pour tous autres renseignements, écrire à *M. A. Tunin, Directeur Banque Générale de Crédit*, 16, rue Vivienne, Paris. (2e).

HOTEL D'EUROPE

ADÉLAI DE COLOMBANI

Bastia — 3 et 5, rue de l'Opéra — Bastia

Cet Hôtel se recommande par sa belle situation, au centre de la ville, à proximité des principaux établissements.

Il possède, en outre, un superbe jardin éclairé à l'acétylène, où les clients peuvent prendre leur repas pendant l'été.

Banquets — Noces — Festins

Pension à des prix modérés

On peut se procurer dans la maison, **Louis-Napoléon Mattei** à Bastia, des Trois-six première qualité. Double rectification pour le remontage des vins. On y trouve également toutes sortes de liqueurs, sirops, vins fins français et étrangers, Cognacs et Rhums des meilleures marques etc., etc.

Manufacture de Tabacs, Cigares, et Cigarettes. — Entrepôt de tabacs en feuilles.

GRAND ASSORTIMENT POUR DÉBALLEUR DE TABAC

Cordonnerie Modèle

(Ancienne Maison Grimaldi)

Eugène PERICCHI, successeur

22, Boulevard Paoli, 22

BASTIA

HIVER 1905-1906

Grand choix de chaussures pour Hommes, Dames et Enfants

Rayon spécial de chaussures de luxe

Grand assortiment de chaussures fourrées

Choix considérable de pantoufles

Prix défiant toute concurrence

M. Eugène PERICCHI a l'honneur d'informer ses clients de l'intérieur et du Cap qu'il apportera tous ses soins aux commandes qui lui seront transmises.

N. B. — La maison se charge des réparations.

MAISON DE CONFIANCE

BIJOUTERIE MATTEI

20, Boulevard Paoli

La BIJOUTERIE MATTEI a l'honneur de prévenir sa nombreuse clientèle, qu'elle ne vend que des articles absolument garantis, or 18 karats et argent 1er titre. Tous les objets par elle mis en vente sont marqués au prix connus et ont déjà subi une réduction sur les prix de vente.

La Bijouterie MATTEI pourra livrer aux prix les plus réduits, des articles de joaillerie, bijouterie, orfèvrerie, montres, chaînes, parures, *alliances*, etc., etc., broches or et argent 1er titre

Sa devise est de vendre « bon et bon marché. »

Spécialité de stylets Vendetta-Corse. Réduction de 10 pour cent ce garanti 18 karats.

L'Art de Gagner de l'Argent à la Bourse

25 ans de succès, a valu à l'Auteur les félicitations des Financiers les plus distingués. — Envoi Gratis. — GAILLARD, 5, rue Feydeau Paris.

OUTILS pour AMATEURS et INDUSTRIE — LE HELLE

MATÉRIAUX DE CONSTRUCTION

Chaux hydrauliques et Ciments, marques de Villeneuve et Lafarge du Teil. — Plâtres gris et blanc. Carreaux-Mosaïques en ciment. — Briques plates et rondes. — Carreaux. — Tomettes — Tuyaux en poterie et en grès.

FERS A PLANCHER

Fers à barres: Plats, Ronds, Carrés, Fil de fer, Rances artificielles

TUYAUX EN FONTE, EN GROS

Appareils Sanitaires

Charles CLEMENT & Cie

Entrepôts aux Magasins Generaux à Boulevard de Gardo, 1.

LIBRAIRIE OLLAGNIER

L'ANCÊTRE

Drame lyrique en trois actes

Représenté pour la première fois le 23 février 1906, au théâtre de Monte-Carlo.

Poème de L. Augé de Lassus

Musique de C. SAINT-SAENS

Partition pour chant et piano.

Prix : 20 francs ; franc port.



ENCRIERS



à fermeture automatique élastique

Système Colombani

Encriers classiques. — Encriers portatifs. — Encriers administratifs. — Encriers de fantaisie. — Encriers réclames.

RELIGIEUSE donne secret pour guérir enfants urinant au lit. Ec. Mme Burot, Chantenay (Loire-Inf.).

ANCIEN CABINET PRADÈRE

PIERRE SABATÉ

Chirurgien-Dentiste du Lycée

SUCCESSEUR

DENTS & DENTIERS (Systèmes perfectionnés)

OBTURATION & EXTRACTION DES DENTS sans douleur

Bd Paoli, 18, au 1er Maison Benedetti

M. P. SABATÉ a l'honneur de prévenir sa nombreuse clientèle, d'avoir à se mettre en garde contre certains charlatans ignorants — se disant chirurgiens-dentistes — qui n'ont pas le droit d'exercer la profession et qui emploient des matières nuisibles à la santé pour la fabrication de dents artificielles.

Le Directeur Gérant.
J. B. OLLAGNIER.

Bastia, Imprimerie Ollagnier.

Mme MASSEL-WOOD

chirurgien-dentiste

a l'honneur de prévenir sa nombreuse clientèle que son cabinet est ouvert tous les jours à **Ajaccio**, de 8 heures du matin à 4 heures du soir, **Cours Grandval**, en face Cardinali, photographe, et à **Bastia, 1, rue de l'Opéra**, en face des magasins Orenga,

du 1er au 8 de chaque mois.

Installation à Gaz et Acétylène

Jean Cini, ex ouvrier du Gaz

Place de l'Hôtel de Ville, 4, Bastia

Vente de becs, verres et manchons

Appareils sur commande

Abonnement pour l'entretien de l'éclairage: — Travail soigné et garanti.

MADAME BERTI

Sage-femme

Coin de l'Ormeau, près de la Marine

Consultations. — Vaccination

LA GRAINE St-VINCENT

guérit radicalement

CONSTIPATION

Hémorroïdes, Maladies du Ventre Foie, Vessie, Voies urinaires

Procure à Tous

Santé, Vigueur

A. DETHOREY, Phien spécialiste, NANCY

envoi contre mandat

Boîte 2 francs. — *Dans toutes les Pharmacies*

L'ARGUS DE LA PRESSE

Fondé en 1879

LE PLUS ANCIEN OFFICE DE COUPURES DE JOURNAUX

Lit, découpe et traduit tous les journaux du monde, en fournit les extraits sur n'importe quel sujet.

PARIS. — 14, rue Drouot, — LY

CORRESPONDANTS de l'ARGUS : St-Pétersbourg, Londres, Berlin, Vienne, New-York, Lisbonne, Genève, Bruxelles, Constantinople, Athènes, Dublin, Berne, Milan.



Lisez tous les Jeudis le

Journal des Voyages

Le plus attrayant des publications hebdomadaires.

ROMANS D'AVENTURES

par les auteurs les plus célèbres :

Louis Boussenard, Paul d'Ivoi, Henry Lebarque, etc.

Récits d'Explorations, de Bouleversements Terrifiés.

NOMBREUSES ILLUSTRATIONS

Abonnement de Neuf Mois avec Prime contre mandat-poste de 2 fr. 50, adressé, 105, rue Richelieu, Paris.

15 centimes le Numéro. En vente partout.

Les Illustrations de la Corse

PAR NOVELLINI

La Corse au XVIIIe siècle, Allégorie (Salon de 1870).

1er papier de Chine, format 80×57 . . . 45 fr
1er papier blanc. — . . . 5 fr

HOMMES CÉLÈBRES

Sambucuccio d'Alando (Salon de 1878).
Sampiero Corso.
Pascal Paoli.
Napoléon Bonaparte

1er papier de Chine, format 49×39. Chaque. 2 fr

Ste Dévote, Patronne de la Corse (Salon de 1879).

1er papier de Chine, format 65×50 . . . 5 fr
1er papier Chine, format 49×39 (Réduction). 2 fr

EN VENTE :

A *AJACCIO*, chez l'auteur et chez M. de PERETTI, Libraire.

BASTIA, chez M. OLLAGNIER, Libraire

LE

Salon de la Mode

TOUS LES SAMEDIS

Le plus Élégant et le plus Pratique des Journaux de Modes

PREMIÈRE ÉDITION avec gravures noires

Un An . . . . 14 fr. — Six Mois. 7 fr 50

Le N° : 25 centimes

SECONDE ÉDITION avec 32 gravures coloriées

Un An . . . . 28 fr. — Six Mois. 14 fr. 50

Le N° : 50 centimes

SPÉCIMENS GRATIS

Adresser les demandes à H. Henry PETIT, Editeur

6, rue des Petits-Champs, PARIS

Aux tempéraments délicats offrez un

VIN DU CAP CORSE

à base de Quinquina

de la Maison L.-N. MATTEI, & Cie — BASTIA (Corse)

Apéritif Tonique Fortifiant

Ce vin que nous offrons avec confiance aux Consommateurs diffère complètement de tous ceux connus à ce jour; d'un goût agréable au palais, il est à la fois tonique et apéritif.

Pris avant les repas, il excite l'appétit, pris après il active et facilite la digestion.

Demandez dans tous les bons Etablissements un Vin du Cap Mattei

XXXIe ANNÉE — VENDREDI 30 MARS 1906 — N° 89

Le Petit Bastiais

5 CENTIMES — JOURNAL QUOTIDIEN — 5 CENTIMES

Rédaction & Administration : 8, Boulevard du Palais, Bastia

J.-B. OLLAGNIER, Directeur

Les annonces sont payables d'avance et reçues aux Bureaux du Journal.
Faits divers 1 fr. — Réclames (3e page), 0.75 — Divers, 0.30 — Judiciaires, 0.25

ABONNEMENT (*Payable d'avance*)

	un an	6 mois	3 mois
Corse	20 fr.	10 fr.	5 fr.
Autres Départ.	32 »	12 »	6 »

UNION POSTALE, ET AUTRES PAYS : le port en sus.

On ne répond pas des manuscrits déposés.

LE CALENDRIER

Fête d'Aujourd'hui : Précieux Sang.
Soleil : (heure nationale)
Lever, 5 h. 21 m. — Coucher, 5 h. 54 m
Premier quar., le 1. — Pleine Lune, le 8.
Fête de Demain : Saint Amos.

29 MARS

Apologie Combiste

M. Combes a fait hier soir un grand éloge de M. Combes dans le banquet qui lui était offert pour la remise d'une médaille commémorative. Il a réclamé l'honneur d'avoir guidé les groupes de gauche dans un effort exclusif contre le cléricalisme. Il s'est défendu — fort mal d'ailleurs — contre le juste reproche d'avoir tout sacrifié, tout oublié, tout négligé pour se consacrer à la lutte contre l'Eglise. Il a, pour la centième fois, prétendu que son œuvre tracassière était la conséquence naturelle, logique et nécessaire de la politique défensive de Waldeck-Rousseau. Enfin, pour tout programme, il a proposé aux républicains de continuer ses leçons.

Ceci est la partie importante du discours de M. Combes ; et l'on se demande comment, après l'expérience des inventaires, M. Combes ose demander que le parti républicain se compromette davantage avec lui. Eh ! quoi, c'est la lutte religieuse à perpétuité que le *combisme* veut offrir au pays ? A quoi donc ont servi ces deux années de dictature, si tout est à recommencer ? On n'a jamais fait, contre la politique de M. Combes, une critique qui vaille cet aveu d'impuissance. Si la tâche à laquelle se consacrait M. Combes valait quelque chose et répondait aux aspirations du pays, deux ans auraient suffi pour la conduire tout près de l'achèvement, sinon pour la terminer.

Or, M. Combes demande au parti républicain de s'absorber encore dans la même méthode et dans les mêmes desseins. Il en faut conclure : ou bien que le pays n'était nullement préparé au *combisme*, ou bien que M. Combes a échoué et qu'il a bien mal gagné la médaille en simili-bronze. Mais laissons-lui le simili-bronze de sa simili gloire. Nous sommes rassurés d'ailleurs. Parmi les députés qui ont souscrit au banquet par complaisance, par convenance ou par crainte, nous en pourrions nommer qui sont ravis qu'entre le ministère Combes et les élections, il y ait eu deux autres ministères, c'est-à-dire deux sortes d'ablutions parlementaires qui permettent aux électeurs d'avoir beaucoup oublié et un peu pardonné. Mais néanmoins, bien peu de ces députés auront l'audace de se vanter d'avoir servi dans le *combisme*, et nul ne pourrait sans témérité proposer au corps électoral de recommencer éternellement cette politique de vexations et de haines. Quand nous disions, il y a deux ans, que c'était une politique de « guerre civile », on nous accusait d'exagérer. L'événement a montré que nous n'avions rien dit de trop.

Libre au parti radical d'aller aux élections prochaines sous le guidon de M. Combes ! Il n'y gagnera rien. D'une part, il subira le contre-coup des révoltes que la politique *combiste* a provoquées dans bien des consciences. D'autre part, l'ancien président du conseil adresse aux socialistes de tels encouragements que l' « élargissement à gauche » de la majorité républicaine coûtera quelques sièges de plus aux amis directs de M. Sarrien, de M. Léon Bourgeois et de M. Clémenceau. Il semble naturel et licite à M. Combes que les socialistes soient antimilitaristes et ne renient pas M. Hervé. Avec la guerre religieuse et l'hervéisme, nous verrons si M. Combes a mis les radicaux en bonne posture devant le suffrage universel. Et dès à présent, nous proposons ce point aux méditations du cabinet actuel, qui aura la responsabilité des élections. Il a commis une grave faute en désignant M. Thomson pour le représenter au banquet d'hier soir. On eût compris la présence, à la table d'honneur (!), de M. Gaston Doumergue, qui fut ministre avec M. Combes. Mais la désignation de M. Thomson est un acte politique et non pas un acte de courtoisie personnelle. Cela signifie que le ministère actuel accepte d'être considéré comme solidaire de la politique de M. Combes. Du moins, c'est ainsi que l'interpréteront les comités et les électeurs.

Cette confusion ne peut avoir aucun avantage pour le cabinet actuel, dont les membres ne sont pas très aimés des *combistes* purs, à cause de leur esprit d'indépendance et même de leur distinction intellectuelle : le Bloc voulait des serviteurs plus frustes et plus obéissants. Quant à la République, elle aurait tout à perdre si on croyait que M. Combes en est le commencement, le milieu et la fin. Voilà pourquoi la présence officielle de M. Thomson au banquet est, de tous points, regrettable. L'honorable ministre de la marine a montré lui-même combien la politique *combiste* diffère des grandes traditions du parti républicain, quand il a cité l'admirable phrase de Gambetta proclamant la liberté de conscience, la tolérance, le droit de tous les citoyens à pratiquer leur culte sans être tracassés. Ainsi parlait Gambetta. M. Combes a fait exactement tout le contraire. Le moment est mal choisi pour préférer M. Combes à M. Gambetta.

(*Le Temps*).

MORTS POUR LA PATRIE

Bonifacio, le 26 mars 1906.

Monsieur le Directeur,

Dans un entrefilet du « Petit Bastiais » du 20 mars courant, sous la rubrique : « Morts pour la Patrie, » vous publiez les noms des officiers corses, au nombre de trente, d'après la section historique de l'état major général, tués ou blessés, de 19 septembre 1870 au 12 février 1871.

Bien que provenant de source officielle cette liste est incomplète.

Je me demande, au contre, sans trop pouvoir en trouver la raison, pourquoi, du moment qu'il s'agit de rendre un hommage public aux braves, morts aux champs d'honneur, on rappelant leurs noms, on ne remonterait pas au début de cette guerre néfaste. Ceux qui sont tombés à Frœschwiller, à Borny, à Sedan, et ils sont nombreux, n'ont ils pas les mêmes droits à la gloire ?

Je fais cette observation parce que Bonifacio a eu le meilleur de perdre du 6 août au 2 septembre 1870 trois de ses meilleurs enfants, dont deux officiers et un sergent-major, dans ces batailles précitées où la valeur de notre armée a été admirée par nos ennemis eux-mêmes et reconnue par eux digne d'un meilleur sort.

Autre erreur dans le même entrefilet.

Vous y exprimez le regret que la Corse soit le seul département français qui n'ait pas encore donné un témoignage de reconnaissance à ceux qui sont tombés en défendant le sol de la Patrie.

Bonifacio ne saurait être compris dans ce reproche, puisque, depuis 1892, par les soins de la municipalité, un beau monument en granit du pays se dresse au centre de notre cimetière communal, bénit par le Curé de la ville, paroissien spécial de Mgr l'Evêque, inauguré sous la présidence de M. le Préfet de la Corse, au son du canon, par ordre de M. le Général Gouverneur, les hommes de la garnison faisaient la haie sous les armes, en présence de nombreux officiers de terre et de mer, des autorités locales et de la population, accourue en masse, pour rendre un suprême hommage à nos héros victimes de la dernière guerre, sans oublier ceux qui étaient glorieusement tombés devant Sébastopol.

Ce monument consiste dans une croix monumentale, emblème de la foi et du sacrifice. Des plaques de marbre ornent les quatre façades du socle. Sur celle du milieu on y lit : « Aux Bonifaciens morts pour la Patrie. — *Terra tenet corpus... Nos nem lapis... Animus Cirium*, 1892.

Sur les autres faces sont gravés, en lettres de plomb, les noms de :

1. Malberti André, lieutenant aux grenadiers, 6e de ligne, 7 juin 1855, Sébastopol.

2. Travi Jean-Paul, sergent, 57e de ligne, 11 juin 1855, Sébastopol.

3. Chiarri Ange, lieutenant, 91e de ligne, 6 août 1870, Frœschwiller.

4. Stephino Nicolas, lieutenant, 64e de ligne, 14 août 1870, Borny.

5. Marcelesi Joseph, sergent-major, 91e de ligne, 2 septembre 1870.

6. Rubiera Augustin, caporal, 2e volontaires de la garde, 8 octobre 1870, Metz.

7. Capriata François, sous-lieutenant, 42e de ligne, 30 novembre 1870, Champigny.

8. Passano Napoléon, capitaine, 122e de ligne, 2 décembre 1870, Champigny.

Vous voyez que la liste en est longue.

En cette cérémonie patriotique des discours furent prononcés par MM. le Préfet, le Curé, le Maire et le Juge de Paix.

Il est regrettable qu'ils n'aient jamais été publiés, on y aurait lu comment les Bonifaciens savent honorer leurs enfants morts au champ d'honneur, et comment ceux-ci savent sacrifier leur vie pour la Patrie.

X.

LA PASSION DU CHRIST

Au Directeur du *Petit Bastiais*

Vous avez des reporters très bien renseignés, des chroniqueurs pleins d'esprit aussi bien pour tout événement important que pour les fêtes, les bals, les matinées, les représentations théâtrales. Et cependant j'ai comme le vague pressentiment, en raison du scepticisme d'intolérance religieuse qu'on essaye depuis quelque temps de mettre à la mode, qu'un petit événement, ayant sou importance, passera, pour ainsi dire, inaperçu, bien qu'il ait eu pour théâtre le Pensionnat Saint-Joseph où ont été élevées presque toutes les dames du monde select de notre bonne ville de Bastia.

Hier donc on y joua la « Passion du Christ. » Mon intention n'est pas de vous adresser un compte rendu, (je remplacerais fort mal vos chroniqueurs), mais de vous donner la simple impression que j'en ai rapportée.

Je m'étais rendue au Pensionnat un peu en curieuse, et, je veux l'avouer, avec, dans l'esprit, un peu de scepticisme au point de vue du succès de la pièce : « La passion du Christ, » le drame le plus poignant que l'histoire ait jamais enregistré, confié à des élèves dont la jeunesse et la grâce ne sauraient remplacer l'inexpérience de l'âge ! C'est, me disai-je, une tentative d'autant plus hardie qu'elle a échoué ou peu s'en faut, aussi bien dans les temps modernes qu'au moyen âge où elle trôna même

60 — FEUILLETON DU PETIT BASTIAIS

Le Conducteur d'Omnibus

PAR

ALFRED SIRVEN & A. SIÉGEL

DEUXIÈME PARTIE

Les Amoureux

L'emploi occulte qu'il occupait à la Compagnie des omnibus était largement rétribué.

La perte de cet emploi constituait pour lui un véritable désastre.

Ne prévoyant pas sa révocation, il avait commis l'imprudence de consacrer tout son temps à la direction de son service, renonçant aux opérations qu'il entreprenait jadis, dans son cabinet de la rue d'Argout.

Il lui faudrait ouvrir une nouvelle agence, recruter une clientèle, bien des mois s'écouleraient peut-être avant qu'il réalisât des bénéfices quelconques.

Joueur et débauché, il ne possédait pas un centime d'économies.

Ses seules ressources, pour l'heure, consistaient dans les maigres revenus de Jeanne.

Il était resté l'amant de la comtesse et menait avec elle une existence à peu près commune.

Nous employons ce mot à peu près, pour mieux caractériser leur situation respective.

Hélène dans un appartement plus que modeste de la rue Cassini, au fond du tranquille quartier de l'Observatoire, Mme de Berly, après s'être vu croquer plusieurs héritages par Méconille, vivait d'une rente viagère de six mille francs, qui lui avait été léguée par une vieille tante.

Moralement déclassée à la suite de ses aventures, la santé ruinée, l'intelligence affaiblie par l'abus de la morphine, elle n'éprouvait plus aucune affection pour Méconille, mais elle continuait à le subir par habitude, incapable de l'effort de volonté nécessaire pour briser une liaison déjà ancienne, toujours soumise à l'influence de cet homme énergique et rusé, et retenue auprès de lui par une suprême espérance.

Malgré l'anéantissement progressif de ses facultés, le sentiment maternel ne s'était pas éteint dans son cœur.

Méconille, d'ailleurs, veillait à ce que ce sentiment subsistât en elle.

Des projets insensés roulaient dans l'imagination du coquin.

Sa maîtresse était la mère d'une riche héritière qu'il n'avait pu retrouver, en dépit des recherches les plus persévérantes, mais sur qui il n'avait pas perdu tout espoir de remettre la main un jour ou l'autre.

Ce jour-là, le comte Stéphane de Berly aurait des comptes à lui rendre.

L'oncle avait obtenu des tribunaux la déclaration d'absence de sa nièce disparue.

Il jouissait paisiblement de la fortune considérable de Marie, menait un train de prince et uniquement retenu sur la pente des prodigalités folles par la sagesse de Palmyre, sa femme, aussi prudente qu'autoritaire.

Méconille avait essayé en vain de tirer de lui autre chose que des subsides insignifiants.

Ah ! s'il avait pu retrouver la nièce, comme il eût fait chanter l'oncle !

En attendant, la maigre rente viagère de Jeanne lui apparaissait comme une ressource suprême qui lui assurerait le pain quotidien en cas de malheur.

Sa mésaventure actuelle le rattachait provisoirement à sa maîtresse d'une façon plus étroite.

Quand il n'avait pas d'elle un besoin immédiat, il la négligeait sous mille prétextes, se disait accaparé par des affaires nombreuses et ne se rendait plus qu'à de rares intervalles chez cette morphinomane qui l'ennuyait.

Il était sorti de chez Gérard de Chelles, assez indécis sur ce qu'il allait faire désormais.

Tout en marchant, il cherchait à construire un plan de conduite et envisageait la situation avec son sang-froid habituel.

— Voyons, se disait-il, est-ce bien un malheur pour moi que j'aie perdu ma position à la Compagnie des omnibus ? Mille francs par mois, c'était agréable à recevoir, mais enfin ce n'était pas le dix-

tième de ce que j'ai pris à la mort de son père, je comprendrais qu'il me détestât, mais il ne sait pas, il ne peut pas savoir et il ne saura probablement jamais rien à ce sujet. Tout de même, il m'a rudoyé, il me l'a prouvé. Sa petite femme est bien jolie... et si l'on pouvait !... Il dort !... Si possible ! c'était bon il y a dix ans, ces pensées là... Et puis Mme de Chelles aime son mari, dit-on. Il faudra trouver autre chose, répéta-t-il en continuant son chemin, plongé dans sa rêverie mauvaise.

III

Jean Lariol était sorti de chez Gérard, accompagné de Gertrude et de Barrol.

En route, le cocher, toujours attelé, offrit à ses deux compagnons d'entrer chez un marchand de vin de la rue des Dames, qui possédait, disait-il, un petit Vouvray rouge, d'une fraîcheur délicieuse.

Les deux autres, d'habitudes rangées, ayant refusé sa proposition, il les laissa continuer leur chemin sans lui, après leur avoir crié :

— Vous avez tort, ce petit Vouvray-là, c'est une crème... et puis, moi, je me connais, si je passais devant la porte sans entrer, je serais malade ce soir.

(A suivre.)

quelquefois le burlesque. C'est qu'il est des sujets tellement vastes que l'esprit humain ne peut qu'imparfaitement les envisager sous toutes leurs faces.

Cependant, il m'a été donné d'éprouver une surprise d'autant plus agréable, qu'elle était inattendue. Le rideau est déjà levé, quand nous arrivons. La salle, une salle immense, est bondée de dames, de demoiselles, de ce « Tout Bastia » toujours charmant aussi bien par l'élégance de ses toilettes que par l'aisance et la grâce avec lesquelles ces toilettes sont portées.

La mise en scène, les décors, les costumes, au point de vue de l'exactitude historique, ne laissent rien à désirer. L'ensemble des chœurs est parfait.

Quant à ce gracieux essaim de jeunes filles, il me serait impossible de faire l'éloge de chacune d'elles en particulier: il me faudrait les nommer toutes, et je pourrais, par quelque oubli, éveiller de légitimes froissements, car elles ont toutes joué leur rôle à la perfection. Je dirai davantage: elles se sont surpassées. En effet, la première qualité de l'action théâtrale n'est-elle pas de porter la conviction dans l'âme? Pour bien rendre, il faut bien sentir: « Si tu veux que je pleure, commence par pleurer toi même, » a dit, je crois, un grand poète latin. Or, trois heures durant, ces jeunes artistes nous ont tenu sous le charme de leur action et toute la salle... a pleuré! Et en somme, sont ils bien nombreux les artistes, même sur nos grandes scènes, qui nous arrachent des larmes?

De telles élèves, je le dis sans hésiter, font honneur à notre ville, et les maîtresses qui forment de telles élèves ne sont pas, tant s'en faut, des femmes ordinaires. Tout cela soit dit, toute question religieuse à part, (chacun a ses convictions, plus ou moins respectables), mais uniquement au point de vue humain.

Ne pensez-vous pas, Monsieur le Directeur, que j'avais raison de vous dire qu'il s'agit là d'un petit événement qui a son importance, et que la presse doit mentionner?

MYRIAM.

NOTES AJACCIENNES

Cérémonie funèbre

Lundi à 10 heures, une cérémonie funèbre a été célébrée à la cathédrale pour le repos de l'âme de Mgr Ollivier, évêque d'Ajaccio, décédé ces jours derniers à Marseille, au moment où il se disposait à venir prendre possession de son évêché.

M. le chanoine de Rocca-Serra, supérieur du Petit Séminaire, a officié en présence de tout le chapitre et d'une assistance très considérable. Devant le chœur un riche catafalque avait été dressé remarquablement par les élèves des Frères.

Après la messe, M. le chanoine Guelfi, vicaire général est monté en chaire pour prononcer l'oraison funèbre de Mgr Ollivier. Très éloquemment M Guelfi a parlé des vertus de regretté titulaire de l'évêché d'Ajaccio et a retracé sa carrière ecclésiastique qui fut si digne et si bien remplie. Puis, l'abonte a été donnée par tous les chanoines présents à cette imposante cérémonie.

Arrivée du courrier

Le vapeur « Cyrnos », courrier de Marseille, est rentré mardi dans notre port, à 2 heures de l'après-midi, avec 6 heures de retard, occasionné par une avarie de machine qui a arrêté un moment la marche de ce paquebot.

Adduction d'eau

Les travaux d'installation des nouvelles conduites d'adduction d'eau sont déjà entrepris par la Cie du Gaz, qui a commencé à creuser des bouches le long du boulevard Lantivy. Ces travaux sont dirigés par M. Vanhavère, le sympathique directeur de l'usine à gaz, et M. Loricoui, ingénieur de la Cie, très expérimenté et habile, envoyé tout exprès pour conduire cette entreprise considérable.

Courses hyppiques

Le mauvais temps a obligé la société des courses d'Ajaccio à renvoyer à huitaine la réunion du dimanche 25 mars, qui eût été trop froide. Cette réunion aura donc lieu le 1er avril, à moins que le temps ne persiste à être mauvais, ce qui pourrait bien arriver, car nous sommes en printemps... et à Ajaccio, il ne fait bien qu'en hiver.

Ajaccio... s'ennuie

Ajaccio n'a plus de théâtre, les Bastiais nous l'ont chipé. Il n'y a plus de concert le soir au café Napoléon, plus de concerts vocaux, entendons-nous, car l'excellent orchestre de M. Van Ouaker nous reste heureusement. Donc Ajaccio s'ennuie...

Nous n'avons même plus de soleil, car depuis huit jours il pleut honteusement — à faire rougir les corivaux, pannégistes les plus lyriques de notre climat qui, depuis Robiquet, ont prétendu qu'il ne pleuvait dans les berceaux de Napoléon que douze à quinze jours par an.

Il en était peut-être ainsi autrefois hélas! mais notre planète est si changée... depuis que ces inexportables agriculteurs *réchument sans cesse de l'eau.*

Encore un bal

Tout finit par des ... entrechats. La saison hivernale va se clore par un autre bal de famille donné à l'Hôtel-de-Ville par une jeune société, dite Club Amical, au bénéfice des victimes de Courrières. Cette soirée aura lieu samedi, 31 mars et malgré toutes les précédentes données à tour de rôle par les différents syndicats de notre ville, elle aura un grand succès parce que les jeunes gens et actifs ne donnent beaucoup de peine et que le but de leur fête est essentiellement charitable et philanthropique.

Nous les félicitons donc de leur entreprise et leur souhaitons bonne chance.

LE MANS-THÉLOUP.

Arrestation
d'un meurtrier

Le nommé Leonetti Pierro-Nicolas, sous mandat d'arrêt depuis le mois de janvier dernier pour avoir donné volontairement la mort, à Barchetta, au chef cantonnier Sebastiani, a été arrêté par la brigade de gendarmerie de Linguizzetta.

Leonetti a été interrogé hier par M. le Juge d'Instruction.

Il a prétendu avoir agi en état de légitime défense et après que Sebastiani lui eût porté des coups de poing à la figure.

Sebastiani et Leonetti vivaient en mésintelligence. Ce dernier reprochait à la victime d'avoir déposé contre lui au cours d'une enquête qui s'était terminée par sa révocation.

Les familles des candidats déclarés admis doivent compléter leurs dossiers par un certain nombre de pièces qu'ils ont à adresser sans *retard* à M. le Préfet. Conformément aux prescriptions de la circulaire du 4 juin 1904, les travaux de la commission centrale devant être terminés le 1er septembre, aucun dossier ne peut plus être examiné par elle après cette date.

Pour tous renseignements concernant la constatation des dossiers, s'adresser au secrétariat de M. le Proviseur du Lycée.

Examen des bourses

La commission chargée d'examiner les candidats au certificat d'aptitude aux bourses s'est réunie hier, à 7 heures et demie du matin, sous la présidence de M. le Proviseur du Lycée.

Cette commission était ainsi composée: MM. Courtillier, Poletti, Pomonti, Saurior, Dupuch, Faggianelli, Tassin de Villiou, Bonifacio, Farsat, Agostini, Barbas, Grandjean, professeurs au Lycée.

Sur 68 candidats qui se sont présentés, 23 ont été définitivement reçus. Voici leurs noms:

Première série A

Casarini René,
Ciavaldini Ignace,
Falcucci Clément,
Ghilini Pierre,
Paolini Pierre,
Petrignani François,
Pouzol Maurice,
Sebastiani François.

Deuxième série A

Graziani Jean.

Troisième série A

Dhermain Antoine,
Poli Amédée.

Première série B

Alessandri Joseph,
Baldocchi Charles,
Gerolomi Toussaint,
Locchi Gratien,
Prosperi Pierre.

Deuxième série B

Bengala Joseph,
Corti Roch,
Dompietrini Pascal,
Scampacci Jules.

Troisième série B

Guerrini Ignace.

Quatrième série B

Casso Jean.

Cinquième série B

Giudicelli Jacques-Jean.

AVIS IMPORTANT

On rappelle que l'admission à l'examen d'aptitude n'implique pas de plein droit l'obtention de la bourse.

Procès-verbal pour opposition au service et menaces, a été dressé par les douaniers.

⁂

Arrestation

L'inspecteur de police Ristori accompagné des agents Gavi et Gabrielli, a procédé hier soir, à 6 h., à Lupino, à l'arrestation du sieur M... Don-Jean, sous extrait de jugement.

M... avait été condamné à deux mois d'emprisonnement par le Tribunal de Calvi pour violation de domicile.

⁂

Objets perdus

Il a été perdu un porte-monnaie contenant une somme d'argent et une clé.

Prière de le rapporter au bureau du journal contre récompense.

⁂

Avis

Tous les porteurs de valeurs minières sont priés de s'adresser pour tous renseignements à M. de Vincenti, remisier, 20, rue St Lazare, Paris.

⁂

A vendre

Une voiture d'occasion; s'adresser à la Compagnie du Gaz.

Petite Gazette

Variations Atmosphériques du 29 mars

Thermomètre — 7 heures du matin 8 5
à midi 11 9 à 6 heures du soir + 10 0
Maxima + 12 7 Minima 7 6

Baromètre — 7 heures du matin, 759 mm à midi, 751 mm 6 heures du soir, 752 mm.

Vent. — Dans la matinée N. E. frais.
Dans l'après midi, O faible.

Etat du ciel, pluvieux

Pluviomètre, à 7 h. du matin: 16 mm

⁂

A l'arrivée

M. Henri Boland, délégué du Touring-Club de France, est arrivé hier soir à Bastia par le train de sept heures. M. Boland est, comme on le sait, un ami et un admirateur de notre île. Il s'occupe actuellement des préparatifs nécessaires à l'excursion que fera le Touring-Club en Corse pendant les vacances de Pâques.

Les touristes arriveront très probablement à Bastia, le 12 avril, sur un des paquebots rapides de la Compagnie Méditerranéenne.

Nous sommes très heureux de souhaiter à M. Boland un agréable séjour dans notre île.

⁂

Nouveau Confrère

Dimanche prochain paraîtra *Bastia republicain*, journal hebdomadaire, organe radical et radical socialiste.

La rédaction en chef de *Bastia républicain* est confiée à M. Joseph Ajaccio, avocat, qui, sous le pseudonyme de Giba, est notre distingué et spirituel collaborateur.

⁂

De passage

Mme Hofer, l'heureuse gagnante du premier gros lot de la Loterie de la Presse, est arrivée hier soir, vers 7 heures, dans une superbe automobile de 60 chevaux, pilotée par deux chauffeurs qui respirent l'opulence dans leurs riches pelisses.

Descendue à l'Hôtel Vills, Mme Hofer vient d'avoir l'heureuse idée de dépenser une parcelle de son million en faisant une petite excursion à travers notre île parfumée.

Nous ne pouvons que la féliciter de cette bonne inspiration.

⁂

Quelqu'un qui aime crier...

C'est sûrement le sieur A., exerçant la digne profession de charretier. Hier, comme il traversait sur sa charrette le boulevard Paoli avec une caisse de bouteilles empaillées, deux douaniers, qui étaient de service, le prièrent de leur en montrer le contenu.

Mais notre charretier n'est pas homme à obéir trop vite; ce fut par des cris, des insultes et même des menaces qu'il répondit aux remarques des dignes représentants de l'administration.

Procès-verbal pour opposition au

Nos Dépêches
DU JOUR

BOURSE DE PARIS

	28 mars — 29 mars
Rente 3 0/0 amort.	99,25 — 99,00
Rente 3 0/0 perpétuelle	99,80 — 99,80 ex-coupon.

UN PARRICIDE

Castifao, 29 mars.

Hier soir, pour un motif futile, le nommé Padovani Ange-Antoine, de Castifao, âgé de 29 ans, exerçant la profession de cultivateur, a tué d'un coup de pioche sur la tête son père, Padovani Jean-Pierre, âgé de 58 ans, exerçant également la profession de cultivateur.

Après avoir commis son crime, le parricide est allé se constituer à la brigade de gendarmerie de Moltifao.

Le procès du « Liban »
devant
LE TRIBUNAL DE MARSEILLE

L'arrêt

Marseille, 29 mars.

La première chambre civile du tribunal de Marseille a enfin rendu son arrêt, ce matin, dans ce fameux procès du *Liban*.

Sur les conclusions conformes du ministère public, le tribunal, dans un arrêt longuement motivé, met hors de cause le capitaine Arnaud, commandant de l'*Insulaire*, ainsi que M. Crucien Loiggi, qui est le propriétaire du navire abordeur.

Le tribunal déclare également la Compagnie Fraissinet libérée de toutes responsabilités par suite de l'abandon de l'épave du *Liban* qui se trouve à 50 mètres au fond de la mer.

Condamne le capitaine Lacotte, commandant du *Liban*, et le maître d'équipage Santandrea solidairement aux dépens et à tous les frais du procès.

Les condamne, en outre, solidairement à payer:

1. Une indemnité de 6.000 francs à M. Albertini, qui réclamait 50.000 francs d'indemnité pour la perte de sa femme, de ses enfants en bas âge et de sa belle-mère.

2. Une indemnité de 1.200 francs à Mlle d'Angelis, qui réclamait 10.000 francs d'indemnité pour blessures occasionnées par la catastrophe et pour perte de ses bagages.

Le tribunal surseoit à statuer sur la demande de M. Bernardi, tuteur des trois enfants Fontana, ayant perdu leur mère dans la catastrophe, qui réclamait pour chacun des enfants 40.000 francs d'indemnité.

Le tribunal surseoit à statuer sur cette demande parce que la filiation n'est pas suffisamment établie entre les enfants Fontana et le demandeur agissant en leur nom.

Cet arrêt du tribunal est diversement commenté par le nombreux auditoire, composé de Corses, qui se retirent en proie à une grande déception.

Quant aux parents des victimes qui dorment de leur dernier sommeil dans le cimetière de l'Ile Maire, il leur restera comme suprême consolation de faire appel à la générosité bien connue de MM. Fraissinet, ainsi que l'a si élégamment dit l'honorable substitut Laffont, dans ses conclusions.

Cette louable action, ce beau geste de la Compagnie Fraissinet, les parents des victimes l'attendent de la Cour d'Appel d'Aix.

Grand entrepôt de Vins
CORSES, D'ALGÉRIE & D'ITALIE
ORESTE BIAGINI
5, Avenue Carnot, Bastia

GRAND PRIX
à l'Exposition Internationale de Bastia

VINS DE TABLE
D'ALGÉRIE: Rouge, 0,30 et 0,35 c. le litre. Blanc, 0,30 c. le litre.
DU PAYS: Rouge 0,30 et 0,35 c. le litre. Blanc à 0,40 c. le litre.

VIN A DESSERT
provenant des meilleurs crus
0,60 à 1 fr. la bouteille (verre à rendre)

VIN DE CHIANTI (Italie)
4 fr. 25 la fiasco de 2 litres 1/2 environ

Vins mousseux 4 fr. 25.
Muscat de Frontignan à 4 fr.
Vermouth de Turin à 1 fr. 20.
Vin de Malaga à 1 fr. 20.
Vin Madère, Ganthane, 1 fr. 20.
Apéritif « La Paf » 1 fr. 25.
Quinquina « Pompoux, » 1 fr. 20.

HUILE D'OLIVE pure garantie
1 franc le litre.

LIVRAISONS A DOMICILE
Conditions spéciales pour le Gros
La Maison prête le matériel à titre gratuit.

Dépositaire de la Société Hollandaise. — Planches de 1re fabrication de toutes dimensions. Lattes à plafonds et Liteaux pour toitures. Chevrons, poutres et madriers.
Bois de toutes dimensions sur commande.
Sciage de bois de pin, blanche 1 fr. le cent

CHOCOLAT MENIER

DERNIÈRES NOUVELLES

Service télégraphique spécial du *Petit Bastiais*

00165

Nouvelles Militaires

Mise en non activité du capitaine Coudere

Paris, 29 mars.

Le capitaine Coudere de Fontlongue, du 49e d'infanterie, qui a été acquitté hier par le conseil de guerre de Bordeaux, est mis en non activité par retrait d'emploi.

Conseil de Cabinet

Paris, 29 mars.

Les ministres se sont réunis ce matin, à 9 heures, en conseil de Cabinet, au ministère de la Justice, sous la présidence de M. Sarrien.

La Conférence d'Algésiras

M. Léon Bourgeois, ministre des affaires étrangères, a remis compte à ses collègues des travaux de la Conférence d'Algésiras.

Il les a entretenus de l'accord qui est sur le point d'être conclu entre la France et l'Allemagne.

Les antimilitaristes

M. Sarrien, ministre de la Justice, a annoncé que les poursuites contre les antimilitaristes suivraient leur cours régulier.

Le déplacement des instituteurs

M. Briand, ministre de l'instruction publique, a fait savoir qu'il préparait une circulaire pour régler le déplacement officiel des instituteurs.

La réforme des conseils de guerre

Le Conseil a décidé que le gouvernement serait à la disposition de la Chambre au sujet de la discussion sur la réforme des conseils de guerre.

Affaires courantes

Le Conseil s'est ensuite occupé de l'expédition des affaires courantes.

LA LOI DE SÉPARATION

L'INVENTAIRE DES BIENS D'ÉGLISE

Un officier de Dragons mis en prison

Nancy, 29 mars.

Le lieutenant Rose, du 9e dragons, en garnison à Lunéville, qui, lors des incidents relatifs aux inventaires des biens de l'église, fit faire demi-tour à son peloton, vient d'être écroué à la prison militaire de Nancy, en prévention de Conseil de guerre.

LA CATASTROPHE de Courrières

LES TRAVAUX DE SAUVETAGE sont compromis

Lens, 29 mars.

Des groupes de grévistes ont stationné, aujourd'hui, devant la fosse n. 2, empêchant leurs camarades et les sauveteurs de descendre dans la mine.

Les travaux de sauvetage sont compromis par suite du manque de travailleurs.

Les ingénieurs du contrôle et le haut personnel de la compagnie sont dans la consternation, impuissants devant ce terrible fléau qu'il leur est impossible de maîtriser.

LES GRÈVES
à Toulon
Les garçons limonadiers et restaurateurs

Manifestation à la Taverne alsacienne — *Plusieurs blessés. — Cinq arrestations.*

Toulon, 29 mars.

La grève des garçons limonadiers et restaurateurs prend une certaine intensité et une tournure très sérieuse.

Les grévistes, formés en cortège, ont parcouru les rues de la ville, drapeau rouge en tête.

Mais, non contents de manifester leur droit de grève, ils ont pris d'assaut, hier soir, la Taverne Alsacienne, située sur le boulevard de Strasbourg, et dans laquelle se trouvaient plusieurs garçons de café qui n'avaient pas adhéré à la grève.

Repoussés par la police, les manifestants furieux brisèrent toutes les vitres des devantures de ce grand et superbe établissement.

Plusieurs consommateurs inoffensifs ont été assez sérieusement contusionnés par ces énergumènes.

Un médecin colonial et le commissaire central de Toulon, étant intervenus pour le maintien de l'ordre, ont reçu des blessures assez graves.

Cinq arrestations ont été opérées.

La grève des Mineurs du Nord et du Pas-de-Calais

LE REFERENDUM
34.752 grévistes

Lens, 29 mars.

Le referendum annoncé a eu lieu ce matin, à 10 heures, dans une des salles de la Mairie de Lens.

Plusieurs orateurs ont prononcé des discours très violents contre les Compagnies minières, et ont engagé leurs camarades à voter la grève générale.

Après une très longue discussion la grève générale a été mise aux voix et votée par 28.056 voix contre 14 837.

Il y a eu, cependant, de très nombreuses abstentions, ce qui laisse croire que tout espoir d'aboutir à une entente ne doit pas être considéré comme perdu.

A la suite de ce referendum, le nombre des grévistes est plus élevé qu'hier. On en compte aujourd'hui 34 752.

LE PARLEMENT
SÉNAT

Présidence de M. ANTONIN DUBOST

La séance est ouverte à 3 h.

L'un des secrétaires donne lecture du procès-verbal de la dernière séance qui est adopté.

Droits de douane

Le Sénat adopte sans discussion le projet de loi prorogeant provisoirement l'application des droits du tarif minimum des douanes, prévus par la loi du 21 décembre 1905.

Ecole des Arts et Métiers à Paris

L'ordre du jour appelle ensuite la discussion du projet de loi portant création d'une école des Arts et Métiers à Paris.

M. Leylet, sénateur des Bouches-du-Rhône, s'oppose à cette création qui nuirait aux écoles de Province.

Le ministre du commerce dit que cet enseignement régional sera maintenu pour toutes les écoles et demande l'urgence.

La demande d'urgence qui est combattue par M. Leylet, est déclarée par 193 voix contre 55.

Tous les articles sont ensuite mis aux voix et adoptés.

La séance est ensuite levée et renvoyée à demain.

A L'ÉLYSÉE
Grande réception

Paris, 29 mars.

Le Président de la République et Mme Fallières ont offert ce soir aux bureaux des deux Chambres un dîner qui sera suivi d'une réception à laquelle ont été invités tous les membres du Parlement.

Les personnes invitées à cette réception qui s'annonce comme devant être très brillante, ont commencé à arriver à l'Elysée à partir de dix heures.

GUADELOUPE
La période électorale
Graves incidents

Paris, 29 mars.

La « Petite République », dont M. Gérault-Richard, député de la Guadeloupe, est un des rédacteurs attitrés, annonce que dans une tournée qu'il vient de faire à Basse-Terre, M. Gérault-Richard a essuyé plusieurs coups de feu, sans être atteint, tirés par les partisans de M. Gerville-Réache.

Toutefois un homme de sa suite a été grièvement blessé à ses côtés.

Ces incidents très graves sont le prélude d'événements plus considérables, les élections s'annoncent comme très mouvementées, à cause de la tension des esprits.

AU JAPON
Violente discussion à la Chambre
Une véritable bataille entre députés

Tokio, 29 mars.

Les Japonais semblent nous avoir devancés sur la question de la nationalisation des chemins de fer.

La discussion de ce projet de loi consistant à racheter aux Compagnies les lignes existantes, a provoqué à la Chambre basse des représentants siégeant à Tokio, un tumulte qui a fini par dégénérer en une véritable bataille rangée.

Adversaires et partisans en sont venus sérieusement aux mains. De nombreux coups ont été échangés entre députés belligérants; les vêtements jonchaient littéralement la salle, transformée en champs de bataille.

La police a dû finalement intervenir pour expulser de force ces trop irascibles représentants.

Les portes de la salle ont été fermées pour empêcher les membres de l'opposition de sortir.

Le projet de loi sur la nationalisation des chemins de fer a été voté, les membres de l'opposition s'étant abstenus.

Il serait question de la dissolution de cette assemblée.

Explosion dans une mine
256 morts

Tokio, 29 mars.

Une terrible explosion s'est produite dans les mines de charbon de Tikasina.

De grands éboulements ont eu lieu ensevelissant plusieurs centaines de mineurs.

On évalue à 256, le nombre des morts.

Plusieurs cadavres ont été retirés des les décombres.

On craint que le chiffre des victimes ne soit plus élevé.

EN ESPAGNE
Le mariage du Roi

Madrid, 29 mars.

Le mariage d'Alphonse XIII avec la princesse Ena de Battenberg est définitivement fixé au 6 juin prochain.

A BILBAO
La grève générale est imminente

Madrid, 29 Mars.

Une vive agitation règne dans la ville de Bilbao.

Les agitateurs préparent la grève générale.

Presque toutes les corporations ouvrières formulent des revendications.

Un comité a été formé; la grève éclatera si les patrons ne la préviennent en améliorant la situation des ouvriers.

Ceux-ci réclament entre autres choses, la journée de 8 heures.

EN RUSSIE
LA RÉVOLUTION
A RIGA

L'organisation révolutionnaire

St Pétersbourg, 29 mars.

La police a découvert dans la ville de Riga une organisation révolutionnaire très étendue.

Une grande quantité d'armes et de munitions ont été saisies.

Les perquisitions ont également amené la découverte d'une correspondance très importante et d'un certain nombre de manifestes séditieux.

A KHARKOFF
Vol dans une banque

Saint-Pétersbourg, 29 mars.

Une tentative de vol a été commise, ce matin, à Kharkoff, dans les vastes établissements de la banque de Volga.

Les malfaiteurs ont été surpris pendant leur travail d'effraction; quelques-uns d'entre eux ont pris la fuite.

Quatre bandits ont été arrêtés après qu'ils eurent fait feu sur la force publique.

Un agent de police a été assez grièvement blessé.

A ODESSA
Les appartements du préfet de police cambriolés

Saint-Pétersbourg, 29 mars.

Des malfaiteurs ont cambriolé hier les appartements du préfet de police d'Odessa.

Des valeurs ont été soustraites; les cambrioleurs sont en fuite.

⁂

Quelques heures plus tard huit anarchistes sont entrés dans une maison de commerce et ont exigé le payement d'une somme de 20 000 roubles.

Accueillis à coups de revolver tirés par les employés de la maison de commerce, les anarchistes se sont empressés de prendre la fuite.

EN ITALIE
Tremblement de terre à Ustica

Rome, 29 mars.

De violentes secousses de tremblement de terre ont été ressenties ce matin à Ustica.

La population est alarmée.

De nombreuses familles quittent le pays.

Les dégâts matériels sont assez élevés; plusieurs maisons sont lézardées.

On n'a à déplorer aucune victime.

PARIS
GRANDS MAGASINS DU
Printemps
NOUVEAUTÉS
Transformation complète - Agrandissements considérables
Nous prions les personnes qui n'auraient pas encore reçu notre Catalogue général illustré « Saison d'Été » d'en faire la demande à MM. LAGUIONIE & Cie, PARIS
L'envoi leur en sera fait aussitôt gratis et franco.
SERVICE DES EXPÉDITIONS POUR LA CORSE:
Envoi *Francs de port* à partir de 25 francs, dans toutes les localités de la Corse desservies par un port ou par une gare de chemin de fer.

LOTERIE
des Enfants Tuberculeux d'Ormesson
et de l'Institut Pasteur de Lille
Autorisée par arrêté Ministériel du 17 Janvier 1907.
UN MILLION
500.000 fr.
2 de 100.000 - 50.000
TABLEAU COMPLET DES LOTS
1 à 500.000 500.000 | 2 à 200.000 200.000
1 à 50.000 50.000 | 2 à 20.000 40.000
3 à 10.000 30.000 | 5 à 5.000 25.000
25 à 1.000 25.000 | 40 à 500 20.000
1100 à 100 110.000
1179 lots au 3 tirages pour 1.000.000 fr.
Les billets pris aux marchands autorisés aux 2 tirages participent au remboursement des 2 tirages.
1er Tirage 15 JUIN 1906 Prix du billet 1.000.000 fr.
Le Billet donne droit à la 2e tirage 15 JUIN 1907 Prix du billet 25.000 fr.
Le Billet donne droit à la 3e tirage 15 JUIN 1908 Prix du billet 25.000 fr.
Le Billet, 50 fr. donnant accès aux différents tirages, est en vente chez tous les banquiers et au bénéfice de l'œuvre: 23, rue Vivienne, Paris.

FIÉVREUX
Guérissez-vous avec la
DIANOSE
Dans toutes les colonies, ce produit est employé avec le plus grand succès.
Le tri-iodure protège non seulement la guérison, mais empêche, en outre, le retour des accès de fièvre.
Aucun vertige, aucun bourdonnement d'oreilles, aucune sécheresse à l'estomac ne sont à craindre.
Que ceux qui souffrent des fièvres paludéennes emploient la Dianose. Ils seront étonnés par la rapidité de leur guérison!
Paris, 8, Rue, Phie, 18, rue de Beaune.
Bastia, Franco Lucciani, Phien, Pl. St Nicolas.

BASTIA-QUINQUINA
AU VIN DE BANYULS
SPÉCIALITÉ
de la Maison Bourgeois Frères
BASTIA (Corse)
Apéritif
Digestif
Fortifiant

Marque recommandée
COGNAC — FINE CHAMPAGNE
BOULESTIN & Cie
COGNAC

LA FORTUNE A LA PORTÉE DE TOUS

Une nouvelle conception de la Banque Générale de Crédit permet la réalisation de ce rêve

PAIEMENT EN 24 MOIS DE TOUTES VALEURS MOBILIÈRES

Quelques exemples !

Villes de Paris 4 0/0 1875, payables en 24 mois, 24 fr. 65 par mois. 1 480 000 fr. de lots par an.
Obl. Comm. 2 60,0 1879, payables en 20 mois, 29 f. 50 par mois, 1.560 000 f. de lots par an.
Obl. Foncières 3 0,0 1883, payables en 20 mois, 27 fr. 15 par mois, 1.560.000 fr. de lots par an.
Bons Panama, payables en 24 mois, 6 fr. par mois, 3.360.000 fr. de lots par an.
Lots Turcs, payables en 24 mois, 7 fr. 10 par mois, 3.704.000 fr. de lots par an.

Pour tous autres renseignements, écrire à *M. A. Tunis, Directeur Banque Générale de Crédit*, 16, rue Vivienne, Paris. (2-).

HOTEL D'EUROPE

ADÉLAÏ DE COLOMBANI

Bastia — 2 et 5, rue de l'Opéra — Bastia

Cet Hôtel se recommande par sa belle situation, au centre de la ville, à proximité des principaux établissements.
Il possède, en outre, un superbe jardin éclairé à l'acétylène où les clients peuvent prendre leur repas pendant l'été.

Banquets — Noces — Festins

Pension à des prix modérés

On peut se procurer dans la maison, Louis-Napoléon Mattei à Bastia, des Trois-six première qualité. Double rectification pour le remontage des vins. On y trouve également toutes sortes de liqueurs, sirops, vins fins français et étrangers, Cognacs et Rhums des meilleures marques etc., etc.

Manufacture de Tabacs, Cigares, et Cigarettes. — Entrepôt de tabacs en feuilles.

GRAND ASSORTIMENT POUR BUREAUX DE TABAC

TOUTES DERNIÈRES SÉRIES

FAITES FORTUNE Peut-être | FAITES ŒUVRE DE PRÉVOYANCE Sûrement

6.000.0 de francs de LOTS en SEIZE tirages par an

5 Janvier — 1er et 25 Février — 5 Mars — 1er et 25 Avril — 25 Mai — 1er et 25 Juin — 5 Juillet — 1er et 25 Août — 5 Septembre — 5 Octobre — 25 Novembre — 5 Décembre

TIRAGE DU 1er AVRIL 1906		TIRAGE DU 5 AVRIL 1906	
Loterie de la Presse		Obligations Ville de Paris 1894-1896	
1 Gros Lot	1,000,000 fr.	1 Gros Lot	100,000 fr.
1 Lot	200,000	1 Lot de	20,000
1 Lot de	100,000	2 Lots de 10.000	20,000
100 Lots de 1.000	100,000		

La Mutuelle Populaire de France

ASSOCIATION EN PARTICIPATION — 15e ANS

Envoie par Retour du Courrier : 12 NUMÉROS pour 5 FRANCS

Il suffit d'envoyer un mandat-poste ou Bon de Poste de 5 fr. à M. le Directeur-Gérant de la Mutuelle Populaire de France, 42, rue du Faubourg Montmartre, PARIS (9e Arrondissement)

1. 10 Nos parti sorte Lo ério de la Pre se 2. 2 Nos part sorte Ville de Paris Emprunt 1894-1896

Liste officielle et complète de tous les numéros gagnants et de tous les tirages financiers. Abonnement : 1 fr. par an.

Pour recevoir les 12 numéros franco domicile

ON ACCEPTE LES ORDRES CONTRE REMBOURSEMENT

Cordonnerie Modèle

(Ancienne Maison Grimaldi)

Eugène PERICCHI, successeur

33, Boulevard Paoli, 33

BASTIA

HIVER 1905 1906

Grand choix de chaussures pour Hommes, Dames et Enfants

Rayon spécial de chaussures de luxe

Grand assortiment de chaussures fourrées

Choix considérable de pantoufles

Prix défiant toute concurrence

Mme Eugène PERICCHI a l'honneur d'informer ses clients de l'intérieur et du Cap qu'il apportera tous ses soins aux commandes qui lui seront transmises.

N. B. — La maison se charge des réparations.

ANCIEN CABINET PRADÈRE

PIERRE SABATÉ

Chirurgien-Dentiste du Lycée

SUCCESSEUR

DENTS & DENTIERS (Systèmes perfectionnés)

OBTURATION & EXTRACTION DES DENTS sans douleur

Bd Paoli, 18, au 1er Maison Benedetti

M. P. SABATÉ a l'honneur de prévenir sa nombreuse clientèle, d'avoir à se mettre en garde contre certains charlatans ambulants — se disant chirurgiens-dentistes — qui n'ont pas le droit d'exercer la profession et qui exploitent des matières nuisibles à la santé pour la fabrication de dents artificielles.

Le Directeur Gérant, J.-B. OLLAGNIER.

Bastia, Imprimerie Ollagnier.

MAISON DE CONFIANCE

BIJOUTERIE MATTEI

20, Boulevard Paoli

La BIJOUTERIE MATTEI a l'honneur de prévenir sa nombreuse clientèle, qu'elle ne vend que des articles absolument garantis, or 18 karats et argent 1er titre. Tous les objets qui elle tait en vente sont marqués au prix connus et ont déjà subi une réduction sur les prix de vente.

La Bijouterie MATTEI pourra livrer aux prix les plus réduits des articles de joaillerie, bijouterie, orfèvrerie, montres, chaînes, parures, *alliances*, etc., etc., broches or et argent 1er titre

Sa devise est de vendre « bon et bon marché. »

Spécialité de stylets Vendetta-Corse. Réduction de 10 pour cent et garantis 18 karats.

OUTILS pour AMATEURS et OUVRIERS

MATÉRIAUX DE CONSTRUCTION

Chaux hydrauliques et Ciments, marques de Villeneuve et Lafarge du Teil. — Plâtres gris et blanc. Carreaux-Mosaïques en ciment. — Briques plates et rondes. — Carreaux. — Tomettes — Tuyaux en poterie et en grès.

FERS A PLANCHER

Fers à barres : Plats, Ronds, Carrés, Fil de fer, Ancres artificielles.

TUYAUX EN FONTE, EN GROS

Appareils Sanitaires

Charles CLEMENT & Cie

Entrepôts aux Magasins Généraux & Boulevard de Cardo, 1.

LIBRAIRIE OLLAGNIER

L'ANCÊTRE

Drame lyrique en trois actes

Représenté pour la première fois le 24 février 1906, au théâtre de Monte-Carlo.

Poème de L. Augé de Lassus

Musique de C. SAINT-SAENS

Partition pour chant et piano.

Prix : 20 francs ; franco port.

NOUVELLE ENCRE GARDOT, DIJON.

ENCRIERS

COLOMBANI

à fermeture automatique élastique

Système Colombani

Encriers classiques. — Encriers portatifs. — Encriers administratifs. — Encriers de fantaisie. — Encriers réclames.

RELIGIEUSES donne secret pour guérir enfants urinant au lit. Ecr. Mme Burol, Chantenay (Loire-Inf.).

Mme MASSEL-WOOD

Chirurgien-dentiste

al'honneur de prévenir sa nombreuse clientèle que son cabinet est ouvert tous les jours à Ajaccio, de 8 heures du matin à 4 heures du soir, Cours Grandval, en face Cardinali, photographe, et à Bastia, 1, rue de l'Opéra, en face des magasins Orenga,

du 1er au 8 de chaque mois.

MES DAMES

Vous économiserez réellement 400 francs par an sur le nolt de vos Toilettes, si vous voulez faire usage du journal de Modes

« LA SAISON »

le seul au Monde donnant par numéro environ 100 GRAVURES INÉDITES de Modes, s.d. C'est vous dire que les parties techniques, *Modes & Travaux de Dames* y sont traitées d'une façon magistrale.

Cet organe ne publie aucun roman, ce qui permet de le laisser entre toutes les mains.

Modestie et Tranquillité rédactrice en chef

6 francs par an ou 25 cent. le numéro avec un Supplément de Modes, une Planche de Patrons en un Panorama en couleurs.

Spécimen gratuit 20, rue de Lille, Paris

L'ARGUS DE LA PRESSE

Fondé en 1879

LE PLUS ANCIEN BUREAU DE COUPURES DE JOURNAUX

Lit, découpe et traduit tous les journaux du monde, en fournit les extraits sur n'importe quel sujet.

PARIS. — 14, rue Drouot, — IXe

CORRESPONDANTS de L'ARGUS : St-Pétersbourg, Londres, Berlin, Vienne, New-York, Lisbonne, Genève, Bruxelles, Constantinople, Athènes, Dublin, Berne, Milan.

Aux tempéraments délicats offrez un

VIN DU CAP CORSE

à base de Quinquina

de la Maison L.-N. MATTEI, & Cie — BASTIA (Corse)

Apéritif Tonique Fortifiant

Ce vin que nous offrons avec confiance aux Consommateurs diffère complètement de tous ceux connus à ce jour ; d'un goût agréable au palais, il est à la fois tonique et apéritif.

Pris avant les repas, il excite l'appétit, pris après il active et facilite la digestion.

Demandez dans tous les bons Etablissements un Vin du Cap Mattei

XXXIe ANNÉE — SAMEDI 31 MARS 1906 — N° 90

00166

Le Petit Bastiais

5 CENTIMES — JOURNAL QUOTIDIEN — 5 CENTIMES

Rédaction & Administration : 8, Boulevard du Palais, Bastia

J.-B. OLLAGNIER, Directeur

Les annonces sont payables d'avance et reçues aux Bureaux du Journal.
Faits divers 1 fr. — Réclames (3e page), 0.75 — Divers, 0.30 — Judiciaires, 0.25

ABONNEMENT (*Payable d'avance*)

	un an	6 mois	3 mois
Corse	20 fr.	10 fr.	5 fr.
Autres Départ.	32 »	12 »	6 »

UNION POSTALE, ET AUTRES PAYS : le port en sus.

On ne répond pas des manuscrits déposés.

LE CALENDRIER

Fête d'Aujourd'hui : Saint Amos.

Soleil : (heure nationale)

Lever, 5 h. 19 m. — Coucher, 5 h. 55 m.

Premier quar., le 1. — Pleine Lune, le 8.

Fête de Demain : Passion.

30 MARS

Ce qu'il faut faire

De toutes les îles de la Méditerranée, la Corse est la moins développée économiquement et la moins productive. Bien loin de se suffire à elle-même, elle est obligée de faire venir du dehors les substances nécessaires à son entretien. C'est, semble-t-il, un second Sahara où la nature ne pouvait se montrer plus avare. La Corse souffre horriblement du manque de commerce et de cet état de délaissement où semblent l'avoir plongée ses propres fils.

La Corse ne produit que peu, et pourtant avec un peu d'énergie et sous l'impulsion des hommes de science et d'action elle pourrait devenir très prospère. Grâce à son climat sans pareil et à ses terres comparables, jusqu'à un certain point, aux riches terres noires de la Russie, cette île si malheureuse, si longtemps abandonnée à ses propres moyens, condamnée à l'inaction et au dépérissement par le manque de bras et de capitaux, peut et doit être appelée à devenir l'île la plus florissante et la plus riche de la Méditerranée, Mais pour arriver à cette fin il faut qu'elle sorte de sa torpeur, il faut qu'elle se jette elle aussi dans le grand combat économique qui se livre actuellement dans le monde entier et qu'elle fasse voir aux nations européennes qu'elle n'a pas encore été engloutie par les flots, qu'elle est toujours vivante. Il faut, en un mot, et c'est là la tâche des jeunes, de ceux qui demain vont se jeter dans la mêlée, dans le *struggle for life* de l'Anglais, qu'elle se mette en vue. Lorsqu'elle aura fait ce pas en avant, lorsqu'elle aura dirigé vers elle le mouvement commercial et industriel, elle ne devra pas s'arrêter, car elle n'aura accompli qu'une partie de sa tâche.

Elle ne devra pas s'endormir sur ses lauriers, elle aura, au contraire, à engager une autre lutte plus gigantesque que la première, une lutte terrible, une lutte à mort contre vingt siècles d'ignorance. Elle aura, tâche énormément difficile et énormément grandiose, à livrer une bataille en règle, un siège formidable contre les idées absurdes et rétrogrades, inculquées, enracinées dans le cerveau de nos paysans corses par vingt siècles de l'ignorance la plus crasse et la plus avilissante.

Tel est, en abrégé, le grand combat que la Corse aura à livrer. Mais nous sommes persuadés que, grâce au concours des hommes de science, grâce à l'énergie et aux efforts de nos frères du continent français, grâce aussi à l'intervention de la Jeunesse Corse instruite qui s'en occupera de toute la force de son âme et de son cœur, elle sortira, après bien des revers et des découragements, victorieuse de la lutte à mort qu'elle a déjà engagée contre la coalition terrible des bêtises de toute sorte et des adversaires de tout progrès.

On peut remarquer que déjà un courant d'opinion favorable à la Corse s'est fait jour. Grâce à la campagne de presse si bien menée, particulièrement par MM. Gaston Valran et Henri Boland, la Corse a commencé à sortir des ténèbres qui l'enveloppaient de toutes parts. On la voit surgir petit à petit des flots de la Méditerranée qui semblaient l'avoir entièrement recouverte. Le jour n'est pas loin, du moins nous l'espérons, où elle apparaîtra au monde émerveillé grande et prospère. Et ce renouveau, cette résurrection, car ce sera bien là une résurrection, nous la devrons aux hommes qui, les premiers, ont daigné s'occuper d'elle, qui ont pris l'initiative du mouvement, et qui, avant tous les autres, ont fait entendre pour elle la parole de justice et d'humanité. Le mouvement est créé, il n'y a qu'à le favoriser.

Le touriste est dorénavant fixé sur les idées fausses et surannées émises par des personnes qui ne connaissent de la Corse que ses maquis et ses vieilles légendes de bandits. Le touriste s'est enfin aperçu que tous ces jugements n'avaient aucun fondement logique et rationnel, et c'est parce qu'il a enfin découvert dans tout ce qu'on racontait d'elle la mauvaise foi, le parti pris et la supercherie, qu'il y vient et qu'il y retourne. Ah ! certes, mensonge plus grand ne pourrait être formulé qu'en prétendant que la Corse n'a jamais eu de bandits. Mais le temps où le banditisme fleurissait est déjà loin, si loin que le paysan corse sait à peine aujourd'hui tout ce que ce mot de *vendetta* contient de brutal et d'incompréhensible. Le touriste qui visitera la Corse se demandera, il n'y a pas à en douter, comment le banditisme pouvait se développer au milieu de gens si respectueux, si paisibles et si hospitaliers.

Le touriste peut et doit y venir en toute confiance. Qu'il sache que la meilleure place sera pour lui et que les meilleurs morceaux qui composent la table du paysan corse lui seront offerts. Qu'il sache que le peuple corse tient avant tout à l'honneur et qu'il mettra toute son activité, toute son ingéniosité pour lui plaire. Oui, il faut que l'étranger, le villégiaturiste soient convaincus que le Corse fera tout son possible pour les recevoir de son mieux. Les luttes intestines ont pris fin, et une aube rayonnante de bonheur, de prospérité et de paix point déjà à l'horizon pour inonder de sa lumière bienfaisante, la Corse, si longtemps oubliée.

FRANÇOIS D'IRIS.

PROPOS EN L'AIR

Golo et Golo..

Les bateaux sont comme certains besoins ; ils s'en vont et reviennent...

Je laissais cette réflexion l'autre jour en voyant revenir vers notre port... devinez qui ?.. « le Golo ! ». Non pas le fameux « Golo, » l'extrême-rapide de M. Fraissinet ! Détrompez-vous ; ce lui-là file trop vite et il nous a montré qu'il sait surtout filer « à l'anglaise » pour ne plus revenir.

Je veux tout simplement parler du « Golo, » le presque légendaire garde-côtes qui devait sauver nos braves pêcheurs des fâcheux désagréments que leur causaient une catégorie d'habitants de la mer — de nos jours réputés insociables, — les dauphins.

Il est vrai qu'entre les deux bateaux les analogies sont nombreuses. L'un venait pour chasser et extirper tous les dauphins de la Méditerranée ; l'autre — paraît-il — aurait l'intention de chasser à jamais de notre port tous les paquebots de la Méditerranéenne... même ceux qui pourraient quelque jour l'y reconduire !

Le « Golo, » le garde-côtes qui ne gardait pas grand chose, partit un beau matin n'ayant rien chassé ni rien extirpé... Aujourd'hui nous le voyons revenir très léger, très blanc, sur la mer immense, pareil à ces oiseaux, à la blanche gorge, qui s'en reviennent vers nous à chaque retour du printemps...

Que fera t-il maintenant ?.. Que chassera t-il ?.. Qu'extirpera-t-il ?.. Rien, je suppose. On a trop de bonté à bord du « Golo, » et sans doute son honnête équipage a du se laisser attendrir au récit de certaine aventure d'un sage fils d'Hellen connu sous le vénéré nom d'Arion... L'ombre des dieux de l'Olympe habite peut-être au sein de cet esquif agile dont la proue fend si gracieusement l'onde capricieuse... !

Le « Golo » restera donc au port. Et peut-être, dans quelques mois, au déclin de la belle saison, le verrons-nous encore, très blanc, très léger, très fier, s'enfuir vers des rivages meilleurs...

Et le « Golo » de Fraissinet ?.. Reviendra-t-il jamais ? Accomplira-t-il une œuvre plus efficace, lui qui clame sa fierté à coups de canon ? Pourvu que son sort ne soit pareil à celui de son digne homonyme !

JACQUES.

Ce que disent les Journaux

La République Française

Sur le discours de M. Combes :

« M. Combes est demeuré ce qu'il était, obstinément fermé à toute vue générale, à toute idée élevée, à tout sentiment national, et faible soldat. Que la frontière soit couverte ou pas, que l'armée soit prête ou pas, que les soldats soient gangrenés par l'antimilitarisme ou pas, cela lui est parfaitement indifférent. L'important est d'aller toujours plus à gauche. Il est certain, par exemple, qu'entre le compagnon Hervé et M. Ribot le suffrage électoral du père des fiches n'hésiterait pas à s'exprimer en faveur de l'apôtre de la désertion. Quelle honte et quelle sottise. Et c'est ce joli plan de combat que ce malheureux manilaque veut imposer à son parti.

« C'est une chance inespérée pour les collectivistes et les hervéistes de rencontrer le concours électoral d'un ancien président du Conseil qui morigène à leur profit ses propres amis politiques, les radicaux. Ainsi c'est bien entendu, la concentration à gauche jusques et y compris Hervé, de l'un sans Georges Leygues et Barthou, rep ésentés par tout à dîner par Thomson au banquet radicaux, voilà le front de combat électoral du Bloc. »

Le Figaro

A propos du discours de M. Jules Roche sur la situation financière :

« Il suffirait d'introduire dans le règlement de la Chambre, comme le demande depuis si longtemps déjà M. Jules Roche, un article prescrivant que le gouvernement seul a le droit de proposer des relèvements de crédits, les députés n'ayant que celui de réduire les chiffres du gouvernement. De cette façon, les boulevards de cru, les instituteurs et autres budgétivores ne pourraient plus exercer sur leurs élus, couverts par le règlement, le petit chantage qui nous revient à tant bon prix. C'est le système anglais et les finances de l'Angleterre s'en trouvent fort bien. Il serait peut-être temps d'en essayer. »

L'Eclair

A propos des promotions militaires :

« Comme nous le faisions prévoir dernièrement, le général de brigade Boussat, qui étant de treize désignant pour la troisième étoile, sera définitivement placé dans le cadre de réserve à la date du 28 mars prochain. Cette décision indique qui prive l'armée des services d'un chef éminent entre tous, donne la mesure de l'es-

Ce qu'on dit

61 — FEUILLETON DU PETIT BASTIAIS

Le Conducteur d'Omnibus

PAR

ALFRED SIRVEN & A. SIÉGEL

DEUXIÈME PARTIE

Les Amoureux

— Ma foi, dit Bargel, quand il fut seul avec Jean, je ne suis pas fâché d'être débarrassé de ce pochard. C'est un brave garçon si vous voulez, mais j'ai à vous faire une petite communication en particulier. Il y a longtemps que la chose me brûle la langue. Aujourd'hui que j'ai l'occasion d'être seul avec vous, j'en profite.

Ce préambule ne laissa pas que d'intriguer fortement Loriol.

Qu'est-ce que le contrôleur pouvait donc avoir à lui dire de si mystérieux.

Effectivement, il avait remarqué que Bargel était tout drôle depuis quelque temps.

Quelquefois, il le prenait à part et lui parlait de choses indifférentes, banales. Jusqu'alors, cela n'allait pas mal. Mais tout à coup le contrôleur s'embarquait dans une sublime de phrases tournemées et un peu baroques.

Lui qui s'exprimait d'habitude avec tant de facilité ! Ce n'était pas naturel !

Le sujet sur lequel il revenait était toujours le même.

Mme Bargel avait rendu son âme à Dieu. L'âme en question était celle de la plus insupportable mégère que l'on pût voir et le mari avait souffert bien des années du méchant caractère de la défunte, aigrie par une maladie chronique.

A présent qu'il était veuf, au lieu de pousser des soupirs à fendre le cœur, il aurait dû être même joyeux, du moins semblait, pensait Loriol.

Eh bien non... il était plus mélancolique que jamais.

Et toujours il répétait la même plainte.

L'homme n'est pas fait pour vivre seul. Quand je rentre chez moi et que je trouve ma maison vide, ça me navre. Je m'ennuie horriblement.

Ce thème sempiternel était développé dans des périodes enchevêtrées qui n'en finissaient plus.

Ce qui étonnait surtout Loriol, c'était la persistance avec laquelle Bargel le chansinait comme confident de ses chagrins.

Ça l'ennuyait à la fin, disait-il, que le contrôleur pleurât dans son gilet chaque fois qu'il l'apercevait.

Aussi, à chaque retour à la tête de ligne, le fuyait-il comme la peste.

Mais aujourd'hui il n'y avait plus moyen de reculer. Ils étaient seuls ensemble et il allait falloir l'écouter tout au long.

Au surplus, cette fois-ci, Bargel avait le visage animé d'un homme qui vient de prendre une décision énergique.

Il ne bafouillait pas comme les autres fois et, malgré son émotion évidente, s'exprimait avec une grande netteté.

Sans doute, il allait laisser voir le fond de sa pensée.

Le conducteur se disposait à continuer quand soudain il s'arrêta net, planté droit au milieu du trottoir.

— Loriol, fit-il, ce que j'ai à vous communiquer est trop délicat pour être dit dans la rue. Voulez-vous me faire le plaisir de monter chez moi ? Nous pourrons nous y entretenir tout à notre aise.

— Je ne demande pas mieux. Rien ne me presse, pourvu que je sois à la maison pour l'heure du dîner. Dame, vous savez, monsieur Bargel, nous autres, conducteurs, nous n'avons que nos jours de congé pour prendre nos repas en famille.

— Soyez tranquille, je ne vous retiendrai pas longtemps, mais j'ai sur le cœur quelque chose qui m'étouffe et il faut absolument que vous sachiez ce que c'est.

— Qu'est-ce qu'il lui prend ? se dit Loriol de plus en plus intrigué.

Quand ils furent arrivés rue de la Cadamine, devant la maison qu'habitait Bargel, celui-ci fit mille cérémonies pour décider le conducteur à passer le premier.

Le contrôleur était un brave homme et pas fier le moins du monde, mais étant donné son respect bien connu pour la sainte hiérarchie, tous ces salamalecs ne laissaient pas que de surprendre de sa part, à lui contrôleur chef, vis-à-vis d'un simple conducteur.

— Faut que ce soit sérieux tout de même, pensa Loriol.

Bargel était locataire d'un petit appartement assez coquet situé au troisième étage. On voyait qu'il n'était pas malheureux, car son chez lui était garni de beaux meubles, bien entretenus. La salle à manger genre vieux chêne et la chambre à coucher en palissandre, s'il vous plaît.

Les parents de Mme Bargel, anciens épiciers de l'avallon-Perret, lui avaient laissé en héritage qui était resté la propriété du veuf.

Les revenus de ce pécule ajoutés à son traitement lui constituaient une aisance des plus confortables que le pauvre homme, doux et pacifique de sa nature, avait chèrement achetés par quinze années d'un ménage d'enfer.

C'était la première fois que Loriol pénétrait dans son intérieur.

— C'est rudement gentil chez vous, dit le conducteur.

— Oui, n'est-ce pas, c'est assez bien ? répondit Bargel.

Et il se mit à lui montrer tout en détail. Après quoi, il l'informa de sa situation pécuniaire, disant qu'il n'avait plus que cinq ans à attendre pour jouir de sa retraite et qu'il vivrait alors comme un vrai rentier.

Puis il développa ses projets d'avenir.

Il avait les moyens d'acheter une brasserie à la campagne, où il serait heureux comme un coq en pâte.

Déjà il avait quelque chose en vue du côté de Clichy, au bord de l'eau. Une maisonnette assez gentille, avec un jardin, qu'une vieille femme offrait de lui céder contre une rente viagère. La vieille était très discrète, on n'aurait pas longtemps à lui servir sa rente, si bien qu'on pourrait avoir la maison pour rien ou à peu près.

— Mais, qu'est-ce que ça peut me faire tout ça ? se répétait intérieurement Loriol, peu intéressé par les plans de vie légendaire de Bargel.

Cependant, par politesse, il crut devoir dire :

— Ah ! vous vous préparez une petite existence comme je m'en souhaiterais une pour mes vieux jours. Vous ne devez pas à plaindre, vrai !

— Eh bien ! si, je serai à plaindre et bien à plaindre au contraire si vous ne m'accordez pas ce que je demande, car c'est sans quoi je ne désire, c'est un rêve, une obsession, une rage.

Le conducteur devenait stupéfait.

Qu'est-ce que Bargel pouvait bien avoir à lui demander.

Le contrôleur reprit d'une voix grave :

— J'ai commencé une passion, c'est exact, mais je me porte comme un charme. J'ai de quoi entretenir convenablement une femme et je vous demande la main de votre fille, que j'aime comme un fou.

(A suivre.)

prit de justice et de patriotisme qui préside aux actes du ministère Clémenceau. »

L'Autorité

Sur la mort de manifestants catholiques :

« Pour avoir obéi à cette généreuse impulsion, à cette confiance dans la justice de l'avenir, voilà que leurs noms modestes ont pris place parmi les plus grands. Voilà qu'ils sont devenus l'exemple et le modèle de leur génération, et lorsque l'histoire comptera les nobles victimes de la terreur que nous allons voir s'étendre et se développer, elle dira d'eux : « En un temps organiseur par dessus tout de ses « matérialismes » de son culte, pour l'idée, ce fut un boucher, ce fut un pauvre ouvrier qui avant tous les autres, versèrent leur sang pour l'idée la plus pure, la plus désintéressée, la plus haute. Ce fut Ghysel, ce fut Regis qui, les premiers, moururent pour leur foi religieuse. »

Le Soleil

A propos des inventaires :

« M. Clémenceau n'a pas trop osé avouer qu'il renonçait à user de violence dans l'application de la loi, mais sans plaisanterie, sur les chaudières, diminuer malgré son air de forme ironique un accu d'impuissance et de roulade. Qu'il s'agisse d'un tabernacle à profaner ou d'un chandelier à inventorier, la loi, si elle a le caractère respectable que lui attribuait Rouvier, ne comporte pas le tempérament dans son application. M. Clémenceau ayant avoué qu'elle ne valait pas la peine qu'on versât le sang pour la faire respecter, a reconnu qu'elle ne méritait pas d'être choie puisqu'il renonçait à l'exécuter. Il reste donc établi que, suivant l'objet, la loi perd de son importance, et qu'il est des circonstances où elle doit reculer devant la résistance. »

Un Vendetta en Tunisie

Le 18 février dernier, le nommé Benedetti, d'Ota, journalier à Ferryville, se trouvait vers dix heures du soir dans le café du sieur Witte, en compagnie de quelques amis. Après avoir avalé plusieurs verres de spiritueux, il régla sa note et sortit dans un état un peu gai.

Un quart d'heure après, il devait probablement avec raison seul, il revient et veut rentrer dans le même établissement, mais la porte est à moitié fermée par le rideau métallique et cela ne lui est pas possible. Il se fâche, car il entend du bruit causé par des consommateurs à l'intérieur, et il se demande pourquoi qu'il n'aurait pas le droit d'y rentrer lui aussi.

Il fit alors des efforts pour soulever le ridéau quand le patron sortant par une porte du vestibule arriva tout à coup armé d'une barre de fer, lui asséna un formidable coup sur la figure et le terrassa. Benedetti gisant par terre, fut recueilli par des passants et transporté à l'hôpital. Le lendemain, quand il reprit ses sens, il fut surpris de ne plus trouver dans sa mâchoire toutes ses dents. Une quantité avait disparu; aussi pendant les trente jours qu'il resta à l'hopital dût-il se contenter de se nourrir de bouillon et semoulette.

A sa sortie de l'hôpital, il va pour reprendre son travail, mais son chef de chantier le congédia en lui disant qu'il avait été remplacé. Benedetti s'en va alors trouver son dentiste, le sieur Witte, et lui demande de lui payer ses journées jusqu'à ce qu'il ait trouvé du travail : ce dernier ne veut rien savoir. Le 21 mars, à cinq heures du soir, Benedetti se promenant rencontre Witte, qui lui tend la main et l'invite à boire. Benedetti refuse de boire avec lui et lui demande encore s'il voulait lui payer ses journées. « Tu as ce que tu mérites » lui aurait répondu Witte. A ces mots Benedetti tirant son stylet, lui porte quatre coups. Witte s'affaisse, et meurt quelques minutes après. Benedetti n'est constitué aussitôt entre les mains du commissaire de police.

Sovi.

GAZETTE DÉPARTEMENTALE

ZONZA. — Une recette auxiliaire rurale municipale des postes sera ouverte à Zonza le 1er mai prochain.

CASSANO. — Le 22 mars courant, est en lieu, à Cassano, au milieu d'un concours immense de parents et d'amis, les funérailles de M. Pierre-Paul Guglielmi, décédé la veille, dans la 83e année de son âge.

Il n'est pas possible de raconter, dans un article nécrologique nécessairement court, la vie si bien remplie du regretté défunt qui était allié à plusieurs familles honorables de la Balagne.

M. Guglielmi a été, pendant toute sa vie, l'homme de la paix et de la conciliation. Il était, comme l'on dit, taillé à l'antique, il avait des mœurs tout à fait simples et vraiment patriarcales.

Sa maison était ouverte à tous, et les pauvres comme les riches y étaient reçus avec une grande bonté et une cordialité parfaite.

M. Guglielmi était, d'ailleurs, bien secondé par une fille on ne peut plus affectueuse et dévouée, le véritable ange du foyer, dont on ne compte plus, tant ils sont nombreux, les services qu'elle rend à son prochain et surtout aux pauvres de la localité et des villages voisins.

Depuis très longtemps, M. Guglielmi faisait partie du conseil de fabrique et du conseil municipal de Cassano, et ses avis marqués au coin de la plus grande sagesse, étaient toujours écoutés et suivis par les membres de ces deux assemblées.

M. P.-P. Guglielmi fut aussi le modèle des pères de famille : il éleva, on ne peut mieux, ses sept enfants, et ses quatre garçons, dont trois sont médecins à Orne, et un administrateur dans la province du même nom, occupent les plus brillantes positions et continuent, sur le continent africain, à faire, comme leur père, du bien à leurs semblables.

Si le père était fier de ses enfants, ceux-ci n'étaient pas moins fiers de lui, et nous savons quelle affection ils ont constamment eue pour lui.

Aussi leur douleur a été grande de ne pouvoir accourir, à Cassano, pour l'embrasser une dernière fois, avant de confier à la terre sa dépouille mortelle.

Mais M. Guglielmi a été surtout un excellent chrétien, prêchant par la parole et par l'exemple. Toujours le premier aux offices de sa paroisse, n'en manquant aucun, il ne commençait pas, tant sa foi était vive, que l'on pût être indifférent pour la religion, que les méchants persécutent aujourd'hui avec tant d'acharnement. Mais celui qui croit en Dieu, qui espère en lui et qui l'aime de tout son cœur, ne craint pas la mort qui est le commencement de la vie éternelle.

M. Guglielmi, à peine frappé par le mal qui devait l'emporter deux jours après, a vu venir la mort avec calme et sérénité, et il s'y est préparé en demandant et en recevant les derniers sacrements avec les sentiments de la foi la plus vive ; il a même répondu aux prières que le prêtre récitait pour lui.

Enfin il s'est éteint comme une lampe à laquelle l'huile vient à manquer, on plutôt il est allé recevoir, dans l'autre vie, la récompense qu'il a si bien méritée par ses vertus, accompagné des regrets et des larmes de tous ses parents et de tous ses amis. Après le service funèbre, M. Vincent Grazioni a retracé, en termes émus, la belle carrière du regretté défunt.

Puissent ces quelques mots adoucir la douleur de ses deux filles, Mlle Guglielmi et Mme Santelli, qui ont pu fermer les yeux à leur vieux père ; puissent-ils aussi consoler ses autres enfants et ses petite enfants.

BASTIA-THÉATRE

On était à son aise jeudi soir au théâtre ; on n'avait pas à craindre les écrasantes pressions de la précédente soirée et, certes, le spectateur qui payait un fauteuil en avait au moins trois à sa disposition... A Bastia, si l'on s'était de quelques opéras dont les airs ont bercé l'enfance de nos arrières grands pères, le public reste indifférent et sourd. C'est ce qui est arrivé jeudi soir pour « Fra Diavolo. »

Il est vrai que l'exécution de cet opéra a été bien inférieure à celle du « Trouvère, » de « Rigoletto » et de « Ballo in Maschera. » L'orchestre malgré l'addition provisoire d'un piston, n'est pas sorti de son ordinaire médiocrité ; les acteurs, si l'on excepte M. Talamanca et Mlle Pasini, ont laissé grandement à désirer.

M. Talamanca nous a donné un English désopilant ; Mlle Pasini une Zerlina exquise.

MM. Villani et Ferrari ont assez honnêtement joué leur rôle de brigands... Disons cependant que ces deux artistes sont bien meilleurs pour le grand opéra que pour le comique.

Les deux tenors ont fait leur possible mais parfois sans grand résultat. M. Gerardi a toutefois assez bien chanté sa sérénade du deuxième acte qui a été applaudie ; quant à M. Vita, il nous a donné un brigadier presque insignifiant. On nous dit que cet artiste a prêté gracieusement son concours ; je crois que tout son mérite réside en cela...

J.

Election de Vezzani

Vivario, le 28 mars 1906.

Au Directeur du *Petit Bastiais*.

En parcourant les journaux des 26 et 27 courant, j'ai pu remarquer que sur le *Sagone*, dont on ne compte plus, tant ils sont nombreux, les services qu'a le rend à son prochain et surtout aux pauvres de la localité et des villages voisins.

Depuis très longtemps, M. Guglielmi faisait partie du conseil de fabrique et du conseil municipal de Cassano, et ses avis marqués au coin de la plus grande sagesse, étaient toujours écoutés et suivis par les membres de ces deux assemblées.

M. P.-P. Guglielmi fut aussi le modèle des pères de famille : il éleva, on ne peut mieux, ses sept enfants, et ses quatre garçons, dont trois sont médecins à Orne, et un administrateur dans la province du même nom, occupent les plus brillantes positions et continuent, sur le continent africain, à faire, comme leur père, du bien à leurs semblables.

Si le père était fier de ses enfants, ceux-ci n'étaient pas moins fiers de lui, et nous savons quelle affection ils ont constamment eue pour lui.

Aussi leur douleur a été grande de ne pouvoir accourir, à Cassano, pour l'embrasser une dernière fois, avant de confier à la terre sa dépouille mortelle.

Mais M. Guglielmi a été surtout un excellent chrétien, prêchant par la parole et par l'exemple. Toujours le premier aux offices de sa paroisse, n'en manquant aucun, il ne commençait pas, tant sa foi était vive, que l'on pût être indifférent pour la religion, que les méchants persécutent aujourd'hui avec tant d'acharnement. Mais celui qui croit en Dieu, qui espère en lui et qui l'aime de tout son cœur, ne craint pas la mort qui est le commencement de la vie éternelle.

M. Guglielmi, à peine frappé par le mal qui devait l'emporter deux jours après, a vu venir la mort avec calme et sérénité, et il s'y est préparé en demandant et en recevant les derniers sacrements avec les sentiments de la foi la plus vive ; il a même répondu aux prières que le prêtre récitait pour lui.

Enfin il s'est éteint comme une lampe à laquelle l'huile vient à manquer, on plutôt il est allé recevoir, dans l'autre vie, la récompense qu'il a si bien méritée par ses vertus, accompagné des regrets et des larmes de tous ses parents et de tous ses amis. Après le service funèbre, M. Vincent Grazioni a retracé, en termes émus, la belle carrière du regretté défunt.

Puissent ces quelques mots adoucir la douleur de ses deux filles, Mlle Guglielmi et Mme Santelli, qui ont pu fermer les yeux à leur vieux père ; puissent-ils aussi consoler ses autres enfants et ses petite enfants.

CORRESPONDANCE

Au Directeur du *Petit Bastiais*.

Aujourd hui, 28 du courant, nous avons été, sur la Traverse, les témoins indignés d'une scène de sauvagerie.

Vraiment, les étrangers doivent avoir de nous une drôle d'opinion !

Un monsieur qui conduisait une voiture a traité avec une ignoble brutalité un cheval, que, d'ailleurs, il avait l'air de ne pas savoir conduire.

Les spectacles de cette nature ne sont malheureusement pas faits pour nous remonter dans l'estime de ceux qui s'obstinent à nous considérer comme réfractaires aux lois du progrès. — Dame police, comme toujours, brillait par son absence.

Quand nous déciderons-nous à faire appliquer — comme partout ailleurs — la loi Grammont, et à faire cesser ces scènes navrantes, assez fréquentes à Bastia, où l'on voit des bêtes traînant des charges trop lourdes ou mal dirigées, traitées avec une odieuse sauvagerie par des gens qui se montrent cruels et lâches à la fois ?

Un spectateur ému.

Société de Dotation de la Jeunesse de France

MM. les Sociétaires sont informés qu'une assemblée générale extraordinaire, à l'effet de procéder au renouvellement du comité bastiais, aura lieu dimanche prochain 1er avril, à la mairie, à une heure précise de l'après-midi.

Il est vivement recommandé à tout sociétaire d'être présent à la réunion, on tout au moins de se faire représenter.

Il est rappelé à chacun les dispositions réglementaires suivantes :

1. Chaque adhérent a droit à autant de voix qu'il dispose de livrets en propre et qu'il représente ;

2. Nul n'est admis à voter pour un sociétaire absent, s'il n'est porteur d'une autorisation écrite et signée de ce dernier, (ces autorisations doivent être déposées sur le bureau avant l'ouverture du scrutin);

3. Les membres participants âgés de 15 ans ont le droit de voter aux lieu et place de leurs parents.

Prière d'être très exact.

Le Président de Section,
J.-A. RETALI.

TheâtreMunicipal

Direction Simongiovanni-Seta

Ce soir première représentation d'

ERNANI

Opéra en 4 actes de Verdi

Pour la location s'adresser à M. Poggi, coiffeur.

SOCIÉTÉS et SYNDICATS

SOCIÉTÉ Ste-DÉVOTE. — Les membres participants sont avisés que les 1er 8 avril sera lieu la perception de 9 à 11 heures, au siège social 114 du Palais, 8.

Prière au retardataire de se mettre en règle.

Le trésorier, L. Raibaldi.

PRÉVOYANTS DE L'AVENIR. — Dimanche, 1er avril, recette mensuelle à la Maison de 9 h. 1/2 à 11 heures.

Adhésion de nouveaux membres.

Les retardataires sont tous amendables.

Le président, Angeriy.

Petite Gazette

Variations Atmosphériques du 30 mars

Thermomètre — 7 heures du matin 8 1
à midi 12 2 à 6 heures du soir + 10 0
Maxima + 13 3 Minima + 5

Baromètre — 7 heures du matin, 757 mm. à midi, 758 mm. 6 heures du soir, 760 mm.

Vent. — Dans la matinée, N. faible.
Dans l'après midi, N. modéré.

Etat du ciel, quelques nuages.

Pluviomètre, à 7 h. du matin : 0 mm

⁂

Promotion

M. le lieutenant-colonel breveté de Philip, directeur d'artillerie à Bastia, qui vient d'être promu au grade de colonel, est maintenu à son poste.

En lui adressant nos félicitations au sujet de sa promotion, nous sommes heureux que cet officier de valeur reste encore quelque temps à la tête de l'important service qu'il dirige et collabore avec sa haute compétence à la mise en état de défense de la Corse.

⁂

Soirée de bienfaisance

Une représentation au bénéfice du Bureau de Bienfaisance et de l'Hôpital Civil sera donnée au Théâtre municipal, le mardi 3 avril.

Pour la location s'adresser à l'économat de l'Hôpital Civil les samedi 31 mars, lundi 2, et mardi 3 avril, de 9 à 11 heures du matin et de 2 à 5 heures du soir.

Une annonce ultérieure fera connaître le programme du spectacle.

⁂

Marine

Le paiement des pensions et demi-soldes aura lieu à Bastia le lundi 2 avril 1906 : le matin de 8 heures et demie à 10 heures et demie pour les demi-soldiers, et de 1 heure et demie à 3 heures et demie du soir pour les veuves.

⁂

Le courrier de Tunis

La Compagnie Méditerranéenne nous prie d'informer le public que, sur la demande du directeur de l'office des postes et des télégraphes de la régence de Tunis, le courrier de la régence sera dorénavant remis aux paquebots de cette Compagnie quittant Marseille le samedi, à 3 heures du soir. Cette décision est entrée en vigueur depuis le 17 du courant.

⁂

Succès

Les élèves Scampacci, Petrignani et Clavaldini qui ont réussi aux concours des bourses des Lycées et Collèges appartiennent à l'école de garçons de la Haute-Ville.

⁂

Tirs de cartouches

Des tirs de cartouches à blanc seront exécutés par une compagnie du 163e régiment d'infanterie, le lundi 2 avril 1906, de six à neuf heures du matin, vers le col de Teghime.

⁂

Au Port

Vap. « Vizzavona, » cap. Baverini, arrivé de Nice, 1 passager, div.

— Vap. « Poluon, » cap. Terras, de Livourne, 21 passagers, div.

— Vap. « Bocognano, » cap. Merlin, de Livourne, 4 pas., div.

⁂

Chirurgien-Dentiste

M. Bottami, dentiste des Hôpitaux civils et du Lycée de Marseille, 58, rue Saint-Ferréol, prévient sa clientèle bastiaise que son opérateur, M. Louis Garibaldi, dentiste adjoint des Hôpitaux, recevra au Grand Hôtel Lingénieur du 16 au 30 avril exclusivement.

A VENDRE

Châtaignes sèches pour bestiaux
Avoine et Fourrages.

S'adresser au concierge de l'Usine de Toga.

A vendre : Calèches, Victoria, Cabriolet et Charrettes ; prix avantageux.

S'adresser au concierge de Toga.

Nos Dépêches DU JOUR

Nouvelles Militaires

Réserve

Paris, 30 mars.

M. Bacqnère, sous-lieutenant de réserve, au 38e rég d'artillerie, à Bastia, passe au 19e rég. de même arme.

— M. Giraud, sous-lieutenant de réserve au 36e rég. d'artillerie, passe au 38e rég. de même arme, à Bastia.

⁂

MM. Ottavi et Seta, sous-lieutenants de réserve au rég d'infanterie de la Corse, passent au rég. d'infanterie de la Mayenne.

M. Barbe, sous-lieutenant de réserve au régiment de Corse, passe avec son grade au régiment de Nimes.

M. Braichotte, sous-lieutenant de réserve au régiment de Loire-le-Saulnier, passe au régiment de Corse.

M. Trojani, sous-lieutenant de réserve au régiment d'Antibes, passe avec son grade, au régiment de Corse.

Armée territoriale

M. Luciani, lieutenant au 115e, rég. territorial et M. Santini, sous-lieutenant au 27e bataillon de chasseurs à pied, passent au 116e rég. de territorial.

ÉLECTIONS SENATORIALES

La Réunion

Paris, 30 mars.

Le ministre de l'intérieur a communiqué les résultats de l'élection qui a eu lieu à la Réunion, 25 du mois courant, pour pouvoir au remplacement de M. Brunet, sénateur, décédé.

M. Crespin, conservateur, a été élu par 120 voix contre 90 à M. Couturier, républicain.

CONSEIL DE GUERRE MARITIME de Toulon

La perte du « Sully »

Toulon, 30 mars.

Le 1er Conseil de guerre maritime du 5e arrondissement s'est réuni ce matin, à 9 heures, pour juger le capitaine de vaisseau Guiberteau, commandant le croiseur « Sully », qui échoua dans la baie d'Along, le 7 février 1905.

Pendant longtemps on avait conservé l'espoir de tirer ce croiseur de sa dangereuse position, mais, deux typhons successifs ayant brisé en deux sa coque, le navire est considéré comme perdu depuis le 30 septembre dernier. La comparution du commandant Guiberteau s'imposai.

Le conseil de guerre était composé de l'amiral Caillard, président; des contre-amiraux Jaurégniberry, Germinet, Fort et Krantz ; des capitaines de vaisseau Sauvan, président du conseil permanent, et Richard-Foy.

L'accusation a été soutenue par M. le capitaine de vaisseau Schlumberger, commissaire du gouvernement.

Dix-neuf témoins ont été entendus au cours des débats ; ce sont : M. le vice-amiral Bayle ; tous les officiers du « Sully », actuellement en France ; et les officiers mariniers, quartiers-maîtres et marins qui se trouvaient de service dans le Kiosque de navigation au moment de l'échouement.

La défense du capitaine de vaisseau Guiberteau a été présentée par Me Simon.

Le commandant Guiberteau a été acquitté.

DERNIÈRES NOUVELLES

Service télégraphique spécial du *Petit Bastiais*

00167

BOURSE DE PARIS

	29 mars	30 mars
Rente 3 0/0 ancien	99,00	99,15
— 3 p. 0/0 nouveau	99,80	99,80
	ex-coupon.	

LA QUESTION MAROCAINE

LA CONFÉRENCE D'ALGÉSIRAS

Les travaux publics
Les douanes

Algésiras, 30 mars.

Le comité de rédaction a examiné ce matin les projets relatifs aux travaux publics.

Il a rédigé un nouveau texte concernant les articles qui avaient été réservés.

Cet après-midi le comité s'est occupé de la question du Contrôle des douanes.

Les délégués marocains ont présenté diverses objections.

Les articles réservés du projet des douanes ont été adoptés.

Les Morts du Jour

M. Magnier

Paris, 30 mars.

On annonce la mort de M. Edmond Magnier, ancien sénateur du Var.

LA CATASTROPHE de Courrières

TREIZE MINEURS *RETIRÉS VIVANTS*

Enfermés depuis le 10 mars, les survivants se sont nourris avec de l'avoine. — D'autres mineurs sont encore vivants. — On entend leurs appels !

Lens, 30 mars.

Ce matin, treize mineurs ont été remontés vivants de la fosse numéro 2 des mines de Courrières, où ils étaient enfermés depuis le jour de la terrible catastrophe survenue le 10 mars.

Pendant vingt jours ces malheureux ont vécu avec des vivres laissés par les victimes et de l'avoine qu'ils ont trouvée dans l'écurie des chevaux.

Les treize mineurs sont tous bien portants à l'exception d'un seul qui est assez sérieusement malade.

Malgré l'obscurité complète qui règne dans la mine, le nommé Nemy, ancien élève de l'école des mineurs d'Alais, a dirigé le groupe durant ces vingt jours.

Les treize survivants ont été aussitôt conduit à l'infirmerie de la Compagnie où ils ont reçu les soins de plusieurs médecins.

Scènes émouvantes

Dès que la nouvelle se fut répandue parmi les familles des victimes, une affluence considérable de femmes et d'enfants se portèrent au puits numéro 2, où des scènes émouvantes ont eu lieu.

Les parents des survivants ne savaient comment exprimer leur joie pendant que la plupart de ceux qui étaient venus dans l'espoir de retrouver un père, un fils ou un époux s'en retournaient déçus, le désespoir dans l'âme...

On dit que d'autres mineurs vont être remontés vivants. Les sauveteurs assurent qu'on entend distinctement leurs appels.

⁂

Le sauvetage de ces treize ouvriers a fait renaître beaucoup d'espoir au sein de la population minière de Courrières et des environs.

Ceux qui ont des membres de leur famille qui se trouvaient dans la mine au moment de la catastrophe, se reprennent à espérer et à croire qu'ils pourront être retirés vivants.

Plusieurs personnes plus ou moins superstitieuses désespèrent au contraire, et font remarquer que le premier sauvetage a eu lieu un vendredi et qu'il y a treize mineurs remontés vivants.

Ce qu'il y a de certain c'est qu'en présence du sauvetage d'aujourd'hui les travaux vont être poussés plus activement, afin d'arracher à une mort certaine ceux qui pourraient encore survivre dans la mine.

Ce sauvetage absolument imprévu vient infliger un démenti à tous les ingénieurs qui soutenaient l'impossibilité absolue de retrouver un seul mineur vivant.

D'après eux les gaz délétères et l'oxyde de carbone provenant de l'incendie devaient achever fatalement au bout du deuxième jour les rares mineurs survivants.

Ils faisaient observer, avec quelques apparences de raison, que l'incendie dans une mine n'a rien de commun avec les éboulements et les inondations. La possibilité de mineurs enfermés dans des poches d'air ne pouvait pas être envisagée, le gaz finissant par pénétrer jusque dans les moindres recoins de la mine.

Lorsqu'on songe aux angoisses de ceux qui sont encore ensevelis à 360 mètres sous terre dans une profonde obscurité, on en frémit à la seule pensée.

Du moment que tout espoir de sauvetage n'est pas encore perdu, l'anxiété des parents des victimes semble recultre et cet événement extraordinaire est plutôt fait pour perpétuer et augmenter leurs angoisses.

La situation quand même reste calme.

L'équipe des sauveteurs allemands est partie laissant trois seulement de ses membres, avec les appareils dont les sauveteurs français ont appris à se servir.

Les petits pompiers de Paris font merveille mais les progrès sur l'incendie ne sont pas considérables, en avance très lentement et on est obligé de retirer les masses de charbon éteintes, mais qui en restant surchauffées s'allument à nouveau.

Nouveaux détails

Le récit DU MINEUR NEMY l'un des survivants

Lens, 30 mars.

Les survivants ont été découverts ce matin vers sept heures par une équipe de sauveteurs.

Le mineur Nemy qui a dirigé le groupe, a fait le récit suivant aux ingénieurs de la compagnie de Courrières :

« Au moment de l'explosion j'ai cherché un abri contre le mauvais gaz.

» J'ai passé sur un tas de cadavres puis j'ai retrouvé douze camarades qui s'étaient réfugiés dans une coupe servant d'abri où nous sommes restés huit jours, blottis les uns contre les autres.

» Quand les provisions furent épuisées nous avons mangé l'écorce du bois.

» Nous sommes ensuite partis à travers la mine dans l'obscurité la plus complète, nous heurtant à des éboulements.

» De temps à autre nous faisions un appel pour ne laisser personne derrière.

» Exténués de fatigue et souffrant la faim depuis quelques jours, nous sommes arrivés à l'écurie où nous avons mangé de l'avoine. Un peu plus loin nous trouvâmes le cadavre décomposé d'un cheval que nous avons mangé.

» Pour boire nous mélangions quelques gouttes d'eau avec de l'urine. »

Les docteurs qui soignent les les treize survivants, craignent que la fièvre infectieuse causée par la viande corrompue qui a été mangée par les mineurs ne vienne à se déclarer.

Leur état nécessite beaucoup de soins mais on espère que tous survivront.

Après un si long séjour dans l'obscurité de la mine l'éclat du jour gêne considérablement les heureux survivants qui gardent un sang froid admirable.

La grève des Mineurs du Nord et du Pas-de-Calais

42.000 grévistes

Lens, 30 mars.

A la suite du referendum qui a eu lieu hier et au cours duquel la grève générale a été décidée, le nombre des grévistes a augmenté.

Le nombre des ouvriers qui chôment, atteignant hier près de 38 000, s'est élevé aujourd'hui à environ 42.000.

L'agitation se manifeste dans tout le bassin du Pas-de-Calais et plus particulièrement sur les concessions de Lens, où les grévistes ont concentré leurs efforts.

Désordres graves à Hénin-Liétard

Un gréviste mortellement blessé

Des désordres graves se sont produits sur le territoire de la commune de Hénin-Liétard où les grévistes ont voulu empêcher de travailler les mineurs n'ayant pas adhéré à la grève.

Un ouvrier nommé Caron qui persistait à travailler malgré les sommations des grévistes a été assailli par eux.

Caron pour se défendre contre cette agression tira un coup de fusil qui blessa mortellement un gréviste.

A LENS

La force armée assaillie à coups de pierres. — Un gendarme blessé.

Les grévistes redoublent d'efforts pour empêcher la reprise du travail de s'accentuer.

Cet après midi 2.000 grévistes ont hué les mineurs sortant des puits.

Des gendarmes et des dragons ont dû charger les manifestants, qui les ont accueillis à coups de pierres.

Un gendarme a été blessé.

LE PARLEMENT

SÉNAT

Présidence de M. ANTONIN DUBOST

La séance est ouverte à 3 h.

L'un des secrétaires donne lecture du procès-verbal de la dernière séance qui est adopté.

Les fraudes en douane

Discussion de la proposition de loi relative aux fraudes en douane pratiquées à l'intérieur des navires.

Le Sénat a adopté.

Les veuves des Inscrits maritimes

Le Sénat adopte également le projet de loi concernant les veuves des inscrits maritimes titulaires de pensions de demi-soldes réglées avant la loi de 1881.

Les effets de commerce

Le Sénat adopte, en outre, le projet de loi modifiant l'article 176 du Code de Commerce, afin d'obliger les huissiers à présenter le timbre ou le premier endosseur des motifs de refus de payement d'un effet de Commerce.

Les warrants agricoles

Enfin le Sénat adopte sans modification le projet de loi ayant pour objet de modifier la loi du 18 juillet 1898 sur les warrants agricoles.

LES INVENTAIRES DES BIENS D'ÉGLISE

Question Gaudin de Vilaine

M. Gaudin de Villaine, questionne M. Clémenceau, ministre de l'intérieur au sujet de la mort d'un manifestant André Régis, qui avait été blessé pendant l'inventaire des biens de l'Eglise de Montregard.

L'orateur prétend que le malheureux Régis fut blessé par les gendarmes sans provocation aucune de sa part.

Le Ministre de l'Intérieur conteste le récit fait par M. Gaudin de Villaine au sujet de la mort du manifestant André Régis.

M. Clémenceau lit le rapport du lieutenant de gendarmerie sur cette affaire disant que les manifestants ont attaqué violemment le percepteur chargé de procéder aux opérations de l'inventaire et les gendarmes de son escorte.

Ces derniers ont été sur Régis pour protéger le percepteur menacé et un gendarme qui était déjà tombé sous les coups des émeutiers.

Au moment où il a été blessé, André Régis portait à la main un gourdin ensanglanté.

Le ministre ajoute que quand les gendarmes sont attaqués ils sont obligés de se défendre.

M. Gaudin de Villaine soutient que la loi de Séparation froisse la conscience du peuple et que rien n'effacera le sang versé à l'occasion des inventaires des biens ecclésiastiques.

L'incident est clos.

La prostitution des mineurs

L'ordre du jour appelle la discussion en 1re délibération de la proposition de loi de M. Bérenger sur la prostitution des mineurs.

Après que quelques observations présentées par le rapporteur, la discussion est ajournée.

Les lois du travail

Le Sénat ajourne également la discussion du projet de loi, adopté par la Chambre des députés portant modification des lois ouvrières.

La majorité pénale

Suite de la discussion de la proposition de loi, adoptée par la Chambre des députés, portant modifications à l'article 66 du code pénal et fixation de la majorité pénale à l'âge de dix huit ans.

Le Sénat a adopté.

La suppression des Sous-préfets

Discussion de la proposition de loi tendant à supprimer les sous-préfets.

Après l'intervention de plusieurs sénateurs cette proposition de loi est rejetée.

Séance mardi.

UNE OFFRE aux Habitants de Bastia

Venant de quitter les travaux du Port-Neuf que je suivais comme conducteur, j'offre mes aptitudes pour études et constructions de projets aux habitants de Bastia qui voudraient faire bâtir : maisons de commerce ou de rapport, châteaux ou villas de type français et autres.

J'accepterais également toute réparation à faire, soit à des murs de clôture, des magasins, soit pour des caves, écuries, hangars, etc., etc.

Ancien élève des Ecoles Nationales d'Arts et Métiers, je me chargerais d'installations de machines à vapeur, d'usines, de moulins à farine et à huile. Constructions de fours à chaux et à briques de systèmes récents.

Je ferais gratis les *Etudes* des projets dont on me *confierait l'exécution*.

Mon passé d'ingénieur-mécanicien, pendant 10 années, aux houillères du Creusot ; pendant 6 années aux usines Cail de Paris ; de chef de section aux chemins de fer et canaux de l'Etat ; d'entrepreneur de travaux publics, m'enhardit d'*assurer mes futurs clients d'une sérieuse exécution* des travaux et d'*études raisonnées et pratiques* pour les avant-projets et renseignements divers dont ils auraient besoin. Je traiterais à forfait ou pour une surveillance à honoraires fixes par jour ou par mois.

Ayant d'excellentes références je me lierais à un bailleur de fonds qui aurait l'intention de faire bâtir.

A. AUGÉ,
Ingénieur-constructeur,
2, rue du Nouveau-Port, Bastia.

A céder pour cause de décès

Librairie, Papeterie, Journaux.
Bonnes conditions
S'adresser à M. A. P. Padovani, Nouveau Port, Bastia.

SALON DE MODES

Mlle **SINTO**, modiste, rue de l'Opéra, 22, prévient sa nombreuse clientèle, qu'elle recevra, dans les premiers jours d'avril, un grand choix de jolis chapeaux modèles à des prix très modérés.

PHONOGRAPHES

Pathé, Columbia et Odéon
Grand choix
de Cylindres et Disques
Bazar Universel, Bastia.

Vignes Américaines

Plants racinés 1er choix

Riparia X Rupestris 3.309 (garantie)
Rupestris Gloire de Montpellier
Rupestris Monticola et Metallica
M. Etienne de SUSINI, Boulevard du Palais, Bastia.

TRANSPORTS DIRECTS

entre Bastia
et les ports du Nord
Services bi-mensuels de vapeur de BASTIA pour
LONDRES, LIVERPOOL, NEWCASTEL ANVERS, HAMBOURG
et les ports d'ESPAGNE
Pour dates des départs et tous les renseignements s'adresser à
Mr ARTHUR C. SOUTHWELL
Bastia.

Demandez partout
« UN MORELLI »
Grand Vin Apéritif
Grand Prix à l'Exposition Internationale (Bastia 1905)
La plus Haute Récompense

A VENDRE où à louer

Bâches neuves et usagées
Bonnes conditions
S'adresser à M. A. P. Padovani, Nouveau Port, Bastia.

ÉTABLISSEMENTS
L.-N. MATTEI & Cie
BASTIA (Corse)

Manufacture de tabacs, cigares et cigarettes. Grand choix de tabacs en feuilles pour fabrication de cigares. Fournitures complètes pour bureaux de tabacs. Cigares et cigarettes de la Havane et de toutes provenances. Cigarettes d'Orient, Algériennes, Egyptiennes, Russes, Américaines, Belge, Suisses et Havane. Cigarettes de toutes sortes sans colle, faites à la main et à la machine.

Cigares en Boites assortis

GRANDE DISTILLERIE BASTIAISE

Rhum et Tafia de la Martinique, importation directe; Grande Fine Champagne, à des prix très réduits; Eau-de-Vie de vin et Eau-de-Vie de marc depuis 1885; Spécialité de Vermouth de Turin; Vins fins de toutes marques et toutes provenances; Vins blancs des premiers crûs du Cap, tels que :

MALVOISIE SEC, GENOVESELLA DOUX, MUSCATS, ETC., ETC.

MANUFACTURE DE TABACS, CIGARES ET CIGARETTES

GRAND ASSORTIMENT DE TABACS DE TOUTES PROVENANCES

VIN DU CAP-CORSE AU QUINQUINA

APRÈS VOS REPAS, prenez un verre de liqueur:

LA CÉDRATINE

si justement appréciée des gourmets.

Ne fumer que l'excellent *CIGARE MATTEI* ou ne pas fumer

XXXIe ANNÉE — DIMANCHE 1er AVRIL 1906 — N° 91

Le Petit Bastiais

5 CENTIMES — JOURNAL QUOTIDIEN — 5 CENTIMES

Rédaction & Administration : 8, Boulevard du Palais, Bastia
J.-B. OLLAGNIER, Directeur

Les annonces sont payées d'avance et reçues aux Bureaux du Journal.
Faits divers, 1 fr. — Réclames (3e page), 0.75 — Divers, 0.30 — Judic., 0.25

ABONNEMENT (*Payable d'avance*)

	1 an	6 mois	3 mois	
Corse	20 fr.	10 fr.	5 fr.	Union postale et autres Pays: le port en sus.
Autres Départ.	22 »	12 »	6 »	

On ne répond pas des manuscrits déposés.

BIBLIOTHÈQUE BASTIA MUNICIPALE

LE CALENDRIER

Fête d'Aujourd'hui : Passion.
Soleil : (heure nationale)
Lever, 5 h. 19 m. — Coucher, 5 h. 55 m.
Premier quar., le 1. — Pleine Lune, le 8.
Fête de Demain : Saint François de Paul

31 MARS

SCÈNES DE LA VIE BASTIAISE

VII

Le Triomphe de Vincent

On se voyait alors à la promenade, à l'église, au spectacle, et dans un regard on se disait tout ce qu'un cœur demande, espère, attend, à l'âge où le printemps fait épanouir les bourgeons. Mais, au jour, las de cette lutte, de ce langage des yeux qui devenait une torture, Vincent et Marie-Madeleine implorèrent diviniement le dieu de l'amour qui, dans sa touchante sollicitude pour les âmes qui souffrent, exauça leur prière en les unissant enfin dans un premier baiser. Une voiture les emporta, vers la fin d'un après-midi, au hameau de Cardo, elle tremblante et lui radieux.

Les tièdes senteurs des bois environnants pénétraient jusque dans l'intérieur du véhicule qui gravissait péniblement la colline surplombant Bastia et d'où le panorama s'étend délicieusement jusqu'aux îles italiennes. Marie-Madeleine écoutait les paroles de Vincent avec une de ces joies qui grisent et qui demandent encore de nouvelles sensations ; et ayant bu pour la première fois à la coupe de la vie réelle, elle oublia, en ce moment même, de mettre sous la garde de Dieu l'amour qu'elle vouait à l'hymen.

Et à ce moment encore, Vincent ne songeait certes pas à rappeler son pauvre ami du Cap-Corse en train de contempler la nature en fleurs et de jouer au pastoureau, pour lui annoncer sa victoire toute éclatante et lui payer le champagne de la consolation, de la marque la plus pure ; son esprit, tout lui-même était pris par sa propre passion et par la fascination de celle qui avait été l'objet d'un enjeu et presque d'un mépris ; mais il était tout à elle, à présent, à cette Marie-Madeleine moderne qui, dans un temple, agenouillée au pied de la croix, avait prié le Christ pour qu'il donnât un cœur à son cœur, et qui, exaucée, remerciait son Dieu en livrant en cet instant d'ivresse son âme entière à l'envoyé du ciel venu pour partager les élans de sa nature aimante et passionnée.

Le jeune Corse, jaloux de son bonheur, se promettait de cacher son trésor aux profanes de Bastia.

Il voulait, en égoïste, qu'aucun autre regard que le sien ne pût dévorer ce visage qui ressemblait à un portrait du Titien et où se reflétaient les rayons des enchanteresses illusions.

VIII

Sévérine

Aurèle quitta le Cap où l'ennui commençait à le gagner. Quinze jours à peine avaient suffi pour lui faire regretter Paris où la vie est un océan sans cesse agité par les brises et les rafales des quatre points cardinaux. Il aimait la variété dans les nuances et, certes, le Cap, site charmant pour un contemplateur, n'avait pas, pour l'âme énervée, l'attrait d'une terre promise où l'éternelle jeunesse boit à la source de toutes les passions. Il revint à Bastia pour prendre le premier paquebot qui devait le ramener sur le continent français, sans aucune idée de séjour à Bastia. Son ami Vincent lui manifesta une joie apparente en le revoyant, mais les traits de son visage le trahissaient légèrement : il eut peur que cette arrivée inopinée ne vint obscurcir le rayonnement de ses amours.

Les premières paroles d'Aurèle furent pour la belle Italienne qui était le souvenir le plus original de son séjour en Corse; mais Vincent prit un air indifférent qui n'échappa pas à son ami, il répondit qu'il ne s'en était plus occupé et que, d'ailleurs, il avait oublié cette histoire plaisante.

Le Parisien du Cap comprit qu'il y avait, dans cette attitude, quelque chose de caché, une sorte d'anguille sous roche bonne à être saisie. Aussi, il n'en parla plus à Vincent, mais il différa son voyage en se promettant de surprendre le secret de son ami touchant l'Italienne qui n'était pas entièrement oubliée dans son esprit. Il devina que pendant son absence Vincent avait dû ouvrir toutes ses batteries pour reconquérir cette femme qui inspirait la plus vive passion. Aurèle fut blessé de ce manque de confiance de la part d'un ami pour qui il n'avait pas de secrets en amour, et certes, puisque le pacte était rompu, il lui semblait tout naturel qu'il fût mis au courant, amicalement, de la suite de cette histoire que Vincent qualifiait de plaisante, mais qui en réalité était toute charmante. Il en fut aiguillonné, et une pointe de jalousie vint se mêler à cette curiosité intéressée.

L'esprit corse se révéla tout entier : le sentiment de la lutte réveilla ses instincts endormis par les langueurs parisiennes que la frivolité transforme généralement. Dès ce moment il désigna Vincent comme son rival qui cachait assurément sa liaison, ou tout au moins ses intentions intimes sur l'hôtesse des Baleri; celle qui avait un instant fait battre son cœur, celle enfin qui lui avait donné rendez vous et qui l'aurait certainement aimé s'il s'était approché d'elle. Ce raisonnement l'excitait davantage et augmentait son dépit. Il supposa tout de la part de cet ami qu'il avait cru sincère, et pour mieux l'étudier dans son jeu, il dissimula ses impressions au milieu de son éclat de rire habituel qui rassura Vincent. Ses soupçons s'éclairaient. L'avocat se trahit sans prendre garde à la perspicacité inquisitoriale d'Aurèle qui ne perdait ni une parole ni une démarche de son rival.

Et sans transition, son cœur se serra à la pensée qu'il avait perdu bêtement la bataille et que Vincent possédait la plus belle des maîtresses arrachée à ses desseins, à sa gloire de Don Juan. Son dépit violent fit naître une jalousie qu'il n'avait jamais connue et qui rendit son ami détestable à ses yeux. Toute cette perturbation d'esprit n'était pas, en somme, motivée. Vincent était toujours prévenant pour lui, empressé même, mais discret dans la question femme, cette éternelle question qui était sans cesse agitée entre eux lorsqu'ils erraient en pleine philosophie. Aurèle voyait là une trahison à laquelle il devait répondre.

Il s'emballait et se perdait dans des suppositions interminables qui amenèrent un trait de folie : sans fléchir aux conséquences d'une machiavélique combinaison, il écrivit la lettre suivante à Séverine, cette courtisane qui prit la première le cœur de Vincent :

« Ma chère et bonne amie,

» J'assiste actuellement au plus lamentable des spectacles. A mon arrivée en Corse, il m'a été permis de voir Vincent (je sais tout, ma chère !) qui ne pouvant se consoler encore de votre perte, s'est jeté dans les bras d'une femme qui le rend idiot. Or, je vous sais charitable et un cœur grand comme le monde, je vous sais également femme à lutter avec une Cléopâtre moderne sans la moindre peur et avec un esprit de conquête qui n'est que la résultante de votre beauté. Eh bien ! gentille Séverine, venez sauver mon ami qui est prêt à faire des folies, vous seule êtes capable de lui faire baisser pavillon en lui faisant boire encore quelques gouttes de votre nectar qui transporte une âme au vingtième ciel. Oh ! venez vite éclipser par l'éclat de vos yeux, cette femme qui s'est accaparé votre ancien Vincent et qui prétend le disputer à une légion d'amazones. Vous rendrez là un fier service à la société.

» D'ailleurs, si vous ne le faites pas pour cette société dont vous vous moquez avec une désinvolture charmante — vous me l'avez assuré bien des fois— faites-le au moins pour vous-même, pour votre propre satisfaction, cela vous distraira. Je sais que vous aimez l'imprévu, l'intrigue de comédie où le rire vous étreint à la gorge, la vôtre, cette gorge divine que l'on voudrait caresser à chaque instant ; je sais que vous êtes vaillante et que vous aimez entrer dans une arène où quelqu'un doit rester fatalement sur le carreau ; sûrement vous triompherez aux applaudissements de votre admirateur Aurèle qui vous prédit déjà une place marquante dans l'Olympe à côté des déesses, vos compagnes. Venez, ma toute belle, vous rirez et vous trouverez encore là l'occasion de montrer vos jolies dents dont la morsure fait si souvent plaisir ; venez, dis-je, nous rirons peut-être de tout. Ne m'avez vous pas dit un jour que vous aimeriez venir en Corse, en ce pays où le sang est si chaud ?... Profitez donc de cette aventure, elle est charmante ; plus tard vous pourrez la raconter à vos petits amis... ça les amusera.

» Je vous attends par le premier courrier et serai tout heureux d'être votre guide sous notre beau ciel insulaire où les rayons du soleil vous pénètrent jusqu'à la moelle des os.

» Je baise votre main adorable.

» AURÈLE D'AITONE. »

Trois jours après, Aurèle reçut ce télégramme de Paris :

« Arrive mercredi, courrier Italie.

» SÉVERINE. »

— Sauvé ! s'écria Aurèle en parcourant la dépêche, et comme Buridan, il déclama : « A toi la première, mais à moi la revanche ! »

PHILIPPE TONELLI.

(*A suivre*).

MUSIQUE MILITAIRE

PLACE SAINT-NICOLAS

Programme du 1er avril, à 3 h.

Marche,	Sellénick.
Le dot mal placée, ouv.,	Lardin.
Menuet de Manon,	Marcenet.
Le Juive, fant.,	Halévy.
Ballet d'Isoline,	Messager.

Le Chef de Musique, J. LANZ.

ÉLECTIONS LÉGISLATIVES

Arrondissement de Calvi

PROFESSION DE FOI DE M. BUONACCORSI

M. Louis Buonaccorsi adresse aux électeurs de l'arrondissement de Calvi la profession de foi que voici :

Mes Chers Compatriotes et Amis,

Il y a quatre ans, après une campagne électorale de moins de dix jours, alors que j'étais presque seul, avec ma jeunesse et mon inexpérience des luttes politiques, j'ai pu grouper autour du nom de la famille Buonaccorsi — dont je suis l'*unique chef* — un grand nombre de suffrages.

C'est encouragé par ces marques de sympathie que je viens aujourd'hui solliciter votre appui.

Si vous me faites l'honneur de m'accorder votre concours, je serais fier et heureux de représenter au Parlement, la Balagne, ce cher pays, où, depuis tant d'années, s'endorment les miens.

Mon programme ? Ce qu'il est ? Ce qu'il sera ?

Je m'efforcerai de demeurer fidèle à ces traditions qu'inaugura ma grand-mère — dont le nom seul évoque, ici, les idées de Bastie et de Charlié, et qu'après elle, ont suivies mon père et mon oncle — dont le souvenir, parmi vous, demeure toujours vivant.

A vous, mes chers compatriotes et amis, de décider du sort de cette circonscription !

Républicain de vieille date, sincèrement respectueux de toutes les croyances, comme de toutes les opinions, si vous me jugez digne de votre confiance, je ne m'attarderai point à de stériles querelles politiques ; je me rangerai parmi ces députés laborieux qui s'appliquent à des lois sages et libérales ; je n'aurais pas d'autres soucis que de bien servir les intérêts de mes commettants et de défendre ceux de mon pays. Je le ferais d'autant mieux, grâce à la situation que j'ai à Paris, grâce aux relations qu'elle m'a créées dans les milieux administratifs et parlementaires, comme dans le monde de la presse.

Mes chers compatriotes et amis, en votant pour moi, vous voterez pour un homme jeune qui, sans parti pris, sans esprit de coterie, est animé d'un seul désir : celui d'être utile à tous.

Vive la République !
Vive la Corse !
Vive la Balagne !

Louis BUONACCORSI.

CHOSES ET AUTRES

Cet animal est très méchant : même lorsqu'on ne l'attaque pas il se défend. Telle doit être la réflexion de notre charmante et nouvelle collaboratrice Myriam, qui ne craint pas d'attaquer face à face le snobisme d'intolérance religieuse qu'on essaye depuis quelque temps de mettre à la mode.

Cependant, pourquoi nous accuser de n'avoir pas rendu compte d'un événement, d'une représentation que nous ignorions ? Cette raison nous dispensera d'en donner bien d'autres, tout comme l'artilleur qui n'avait pas tiré les salves réglementaires faute de canons.

A un myrmidon près on peut se rendre compte, même à distance, de la solidité de notre argumentation.

Myriam, en comblant cette lacune, vous nous avez fourni l'occasion de goûter de saines et douces émotions et comme disait le capitaine : ça vaut mieux que d'aller au café

***

Ce dernier aphorisme fera rugir de colère, non le candidat alcoolique, dont les nobles revendications nous ont touché, mais ce candidat qui tout dernièrement, dans les colonnes de ce journal, dans une profession digne de foi nous prouvait les bienfaits de l'alcool et des boissons dites hygiéniques.

Les buveurs de eau ont droit à tout notre respect, c'est incontestable ; mais que doit-on penser de la suralimentation, si l'alcool est un aliment. Comme le Conseil d'Etat, ne faudra-t-il pas le signaler comme d'abus ?

GIRO.

Matinée musicale

Mlle H. Filippi vient, à quinze jours d'intervalle, d'offrir à ses nombreux amis deux soirées d'élèves vraiment intéressantes. Je ne dirai rien de la première, uniquement réservée aux jeunes commençants dont chacun a pu constater les réels progrès. Tous ont montré d'excellentes dispositions, et promettent de devenir, sous la direction de leur jeune professeur, de parfaits exécutants.

Le programme de la seconde réunion était des mieux choisis : Chopin, Beethoven, Mendelssohn, Saint-Saëns, Brahm, Dulvin, quels noms évocateurs et pleins de promesses. Mais quels écueils aussi offrent leurs géniales compositions à ceux qui voudraient en rendre la beauté, à celles surtout qui, charmantes autant que modestes, ne peuvent se défaire, devant le public, d'une émotion qui décroît et paralyse !... Disons le tout de suite, cette timidité n'a nui en rien à l'exécution du programme. Les morceaux d'ensemble et